MÉMOIRES

DE L'ACADÉ

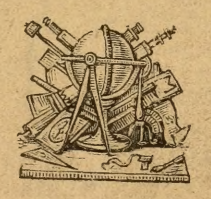
DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Deuxième Série. — Tome troisième.

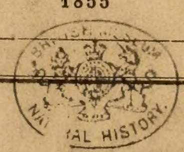
ANNÉE 1854.



DIJON { LAMARCHE ET DROUELLE, place Saint-Etienne;
Mme Ve DECAILLY, place d'Armes.

PARIS { DERACHE, rue du Bouloy, 7 (chargé de la correspondance de l'Académie).

1855



MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DES
SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE DIJON.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME III.

ANNÉE 1854.



DIJON

PRESSES MÉCANIQUES DE LOIREAU-FEUCHOT

place Saint-Jean, 1 et 3.

1855


NATURAL HISTORY

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX

DE LA SECTION DES LETTRES

(années 1854-55),

PAR M. LE SECRÉTAIRE-ADJOINT.



Neuf mois à peine se sont écoulés depuis la publication de vos derniers Mémoires, et déjà l'apparition d'un nouveau volume vient témoigner de l'activité imprimée à vos travaux et des efforts de chacun de vous pour maintenir la Compagnie au rang qu'elle occupe parmi les Sociétés savantes.

La section des Lettres, dont j'ai l'honneur d'être ici l'organe, n'est point restée en dehors de cette impulsion, et les procès-verbaux de vos séances attestent qu'elle a concouru pour une part notable dans l'œuvre commune.

Philosophie.

M. Joseph Tissot, dont la Théodicée vient d'être l'objet d'une flatteuse distinction au concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques, a enrichi

vos Mémoires d'un *Traité sur la Philosophie de M. de Laromiguière* considérée comme transition de la philosophie sensualiste du XVIIIe siècle à la philosophie du XIXe. Cette réaction, parallèle à celle qui nous vint de l'Ecosse par M. Royer-Collard, a sur cette dernière l'avantage d'être toute française.

Le même membre a fait hommage des *Principes métaphysiques de la Morale*, traduit de l'allemand de Kant, 3e édition.

Histoire.

L'histoire, et surtout celle de la province, figure d'une manière notable dans vos travaux de cette année.

L'Éloge de l'amiral Roussin, membre honoraire de cette Compagnie, lu dans la séance publique du 12 août 1854, a fourni à son auteur, M. Rossignol, l'occasion de faire connaître une fois de plus cette belle vie toute consacrée à la gloire de la France.

M. Rossignol vous a aussi donné lecture d'une traduction, d'après Jean Masselin, secrétaire des Etats généraux tenus à Tours en 1484, du remarquable discours prononcé dans cette mémorable assemblée par Philippe Pot, surnommé la *Bouche-d'Or*, député de la noblesse de Bourgogne.

Le même membre a déposé sur le bureau l'Histoire qu'il vient de publier sur la ville de Beaune.

L'intérêt qui, dans les circonstances actuelles, s'attache à tout ce qui regarde l'Orient, a inspiré à M. Chevreul la pensée d'exhumer de l'oubli où il gisait depuis trop longtemps, le nom du premier Français qui pénétra au cœur de l'empire moscovite et le fit connaître à ses compatriotes. Les Notes biographiques de M. Chevreul,

lues à l'Académie et publiées depuis en tête de la nouvelle édition de l'*Estat de l'empire de Russie et grand-duché de Moscovie*, qu'il vient de faire paraître, établissent d'une manière positive que son auteur, Jacques Margeret, appartient à notre province. M. Chevreul a donc eu l'honneur de combler une lacune dans la biographie et d'ajouter un nouveau nom au Panthéon de la Bourgogne.

Le concours ouvert par l'Académie dans l'intérêt de la bonne fabrication d'un produit indigène qui a pris depuis quelques années un développement considérable a donné lieu, de la part de M. Garnier, à l'*Essai sur l'histoire de la Moutarde de Dijon*, publié depuis, et dont la Compagnie a eu les prémices.

M. Garnier vous a également soumis la première partie du travail qu'il prépare en ce moment sur la correspondance de l'ancienne Mairie de Dijon avec les rois, les reines ou régentes, les ducs et duchesses de Bourgogne, les princes, gouverneurs, ministres, prélats, magistrats et autres personnages, depuis la fin du XIVe siècle jusqu'à la Révolution française.

Littérature.

Notre honorable collègue M. Stiévenart, qui poursuit avec succès ses études sur le théâtre antique, a inséré dans ce volume, sous le titre de : *Idée du Théâtre de Ménandre et de la Société athénienne dont il était l'expression*, un extrait d'un Mémoire inédit concernant ce poète et la nouvelle comédie grecque. Ce morceau a été accueilli dans la séance publique par d'unanimes applaudissements.

M. Nault a fait hommage d'une *Esquisse sur Beaumarchais,* œuvre critique qui complète les études récentes de MM. de Sainte-Beuve et de Loménie sur ce publiciste célèbre.

Sous le titre de : *Un Régulus bourguignon au XII*e *siècle,* pièce lue aussi à la séance publique, M. Mignard a raconté la merveilleuse légende de la maison d'Anglure, traduction poétique où domine la grande figure du sultan Saladin, et qui, à ce titre, dut certainement inspirer la verve des trouvères de l'époque.

Trois pièces de vers, ayant pour titre : *Roussin, Un grand Défaut, Derniers Conseils d'un Moribond,* toutes dues à la plume facile de M. Paris, ont également contribué à diversifier vos séances.

Beaux-Arts.

La poésie et la musique sont sœurs. On ne s'étonnera donc point de retrouver M. Paris sur le terrain de la musique, où naguère encore il obtint de beaux succès.

Dans une haute question de *liturgie,* qui occupe et occupera encore longtemps les esprits à cause de la tendance à revenir à l'ancien *rit romain,* M. Mignard a jugé bon de rechercher les causes de la divergence des esprits et de faire un résumé critique de l'état de cette grave question.

Il montre ce qu'était la *musique sacrée* en France au temps de Robert et de Charlemagne; il indique ce qu'on devait aux Grecs avant saint Ambroise et saint Grégoire; il définit le rit *Mozarabique,* et, tout en analysant le savant ouvrage de M. *de Coussemaker* et l'ingénieux exposé de M. l'abbé *Clouet,* il étudie les différentes phases de

l'*Antiphonaire Grégorien*. On peut voir, dans le rapide aperçu tracé par M. Mignard, ce qu'il faut entendre par *neumes*, l'époque à laquelle remonte ce système, les transitions curieuses qu'il a subies, et comment elles ont amené la *notation carrée*.

Les monuments les plus rares du *déchant*, à partir du IXe siècle, sont énumérés par M. Mignard, ainsi que le nom des plus ingénieux inventeurs dans l'art du *plain-chant*. Bref, il recherche les sources de la corruption du *chant Grégorien*, et croit l'apercevoir dans la chanson frivole, née avec les troubadours et les trouvères.

Enfin M. Poisot, membre correspondant à Paris, vous a fait hommage de plusieurs compositions musicales écrites dans les loisirs que lui laissent les œuvres plus sérieuses, qui, nous l'espérons, montreront une fois de plus que l'art des Balbâtre et des Rameau compte encore de fervents adeptes et qu'il n'a point dégénéré dans leur cité natale.

Archéologie.

L'Académie a publié en 1845 une Notice de M. le Dr Morelot, d'Eguilly, sur un autel antique découvert à Gissey-le-Vieil, dont l'inscription, en capitales romaines parfaitement lisibles, porte qu'il fut dédié à DEAE ROS M TAE.

Quelle était cette divinité ?

M. le Dr Morelot y reconnaît l'Aurore. « Cette inscription, dit-il, doit être lue de cette manière : ROS, « diminutif de l'adjectif *Roscida*. A la suite de l'M on « doit ajouter ATV, qui, avec les trois lettres T A E, « donne le mot entier de *Matuta*, un des noms de l'Au- « rore. Ainsi, ROS M TAE donne le sens complet de

« ROSCIDA MATVTA, la fraîche Aurore, ou, mot à « mot, l'Aurore humide de rosée. »

M. Rossignol, dans une observation préliminaire, « pense, de son côté, qu'il faut lire DAE ROSMITAE, « et que *Rosmita* était une divinité topique, le nom « ancien de la fontaine sur laquelle elle se trouvait. »

C'était aussi l'opinion de Courtépée.

Ces deux interprétations n'ont point paru suffisantes à un autre de vos correspondants, M. Protat, de Brazey.

« Ce système, dit M. Protat, entièrement basé sur des conjectures, est tout-à-fait inadmissible, bien que M. Morelot déclare que l'on serait fort embarrassé d'en trouver un autre et de dire quelle était cette déesse ROS M TA, si l'on ne s'attachait qu'au sens présenté par l'arrangement de ces six lettres.

« C'est précisément à ce sens que je veux m'attacher, car lui seul renferme la vérité.

« La division naturelle de ce mot en *trois* parties, nombre mystérieux chez les anciens, dénote l'abréviation de noms attribués à plusieurs divinités dont les fonctions différentes concourent à un même but.

« Il devient évident que ROS M TA est la dernière contraction de ROSMERTA, dont on a recueilli plusieurs inscriptions chez les Lingons, les Leuks et les *Treveri*, inscriptions reproduites par M. Beaulieu, membre de la Société des antiquaires de France (*Archéologie de la Lorraine*, tome I, Paris, 1840; et tome II, 1843).

« Ce savant antiquaire, après avoir rectifié les erreurs de D. Martin, Montfaucon et Gruter, détermine les fonctions de Rosmerta, qui lui ont paru analogues à celles de Mercure, protecteur du commerce, dont on plaçait l'image au milieu des marchés publics; il appuie

son assertion sur ce que le bas-relief de Langres, représentant le buste de la déesse Rosmerta, est placé dans un *modius* ou boisseau à côté de Mercure, dont le nom est également invoqué conjointement avec celui de Rosmerte sur deux inscriptions de *Solimariaca* (Soulosse) déposées au musée d'Epinal.

« L'inscription suivante trouvée à Sion (semita Leucorum), publiée par M. Bottin (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome III) et reproduite par M. Beaulieu, qui l'a fait dessiner d'après l'original avec la plus grande exactitude, ne laisse aucun doute sur le nom de ROS M TAE :

DEO MERCVRIO
ET ROSMERTAE
CARANVS-SACRI
PROSALVTEVRBI
CI-FIL-V-S-L-M

« Cette inscription est la seule qui porte la mention *pro salute*; elle prouve, d'après l'auteur de l'*Archéologie lorraine*, que Rosmerte et Mercure avaient encore une autre prérogative, celle de guérir certaines maladies, puisque Caranus les remercie tous deux d'avoir rendu la santé à son fils Urbicvs (1).

« Ces différentes fonctions attribuées à Rosmerte sont

(1) On a trouvé dans les fouilles du temple d'Apollon de la Cave, près d'Essarois (Côte-d'Or) (V. *Mém. de la Comm. des Antiq. de Dijon*, 1850-1851, pl. vii), un fragment d'*ex voto* présentant le nom d'Urbicvs, et des monnaies de Solimariaca; la proximité du pays des Leuks me fait présumer avec raison que le leuquois Urbicus obtint sa guérison dans ce temple, et qu'il n'y en avait point plus près de Sion où l'on traitât les maladies.

le nœud gordien de la question ; serais-je assez heureux pour le dénouer ?

« Je regrette que M. Beaulieu n'ait pas poussé plus loin ses investigations sur ce sujet, ce dont il se fût sans doute acquitté avec plus de succès. Quoi qu'il en soit, je dois auparavant rendre cette justice à M. Morelot, que, tout en propageant une grave erreur, il est le seul qui ait pressenti que ROS M TA dût être quelque chose de plus qu'une divinité topique. En effet, je prouverai bientôt que cette déesse, adorée chez des peuples divers, réunissait encore dans sa nature divine les noms des dieux que l'on est convenu d'appeler *dii majorum gentium*.

« Les vainqueurs des Gaules, afin de détruire plus facilement la nationalité des vaincus, avaient fait romains tous les dieux gaulois et envoyé des prêtres d'origine grecque (1) qui avaient donné les noms de leurs divinités aux dieux que révérait le Nord (2), d'où résulta

---

(1) Un membre de l'Académie a fait observer, au sujet de cette étymologie, qu'elle était fort peu vraisemblable, surtout à cause de son caractère hybride. Un autre membre, tout en reconnaissant cette invraisemblance, en soutient la possibilité, d'autant plus qu'on ignore l'époque des inscriptions dont il s'agit, et que si l'on passe sur le M, il y a d'autant moins de difficulté pour *erta*, qu'on peut le dériver à volonté, soit de l'allemand *erde*, terre, de la déesse *Herta* des Germains, qui était la déesse Terre, ou plutôt la terre divinisée, la Cybèle des Grecs et des Romains, ou bien encore du grec ἔρα, ou de l'indien *ir'â*, qui signifient également *terre*. Mais tout cela, on en convient, ne suffit pas pour établir la vraisemblance de cette étymologie. Le même académicien fait remarquer que si l'auteur de la présente dissertation a voulu parler des Grecs et des Romains, par le mot *anciens*, il est inexact de dire qu'ils employaient peu le H, comme signe d'aspiration ; il tient lieu, en latin, de l'esprit rude et du digamma éolique, et quelquefois même de l'esprit doux ; dans tous les cas, il précédait très-souvent les voyelles, surtout en tête des mots. On trouve aussi le signe H en place de l'esprit rude dans les anciennes inscriptions grecques.

(2) Voy. les notices précédentes.

l'accouplement monstrueux et inconnu jusqu'alors des noms de divinités ayant pris naissance dans des pays diamétralement opposés.

« ROSMERTA devint le composé de divers éléments qui symbolisent l'action de la rosée et du calorique sur la terre, principe de toutes les productions végétales.

« ROS, la rosée ; MITHRA, le soleil; ERTE ou ERTA, la terre, abstraction faite de la lettre H, considérée comme une aspiration que les anciens mettaient rarement devant les voyelles (1).

« Sous cette triple dénomination, Rosmerte avait des droits incontestables à présider aux marchés publics, de même que *Nundina* aux foires ; son alliance avec Mercure, protecteur du commerce, était donc toute naturelle.

« D'un autre côté, l'action bien reconnue des éléments sur notre économie animale devait aussi faire adresser à Rosmerte des vœux *pro salute ;* alors Mercure n'était plus le *nundinator,* le protecteur du commerce ; il devenait le dieu trois fois grand, celui que les Allemands adoraient comme le souverain des dieux (2), celui enfin qui était pris, selon Macrobe, pour le soleil, ou Apollon, lequel avait le pouvoir de guérir toutes les maladies.

« Chaque jour le sol de la France et celui de l'Allemagne restituent des inscriptions votives à Rosmerta ; l'étude des différents points où elles ont été trouvées prouve que plus on s'avance vers le nord des Gaules, plus elles deviennent communes. En effet, cette nouvelle

---

(1) Le nom de *Herta*, échappé à la plume de Tacite, fait entrevoir la vérité (V. Malte-Brun, liv. XIII).

(2) Tacite.

dénomination d'un culte ancien dut s'établir beaucoup plus facilement et se concentrer davantage chez les peuples d'origine germanique, qui adoraient particulièrement le soleil, la terre et l'eau.

« Parmi les inscriptions citées dans l'*Archéologie de la Lorraine*, il en est une du plus haut intérêt pour le sujet que je viens de traiter; trouvée près de Wasserbilligh, où Rosmerta et Mercure avaient un temple, elle constate l'époque certaine du culte rendu à cette déesse; l'autel sur lequel elle est gravée fut consacré sous le règne d'Alexandre Sévère, le quatrième jour des calendes de juillet, Lupus et Maximus étant consuls; cette date correspond à l'an 232 de notre ère. »

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. GAULIN

VICE-PRÉSIDENT,

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

du 12 août 1854.

Messieurs,

L'Académie de Dijon, fondée vers le commencement du dernier siècle, n'a pas cessé un seul jour de se donner pour mission l'étude du beau, la recherche de l'utile, la propagation du bon. Ses travaux ont toujours été estimables, souvent elle a trouvé d'heureuses inspirations, et plusieurs noms chers à nos concitoyens, et l'honneur de la France, lui ont appartenu.

Les efforts de nos prédécesseurs, leurs bonnes intentions, leur persévérance, ne nous ont pas abandonnés, et nous avons la confiance que les sympathies qu'ils ont éveillées ne nous feront pas défaut; car nous aussi, Messieurs, nous ambitionnons d'obtenir et de compléter par l'étude les connaissances que l'esprit peut acquérir; nous aussi, nous nous efforçons de puiser dans les sciences et

dans les arts les perfectionnements qui secondent et fortifient la puissance humaine ; nous aussi nous voulons, avant tout et partout, faire prévaloir les sentiments honnêtes et généreux.

J'ajouterai, Messieurs, sous l'impression des regrets qu'a fait naître au sein de notre Compagnie la mort de l'amiral Roussin, que, nous aussi, nous nous enorgueillissons de pouvoir rappeler aux étrangers de haute distinction qui nous honorent de leur présence et à l'élite de notre population réunie dans cette enceinte, qu'hier encore cet homme éminent était notre collègue.

Ce dernier titre pouvait suffire à l'Académie pour que, l'une des premières, elle élevât la voix pour redire la grandeur de l'amiral ; mais elle devait encore à ses concitoyens ses premiers accents de regret et d'admiration, parce que si la vie noble et belle de Roussin, si son courage héroïque, son dévouement à ses devoirs et sa science profonde ont honoré sa patrie, sa naissance, les bons souvenirs qu'il avait conservés pour les lieux où se sont écoulées ses jeunes années seront l'une des gloires de Dijon.

Nous devrions peut-être encore, Messieurs, rendre un hommage public de reconnaissance aux hommes honorables qui, occupant les plus hautes fonctions, ou qui, jouissant d'une considération justement acquise dans les lettres et dans les sciences, ont bien voulu solliciter les suffrages de l'Académie ; mais nous craindrions de ne pas être un assez digne interprète de notre Compagnie pour leur exprimer tout le prix que nous attachons à l'estime qu'ils nous ont montrée et à l'éclat que nous recevons de la coopération de leurs travaux ; j'ai hâte, d'ailleurs, de laisser la parole aux honorables membres

qui vont vous soumettre quelques fragments d'œuvres importantes qu'ils ont entreprises.

Un devoir, cependant, m'est imposé en l'absence de notre Président : c'est celui de vous présenter un tableau sommaire des actes principaux de l'Académie depuis sa dernière séance publique, et si je dépasse un peu les limites que je m'étais prescrites, c'est que je ne puis résister au plaisir de parler des travaux de mes collègues et de rappeler de brillants succès qu'ils ont obtenus.

Dans la section des sciences, M. Perrey, professeur de mathématiques à la Faculté de Dijon, a présenté à l'Institut un Mémoire sur les rapports qui peuvent exister entre la fréquence des tremblements de terre et l'âge de la lune, et aussi sur la fréquence de ces mêmes tremblements de terre relativement aux passages de la lune au méridien. Sur les conclusions de M. Elie de Beaumont, l'Institut a donné son approbation au Mémoire de M. Perrey, et les fonds nécessaires ont été mis à la disposition de notre collègue, à l'effet de lui faciliter la continuation de ses observations, qui déjà s'élevaient à sept mille pour la première moitié de ce siècle.

M. Ripault, docteur en médecine, membre résidant, a publié dans nos Mémoires des Considérations sur l'extension du frein de la langue, connue sous la dénomination de filet, et sur le procédé le plus convenable pour faire disparaître ce vice de naissance.

M. Billet, professeur de physique à la Faculté des sciences de Dijon, a inséré dans nos publications un Mémoire sur un principe d'optique géométrique et sur son application à plusieurs questions et à divers appareils. Nous devons à ce même membre résidant un travail sur les franges d'interférence qu'on peut obtenir par le con-

cours des rayons polarisés circulairement ou qui ont la même gération ou des gérations contraires.

M. Barbié, membre correspondant, capitaine en retraite, a composé un Catalogue méthodique des mollusques terrestres et fluviatiles du département de la Côte-d'Or, catalogue qui a été publié dans nos Mémoires.

M. Carlet, conducteur des ponts-et-chaussées, a présenté à notre Compagnie un manuscrit intitulé : Description orographique, minéralogique et géologique de la Côte-d'Or. Ce travail a fait admettre l'auteur à titre de membre correspondant.

M. Tilloy, membre résidant, a mis en lumière l'action utile de l'hippurate d'ammoniaque dans la période algide du choléra, action qu'il avait découverte dans l'année 1849.

M. Nodot, membre résidant, conservateur du cabinet d'Histoire naturelle, a reconstitué un animal fossile du plus haut intérêt. M. le vice-amiral Dupotet, notre compatriote, ayant légué au musée d'Histoire naturelle de notre ville une carapace qu'il avait rapportée de son expédition de Montevideo, M. Nodot en reçut les débris, au nombre de plus de 2,000. La science devra au zèle, à la persévérance de notre collègue, aux études comparatives qu'il a faites au Muséum de Paris, la reconstitution d'une nouvelle espèce de glyptodon, qui présente dans son ensemble une longueur de 3 mètres 75 centimètres. Ce spécimen, unique parmi ces variétés d'animaux qui n'existent plus sur notre globe, a déjà fixé l'attention des plus savants naturalistes.

Les travaux de la section des lettres n'ont pas été moins importants que ceux que je viens d'énumérer pour la partie des sciences.

M. Paul Guillemot, notre président, a rendu hommage à la mémoire de M. Cuynat, docteur en médecine, notre collègue et notre bibliothécaire pendant un grand nombre d'années, et que nous avons perdu au commencement de 1854.

M. Rossignol, membre résidant et archiviste du département, à qui nous devions déjà une Histoire de la Bourgogne pendant la période monarchique, et une Histoire de la ville de Beaune, nous a de plus enrichis de son Traité des libertés de la Bourgogne d'après les jetons de ses Etats, livre que le Comité du ministère de l'instruction publique désigne comme un document important à consulter dans les études de l'histoire provinciale, et dont un rapporteur a dit à l'Institut : « M. Rossignol a exprimé avec une franchise étonnante et une élégance poétique qui ne gâte rien les plaintes, les espérances, le loyal enthousiasme et les résistances légitimes de l'esprit local, jusqu'au moment où le dernier souffle de l'indépendance fut étouffé par d'imprudents niveleurs. »

M. Nault, ancien procureur-général, a ajouté à ses publications précédentes une Esquisse de Beaumarchais et des Souvenirs de la musique.

M. Mignard, membre résidant, n'a pas ralenti ses travaux, car nous lui avons vu publier une suite de sa Monographie du coffret de M. le duc de Blacas, une Statistique de la milice du Temple en Bourgogne, une Histoire et une Légende concernant le Châtillonnais, une Description de la découverte, dans notre département, d'une ville gallo-romaine dite Landunum, un Résumé critique sur le chant liturgique, etc. M. Lenormant, en rendant compte à l'Institut de certains travaux de M. Mignard, a dit de lui « qu'il est un homme d'une sincérité respec-

table; que son esprit cultivé cède à cette curiosité vive sans laquelle on n'avancerait jamais dans la carrière des sciences. »

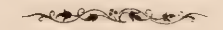
M. Tissot, professeur de philosophie à la Faculté des lettres et notre savant collègue, nous a dotés d'une Esquisse d'une histoire de la logique, et il nous a lu plusieurs autres Mémoires non moins importants.

M. Guignard, bibliothécaire de la ville, a publié dans nos Mémoires une Notice historique sur la vie et les travaux de M. Févret de Saint-Mémin, qui fut notre collègue; nous notons en passant que M. Guignard a été honorablement cité par M. Lenormant, dans son rapport à l'Institut en 1853, pour sa publication des anciens Statuts de l'Hôtel-Dieu-Lecomte de la ville de Troyes.

M. Garnier, archiviste de la ville et de ses hospices, a enrichi notre histoire locale d'une Notice sur la Maladière de Dijon. Nous lui devions déjà l'Histoire du quartier du Bourg dans l'ancien Dijon.

Enfin M. Foisset, dans un rapport présenté au nom de la Commission dont il était l'organe, a développé les titres divers qui recommandent un grand nombre d'illustrations dijonnaises, et ses conclusions ayant été adoptées, des marbres commémoratifs ont été placés sur les façades des maisons où la plupart d'entre eux étaient nés, et de celles qu'ils avaient habitées. C'est ainsi que brillent à tous les regards les noms de Bossuet, Buffon, Vauban, Crébillon, Rameau, Piron, Saulx-Tavannes, Bernard de Lamonnoye, Brulart, Jehannin, Bouhier, Guyton-Morveau, de Brosses, Vergennes; et que sont rappelés à notre mémoire les ducs de Bourgogne Jean-sans-Peur, Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire.

Je termine, Messieurs, en exprimant au Conseil municipal la reconnaissance de l'Académie, qui doit à sa générosité et à sa confiance une dotation annuelle destinée à des distributions d'encouragements et de récompenses aux personnes qui se distinguent par des services rendus à leurs concitoyens. Notre Compagnie, secondant les vues sages et paternelles de ce Conseil, a réservé les sommes dont elle dispose cette année pour décerner les médailles d'honneur que l'opinion publique appelle sur les actes de courage et de dévouement déjà signalés pendant l'épidémie qui vient de sévir sur plusieurs communes du département. L'Académie observe et admire avec la plus religieuse attention ces ames d'élite que les malheurs qu'elle déplore ne détournent pas de la sainte et sublime mission qu'elles accomplissent encore en ce moment ; et si, aujourd'hui, la seule médaille qu'elle décerne n'honore qu'une tombe, c'est qu'elle se réserve de payer son tribut aussitôt que, grâce à la vigilance éclairée de l'administration, des documents officiels et complets seront présentés à l'Empereur, qui, vous le savez, Messieurs, veut qu'honneur soit rendu à tout ce qui est grand, à tout ce qui est généreux.



MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE DIJON.

PARTIE DES LETTRES.

IDÉE DU THÉATRE DE MÉNANDRE

ET DE LA SOCIÉTÉ ATHÉNIENNE

DONT IL ÉTAIT L'EXPRESSION;

(Extraits d'un Mémoire inédit sur ce Poëte et sur la Nouvelle Comédie Grecque);

PAR M. STIÉVENART, MEMBRE RÉSIDANT.

Ἄνθρωπος εἰμί· πάντ' ἄνθρωπου μοὶ μέλει.
Homo sum : humani nihil a me alienum puto.
Je suis homme : d'humain rien ne m'est étranger.

Entre les plus gracieuses images des Muses que l'art antique ait léguées à l'admiration moderne, il en est deux surtout qui attirent les regards de l'archéologue et de l'homme de goût livré au culte de la poésie grecque. Debout, vêtues de larges draperies, plus riches sur l'une, sur l'autre plus légères, ces deux sœurs tiennent d'une main un masque scénique, terrible ici, là grotesque,

tandis que, de l'autre main, l'une, beauté majestueuse et calme, s'appuie sur une massue, et que sa compagne souriante tient levée une baguette légère (1). Voilà le double et ingénieux symbole des fortes émotions de la Tragédie, de la vive et capricieuse satire dramatique et des coups de verge de Thalie, chez les Athéniens.

Avant de fixer son séjour dans la capitale de l'Attique, la Comédie s'était montrée tour à tour, sous des traits différents, à Mégare, à Syracuse, en Hespérie. Dans Athènes, cette fille d'un culte sensuel et de la liberté démocratique déploie d'abord les fougueuses allures de sa mère : elle épouse un parti, elle exalte Cimon et insulte Périclès. Que se plaisait-elle à étaler devant trente mille avides spectateurs, accourus, deux fois l'an, de toutes les parties de la Grèce? Des bouffonneries lancées contre leurs dieux, et dont la délicatesse est parfois douteuse pour nous; les gens vicieux, les sages, même les citoyens dont le seul tort fut de déplaire au poëte, désignés par leurs noms, et, sous leurs habits, sous des masques ou plutôt sous des têtes entières moulées à leur ressemblance, en proie à d'outrageantes personnalités; la gaie parodie du prince de l'épopée et des grands tragiques; les plus terribles et les plus gracieux récits de la mythologie burlesquement travestis; des êtres allégoriques, des chanteurs, l'auteur lui-même, portant le nom et les signes extérieurs de certains animaux, dernière trace, mais expressive encore, de l'antique symbolisme égyptien; l'intervention du chœur dans une intrigue à la fois simple et bizarre; de soudains

---

(1) *Antich. di Ercolano*, t. II, p. 19 et 25. Clarac, *Musée de Sculpt. antiq. et mod.*, t. III, pl. 508, fig. 1024; pl. 513, fig. 1043 A; pl. 514 et 516.

et admirables élans dithyrambiques, qui rappelaient l'origine religieuse de cette poésie d'abord chantée; la fiction dramatique brusquement interrompue par cette communication directe du poëte avec le spectateur appelée *parabase*, motion politique sérieuse sous une forme légère, qui, changeant un moment la scène comique en tribune, décidait souvent du succès de toute la pièce; l'absence et peut-être l'impossibilité de cet art délicat qui attend Ménandre, et qui consistera dans un nœud adroitement formé, adroitement dénoué, surtout dans la peinture générale des caractères, et dans une morale douce et pure; avec le vers ïambique, souple, élégant, rapide, et une riche variété de mètres lyriques, le libre emploi de longs mots plaisamment fabriqués; partout, enfin, une licence effrénée qui, consacrée par les fêtes du dieu du vin qu'Athènes solennise, se joue du genre, du sujet, du spectateur, du poëte lui-même.

Tel fut le premier âge, et comme l'enfance indomptée, de la comédie attique. Ce n'étaient cependant pas, il s'en faut, les bégaiements d'un art naissant : dès l'époque d'Aristophane, cet art ne semble plus susceptible de progrès; il s'est élevé à toute la hauteur qu'il lui est donné d'atteindre, et qu'une prodigieuse différence de mœurs nous laisse à peine entrevoir; avec le temps, il ne se perfectionne point, il se transforme. Vif reflet de cet âge, l'ancienne comédie, malgré ses exagérations, supplée parfois à l'histoire, ou l'éclaire : car il y a du vrai, sans doute, au fond de toutes les mordantes épigrammes d'Aristophane, souvent confirmées par le grave Thucydide (1).

---

(1) « Ce que nous savons le mieux de la Grèce, c'est peut-être ce que

Mais les piqûres de l'aiguillon comique devinrent trop douloureuses pour la délicatesse des gouvernants ; ils crurent même reconnaître que, forcé enfin de ménager les personnes, le rusé poëte s'en vengeait trop cruellement en flagellant les travers du peuple et les systèmes des sophistes. Alors ils firent d'une manière définitive ce qu'avaient essayé avant eux Périclès et Alcibiade, ils suspendirent les libertés de la comédie. C'était un coup d'État. Le théâtre ayant ainsi perdu *son antique fureur,* la critique, ou plutôt la satire littéraire en action et la parodie, présentèrent encore au poëte, devant un peuple à l'esprit libre, pénétrant et moqueur, des ressources abondantes, mais passagères. Ce n'est pas que la comédie, ainsi restreinte, s'interdît tout-à-fait les noms propres : il lui arriva même, par échappées, de les enchaîner encore les uns aux autres avec une perfide malice. Ainsi, après la scandaleuse aventure d'Harpalos, l'infidèle trésorier d'Alexandre, on entendit ce singulier dialogue sur la scène :

Δημοσθένης τάλαντα πεντήκοντ' ἔχει. Κ. τ. λ.

« Démosthène a tiré de là cinquante talents.

—Le fortuné mortel, surtout s'il ne partage avec personne !

—Mœroclès aussi a reçu beaucoup d'or.

— Sot qui donne ! heureux qui prend !

---

nous en a dit Aristophane, dont le drame était pourtant si allégorique et si fabuleux. » (M. Villemain, *Tableau de la Littérature au Moyen-Age*, 20e leçon.) Barthélemy, les auteurs des *Lettres Athéniennes*, et des meilleurs livres modernes sur l'histoire d'Athènes et de la Grèce, ont, en effet, beaucoup puisé dans Aristophane.

— Dêmon, Callisthène, ont encore leur part,....

— Ceux-là étaient gueux, je leur pardonne.

— Ainsi qu'Hypéride, le grand orateur.

— Oh ! lui, il enrichira nos marchands de marée. Au prix d'un tel gourmand, le plus vorace animal est sobre (1). »

L'esprit de parti, la calomnie même, dictaient encore parfois impunément un tel langage. Du reste, mutilée comme la démocratie, depuis le renversement de la constitution de Solon sous les Trente, cette comédie *moyenne*, qu'illustrèrent Antiphane et Alexis, dura peu en produisant beaucoup (2), et fut une transition pour arriver à l'ère de Ménandre.

A l'imitation crûment satirique, aux vivants portraits des premières années de la comédie, aux personnalités moins directes et moins passionnées de l'âge suivant, fut peu à peu substituée la peinture générale et abstraite des caractères. On avait d'abord traduit Socrate tout entier sur la scène : tête chauve, face de Silène, d'ailleurs fine, grave et railleuse, manteau modeste, bâton, rien n'y manquait ; et, perdu dans la foule des spectateurs, le véritable Socrate, tranquille et souriant, voyait devant lui son Sosie. On se borna ensuite à des allusions, à des mots qui rappelaient malignement Socrate. Enfin, toute individualité écartée, on peignit le *philosophe*. Ce dernier changement résulta des progrès de la culture générale des esprits, devenus capables de monter du réel

---

(1) Fragment de la *Délos*, ou du *Délien*, de Timoclès ; Meinecke, t. III, p. 591. Voy. l'explication de ce savant, plus exacte que celle de Villebrune, sur le dernier vers, qui n'est traduisible que par équivalent.

(2) Meinecke, *Histor. crit. Comic. græc.*, p. 271.

à l'idéal : ainsi la philosophie, pour toute vengeance des sarcasmes de la comédie, l'élevait à une hauteur inconnue. Cette réforme définitive fut encore le fruit du repos forcé d'un peuple remuant, qui venait d'échanger sa fougueuse liberté contre une servitude paisible; peut-être aussi d'une corruption moins naïve et plus répandue, qui, dans l'intérêt des réputations compromises, s'inquiétait d'un reste de licence. Allégorie, mythologie, satire littéraire, n'avaient pu défrayer longtemps la scène comique; le chant du chœur devenait un hors-d'œuvre parasite ; les autres ressources étaient à peu près usées; et la présence d'une garnison macédonienne à Munychia faisait la police du théâtre, tolérant seulement de loin en loin un trait adouci de satire individuelle, ou une timide allusion politique. Ne fallait-il pas, en effet, que le vainqueur laissât un peu de liberté aux poëtes de cette nation ingénieuse qui, si elle ne gagnait plus de batailles, distribuait encore la gloire, et dont Alexandre, à travers les dangers de ses conquêtes lointaines, achetait si cher l'estime et les éloges? Néanmoins le temps n'était plus où l'on pouvait, comme le poëte Strattis, traîner les Macédoniens en masse au tribunal de Thalie. Ainsi, n'ayant plus à peindre le citoyen, cette Muse peignit l'homme; les auteurs du genre nouveau durent s'efforcer d'être vrais en évitant la réalité vulgaire; caractères et intrigues, tout devint à la fois imaginaire et vraisemblable.

On a dit que la nouvelle comédie grecque *était tout entière dans la peinture du réel* (1) ; et l'on s'appuie princi-

---

(1) M. Ditandy, *Etudes sur la Comédie de Ménandre*, p. 25.

palement sur Manilius affirmant que Ménandre *montra la vie à la vie* (1). Mais qu'entend-on par ce singulier langage? Qu'en dessinant un caractère, la nouvelle comédie ne visait pas à l'idéal? Ce serait une grave erreur, et nous l'avons réfutée d'avance. Non, l'art des grands moralistes, l'art de Molière et de La Bruyère était connu de Ménandre. Sauf quelques noms propres de courtisanes, et de rares allusions personnelles parfois encore tolérées, les originaux vivants ne furent pour lui qu'une occasion, un point de départ, la matière d'une première esquisse, sur laquelle il travaillait ensuite librement, sans consulter aucun modèle particulier, et l'œil fixé sur un caractère général et abstrait, que son pinceau animait de la vie d'un individu, mais où nul individu ne se pouvait reconnaître (2). Je m'étonnerais peu cependant que, du vivant même de Ménandre, quelque grammairien à l'étroite cervelle eût donné aux curieux

---

(1) Après avoir parlé de l'astre qui, en naissant, forme le poëte tragique, Manilius ajoute :

> At, si quis studio scribendi mitior ibit,
> Comica componet lætis spectacula ludis:
> Ardentes juvenes, raptasque in amore puellas,
> Elusosque senes, agilesque per omnia servos.
> Queis in cuncta suam produxit secula vitam
> Doctor in urbe sua linguæ sub flore Menander,
> Qui vitæ ostendit vitam, chartisque sacravit.

« Si de plus doux sujets sont du goût de quelque écrivain, il présentera, avec un aimable enjouement, le comique spectacle de jeunes gens pleins de fougue, de filles enlevées par leurs amants, de vieillards trompés, d'esclaves lestes à tout entreprendre. Par là Ménandre s'est fait une immortelle renommée : précepteur de ses concitoyens, sous la fleur de son langage il montra la vie à la vie, et la consacra dans ses écrits. » *Astronom.*, liv. V, v. 470.

(2) M. Cousin caractérise ainsi le talent de peindre de La Bruyère. *Revue des deux Mondes*, 1er janvier 1854, p. 27, note.

d'Athènes la mystérieuse clef de son théâtre. La généralité des peintures est, au contraire, un des traits distinctifs de la comédie nouvelle. Tout s'explique, au reste, quand on réfléchit que la réalité générale se confond dans l'idéal vrai : ainsi compris, le mot du poëte latin s'appliquerait aussi bien à Molière qu'à Ménandre.

Pourquoi faut-il que de la comédie attique, ainsi renouvelée sous une forme qui la rapproche tant de la nôtre, il ne nous reste que des débris (1)? Qui me soutiendra dans l'examen, parfois conjectural, d'une partie de ces admirables fragments? Qui m'aidera à ramasser les membres épars du poëte? Ce sera le curieux plaisir de chercher, sous ces ruines accumulées, où se cache tant de grâce, de fraîcheur et de sérénité, quels étaient la vie de ce peuple athénien, l'esprit de cette société, l'intérieur même de ces familles; ce sera aussi un ardent amour pour la poésie et les arts de la Grèce. Quelques vers mutilés de Philémon ou de Ménandre me font

(1) « Il est certain, dit un savant dont la France regrette la perte récente, qu'au douzième siècle les écrits de Ménandre subsistaient encore, du moins pour la plus grande partie, puisque l'archevêque Eustathe y a fréquemment recours dans ses Commentaires sur Homère. Ce serait donc à la fin de ce douzième siècle, et au commencement du treizième, que le brigandage de nos ancêtres à Constantinople rendit si désastreux pour les lettres et pour les arts, qu'il faudrait rapporter l'entière destruction du théâtre de Ménandre » (M. Raoul-Rochette, *Vie de Ménandre*). Sur une autre cause de cette perte déplorable, voyez une note curieuse dans les *Mélanges* de Chardon de la Rochette, t. III, p. 258 et suiv.; et l'excellente dissertation *de Vita Menandri*, p. 29, où Meinecke s'indigne contre la *impia Byzantinorum imperatorum pietas*.

Le 27 janvier 1783, Villoison écrivait à son ami Gottl. Murr, fondateur d'un journal littéraire à Nuremberg : « J'espère trouver au mont Athos au moins des manuscrits très-anciens..... Dans un catalogue du seizième siècle des manuscrits de Constantinople, imprimé dans la *Nova Collectio librorum rariorum*, on trouve Aristophane et Sophocle en entier, vingt-quatre comédies de Ménandre, avec le Commentaire de Michel Psellus, etc. » Hélas! c'était une illusion!

goûter un plaisir aussi vif qu'une métope brisée de la frise du Parthénon.

Athènes et la Grèce posaient devant le poëte dramatique, peintre de mœurs. Jetons donc un coup-d'œil sur l'histoire d'Athènes et sur la société athénienne, considérée un peu après la mort d'Alexandre.

Cette turbulente démocratie, huit fois renversée et plus ou moins complétement rétablie de Solon à Adrien, avait presque toujours porté malheur au plus spirituel des peuples. Longtemps, dans des querelles intestines, elle s'était débattue, même avant les Pisistratides. En vain Solon lui-même, sans s'exagérer la portée de son œuvre, laborieuse transaction entre tous les partis, avait essayé de donner à cette souveraineté populaire, par de prudents contre-poids, une organisation régulière et stable. Enflée des héroïques succès auxquels elle avait glorieusement concouru pendant les guerres médiques, ivre d'orgueil pour avoir, après les dieux, sauvé la Grèce (1), elle prétendit maintenir, sur ses alliés jaloux et nés divisés, qu'elle pressurait, un joug qui n'eût pas été plus dur, imposé par les Perses eux-mêmes. En la caressant d'une main, Périclès l'avait muselée de l'autre, pour la sauver de ses propres fureurs et des périls dont la menaçaient une constitution où le hasard était peu à peu devenu le grand électeur, et sa naturelle et implacable ennemie, la coalition dorienne. Parmi les luttes perpétuelles des factions et les désastres périodiques de

(1) Hérodote, liv. VII, chap. 139. — Sur cet orgueil et ses funestes conséquences, voy. Aristote, *Politique*, liv. II, chap. 9; — Sur les fatales divisions des Etats grecs, le Mémoire de M. Koumanoudis, *De l'Unité politique de la Grèce ancienne;* Athènes, 1853.

la guerre, cet éminent citoyen avait, comme nos plus célèbres hommes d'État, suffi péniblement à chaque jour, sans dominer l'avenir. Sa mort, renversant toutes les barrières, devient le signal de l'avénement de la populace. Epuisant le trésor et ruinant les riches, cette plèbe a l'esprit de vivre à la fois des tribunaux, de l'assemblée générale, des spectacles et de l'autel (1) : multitude ingrate envers ses grands hommes, impatiente du repos, née pour le ravir aux autres (2), et toutefois rêvant une vie sans travail (3). Ses ignobles bouffons, ses flatteurs présomptueux, un Cléon, un Hyperbolus, la précipitent de faute en faute, de malheur en malheur. Athènes, captive de Lysandre, est toujours déchirée par d'ardentes cabales, avilies au point de s'arracher l'or de ces Barbares d'Asie dont tous les Grecs se disputeront bientôt l'alliance pour s'affaiblir mutuellement. Puis ce souverain aux vingt mille têtes se laisse écraser sous le règne de terreur d'une oligarchie altérée de vengeance, dont Critias est le Robespierre. C'en est fait, sa suprématie est passée sans retour. Cette *ochlocratie* intermittente, objet d'effroi pour l'industrie et la richesse, de dégoût pour le génie et la vertu (4), où d'étranges et stériles moyens de durée, critiqués d'une manière inintelligente par quelques écrivains, avaient été très-conséquemment établis (5), se vit, par l'excès de son principe, condamnée

---

(1) Voy. M. Troplong, *Des Républiques d'Athènes et de Sparte* (Mém. de l'Acad. des Sciences mor. et polit., t. VIII, p. 582).

(2) Thucydide, liv. I, chap. 70.

(3) Aristophane, *Guépes*, v. 706 et suiv.

(4) Platon, Isocrate, Xénophon, Phocion, Aristote, etc.

(5) Xénophon, Ἀθηναίων πολιτεία, init. — Voy. surtout, dans le *Banquet* du même auteur, chap. 4, les paroles de Charmide à Callias sur les dangers de la richesse à Athènes.

à périr. La Grèce entière ne pouvait plus rien par elle-même. Alors Philippe, plus fort de son or que de ses armes, achète une à une ces petites capitales où tout était à vendre, où l'on comptait plus de généraux que de soldats (1) ; et Athènes est réduite à perdre, dans les plaines de Béotie, où la pousse une noble voix, cette indépendance qui fut aussi funeste pour elle-même que pour les autres. Bientôt Alexandre se lève, et frappe de terreur et d'admiration toute la Grèce si rapidement déchue. Seul fruit précieux d'une liberté qui n'est plus, le mouvement intellectuel s'est dissipé. La cité de Minerve a cessé d'être l'unique capitale des lettres et des arts : Pergame, Alexandrie, Smyrne, Ephèse, deviennent autant de centres nouveaux pour la science et pour l'industrie. La voix des Muses semble préférer les échos de la Sicile et de Cyrène à ceux de l'Hymette. C'est à Rhodes qu'on étudie l'éloquence quand il n'y a plus de tribune ; à Syracuse continueront les progrès de la géométrie et de la mécanique, sciences destinées à renouveler, après bien des siècles, la face de l'Europe. Mais, malgré cette dispersion des facultés du génie, il reste à Athènes son théâtre ; et, à la tête d'une jeune génération de comiques éminents et polis, suscités par le nouvel état social, Ménandre viendra éclairer, amuser noblement, consoler son ingénieuse patrie. D'ailleurs, au sein même d'Athènes asservie, la révolution produite par la Macédoine trois fois victorieuse, à Chéronée, à Thèbes, à Cranon, multipliait les partisans de la philosophie, qui, là comme dans la Rome des Césars, fut l'asile des âmes indépendantes.

---

(1) Mot de Phocion. Voy. Plutarque.

Les réformes politiques d'Antipater, restreignant le droit de suffrage modifié par chaque révolution, et accordant des terres dans la Thrace à des milliers de mécontents, rendirent un peu de repos à cette orgueilleuse ville, pour laquelle l'ami des lettres et des arts sent une douce compassion, une invincible tendresse, même en blâmant ses folies. Sauf quelques retours passagers de fièvre démagogique, elle posséda enfin, Diodore l'affirme, un gouvernement paisible, et s'éleva même à un degré d'opulence qu'elle n'avait jamais connu (1) : faible dédommagement de la domination étrangère, à laquelle Athènes était désormais condamnée!

Parcourons tous les degrés d'une société tourmentée par tant d'orages; et, l'œil fixé sur notre but spécial, essayons d'entrevoir ce que les situations diverses de l'Athénien versaient à la recette d'observations malignes du poëte comique.

Les *eupatrides*, personnages de noble lignée, étaient les grands seigneurs de l'époque. Objet constant des jalousies de la multitude, ces partisans de la Macédoine vivaient, la plupart, retirés dans leurs terres. Le manteau relevé sur l'épaule, la chevelure taillée avec grâce et ornée d'une cigale d'or, emblème de son autochthonie, l'aristocrate s'indigne de se trouver sur la place publique près d'un homme sale et mal vêtu (2). Son épouse, descendante des Mégaclès, pousse encore plus loin l'orgueil de la naissance. Aussi ce couple égaie

(1) Diodore de Sicile, liv. XVIII, chap. 18.

(2) Théophraste, *Caractères*, chap. 26. — Il serait superflu d'indiquer toutes les sources où j'ai puisé. Laissant dans l'ombre de nobles et séduisants traits de mœurs qui ne relevaient pas de la satire dramatique, j'essaie ici de mettre en lumière le côté comique d'Athènes, je ne l'invente point.

et venge un peuple malin, et devient tributaire du moraliste rétablissant sur la scène, par le droit du rire, l'égalité qui n'est plus ailleurs.

Viennent ensuite les familles sacerdotales, un peu déchues depuis qu'une philosophie, stérile d'ailleurs pour la morale et aveugle sur la vraie condition de l'homme, a gagné du terrain. Ménandre a pu les effleurer de quelque trait quand il dessinait son *Superstitieux* ou sa *Fanatique;* mais il marchait sans doute avec précaution sur la lave encore brûlante que fuyait Aristote, et qui avait englouti l'impassible Socrate.

Les chevaliers, cette petite noblesse, riche encore pour ces temps; les cultivateurs, *demi-bourgeois, demi-manants,* vivant d'un modeste domaine et amenant leurs denrées au marché; les propriétaires d'ateliers et d'ouvriers esclaves, chefs d'une industrie que la nôtre prendrait en pitié, apportaient à l'observateur leur contingent de ridicules et de préjugés d'état.

Ce gros banquier du Pirée, qui prête son or à usure, et le prodigue à ses maîtresses; cet affranchi, qu'ont enrichi les mines d'argent du Laurium, et qui ne s'appelle plus Stéphanos, mais Dionysiopéganodore (1); ces négociants maritimes, toujours prêts, comme leurs modernes successeurs, à se transformer en pirates (2); ces suppôts de Thémis, type de l'humeur tracassière de leurs compatriotes, et dont *l'un veut plaider toujours, l'autre toujours juger* (3); ces sycophantes, naguère

---

(1) *Anthol. gr.*, XI, 17.

(2) Voy. les plaidoyers d'Isée et de Démosthène pour causes civiles, surtout ceux de ce dernier orateur contre *Callippe*, *Nicostrate* et *Timothée.*

(3) Voy. les *Guêpes* d'Aristophane.

dangereux tyrans, dont les intrigues, plus mesquines, brouillent encore des parents et des amis; ces faux témoins, faisant du parjure métier et marchandise (1); ces hardis armateurs, ces turbulents matelots; ces pêcheurs, non moins grossiers, non moins aventureux; ce rustre qui, enfant de l'Attique, regarde d'un œil stupide le Parthénon, mais en revanche s'arrête avec admiration devant un bel âne (2), ne formaient-ils pas autant de catégories de justiciables de la muse comique?

Les gens de comptoir, de magasin, et ceux qu'abrite une modeste échoppe, jusqu'à la marchande d'herbes devinant l'étranger à une légère faute contre l'atticisme; le barbier, le parfumeur, nouvelliste incorrigible (3), dont la boutique, bordant l'Agora, est le rendez-vous de ces badauds d'Athènes qui *font voler les armées comme les grues, et tomber les murailles comme des cartons;* le cabaretier, chez qui le petit peuple et les héritiers de la besace de Diogène vont manger des salaisons en lançant des sarcasmes sur les sanglantes batailles que se livrent les successeurs d'Alexandre; le chef de cuisine, si fier de son art, se transportant, avec sa cohue de valets fripons, dans les riches maisons où l'appelle une noce ou une fête; les sociétés, plus délicates, d'hommes d'esprit et de plaisir, qui, bannissant désormais la politique, passent des heures si gaies à se moquer des sottises du temps; quelques auteurs tragiques, cultivant un art en décadence, et traitant Sophocle de haut en bas; des faiseurs de

---

(1) Démosthène, *Plainte contre Conon.*
(2) Théophraste, *Caractères*, chap. 4.
(3) Cicéron, *Brutus*, chap. 46.—Voy. dans Plutarque (Amyot), *Du trop parler*, la piteuse aventure de ce nouvelliste qui avait son *ouvrouër de barberie* sur le Pirée.

dithyrambes, des historiens, venus quand il n'y a plus, dans l'Attique, rien de grand à décrire ou à chanter; des orateurs, quand il ne faut plus que des avocats; des artistes qui se croient tous des Apelles, parce que la concubine d'un roi barbare leur a demandé son portrait; des philosophes de toutes les écoles, des médecins de toutes les capacités, allant gravement par les rues, de gros volumes sous le bras, en marmottant des maximes et des recettes infaillibles; d'avides et brillantes courtisanes, fléau des familles, où elles parviennent quelquefois à se glisser par un mariage illégal (1), voluptueuses filles d'Aspasie, passionnées pour le luxe et les arts, et faisant de leur maison le rendez-vous des gens du bel air; quelque orpheline étrangère, venant dans un faubourg d'Athènes abriter sa misère sous l'aile d'une pauvre parente, à qui un jeune amoureux la demande pour épouse ou pour maîtresse; des pères avares, allant eux-mêmes au marché, et surveillant le train de la maison tandis que madame repose, ou faibles jusqu'à louer des joueuses de flûtes pour amuser leurs fils; une jeunesse légère, ne connaissant plus que le jeu, les combats de coqs, la chasse, mais au sein de laquelle déjà des esprits plus sérieux se prennent à rêver lorsqu'ils passent devant l'autel antique élevé par Epiménide au *Dieu inconnu;* des élégants outrés, des singes de la rudesse lacédémonienne; les insultes échangées, dans les carrefours, entre gens qui se détestent sans trop savoir pourquoi (2), et dont les attaques furieuses gênent le paisible passant qui revient de souper chez un ami ou chez Thaïs; quelques

(1) *Plaidoyer contre Néœra*, attribué à Démosthène.
(2) Même orateur, *Plainte contre Conon.*

tartufes de mœurs contrastant avec de francs débauchés; de doux et commodes philanthropes, avec les Timons du jour; des esclaves des deux sexes, façonnés à tous les emplois, d'infâmes courtiers d'amour, partie la plus nombreuse et la plus vile d'une population où ce pêle-mêle s'agite, avec de fort honnêtes gens, en un tourbillonnement perpétuel : tout, dans l'Athènes de Ménandre, n'est-il pas sujet d'étude et de tableau à qui sait observer et peindre?

Voyez-vous se heurter aussi sous ces vastes portiques, embellis par les arts, ces étrangers, ces insulaires, enfants de la grande famille grecque, avec leur costume particulier, leur physionomie, leur idiome? Attirés dans Athènes par les séductions de la paix intérieure, ils coudoient un vieux Spartiate qui marche, comme au temps de Lycurgue, les mains sous son manteau, les yeux fixes devant lui, sans tourner la tête pour voir au loin les débris dispersés des trois cent soixante statues de Démétrius, sans répondre que par monosyllabes doriens. La garde scythe, qui s'enivre, parle grec comme les Suisses de Molière parlent français, et fait de vains efforts pour arrêter ce héros de halle qui harangue la populace d'une voix rauque (1); les militaires oisifs de tout pays, matamores toujours prêts à vendre leur épée au plus offrant; et même quelques rares voyageurs, citoyens d'une ville qu'on appelle Rome, rude patrie de laboureurs et de soldats, maîtresse de plusieurs colonies hespériennes, et appelée à dominer un jour les dominateurs de la Grèce : voilà encore autant d'originaux, dont les plus sérieux

(1) Théophraste, *Caractères*, chap. 6.

mêmes amuseront sur la scène un peuple railleur, qui ne sait plus que rire des sottises des autres, de leurs prétentions, et de ses propres folies.

Les liens politiques relâchés, ceux de la famille athénienne durent se resserrer. On vécut moins sur la place publique; on s'y enquérait bien encore de nouvelles, mais à voix basse, dans un coin, loin de la sentinelle macédonienne, et non pour agir. L'Athénien différa un peu moins de notre moderne bourgeois; plus sédentaire, il comprit et goûta les douceurs du foyer domestique. Sortant quelquefois du gynécée, la femme remontait par degrés à son rang, d'où l'esprit démocratique l'avait fait déchoir; et, fille, sœur, mère, surtout épouse, plus encore maîtresse, prenant une plus large part dans des intérêts privés, elle répandait sur des affections plus intimes, sur des inimitiés plus personnelles, l'influence multiple de ses mobiles impressions. Grâce à la femme, si peu ménagée d'ailleurs par Ménandre et par ses rivaux, la Comédie se faisait l'écho du fameux vers d'Euripide :

Amour, cruel tyran des hommes et des dieux!

L'esclave même, toujours traité moins durement dans l'Attique qu'ailleurs, voyait sa condition s'adoucir encore, et avait son franc-parler. Ainsi la vie de famille, nulle à Sparte, jusque-là incomplète à Athènes, put s'épanouir librement. Qui ne sent combien cette disposition générale des esprits était favorable au développement de la comédie de mœurs et de caractère? Les railleries du peuple même, les brocards de la rue, eurent désormais, comme chez les poëtes, plus de délicatesse, et obtinrent parfois un heureux résultat. Voici, à ce sujet, une

anecdote qui vaut bien un petit drame moral, et que nous pourrions intituler le *Fat corrigé :*

Un riche étranger, dit Lucien, vint à Athènes dans un grand appareil, suivi d'une foule d'esclaves, et tout chamarré d'or et de broderies. Il comptait sur l'admiration des Athéniens : le pauvre homme leur fit pitié. Ils entreprirent son éducation, sans amertume, sans leçon directe; car il était dans une ville où chacun est libre de vivre à sa guise. Allait-il aux bains, aux gymnases, embarrassant la voie publique de sa troupe de valets? un passant, feignant de lancer le trait ailleurs, disait à demi-voix : « A-t-il peur qu'on ne le tue pendant qu'il se baigne? Une paix profonde règne ici ; à quoi bon cette armée? » L'autre d'écouter, et de diminuer son train. On lui fit quitter pourpre et broderies à l'aide de plaisanteries sur les fleurs de ses vêtements : « Déjà le printemps! d'où vient ce paon? Cette robe est, à n'en pas douter, celle de sa mère. » Et mille traits semblables. Les gens raillaient ainsi sur ses bagues, ses bracelets, sur la recherche de sa coiffure, sur le déréglement de sa vie. Bref, le vaniteux étranger devint bientôt modeste, et retourna dans son pays meilleur qu'il n'était venu, grâce à ces leçons populaires (1).

Sans doute, le peuple qui, dans le raffinement de sa civilisation, maniait si légèrement le badinage, et le faisait adroitement tourner vers le sentiment des convenances, ne devait pas manquer d'excellents poëtes moralistes sur sa scène comique réformée, ni être insensible aux accents adoucis de la satire dramatique.

---

(1) Lucien, *Nigrinus*, chap. 13.

Ces accents ont encore leur écho. Le curieux qui parcourt cette longue galerie d'antiques où de savantes mains ont rangé les débris de la comédie grecque de tous les âges, s'étonne, si éclairé qu'il soit, de les trouver presque tous, malgré la transition de l'ancien dialecte d'Athènes au nouveau (1), à peu près égaux par la perfection du style. Partout il croit reconnaître, en même mesure, élégante précision, gracieux naturel, et cette alliance exquise des idiotismes généraux du plus souple des langages avec la délicatesse plus grande encore de ces formes et de ces tours attiques dont la plupart se résolvent en une ingénieuse analyse. Pour s'expliquer, à la vue des morceaux les plus étendus, cette excellence de l'art difficile du dialogue parmi tant de poëtes différents, qui n'étaient pas tous nés à Athènes, il a besoin de se rappeler que, chez le peuple le plus causeur de la Grèce, la conversation s'était élevée, surtout depuis Aspasie, à une perfection sans exemple. Et partout encore ces précieux avantages sont rehaussés par le doux éclat d'un mètre rapide et léger. Mais bientôt il pense à cette supériorité que de très-bons juges proclamaient unanimement en faveur de Ménandre considéré comme écrivain ; et, alors surtout, il est tenté de s'écrier : *Je ne suis qu'un Scythe !* Toutefois, une comparaison attentive fera discerner à ce barbare lui-même ce parfum pénétrant et subtil, naturelle émanation du sol de l'Attique, qu'il respire plus abondamment près

(1) Διαλέκτῳ δὲ καθὸ ἡ μὲν νέα τὸ σαφέστερον ἔχει, τῇ νέᾳ κεχρημένη Ἀτθίδι, ἡ δὲ παλαιὰ τὸ δεινὸν καὶ ὑψηλὸν τοῦ λόγου, ἐνίοτε δὲ ἐπιτηδεύει καὶ λέξεις τινάς. (*Anonymus* περὶ Κωμῳδίας ; *Prolegg.* V.)

de notre poëte (1); et, ravi, il finira par dire avec Prométhée :

> Τίς ἀχὼ, τίς ὀδμὰ προσέπτα μ' ἀφεγγής ;
> θεόσυτος, ἢ βρότειος ;

Mais, même dans l'idiome moderne le plus assoupli aux capricieux mouvements du dialogue, comment rendre toutes ces délicatesses? A Molière, à Sévigné, vous déroberez, pour l'appliquer, ici une heureuse expression, là un tour vif et dégagé : rares équivalents, bonne fortune de chercheur de trésors, qui ne vous préserveront pas, fussiez-vous Louis Courier, de vous traîner à la suite de votre inimitable modèle ! Mais les gens de goût apprécieront tant de graves difficultés; et cette pensée prévient le découragement.

Quel service rendrait la critique littéraire si, lorsqu'elle descend dans ces catacombes où gisent épars et mutilés tant de beaux ouvrages, admirés de plusieurs générations, elle avait la vertu d'en rapprocher les fragments d'une main sûre, de les faire éclore de nouveau à la vie dans un ensemble harmonieux! On l'accuse de s'être plu longtemps, lorsqu'elle pouvait quelque chose, à grossir encore, par d'autres démolitions, ce grand monceau de ruines : n'y serait-elle point poussée par une impuissance aussi avérée pour reconstruire les

---

(1) Démétrius de Phalère, critique contemporain et d'un goût délicat, attribuait des mérites divers au style de Ménandre et à celui de Philémon. Le premier, dit-il, par sa phrase souvent coupée et rapide comme la conversation, aide mieux le débit et le jeu de l'acteur; l'élocution soutenue, le mètre cadencé de l'autre, se prêtent plus aisément à la lecture qu'à la représentation (*De Elocut.*, 193). Voilà encore un de ces arrêts que les modernes ne peuvent réviser, faute de pièces suffisantes.

chefs-d'œuvre brisés que pour en susciter de nouveaux? Sans prétendre la réhabiliter près des hommes de goût, nous avons déjà tâché de recomposer, avec quelques matériaux informes, l'économie d'une comédie grecque des premiers temps (1). Essayons aujourd'hui d'opposer brièvement la même synthèse à la dissolution que le torrent des siècles a faite de six pièces de Ménandre : l'*Incendiée*, le *Collier*, *Thaïs*, l'*Ennemi des femmes*, l'*Apparition*, et l'*Amant haï*.

L'INCENDIÉE.

Singulier titre pour une comédie, Ἐμπιπραμένη! Quel en pouvait être le sujet? Auteurs anciens, modernes critiques, nous laissent dans une profonde ignorance sur ce point, que n'éclaircit pas une dizaine de vers conservée au hasard par le temps, et déchirée en cinq ou six lambeaux. Réduits à des conjectures, voyons du moins si celle que nous allons proposer se déduit assez bien d'un tel titre; si elle est conforme à certaines habitudes pétulantes de la folle jeunesse d'Athènes; enfin, si les minces et rares débris de cette pièce s'y adaptent de bonne grâce.

Ce titre s'appliquait certainement à une femme, et j'affirmerais qu'il n'était pas pris au figuré. Si le personnage dominant eût été une femme jalouse, *enflammée de dépit*, le poëte n'aurait pas annoncé sa fable par ce mot unique, lequel, isolé de la sorte, ne comportait

---

(1) *Une comédie de Cratinus*. Revue de la Côte-d'Or et de l'Ancienne Bourgogne ; janvier 1846.

que l'acception propre. Ici, je ne crains pas le désaveu des hellénistes. Le sens est donc bien *Incensa*, l'*Incendiée*. Les traducteurs latins, les derniers éditeurs d'Athénée et de Stobée, à qui nous devons les fragments, Jean Leclerc, Grotius, M. Dübner et M. Raoul-Rochette, n'en admettent pas d'autre (1).

Le poëte supposait-il que le feu avait pris au gynécée de quelque maison? Mais l'appartement des femmes ne s'ouvrait guère plus sur la scène que dans la vie réelle; et d'ailleurs, l'épouse, la mère de famille, la fille de l'Athénien, ne furent jamais les principales figures d'une comédie de l'école de Ménandre.

Nous voilà donc amenés à penser que la demeure dont on simulait l'incendie sur le théâtre était celle d'une *hétaire*, personnage qui occupait d'ordinaire une place plus ou moins importante dans les pièces de cet auteur. Ainsi, traduisons : la *Courtisane incendiée ;* ou, si mieux aimez : *Au feu!*

Cherchez maintenant, dans ce que nous savons des mœurs athéniennes, la cause probable et l'effet dramatique d'un tel accident : sous ce titre, lugubre en apparence, vous entreverrez une série au moins possible de scènes animées, empreintes du caractère de la vie réelle et d'une gaieté pétulante, mais laissant place à d'adroites leçons de morale.

Quelques jeunes amis viennent de fêter Bacchus dans un bruyant banquet. Ces enfants sans souci, à la nuit close, sortent, couronnés de fleurs, échauffés des

(1) Une vieille leçon porte Ἐμπεπραμένη, la *Femme vendue* ou *trahie*. Mais cette idée se rendrait plutôt par Πωλούμενη. Une autre pièce de Ménandre s'intitulait Πωλούμενοι, *Veneuntes*.

vapeurs du vin ; et, selon l'usage, ils se dirigent, pour achever leur orgie, vers la demeure d'une beauté peu sévère. Ils frappent : la porte reste fermée. Ils chantent en chœur la complainte amoureuse et déjà menaçante : un silence prolongé leur fait soupçonner la présence d'un rival plus heureux. Encore, s'il n'y en avait qu'un seul! mais plusieurs galants de contrebande sont là, surpris au milieu d'un joyeux souper :

Καὶ νῦν ὑπὲρ τούτων συνάγουσι κατὰ μόνας (1).

Alors, armés de leviers qu'apportent leurs esclaves, nos jeunes étourdis, irrités par l'obstacle, essaient de soulever, de rompre cette barrière : vains efforts! Pour dernière ressource, avec les torches qui les éclairent, ils y mettent le feu et entrent vainqueurs par la brèche pratiquée, au risque de réduire en cendres l'asile des amours. Mais ce malheur est bientôt conjuré. Ajoutez les incidents naturels d'une pareille scène : quelque paisible passant insulté ; une patrouille scythe battue ; la querelle engagée avec cette Danaé d'un genre nouveau, qui, à la fois inquiète et hardie, ferme précipitamment la porte de la salle du banquet clandestin ; ses convives se découvrant, et, pour échauffer la bagarre, tenant tête aux assaillants ; puis, la brusque arrivée d'un père, qui, au milieu du calme à demi rétabli, gourmande un fils libertin, le héros de la troupe : vous aurez la peinture de désordres nocturnes qui, au

---

(1) Meinecke, *Fragmenta Comicorum græcorum*, t. IV, p. 115; Ἐμπιπρ., 5. — Ἔλεγον δὲ συνάγειν τὸ μετ' ἀλλήλων πίνειν, καὶ συναγώγιον τὸ συμπόσιον. (Athénée, liv. VIII.) Cf. Hesych., s. v. συναγώγιον.

dire de maint auteur (1), n'étaient pas rares dans la patrie d'Alcibiade, et dont la scène comique pouvait à bon droit être le reflet.

Ce vieillard, qui s'arrache au sommeil pour chercher et ramener au logis un fils, fruit d'un triste hymen, l'entendez-vous s'écrier avec amertume :

> Ὡς ἀγαθόν ἐστι πρᾶγμα τὸ γενέσθαι τινὸς
> πατέρα!. . . . .
> . . . . . . Ἐξώλης ἀπόλοιθ' ὅστις ποτὲ
> ὁ πρῶτος ἦν γήμας, ἔπειθ' ὁ δεύτερος,
> εἶθ' ὁ τρίτος, εἶθ' ὁ τέταρτος, εἶθ' ὁ μεταγενής (2)!

« Quelle douceur d'être père!... Peste soit de celui qui, le premier, tâta du mariage! Peste du second, puis du troisième, et du quatrième, et du dernier! »

Ne serait-ce pas un valet complice, bel esprit raisonneur, qui, pour excuser son jeune maître près du vieillard irrité, essaierait plaisamment de démontrer à celui-ci que ce n'est pas, après tout, un grand crime de mettre le feu, dans un amoureux transport, à la maison d'une courtisane?

> . . . . . Τρία γάρ ἐστι, δέσποτα,
> δι' ὧν ἅπαντα γίγνετ', ἢ κατὰ τοὺς νόμους,
> ἢ ταῖς ἀνάγκαις, ἢ τὸ τρίτον ἔθει τινί (3).

---

(1) Voyez surtout les autorités citées dans l'*Argument* et les *Notes* curieuses de Mitscherlich sur la 26e *Ode* d'Horace, liv. III.

(2) Ἐμπιπρ., 4 et 1. — Aristophon, poëte de la moyenne comédie, exprimait la même idée dans sa pièce intitulée *Callonide* (Meinecke, t. III, p. 359); et il a été imité dans une épigramme de La Fontaine :

> Fol étoit le second qui fit un tel contrat :
> A l'égard du premier, je n'ai rien à lui dire.

(3) *Id.*, 2. — « Omne jus aut consensus fecit, aut necessitas constituit, aut firmavit consuetudo. » (*Digeste*, I, 3, 40.)

« Maître, tout suit dans ce monde l'une de ces trois règles : ou les lois, ou la nécessité, ou la coutume. » Or, combien d'autres en font autant que ce pauvre garçon !

Mais celui pour qui l'on intercède ainsi, enfant de noble famille, n'est pas moins arrogant que débauché : rien ne lui doit résister. Aussi le vieux Chrémès le prend-il avec lui sur le plus haut ton, *tumido delitigat ore* :

> Ἐφ' ᾧ φρονεῖς μέγιστον ἀπολεῖ τοῦτό σε,
> τὸ δοκεῖν τιν' εἶναι· καὶ γὰρ ἄλλους μυρίους (1).

« Dans ton orgueil extrême, tu te crois quelque chose ! Voilà ce qui te perdra, comme tant d'autres. »

Enfin, peut-être à l'aide d'une reconnaissance, tout s'arrange : agresseurs et attaqués se tendent la main ; on se remet à table ; et le bonhomme, d'assez facile composition, comme presque tous les pères de la comédie nouvelle, y prend place lui-même : ἐπλήρωσέν τε τὸ συναγώγιον (2).

Encore une fois, tout ceci est conjectural : mais le titre s'explique ; certaines mœurs, dans leur étrangeté, sont observées ; les fragments de la pièce ont une application. Trouve donc qui le pourra une conjecture moins invraisemblable (3) !

---

(1) Ἐμπιπρ., 3.
(2) *Id.*, 6.
(3) Je ne dis rien de l'hypothèse de Meinecke (*Menandri et Philemonis Reliquiæ;* Berlin, 1823, p. 58) : une jeune fille, s'approchant du feu sans précaution, manquerait de se brûler ! Ce savant paraît y avoir lui-même renoncé ; car, dans son édition de 1841, il l'a supprimée sans y rien substituer.

LE COLLIER (1).

Un Athénien pauvre et veuf a une fille qui a été séduite dans une de ces veillées de fêtes, occasion de tant de désordres dans le paganisme, par un jeune homme dont elle n'est pas connue, et qu'elle-même ne connaît point. Vous voyez déjà que la comédie de Ménandre ne reculait pas devant certaines positions délicates. Le père ignore la faute de son enfant; mais le moment approche où l'infortunée va devenir mère, et la triste vérité lui est révélée. Alors ce philosophe campagnard, doué de sentiments élevés et d'une imagination rêveuse, est prêt à succomber à son désespoir; et sa douleur s'exhale avec mélancolie dans ces paroles adressées à un fidèle esclave, devenu son ami :

.... Τοῦτον εὐτυχέστατον λέγω,
ὅστις θεωρήσας, κ. τ. λ. (2).

« Le plus heureux, je le dis, Parménon, c'est l'homme qui, sans chagrins dans la vie, ayant contemplé ces beaux spectacles, le soleil, l'eau, les nuages, le feu, s'en est retourné bien vite d'où il était venu. Ces choses, qu'il vive cent ans ou un petit nombre d'années, il les verra

(1) Πλόκιον, *collier en forme de tresse;* peut-être *boucle de cheveux.*

(2) Meinecke, t. IV, p. 211; Ὑποβολιμαῖος, 2. — Ce passage et plusieurs autres cités dans cet écrit, appartiennent à d'autres pièces, ou sont rangés par les divers éditeurs au nombre de ceux qui entraient dans des drames dont le titre est incertain. Ce déplacement, dont j'ai soin de prévenir, et qui ne trouverait pas grâce devant une critique purement érudite, ne nuit pas à mon principal objet, qui est de faire connaître l'*esprit général* du théâtre de Ménandre.

toujours les mêmes, et il ne verra jamais rien de plus beau qu'elles. Regarde ce qu'on appelle le temps comme une foire étrangère, un lieu d'émigration pour les hommes; foule, marchés, voleurs, jeux de hasard, hôtelleries où l'on s'arrête. Si tu pars le premier, ton voyage est le meilleur; tu t'en vas avec ton argent, et sans avoir d'ennemis. Celui qui tarde périt après avoir souffert; et, vieillissant avec malheur, il est toujours privé de quelque chose. Il rencontre quelque part les ennemis qui lui dressaient des piéges. On ne sort pas de la vie par une mort heureuse, quand on y reste trop longtemps (1). » — « Maître, répond Parménon, écartez le chagrin : notre vie est resserrée dans de si étroites limites! »

Ἀεὶ τὸ λυποῦν ἀπόδιωκε τοῦ βίου·
μικρόν τι τὸ βίου καὶ στενὸν ζῶμεν χρόνον (2).

Le courage est revenu à ce malheureux père; mais il a quitté sa modeste campagne, où il est trop connu, pour se cacher dans un quartier isolé d'Athènes. Parménon, esprit supérieur à sa condition, blâme ce changement, dont il ignore encore le motif :

Ὅστις πένης ὢν, κ. τ. λ. (3).

« Quiconque, étant pauvre, a la manie de venir vivre à la ville, cherche de nouveaux découragements. La vue du citadin oisif et nageant dans les délices lui rappelle

(1) Morceau traduit par M. Villemain, qui s'écrie : « Est-ce Ménandre, est-ce Bossuet qui a tenu ce langage? » *Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle,* 12e leçon.
(2) Πλόκιον, 9.
(3) Meinecke, t. IV, p. 193. Πλόκιον, 5, 6, 7.

combien sa propre vie est dure et misérable... Oui, c'est un très-mauvais parti que mon maître a pris là. Du moins, en restant aux champs, il dérobait à tous les yeux une existence qu'on méprise, il s'enveloppait de sa solitude... La campagne n'est-elle pas pour tout homme une école de vertu et de liberté? »

Εἶχεν δὲ παραπέτασμα τὴν ἐρημίαν...
Ἆρ' ἐστὶν ἀρετῆς καὶ βίου διδάσκαλος
ἐλευθέρου τοῖς πᾶσιν ἀνθρώποις ἀγρός;

Bel et court éloge de la vie champêtre : *celeberrimus in comœdiis versus* (1)!

Notre Athénien malheureux a pour voisin un autre vieillard, père d'un fils et d'une fille, mari de l'opulente et noble Crobyla, et, comme ce personnage de Molière, *mari très-marri*. Laissons-lui le soin de nous faire connaître sa compagne. Elle vient de le contraindre à vendre une esclave jeune, jolie, entendue au service, qu'elle soupçonnait d'être sa rivale. Par un soin prudent, elle n'en conserve que de laides; et voici les doléances du bonhomme :

Επ' ἀμφότερα νῦν, κ. τ. λ. (2).

« L'épouse à la riche dot va maintenant dormir sur les deux oreilles. Belle et mémorable prouesse! Elle en est venue à ses fins : cette fille l'offusquait; elle l'a chassée, pour que tous les regards s'arrêtent sur le charmant visage de Crobyla. Eh! qui ne la connaît de reste, mon épouse, ma souveraine, et la face dont l'a douée la

---

(1) Apulée, *Apol.*, p. 330, Elm.
(2) Πλόκιον, 1.

nature? Un museau d'ânesse, entouré de guenons, dit le proverbe. Mais silence! oublions certaine première nuit, commencement de tous mes chagrins. Malédiction sur moi, de m'être enchaîné à cette Crobyla, avec ses seize talents! Une poupée haute d'une coudée! Est-il possible d'endurer ses superbes grognements? Non, par Jupiter Olympien, par Minerve, non jamais! Cette pauvre petite, qui servait plus vite que la parole, qu'on l'emmène donc; mais qui la remplacera? »

Il y a là quelque chose des regrets du vieux Chrysale :

> Vous êtes satisfaite, et la voilà partie!
> Mais je n'approuve point une telle sortie :
> C'est une fille propre aux choses qu'elle fait,
> Et vous me la chassez pour un maigre sujet.....
> Une pauvre servante au moins m'était restée, etc. (1).

Le mari mécontent ne s'épanche pas d'une manière moins comique en causant avec son nouveau voisin :

> Ἔχω δ' ἐπίκληρον Λάμιαν· κ. τ. λ. (2).

« J'ai pris pour femme un vampire avec une dot. Ne vous l'ai-je pas dit? Maison, terres, c'est elle qui gouverne tout. J'ai reçu tout cela en la recevant elle-même. Par Apollon! c'est le fléau des fléaux. Elle est fâcheuse à tout le monde comme à moi, et bien plus encore pour son fils, pour sa fille.

» — C'est un mal sans remède, je le sais de reste, » répond le vieillard pauvre, en soupirant et pensant peut-être à sa défunte moitié. Ces chagrins d'un homme favorisé de la fortune le réconcilient avec sa triste position : « Je croyais, lui dit-il, que les riches, exempts de

---

(1) *Femmes savantes*, acte II, sc. 7.
(2) Πλόκιον, 2.

soucis, ne passaient pas les nuits à gémir, à se retourner dans leur lit en poussant des *hélas!* et qu'ils dormaient un doux et paisible sommeil ; toutes les misères me semblaient réservées au pauvre. Maintenant je vous vois, vous qu'on appelle heureux, sujets aux mêmes peines que nous. Il y a donc étroite parenté entre la douleur et la vie! La douleur est dans une vie de délices; dans une vie de gloire elle nous suit; elle vieillit avec nous dans une vie indigente. »

Ὤιμην ἐγὼ τοὺς πλουσίους, κ. τ. λ. (1).

Cependant l'honnête serviteur, qui lui-même n'est pas dans le secret de la séduction et de ses suites, s'arrête devant la porte du logis, l'oreille frappée de cris aigus : ils sont poussés par la jeune fille en mal d'enfant (2). Tout l'amphithéâtre devait aussi les entendre, comme dans les *Adelphes*, l'*Andrienne* de Térence et aussi de Ménandre, et dans l'*Aulularia* de Plaute :

. . . . . Miseram me! differor doloribus.
Juno Lucina, fer opem! serva me, obsecro!

Spectateurs et spectatrices de certains drames modernes, pourquoi seriez-vous scandalisés? Souriez de pitié, criez à l'indécence : mais que voulez-vous? ces accents de la nature ne choquaient nullement le goût des Anciens (3).

---

(1) Κιθαριστής, 1. — Cf. Πλόκιον, 10.

(2) « Servus bonæ frugi...... gemitum et ploratum audit puellæ in puerperio enitentis : timet, etc. » (Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, liv. II, chap. 23.) — Cet auteur a consacré quelques pages intéressantes à la comparaison du *Plocium* de Ménandre avec celui de son imitateur latin Cæcilius, qu'il met beaucoup au-dessous du modèle.

(3) Γυνὴ χυεῖ δεχάμενος; (Πλόκιον, 3.)

Alors la crainte, la colère, le soupçon, la pitié, la douleur, s'emparent tour à tour du fidèle esclave. Tous ces divers mouvements de l'âme étaient rendus par le poëte grec avec une force et une vérité admirables (1). Le serviteur interroge, apprend tout, et s'écrie :

Ὦ τρὶς κακοδαίμων, κ. τ. λ. (2).

« O trois fois malheureux l'indigent qui se marie et devient père ! Qu'il est insensé ! Pas un ami pour le soutenir ! Qu'une mésaventure l'expose au mépris du monde, il ne peut couvrir sa honte avec de l'or. Sa misérable vie est ouverte à tous les regards, battue de tous les vents. Il fait l'épreuve de mille maux, et ne prend sa part d'aucun bien ! »

Comme les deux pères, les deux jeunes filles se sont liées d'amitié : gracieuses figures, comme cette Antiphile, si touchante, que Térence a dessinée d'après Ménandre. Le fils du riche est revenu de voyage : il a vu l'amie de sa sœur ; il en est épris, veut l'épouser, et demande le consentement paternel. Le père, assez débonnaire, fait doucement remarquer au jeune amoureux le peu de convenance de cette union ; il lui parle raison. « La raison, mon père ! l'Amour est sourd à sa voix ; il se soustrait à son empire : n'est-il pas enfant et dieu ? »

. . . . Φύσει γάρ ἐστ'Ἔρως
τοῦ νουθετοῦντος κωφόν · ἅμα δ'οὐ ῥᾴδιον
νεότητα νικᾶν ἐστι καὶ θεὸν λόγῳ (3).

---

(1) « Hi omnes motus.... mirabiliter acres et illustres, etc. » (Aulu-Gelle, *l. l.*)
(2) Πλόκιον, 4.
(3) Ἀνεψίοι, 1.

Le père est vaincu par ce beau raisonnement. Aussi bien, il n'y ferait pas, lui, tant de façons; et les Grecs, sur ce point, étaient moins délicats que nous. Celle qu'aime son fils a été trompée; mais elle est honnête et bonne : que faut-il de plus?

Γάμει δὲ μὴ τὴν προῖκα, τὴν γυναῖκα δέ (1).

« Epouse, non la dot, mais la personne » : telle est, par contraste, la maxime favorite du mari de Crobyla.

Καὶ τοῦτον ἡμᾶς τὸν τρόπον γαμεῖν ἔδει
ἅπαντας· κ. τ. λ. (2).

« Voilà comme nous devrions tous nous marier, dit-il encore à son fils. Par Jupiter Sauveur! quel avantage nous en retirerions! Ne pas s'enquérir de vétilles : qu'était le grand-père de ma future? quelle est son aïeule? tandis que, sur le caractère de l'épouse qui sera la compagne de toute notre vie, on n'examine, on ne regarde rien! On fait apporter la dot sur un comptoir, on procède par expert au contrôle de cet or qui ne restera pas cinq mois à la maison; et celle qui doit l'habiter toujours, nous la recevons les yeux fermés, au risque de recevoir une sotte, une emportée, une acariâtre, une bavarde! Moi, ajoute ce bonhomme, *plus babillard* lui-même *qu'une tourterelle* (3), quand il sera temps de marier ta sœur, je la promènerai par toute la ville : Messieurs les amateurs, parlez, considérez bien d'avance à quel péril vous vous exposez. Toute femme est fatalement un fardeau : heureux qui a su choisir le plus léger ! »

---

(1) Menandri *Sententiæ monost.*, 98.
(2) Ejusd. *Fabulæ incertæ*, 3.
(3) Τρυγόνος λαλίστερον. (Πλόκιον, 13.)

Ce père consent donc, mais à une condition : que son fils obtienne l'assentiment de sa mère ; c'est d'elle que dépend sa fortune.

C'était là le difficile. Le jeune homme n'ose parler à Crobyla. Un ami lui reproche cette faiblesse :

Ἐμβεβρόντησαι ; γελοῖον, κ. τ. λ. (1).

« Quoi ! te voilà pétrifié ! Quel ridicule ! amant d'une si aimable fille, tu gardes le silence ! tu verras tranquillement ton mariage manqué !

» — Que veux-tu? Je redoute la présence de ma mère. Impossible à moi de la regarder en face quand elle est fâchée. Oui, Clitophon, je surmonterais toute autre crainte plutôt que celle-là. »

Αἰσχύνομαι..., Κλειτοφῶν, κ. τ. λ. (2).

Enfin il rompt cette glace, il veut, comme notre Chrysale, *être homme à la barbe des gens*, et il a parlé. « — Y pensez-vous, mon fils? et son enfant ! — Je lui servirai de père. — Une fille sans dot ! — Vous êtes assez riche pour nous deux. D'ailleurs, ne nous targuons pas tant de cette opulence. Si elle vous était à jamais assurée, je vous dirais : N'en faites part à personne, restez-en seule maîtresse absolue. Mais, si tous ces biens sont la propriété de la Fortune, non la vôtre, ne craignez-vous pas qu'elle ne vous les enlève, et ne les transporte à une autre famille? Tant qu'elle vous laisse jouir de ses dons, usez-en, ma mère, pour le bonheur de votre fils ; faites

---

(1) Γεωργός, 6. — Au lieu de ποθουμένους, je lis, avec MM. G. Dindorf et Dübner, ποιουμένους.

(2) *Fabulæ incertæ*, 59.

même le plus d'heureux que vous pourrez : voilà ce qui ne meurt jamais. »

Περὶ χρημάτων λαλεῖς, ἀβεβαίου πράγματος·
. . . . .εὐπόρους ποιεῖν
οὓς ἂν δύνῃ πλείστους·. . . . . τοῦτο γὰρ
ἀθάνατόν ἐστι (1).

» — Je vous dis qu'il me faut apprendre de mon fils à vivre ! D'ailleurs, à qui ce jeune fou veut-il s'allier ? A des gens de rien ! Avez-vous donc oublié la noble origine que vous tenez de moi ?

Ἀπολεῖ με τὸ γένος. Μὴ λέγ', εἰ φιλεῖς ἐμέ,
μῆτερ, ἐφ' ἑκάστῳ τὸ γένος. Κ. τ. λ. (2).
Οὐδὲν γένους γένος γὰρ οἶμαι διαφέρειν·
ἀλλ', εἰ δικαίως ἐξετάσεις, καὶ γνήσιος
ὁ χρηστός ἐστιν, ὁ δὲ πονηρὸς καὶ νόθος (3).

» — Vous me faites mourir avec ma naissance ! Eh ! ma mère, si vous m'aimez, ne me citez plus à tout propos ma généalogie. Ceux qui n'ont aucune valeur par eux-mêmes recourent à leurs titres, à leur noble race, et comptent un à un leurs ancêtres ; mais c'est là tout... Entre une naissance et une autre, je ne vois nulle différence ; et, à le bien considérer, tout honnête homme est noble, tout vice est bâtardise. »

Notre jeune Athénien était devenu, vous le voyez, philosophe sans le savoir ; et Juvénal et Boileau, parlant

(1) Δύσκολος, 2.
(2) *Fabulæ incertæ*, 4.
(3) Κνιδία, 1.

de la noblesse, n'ont été que les échos successifs de Ménandre.

L'inflexible Crobyla, loin de se rendre, traite son mari d'extravagant, de prêter les mains à un pareil projet.

Cependant le dénoûment approche, au moment où nous nous en croyons le plus éloignés. Le jeune homme avait donné à sa sœur un *collier* dont il cachait l'origine. La sœur montre à son amie cette parure, et la jeune mère la reconnaît aussitôt. Ce collier lui a été enlevé, comme un gage et un souvenir, dans cette nuit funeste, par l'audacieux qui l'a abusée. Ce frère est donc son amant! Bientôt lui-même sait tout; et, comme la fougue de l'âge n'a pas étouffé en lui les bons sentiments, son amour s'en augmente. C'est une épouse, c'est son enfant qu'il réclame; il n'aspire qu'à effacer sa faute :

> Persuasit nox, amor, vinum, adolescentia;
> Humanum est.

Ce consentement, qu'il sollicitait par dévouement, par amour, il l'exige maintenant comme une réparation. Le sot et ridicule orgueil de la grande dame athénienne résiste encore. Mais, dit l'adroit valet, « la femme ne doit parler qu'en second : à l'homme l'empire suprême! »

> Τὰ δεύτερ' ἀεὶ τὴν γυναῖκα δεῖ λέγειν,
> τὴν δ' ἡγεμονίαν τῶν ὅλων τὸν ἄνδρ' ἔχειν (1).

Ou, pour parler comme Martine : *La poule ne doit point chanter devant le coq*. Puisque les tentatives du fils ont échoué, une autre manœuvre, δεύτερος πλοῦς (2), est

(1) Ὑποβολιμαῖος, 4.
(2) Πλόκιον, 12.

nécessaire. La ruse triomphera de cette résistance obstinée. Le vieillard pauvre, d'intelligence avec son ami, menace d'intenter procès, et de faire décider le mariage par sentence. Crobyla cède : les deux jeunes gens sont unis, les deux pères consolés ; et cette pièce, qui tenait du drame et de la comédie, se terminait par ces mots, mis dans la bouche de l'un des deux vieillards :

.... Οὐκ ἔστιν ἀγαθὸν τῷ βίῳ
φυόμενον ὥσπερ δένδρον ἐκ ῥίζης μιᾶς·
ἀλλ' ἐγγύς ἀγαθοῦ παραπέφυκε καὶ κακόν,
ἐκ τοῦ κακοῦ τ' ἤνεγκεν ἀγαθὸν ἡ φύσις (1).

« Il n'en est pas du bonheur dans cette vie comme d'un arbre sorti d'une seule racine. A côté d'un bien naît un mal, et la nature tire du mal le bien lui-même. »

Cette analyse de la comédie du *Collier*, en partie essayée avant nous (2), repose sur une hypothèse. Du moins a-t-elle l'avantage d'expliquer d'une manière probable le titre de cette pièce, demeuré longtemps un mystère ; elle en présente l'ensemble et l'intention principale avec quelques détails qui ne paraissent invraisemblables que dans nos mœurs ; si elle ne tient compte de la sévère unité de temps, c'est que Ménandre ne s'y est pas toujours scrupuleusement assujetti ; enfin, elle encadre tous les fragments, à chacun desquels pourtant nous n'affirmerions pas avoir assigné sa véritable place.

---

(1) Πλόκιον, 8.
(2) M. E. Arnould, *Menandræi Plocii argumentum ex diversis fragmentis restitutum* ; 1842.

THAÏS.

Dans cette comédie, l'un de ses meilleurs ouvrages, Ménandre, par de larges traits, esquissait en trois vers, heureusement conservés, le portrait de la *Coquette;* et la vive peinture de ses artifices était l'objet principal que se proposait le poëte, naguère pris au piége lui-même, et inspiré, cette fois, par la vengeance :

O dolitura mea multum virtute, Neæra (1)!

Célimène, qui semble parler la langue d'Aspasie, est, sur notre grande scène comique, la coquette dans tout son éclat, et, si je puis dire, dans toute son élévation. Il n'est pas sans intérêt de rechercher si, malgré la grande différence des temps, des lieux, du rang social, même du degré de moralité, ce type antique est reconnaissable chez les modernes. Sous chaque épithète dont l'auteur athénien a stigmatisé la courtisane, nous retrouverons peut-être la jeune dame de haut parage, qui, j'ai hâte de le dire, sait se faire aimer avec plus de délicatesse. Mais, en faisant un tel honneur au comique ancien, gardons-nous d'abuser du parallèle; et entendons Molière, alarmé d'un rapprochement plus érudit peut-être que fidèle, nous dire :

L'invention n'est point d'un vieux Ménandre,
Rien d'étranger on ne vous fait entendre (2).

---

(1) « Que de larmes te coûtera mon inflexible ressentiment, ô Néæra ! » (Horace, *épode* 15.)

(2) Jodelle, Prologue de la Comédie d'*Eugène*.

Ma Célimène n'est pas votre Thaïs : c'est Armande Béjart, c'est ma femme, qui jouait dans son propre caractère ; seulement, j'ai changé la position et agrandi les traits, en visant au général.

Sous toutes ces réserves, essayons la comparaison. Voici les vers de Ménandre : Ἄειδε τοιαύτην, disait le poëte à sa Muse dans le prologue, en débutant comme Homère,

> θρασεῖαν, ὡραίαν δὲ καὶ πιθανὴν ἅμα,
> ἀδικοῦσαν, ἀποκλείουσαν, αἰτοῦσαν πυκνά,
> μηδενὸς ἐρῶσαν, προςποιουμένην δ'ἀεί (1).

Vers que Grotius traduit en un latin un peu mignard et d'origine suspecte :

> Ferocem, sed pulchellam et illecebriloquam,
> Injustificam, clusiforem, poscinummiam,
> Et neminamantem, semper simulantem tamen.

Thaïs est donc hardie et tyrannique (θρασεῖαν). Ainsi, transportée sur la scène latine, elle ordonne à son amant de s'éloigner pendant deux jours, pour qu'elle puisse à loisir ourdir une intrigue (2). — Pour Célimène, elle *joint l'audace* à *l'artifice*. « Je le veux ! je le veux ! » dit l'impérieuse à Alceste ; et cette *lionne* de la haute société du XVIIe siècle *méprise le courroux* des amants qui ont enfin démasqué ses perfidies (3).

La brillante *hétaire*, dans sa jeune saison (ὡραίαν), a

---

(1) Fragment de Ménandre, cité par Plutarque, *De audiendis Poetis*. — Meinecke, t. IV, p. 131 ; Θαΐς, 1.

(2) Térence, l'*Eunuque*, acte I, sc. 2.

(3) *Misanthrope*, acte IV, sc. 3 ; acte II, sc. 4 ; acte V, sc. 7. — Λέαινα, Πάνθηρ, sobriquets de femmes galantes à Athènes.

tout l'éclat de la beauté. — *De grâces et d'attraits* Célimène *est pourvue*, et, avec une satisfaction délicieuse, elle a soin de répéter qu'elle n'a que vingt ans (1). Ni l'une ni l'autre « ne se rend sur la passion de plaire, et sur l'opinion qu'elle a de sa beauté (2). »

Rien n'est plus persuasif (πιθανήν), plus décevant, que le langage et la désinvolture de Thaïs. — Et Célimène !

En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer.

Avec quelle adresse elle change son rôle de coupable contre celui d'offensée ! et quel subtil coup de filet que ce reproche insidieusement caressant :

Non, vous ne m'aimez point comme il faut que l'on aime (3) !

Thaïs est perfide (ἀδικοῦσαν) : c'est son métier, son gagne-pain. Si la punition d'un seul de ses parjures tombait sur ses charmes, si elle ternissait l'émail d'une de ses dents, Ménandre la croirait encore. Mais à peine l'infidèle a-t-elle lié par un serment sa tête charmante, un nouveau lustre l'embellit, et elle s'avance, objet des vœux de toute la jeunesse d'Athènes (4). Que dis-je ! Vénus elle-même rit de ses trahisons. — Quant à Céli-

---

(1) *Misanthrope*, acte II, sc. 5 ; acte III, sc. 5 ; acte V, sc. 7.

(2) La Bruyère, *Des Femmes*, art. VII, édition de Walckenaer.

(3) *Misanthrope*, acte I, sc. 1 ; acte IV, sc. 3.

(4) Turba Menandreæ fuerat nec Thaidos olim
Tanta, in qua populus lusit Erichthonius.
(Properce, liv. II, *élég.* 6.)

. . . . Juvenumque prodis
Publica cura.
(Horace, liv. II, *ode* 8.)

Ἡ σοβαρὸν γελάσασα καθ'Ἑλλάδος, ἡ τὸν ἐραστῶν
ἑσμὸν ἐνὶ προθύροις Λαῒς ἔχουσα νέων, κ. τ. λ.
(*Anthol. Gr.*, VI, 1.)

mène, loin de nous la pensée de lui supposer le même calcul! Mais, avec des sentiments plus élevés, elle n'en trompe pas moins *toute la cohue de ses soupirants,* même *un homme de mérite et d'honneur,*

> Et qui *la* chérissoit avec idolâtrie.

Et, alors même, *sa grâce est la plus forte!* Bien que, des deux côtés, *l'injure parte d'un objet plein d'appas*, l'amant athénien trompé pouvait s'écrier comme Alceste, ou plutôt le jaloux Ménandre comme le jaloux Molière :

> O juste ciel! faut-il qu'on joigne à tant de grâces
> Les vices odieux des âmes les plus basses (1)!

Du reste, chez la courtisane ainsi que chez la jeune veuve, la perfidie, pour emprunter le langage de La Bruyère, « est un mensonge de toute la personne : c'est l'art de placer un mot ou une action qui donne le change, et quelquefois de mettre en œuvre des serments et des promesses, qui ne coûtent pas plus à faire qu'à violer (2). »

L'Athénienne et la Française sont exigeantes toutes deux. Mais que demande la première (αἰτοῦσαν πυκνά)? Brillantes parures, longues tuniques, marque distinctive des femmes de haut rang (3), pourpre de Tyr, chevaux de Thessalie, char, bijoux (4). Tel de nos jeunes fils de famille lui dirait volontiers : « Je vous connais, Thaïs :

---

(1) *Misanthrope*, acte II, sc. 1; acte V, sc. 6; acte I, sc. 1; acte IV, sc. 2.

(2) *Des Femmes*, art. XXV.

(3) « Quum etiam Thais Menandri tunicam demissam habeat ad talos. » (Varronis fragm. ap. Nonium, s. v. *demittere* et *tunica.*)

(4) Ménandre, Παιδίον, 3 et 4.

beauté au dédaigneux sourire, vous êtes, à la lyre près, une de ces hôtesses du quartier Bréda, moitié Sirènes, moitié Harpies. Plus élevée peut-être d'un degré, vous vous appeliez, du temps de mon bisaïeul, Ninon; de mon grand-père, Sophie Arnould. Plus qu'elles encore, vous taxez vos amours à haut prix (1). Votre maxime favorite est :

> Estimons nos amants selon le revenu :
> Qui donnera le plus, qu'il soit le mieux venu ;
> Laissons la mine à part, prenons garde à la somme (2).

Et, quand le militaire étranger, le marin de Smyrne, le riche marchand d'Ephèse, ont été plumés par vous, ils sont impitoyablement mis à la porte, plus gueux qu'un merle d'eau (3). »

Que demande, de son côté, Célimène, cette jeune femme altière, qui a lu, sans doute, les romans de Mademoiselle de Scudéry, sans y gâter son esprit si brillant et si vif? De tendres adulations, des hommages, un culte à la fois délicat et passionné. Ce qui domine dans l'une, c'est la rapacité et le goût effréné du plaisir; dans l'autre, la vanité, l'humeur médisante et légère.

Mais pourquoi vous plaindre de leurs exigences? De compte fait, vous ne vous êtes pas trop *mis en dépense*, qui que vous soyez, pour les satisfaire. Dans la maison de la courtisane grecque, dans celle qui est le rendez-

---

(1) Thais pretiosa (Properce, liv. IV, *élég.* 5). C'est la courtisane romaine de La Fontaine :

> Lui voyant faire ainsi la renchérie, etc.

(2) Regnier, *sat.* 13, *Macette.*

> Aurum spectato, non quæ manus adferat aurum.
> (Properce, *Ibid.*)

(3) Πτωχότερος κίγκλου (Θαΐς, 4. Meinecke, t. IV, p. 132).

vous des courtisans français, n'achève-t-on pas de se former aux belles manières, et de prendre le ton de la société raffinée? L'époque de Périclès eut aussi ses Thaïs, et vous accorderez que Clitandre et Acaste ont, avec le jeune Alcibiade, un certain air de famille.

Célimène est, aussi peu que Thaïs, capable d'aimer (μηδενὸς ἐρῶσαν) : voilà deux cœurs, plus ou moins nobles, mais également glacés.

L'auteur des *Caractères* dit de certaine coquette du temps de Célimène : « A juger de cette femme par sa beauté, sa jeunesse, sa fierté et ses dédains, il n'y a personne qui doute que ce ne soit un héros qui doive un jour la charmer; son choix est fait : c'est un petit monstre, qui manque d'esprit (1). » Thaïs, ou du moins son homonyme historique, avait meilleur goût. Maîtresse d'Alexandre, puis de Ptolémée, elle s'était attachée à la fortune du conquérant de l'Asie (2).

Nos deux insensibles jouent merveilleusement la tendresse (προσποιουμένην δ' ἀεὶ), l'une par avidité, l'autre par orgueil. *Le trop riant espoir que* toutes deux *présentent* à leurs amants, *attache autour d'elles leurs assiduités.* Toutefois, n'en déplaise à Oronte, je dirais avec plus d'assurance de Thaïs que de Célimène : Son cœur,

. . . . paré de beaux semblants d'amour,
A tout le genre humain se promet tour à tour.

Célimène ne descendrait-elle pas, au moins en ligne collatérale, de la *Térentilla* du vieux Nævius, imitateur de Ménandre?

---

(1) *Des Femmes*, art. XXVII.
(2) Plutarque, *Vie d'Alexandre*, chap. 38.

. . . . Quasi in choro pila
Ludens datatim dat se, et communem facit.
Tenet alium, alii adnictat, at alibi manus
Est occupata, et alii percellit pedem.
Alii dat osculum exspectandum de labris,
Alium invocat, cumque alio cantat, attamen
Alii dat digito litteras (1).

Enfin, ne serait-ce pas Ménandre qui, après avoir exhalé sa colère en reproches trop fondés, s'entend dire, d'un ton qui achève de le fasciner :

Vous ne méritez pas l'amour qu'on a pour vous (2)?

Voilà pour la ressemblance entre ces deux héroïnes de la coquetterie : la différence, avouons-le, n'est guère moindre. D'après l'organisation de la société athénienne, si éloignée de la nôtre, le poëte ne pouvait guère prendre l'image de la galanterie parmi les femmes de libre condition : c'est une courtisane qui posait devant l'artiste occupé à sculpter la statue de Vénus. Qu'il nous suffise donc de relever, entre Thaïs et Célimène, l'opposition qui résulte du mot ἀποκλείουσαν, appliqué à la première. Fière malgré son vil métier, la coquette athénienne ferme sa porte au nez des gens qui lui déplaisent, ou qui ne peuvent descendre chez elle en pluie d'or. Ces amoureux se morfondent, et soupirent vainement la plaintive élégie : « Rejeton de Cypris, abeille des Muses, nourrisson des Grâces, ô Thaïs! ouvre, si tu ne veux me voir expirer sur ton seuil inhumain (3)! » De là, quelle distance

(1) Nonius, *Origg.*, I, 25.
(2) *Misanthrope*, act. II, sc. 1; acte V, sc. 5; acte IV, sc. 3.
(3) Aristophane, *Assemblée des Femmes*, v. 970; Horace, liv. III, *ode* 10, etc.

à la coquette française, qui, incomparablement plus honnête, se garderait bien cependant de repousser un seul soupirant, et *trouve des raisons pour souffrir tout le monde* (1) !

Un mot encore sur la comédie de *Thaïs*. Le désir de se venger d'une perfide maîtresse par la satire en action de ses honteux manéges, a dû pousser le poëte grec à tracer un tableau presque licencieux par sa fidélité même. Toutefois, il paraît n'avoir pas perdu de vue la moralité qui naît d'un sujet si délicat; en effet, l'un des personnages de sa pièce disait, surtout pour l'imprudente jeunesse :

Φθείρουσιν ἤθη χρήσθ' ὁμιλίαι κακαί (2),

maxime qu'un Apôtre et plusieurs Pères de l'Eglise n'ont pas dédaigné d'emprunter à un faiseur de comédies (3), et dont Molière encore, sans le savoir, s'est fait l'écho :

Les sociétés déréglées
Des plus sages toujours corrompent les esprits (4).

L'ENNEMI DES FEMMES.

Ami d'Epicure, qui proscrivait le mariage, disciple du *misogyne* Euripide, Ménandre, trompé par ses maîtresses, prit une large part à ces vives satires contre la femme où

---

(1) *Misanthrope*, acte II, sc. 3.
(2) Θαΐς, 2.
(3) D. Paulus, *Epist.* I ad Corinth., c. XV, v. 33. — Hieron., *in Tit.*, I; *in Galat.*, IV. — Tertull., *ad Uxor.*, I, 8 :
Bonos corrumpunt mores congressus mali.
(4) *Ecole des Femmes*, acte III, sc. 2.

se complaisaient, avec une triste gaieté, la malice et la corruption des Grecs. Une seule fois, dans ce qui nous reste de ce poëte, le mari semble assez content de sa condition :

> Ἓν ἔστ' ἀληθὲς φίλτρον, εὐγνώμων τρόπος·
> τούτῳ καταχρατεῖν ἀνδρὸς εἴωθεν γυνή (1).

« Le seul véritable philtre, c'est une agréable humeur : avec cela, une femme subjugue son époux. »

Encore, ignorons-nous qui parlait de la sorte, et si nous entendons ici un conseil, ou l'expression d'une satisfaction personnelle.

En revanche, comme les maris peints par Ménandre s'en donnent au cœur joie sur les femmes, sur l'hymen! Je n'éprouve que l'embarras du choix, et de la nécessité, peut-être excusable, d'oublier un moment la courtoisie française. C'était à qui fulminerait le plus d'imprécations, à l'exemple de l'auteur d'*Hippolyte*, contre une institution dont les sociétés païennes n'avaient jamais connu la sainteté. En lisant tous ces sarcasmes du doux poëte qui n'en dénouait pas moins, comme nous, la plupart de ses comédies par un mariage (2), nous comprendrons son goût pour l'indépendance et de volages amours ; mais aussi nous ne mettrons pas tout sur son compte, incertains si le personnage qu'il fait ainsi parler est le sage de la pièce ; nous remarquerons enfin que, si le mariage semble plus souvent et plus cruellement raillé par la

---

(1) Ménandre, *Fabul. incert.*, 100.

(2) Plutarque, *Quæst. conviv.*, VII, 8. — Voyez aussi une des inscriptions citées dans les *Marmora Taurinensia*, pars I, p. 169.

nouvelle comédie grecque que par l'ancienne, ce n'était pas, comme le concluraient nos hardis réformateurs, progrès dans les idées, mais changement de direction de la satire comique, qui venait de passer de la place publique dans l'intérieur du ménage et au sein même de la famille.

Ecoutez maintenant ce court dialogue entre deux Athéniens :

. . . . Οὐ γαμεῖς, ἂν νοῦν ἔχῃς,
τοῦτον καταλιπὼν τὸν βίον· γεγάμηκα γὰρ
αὐτός· κ. τ. λ. (1).

« Vous ne vous marierez point, si vous êtes sensé; vous ne quitterez point votre train de vie. J'ai pris femme, moi : voilà précisément pourquoi je vous conseille de fuir l'hymen.

» — C'est chose décidée ; le dé en est jeté.

» — Eh bien ! faites. Puissiez-vous en réchapper ! C'est sur une véritable mer que vous allez vous lancer, non mer de Libye ou d'Egée. Là, sur trente nacelles, il n'en périt pas trois, tandis que tout épouseur fait naufrage. »

Voici, sous plusieurs variantes dans le goût grec, la plus énergique expression du κακὸν γυναῖκες de Susarion :

Διὰ τὰς γυναῖκας πάντα τὰ κακὰ γίνεται.

« De la femme naissent tous les maux. »

Ἰὸς πέφυκεν ἀσπίδος κακὴ γυνή (2).

« Méchante épouse, venin d'aspic. »

---

(1) Ἀρρηφόρος, 1.
(2) Ménandre, *Sentent. monostich.*, 134, 261.

Καὶ κλείεθ' ἡ θύρα μοχλοῖς· κ. τ. λ. (1).

« Fermez votre porte au verrou : vaine précaution ! jamais ouvrier fit-il une porte assez bien jointe pour qu'un chat et un galant n'y pussent passer ? »

Οὐκ ἔστιν οὔτε τεῖχος οὔτε χρήματα,
οὐδ' ἄλλο δυσφύλακτον οὐδὲν ὡς γυνή (2).

« Il n'est citadelle, ni trésor, ni rien, d'aussi difficile à garder qu'une femme. »

Voulez-vous quelque chose de plus fort ?

Γυναῖκα θάπτειν κρεῖσσόν ἐστιν ἢ γαμεῖν.

« L'enterrement d'une épouse est une plus belle fête que la noce. »

O Grec ! pour qui le beau est l'objet d'un culte, ferez-vous grâce à la femme, du moins en faveur de la beauté ? Pas même cela ; car vous dites encore :

Οὐδὲν γυναικὸς χεῖρον, οὐδὲ τῆς καλῆς (3).

« Rien de pire qu'une femme, fût-elle jolie. »

Si toutes ces imprécations de comédie devaient se prendre au sérieux, nous vous plaindrions ; nous vous dirions, avec un éloquent disciple de Platon : « Malheur au siècle où les femmes perdent leur ascendant, et où leurs jugements ne font plus rien aux hommes ! c'est le dernier degré de la dépravation (4). »

---

(1) Apollodore de Carystos, Διάβολος, 1. — Voy. Meinecke, t. IV, p. 444.

(2) Alexis, *Fabul. incert.*, 40. — Voy. le même, t. III, p. 521.

(3) Ménandre, *Sent. monost.*, 95, 413.

(4) J.-J. Rousseau, *Emile.* — Voyez le petit livre, spirituellement savant, que vient de publier M. Deschanel à Bruxelles, sous ce titre : *Le Mal qu'on a dit des Femmes.*

Philémon aussi nous donne à entendre, par un passage de ses *Anacalyptéries*, combien, à Athènes, les joies de l'hymen étaient de courte durée. Le titre de cette pièce désignait le troisième jour des noces, celui où la jeune mariée, déposant le voile nuptial (ἀνακαλυπτομένη), recevait les félicitations et les présents de sa famille. Figurez-vous le nouvel époux se dérobant furtivement à l'allégresse de cette fête, et, heureux d'être seul, disant avec un profond soupir :

Οἴμοι· τὸ λυπεῖσθαι γὰρ, κ. τ. λ. (1).

« Hélas!... voilà le mot que le chagrin arrache à l'homme affligé; et lorsque, s'attachant à ses pas, un importun lui crie, *vive la joie!* tout ce qu'il peut faire, c'est de l'envoyer à tous les diables. »

Cette comédie du *Nouveau marié*, imitée peut-être dans le *Jour des noces*, mime latin, semble s'être inspirée de la même intention qui a dicté à Th. Leclercq son proverbe, *Le plus beau jour de la vie.*

Mais revenons à Ménandre, et arrêtons-nous devant les curieux débris d'une comédie qui était un long écho de tout ce concert d'épigrammes : c'est le *Misogyne*, une de ses œuvres les plus estimées, peut-être à cause du choix même du sujet. *Le mari qui hait sa femme*, ou l'*Ennemi des femmes* en général : on peut hésiter entre ces deux interprétations du titre. *Pour son repos, pour celui de son épouse, un mari doit être indulgent :* telle en serait la moralité.

Simylos a pris sa femme en aversion; un ami sensé

---

(1) Philémon, Ἀνακαλυπτ. — Voy. Meinecke, t. IV, p. 5.

tâche de le réconcilier avec le mariage et avec sa moitié :

. . . . Πρὸς τὸ πρᾶγμ' ἔχω
κακῶς, κ. τ. λ. (1).

Simylos. — « Non, je ne puis supporter la chose.

L'Ami. — » Mais aussi tu la prends à gauche. C'est par le mauvais côté, par celui qui te chagrine, que tu envisages l'hymen; et tu laisses là ses avantages. Or, où trouveras-tu, Simylos, un bien où n'entre pas quelque alliage de mal? Femme dépensière est un lourd fardeau, et ne laisse pas vivre un époux à sa guise; mais elle lui donne les joies de la paternité. Est-on malade? elle soigne son mari avec un tendre zèle; malheureux, elle partage son infortune; mort, elle l'ensevelit pieusement. Songe à tout cela dans les ennuis de chaque jour. Ainsi le mariage, à tout prendre, te sera tolérable. Si, au contraire, tu fais l'éternelle énumération de ses peines, sans mettre en balance les douceurs qu'il promet, tes tourments ne prendront point de fin. »

« Dans combien de ménages n'y a-t-il pas de nombreux inconvénients! Prenez patience, et ils tourneront à bien », disait de même un personnage de Philémon :

Πόλλ' ἔστιν ἐν πολλαῖσιν οἰκίαις κακά,
ἅ, καλῶς ὅταν ἐνέγκῃς, ἀγαθὰ γενήσεται (2).

Simylos ne se rend pas. Nouveau mécontentement, nouveaux reproches, poussés jusqu'à l'invective, et peut-être à la face de madame :

---

(1) Ménandre, Μισογύνης, 1.
(2) Philémon, *Fabul. incert.*, 66.

Εἶτ' οὐ δικαίως προσπεπατταλευμένον
γράφουσι τὸν Προμηθέα πρὸς ταῖς πέτραις, κ. τ. λ. (1).

« N'a-t-on pas raison de peindre Prométhée cloué sur un rocher, et de lui consacrer une torche, pour tout symbole bienfaisant? Par un forfait abhorré de tous les Immortels, il créa la femme. Dieux vénérés, quelle funeste engeance! Et l'on se marie encore? on se marie? L'avenir du malheureux est livré dès lors aux secrètes embûches, à l'adultère souillant le lit conjugal, au poison, au plus hargneux des vices, la jalousie, cette incurable maladie des femmes. »

Ce tyran domestique regrette sans doute cet âge d'or de la Grèce, où le mari pouvait traîner sa femme au marché, une corde au cou, et la vendre (2). La sienne, nous venons de le voir, est jalouse : or, jalousie de femme, disait ailleurs Ménandre, embrase toute une maison.

Voilà le premier grief. Nous en avons déjà découvert un autre : d'après les paroles de l'officieux ami, madame aime le luxe. De là, les querelles de l'époux, homme simple et rustique, au sujet des prodigalités en parfums et en objets de toilette :

« Quoi! dépenser dix drachmes pour un petit pot d'essence! faire dorer des étagères pour ses sandales (3)! »

---

(1) Ménandre, *Fabul. incert.*, 6. — Il semble que le *Misogyne* peut, à bon droit, revendiquer cette tirade.

(2) Aristote, *Politique*, liv. II, chap. 5.

(3) Μισογύνης, 2, 3. — Voy. les citations de Meinecke, qui se trompe (t. IV, p. 165) en attribuant à Simylos ces mots du premier fragment : γυνὴ πολυτελής ἐστ' ὀχληρόν.

« C'est trop pommadé, dit aussi Gorgibus impatienté... Ces pendardes-là, avec leur pommade, ont, je pense, envie de me ruiner... Il est bien nécessaire, vraiment, de faire tant de dépense pour vous graisser le museau (1) ! »

Troisième grief : l'Athénienne est superstitieuse ; et, qui pis est, ses folles et indécentes pratiques coûtent fort cher :

. . . . Ἐπιτρίβουσιν ἡμᾶς οἱ θεοί
μάλιστα τοὺς γήμαντας· κ. τ. λ. (2).

« Les dieux nous ruinent, nous autres, pauvres maris ; nous avons toujours quelque fête à célébrer : c'est indispensable.... Cinq sacrifices par jour ! Sept esclaves rangées en cercle, jouant des cymbales ! et d'autres encore, poussant de saints hurlements !... Vous passez, madame, les bornes prescrites à une épouse. La porte de la cour est, pour une femme modeste, une barrière infranchissable. Mais courir par les rues, poursuivre, en aboyant, les passants, c'est le fait d'une chienne ! »

Platon le Comique avait déjà reproché à ses concitoyens le pieux abus du trop grand nombre de fêtes (3). Au temps de Ménandre, rien n'était changé ; et, dans les premiers mots que nous venons de citer, on croit entendre le Savetier de La Fontaine :

Le mal est que dans l'an se rencontrent des jours
Qu'il faut chômer : on nous ruine en fêtes.

La fureur de Simylos a enfin éclaté en actes de

---

(1) *Précieuses ridicules*, sc. 3, 4, 5.
(2) Μισογύνης, 4, 5. Ἱέρεια, 2.
(3) Voy. les fragments de sa comédie des *Fêtes* (Ἑορταί).

brutalité contre sa femme. C'est ce que fait comprendre le serment qu'elle prononçait dans une scène où elle venait d'être traitée à peu près comme Martine l'est par Sganarelle :

. . . . Ὄμνυμί σοι τὸν ἥλιον,
ἦ μὴν ἀποίσειν σοι γραφὴν κακώσεως (1).

« J'en jure par le soleil : je vais t'intenter un procès pour tant d'injures. »

Un scandaleux procès dans une comédie ! une action en divorce, ou, tout au moins, en séparation de corps ! Des spectateurs athéniens y devaient prendre un plaisir extrême. Le vieux Cratinus avait déjà fait fulminer la même menace contre lui-même, par dame Comédie, son épouse allégorique (2). Notez encore qu'en parlant ainsi, la femme irritée montrait le véritable soleil, inondant de lumière la scène et les spectateurs ; bien différente de Phèdre, réduite, chez nous, à diriger son geste vers un lustre enfumé, lorsqu'elle dit :

Soleil ! je viens te voir pour la dernière fois (3).

Le serment de la femme de Simylos n'a pas été prononcé en vain :

. . . . Ἕλκει δὲ γραμματείδιον
ἐκεῖσε δίθυρον καὶ παράστασις, μία
δραχμή (4).

« Un ordre de comparaître et de consigner une

---

(1) Μισογύνης, 6.
(2) Schol. Aristoph., ad *Equit.*, v. 399.
(3) W. Schlegel et M. Saint-Marc Girardin, dans leurs *Cours de Littérature dramatique*, appliquent la même remarque à la tragédie grecque, le second surtout (t. I, p. 29, 4ᵉ édit.) avec une piquante vivacité.
(4) Μισογύνης, 7. — Au lieu de ἐκεῖσε, je proposerais de lire ἐκεῖ σέ.

drachme t'amène ici », dit un personnage, peut-être la plaignante elle-même. Une drachme ! c'est bien peu. D'après ce qui précède, je soupçonne fort d'avarice l'époux violent ; et cette légère consignation pouvait bien lui peser. Aussi, voyez avec quel serrement de cœur il énumère, dans une autre situation, aussi fugitive pour nous que les précédentes, toutes les pièces de l'équipement dont il faut pourvoir son fils, entré nouvellement dans la milice des *Ephèbes* :

. . . . Χλαμύδα, καυσίαν,
λόγχην, ἀορτήν, ἱμάτια (1).

« Chlamyde, chapeau à larges bords, lance, baudrier, manteau ! »

Deux autres fragments sont pour nous lettre close. On y lit un tendre bonjour donné à une Glycérion, qui le rend, et qu'on revoit après une longue absence ; puis, une exhortation à ne pas s'inquiéter des moyens de vivre (2). Si cette Glycérion est la maîtresse du jeune soldat, sa présence et la molle insouciance qu'elle veut peut-être inspirer à un amant prodigue achèveront de nous expliquer le sobriquet de *Misogyne*, donné au père de ce dernier.

Furieux, désespéré, condamné à une amende, Simylos pouvait terminer la pièce à peu près comme notre *Misanthrope*,

Et chercher sur la terre un endroit écarté
Où de *haïr sa femme* on *eût* la liberté.

---

(1) *Id.*, 11 (corr. 10).
(2) *Id.*, 9, 10 (corr. 8, 9).

L'APPARITION.

J'arrive à l'analyse sommaire de l'un des drames de Ménandre qui paraît avoir été le plus goûté à Rome. Il est intitulé : l'*Apparition* (Φάσμα) ; et il sent l'anecdote, bien que le poëte y semble donner libre carrière à son imagination. Donat sera mon guide : il s'exprime ainsi, en commentant le Prologue de l'*Eunuque* de Térence :

« L'*Apparition* est le titre d'une comédie de Ménandre. La belle-mère d'un jeune homme avait eu une fille d'un proche voisin. Elle la faisait élever chez ce voisin dans le plus profond secret, et elle la voyait tous les jours sans témoins. Le mur mitoyen avait été percé par ses soins ; et elle faisait passer pour un mystérieux oratoire ce lieu, commun aux deux maisons et orné de guirlandes. Elle s'y rendait sous un pieux prétexte, et y faisait venir sa fille. Mais le jeune Athénien a tout vu, tout observé. A l'aspect inattendu de cette vierge d'une exquise beauté, il fut d'abord saisi d'une religieuse émotion ; il crut qu'une divinité lui apparaissait : de là, le titre du drame. Peu à peu le mystère s'éclaircit complétement ; et il devient si épris des charmes de la jeune mortelle, qu'on ne trouve d'autre remède à sa passion que de l'unir à celle qu'il aime. Ce dénoûment met à l'aise la mère et la fille, qui désormais pourront se voir sans contrainte ; le père consent, l'amant est au comble de ses vœux, et la comédie se termine par la célébration de la noce (1). »

Mais ce mariage de théâtre ne se bornait pas, comme sur notre scène, à mettre l'une dans l'autre les mains

---

(1) Donat, sur le v. 9 du Prologue de l'*Eunuque* de Térence.

des deux amants, et à saluer le public. Des spectateurs athéniens n'auraient pas trouvé là leur compte; ils se seraient plaints au poëte d'être si brusquement quittés. Enfoncés, comme ils étaient encore, dans la vie des sens, il leur fallait, de plus, le friand appareil d'un festin de noces, où le chef de cuisine jouait d'ordinaire un rôle important. Remarquez enfin une particularité qui, chez nous, aurait assez mauvaise grâce : l'union conjugale était quelquefois imposée, pour rompre des liaisons coupables, par un père prudent, qui semblait dire à son fils libertin :

Mortifiez vos sens avec ce mariage.

L'AMANT HAÏ.

Quel attrait, pour la curiosité moderne, que le titre de cette comédie : Μισούμενος, l'*Amant haï* ! Deux données précieuses, que m'offrent Arrien et Libanius (1), les corrections du savant Meinecke, et, à tout risque, mes propres conjectures, me viendront en aide dans ces dernières fouilles, au fond desquelles puisse Mercure, dieu des heureuses trouvailles, ne pas me laisser enseveli !

Le héros du drame s'appelle *Thrasonidès* (l'*Intrépide*). Arrêtons-nous un peu devant ce personnage.

Le relâchement du patriotisme, des mœurs plus molles, des troubles plus fréquents, avaient réduit beaucoup d'Etats grecs, même avant l'époque d'Alexandre, à l'humiliante nécessité de soudoyer des troupes étrangères, ramas d'aventuriers de tout pays, surtout de

---

(1) Arrien, *Dissert. Epict.*, III, 26 (IV, 1, 19), p. 533, Schweigh.— Libanius, *Orat.* XXXI, p. 701.

Sicyone, de la Thessalie, de la Thrace et de l'Asie-Mineure. Ces *condottieri* de l'antiquité, sans patrie, sans famille, allaient offrant leur épée au premier usurpateur qui en voulait faire l'instrument de son ambition, à la première république qui, par cet appui dont Miltiade se fût indigné, espérait maintenir, sans fatigues, une indépendance précaire. Mais c'est surtout depuis que les Athéniens, subissant le joug de Philippe et de son fils, ne livraient plus de batailles, qu'ils aimaient à en parler sur la place publique. Aussi paisibles alors devant la lance d'un Macédonien que, de nos jours, devant une baïonnette française, ils se pressaient autour d'un conteur de belliqueuses merveilles, à la fois héros et historien. Ainsi, dans un coin du Céramique ou du Pirée, non loin de la tombe de Thémistocle, naissait, du bavardage des oisifs et de l'observation silencieuse du poëte comique, la race bâtarde de ces *Thrasons*, *Thrasyléons*, *Pyrgopolinices*, qui assommaient un éléphant d'un léger revers de main, et se reposaient de leurs fatigues en vidant d'un trait, comme Hercule ou Alexandre, une immense coupe d'or (1). La ridicule jactance de tous ces braves à gages était devenue proverbiale; et, peu à peu, de leurs forfanteries, enflées par le goût des expéditions lointaines et par les brillantes conquêtes d'Asie, s'était formé chez les Athéniens, amoureux de l'idéal bouffon comme de l'idéal noble, le type du Στρατιώτης ἀλαζών, père du grotesque *Miles gloriosus*, à la crinière frisée; aïeul assez reconnaissable de nos *Capitans*, de nos *Bramarbas*, de nos *Matamores*, ces pourfendeurs

(1) Plaute, *Miles gloriosus*, acte I, sc. 1. — Ménandre, Κόλαξ, 1.

de géants, ces tranche-montagnes (1). Le militaire fanfaron a fait dans l'opulente Asie un riche butin, qu'il dissipe follement avec ces aimables filles de Corinthe qui peuplent Athènes, et dont la tendresse est vénale comme sa vaillance. Ce demi-barbare se croit homme d'esprit; et un parasite, un esclave, le mène par le nez. Ménandre avait déjà mis ce caractère sur la scène dans son *Faux-Hercule* (Ψευδηρακλῆς) et dans son *Cœur-de-Lion* (Θρασυλέων). Un vers, presque unique débris de cette dernière pièce, représente ce vantard comme un paresseux, faisant hautement profession de vivre aux dépens d'autrui (2). Dans une autre de ses comédies, Thrasonidès est riche : c'est lui qui tient table ; il parle de la blessure qu'il a reçue sur l'échelle en montant à l'assaut (ἐπὶ κλίμακα πρὸς τεῖχος ἀναβαίνων) ; comme le marquis de Mascarille, il montrerait volontiers à ses convives *une furieuse plaie ;* et, dans son entrain, il leur chante, d'une voix de Stentor, la chanson par laquelle ses pareils narguent les pauvres laboureurs :

« Javeline, épée, beau bouclier, rempart du corps, voilà ma richesse !

« Avec cela, je laboure ; avec cela, je moissonne, je foule le doux fruit de la vigne ; avec cela, je me fais appeler maître par l'esclave.

« Malheur à quiconque n'ose manier javeline, épée, beau bouclier, rempart du corps !

« Il tombe à mes genoux, m'adore comme souverain, me proclame grand roi (3) ! »

Cependant quelqu'un de ces écornifleurs, auditeurs

---

(1) Voy. Boettiger, *Opuscula;* Dresde, 1837, p. 266 et suiv.
(2) Meinecke, *Fragm. Comic. græc.*, t. IV, p. 139, IV.
(3) Chanson de Soldat, d'Hybrias de Crète. (Athénée, l. XV, c. 50.)

complaisants dont il s'entoure, au lieu de faire chorus, se soulage de son adulation forcée par cet *aparté* :

Il m'égorge, le malheureux,
Avec sa prouesse guerrière.
O fanfaron malencontreux!
Je sèche en faisant bonne chère (1).

Thrasonidès est donc habituellement une des variétés du parasite; et ce n'est ni la moins amusante, ni la moins originale. Quel autre était mieux en fonds que ce hâbleur pour payer son écot en merveilleux récits? Qui affecterait une pose plus martiale, déploierait une voix plus retentissante? Qui ferait plus d'honneur à un festin de Centaures, à une orgie de Thraces, que ce rival d'Hercule, type comique du héros glouton? Sur quel champion plus intrépide l'amphitryon s'appuierait-il au besoin? Entendez-vous d'ici les rires bruyants, les applaudissements frénétiques de la foule (2), dès que ce bravache, qui lui est si cher, vient se carrer sur la scène, et faire étinceler le dragon d'or peint sur sa cuirasse?

Ecoutez-le : il est l'idole de toutes les femmes. Un impudent flatteur, ou plutôt un persifleur adroit, lui fait la revue de ses maîtresses, Chrysis, Coroné, Anticyra, fraîche comme un printemps (3). « Voyez-vous Lydie? à peine vous a-t-elle aperçu, qu'elle a entr'ouvert discrètement sa fenêtre (4). » Il est une femme pourtant dont ce héros n'a pu toucher le cœur (et nous voici de plain-pied dans la comédie que nous étudions). A ses protestations passionnées d'un amour qu'enflamme

(1) Plutarque, *De sui Laude*, fin; trad. de Ricard.
(2) Ὀλολυγμοὺς καὶ κροτοθορύβους. Plutarque, *Non suave vivi sec. Epicur.*
(3) Ménandre, Κόλαξ, 4.
(4) Le même, Θρασυλέων, 5.

la résistance, celle-ci ne répond que par la haine et le mépris. Elle est jeune, belle, peut-être de noble lignée; et, ce qui rend la situation de Thrasonidès plus cruelle, celle qu'il aime, la seule qu'il ait véritablement aimée, et dont il n'éprouve que d'outrageants rebuts, c'est son esclave! Le hasard de la guerre lui a jeté cette belle proie dans le pillage d'une ville d'Asie, conquise par sa valeur. C'est l'Eriphile de cet autre Achille, mais une Eriphile insensible. Or, quelle était, dans la pensée du poëte, la cause d'une aversion si profonde? Dans Thrasonidès, la jeune captive ne haïssait-elle que le vainqueur son maître, l'oppresseur de sa famille, de sa patrie? Non : c'est encore le vantard qu'elle détestait; les éternelles fanfaronnades de ce rodomont sentimental auraient même suffi pour le lui rendre odieux. La bravoure qu'on veut avoir compromet celle qu'on a. D'ailleurs, par un faux calcul de vanité, cette bravoure se faisait quelquefois plus terrible, plus cruelle qu'elle n'avait été réellement. J'imagine notre héros, dans ses pompeux étalages d'aventures, agitant son panache sous un masque assez hideux pour que le chef de la garnison macédonienne ne s'avisât pas de s'y reconnaître (1); chargeant ses exploits, pour se rendre plus aimable, de quelque atrocité bien révoltante; et ce maladroit hâbleur poussant sa maîtresse indignée à lui répondre, comme Hymnis à Léontichos : « Fi donc! tout ce que vous racontez là est exécrable; je ne puis vous envisager sans frémir (2)! » Dans cette situation, qu'égayait sans doute le comique des détails, il y avait plus que le mérite

(1) Platonius, *Des divers Ages de la Comédie.*
(2) Lucien, *Dial. meretr.*, XIII.

vulgaire de la charge : nous y entrevoyons un habile contraste entre la grossièreté et la délicatesse, et une finesse d'observation qui fait honneur à l'esprit pénétrant de Ménandre.

Le nom d'un troisième personnage de cette pièce nous est parvenu : c'est *Géta*, esclave et confident de Thrasonidès, autre prix de ses victoires. Singulièrement poltron, ce Gilles athénien n'ose sortir dans les ténèbres (1); et sa couardise, rapprochée du courage, réel au fond, de son maître, devait produire cette opposition tranchée qui est un puissant ressort de comique.

Ecoutons maintenant le matamore grec; le sens de ses trop rares paroles nous sera révélé par son caractère et sa passion : Elle me dédaigne, disait-il douloureusement, « moi, le compagnon de Callas, d'Agallias, de Ménœtas! moi qui, depuis encore, ai combattu aux côtés de Perdiccas, et, par Jupiter! pendant trois ans avec Cinésias! »

Καὶ γὰρ μετὰ Κάλλα γέγονα καὶ μετ' Ἀγαλλία,
καὶ μετὰ Μενοίτα, καὶ μετὰ Περδίκκα πάλιν,
καὶ, νή γε μὰ Δία, τρίτον ἔτος μετὰ Κινησία (2).

Vous entendez, dans ces trois longs vers, le retour de la même désinence sonore comme un écho de forfanterie. Et quels illustres chefs cite ce fanfaron!

. . . . Ἐκ Κύπρου λαμπρῶς πάνυ
πράττων· ἐκεῖ γὰρ ὑπό τιν' ἦν τῶν βασιλέων (3).

---

(1) Νυκτός, ὅτε Γέτας οὐ τολμᾷ ἐξελθεῖν... (Arrien, *l. l.*)
(2) Μισούμενος, 1. — Cf. Meinecke, *Comic. anonym. Fragm.*, 330.
(3) *Id.*, 2.

« C'est en Chypre surtout que j'ai fait brillante figure : là, j'étais le lieutenant d'un roi. »

Ménandre se serait-il souvenu ici de Théophraste, son maître? Selon ce peintre de mœurs, « le fanfaron dit hardiment qu'il a fait la guerre sous Alexandre, et qu'il était, ma foi! au mieux avec ce prince; il compte les vases incrustés de pierreries qu'il a rapportés de ses campagnes (1). » Et Plaute aurait-il, à son tour, puisé à cette double source? Son *Miles gloriosus* se vante fort d'avoir été sollicité avec instance d'un service par le roi Séleucus (2).

La nuit est venue : agité, hors de lui, l'amoureux Thrasonidès cherche en vain le repos. Il est sorti de sa maison; près de lui est le fidèle Géta, regrettant, comme Sosie, sa couchette : ὦ φιλτάτη κλίνη (3)!

« Quoi! une enfant me tient asservi! je suis l'esclave d'une vile esclave, moi qui fus toujours la terreur des ennemis!

Παιδισκάριόν με καταδεδούλωκ' εὐτελές,
ὃν οὐδὲ εἷς τῶν πολεμίων οὐπώποτε (4).

» Pourquoi, ô Thrasonidès! te dire encore libre? A quoi bon citer tes glorieuses campagnes?

Τί οὖν ἔτι σαυτὸν ἐλεύθερον λέγεις; τί δὲ προφέρεις σου τὰς στρατηγίας (5);

---

(1) *Caractères*, chap. 23.
(2) *Mil. glor.*, acte I, sc. 1, v. 75.
(3) *Comic. anonym. Fragm.*, 293.
(4) Μισούμενος, 3.
(5) Arrien, *l. l.*

» Je l'ai là, chez moi ; je puis agir en maître ; je le veux, et n'en fais rien ! »

> Παρ' ἐμοὶ γάρ ἐστιν ἔνδον · ἔξεστιν δέ μοι,
> καὶ βούλομαι τοῦτ', οὐ ποιῶ δέ (1).

A ces doléances passionnées, où la délicatesse du sentiment perce au milieu du feu des désirs, succède un sombre silence. Le timide Géta se permet alors une réflexion à demi-voix :

> . . . . Ὦ δυςτυχής,
> τί οὐ καθεύδεις ; σὺ μ' ἀποκναίεις περιπατῶν (2).

« Malheureux maître ! que ne te livres-tu au sommeil ? Tu m'assassines avec tes promenades nocturnes. »

Scapin en dirait autant des courses de Léandre dans les ténèbres ; mais Scapin fait mieux, il trouve, pour y mettre fin, l'ingénieux expédient que vous savez (3). Puis Géta se hasarde à élever un peu le ton :

> . . . . . Εἴςελθε κἂν νῦν, ὦ μακάριε (4) !

« Rentrez maintenant, seigneur, rentrez. »

Tout entier à son amoureux délire, Thrasonidès ne l'écoute point. Marchant à grands pas, tandis que Géta le regarde d'un air effaré : « Je la hais et je l'aime ! — Maître, comment cela se peut-il ? — Eh ! le sais-je ? mais je le sens, et c'est là mon supplice. » Et, après une

---

(1) Μισούμενος, 5.
(2) *Id.*, 10.
(3) *Fourberies de Scapin*, acte II, sc. 5.
(4) Μισούμενος, 11.

pause : « Une épée, s'écrie-t-il, une épée (1) ! » Le serviteur obéit en tremblant, ou feint d'obéir. Il entre au logis, puis reparaît, sans apporter l'arme terrible : il ne l'a pas trouvée. « Quoi ! mes glaives, mes cimeterres ont disparu ! » Ἀφανεῖς γεγόνασιν αἱ σπάθαι (2) ; Et voilà notre héros aussi furieux qu'Hercule à qui on aurait dérobé sa massue ; il éclate en menaces contre Géta, dont la peur devait redoubler l'hilarité des spectateurs.

Cependant le courage, la fierté semblent renaître un moment du dépit même du guerrier : Vivons ; aussi bien, « on peut haïr Thrasonidès ; mais, par Jupiter ! l'a-t-on tué? oh ! non. »

. . . . Ὦ πάτερ,
μισοῦσι μὲν Θράσων', ἀπεκτάγκασι δ' οὔ (3).

Pour fléchir la cruelle, il envoie Géta lui porter des présents. Devant sa captive, il se lamente, pleure, la conjure : lamentations échappées d'une poitrine bardée de fer, larmes inondant un visage brûlé par le soleil des champs de bataille ! Mais, dès qu'il en a obtenu un regard un peu plus favorable, son ridicule orgueil, un instant comprimé, se relève plus hautain que jamais (4). Le pathétique bouffon peut-il aller plus loin ?

Géta, dans une autre scène, s'apitoyait sur cet amoureux insensé : « Dieu de la lumière ! quel homme plus misérable as-tu jamais vu? quel amant plus infortuné ? »

---

(1) Εἶτα ξίφος αἰτεῖ, κ. τ. λ. (Arrien, *l. l.*)
(2) Μισούμενος, 4.
(3) *Id.*, 13.
(4) Καὶ δῶρα τῇ μισούσῃ πέμπει, κ. τ. λ. (Arrien, *l. l.*)

Ἄπολλον, ἀνθρώπων τίν' ἀθλιώτερον
ἑόρακας; ἆρ' ἐρῶντα δυςποτμώτερον (1);

Il cherchait aussi à réveiller l'espérance dans ce cœur malade : sa captive ne sera pas toujours inflexible; mais, ô mon maître! faites un peu moins devant elle l'étalage de vos fabuleuses prouesses. — « Ah! si j'entrevoyais seulement le bonheur, répondait celui-ci, je reprendrais mes esprits; car maintenant...... Mais où trouver des dieux assez équitables, ô Géta!.... »

Εἰ γὰρ ἐπίδοιμι τοῦτο, καὶ ψυχὴν πάλιν
λάβοιμ' ἐγώ· νυνὶ γάρ... Ἀλλὰ ποῦ θεούς
οὕτω δικαίους ἔστιν εὑρεῖν, ὦ Γέτα (2);

Puis, pour s'expliquer à lui-même la froideur de son valet : « Dis-moi, Géta, as-tu jamais aimé? »

. . . . . Οὐπώποτ' ἠράσθης, Γέτα (3);

Pas si sot! répondrait Scapin. L'esclave grec, qui ne dédaigne pas *la partie animale,*

Dont l'appétit grossier aux bêtes nous ravale,

répond plus crûment (pardon si je répète ses paroles) : « Moi, aimer! ai-je donc la panse assez remplie? » Οὐ γὰρ ἐνεπλήσθην (4). On connaît l'adage, *Sine Cerere et Libero friget Venus,* dont l'équivalent grec était un peu moins délicat (5). La bonne chère, on le voit, ferait, sur la

---

(1) Μισούμενος, 6.
(2) *Id.*, 7 (6, Dübner). — Le texte de ce fragment m'a paru demander une légère amélioration.
(3) *Id.*, 8.
(4) *Id.*, ibid.
(5) Ἔρωτα παύει λιμὸς ἢ χαλκοῦ σπάνις. (Ménandre, *Sententiæ*

tendresse de ce pauvre diable, le même effet que sur la mémoire de l'écuyer *Brise-miche*, chez Plaute (1).

Oui, Géta, je me corrigerai : privé, par effort d'amour, du plaisir légitime de rappeler mes hauts faits, je veux bien ne plus être un héros, je ne serai que son amant. — La belle, à ces promesses, devient, encore une fois, moins farouche. Elle consent à se montrer (2); mais bientôt de nouvelles bouffées de la fatuité de son maître soulèvent toutes ses répugnances. La violence qu'elle se fait de son côté est aussi impuissante, aussi peu durable; et, sans doute, vous le lui pardonnez. Son invincible dégoût a, d'ailleurs, encore une autre cause : le soudard s'enivre quelquefois; les fumées de son vin de Chypre le rendent plus redoutable, et, par compensation, plus indiscret : « Vous dissimulez, lui dit-elle, vous voulez me cacher vos vrais sentiments : mais bientôt, après boire, vous allez vous trahir. »

> Ἀπαμφιεῖ γὰρ τὸ κατάπλαστον τοῦτό σου
> καὶ λανθάνειν βουλόμενον ἡ μέθη ποτέ (3).

Il paraît que la jeune fille dissimule aussi, et tente de s'échapper de chez son odieux amant. Celui-ci en serait informé : hypothèse qui donne du sens à cet *aparté*, digne de Sganarelle :

---

monost., 156.) « Ventre et bourse vides sont remède d'amour. » Cf. Meinecke, t. IV, p. 171. — Un poëte de nos jours a dit :

> ...... L'amour, ô l'étrange nature!
> Vit d'inanition, et meurt de nourriture.

Les Anciens ne connaissaient pas ces raffinements.

(1) *Miles glor.*, acte I, sc. 1, v. 49.

(2) « Puellam tandem repetitis militis obtestationibus hoc dedisse, ut foras prodiret, et mitiorem animum ostenderet, etc. » (Meinecke, sur le 9e fragment.)

(3) Μισούμενος, 9.

. . . . Λακωνικὴ
κλεὶς ἐστιν, ὡς ἔοικέ, μοι περιοιστέα (1).

« Il faut, je le vois, que je porte partout avec moi une bonne clef lacédémonienne. » Ce brutal était loin de se douter

Que les soins défiants, les verrous et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes ni des filles (2).

Ici, je voudrais pouvoir adapter sans incohérence au rôle de la Captive ces paroles vives et sensées que Ménandre mettait ailleurs dans la bouche d'une femme mariée :

. . . . Οὔποτ' ἄνδρα χρὴ σοφὸν
λίαν φυλάσσειν ἄλοχον, κ. τ. λ. (3).

« Qu'un mari, s'il est prudent, n'emprisonne point son épouse dans un coin du logis. Nos yeux aiment à se promener sur les plaisirs du dehors. Que la femme prenne part au mouvement de la société ; qu'elle voie tout, se montre partout : sa curiosité satisfaite l'éloignera de mal faire. L'homme lui-même n'est-il pas affriandé par tout ce qu'on lui cache ? L'époux qui tient sa femme sous les verrous, sous les scellés, pense être bien sage : vaine besogne ! précaution impuissante ! Celle de nous qui s'est mis en tête de prendre sa volée s'échappe plus agile que la flèche ou l'oiseau ; elle tromperait même les cent yeux d'Argus. Ainsi, à tant de misères se joint un grand ridicule : le mari reste sot, et la femme est perdue. »

Songez aux mœurs grecques, et vous reconnaîtrez là le hardi langage d'un réformateur. Dans notre France,

(1) Μισούμενος, 12. — Cf. Euripide, *Androm.*, v. 943.
(2) *Ecole des Maris*, acte I, sc. 2.
(3) *Fabul. incert. fragm.*, 1.

quand la Lisette de Molière censurait du même ton les époux soupçonneux (1), son langage n'était que l'écho des idées reçues et du bon sens public.

Revenons à notre comédie. C'est sans doute une grande perte que la disparition du rôle de la Captive, dont il ne reste que deux vers, et de celui du jeune homme qui finissait par l'enlever à Thrasonidès, de l'*amant aimé* et digne de l'être, dont il ne s'est pas conservé un seul mot. D'après la constitution ordinaire de la nouvelle comédie, il est probable qu'une reconnaissance de parents aidait à affranchir la noble fille d'un joug où le ridicule le disputait à l'odieux, et que l'*amant* si cordialement *haï*, toujours amoureux, mais toujours incorrigible, en était pour ses frais de cadeaux, de soupirs et de folles vanteries.

Tout incomplet, tout brisé que soit inévitablement cet essai d'une recomposition que les fragments conservés ne permettent pas de développer davantage, il semble que l'on pourrait, encore aujourd'hui, saisir l'intention morale du poëte.

> Quelle chose par là nous peut être enseignée?
> J'en vois trois,

dont l'une est :

> Ce n'est point par effort qu'on aime,
> L'Amour est jaloux de ses droits;
> Il ne dépend que de lui-même,
> On ne l'obtient que par son choix (2).

La seconde nous est fournie par Ménandre lui-même : « La jactance, dit-il, est toujours punie. »

---

(1) *Ecole des Maris*, *l. l.* — Je trouve le même rapprochement dans l'excellent *Essai* de M. Ch. Benoît *sur la Comédie de Ménandre*, dont je n'ai eu connaissance qu'après avoir livré mon travail à l'impression.
(2) J.-B. Rousseau, *Cantate* de Circé.

Ἀλαζονείας οὔτις ἐκφεύγει δίκην (1).

Une moralité plus haute ressort encore de la position critique de la Captive : c'est le respect qu'attire, même sur la situation la plus humble, l'élévation du caractère. Cette jeune fille, qui est à la merci d'un soldat brutal épris de ses charmes, le voit à ses pieds ; et une pauvre esclave s'entoure de sa noble fierté comme d'une barrière insurmontable. Ici, Ménandre anticipait sur plus d'un célèbre romancier moderne.

De plus (et ceci devait vous sourire, Athéniens, plus que toutes les moralités du monde), n'était-ce rien que de vous égayer, vous, anciens dominateurs de la Grèce, si déchus, mais toujours si railleurs, aux dépens de ces auxiliaires arrogants et ridicules, dont vous payiez si cher les fastueux services?

Le Μισούμενος était une des pièces les plus estimées de Ménandre. La courtisane Glycère, dans les *Lettres* d'Alciphron, la désigne, avec le Θρασυλέων, parmi les comédies que le poëte, son amant, doit offrir de préférence au roi Ptolémée, dont elle vante le goût délicat. On peut induire d'un gracieux distique de Martial que, vers la fin du premier siècle, elle était jouée avec un grand succès à Rome, bien que la légion romaine comptât sans doute fort peu de Thrasonidès. Plutarque parle, en témoin, du plaisir extrême qu'y prenaient les spectateurs. Lucien et Alciphron l'ont imitée, le premier avec cette ingénieuse vivacité qui semble nous rendre une scène de la Comédie nouvelle, le second dans un pastiche décoloré.

---

(1) *Sentent. monost.*, 21.

Un pieux et savant évêque, saint Irénée, ne dédaigne pas d'y faire allusion. Elle a obtenu du rhéteur Libanius, d'Arrien, historien philosophe, l'honneur, heureux pour nous, d'une mention plus détaillée. Agathias, poëte et annaliste, dit qu'elle était encore très-applaudie de son temps, c'est-à-dire près de mille ans après la mort de l'auteur! et une autre abeille de l'Anthologie, Fronto, lui assure l'immortalité (1) : prophétie cruellement démentie!

Terminons ici l'examen partiel des fragments de Ménandre, quelquefois transposés à dessein, souvent rangés dans l'ordre le plus vraisemblable. Nous savons très-peu de chose de la courte vie de ce poëte, placée entre les années 342 et 290 avant notre ère. Fils d'un habile général athénien, neveu du comique Alexis, élève de Théophraste, admirateur passionné d'Euripide, ami d'Epicure, il fut doué d'une grande fécondité. Il éprouva, surtout dans sa rivalité avec Philémon, toutes les contrariétés que l'envie suscite aux hommes supérieurs. Il aima le luxe, les nobles jouissances des arts, les femmes, dont il fut l'amant volage, les grands, auxquels, dans leur chute, il resta fidèle. Enlevé par un coup soudain, il fut inhumé près de la route du Pirée, bordée d'illustres sépultures; et une voix semblait sortir de sa tombe : « Celui qui chanta pour Bacchus et pour les Muses, le fils de Diopithe, l'Athénien Ménandre, repose, ô voyageur! dans mes flancs. Il n'est plus ici qu'une cendre légère; mais, si tu cherches le poëte, tu le trouveras près de Jupiter, entre les Immortels (2). »

---

(1) Toutes ces autorités, que j'ai vérifiées avec soin, sont indiquées par Meinecke, t. IV, p. 168 et suiv., surtout p. 173.

(2) Diodore, dans l'*Anthol. Palat.*, I, p. 413.

Son image fut multipliée par des médaillons, des bustes, des statues, ornement des jardins publics et des habitations opulentes. Le socle d'un hermès qui reproduisait ses traits, et que l'on voit au musée de Turin, est chargé de trois quatrains en son honneur, dont les deux premiers sont les plus gracieux :

« Tu devais, ô Ménandre ! être placé près de l'Amour, ce divin compagnon de ta vie, dont tu célébras les joyeuses fêtes. Sans doute, tu le portais toujours dans ton sein : car, maintenant encore, chacun, dès qu'il t'a vu, est épris de toi. »

« Passant, tu vois le doux et brillant ami de Cupidon, la Sirène du théâtre, Ménandre, la tête ceinte d'une immortelle couronne, pour avoir doucement égayé les spectateurs et la scène, dans tous ses drames, par un hymen (1). »

Le Musée du Louvre a possédé une statue de Ménandre, la même peut-être, selon la conjecture de Visconti, que Pausanias avait vue dans le théâtre d'Athènes. A un critique illustre, doué d'une vive intelligence de l'art antique, cette statue paraît exprimer, avec une perfection frappante, le caractère de la nouvelle comédie grecque. Revêtu d'un costume élégant et simple, tenant un manuscrit roulé dans une main ornée d'une bague, et assis sur un siége dont le dossier renversé sert d'appui à son bras gauche replié, tandis que l'autre s'allonge avec grâce sur ses genoux, Ménandre joint à la noble aisance d'un Athénien de bon ton l'air tranquille et assuré que donne la conscience d'un talent à l'épreuve. Ses cheveux, légèrement ondulés, ont cette coupe moyenne

---

(1) *Marm. Taurin.*, pars I, p. 169.

qu'aimaient les élégants, et son menton est sans barbe. Parvenu à cette maturité de l'âge si favorable à l'observation calme et impartiale, mais animé d'une douce fermeté, il paraît jouir de la santé du corps, emblème, pour la statuaire antique, de celle de l'âme, et réaliser en lui le *mens sana in corpore sano*. Point d'enthousiasme exalté sur cette physionomie; mais rien, non plus, de licencieux, malgré je ne sais quoi de galant répandu sur toute la personne; rien de caustique, malgré la finesse de ce nez que Lavater eût signalé comme type. Seulement, le front, légèrement plissé par l'habitude de la réflexion, décèle une sagesse sérieuse, tandis que le regard furtif et la bouche, qui semble prête à s'entr'ouvrir pour sourire, nous font découvrir la trace d'une légère ironie (1).

La ressemblance des portraits dus au pinceau de Ménandre avait frappé d'admiration toute l'antiquité. Il semble qu'Horace ait pensé à ce poëte quand il écrivait ce précepte immortel :

Respicere exemplar vitæ morumque jubebo
Doctum imitatorem, et vivas hinc ducere voces (2).

---

(1) Voy. Visconti, *Mus. Pio Clement.*, t. III, pl. 15; *Icon. Grecque*, I[re] partie, p. 88, note 2; et Clarac, *Musée de Sculpt.*, pl. 841. — A. W. Schlegel, à la description duquel (*Cours de Littér. dramat.*, fin de la 7[e] leçon) j'ai cru devoir ajouter quelques traits d'une grande vérité, s'est trompé en affirmant qu'une autre statue, présentant de l'analogie avec celle-là, était l'image de Philémon. Cette statue est, comme le prouvent Winkelmann et Visconti, celle de Posidippe, autre poëte comique. Cf. Meinecke, t. I, p. 483; et M. Raoul-Rochette, t. XVI de son édition du *Théâtre des Grecs*, p. 203 et 204. — Sur une gracieuse peinture antique, retrouvée à Herculanum, et où l'on a cru reconnaître le maître de la Comédie, voyez encore Boettiger, Prolus. II, *Quid sit docere fabulam;* et la collection des *Peintures d'Herculanum*, t. IV, pl. 39.

(2) *Ars Poet.*, v. 317.

La morale de Ménandre contient une forte dose d'épicurisme, mais d'épicurisme primitif, moins sensuel, et non de celui de l'immonde troupeau qui le fit si promptement dégénérer. Faut-il en faire un reproche à notre poëte? Non : la Comédie s'adresse à la multitude, qui aurait peu goûté au théâtre les belles abstractions de Platon sur le bien, la règle judicieuse d'Aristote sur l'équilibre de nos facultés, la rigidité repoussante des Cyniques, le stoïcisme enfin, cette religion un peu guindée des âmes supérieures. La morale de la scène doit être applicable aux communes relations de la vie. Chez Ménandre, elle conduisait au bien par le chemin de l'intérêt et du plaisir. Mais, élevant quelquefois sa pensée et celle du spectateur à une hauteur inconnue sur toute scène comique, ce poëte, en apparence si léger, aime à s'interroger sur le principe de nos devoirs envers Dieu, une famille, des amis; et alors il devient, peu s'en faut, l'organe ému de la morale la plus pure (1). Cet observateur, qui se plaisait à répéter : *Au langage on reconnaît le caractère* (2), ne pouvait faire parler ses acteurs au hasard. « Le style de Ménandre, dit Plutarque, toujours poli, toujours égal, s'ajuste à tous les caractères, se plie à toutes les passions, et prend le ton de tous les personnages (3). »

---

(1) Sur cette belle partie de la morale de Ménandre, voyez M. Boissonade (*Mercure de France*, t. XV, p. 343).

(2) Ménandre, Ἀῤῥηφόρος, 8; Ἑαυτὸν τιμωρ., 4; *Sent. monost.*, 26. « Nam mihi quale ingenium haberes, fuit indicio oratio. » (Térence, *Heautontim.*, acte II, sc. 4.)

(3) *Abrégé de la Compar. d'Aristophane et de Ménandre.* — Quintilien, *Instit. Or.*, l. X, c. 1 : « Ita omnem vitæ imaginem expressit; tanta in eo inveniendi copia et eloquendi facultas; ita est omnibus rebus, personis, affectibus accommodatus. » — Cet *atticiste* si pur et d'une si grande autorité avait même poussé la fidélité jusqu'à mêler des mots étrangers au langage des personnes étrangères. Voyez, entre plusieurs

Le célèbre grammairien Aristophane, qui plaçait Ménandre sur le Parnasse immédiatement après Homère (1), d'une vérité si profonde et si naïve, s'écriait, d'un ton auquel la naïveté est trop étrangère : « O Ménandre! et toi, vie, lequel de vous deux a copié l'autre (2)? » Mais un témoignage plus imposant est celui de Strabon; au sujet des mœurs des Gètes, cet exact écrivain cite l'illustre comique comme on citerait un historien : « Remarquez ce que Ménandre dit de ces peuplades d'après leur histoire, comme il convenait, et non d'après son imagination (3). »

La grâce et l'heureux badinage de cet esprit si juste faisaient le charme des plus délicats. Le judicieux Plutarque demande quel motif peut attirer au spectacle un homme instruit, si ce n'est le plaisir d'y voir une comédie de Ménandre? « Quand nos théâtres, ajoute-t-il, sont-ils plus remplis de gens de lettres, que lorsque ses pièces y sont jouées? A quel autre poëte, dans les banquets, les plaisirs de la table et Bacchus lui-même cèdent-ils la place avec plus de justice (4)? » Saisi de la même admiration, un de ces beaux esprits dont les vers légers charmaient une société oisive, disait à Ménandre lui-même : « Des abeilles sont venues se poser doucement sur tes lèvres, après avoir butiné dans la

---

exemples, le 9e fragment de la comédie du Κιθαριστής. Plaute et Molière en ont usé de même.

(1) Troisième inscription grecque d'un buste de Ménandre, dans les *Marmora Taurin.*, 1re partie, p. 170. Cf. Brunck, *Anal.* III, p. 269.

(2) Ὦ Μένανδρε καὶ βίε, πότερος ἄρ' ὑμῶν πότερον ἀπεμιμήσατο; Schol. Hermog., p. 38. Cf. Fabric., *Biblioth. Gr.*, II, XXII, p. 455; et Meinecke, *de Vita Menandri*, p. 33, note.

(3) Strabon, liv. VII, c. 3.

(4) *Abrégé de la Compar. d'Aristophane et de Ménandre.*

prairie que les Muses ont émaillée de fleurs. Les Grâces, te comblant de leurs dons, ô Ménandre! ont semé dans tes drames un aimable enjouement. Tu vis de siècle en siècle; et, par toi, la gloire d'Athènes s'élève jusqu'aux nues (1). »

Chez les modernes, Ménandre ne vit que par sa renommée. Ne pouvons-nous au moins, sans trop d'illusion, croire le connaître assez pour dire : Honneur à ce poëte, d'avoir ouvert à la comédie des voies nouvelles, enseigné, par son exemple, l'étude véritable du cœur humain, montré comment il faut lire dans cet inépuisable *exemplaire de la vie et des mœurs?* Honneur à ce précurseur fécond, profondément sensé, doucement inspiré, de Térence qui, sans lui, n'eût pas écrit, de Molière qui a pu se passer de lui (2); à cet astre brillant de la comédie rajeunie pour les modernes comme pour l'ancienne Grèce (3) ; à cet esprit vrai, facile, élégant, dont la plaisanterie semble assaisonnée du sel pur de la mer où Vénus prit naissance (4) ; à ce touchant génie, dont nous avons essayé d'entrevoir la fine et gracieuse image à travers les jalouses ténèbres du passé !

1er novembre 1854.

---

(1) Epigr. adesp. Anthol. Pal., II, p. 63.

(2) *O dimidiate Menander!* disait César au sujet de Térence. Champfort n'a pas moins raison d'affirmer que Ménandre ne serait qu'un demi-Molière (*Eloge de Mol.*, p. 25).

(3) Ὁπλοτέρου κώμοιο σελάσφορος ἔπρεπεν ἀστήρ.

(Christodori *Ecphr.*, 362.)

— Ὁ Μένανδρος, ὃς ἄστρον ἐστὶ τῆς νέας Κωμῳδίας. (Prolegg. Schol. in Aristoph., p. 22, édit. Didot.)

(4) Plutarque, *l. l.*

L'AMIRAL ROUSSIN.

DISCOURS

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DE DIJON

LE 12 AOUT 1854,

en présence du Congrès Scientifique de France,

PAR M. ROSSIGNOL.

Antiquâ homo virtute et fide.
TÉRENCE.

MESSIEURS,

Je viens remplir un pieux devoir envers un de nos plus éminents collègues; vous parler d'un homme qui eut son berceau à quelques pas de cette enceinte; qui fut, dans une plus haute acception du mot, votre compatriote : il habitait des régions intellectuelles qui vous sont connues; son esprit était aussi grand que son cœur.

Dans l'homme complet, à côté du savant qui médite il y a l'homme d'action, celui qui met la science au service de la vie, et l'homme d'honneur, qui immortalise l'homme d'action. L'amiral Roussin était plus qu'un membre d'Académie; il a combattu pour la France dans

toutes les mers ; il l'a représentée dans notre Occident, en Amérique, à Constantinople ; il a été appelé au conseil des rois, et, ce qui est plus rare, il y a gardé toute sa taille.

Avec l'enthousiasme du beau moral et des grandes actions, qui trop souvent exaltent, l'amiral eut une simplicité antique ; il y avait en lui une des plus belles figures de la galerie de Plutarque.

Cependant, Messieurs, l'Académie vous parlera de l'amiral Roussin sans autre interprète qu'un de ses membres les moins éloquents ; elle a pensé que certaines statues pouvaient se passer de piédestal, et qu'un homme vraiment grand n'a pas de plus bel éloge que le simple récit de sa vie.

Albin-Reine Roussin naquit à Dijon, le 21 avril 1781, dans une modeste maison, hier inconnue, mais qu'un marbre commémoratif va signaler à la postérité.

La fortune, qui voulait montrer en lui l'homme dans toute sa grandeur, le fit naître sans appui et au milieu des secousses qui allaient engloutir l'ancien monde. Quand la Révolution éclata, le fils d'Edme Roussin venait d'atteindre sa huitième année : il savait à peine lire et écrire. L'orage le surprit sur les genoux de sa mère, trop jeune pour avoir eu le temps d'amasser le trésor qui tient lieu de fortune ; et son père allait être jeté dans des cachots d'où l'on ne sortait guère que pour porter sa tête sur l'échafaud.

Jean Bart et Duguay-Trouin, Messieurs, étaient nés

sur les bords de l'Océan ; ils en avaient contemplé les grands spectacles; ils avaient vu qu'il était le chemin de la fortune et de la gloire : la mer était leur patrie. Mais l'enfant de la Bourgogne ne connaissait de l'Océan que le récit de ses tempêtes ; c'était la dernière pensée à laquelle il devait s'arrêter ; mais son pays allait se mesurer avec l'Angleterre sur le plus terrible des éléments; et le père du jeune Albin allait être condamné à mourir : c'était l'heure des grandes pensées et des résolutions sublimes.

Un jour, c'était en 1793, pendant que sa mère (1), agenouillée près de son foyer, demandait à Dieu de sauver le père de ses enfants, le jeune Roussin sortit ; il alla se présenter aux juges de son père : « Les enfants ne sont pas soldats, leur dit-il; mais je puis faire un mousse. Je me donne à la marine française, si vous voulez délivrer mon père. »

Les entrailles des proconsuls furent émues ; l'héroïque enfant ramena son père dans sa famille.

Les juges n'avaient eu qu'une générosité banale : les prisons s'ouvrirent; mais Albin resta chargé de sa dette. Au mois de décembre de cette même année, quand la neige couvrait nos montagnes, que les vents d'hiver soulevaient les flots de la Manche, le jeune Roussin prit un livre pieux ; il s'arracha des bras de ses parents, et partit pour Dunkerque. Quelques jours après, on jeta le mousse sur une batterie flottante (2).

---

(1) Sa mère était M[lle] Jeanne-Marie-Hélène Masson, femme d'un grand mérite, morte quelques mois avant son fils, âgée de près de cent ans.

(2) Elle était appelée *La République*.

L'amour du devoir, le pénible labeur, l'intrépidité marquèrent ses premiers pas. En 1796, le mousse était devenu matelot. Sa frégate, qui faisait partie de l'escadre destinée à l'expédition d'Irlande, fut forcée de lever l'ancre et de partir sans attendre son canot envoyé à terre pour le service. Quand Roussin, qui en était le patron, aperçut au loin sa chère frégate, s'éloignant à toutes voiles, son visage devint de feu, et son cœur battit comme au sentiment d'une honte. Il s'élance sur les flots, avec son frêle esquif, à la poursuite de sa frégate; il fait d'incroyables efforts pour l'atteindre; l'honneur multiplie ses forces; les yeux tendus vers le pavillon français qui s'envole, il s'engage dans l'Iroise, malgré ses périls, et la rame au poing..... Après une lutte de vingt heures, le *Trajan* le recueillit; l'intrépide jeune homme put entendre le canon gronder sur les côtes d'Irlande (1).

L'esprit à qui la bride est laissée un peu flottante a le temps de relever un peu la tête et de s'échapper à ses vocations naturelles. Cette libre éducation est peut-être celle qui a fourni de tout temps aux sciences et aux lettres les hommes les plus distingués; Roussin le prouverait une fois de plus. En 1799, après six ans de travaux, le matelot dijonnais obtint un congé. Il avait vu les périls et senti toute l'amertume de sa carrière; il savait surtout que, sans la science, l'homme est un vais-

---

(1) Le bruit du canon le tenait en éveil. Il porte bientôt son bagage sur le lougre la *Fouine*, et participe au glorieux combat qu'il soutint, le 15 prairial an v (15 juillet 1797), contre un corsaire de Guernesey, armé de seize canons de 6, lorsqu'il n'en avait, lui, que six de 4.

seau sans voile, qui n'avance pas, ou qui se brise au premier écueil.

Roussin profita des loisirs que sa courte liberté lui faisait, pour appareiller à son profit et conquérir la science. On trouble ses méditations dans sa famille ; il prend ses livres et ses compas, et court, à l'autre bout de la France, se cacher dans une rue de Dunkerque.

Quelques mois après, on apprit qu'il avait remporté, dans un brillant concours, le premier grade d'officier dans la marine militaire.

On ne laissa pas au jeune marin le temps de continuer ses études scientifiques ; il fut aussitôt embarqué ; il passa sur différents navires (1) ; il fit avec l'un d'eux l'expédition de la Martinique ; mais il brûlait de voir l'ennemi dans toute sa puissance. En 1802, la *Sémillante* l'emporta dans les Indes, où il partagea les brillants faits d'armes de la marine française. A quoi bon décrire les cinq grands combats de cette frégate ? le *Moniteur* les raconte (2) ; Roussin s'y battit comme un lion ; mais sa gloire y fut trop partagée : il faut le voir dirigeant lui-même une expédition.

Distinguez-vous, Messieurs, sur la côte de Sumatra, cette barque qui se détache de la *Sémillante ?* Elle ne porte que vingt-deux hommes ; mais avec Roussin qui les commande ils vont faire des prodiges. La barque s'avance hardiment. Elle s'avance encore ; la

---

(1) Sur la canonnière le *Mars ;* sur le *Mentor*, autre canonnière, qu'il garda pendant la première année de la paix d'Amiens, et sur la corvette la *Torche*.

(2) Voir les Pièces justificatives.

voilà dans la baie de Puloo, en face d'un établissement anglais, sous le feu des ennemis.....

Roussin profite du trouble que causent son audace et la vue de la *Sémillante*, dont les mâts se balançaient devant le port; il fond sur les neuf bâtiments qui s'y trouvent : il en brûle deux de vingt-huit canons, prend les sept autres, et revient triomphant sur la *Sémillante* jouir du spectacle de l'incendie.

Roussin fut nommé lieutenant de vaisseau et passa sur la corvette l'*Iéna*, dont le nom glorieux venait d'apprendre aux Français de l'Asie qu'ils avaient en Europe d'illustres rivaux, et que Napoléon était à Berlin.

Toutes les pages de notre histoire sont éclatantes à cette époque; permettez-moi, Messieurs, de vous parler d'une défaite. La nuit du 28 octobre 1808, la petite corvette l'*Iéna* rencontra une frégate anglaise (1) redoutable par le nombre de ses hommes et de ses canons. Au lieu de reculer, l'*Iéna* s'avance à portée de mousquet et accepte le combat. Il est terrible; chaque bordée que lance la frégate anglaise enlève quelque chose à la corvette. L'*Iéna* a ses voiles en lambeaux et n'amène point. Ses flancs sont déchirés, ses mâts rompus; elle répond par un feu plus vif. Il y avait deux heures que durait ce duel inégal; il y avait deux heures que les quarante canons anglais grondaient; la petite corvette, mutilée, entr'ouverte, faisant eau de toutes parts, ne baissa son pavillon qu'au moment de disparaître... Le capitaine était Morice, mais son bras droit c'était Roussin.

Ces hommes, qui n'avaient reculé que devant les

---

(1) La *Modeste*.

gouffres béants, avaient inspiré à leurs vainqueurs une respectueuse admiration; Calcutta publia leur valeur et logea ces vaincus comme des triomphateurs, dans le palais du Gouvernement.

Cependant, Messieurs, Roussin se crut humilié; la liberté lui était à peine rendue qu'il fit taire quatre-vingt-seize canons tournés contre sa seule frégate, — qu'il obligea mille Anglais à se rendre (1), — que la *Minerve* qu'il montait (2), accompagnée de la *Bellone*, devant l'Ile-de-France, résista pendant cinq jours à quatre vaisseaux, brava tous leurs feux et finit par les éteindre. Deux des frégates qui avaient osé l'attaquer restèrent en son pouvoir; les deux autres disparurent dans une entière destruction (3).

L'île fut alors bloquée. Roussin quitta sa frégate devenue inutile, s'enferma dans un fort (4), s'y défendit avec vigueur et le garda jusqu'à l'honorable capitulation du 11 octobre 1810. Un millier de matelots et de soldats, animés par Roussin, traita sur le pied d'égalité avec une armée de plus de 20,000 hommes ayant cent vaisseaux et plus de dix mille bouches à feu.

En donnant à Roussin la croix de la Légion-d'Honneur et le grade de capitaine de frégate, Napoléon dit en présence de ses généraux : « Messieurs, je désire qu'il ait de nombreux imitateurs! »

---

(1) Ils montaient trois vaisseaux de la Compagnie des Indes : le *Ceylan*, le *Windham* et l'*Astell*, armés chacun de trente-deux canons.

(2) Il s'y embarqua, le 11 janvier 1810, en qualité de second.

(3) Ces quatre frégates anglaises étaient : le *Syrius*, la *Magicienne*, la *Néréide* et l'*Iphigénie*. — Après le combat, on donna au capitaine Roussin la *Néréide*, dont il fit le réarmement.

(4) Le fort Blanc.

Quand d'un mot l'empereur glorifiait un homme, c'était une couronne qu'il lui mettait sur le front; vous verrez, Messieurs, comment Roussin sut la porter. Quelques jours après, le Havre était bloqué (1812). A l'horizon, les Anglais ramassaient des forces, et leur armée navale stationnait devant l'île d'Ouessant. Au second plan se trouvait la croisière de Cherbourg avec ses huit navires. A une portée de canon se montrait une frégate ennemie de quarante-six avec une corvette de vingt-huit; enfin un brick de seize venait, le soir, jeter l'ancre devant le port, quand le vent en favorisait la sortie. C'était une barrière de vingt lieues placée devant celle que la nature offrait; car, pour sortir du Havre, il n'y avait alors que trois jours de la pleine lune et de la nouvelle; l'eau manquait le reste du temps. Quiconque tentait une sortie était arrêté au passage ou foudroyé par la croisière; les matelots, toute la population découragée regardaient le passage comme infranchissable.

Roussin arrive; il attache au mât d'une frégate ces mots en lettres d'or : LA GLOIRE ET L'HONNEUR. Trente vigoureux matelots accourent à ce signe; l'équipage se complète avec des conscrits; enfin, le 16 décembre, à l'entrée d'une belle nuit, Roussin lève l'ancre et passe mèche allumée dans les redoutables croisières. Quand le soleil se leva, la frégate la *Gloire* voguait à pleines voiles dans les eaux de l'Océan.

Le hardi capitaine se montra fièrement sur les côtes de Cornwall (1), aux bouches du Tage où nous le retrou-

---

(1) Un journal anglais, *the Times*, du 28 décembre 1812, dit : « Le *Spy* est arrivé hier. Il était parti avec une flotte de quatorze voiles; mais ayant rencontré la frégate française la *Gloire*, celle-ci l'a capturé

verons un jour, devant les Canaries, à Madère, vers la Barbade, se multipliant, coupant les communications du Portugal avec l'Angleterre, arrêtant ses vaisseaux venant des Antilles, luttant contre le calme, se jouant des tempêtes, bondissant sur les flots au milieu de ses ennemis, les harcelant, les trompant par d'habiles manœuvres ou les écartant à coups de canon. Dans cette course de soixante-treize jours, Roussin se fit craindre et respecter partout. Quand la *Gloire* rentra dans la rade de Brest, elle déposa sur le rivage trois cent quatre-vingt-seize prisonniers; et l'on calcula qu'elle avait fait à nos ennemis une perte de plus de cinq millions. Cette frégate avait été digne du nom qu'elle portait.

Messieurs,

Dans la vie des nations il apparaît quelquefois des hommes prodigieux qui conçoivent et exécutent de vastes desseins. Leur puissance est si haute, leurs actions sont si retentissantes, que ces hommes attirent tous les regards; ce sont des soleils qui éclipsent tout, hors leurs propres satellites. Le passé et l'avenir, deux siècles

---

et renvoyé avec son équipage de trente-six hommes et soixante invalides, en échange d'un pareil nombre de prisonniers. Nous craignons fort que la *Gloire* n'aille renforcer la marine américaine, et ne débarque des officiers d'artillerie et de génie. »

étaient soulevés l'un contre l'autre ; Napoléon parut et s'assit sur un trône au milieu d'eux. Pendant ces grands débats, qui eurent pour principal théâtre l'Europe continentale , qui éclatèrent avec tant de violence des Pyramides à la Moscowa, les mers n'avaient pas de vagues assez bruyantes pour être entendues. Les plus beaux faits d'armes de la marine française se perdaient par-delà l'horizon, ou ne venaient jusqu'à nous que tardivement ou affaiblis, comme les flots des tempêtes lointaines qui s'abaissent en approchant du rivage et meurent sur la grève.

Cependant, Messieurs, vous le voyez, loin des grands théâtres des guerres de l'Empire, Roussin ne fut pas éclipsé ; il prit racine et grandit dans ses gloires. Quand l'Empire tomba, Roussin, qui n'avait que trente-trois ans, comptait parmi ses illustrations.

Du jour mémorable où il ouvrit, enfant, le cachot de son père, jusqu'en 1814, où nous le trouvons capitaine de vaisseau, tous les degrés de l'échelle sont marqués par des stations glorieuses. La période que nous venons de parcourir n'est que l'introduction de sa vie. Vous n'avez guère vu que l'officier de marine sans peur ; dans la période qui s'ouvre vous verrez l'homme sous toutes ses faces.

A d'autres le soin de recueillir et de grouper arbitrairement les faits pour en grossir la valeur ; ceux de la vie que nous racontons sont de nature à rester à leur place naturelle, sans cadre et sans échafaudage.

Roussin était un des officiers qui montrèrent le plus de chagrin de la chute de Napoléon et des humiliations de la France ; il fut compris dans la proscription qui

frappa, au début de la Restauration, de nombreux officiers de marine (1).

Roussin avait été calomnié; la jalousie et la haine, qui l'accompagne toujours, avaient profité des événements pour souiller ses vingt années de glorieux travaux. La fierté du Bourguignon se révolta; écoutez, Messieurs, son étonnante justification devant le ministre de la marine; je cite textuellement :

« Dans ces temps malheureux, Monseigneur, la vie la « plus pure peut être calomniée ; j'en suis la preuve. « Mais la calomnie est sans succès quand elle attaque « un homme d'honneur; je ne crains rien d'elle, si vous « daignez m'entendre..... »

Vous croyez sans doute que Roussin va parler de lui, abjurer, s'isoler des proscrits; il va où personne ne l'attend.

« Monsieur le Ministre, continue-t-il, la proscrip- « tion dont le contre-amiral Cosmao est aujourd'hui « frappé serait à mes yeux une raison sacrée de ne « point séparer mon nom du sien, s'ils s'étaient jamais « rencontrés; mais la vérité ne me permet point de « m'enorgueillir d'une chose qui n'est pas. Je ne connais « de cet officier-général que sa belle réputation mili- « taire; je n'ai jamais eu l'honneur de servir sous « ses ordres, et je dois le regretter; car j'aurais profité « de nobles exemples....

« J'ignore ce dont on m'accuse; j'attends, pour ré- « pondre, qu'on veuille bien s'exprimer en termes pré- « cis. Mais, qu'on le sache bien, dans tous les moments

---

(1) Voir le baron Portal.

« de ma vie, j'ai le bonheur de pouvoir me glorifier de « mes paroles et de mes actions....

« Je n'ai jamais cessé de me montrer digne de la con- « fiance dont mes camarades m'avaient revêtu.... Je ne « leur ai fait faire aucune démarche qu'ils pussent me « reprocher.... Ce soin que l'honneur me commandait « ne me paraît pas le moindre de mes devoirs : c'est celui « dont je me glorifie le plus....

« Qu'on cite de moi un mot qui ait besoin de la moin- « dre apologie. Il n'est ame vivante qui le puisse; je « défie qui que ce soit de m'accuser en me regardant en « face.... Les devoirs, Monseigneur, restent immobiles, « quand tout le reste change.... (1) »

Avez-vous vu souvent, Messieurs, des hommes de cette trempe? Roussin confond sa cause avec la cause des proscrits; il craint qu'en oubliant les vaincus son silence ne ressemble à de la perfidie : il n'a pas d'autre peur. Au lieu de séparer, par une prudence vulgaire, son nom du leur, il regrette de n'avoir pu profiter de leurs nobles exemples! Au lieu de taire les traditions de l'Empire, dont la chute l'écrase, il parle de la puissance qu'avaient sur lui vingt années de souvenirs et de dévouements! Cette fierté de langage va jusqu'à l'imprudence : le capitaine de vaisseau continue de faire feu malgré l'Europe.

A cette audacieuse éloquence joignez l'autorité d'une figure calme et majestueuse; vous comprendrez l'effet

---

(1) Ce document, non plus qu'aucun de ceux dont on s'est servi dans cette Notice, ne m'a été communiqué par la famille de l'amiral; c'est une découverte personnelle. Au reste, s'il m'avait été donné de parcourir le *Journal* de notre illustre compatriote, j'aurais eu vingt fois plus de matière que mon cadre ne pouvait en contenir.

que Roussin produisit sur le ministre. J'en trouve l'expression dans le *post-scriptum* d'une lettre à sa mère : « Je fus appelé au ministère, dit-il avec une simplicité « antique ; j'en sortis en voyant le ministre pleurer. »

Le mot vaut la chose ; il honore deux hommes, celui qui l'entendit autant que celui qui le prononça : la France retrouva le fils qu'elle avait perdu. Il rentra la tête haute, et par une victoire qu'envient les plus grands orateurs : *le ministre pleura* (1) !

Roussin, qui avait vécu dans la guerre et grandi par elle, Roussin devait, ce semble, pâlir dans la paix ; vous allez voir.

Le dernier coup de canon était à peine tiré, qu'il reçut une mission scientifique. Le naufrage de la *Méduse* demandait la rectification de l'écueil d'Arguin sur les cartes de la marine ; il en fut chargé (2). Mais Roussin ne se contenta pas de planter un jalon sur un point devenu trop fameux ; les instruments de mathématiques et d'astronomie dans les mains, il explora plus de cinq cents lieues des côtes occidentales de l'Afrique, et termina par cette étude l'hydrographie de ces contrées brûlantes.

Roussin était sorti de l'épreuve des sciences comme il était sorti de celle des combats ; ce succès lui valut aussitôt une mission semblable : on le chargea d'étudier le littoral du Nouveau-Monde.

Roussin partit pour l'Amérique : « Chaque jour, —

---

(1) Le ministre était M. Dubouchage. Quelque temps après, en 1815, Roussin épousa Mlle Virginie Huchet de Pentigny, en qui il avait trouvé la distinction de son esprit et son cœur.

(2) Il montait la *Bayadère*. A la suite de cette expédition, il fut nommé officier de la Légion-d'Honneur.

me disait hier un soldat qui l'a vu à l'œuvre et qui est peut-être parmi vous en ce moment, — chaque jour le capitaine s'embarquait dans son canot avec ses instruments pour relever des points de la côte. Il ne confiait à personne ce travail dangereux. » J'ai transcrit les paroles du témoin; votre étonnement demandait des preuves justificatives, vivantes et désintéressées.

Votre savant collègue, Messieurs, continua ses pénibles et scrupuleuses études pendant deux années entières et sur plus de neuf cents lieues des côtes orientales de l'Amérique du Sud. Avec la constance et la fidélité que l'homme de mérite met à tout, il composa le magnifique atlas connu dans la science hydrographique sous le nom modeste de *Pilote du Brésil*. La France conféra à l'auteur de ces grands travaux le titre de baron (1), et l'Amérique les insignes de Grand-Officier du Cruzero.

En 1821, sa réputation de savant infatigable était établie et si universelle, qu'elle servit à masquer une mission diplomatique. La France, oubliée au-delà des mers, ne peut-elle pas y relever son pavillon? Il fallait un prétexte pour aller en Amérique étudier la situation et conférer avec Bolivar (2). Ici, Messieurs, Roussin nous échappe; mais si nous ne pouvons percer le voile de la diplomatie, les formes extérieures de la mission nous restent; Roussin en prit au sérieux les apparences scientifiques; la sonde et l'astrolabe du savant interrogèrent tour à tour les eaux et le ciel, et enrichirent les cartons

---

(1) La France lui donna encore un nouveau témoignage de confiance. Sur la proposition du baron Portal, alors ministre de la marine, Roussin, capitaine de vaisseau, fut chargé, par lettres closes, du commandement des forces navales dans les mers du Sud.

(2) Voir les Mémoires du baron Portal.

de la marine de documents précieux : l'illusion fut complète, parce que le capitaine ne jouait pas.

Cependant il eut un jour l'incroyable idée de jouer avec la sentinelle qui l'observait. Il y avait devant Rio-Janeiro une frégate anglaise, fine voilière, à qui son commandant ne connaissait pas de rivales. — Pas même en France? répliqua Roussin. — Un moment après, les deux frégates couraient ensemble, en pleine mer, sous tous les angles, avec toutes les manœuvres.... Des barres de la frégate française se brisent dans la lutte; on les répare. Elles se brisent encore; le mât de hune est abattu; les matelots font d'impuissants efforts pour le relever; la France périclite... « Allons donc, enfants, s'écrie Roussin, l'Anglais vous regarde! » — Tout est réparé, l'*Amazone* française file avec la rapidité du vent, et garde l'avantage. Cette petite guerre durait depuis près de huit jours. Les deux rivales se rejoignirent enfin, et partirent ensemble pour rentrer dans la rade; mais, dit un témoin, Roussin prit encore les devants; il arriva au but, jeta l'ancre, serra ses voiles, dressa ses vergues, para ses manœuvres; puis il monta dans sa hunette et chercha vainement son insolente rivale dans les profondeurs de l'horizon.

J'ai presque honte, Messieurs, de vous arrêter, dans une vie si pleine, en présence d'un fait si mince; mais n'oubliez pas que c'est une grande chose de nourrir dans le cœur des soldats le sentiment de l'honneur national. Un capitaine doit toujours essayer ses armes et ses hommes, autrement l'ame se rouille comme l'épée qu'on ne tire pas. Roussin aussi était sûr de l'une comme de l'autre : « Il nous eût demandé l'impossible, dit ingénument un de ses vieux soldats après vingt-cinq

ans de retraite, il nous eût demandé l'impossible, que l'impossible eût été fait » (1).

Le capitaine s'était mis d'un coup au niveau de l'homme d'Etat; il fut nommé contre-amiral, et bientôt chargé d'interventions armées.

En France, le droit maritime ne reconnaît que le blocus *réel*. En 1825, l'empereur du Brésil, se contentant, au lieu d'un blocus, d'une fiction diplomatique, avait interrompu les relations commerciales et capturé sept bâtiments français. Les négociations échouèrent; il fallut recourir aux armes.

Roussin arrive avec son escadre (2) en vue de Rio-Janeiro, se met en ligne de bataille, entre sans balancer dans la rade, en ordonnant le branle-bas, et menace la ville de ses canons. L'on s'agite, on se trouble, on demande à parlementer. Roussin repousse tout intermédiaire; il veut conférer directement avec l'empereur L'empereur lui ouvre ses portes; le soir même la réparation est arrêtée, l'ancien droit reconnu. Quelques jours après, don Pédro, avec toute sa cour, était sur le *Jean-Bart*, pressant la main de notre compatriote qui avait vaincu, — vaincu les ennemis du droit et de la France, et, ce qui était plus difficile, vaincu le désir si naturel chez les Français de triompher les armes à la main (3).

---

(1) Voir les Pièces justificatives.

(2) Elle était composée des frégates le *Jean-Bart*, la *Terpsychore*, la *Nymphe* et l'*Aréthuse*; des corvettes l'*Isis* et la *Railleuse*, et des bricks-avisos l'*Iris* et le *Cygne*.

(3) Voir les Pièces justificatives.

Les choses se passèrent autrement devant Lisbonne.

Des Français avaient reçu dans cette ville de graves injures. Roussin arbore son pavillon sur le *Suffren,* sort de Brest avec une escadre et va demander réparation au Portugal. C'était en 1831.

Don Miguel avait fait de grands préparatifs de défense. La côte était hérissée de forts ; une armée échelonnée en camps volants roulait sur la rive droite, en vue de notre escadre, ses flots et ses canons ; deux citadelles puissantes fermaient l'entrée du Tage ; la batterie rasante du fort Bélem devait tout balayer ; neuf bâtiments de guerre, embossés dans le fleuve, s'enchaînaient et en coupaient le passage ; enfin trois cents bouches à feu, et derrière, une population de 200,000 ames : telle était la barrière du Tage qu'aucune flotte ennemie n'avait jamais passée, que l'Europe regardait comme inexpugnable et derrière laquelle se reposait le Portugal.

Roussin arrive ; il mesure d'un regard les tours, la citadelle, les forts, les vaisseaux, le fleuve, l'armée, la capitale et.....

Que pensez-vous, Messieurs, que Roussin va faire? Il écrit au ministre portugais (1) :

« Monsieur le Vicomte, j'entrerai dans le fleuve. Vous « en doutez peut-être ; mais votre Excellence ne saurait « nier que le succès de cette tentative ne soit au moins « possible ; je le prouverai.....

« J'ai cru que la démarche que je fais en vous offrant « le moyen de garantir Lisbonne du danger qui la me- « nace (dut ma démarche échouer) nous honorerait

---

(1) Le vicomte de Santarem.

« tous deux ; car la confiance qu'elle suppose ne marche « qu'avec l'estime. »

Tout fut inutile.

Le lendemain, à dix heures, Roussin *signale* à son escadre l'ordre de bataille (1) ; il visite toutes les batteries ; cette voix qui *dominait les tempêtes*, dit un soldat, électrise tous les hommes. Roussin n'est pas encore rentré sous son pavillon que les vaisseaux de tête s'ébranlent ; le *Suffren* se précipite, toute l'escadre s'agite et marche sous les boulets ennemis. Roussin se tait ; il marche pendant dix minutes en silence. Il se fait alors chef de file, aborde le fort Bélem ; il l'attaque par une vive canonnade et lui fait amener son pavillon. Les vaisseaux portugais, embossés dans la largeur du fleuve, grondent plus fort ; Roussin leur répond ; toutes ses syllabes sont accentuées et portent. Il fond enfin sur cette chaîne qui lui barre le passage ; il la rompt. A cinq heures du soir, après deux mille coups de canons tirés sur lui, Roussin balance tranquillement ses mâts sous les murs de Lisbonne (2).

« Vous voyez si je tiens mes promesses, écrit Roussin « au Vicomte. Je vous ai fait pressentir que je forcerais les passes du Tage ; me voici devant Lisbonne ; « tous vos forts sont derrière moi : je n'ai plus en face « que le palais du Gouvernement.....

---

(1) Son escadre se composait des vaisseaux suivants : le *Suffren*, portant le pavillon du contre-amiral commandant en chef ; le *Trident*, le *Marengo*, l'*Algésiras*, la *Ville-de-Marseille* et l'*Alger* ; des trois frégates la *Melpomène*, la *Pallas*, la *Didon* ; des deux corvettes l'*Eglé* et la *Perle* ; enfin, des deux bricks l'*Endymion* et le *Dragon*.

(2) Voir quelques détails de ce beau fait d'armes dans le *Livre des Célébrités contemporaines de toutes les nations*, tome II.

« La France, toujours généreuse, vous offre les mêmes « conditions qu'avant la victoire..... »

A dix heures, on avait promis tout ce que la France demandait; mais, le 13, de l'hésitation se manifeste : « Vous me poussez à bout, écrivit alors le contre-amiral. « J'ai l'honneur de vous prévenir que cela ne vous réus- « sira pas..... Si demain, à dix heures, je n'ai pas ter- « miné les conventions dont vous avez accepté les bases, « je reprendrai les hostilités.

« J'attends votre Excellence, ou la personne qu'elle « désignera, aujourd'hui ou demain jusqu'à midi. Je la « recevrai à mon bord, et pas ailleurs. »

Le lendemain, tout fut terminé; les prisons s'ouvrirent, les juges furent révoqués, des indemnités distribuées à toutes les victimes, et 800,000 francs donnés à la France pour les frais de la guerre. Le chef de la station anglaise, témoin de cette action, aborda Roussin en prononçant le nom de Nelson, le héros de la marine britannique. On demanda à Horace Vernet de consacrer une de ses grandes pages au souvenir de cette expédition; enfin, pour perpétuer dans la marine des traditions dignes d'un grand peuple, le roi voulut qu'un vaisseau de premier ordre portât le nom du *Tage*, et que Roussin siégeât parmi les pairs de France (1).

Cette vie, déjà si belle, n'est pas encore terminée; Roussin grandit toujours. L'Europe se trouvait dans une

---

(1) Il rentra en France le 4 septembre, deux mois dix-neuf jours après son départ. Il rentra dans la rade de Brest avec sa division et *ses prises*, l'escadre portugaise. Voir une brochure de Roussin sur cette expédition, et l'*Histoire de Dix ans*, de M. Louis Blanc, qui la cite. Voir aussi le *Livre des Célébrités contemporaines*, tome II, où se trouvent de curieux documents.

situation qui a plus d'un rapport avec celle d'aujourd'hui: l'Orient était en feu ; le pacha d'Egypte marchait de victoire en victoire ; il avait détruit l'armée turque, et il menaçait le Grand Seigneur jusque dans sa capitale.

D'un autre côté, le Russe descendait du Nord, en apparence pour concilier les puissances belligérantes, au fond pour prendre pied à Constantinople et s'y préparer un trône.

La France, tenue alors un peu à l'écart, pouvait-elle souffrir les dédains et les prétentions du Czar? Lui laisser faire un pas en avant, c'était reculer et reconnaître sa juridiction. Quand la Russie fit marcher sa flotte, la France mit en avant un homme : Roussin partit pour Constantinople (1).

Il arrive à son poste le 17 février 1833. Les Egyptiens étaient à dix journées de Constantinople; Ibrahim parlait de faire boire son cheval dans les eaux de Scutari; la flotte russe approchait. Notre ambassadeur brusque une entrevue; il pénètre dans le palais du Grand Turc, malgré les fêtes du baïram; il fait admettre dans ces grands débats l'intervention de la France, et pose enfin, en présence de la flotte russe humiliée, les bases du traité qui rétablit l'équilibre européen.

Ce coup de maître dispense de rien ajouter; il faut dire, cependant, que ce fut le vice-amiral Roussin qui signa la fameuse note commune du 27 juillet 1839. Elle assurait à la Porte le concours unanime des puissances pour maintenir l'intégrité de l'empire ottoman. La France la défend aujourd'hui par ses armes; nos victoires de

---

(1) La *Galatée*, sur laquelle il s'embarqua, mit à la voile le 30 janvier 1833 ; elle arriva devant Constantinople le 17 février suivant.

demain seront donc la consécration des efforts de notre illustre compatriote (1).

Roussin revint en France en 1839. L'année suivante, il fut fait ministre de la marine (2), au milieu des plus graves préoccupations politiques. Ce serait le moment de rappeler les travaux administratifs du membre du Conseil de l'amirauté, la création des préfectures de marine, des équipages de ligne, du vaisseau-école, des volontaires de la marine, l'ordonnance sur le service de mer, toutes choses qu'on s'étonne de ne pas voir vigoureusement et depuis longtemps organisées. C'est sous le ministère de l'amiral Roussin que les cendres de Napoléon quittèrent Sainte-Hélène (3) ; c'est sous son ministère, enfin, que Paris devint la plus grande ville fortifiée du monde. « Il faut « fortifier Paris, s'écria Roussin dans le langage ferme, « net et précis de tous les grands politiques. Il faut for- « tifier Paris; c'est le centre politique, commercial et « stratégique de la France. Il faut fortifier Paris ; c'est « faire un de ces actes de libre arbitre par lesquels se « constate la vie des peuples. Il faut fortifier Paris ; nous

---

(1) Il nous est impossible de dire dans le peu d'espace qui nous est donné tout ce que fit notre ambassadeur pendant sa mission. Il eut assez d'influence sur le Divan et l'esprit du Grand Seigneur pour faire abolir tous les monopoles, pour ouvrir ainsi aux populations musulmanes toutes les sources de fortune, en favorisant le commerce, l'agriculture et l'industrie dans tout l'empire ottoman. C'est à lui que les différents ordres religieux durent de pouvoir recouvrer leurs temples, etc. Il rendit aussi de grands services au commerce.

(2) Février 1840, 1er mars 1840 et 7 février 1843. Bientôt, ne se sentant plus la force de remplir sérieusement ses fonctions, il se retira le 25 juillet suivant, malgré les instances du roi, emportant dans sa retraite les regrets et la reconnaissance de la marine et de son pays.

(3) 1840.

« avons appris par nos discussions que la France est « menacée au cœur. Il faut fortifier Paris, parce que « nous n'avons pas l'isolement géographique de nos « voisins. L'un d'eux a la mer pour rempart ; un autre « est à l'abri de son climat.... »

Roussin, brisé par tant de travaux, mais conservant, on le voit, toute sa force intellectuelle, rentra dans la vie privée (1), et mourut au mois de février dernier. Le mousse de 1793 avait sur son cercueil le bâton de maréchal de France (2).

Le duc de Saint-Simon disait que notre Vauban était l'homme le plus honnête, le plus modeste et le plus vertueux de son siècle. C'est un portrait de famille. Roussin était le frère de Vauban : comme lui, Bourguignon, intrépide, savant, penseur, bienfaisant, d'une vertu et d'une simplicité antiques, modeste, sans ambition.....

Je me trompe, Messieurs, heureusement pour nous. Devenu ambassadeur, ministre, maréchal de France, au suprême degré Roussin eut une ambition, la seule qu'il ait jamais manifestée, celle d'être membre de l'Académie de Dijon, sa ville natale. Peu d'aigles en mourant

---

(1) Il fut élevé à la dignité d'amiral le 29 octobre 1840. Le rapport qui précède l'ordonnance est du mois de février. Roussin ministre n'avait pas voulu se mêler d'un acte qui le regardait personnellement.

(2) Il est mort le 21 février 1854, dans sa soixante-treizième année, à Paris, rue Basse-du-Rempart, 52, quelques mois après sa vénérable mère. Il laisse deux filles et un fils, lieutenant de vaisseau, qui a fait ses premières armes au combat de Saint-Jean-d'Ulloa, où il s'est distingué ; il marche sur les traces de son père. Le frère de l'amiral est contrôleur de la marine. C'est un administrateur habile et digne du nom qu'il porte.

cherchent leur point de départ; plusieurs en rougissent. A la fin de sa brillante carrière, quand cet homme illustre vint déposer devant vous, Messieurs, ses grands travaux scientifiques et toute sa vie, il fit un acte de piété filiale. Comme à soixante-dix ans il trouvait du bonheur à s'agenouiller à côté de sa vénérable mère, près de ses concitoyens, dans la petite église d'Arc-sur-Tille ; en venant frapper aux portes de l'Académie, Roussin satisfaisait un besoin de son cœur. Vous étiez les représentants de son pays, vous étiez sa famille; en vous appelant ses collègues, il ressentait une joie qui ne peut être comparée qu'à sa modestie.

Quand la nature ramasse toutes ses forces un jour et sur un point, il n'est homme qui ne puisse être grand une fois dans sa vie ; l'orgueil peut faire par exception l'office de la vertu. Mais les hommes dont la simplicité et les grandes actions sont l'habitude de la vie, qui la commencent, qui la mènent, qui la finissent de même, qui ne sautent pas à la grandeur, comme dit Pascal, pour retomber aussitôt, mais qui s'y fixent sans efforts comme sans orgueil, ces hommes, Messieurs, sont de trop belles exceptions dans l'humanité pour que nous n'ayons pas le droit d'en être fiers, pour que nous n'ayons pas le devoir de les donner comme des modèles à suivre (1). Avoir la patience dans les travaux, être généreux et dévoué, fils, père, époux comme nous devrions tous être, aimer sagement la gloire et passionnément l'honneur, dans une

---

(1) Le Conseil municipal de Dijon a fait placer à l'Hôtel-de-Ville, en 1851, le buste de l'amiral Roussin, exécuté par notre compatriote Jouffroy.

vie longue et périlleuse produire toujours des sentiments, des pensées, des actes que dicte le cœur, que la raison approuve, que tous admirent, ce n'est pas seulement être grand, Messieurs, c'est apprendre à l'être; or, ce sont les grands hommes qui font la force des empires.

A une époque où la force des choses jugées était méconnue en philosophie, en politique, en religion ; quand toutes les bases sociales se renversaient; habitué à rester debout, à commander au milieu des tempêtes, Roussin demeura inébranlable : son ame avait jeté l'ancre sur un fond trop solide pour être entraînée. Aussi, quand les souffrances l'avertirent de son heure suprême, cet homme, dont toute la vie avait été à la merci des flots, fidèle à Dieu, comme il avait été fidèle à la patrie, Roussin s'émut à peine; son corps n'était plus qu'un navire brisé qu'il abandonnait pour arriver au port.

QUELQUES

PIÈCES JUSTIFICATIVES.



I.

Maison où est né l'amiral.

La maison où est né l'amiral Roussin est située dans la rue de l'Ecole-de-Droit, n° 14.

Elle fut acquise, en 1778, par le père de l'amiral, procureur au Parlement de Dijon, de M. Anglart, auditeur à la *Chambre des Comptes.* Cette maison, selon les termes de l'acte de vente, que j'ai sous les yeux, touchait de *bize* à la Chambre des Comptes, et de levant au sieur *Poinsotte.*

Or, la maison portant aujourd'hui le n° 14 a pour voisins, à l'est, une maison vendue, le 18 janvier 1818, à M. Fouleux, chevalier de la Légion-d'Honneur, par M. Cavard, qui la tenait de M. Follot. L'acte notarié, rappelant les divers propriétaires de cet immeuble, remonte par la famille d'Huvée jusqu'à Antoinette *Poinsotte.*

D'un autre côté, la maison du n° 14 touche de *bize* ou nord les anciens bâtiments de la *Chambre des Comptes,* et elle se trouve dans l'ancienne rue Madeleine.

Enfin, entre l'état intérieur de cette maison ou sa distribution actuelle et celle donnée par l'acte de 1778, il n'y a aucune différence; tout y est dans l'état décrit par cet acte; on dirait qu'on a voulu tout y respecter.

Il est donc certain que c'est la maison achetée par le père de l'amiral Roussin. Mais est-ce là qu'il habitait? Le rôle des tailles de la ville de Dijon, qui donne le nom et la rue des imposés, place l'habitation de M. Roussin dans la rue Madeleine, et le registre des baptêmes et des mariages de la paroisse Saint-Médard, de laquelle faisait partie la rue Madeleine, dit qu'il fut baptisé dans l'église cathédrale, où saint Médard s'était réfugié après la destruction de son église, et où il avait un autel spécial.

L'Académie va faire incruster dans la façade de cette maison un marbre qui portera l'inscription suivante :

DANS CETTE MAISON

EST NÉ

L'AMIRAL ROUSSIN

LE 21 AVRIL 1781.

II.

Extrait du Livre des Célébrités contemporaines, *tome II.*

(ANNÉES 1804-1808.)

Les combats auxquels Roussin assista sur cette frégate sont au nombre de cinq, et méritent chacun une mention particulière. Les grandes actions de cette glorieuse époque sont tombées aujourd'hui dans le domaine de l'histoire, bien qu'il survive encore quelques acteurs et quelques témoins de ces batailles gigantesques. Il ne saurait y avoir trop d'occasions d'en retracer les glorieux récits.

Le premier combat eut lieu le 10 avril 1804, en division du contre-amiral Linois, contre le vaisseau anglais le *Centurion* et les forts de Vizigapatnam ; ce vaisseau se retira du combat, et fut se placer hors de boulets sous la protection de la côte. L'action fut meurtrière et dura trois heures.

Le second combat soutenu par la *Sémillante* seule contre la frégate anglaise le *Phaéton* et le brick le *Harrier,* eut lieu aux îles Philippines, le 3 août 1805, et dura trois heures et demie. L'ennemi perdit un grand nombre d'hommes et s'éloigna. On

peut lire sur ce combat les détails consignés dans le *Publiciste* du 16 décembre 1806.

Le troisième fut livré par la *Sémillante* seule, le 23 novembre 1805, contre le vaisseau le *Spectre* et la frégate le *Cornwallis*, en rade de Saint-Paul (île Bourbon). L'ennemi, si supérieur en forces, fut obligé de se retirer sans avoir causé aucun dommage à la *Sémillante*.

Le quatrième s'engagea, dans la nuit du 25 au 26 novembre 1805, entre la *Sémillante* seule et la frégate anglaise la *Dédaigneuse*, dans le canal des îles de France et de Bourbon. Les deux frégates se séparèrent pour réparer leurs avaries et ne purent se rejoindre.

Le cinquième enfin, soutenu par la même frégate encore seule, dans la nuit du 15 au 16 mars 1808, sous l'île de Ceylan, contre la frégate anglaise la *Terpsychore*, fut des plus acharnés et dura trois heures. La frégate anglaise, extrêmement maltraitée, ne tirait plus et allait tomber au pouvoir de la *Sémillante*, quand un grain les sépara sans qu'elles pussent se rejoindre plus tard. Le capitaine de la *Terpsychore* déclara qu'il avait eu une explosion de poudre à bord qui lui avait mis un grand nombre d'hommes sur les cadres, et, à la suite de cet incident, la frégate allait succomber, quand survint une interruption causée par les blessures qu'avait reçues le capitaine de la *Sémillante*, et pendant laquelle les deux frégates furent séparées, ainsi qu'il vient d'être dit plus haut.

On peut consulter sur ces cinq combats le *Moniteur* de l'année 1809, qui en relate tous les détails.

III.

Fragment de lettre d'une femme qui habitait l'Ile-de-France, à la mère de Roussin, quelques semaines avant l'attaque.

Ile-de-France, 21 juillet 1810.

« ...... Je m'empresse donc de profiter de la seule occasion que nous aurons peut-être d'ici bien longtemps, pour vous dire que monsieur votre fils est en croisière, lieutenant en pied, sur la

frégate la *Minerve*, commandée par M. le capitaine de frégate Bouvet, et partie en division avec la frégate la *Bellone* et la corvette le *Victor*, le 12 mars dernier.

« Nous sommes dans une cruelle position. Je ne puis vous le cacher, les ennemis menacent de nous attaquer. Généralement on ne croit pas que cela ait lieu; mais on fait de grands préparatifs pour leur opposer une résistance digne du général qui nous commande, dont l'activité et la bravoure leur sont bien connues. Je suis fermement persuadée que nous en serons quittes pour la peur. Ainsi, Madame, ne vous alarmez point sur le sort de votre fils, quoique vous n'en ayez point de nouvelles. Je sens par moi-même la peine que vous devez avoir. J'ai aussi un fils, Madame; j'en suis, comme vous, séparée. Il est en France pour son éducation. Si le Ciel exauçait mes vœux, il ressemblerait au vôtre, et, si je le savais, je croirais qu'il est sur la terre un bonheur réel; mais si les malheurs de la guerre m'en séparent pour toujours, qui va guider les premiers pas de cet enfant dans le chemin de la vie?

« Vous êtes à l'abri de ces inquiétudes : le vôtre est dans le chemin de l'honneur, ou plutôt l'honneur et toutes les vertus sont dans son cœur. Il a profité de tous vos sages conseils, et le Ciel vous dédommage de tous les chagrins que vous avez essuyés, en transmettant à votre fils toutes les vertus dont il vous avait douée.. »

Signé : N.-F. CH.....

IV.

Récit abrégé de l'affaire relative à l'Ile-de-France.

(AOUT 1810.)

L'Ile-de-France, seule au milieu des nombreuses colonies de l'Angleterre, était étroitement bloquée depuis plusieurs années par des forces maritimes bien supérieures aux siennes, privée de la majeure partie des secours que la France avait tenté de lui envoyer.

L'île Bonaparte était prise.

Dans la nuit du 13 au 14 août, deux cent cinquante hommes débarqués des frégates en croisière attaquent l'îlot de la Passe à la faveur d'un orage et de l'obscurité profonde, et s'en rendent maîtres avant que la terre, informée de leur entreprise, puisse y faire passer les secours nécessaires pour résister à une force aussi supérieure.

La division de l'intrépide Duperré, sortie depuis plusieurs mois pour ravager le commerce ennemi dans l'Inde, devait rentrer d'un instant à l'autre.

Le 20 août, à huit heures et demie du soir, un courrier traverse la ville avec rapidité, descend au Gouvernement et annonce que les frégates la *Bellone* et la *Minerve*, la corvette le *Victor* et deux vaisseaux de compagnie capturés par elles étaient en vue dans le S.-E de l'île.

A ces nouvelles la joie la plus vive éclate.

Le capitaine Pym apprend que la division Duperré est entrée au Port-Impérial, et de suite l'avis en est donné à la *Magicienne* et à l'*Iphigénie*. Leur plan d'attaque est conçu à l'instant même. Le *Syrius* remonte vers le Port-Impérial, en passant sous le vent; les deux autres frégates s'élèvent par le vent pour atteindre le même point.

Le 22, le *Syrius* paraît et se joint à la *Néréide*. Ces deux frégates osent manifester l'intention d'attaquer seules la division de M. Duperré; mais le *Syrius* touche, et le projet d'attaque est remis au lendemain.

La division de la *Bellone*, par ordre de son chef, s'était embossée dans la position la plus favorable et avait fait toutes les dispositions nécessaires pour résister à l'attaque d'un ennemi supérieur en nombre, mais non pas en valeur.

Il n'est point d'expression pour peindre ce qu'a eu de grand et de terrible ce moment où, s'avançant sans voile et par la seule impulsion des vents sur leurs agrès, les quatre frégates ennemies, à bord desquelles régnait un silence imposant, venaient pour s'emparer d'une proie que semblait leur assurer l'inégalité du nombre. Tous les cœurs étaient resserrés, hormis ceux de nos braves marins; et, chose étrange! ceux-là seulement que menaçait le danger étaient tranquilles et intrépides, tandis que les témoins de cette effrayante action étaient saisis de crainte.

Elle cessa bientôt, lorsqu'à l'approche de l'ennemi on vit jaillir des flancs de la *Bellone* et de ses compagnes des torrents de feu.

La *Minerve* rivalise de valeur et de dévouement avec la *Bellone*. MM. Fougeray et Roussin, lieutenants en pied des deux frégates, déploient le courage calme et déterminé dont ils ont déjà donné tant de preuves.

A onze heures le feu des Anglais avait cessé ; nos braves interrompirent aussi le leur; mais à peine une demi-heure s'était écoulée que chacun avait repris son poste, et qu'une grêle de boulets et de mitraille recommençait à frapper l'ennemi, dont le lugubre silence annonça bientôt la défaite.

Le 24, à cinq heures, l'aide-de-camp du capitaine-général, M. Delhor, vint donner avis à bord de nos frégates qu'un des prisonniers français de l'île de la Passe, détenu sur la *Néréide*, s'échappant à travers le feu terrible que nos bâtiments vomissaient sur cette frégate, et se dégageant du milieu des morts et des mourants dont ses ponts étaient couverts, s'était précipité à la nage pour gagner la terre; qu'il avait annoncé au général Decaen que la *Néréide* avait entièrement cessé son feu depuis huit heures du soir; que le capitaine Willoughby, blessé lui-même et voyant l'impossibilité d'opposer à nos frégates une plus longue résistance, avait envoyé à diverses fois des hommes pour amener le pavillon, mais que le feu des Français avait toujours enlevé ceux qui se présentaient pour exécuter cet ordre, et que les autres Anglais, saisis de terreur, s'étaient précipités en désordre dans la calle, abandonnant leur capitaine étendu sur le pont, sans secours et nageant dans son sang.

Cet avis fit suspendre le feu dirigé encore sur la *Néréide*. Au point du jour elle fut aperçue dans l'état le plus affreux.

La *Néréide* avait été dès l'après-midi amarinée par M. Roussin, qui l'avait trouvée dans un état plus horrible qu'il n'est possible de le peindre. Cent soixante morts ou blessés couvraient ses ponts. Tous les secours que réclamaient ces derniers leur furent à l'instant prodigués.

Le 25 au matin, le *Syrius* fut à son tour vivement attaqué, et bientôt ses équipages, ne pouvant supporter notre feu, l'abandonnèrent également en désordre et s'emppressèrent de l'incendier. A onze heures, ses débris enflammés, lancés dans les airs,

offraient aux habitants nombreux qui garnissaient toutes les rives, le plus beau et le plus horrible des spectacles.

Réfugiés alors en foule sur la dernière de leurs frégates et sur le fort qu'ils avaient surpris, mais dont l'enlèvement leur devenait si funeste, les Anglais purent considérer toute l'horreur de leur situation et reconnaître l'impossibilité de se soustraire au dernier coup que le général s'apprêtait à leur porter. Bercés toutefois par une dernière espérance, ils se hâtèrent de se retirer de la portée de nos frégates et de se touer sous la protection du fort de l'île de la Passe.

La *Bellone* et la *Minerve*, de leur côté, se réparaient avec activité, se disposant à suivre l'*Iphigénie* et à achever leur victoire, lorsque la division du capitaine Hamelin parut le 27 août devant le Port-Impérial et ne laissa plus aux Anglais consternés la moindre possibilité de se soustraire à leur sort.

A peine sur les lieux, le capitaine Hamelin somma l'ennemi de se rendre, lui fit sentir l'impossibilité de résister un seul moment à l'attaque qu'il était prêt à diriger contre lui; et le capitaine-général ayant, de son côté, répété la même sommation, le commodore Lambert céda à la nécessité, et s'en remit à la générosité française de son sort et de celui de ses compagnons d'infortune.

A onze heures du matin, le pavillon français flottait sur l'île de la Passe et sur l'*Iphigénie*. Le général Decaen en fit prendre possession et ordonna de transporter à terre les blessés entassés sur l'îlot, pour être traités avec les mêmes soins et les mêmes égards que les nôtres : tous les autres prisonniers furent dirigés sur le Port. On a vu pendant leur marche ce que peut l'humanité chez les Français, même en faveur de leurs plus cruels ennemis. Des rafraîchissements de toute espèce leur étaient offerts par les habitants qui bordaient les grands chemins.

Les avantages immenses qui résultent de ce fait d'armes, supérieur à tous ceux dont la marine française s'est honorée depuis longtemps, sont faciles à saisir : l'ennemi, déconcerté dans ses projets, n'a plus autour de notre île que deux frégates fuyant partout devant nos vaisseaux victorieux; les bâtiments de transport qui lui sont envoyés de l'Inde et du Cap viennent eux-mêmes se livrer à nos croiseurs : trois sont déjà tombés en

nos mains; trois corvettes ou avisos armés ont éprouvé le même sort. Deux mille prisonniers sont entassés dans les dépôts de la colonie, et porteront eux-mêmes au Cap, dans l'Inde et même en Angleterre, le récit de leurs désastres.

Les succès que nous venons de remporter sont un gage certain des efforts que fera l'Empereur des Français pour nous secourir. Alors nous serons en état non-seulement de continuer à nous défendre avec vigueur, mais encore de chasser l'ennemi de l'île qu'il a suprise, et de le poursuivre lui-même au milieu de ses possessions dans l'Inde, exposées toutes presque sans défense aux attaques de nos héros.

V.

Extrait du Livre des Célébrités contemporaines, *tome II.*

(1812 ET 1813.)

Le 16 décembre 1812, Roussin donna l'ordre et manœuvra, au commencement de la nuit, pour sortir du Havre. Il réussit, prit en faute les croisières du Havre et de Cherbourg, mais ne put dépasser le cap *Lézard* sans rencontrer l'ennemi; et, le 18, il fut pris par le calme plat à deux lieues de terre et entouré de neuf bâtiments. Au jour, il était à demi-portée de canon d'une frégate, avec laquelle la *Gloire* engagea le combat; mais son capitaine reconnut bientôt que des signaux appelaient d'autres bâtiments ennemis, et que ceux-ci ralliaient le théâtre du combat. La raison lui prescrivait de ne pas compromettre le salut de sa frégate, et ses instructions à ce sujet lui ordonnaient d'éviter des luttes inégales et de se conserver pour harceler l'ennemi, l'éloigner de ses stations et protéger les convois français. Il se déroba habilement à cette situation délicate, et s'éleva en mer pour accomplir sa mission. Il fit toutes voiles, et, malgré la tempête et la faiblesse d'un équipage que le mal de mer livrait à la démoralisation, il se trouva, après plusieurs jours d'une navigation laborieuse, à l'entrée d'un port anglais, en présence de trois bâ-

timents de guerre ennemis, qu'il n'hésita pas à combattre. Le service de l'artillerie fut fait, dans cette circonstance, par les officiers et quelques chefs de pièces à bord de la *Gloire;* le reste des hommes était sur les cadres. Nonobstant cette annihilation des forces de la frégate, elle tint vigoureusement et fit beaucoup de mal à l'ennemi, qui se couvrait de signaux et appelait ainsi d'autres bâtiments à son secours. En effet, leur nombre augmenta sensiblement, et la *Gloire* se trouva bientôt au milieu de trois frégates anglaises qui escortaient un convoi et qui lui appuyèrent une chasse acharnée. Le capitaine Roussin parvint, par l'habileté et la hardiesse de sa manœuvre, à leur échapper, et s'établit en croisière à Fireway, station qui commandait les mouvements des bâtiments qui entrent dans la Manche ou qui en sortent. Il eut de sérieux engagements avec l'ennemi dans cette situation désavantageuse pour lui, et fit cinq prises, dont une corvette, le *Spy,* qu'il expédia en cartel d'échange pour Porstmouth, après l'avoir désarmée.

De ces parages il se porta devant l'embouchure du Tage, afin de couper les communications entre l'Angleterre et le Portugal. Deux frégates anglaises lui donnèrent la chasse, et sa situation, en présence de cette force supérieure, devint d'autant plus critique, qu'il fit de très-graves avaries dans ce moment. Le salut de la frégate était en péril, et, pour peu que l'ennemi l'eût serré de près, la défaite devenait certaine. Il se répara cependant au milieu de tous ces dangers, et parvint encore à se soustraire à cette situation désespérée.

Délivré de toutes craintes, il reprit le large et porta sa croisière devant Madère et les Canaries : de nouvelles fatigues l'y attendaient. Il n'eut pas un moment de repos, et le résultat de cette surveillance de tous les instants fut la prise d'un grand nombre de bâtiments de commerce ennemis. Ces incessantes et actives croisières ne faisaient qu'enflammer son courage; il quitta les Canaries pour se rendre au vent de la Barbade, point de jonction et d'attérage de tous les bâtiments anglais se rendant dans les Antilles. Il fut forcé de quitter ce point important, pressé par la situation des vivres du bord qui touchaient à leur fin, et aussi par l'état de délabrement de sa mâture ; il reprit donc la route de la France, et reçut un violent coup de vent de sud-ouest

sur la sonde. Il y rencontra un brick de guerre anglais qu'il héla et qu'il atteignit après maintes tentatives de la part de ce bâtiment pour se dérober à l'attaque. Il fut cependant pris, malgré la violence du vent qui favorisait les manœuvres du brick, et amariné à vue d'une frégate de sa nation qui était à la cape à quelques milles sous le vent. Le capitaine de la *Gloire* recueillit ses prisonniers et expédia sa prise pour Brest ; puis, à la fin du jour, il laissa arriver sur la frégate ennemie, qu'il rallia à dix heures du soir. C'était l'*Andromaque*; malheureusement la tempête redoubla de force et sépara les deux frégates. La *Gloire* eut son grand hunier emporté, et ne put, malgré les efforts de son capitaine, rejoindre l'*Andromaque*. Enfin, épuisé de fatigue, manquant de tout, le capitaine Roussin se trouva, le 13 février, en vue de l'entrée de Brest.

VI.

Rapport du capitaine de la frégate la Gloire, *après son expédition.*

A bord de la frégate de S. M., la *Gloire*, en rade de Brest, le 28 février 1813.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'annoncer à V. Exc. l'arrivée en rade de Brest de la frégate de S. M., la *Gloire,* sous mon commandement, partie du Havre le 16 décembre.

J'avais appareillé avec un bon frais du sud-est qui me conduisit jusqu'à la hauteur du cap Lézard, où je me trouvai en calme plat dans la nuit du 17 au 18.

Le jour n'était pas encore bien fait que je me vis au milieu de neuf bâtiments. J'en distinguai plusieurs pour des bâtiments de commerce ; mais un grand de trois mâts, en me faisant des signaux, se fit reconnaître pour bâtiment de guerre. Une forte brise l'amena jusqu'à demi-portée de canon dans ma poupe, où il commença à me combattre. Je ne gouvernais pas d'abord, et je ne pouvais lui répondre qu'avec mes pièces de retraite ; mais

un peu de fraîcheur m'étant venue, je parvins à lui présenter le travers, et à mettre ainsi l'avantage de mon côté. Le jour s'étant fait, je vis que le bâtiment que je combattais n'était qu'une grande corvette à batterie couverte de trente caronades, qui, lorsqu'elle m'eut reconnu, se hâta de tenir le vent tribord et de profiter du peu de brise qu'elle avait au vent à moi pour se tirer du feu.

Le calme m'empêcha encore de la serrer comme je le désirais; je ne pus que la canonner de trop loin pour obtenir un résultat décisif, et elle parvint à s'éloigner jusque vers dix heures, où elle se dirigea de nouveau sur moi, accompagnée de trois bricks de 14 et 16 canons et d'un cutter qui l'avaient successivement ralliée.

Cette escadrille me suivit ainsi jusque par 12° de longitude, faisant jour et nuit des signaux de toute espèce, probablement pour attirer sur moi tout ce qu'il y avait de bâtiments de guerre anglais aux environs. Dans la nuit du 18, les chasseurs furent assez favorisés par les brises pour m'atteindre presque tous à la fois. A dix heures du soir, ils commencèrent à tirer, et leurs boulets me doublaient. Je leur répondis par mes pièces de retraite, et ces bâtiments réunis me harcelèrent ainsi jusqu'à trois heures du matin, qu'une fraîcheur plus égale s'étant fait sentir, nous nous quittâmes pour ne plus être à portée les uns des autres. Dans ces différentes canonnades, je n'ai pas perdu un seul homme. L'ennemi a été plus maltraité : j'ai su que le plus fort de ses bâtiments, qui se trouve être l'*Albicore,* a rapporté avoir perdu son premier lieutenant et huit hommes tués et blessés. Les autres corvettes étaient l'*Hélicon*, le *Borer,* l'*Andrail,* et un cutter dont j'ignore le nom et les pertes.

Le 20 décembre, je m'emparai de la corvette à trois mâts *the Spy,* armée de 16 canons et venant d'Alifax. Elle transportait en Angleterre un assez grand nombre d'officiers et 90 matelots ou soldats, parmi lesquels étaient plusieurs malades. Je fis jeter à la mer son artillerie, et je passai un cartel signé du capitaine et de tous les officiers pour l'échange et le renvoi en France d'un pareil nombre de sujets de S. M.

Le 23 au matin, je pris le trois-mâts anglais *the Minerva,* de 450 tonneaux; il venait de Surinam, et avait un chargement de

café, sucre, coton, estimé à 600,000 fr. Les vents alors de la partie du nord-est ne me permettant pas de tenter l'expédition de cette prise, je la coulai.

Pendant que je l'amarinais, un très-beau trois-mâts qui était au vent laissa arriver sur moi sous ses huniers. Je fus à sa rencontre, et à midi j'étais à bord. J'envoyai l'enseigne de vaisseau Branville en prendre possession ; c'était le *Powathan,* pris sur les Américains à sa sortie de Bordeaux par la frégate anglaise l'*Horatio*. Je saisis cette circonstance pour donner aux Américains une preuve des procédés que V. Exc. m'avait recommandés à leur égard. Je renonçai aux droits que la guerre nous donnait sur le *Powathan,* j'en ôtai l'équipage anglais, et je rendis le navire à son premier capitaine.

Depuis mon départ du Havre, j'avais eu des temps constamment froids et pluvieux qui fatiguaient beaucoup mon équipage ; et le 26, je me déterminai à me porter dans une latitude plus tempérée, et je me dirigeai sur les côtes d'Espagne et de Portugal. J'espérais y trouver l'occasion d'intercepter plusieurs bâtiments qui portaient aux ennemis des munitions et des vivres, et je fis route sur les îles Barlingues, pour observer Lisbonne.

J'y arrivai dans la nuit du 28 ; mais à peine y étais-je établi en croisière, que les clés de mes mâts de hune cassèrent. Ces avaries majeures ne me permettaient plus de rester sur une côte où je devais supposer des croiseurs ennemis en force, et je fus obligé de prendre le large pour m'en éloigner avant le jour. Je n'avais pas fait encore vingt lieues, et mes mâts de hune n'étaient pas encore consolidés, que j'eus connaissance de deux bâtiments à trois mâts au vent ; ils laissèrent arriver aussitôt sur moi, et, les ayant reconnus pour deux bâtiments de guerre, je pris chasse devant eux.

Ma position était extrêmement embarrassante ; le temps se mit à grains de la plus grande violence, et mes mâts de hune ne me donnaient plus aucune sécurité. Ce ne fut qu'à dix heures, qu'à force de travail nous parvînmes à les établir assez solidement pour résister à un temps aussi forcé. Je pus alors porter le grand hunier avec trois ris largues, le petit hunier à deux ris et les basses voiles ; la frégate se comporta fort bien ; constamment le plat-bord à l'eau, elle fila plusieurs fois douze nœuds et demi,

et à midi nous avions déjà sensiblement gagné l'ennemi, dont un des bâtiments nous avait beaucoup approché dans la matinée.

Le soir, nous nous séparâmes ; cette chasse nous avait dirigés sur les Açores, et je me décidai à me placer entre elle et Madère, pour intercepter les bâtiments qui prendraient ce passage. Mon attente ne fut pas trompée : j'y fis neuf prises, dont six chargées de denrées coloniales et marchandises sèches, et trois de farine destinée ponr l'armée anglaise de Portugal.

Le 17 janvier, je résolus de changer de croisière ; je renvoyai à Madère un paquebot portugais des Açores que j'avais pris la veille, et je le chargeai de 58 portugais et espagnols, que je rendis ainsi à leurs familles.

Je me dirigeai sur la Barbade, au vent de laquelle je m'arrêtai à trente lieues, le 1er février. Je n'y vis pas un seul bâtiment; et les huit jours que j'y demeurai se passèrent totalement en exercices de toute espèce, dans lesquels l'équipage la *Gloire* fit chaque jour de nouveaux progrès.

Le 8 février, je fis route pour revenir en France.

Parvenu au 39° de latitude et au 35° de longitude, les mauvais temps commencèrent. Je voulus voir Corvo; le temps forcé m'en empêcha.

Depuis le 17 février jusqu'au 27, jour de mon entrée à Brest, le temps a été une tempête presque continuelle. Dans la nuit du 19 au 20 surtout, et dans la journée du 22, le vent et la mer devinrent affreux. Le 24, le vent parut mollir un peu; mais le 25 au matin, la tempête recommença et devint bientôt furieuse. A une heure après midi, j'eus connaissance d'un bâtiment devant moi; je me portai dessus sous la misaine et le grand hunier au bas ris, et je le reconnus bientôt pour une corvette anglaise. Elle me fit des signaux, et quand elle nous eut jugés, elle augmenta de voiles pour s'échapper; j'en fis autant qu'elle pour la poursuivre, mais ma position était bien moins critique que la sienne. Je puis dire, sans aucune exagération, que cette corvette était plus souvent sous l'eau que dessus. A deux heures et demie je l'atteignis; son capitaine manœuvra parfaitement ; il sentit combien de nombreux mouvements pouvaient compromettre la mâture d'une frégate surchargée de voiles avec un pareil temps;

et, virant plusieurs fois de bord lof pour lof, il me força à l'imiter pour le suivre, et rendit ainsi nul l'avantage de marche que j'avais sur lui ; car mes mouvements, beaucoup plus lents que les siens, en raison de nos longueurs respectives, lui donnaient à chaque virement de bord une avance qu'il fallait lui regagner à chaque fois. Je ne pouvais lui envoyer que de temps en temps quelques coups de caronade des gaillards, et encore la mer était-elle si grosse que tous les coups étaient extrêmement incertains. Enfin, à trois heures et demie, ayant atteint presque son travers sous le vent, il tenta pour la dernière fois la manœuvre qu'il avait déjà faite, et laissa arriver subitement sur mon avant ; mais nous étions alors si près l'un de l'autre, qu'il faillit tomber sous mon beaupré, et que si je ne fusse pas venu au vent je lui passais sur le corps. Alors il se trouva sous le vent à moi, et, saisissant entre deux lames un moment d'embellie, je pus ouvrir ma batterie et lui tirer deux volées qui m'en rendirent maître.

J'appris que la prise était la corvette anglaise *the Linnot*, armée de seize caronades de 18, deux canons de 6, et de 85 hommes d'équipage. La nuit se fit, et nous restâmes à la cape à portée l'un de l'autre.

Je ne parvins qu'avec une peine extrême à l'amariner, à cause de la grosseur effroyable de la mer, et j'y perdis toutes mes embarcations.

Le temps devenant toujours plus mauvais, et le baromètre ne m'annonçant point d'embellie, je me déterminai à arriver pour gagner la rade de Brest, où j'ai mouillé hier 27, à quatre heures et demie du soir, après soixante-douze jours de mer.

La corvette *the Linnot* y a mouillé peu de temps après moi. Je crois que ce bâtiment conviendra au service de S. M. pour les escortes.

Tel est, Monseigneur, le résultat de cette croisière, dans laquelle j'évalue le tort fait aux ennemis de S. M. à quatre millions et demi.

J'ai fait 290 prisonniers, dont 232 Anglais, le reste Portugais et Espagnols.

La frégate la *Gloire*, après avoir essuyé tant de mauvais temps, n'a éprouvé aucune avarie majeure ; sa marche et toutes ses qua-

lités sont telles que je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un meilleur bâtiment de guerre.

Je ne puis trop me louer de mon équipage; les vieux et nouveaux marins rivalisent d'ardeur; mes conscrits ont fait des progrès étonnants, et m'ont donné toute satisfaction.

On ne peut être mieux secondé que je le suis par les officiers de la *Gloire*, et je ne terminerai pas, Monseigneur, sans appeler votre attention sur eux, et particulièrement sur les services de M. Fournier, mon premier lieutenant, dont l'expérience et le talent m'ont été particulièrement utiles dans toutes les occasions.

Le capitaine de frégate,

Signé : ROUSSIN.

VII.

Expédition scientifique sur les côtes d'Afrique.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

(1817.)

La corvette la *Bayadère,* montée par M. Roussin, capitaine de vaisseau, ayant sous ses ordres l'aviso le *Lévrier,* commandé par M. Le Goarani, enseigne de vaisseau, partis de Rochefort le 29 janvier 1817, et revenus en ce port le 17 août, avaient été chargés, d'après les ordres du roi, de procéder à la reconnaissance hydrographique des côtes d'Afrique; M. Givry, ingénieur hydrographique, accompagnait M. Roussin.

Après avoir réglé ses montres marines à Sainte-Croix-de-Ténériffe, M. Roussin se livra à la recherche du plateau de Sondet et du danger que Van Keulen place à quarante lieues dans le sud des Canaries et à peu près à la même distance de la côte d'Afrique; et il a reconnu que ce plateau et ce danger, s'ils existent, doivent être portés plus à l'est que les cartes ne l'avaient marqué jusqu'ici.

Cet officier se rendit ensuite vers les hauteurs de Cintra, sur le parallèle de 23° 22' 55" de latitude nord; il descendit la côte

dans le sud, se tenant à une distance souvent moindre qu'un mille, et visita l'Angra-de-Cintra.

Peu de jours après, M. Roussin, se trouvant dans un golfe assez vaste formé par un coude de la côte, s'appliqua à vérifier l'existence d'une rivière et d'une baie que les cartes connues jusqu'à ce moment désignaient sous le nom de Saint-Cyprien; mais ses recherches furent vaines : le rivage n'offrait aucune interruption; cette limite du désert est une dune continue, et nulle végétation ne s'y fait apercevoir.

La côte comprise depuis le cap Barbas jusqu'au cap Blanc fut ensuite reconnue; la position de l'île de Pedra de Gale fut fixée; il en fut de même d'une seconde île située à environ une lieue dans le sud un quart sud-ouest de la première, et que jusqu'ici les cartes n'avaient pas indiquées. M. Roussin, après des recherches réitérées pour découvrir l'île Lobos, portée sur des cartes anglaises, s'est convaincu que cette île n'existait pas. Enfin, cet officier a exploré le banc d'Arguin; il en a reconnu les Açores occidentales, depuis son extrémité nord jusqu'à celle du sud; des sondes multipliées, des routes faites dans tous les sens ont éclairé les approches de ce banc à une distance de plus de dix lieues au large.

La campagne de M. Roussin s'est terminée par la reconnaissance de la côte depuis le cap Mirik jusqu'au parallèle de la rivière de la Salum; il a fixé la position de la baie de Tanis, des néoles d'Angel, de l'île Saint-Louis, de la barre du Sénégal, et il a rapporté huit cartes qui contiennent les 220 lieues de côtes parcourues par la *Bayadère* et le *Lévrier;* il a en outre dressé les plans de la rade de Sainte-Croix-de-Ténériffe, du mouillage et des environs de Gorée, de la côte entre Gorée et la baie d'Yof, du passage à terre des îles Madeleine, la position du cap Vert et des Almadies.

Un second voyage va être entrepris par les mêmes officiers et les mêmes bâtiments, et il promet des résultats aussi intéressants. Conformément aux intentions de S. M., M. Roussin continuera ses reconnaissances hydrographiques à partir du point où il les a interrompues; elles comprendront l'archipel des Bissagots, celui des îles de Loss, les dangers compris entre ces deux groupes et le banc Sainte-Anne jusqu'à l'île de Shahro. Il complétera

d'abord la lacune qui existe entre le cap Bojador et les hauteurs de Cintra; de cette manière, le travail ordonné par le roi se liera avec celui exécuté en 1776 par le chevalier de Borda.

(Voir *La Quotidienne*, lundi 13 octobre 1817.)

VIII.

Témoignages de satisfaction transmis par ordre du Roi au sujet des deux campagnes de 1817 *et* 1818 *sur les côtes d'Afrique.*

Monsieur,

Après avoir lu avec le plus vif intérêt le rapport dans lequel vous avez exposé les détails des diverses opérations exécutées cette année le long des côtes d'Afrique par les deux bâtiments sous vos ordres, je me suis empressé de mettre sous les yeux du roi les titres que des services aussi distingués vous donnent à sa bienveillance.

J'ai rendu compte à Sa Majesté des résultats des deux campagnes successives dans lesquelles vous avez continué jusqu'aux îles de Loss, au sud des établissements français de Saint-Louis et de Gorée, les reconnaissances entreprises par le chevalier de Borda en 1776, mais que ce savant navigateur n'avait pas prolongées au-delà du cap Bojador. J'ai particulièrement insisté sur les difficultés que présentait l'exploration de l'archipel des Bissagots, au milieu duquel vous vous êtes porté avec vos bâtiments et dont vous avez reconnu et sondé avec le plus grand soin les divers passages partout où il vous a été possible de pénétrer.

L'intrépidité avec laquelle vous avez affronté les dangers d'une pareille expédition, la prudence dont vous avez fait preuve en y échappant, et l'infatigable activité qui vous a conduit aux heureux résultats que vous avez obtenus, ont paru au roi dignes des plus grands éloges, et S. M. m'a chargé de vous en exprimer sa satisfaction en même temps que son regret de ne pouvoir accéder à la demande que je lui avais faite pour vous du titre d'officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, par la seule

raison qu'il n'y a maintenant dans ce grade aucune place vacante à laquelle il soit possible de nommer.

Les bons témoignages que vous m'avez rendus des services des divers officiers de marine et de M. Givry, ingénieur hydrographe de troisième classe, qui étaient embarqués sous vos ordres, m'ont paru mériter d'être pris en considération. Ce dernier doit principalement à votre suffrage la grâce qu'a daigné lui faire S. M. en le nommant chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et j'espère avoir bientôt à vous donner avis du succès de vos demandes en faveur des autres.

J'aurais désiré, Monsieur, vous annoncer celui de la proposition que j'avais faite pour vous personnellement à S. M., mais vous devez vous trouver dédommagé par le suffrage d'un monarque juste appréciateur de vos talents, et par l'honorable regret qu'il témoigne de ne pas pouvoir vous en donner dès à présent la récompense.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le pair de France, ministre secrétaire d'Etat au département de la marine et des colonies,

Signé : Comte MOLÉ.

IX.

*Note pour l'expédition de l'*Amazone, *en* 1821.

Avec l'*Amazone,* commandée par Roussin, il y avait encore, dans les ports du Chili, la *Clorinde* et la *Pomone,* la première commandée par M. de Mackau, la seconde par M. Fleuriau. L'entrée des Français en Espagne faisait craindre une guerre avec les Anglais. La position de ces frégates était donc des plus graves; elles pouvaient être bloquées si elles restaient, ou capturées en route si elles sortaient pour rentrer en France. Roussin se prononça pour le départ, et fit son retour avec sa division par le cap Horn. Cette longue traversée fut une suite de tempêtes et

d'accidents, au milieu desquels Roussin, disent des témoins, donna des preuves d'énergie et de sang-froid. « Sans lui, dit l'un d'eux, nous étions perdus. » A son retour, il fut nommé contre-amiral et membre du Conseil d'amirauté le 24 août 1824.

Dans cette campagne, le commandant de l'*Amazone* rendit de grands services au commerce. L'*Aurora,* frégate anglaise avec qui il se trouvait au Brésil, avait à son bord 1,500,000 piastres fortes, qui pouvaient être prises par Roussin au cas de guerre. Roussin, qui savait la crainte du capitaine, en fut blessé, et rassura le capitaine. Cette conduite chevaleresque fut admirée.

Il faut ajouter que dans cette campagne il rédigea des mémoires et fit des rapports sur la *délimitation du Para,* travaux qui attestent la maturité de son jugement et sa profonde instruction. Mais il fut obligé de laisser ces grands travaux pour rentrer en France en 1829, et y arriva au mois de septembre. Le 25 janvier 1830, il fut nommé membre de l'Académie des sciences, section de géographie, à l'immense majorité de quarante-neuf suffrages sur cinquante-deux.

X.

Intervention armée dans les affaires du Brésil, en 1826.

LETTRE DU MINISTRE DE LA MARINE A ROUSSIN.

Paris, le 26 novembre 1826.

« MONSIEUR LE CONTRE-AMIRAL,

« Je me suis empressé de mettre sous les yeux du roi votre correspondance, qui contient tant de preuves de l'heureuse influence que vous avez exercée sur la marche des négociations de la France avec le gouvernement brésilien. S. M. s'en est montrée complétement satisfaite, et elle a bien voulu me charger de vous le dire.

« Le roi a remarqué la manière franche et hardie dont vous avez débuté sur la rade de Rio-Janeiro, en venant mouiller devant cette ville, prêt à vous conduire en ami ou en ennemi, sui-

vant les circonstances. Vous avez eu aussitôt après une heureuse inspiration en brusquant votre première entrevue avec l'empereur D. Pedro, et il n'est pas douteux que cette démarche n'ait aplani tous les obstacles ; les marques flatteuses d'estime et de considération que ce prince s'est empressé de vous donner ensuite publiquement prouvent combien cette conjecture est fondée.

« Ainsi, Monsieur le contre-amiral, vous avez amené par votre attitude la solution d'une difficulté qui intéressait essentiellement notre commerce, et vous avez fait consacrer pour l'avenir un principe important de droit maritime, qu'à l'exemple de l'Angleterre le Brésil n'avait pas voulu reconnaître jusque-là. Il n'a point échappé au roi qu'étant à la tête de forces suffisantes pour détruire, s'il l'eût fallu, celles que la marine brésilienne aurait pu vous opposer, vous avez su résister au désir, si naturel chez les Français, de triompher les armes à la main, et que vous avez préféré parvenir au même résultat d'une manière également honorable pour le pavillon de S. M., sans sacrifier aucun des bâtiments ni des marins qu'elle avait mis à votre disposition, et sans rompre les liens d'amitié qu'il importe à la France de conserver avec la seule monarchie qui existe en Amérique. »

XI.

Rapport du Ministre de la Marine sur Roussin, en 1840.

Paris, février 1840.

« Sire,

« Votre Majesté ayant exprimé l'intention de nommer à la place d'amiral, vacante par le décès de M. le comte Truguet, j'ai l'honneur de lui présenter, pour être élevé à cette dignité, M. le vice-amiral baron Roussin.

« Cet officier général, aujourd'hui âgé de 58 ans, a commencé sa carrière militaire en 1793, c'est-à-dire il y a 47 ans.

« Nommé enseigne de vaisseau en 1803, il a obtenu le grade

de lieutenant en 1808, à la suite des combats auxquels il a pris part pendant diverses croisières dans les mers de l'Inde et de la Chine; il avait acquis dans ces mers une haute réputation de bravoure et de capacité, et j'ai été en position moi-même d'apprécier les brillants services qu'il a rendus, sous mes ordres, au combat du Grand-Port, à l'Ile-de-France, et dont il a été récompensé par le grade de capitaine de frégate.

« Rentré en France, M. Roussin a commandé la frégate la *Gloire,* armée au Havre. Il a fait avec ce bâtiment une croisière dans laquelle il a eu deux engagements avec l'ennemi et fait treize prises, dont deux corvettes anglaises; cette croisière lui a valu le grade de capitaine de vaisseau en 1814.

« Depuis la paix, M. Roussin a fait deux campagnes scientifiques, tant sur la côte d'Afrique que sur celle du Brésil; le résultat de ses travaux a eu l'approbation des marins et des savants, et lui a ouvert les portes de l'Académie des sciences et du Bureau des longitudes.

« Il a été nommé contre-amiral en 1822, lorsqu'il commandait la station du Brésil et de la mer du Sud.

« Chargé, en 1828, d'une mission politique au Brésil, il a su, par l'énergie de sa conduite, protéger les intérêts du commerce français et faire respecter en même temps l'honneur du pavillon.

« Enfin, commandant en chef, en 1831, une expédition dirigée contre Lisbonne, M. Roussin a forcé l'entrée du Tage, et a obtenu la réparation des injures faites à la France par le gouvernement portugais alors existant. Ce beau fait d'armes, justement apprécié par la France et l'étranger, lui a valu le grade de vice-amiral.

« Peu de temps après son retour de Brest, où il avait repris les fonctions de préfet maritime, cet officier général a été nommé ambassadeur de France à Constantinople, poste qu'il a occupé pendant près de sept années, et dans lequel il n'a pu rester étranger aux mouvements des forces navales stationnées dans le Levant.

« Votre Majesté pensera sans doute qu'une carrière aussi longue et aussi honorable, marquée par des faits d'armes glorieux et illustrée par de hautes fonctions, justifie la proposition que j'ai l'honneur de lui soumettre en faveur de M. Roussin, et je

puis lui donner l'assurance que le corps entier de la marine applaudira à l'élévation de cet officier général.

« Si Votre Majesté veut bien approuver ma proposition, je la prie de revêtir de sa signature le projet d'ordonnance ci-joint.

« *Signé* : DUPERRÉ. »

Nota. — La signature royale a été ajournée par la retraite du cabinet du 12 mai, et n'a été donnée que le 29 octobre 1840. Aux titres énoncés dans ce rapport, le ministre qui l'a présenté a donc pu ajouter ceux que le vice-amiral Roussin avait acquis encore pendant son ministère.

UN RÉGULUS AU XIIe SIÈCLE

PAR M. MIGNARD.



L'ancien Régulus, le Régulus de Rome, a inspiré chez nous des tragédies à Pradon, à Dorat, au jeune Arnault, et, chez les Italiens, à Métastase (1) : pourquoi ne consacrerions-nous point une page d'humble prose à un de nos guerriers dont l'histoire a été semblable, mais n'a pas eu, grâce à notre civilisation moderne, un aussi triste dénouement ?

Il existe en Bourgogne, dans le pays de la Montagne, c'est-à-dire dans le Châtillonnais, un village dont l'ancien nom est *Jors* ou *Jorx* (2). De belles eaux, de riantes prairies, le voisinage des forêts et la fraîcheur du site appelaient là une résidence seigneuriale; et il faut en effet remonter assez haut dans le moyen-âge pour trouver les premiers possesseurs du fief de *Jorx*. Toutefois mes recherches m'ont fait connaître que c'était

---

(1) Voir Bouillet.
(2) La dénomination moderne est *Jours*.

une baronnie appartenant primitivement aux sires de Brancion, qui la vendirent au duc de Bourgogne Hugues IV, en 1259 (1).

A défaut du vieux manoir des premiers barons, duquel il reste peu de vestiges, l'église de Jorx témoignerait encore aujourd'hui de l'ancienneté de ce lieu; car elle date de 1033 (2) et dépendait alors du diocèse d'Autun (3).

Au XVI[e] siècle (en 1578), un d'Anglure bâtit à Jorx le château qu'on voit aujourd'hui (4) et y fit construire une tour nommée *la tour Joyeuse*, en l'honneur de sa noble épouse, dame *Isabeau de Joyeuse*. Il plaça aussi

---

(1) Cette baronnie relevait du chevalier Jehan de Mussey en 1365, et l'on voit, en 1538, Cl. d'Anglure et dame Françoise de Dinteville, son épouse, en être les possesseurs; puis les de Foissy en 1588, et dame Anne de Saint-Belin en 1619. Cependant cette baronnie fit retour, en 1645, à la maison d'Anglure; puis elle passa aux sires du Châtelet, de 1653 à 1718, époque où elle devint la propriété de François Espiard, conseiller au Parlement de Dijon. En 1771 enfin, le marquis de Massol en était le seigneur. Telles ont été à peu près toutes les vicissitudes seigneuriales de ce fief. (Voir le Recueil de Pincedé, aux Archives de Bourgogne.)

(2) Courtépée, 4e éd., t. 4, p. 273.

(3) Le curé qui la desservait était archiprêtre de *Duesme*, chef-lieu du *Pagus Duesmensis*, placé, comme on sait, sous l'autorité ecclésiastique de l'évêque d'Autun.

(4) Bien que mutilé de toutes manières dans nos tristes jours de discordes et de révolutions, ce château laisse encore apercevoir aujourd'hui des traces nombreuses et importantes de la splendeur de son *style renaissance*: ainsi la façade du côté du jardin a conservé sa belle architecture et ses chapiteaux corinthiens découpés avec infiniment d'art et d'élégance; il y a un escalier orné de sculptures du plus grand style, et il suffit d'examiner la cheminée de la salle des Gardes pour convenir du luxe et de la richesse de décoration qui embellissaient autrefois cette jolie résidence. Les cariatides, hommes et femmes du premier et du deuxième compartiment de cette cheminée, sont de beaux types de formes. Au centre du compartiment supérieur se voit un écusson surmonté d'un casque de chevalier : le temps et la force soutiennent cet écusson, dont on a fait disparaître les signes héraldiques.

sur le faîte de l'édifice deux statues en plomb représentant le sultan Saladin et le sire d'Anglure armés de pied en cap.

Il est impossible de ne point remarquer, parmi les ornements d'une très-belle cheminée de la salle des Gardes, une des frises où court un feuillage délicat, et une autre qui est parsemée de hauberts, de casques, de boucliers et d'armes diverses, parmi lesquelles figure le cimeterre sarrasin. On y distingue encore, au-dessus de deux lames en sautoir, deux gantelets placés l'un dans l'autre, comme une marque de l'union la plus étroite.

Ces figures, ces armes et ces symboles vont bientôt s'expliquer.

Un arbre séculaire étale ses larges rameaux à l'entrée du village. Il a au moins six mètres de circonférence à hauteur d'homme, et il entrerait fort bien en lice avec le bel arbre de l'Arquebuse de Dijon. Dire que les Dames, les Damoisels, les Chevaliers et les Trouvères n'ont pas devisé sous son ombrage serait presque téméraire ; car les barons de ce manoir aimaient les jeux d'esprit, à en juger par leur devise DE DIE IN DIEM, ou par cette vieille traduction même, DE JOR EN JOR, qu'ils employaient indifféremment ; ils sont aussi les auteurs de ce dicton singulier :

ENTRE CHAVME ET AMPILLY
ON PEVT VOIR JOR (jour) A MINVIT.

Les sires d'Anglure, ai-je lu quelque part, avaient un écusson semé de *grillets* ou grelots d'argent ; leur couronne de barons était surmontée d'une banderole avec leur devise favorite ; mais certains autres signes encore

qu'on découvrait dans ces armoiries étaient-ils des découpures en angles (des *anglures* de *gueules*, pour parler en termes héraldiques), ou étaient-ce des croissants? Là-dessus grands débats parmi les doctes initiés dans les profondeurs du blason. Les partisans de la première de ces deux opinions disent qu'à un angle et sur la rive droite de la rivière d'Aube, à peu de distance de sa jonction avec la Seine, et dans une position des plus favorables pour rançonner les voyageurs, s'élevait jadis un château-fort ; que près de là se groupèrent peu à peu des habitations, lesquelles finirent par constituer le *bourg d'Anglure*, situé en pleine Champagne, dans la Brie, et à six lieues au nord-ouest de Troyes (1). Dans cette pre-

(1) D'après d'Expilly (*Géog. hist. et polit. des Gaules et de la France*), *la terre et seigneurie d'Anglure* sont une des plus anciennes baronnies de la province de Champagne et une des quatre baronnies *mouvantes de l'évêché de Troyes*. Les autres étaient : *Saint-Just*, bourgade de la Brie, de l'élection de Sézanne; *Rivière*, dans le voisinage de Méry-sur-Seine, et le *Poussey* (vraisemblablement *Pont-Sey* ou Pont-sur-Seine, où il y avait un château). Les quatre possesseurs des baronnies dont il vient d'être question étaient assujettis à porter processionnellement *leur suzerain l'évêque de Troyes*, de l'abbaye Notre-Dame jusqu'à la cathédrale, le jour où le prélat faisait son entrée solennelle d'intronisation dans sa ville épiscopale, assis dans une chaire surmontée d'un dais. — Au XIII[e] siècle (1256), la baronnie d'Anglure passa, par suite d'alliance, dans la famille de *Saint-Chéron d'Anglure*, qui illustra son nom dans les grandes charges et dans les dignités tant ecclésiastiques que militaires. En 1657, la baronnie d'Anglure fut érigée en marquisat en faveur de *Côme de Braux*, seigneur de *Saint-Florent*, qui, n'ayant pas d'héritier mâle, transmit sa terre à sa sœur *Angélique de Braux*. Celle-ci épousa *Antoine de Savigny d'Anglure*, créé comte *d'Estorges* en 1656. Leur fils, *Marc-Antoine-Saladin d'Anglure*, héritier de la maison du Bellay, du chef de son aïeule paternelle, épousa Marie-Jeanne de Rouville. Les fils de ce dernier, *Charles-Nicolas-Saladin d'Anglure* et *Marc-Antoine-Scipion d'Anglure*, furent successivement l'un et l'autre marquis d'Anglure et comtes d'Estorges. Ils moururent sans postérité, et leur fief passa à *Errard, marquis de Livron*, du chef d'Anne d'Anglure de Savigny, tante du précédent. Un anglais, le sire de Commerfort, acheta la terre d'Anglure et la revendit en 1752.

mière hypothèse, la dénomination du lieu était due évidemment à l'angle de terrain où s'élevait le nid d'aigle seigneurial. Or, j'ai voulu étudier moi-même les armoiries des d'Anglure, lesquelles ont deux écussons distincts : un plus ancien, qui est d'or à la croix ancrée de sable, et un plus moderne, qui est d'or semé d'anglures de gueules sans nombre, soutenant des grelots d'argent. Là-dessus sont nées des opinions diverses : *Chevillard* donne des croissants, *Paillot* donne ces anglures de gueules dont il vient d'être parlé ; néanmoins on peut voir que le croissant est bien figuré à la partie supérieure, et qu'au lieu d'arrondir les lignes à la partie inférieure, on a fait saillir un angle. De cette manière, les d'Anglure, en adoptant le croissant de Saladin, ont aussi conservé, en l'enchevêtrant dans la même figure, l'angle d'où ils avaient pris leur nom.

Cette explication, toute simple et toute vraisemblable, met les contestants d'accord. Ceci posé, on ne sera sans doute pas fâché d'apprendre ce qui a donné lieu à ce blason si énigmatique ; je vais donc essayer de le raconter ; mais (comme on l'a fait bien à tort jusqu'ici) je ne placerai point la scène au château de *Jorx*, attendu que les d'*Anglure* n'en ont été les seigneurs qu'au commencement du XVI[e] siècle. La tradition de leur gloire et d'une haute et rare vertu les a suivis dans ce lieu, il est vrai, et cela devait être ; mais c'est bien le manoir d'Anglure qui a été le vrai témoin de l'événement dont il sera question tout-à-l'heure, puisqu'il s'est passé, comme on va le voir, à la fin du XII[e] siècle.

Voilà, Messieurs, le petit coin de vérité que je désirais rendre à l'histoire. — Chercher dans nos légendes particulières la facette du vrai et la faire reluire à travers

les contes où s'affriande trop aisément notre esprit, telle est la tâche que m'imposent certaines de mes études (histoire et légende), dont j'ai l'honneur de vous lire en ce moment un fragment inédit. Vous venez d'hériter d'un assez grand nom (1) pour concéder de bonne humeur à vos voisins de la Champagne un héros du XII[e] siècle, dont les descendants seuls relèveront de votre belle province au XVI[e]. *C'était*, d'après le dire de Grosley (2), *une des maisons les plus qualifiées du royaume par ses emplois dans l'épée, dans l'église et dans les négociations.*

Cette part faite d'abord aux localités, l'épisode dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir avait aussi le plus grand besoin d'être éclairci. Voyons d'abord la *commune renommée ;* car, sous son enveloppe épaisse et grossière, se cache le plus souvent quelque vérité plus délicate, comme les couches rugueuses de l'arbre dérobent aux yeux celles où circulent la sève et la vie. Or, voici ce qu'on raconte au village de *Jorx*, et pendant la veillée, depuis un temps immémorial : — Il y a cent ans (vous dit-on), un jeune garçon du pays, marié depuis peu, s'était vu dans la nécessité de partir pour la guerre, et, au bout de deux ou trois années d'absence de son village, on l'avait dit mort. La prétendue veuve, après avoir beaucoup déploré son cruel sort, avait contracté d'autres liens ; mais, au moment même où les nouveaux époux, revenant de la messe du mariage, s'asseyaient à la table du festin, *le mort* apparut tout-à-coup

---

(1) Celui de l'amiral Roussin, dont l'Eloge a été lu dans cette séance publique.

(2) *Ephémérides*, t. 1, p. 11.

aux yeux de l'assemblée stupéfaite. Vive rumeur alors et interminables débats, cela se comprend; mais comment décider?... Comment? — Le voici : les deux champions demandèrent des cartes, et l'Hélène de *Jorx* devint l'enjeu. — Les villageois assurent que ce fut *le revenant* qui gagna; et, en effet, rien n'est plus moral. — Avant qu'il soit peu d'années encore, et dans les récits à venir, l'époux guerrier aura fait, je l'espère, la campagne de Russie; mais, au fond, ce sera toujours la même histoire. Pourtant, Messieurs, si, à la place de ces deux bonnes gens, à la place de ces *Sosies* des véritables *Amphitrions*, vous voulez bien consentir à substituer le châtelain d'Anglure et sa noble épouse, et si vous ne trouvez pas que j'abuse de vos instants, je vous dirai la légende telle que je la sais de très-bonne source et les titres en mains. — Je commence.

Il faut, Messieurs, reporter votre esprit aux temps de la troisième croisade, entre 1187 et 1193, période de gloire pour le soudan d'Egypte Saladin, qui triomphait de Gui de Lusignan dans les plaines de *Séphouri* ou de Tibériade, et reprenait Jérusalem sur les chrétiens. Là vingt mille d'entre eux avaient mordu la poussière, et le dernier roi de la Cité sainte y avait perdu sa couronne et sa liberté. Alors un cri d'alarme, poussé par le patriarche Héraclius, retentit dans toute l'Europe : un illustre prélat (1) parcourut les principales villes de l'Occident pour y provoquer des secours prompts et énergiques; partout la foi s'émut; des conciles s'assemblèrent, et une contribution universelle fut décidée, à laquelle on

(1) Guillaume, archevêque de Tyr.

donna le nom de *Dixme Saladine*, parce qu'elle avait pour objet une guerre à mort contre le plus redoutable adversaire de la chrétienté (1). Le roi de France, *Philippe-Auguste* ; l'empereur d'Allemagne, *Frédéric Barberousse*, et le bouillant et chevaleresque *Richard Cœur-de-Lion* prirent la croix. C'était comme à présent, Messieurs : de toutes parts les généreux enfants de la France et de l'Angleterre s'élançaient les premiers en armes vers ce grand tournoi.

Le baron Jehan d'Anglure, un des plus brillants chevaliers de l'époque, ne fut pas un des moins ardents à se rendre à l'appel de l'honneur. Il s'arracha, sans proférer une plainte, aux délices de son manoir, où il passait des jours filés d'or et de soie entre une femme adorée et trois enfants charmants. Plus leur tendresse était vive et plus la sévérité du devoir et de l'honneur maîtrisait alors les deux époux dans ce cruel moment d'épreuves. Après un dernier adieu noble et touchant, Helwide (c'était le nom de la belle châtelaine d'Anglure) tira d'un écrin son anneau de mariage, où deux noms bien chers avaient été gravés. Elle sépara les deux branches ; offrit, d'une main tremblante, à son maître et seigneur la partie où était écrit *Helwide*, et garda sur son cœur celle où était écrit *Jehan*.

Dans la Palestine, le baron d'Anglure se fit si bien remarquer sur les champs de bataille, que le sultan

---

(1) L'ordonnance concernant la dixme Saladine portait que tous ceux qui ne seraient point de la croisade, même les ecclésiastiques (excepté les Chartreux, les Bernardins et les religieux de Fontevrault), paieraient, une fois, la dixme de leur revenu et de la valeur de leurs meubles, sans y comprendre néanmoins les habits, les livres, les armes et les ornements ou vases sacrés, etc. (Voir Moréri, à l'art. *Saladin*.)

Saladin lui-même, dans une rencontre, ne dédaigna point de se mesurer avec lui. Le combat fut vif, brillant et opiniâtre ; mais Jehan vida les arçons et fut sommé de se rendre, la dague sur la poitrine. Alors il se souvint de sa patrie, de ses enfants et d'Helwide, et il s'avoua vaincu. Le voici donc prisonnier de Saladin et réduit au triste sort d'esclave. Plusieurs années se passèrent de la sorte, et bien dure et bien cruelle était aussi l'attente au manoir.

Cependant le bruit se répandait en France et dans toutes les provinces que le sire d'Anglure avait été tué, et cette nouvelle s'était accréditée d'autant plus facilement, que plusieurs des compagnons d'armes du noble baron affirmaient l'avoir vu tomber sous les coups du terrible sultan. Helwide envoya partout des émissaires qui revenaient toujours avec un air morne et abattu. Alors, et dans la triste certitude où elle se croyait de son malheur, elle passait à le déplorer tout le temps qu'elle ne donnait pas à ses chers enfants dont elle voulait ménager la sensibilité.

Néanmoins une foule de jeunes, riches et élégants seigneurs briguaient la main d'Helwide ; mais elle leur opposait un perpétuel silence, ses longs habits de deuil et sa profonde douleur. Pour surcroît à ses peines, l'infortunée châtelaine eut bientôt à redouter un de ses voisins, ambitieux et puissant seigneur, qui en voulait principalement aux terres d'Anglure et dont il aurait été dangereux de refuser la protection. La tutelle qui était alors dative, d'après la coutume de ce pays (1),

(1) La dation de tutelle, pour les personnes illustres, n'était pas seulement un droit de police, mais un droit royal (*Coutume du bailliage de Troyes*, par Legrand, titre I, art. 11, p. 12).

avait été conférée par le roi de France, sur la baronnie d'Anglure, à ce même seigneur, dont la légende nous laisse ignorer le nom et à qui rien n'aurait été plus facile que de dépouiller la mère et les enfants par l'unique droit de sa déloyale épée. Le roi de France, d'ailleurs, était bien aise de voir la baronnie d'Anglure sous la protection d'un vassal puissant qui pût lui répondre à lui-même de ce fief et du service régulier des hommes de guerre (1), à une époque de lutte acharnée contre les redoutables ennemis du nom chrétien. Assez d'actives et incessantes démarches, parties de haut lieu, furent employées près de la baronne d'Anglure, sous le prétexte spécieux et sage à la fois de ses propres intérêts matériels et de ceux de ses enfants surtout, pour qu'elle consentît enfin à leur donner un protecteur. De plus encore, le seigneur suzerain de la baronnie d'Anglure (2) fit entendre de graves et paternelles exhortations que son ministère épiscopal rendait décisives.

Helwide demanda du temps, pendant lequel elle renouvela encore ses recherches, mais toujours infructueusement. Combien elle aurait voulu différer encore! Combien elle aurait désiré défaire pendant la nuit, comme une autre Pénélope, la toile qu'elle ourdissait pendant le jour! Cependant il fallait se prononcer, et elle le fit enfin, parce qu'une femme sait accepter tous les sacrifices, hormis celui de son cœur, lorsqu'il s'agit du sort de ses enfants. Helwide vit venir avec un indicible

---

(1) On sait que les seigneurs-bannerets et ceux qui, à des degrés inférieurs, devaient le service militaire, ne pouvaient être contraints à marcher, si le baron était absent.

(2) C'était l'évêque de Troyes.

serrement de cœur le jour de ses nouvelles fiançailles, et néanmoins il fallait composer sa figure et laisser paraître les signes des égards et du respect dus à son nouveau maître.

Dans le même temps et un jour que le sultan Saladin visitait ses riches domaines d'Egypte, sa vue s'arrêta tout-à-coup sur son noble prisonnier. — « Eh mais ! sire d'Anglure, dit-il, toi qui es de bonne maison, à en juger par la manière dont tu te défends, ne songes-tu donc point à ta rançon ? — A quel prix la met votre Hautesse ? — A cent mille bezants d'or (1), est-ce trop ? — C'est beaucoup ; mais si votre Hautesse me permettait d'aller les demander à mes vassaux, je pourrais.... — Quel gage donnes-tu de ton retour ? — Ma foi de chevalier. — Pars donc. »

Et voici le sire d'Anglure en route pour regagner son trop lointain manoir. L'espérance, cependant, la douce espérance de revoir bientôt son pays et tout ce qu'il a de plus cher au monde, lui donne des ailes et le fait triompher d'obstacles de tout genre pendant ce difficile trajet. A mesure qu'il approche, l'émotion le gagne, ses genoux tremblent et fléchissent, et il est forcé de s'arrêter à quelque distance de son beau domaine, afin de rasséréner son ame et composer son visage. Mais quoi ! ses regards flétris par l'esclavage, ses haillons, sa misère, une barbe inculte et touffue, ses longs et profonds chagrins, ne suffisaient que trop pour le rendre méconnaissable aux yeux même les plus clairvoyants.

Il arrive. — Point de fidèle Eumée qui l'accueille et

---

(1) *Bezants* ou *byzants*, monnaie de *Byzantium*, Byzance ou Constantinople.

le reconforte, mais au contraire, des serviteurs étrangers qui ne semblent point l'apercevoir, tant ils sont occupés à des apprêts de fête. En effet, ce jour-là même, un autre maître allait prendre au manoir la place du nouvel Ulysse. Cependant Helwide aperçoit le pauvre voyageur. Compatissante à toutes les infortunes, elle lui offre, avec de douces paroles, l'hospitalité, et, avec une bonté pénétrante, elle le convie à célébrer ses noces dans la compagnie des gens du château.... Mais lui, sans attendre plus longtemps, il arrache de son doigt la branche d'anneau qu'il avait reçue d'Helwide, et la présente à la châtelaine déjà parée magnifiquement pour marcher à l'autel et ayant à ses côtés celui près duquel elle se tenait comme une victime obéissante.

Quant à peindre l'émotion, la surprise, le bonheur des uns, la colère et le désappointement des autres, j'y renonce; car je n'ai point la lyre d'Homère, et mes faibles mains, d'ailleurs, ne sauraient la tenir. Le futur s'esquiva, dit l'histoire, et tous les apprêts furent pour le plus ancien maître et seigneur.

Cependant l'année s'écoulait bien vite, et le temps fixé pour payer la rançon approchait impitoyablement. O douleur ! toutes les terres du baron d'Anglure n'auraient pas suffi pour payer seulement la dixième partie de la rançon exigée. Que faire, hélas ! et comment sortir d'une aussi poignante perplexité?

Le sire d'Anglure partit un matin sans rien dire, et vint, au terme prescrit, se remettre à la discrétion de Saladin; mais celui-ci ne songeait déjà plus à son prisonnier : il avait l'ame magnanime, et, voulant être vainqueur dans un combat de générosité comme sur un champ de bataille, il fit remise au loyal baron de sa

rançon entière et le renvoya libre en le comblant de présents. Il ajouta à tant de munificence et de courtoisie deux conditions : la première, de porter d'or semé de croissants d'argent à la place de l'ancien écusson des d'Anglure, lequel, on le sait, était d'or à la croix ancrée de sable; la deuxième, de faire prendre le nom de Saladin à tous les aînés de sa descendance. Or, cette famille, qui a été florissante et qui s'est divisée en plusieurs branches, a toujours été fidèle à cette gracieuse et délicate obligation (1). La félicité fut désormais constante au manoir d'Anglure, et il faut convenir que ces nobles et illustres époux avaient bien mérité cette faveur du sort.

Messieurs, Jean-le-Bon savait sans doute cette histoire, lorsqu'en 1364 il allait se constituer prisonnier à Londres à la place du duc d'Anjou, en disant « que si la bonne foi était bannie de la terre, elle devait trouver un asile dans le cœur des Rois. »

---

(1) Voir dans Moréri, à l'article *Anglure*, toute la suite de cette famille. Voir aussi Palliot (*De la vraie et parfaite science des armoiries*).

Moréri résume en deux mots toute cette histoire, dont le héros fut *Oger de Saint-Chéron*, seigneur *de Marchangi et du Mesnil*, mort en 1256, et qui avait épousé Helwide, dame d'Anglure, dont les ancêtres avaient accompagné Godefroi de Bouillon dans ses conquêtes d'outre-mer.

« L'histoire rapporte, dit Moréri, qu'un seigneur de cette maison étant prisonnier de Saladin, soudan d'Egypte, eut permission, sur sa parole, de venir en France chercher sa rançon; mais que, comme il ne put avoir de quoi la payer, n'ayant que le partage d'un cadet, il retourna vers Saladin, lequel, admirant une telle fidélité et une telle foi en la parole donnée, lui remit sa rançon, etc. »

APPRÉCIATION

DE LA

PHILOSOPHIE DE M. LAROMIGUIÈRE

PAR M. TISSOT,

professeur de philosophie à la Faculté des Lettres.

Les *Leçons de philosophie* de M. Laromiguière ont plus d'une fois provoqué l'attention des esprits adonnés à ce genre d'étude. La parole lucide, élégante et spirituelle de cet illustre professeur avait déjà excité un vif intérêt sur les bancs de la Sorbonne. Les *Leçons* imprimées ne furent pas accueillies avec moins de faveur par le public éclairé de notre pays. Au dehors même, surtout en Italie, ces *Leçons* furent appréciées et ne restèrent pas sans influence. Elles furent moins remarquées en Angleterre et en Allemagne, parce que l'Angleterre s'était déjà soustraite à l'empirisme exclusif de Bacon, de Locke et de Hume par la sage et forte réaction de l'Ecole écossaise, et que l'Allemagne n'y avait jamais été soumise. L'esprit de spéculation si libre et si hardi, et parfois si profond et si juste de la race germanique, s'accommodait mal de l'observation modeste, étroite et partielle d'une philosophie toute expérimentale. La France, mal-

gré le bon sens dont elle se flatte avec raison, n'était pas, à beaucoup près, aussi avancée que l'Allemagne et l'Angleterre au commencement de ce siècle. Elle avait eu trop de choses à faire et de trop grandes dès la fin du siècle précédent, pour se donner le temps de réviser une philosophie théorique dont elle avait entrepris de faire passer dans ses institutions et ses mœurs les idées pratiques les plus généreuses. En cela, elle avait le pas sur toutes les autres nations. Mais enfin elle ne tenait point, comme elle a paru le croire un instant, le dernier mot de la spéculation, et, en s'arrêtant à la pratique, elle s'était laissé devancer dans la théorie. Les premiers efforts qu'elle ait tentés pour se remettre en marche et renouer solidement avec le XVIIe siècle, un instant oublié, sont dus à M. Laromiguière ; ce fait est depuis longtemps reconnu. Mais ce qui l'est beaucoup moins, ce qui n'a jamais été bien remarqué, ce dont M. Laromiguière n'avait lui-même qu'une conscience très-imparfaite, c'est son retour personnel à la philosophie du XVIIe siècle, et par elle aux théories les plus profondes et les plus vraies des anciens temps, comme aussi l'influence qu'à son insu il a exercée dans ce sens. Nous avons donc entrepris de faire voir, entre autres choses, dans cette appréciation générale des *Leçons* de M. Laromiguière, l'esprit secret et, pour ainsi dire, instinctif de sa philosophie ; c'est-à-dire comment le célèbre psychologue, à l'aide d'une doctrine qui tient une sorte de milieu entre deux systèmes antérieurs, celui des idées innées et celui des idées acquises, a préparé parmi nous le retour à ce genre de spiritualisme dont le nom propre ou scientifique est rationalisme.

INTRODUCTION.

Résoudre le connaître et le vouloir dans le sentir, comme l'avait fait Condillac, c'est confondre non-seulement la sensibilité, l'intelligence et la volonté, mais encore leur caractère de passivité ou d'activité (1); c'est compromettre la liberté au plus haut degré; c'est rendre la morale pratique impossible; c'est méconnaître l'un des traits les plus distinctifs de l'esprit et de la matière : de l'esprit, qui est essentiellement *actif;* de la matière, qui est essentiellement *mobile,* il est vrai, qui est peut-être même toujours en mouvement ou sollicitée au mouvement, mais qui *ne possède point la raison de ce mouvement ou de cet effort,* puisqu'elle l'ignore et ne peut par conséquent vouloir ni agir, dans le sens propre de ces mots.

Toutefois, comme le sentir ne suppose pas moins la spiritualité du principe sentant que le connaître et le vouloir, c'est mal raisonner que de conclure de l'hypothèse,

---

(1) J'entends ici par activité et passivité ce que tout le monde entend; c'est-à-dire, d'une part, une manière d'être dont nous sommes cause, que nous produisons; et, d'autre part, une manière d'être que nous ne produisons point, mais que nous subissons. Ne voulant pas commencer ce travail par une discussion trop abstraite et qui semblerait m'écarter de mon sujet, je me réserve de revenir plus tard, en lieu plus opportun, sur la distinction qui vient d'être indiquée.

d'ailleurs fausse, de la passivité donnée comme caractère universel et exclusif de tous nos états, que notre ame est matérielle, ou du moins qu'elle peut l'être. Ce raisonnement est particulièrement faux lorsqu'on fait de l'étendue l'essence de la matière, et qu'on ne veut pas admettre quelque chose de dernier parfaitement simple qui soit le principe matériel de l'étendue. Mais, si l'on accorde que l'élément dernier, l'atome absolu est simple, la raison de douter qu'un pareil élément puisse penser devient nulle, et il ne reste plus qu'à savoir s'il y aurait des éléments simples qui *pussent* être revêtus de la pensée, et d'autres qui ne le *pussent pas*. La difficulté ainsi présentée nous semble complétement excuser le fameux doute de Locke, sans cependant justifier en aucune manière le matérialisme.

Aussi peut-on distinguer parmi les philosophes sensualistes comme deux branches sorties d'un même tronc: ceux qui comprennent que la spiritualité et la matérialité n'ont réellement rien à faire avec le sentir universel, et ceux qui s'imaginent que, si tout en nous revient à sentir, à pâtir, nous ne sommes que matière.

Ces deux écoles ont été longtemps en présence en Angleterre, en France, en Italie, parce que c'est là surtout que l'Europe a vu le sensualisme se développer jusque dans ses dernières conséquences.

Ce sont d'une part: Hobbes, Hartley, Priestley, Darwin, Gassendi, de Lamettrie, Saint-Lambert, Diderot, Voltaire, Helvétius, d'Holbach, Cabanis, Volney, Destust-de-Tracy, Broussais, etc.; d'autre part: Bacon, Locke, s'Gravesande, Condillac, Bonnet, Prévot, Lallebasque (ou l'auteur qui a pris ce nom), etc. Les premiers étaient matérialistes plus ou moins avérés, plus ou moins

prononcés; les seconds, quoique sensualistes à des degrés divers, n'avaient pu s'accommoder d'une doctrine peu favorable à des croyances qui leur étaient chères, quoique pas absolument inconciliable avec elles.

Mais le spiritualisme, et surtout le libre arbitre et la morale avaient réellement besoin de bases plus larges et plus vraies. Aussi voyons-nous Hutcheson, Fergusson, Smith, Reid, Dugald-Stewart, Bonstetten, Thurot, de Gérando, Royer-Collard, Laromiguière, abandonner tous le point de vue exclusif de Locke, de Bonnet, de Condillac, et s'attacher à l'étude plus large de l'homme. Ils le reconnaissent actif et passif en même temps, tout en variant sur l'étendue respective de ces deux ordres de déterminations du sens intime.

Parmi tous ces esprits d'élite, celui dont les ouvrages doivent ici nous occuper exclusivement, c'est Laromiguière (Pierre), né à Lévignac (Rouergue) en 1756 et mort à Paris en 1837.

Elève des Pères de la Doctrine, il appartint quelque temps à leur congrégation et enseigna la philosophie dans divers établissements de cet ordre, de 1777 jusqu'en 1784.

L'ordre enseignant des Doctrinaires ayant été supprimé comme tout le reste des ordres religieux, Laromiguière n'en continua pas moins ses travaux philosophiques. Il fit paraître à Toulouse, en 1793, sans nom d'auteur, un *Projet d'éléments de Métaphysique*, où l'on reconnaît le germe des idées qui furent développées plus tard. Cet ouvrage le fit remarquer, et il fut appelé à Paris en 1795, en qualité d'élève de l'Ecole normale. Il ne tarda pas à s'y lier d'amitié avec Garat et Thurot. A la création de l'Académie des sciences morales et politiques

(1795), il en fut nommé membre associé. En 1797, il fut désigné pour enseigner la logique à l'Ecole-centrale et nommé professeur à la Faculté des lettres de Paris, lors de l'organisation de l'Université. C'est là qu'il fit, en 1811, les leçons dont nous allons essayer l'appréciation.

Mais nous croyons devoir signaler préalablement et en peu de mots l'état de l'enseignement philosophique en France à cette époque ; on comprendra mieux tout ce qu'il y avait de nouveau, d'intéressant, de hardi même dans les leçons du professeur de la Sorbonne.

Il avait à faire à deux sortes d'esprits : d'abord, à ceux qui avaient été imbus des doctrines sensualistes du XVIII[e] siècle ; c'étaient des hommes du monde, des philosophes amateurs. Nous en avons déjà dit un mot. La seconde classe d'esprits que Laromiguière devait combattre se composait des philosophes d'école, gens imprégnés de scolastique, mais d'une scolastique déjà fortement tempérée par le Cartésianisme. On nous permettra d'insister un peu sur ce point, puisqu'il s'agit ici de *Leçons de philosophie*, où les questions agitées dans les établissements d'instruction publique étaient examinées fort sérieusement, quoique en apparence d'une manière légère et dégagée de la forme aride qu'elles avaient revêtue jusque-là. Cette manière nouvelle d'enseigner la philosophie, manière aisée, spirituelle et pleine de charmes, est un des traits bien caractéristiques des *Leçons* de Laromiguière. Elle doit être d'autant plus remarquée qu'elle était à peu près sans exemple. Si cet art de traiter facilement des questions difficiles pouvait être plus sûrement suivi, ce serait déjà une grande et salutaire réforme que Laromiguière aurait opérée ; mais il est si périlleux, qu'on ne peut raisonnablement le conseiller

à personne, et qu'un genre plus sévère sera toujours d'une pratique beaucoup plus facile. Cependant Laromiguière aura le mérite incontestable d'avoir donné l'idée de ce qui peut être fait à cet égard; il pourra toujours servir de modèle à ceux qui se croiront capables de l'imiter; quant aux autres, ils auront gagné beaucoup encore si leur goût peut se former assez à la lecture des *Leçons de philosophie,* pour éviter, au moins en partie, les formes souvent plus pédantesques que véritablement utiles et nécessaires de la scolastique.

La philosophie de Descartes, quoi qu'on en ait dit, n'avait pas entièrement succombé sous celle de Locke et de Condillac; elle s'était, au contraire, généralement maintenue dans les écoles, surtout dans les séminaires, parce que les écoles sont en général amies des traditions. Ce qu'on appelle depuis quelque temps *sensualisme* n'avait donc pleinement triomphé que chez les penseurs tout-à-fait émancipés, ou qui n'étaient retenus ni par les habitudes quelque peu routinières de l'enseignement public, ni par des principes ou une sorte d'instinct religieux, d'esprit de conservation; esprit qui fait aimer ce qu'on s'est approprié, ce qu'on connaît bien ou qu'on croit bien connaître, et qui porte en même temps à se défier de toutes les nouveautés, par la raison qu'elles peuvent porter avec elles un principe dangereux. Il faut aussi reconnaître que la philosophie de Descartes avait fini par se formuler, par devenir un peu scolastique, c'est-à-dire stationnaire, impuissante et à demi-morte.

Réduite à cet état, disciplinée de la sorte, elle avait perdu cet excès d'activité, cet intérêt passionné qui l'avait fait d'abord paraître dangereuse; il ne lui restait que tout juste assez de vie pour occuper innocemment

la plupart des esprits peu faits pour la spéculation, et qui n'aiment guère moins l'autorité en philosophie qu'en religion. Elle avait acquis par là deux qualités précieuses aux yeux des intelligences amies du repos et peu rassurées contre tout ce qui remue vivement, qui cherche encore sa voie, dont les mouvements ne sont pas entièrement réglés, et dont la destinée est encore indéfinie. D'un autre côté, elle s'était singulièrement rapprochée de la philosophie péripatéticienne, de l'ancienne scolastique qui avait fait si longtemps les délices de l'école sans porter grand ombrage à l'Eglise. Ajoutons qu'elle avait perdu tout son venin : Spinosa l'avait pour ainsi dire purifiée en absorbant tout ce qu'elle avait de dangereux, en condensant dans son *Ethique* tout ce qu'elle pouvait contenir d'hétérodoxe.

Le Cartésianisme, ainsi rendu à son apparente pureté primitive, était donc devenu comme une nouvelle scolastique, s'occupant d'entités comme l'ancienne, quoique peut-être avec un peu plus de bon sens et de goût, mais ayant au même degré la prétention scientifique, l'ambition de démontrer mathématiquement des propositions métaphysiques qui ne sont peut-être pas toutes susceptibles de démonstration. Fille d'un géomètre, la philosophie cartésienne se ressentit toujours un peu de son origine. Aussi fut-elle, en général, assez bien accueillie des mathématiciens, qui lui procurèrent des alliances successives plus ou moins heureuses. Malebranche, Leibniz, Volf, s'Gravesande, Clarke, Euler, étaient tous plus ou moins cartésiens.

Laromiguière, comme professeur, avait donc véritablement à faire à une philosophie scolastique, c'est-à-dire à des doctrines toutes formulées, passant chez beau-

coup d'esprits pour des vérités scientifiques ou démontrées, parce qu'elles étaient réduites en syllogismes. Et comme il n'était pas homme à jurer sur la parole d'un maître quelconque, il fut porté, par l'indépendance d'un esprit d'ailleurs remarquable de bon sens, d'originalité et de goût, à étudier le raisonnement, les définitions, les méthodes, la logique en un mot, sous un jour nouveau.

Toutefois, ce ne fut pas là l'unique ni même la principale cause de la direction de sa pensée, et surtout du caractère de sa doctrine. Si Laromiguière appartenait à l'école comme professeur, il était aussi du nombre des penseurs moins routiniers qu'on appelait dans le monde et dans les livres des philosophes. Il ne restait pas étranger aux travaux du dehors. Sans négliger les anciens, il vivait beaucoup avec les modernes ; et, parmi ces derniers, Condillac était sans contredit le plus remarquable en France. Il y avait entre ces deux esprits de grandes raisons de sympathies : je ne mentionnerai que la plus frappante, le besoin d'un langage éminemment correct et précis ; le besoin, par conséquent, de se rendre un compte rigoureux de toutes ses idées, de les soumettre à un nouvel examen, afin de les déterminer plus nettement (1).

Voilà comment Laromiguière fut conduit par son propre goût et par l'exemple de Condillac à donner une nouvelle forme à la philosophie. Garat put aussi le mettre sur la voie de la réforme du mode d'enseignement suivi jusque-là. Mais il était à présumer que Laromiguière

---

(1) L'influence de s'Gravesande sur l'esprit de M. Laromiguière n'a guère été moindre que celle de Condillac ; on peut s'en convaincre en comparant surtout la partie logique de l'*Introduction à la Philosophie* de l'auteur batave et les *Leçons* du professeur français.

avait déjà enseigné de cette manière avant d'entendre l'éloquent professeur de l'Athénée. Son genre d'esprit dut naturellement le conduire à cette manière nouvelle de traiter publiquement des questions de métaphysique. Il était d'ailleurs partisan de la réforme littéraire du XVIIIe siècle en philosophie, réforme qui s'était fait sentir jusque dans les écoles religieuses. Mais laissons ce mérite tout extérieur des *Leçons de philosophie* pour ne plus guère nous occuper que de la doctrine qu'elles contiennent.

Le plan à suivre dans ce travail est tout naturellement celui que s'est tracé l'auteur du livre qu'il s'agit d'apprécier. Seulement, il nous a paru convenable de rattacher au *Discours sur la langue du raisonnement* les *Paradoxes de Condillac* (1), afin de présenter ainsi de suite toute la doctrine de Laromiguière sur la logique ; il nous y a lui-même autorisé, en réunissant ces deux morceaux dans une seconde édition des *Paradoxes* (2). C'est par la même raison que nous rattacherons à ce discours, comme faisant aussi partie de la logique, les *Leçons sur la définition*. Ce déplacement nous semble suffisamment motivé par la classification que l'auteur aurait sans doute suivie, s'il était d'abord entré dans sa pensée de s'étendre aussi longuement sur la définition, et s'il n'avait pas tenu plus tard à ce que son livre fût la reproduction aussi fidèle que possible d'un cours auquel les incidents n'avaient pas plus manqué que l'intérêt. Or, on voit que ce n'est pour ainsi dire qu'accessoirement (3) que le pro-

---

(1) Ouvrage du même auteur.

(2) Edition de 1825. La première parut en 1805, et le *Discours* fut prononcé en 1811.

(3) T. II, p. 258, 3e édition ; — celle que nous suivons.

fesseur a traité de la définition en exposant la théorie des facultés de l'ame (1). Nous userons de la même liberté pour toutes les autres parties accessoires de l'ouvrage, persuadé que l'intégrité de la pensée, son unité, sa force, sa clarté même ne peuvent que gagner à cette infidélité purement matérielle.

Si toutes les parties de la philosophie, toutes les sciences même, rentrent par un certain côté dans la question de l'origine des idées ; si cette question fait naître à son tour celle des facultés intellectuelles ; enfin, si la solution de l'une et celle de l'autre doivent se ressentir de la méthode qu'on suivra pour les obtenir, il a pu sembler bien naturel à Laromiguière de s'occuper tout d'abord de la méthode, de savoir ce qu'il avait à faire pour constater les faits immédiats, pour s'élever, à l'aide du raisonnement, à des faits supérieurs et antérieurs qui expliquent les premiers. De cette manière il se rendait compte de nos idées intuitives ou immédiates dont les faits observables sont l'objet, en même temps qu'il parvenait à des idées déduites ou médiates sur l'origine et la cause de ces faits.

Mais, comme l'esprit humain court généralement plus

---

(1) L'auteur dit cependant, t. II, leç. 1re, p. 68, que c'est par la logique qu'il terminera son cours. Mais si l'on ne confond pas la logique avec la méthode, si l'on entend surtout par logique les théorèmes dont les démonstrations constituent les lois *a priori* de l'idée, du jugement et surtout du raisonnement, telles qu'Aristote et ses successeurs les ont reconnues, on conviendra peut-être que M. Laromiguière n'a pas donné une logique proprement dite, quoiqu'il ait donné beaucoup de règles, fait beaucoup d'observations relatives à la direction de l'esprit dans la recherche de la vérité. D'un autre côté, il commence par la logique ; car son *Discours d'ouverture*, sa première leçon sur la méthode, sont bien des morceaux de logique. Il en est de même des leçons sur les définitions, leçons qui font cependant partie du premier volume.

de danger de se tromper dans l'emploi du raisonnement que dans l'observation pure et simple, il n'est pas étonnant que Laromiguière ait jugé convenable de prendre une connaissance exacte de cet instrument de la pensée, afin de savoir nettement quel service il en pouvait attendre et de quelle manière il devait l'employer. Peut-être encore est-ce là un dernier sacrifice fait par le professeur à l'ancien usage de commencer un cours de philosophie par la logique. On comprend donc la raison pour laquelle il a fait précéder ses études psychologiques, je ne dirai pas d'une logique complète (1), ni même d'une théorie abstraite ou *a priori* du raisonnement, mais de l'examen des lois les plus simples de cette fonction de l'esprit et des conditions générales les plus frappantes de la vérité de ses résultats. Il est remarquable, en effet, que la logique de Laromiguière, telle du moins que nous la possédons, a un caractère expérimental et pratique très-prononcé, et rentre ainsi dans la psychologie. Elle est donc fort différente de celle d'Aristote et des scolastiques. Elle consiste moins à donner des formules qu'à exercer le sens logique, moins à signaler les conditions *a priori* de la liaison nécessaire entre les idées qu'à développer le tact qui saisit les rapports de toute nature nécessaires ou contingents.

Nous n'insisterons pas sur ce point; il nous suffit d'avoir fait observer que la marche suivie par l'auteur a sa raison logique, quoique peut-être il eût été préférable de faire précéder l'étude des facultés de celle de leurs produits, puisque nous ne connaissons les premières

(1) Nous avons vu tout-à-l'heure qu'il renvoyait ce travail à la fin du cours.

que par les seconds. Nous verrons cependant, lorsque le moment de discuter cette objection sera venu, si cette marche ne peut pas, jusqu'à un certain point, se justifier.

PARTIE LOGIQUE.

La logique étant la science des conséquences, par opposition à la métaphysique, qui est la science des principes (t. I, p. 275), et nos connaissances philosophiques se composant en très-grande partie de déductions, soit qu'on descende des principes aux conséquences, ou qu'on remonte des conséquences aux principes, le raisonnement devient ainsi l'instrument par excellence de la philosophie comme de toutes les autres sciences qui ne sont pas principalement descriptives. Toute la science est un ensemble de propositions qui se coordonnent ou se subordonnent entre elles de manière à former un enchaînement suivi. C'est à cet enchaînement que chaque science est redevable de son unité; et, comme ce double rapport, celui de la subordination surtout, ne peut être aperçu et démontré qu'à l'aide du raisonnement, cette opération de l'esprit joue donc le principal rôle dans la construction des sciences, et, par conséquent aussi, dans les différentes parties de la philosophie, surtout dans la démonstration des théorèmes de la logique, dans la métaphysique et dans la morale casuistique ou appliquée.

De là son importance; de là sa place véritable dans des leçons sur la méthode; leçons qui ont elles-mêmes leur rang tout marqué au début de la science de l'esprit humain.

§ Ier.

Paradoxes de Condillac.

Dans son premier ouvrage (1), les *Paradoxes de Condillac,* 1805, Laromiguière commence précisément où finit son maître (2). Il semble d'abord vouloir se placer complétement en dehors de l'influence de Condillac ; il taxe de paradoxes les dernières méditations de l'homme, qu'il admire le plus. Mais déjà la préface est plus modérée que le titre de l'ouvrage, et le mot *paradoxe* s'y trouve réduit à son sens étymologique; sens beaucoup moins défavorable que celui qu'on y attache ordinairement : ce n'est plus qu'une opinion, originale sans doute, mais dont l'étrangeté peut n'avoir rien de faux. Le paradoxe ainsi entendu cesse donc de ressembler à une accusation ; le disciple est étonné de la hardiesse du maître, il est vrai, mais il ne le juge pas. Il a du moins l'air de ne savoir que penser de sa doctrine ; il n'ose ni l'accepter ni la rejeter; ce n'est pas de l'instruction qu'il promet, mais des lumières qu'il sollicite (3).

---

(1) A nous connu du moins, car nous n'avons pu nous procurer son *Projet d'éléments de Métaphysique;* Toulouse, 1793 : ouvrage inachevé, et qui, dit-on, contiendrait en germe la matière des *Leçons de philosophie.*

(2) *Langue des calculs*, ouvrage posthume de Condillac, publié en 1798.

(3) P. 3.

Pour éprouver la doctrine de Condillac, il la pousse à l'extrême, et demande au sens commun s'il reconnaît là son image ou son œuvre, en même temps qu'il provoque de la part du public philosophe un jugement dont lui-même ne veut pas avoir la responsabilité. Il désire au moins ne pas l'assumer tout entière à lui seul. Et cependant, comme il parle d'un ton dogmatique, il prévient « qu'il ne faudra pas trop donner aux apparences, « ni croire sa conviction égale à l'assurance de son dis- « cours. Souvent sa plume affirme quand son esprit est « en suspens » (1).

Mais qu'est-ce donc que cette doctrine de Condillac, « qui n'est peut-être qu'un *babil ingénieux,* une déduc- « tion brillante de paradoxes, ou peut-être la théorie la « plus vraie, le modèle le plus parfait du raisonnement, « l'accord le plus rare de l'exemple et du précepte » (2) ? Qu'est-ce que cette doctrine « qu'on prouvera peut- « être un jour n'être qu'un tissu de sophismes, peut- « être, au contraire, ce que la philosophie a enseigné de « plus vrai » (3) ? — C'est la *Langue des calculs.*

On croirait sans doute, en voyant l'auteur si fort sur la réserve, qu'il ne trahira pas sa pensée ; mais on se tromperait. Ce n'est là vraisemblablement qu'un artifice des plus habiles pour amener l'esprit du lecteur à partager l'opinion de l'écrivain. Voyez, en effet, le *Discours sur la langue du raisonnement ;* y trouvez-vous une doctrine différente de celle de Condillac ? Y a-t-il dans toutes les *Leçons de philosophie* un mot destiné à réfuter la théo-

---

(1) P. 3 et 4.
(2) P. 2.
(3) P. 4.

rie exposée dans la *Langue des calculs?* On peut donc dire, sans grand danger de se tromper, que Laromiguière se faisait du raisonnement, de sa nature, de son usage, de ses résultats, les mêmes idées que Condillac.

Ce qui ne peut du moins souffrir le doute le plus léger, c'est l'admiration du disciple pour la méthode du maître. « Quelque jugement qu'on porte, dit-il, sur la doctrine « de la *Langue des calculs*, on admirera la méthode « qui a présidé à l'arrangement des idées. En passant « de l'une à l'autre, on s'étonne de ne rien apprendre ; « on se souvient ou l'on devine ; ou plutôt c'est une « même idée sous des formes toujours nouvelles ; c'est « la plus riche variété dans la plus rigoureuse unité ; « unité sans laquelle il n'existe pas de vraie science pour « l'homme, et dont la nature a fait la loi nécessaire des « intelligences bornées qui veulent la connaître » (1).

Voilà ce que Laromiguière admire par-dessus tout dans cet ouvrage de Condillac et ce qu'il recommande dans ses *Leçons*. Sa logique est donc bien celle de l'auteur de la *Langue des calculs*. Nous ne donnerons point l'analyse des *Paradoxes de Condillac*, parce qu'ils ne sont eux-mêmes qu'une analyse de la *Langue des calculs* (2); mais nous ferons remarquer l'aisance, la suite,

---

(1) P. 5 et 6.

(2) En voici, du reste, les propositions les plus remarquables : « La langue des calculs comprend cinq dialectes : 1° celui des doigts, qui sert à faire les six premières opérations; 2° celui des noms de nombre, avec lequel on fait toutes les autres; 3° celui des chiffres et celui de l'algèbre (ce dernier en comprend deux), qui sont proprement la *langue des calculs*. — La nature nous donne elle-même des *unités simples*, et l'analogie l'idée des *unités de différents ordres*. De la combinaison de ces deux espèces d'unités sort l'idée de la *progression décuple*. — L'homme ne raisonne qu'avec le secours du langage. Le raisonnement présente plus de difficulté en métaphysique et en morale qu'en mathé-

la clarté de cette analyse, la justesse des réflexions et l'identité de la pensée de l'auteur des *Paradoxes* avec celle du professeur.

C'est ainsi qu'il dit très-bien : « La *Langue des calculs* « est un ouvrage de pur raisonnement, qui ne traite que « du raisonnement, auquel il ne faut par conséquent « pas demander une méthode pour l'art expérimental, « pour l'analyse descriptive » (p. 62 et 63). L'auteur distinguait donc la théorie du raisonnement de l'art de connaître en matière expérimentale. Il distinguait par conséquent deux sortes de grands procédés de l'esprit humain dans la recherche de la vérité, deux méthodes, suivant les deux ordres d'idées dont nous sommes capables.

C'est ainsi qu'il distingue l'analyse, comme décomposition pure et simple, de l'analyse comme méthode, et les analogies vraies d'avec les analogies vicieuses (p. 91).

C'est ainsi qu'il précise la pensée de Condillac, en faisant voir que, si le raisonnement et le calcul de la pensée ne sont qu'une même chose, il restait à dire, non pas que le raisonnement consiste dans des *compositions* et des *décompositions*, mais dans des *substitutions*. Ce der-

---

matiques, à cause des vices du langage. Le raisonnement n'est que le passage d'une proposition identique à une autre, le passage du même au même, une transformation ou substitution, un véritable calcul. Trois qualités font la perfection d'une langue de raisonnement : l'analogie, la simplicité des signes et leur détermination. — L'analyse ne consiste pas uniquement dans la décomposition. — En métaphysique, de même que dans le calcul, l'inconnu est la même chose que le connu. — Il n'est pas impossible que les sciences morales atteignent à la perfection des sciences mathématiques. — Une science de raisonnement consiste, non dans un progrès d'idées, mais dans un progrès d'expressions. — En opérant sur les signes seulement, le raisonnement peut être aussi sûr qu'en opérant sur les idées. — L'ordre seul, c'est-à-dire la loi de continuité, rend possible le passage du connu à l'inconnu. »

nier pas était, ce semble, d'autant plus facile à faire que Condillac n'avait déjà vu dans toutes les opérations du calcul que des substitutions. Par l'identité du mot, Laromiguière achève donc de faire apercevoir l'identité de la chose (p. 97 et 98).

C'est ainsi, enfin, qu'il nie l'existence de la métaphysique comme science faite, parce qu'elle n'a pas de langue universellement adoptée, parce qu'elle n'est pas *une,* parce qu'elle n'est pas systématisée (p. 108, 109 et s.). Mais il ne lui vient pas en pensée de se demander si tous ces défauts ne seraient déjà pas la conséquence de la nature des idées et des choses dont la métaphysique s'occupe, et si, par exemple, le défaut d'une langue philosophique universellement adoptée ne serait déjà pas un effet avant d'être une cause.

D'un autre côté, la doctrine exposée dans les *Leçons* est souvent indiquée déjà dans les *Paradoxes*, et l'auteur lui-même a pris le soin de faire ce rapprochement en plusieurs points (1). Telle est, par exemple, la différence entre la sensation et l'idée, la passivité du premier de ces états et l'activité du second (p. 65) ; celle entre le raisonnement et la perception des idées encore confuses qui en sont les éléments (p. 76); entre l'esprit d'analyse et la décomposition (p. 89 et 90); l'identité entre le calcul et le raisonnement (p. 95); les rapports entre la *liberté*, la *volonté*, le *désir*, l'*inquiétude* et l'*activité* (p. 105 et 106); la valeur purement nominale ou non réelle des idées générales (p. 161 et 162).

---

(1) Dans la seconde édition des *Paradoxes*, etc.

§ II.

De la Langue du raisonnement.

Dans son *Discours sur la langue du raisonnement* (1), Laromiguière apprécie l'importance de la méthode et du langage pour le développement de la pensée ; mais, s'il ne va pas jusqu'à dire avec Condillac que les langues ne sont autre chose que des méthodes analytiques, et que tout l'art du raisonnement se réduit à une langue bien faite (2), il est encore plus éloigné de dire avec M. de Bonald que la pensée est impossible sans la parole. Il s'est, au contraire, aperçu que les langues ne sont que des *ins-*

(1) L'auteur en a fait lui-même l'analyse, en le joignant au morceau qui précède. En voici les points principaux : « Les langues sont nécessaires pour communiquer les idées et pour les retenir ; elles sont aussi des instruments de découverte. — Sans le secours des signes l'esprit humain ne s'élèverait pas jusqu'à la théorie. — La raison est une source de plaisirs aussi féconde que l'imagination. — Elle se montre aux premiers jours de la vie. — L'enfant raisonne sans le savoir. — Toutes les idées ne viennent pas des sens. — Nous n'apprenons pas à *voir*, mais à *regarder*. — Il n'y a pas un art de *sentir*, mais un art de *penser*. — Les lois de la pensée sont dans toute pensée juste. — La logique d'Aristote, de Hobbes, de Malebranche, de Leibniz et de Locke est insuffisante. Descartes avait enseigné mieux qu'eux à penser et à raisonner, et Condillac nous apprend à son tour ce que nous faisons quand nous pensons et quand nous raisonnons. Il démontre que *l'art de penser* dépend du langage ; que les langues sont des méthodes analytiques. — Le raisonnement peut être considéré dans l'esprit ou dans le discours et défini en conséquence. — Il est difficile de bien parler la langue du raisonnement, c'est pourquoi il importe de s'en faire une habitude. — Pour approfondir une science, il faut remonter à l'origine des idées. — Différence entre la méthode *philosophique* et la méthode *descriptive*. — Comparaison des effets d'une bonne méthode et de ceux d'une mauvaise » (Ib., p. 262-264).

(2) Il l'avait dit en partie dans sa 3e édit., 1823, p. 4 ; mais ce n'était là qu'une impropriété d'expressions ; il a substitué le mot instruments au mot méthodes dans l'édition de 1825 (V. *Paradoxes de Condillac* et *Discours sur la langue du raisonn.*, p. 174, 177 ; voir cependant p. 207, et *Leç.*, p. 23).

truments pour les méthodes et le raisonnement, qu'elles supposent les idées sensibles, à moins que l'on n'admette, avec saint Anselme de Cantorbéry, un *langage des choses*, langage improprement dit, mais au moyen duquel elles se révèlent et se définissent à l'homme. Aussi une langue n'est-elle pour lui qu'un moyen d'analyse et de raisonnement, un instrument employé par la méthode, et non la méthode elle-même (p. 198).

D'ailleurs, l'enfant raisonne et pense avant de savoir qu'il raisonne et qu'il pense (p. 184), c'est-à-dire avant de réfléchir, et par conséquent avant de parler ; car la parole est fille de la réflexion. Mais Laromiguière a très-bien vu que si l'enfant ne parle pas, ne réfléchit pas encore quand il commence à raisonner et à penser, cependant il n'est point purement passif alors ; sans quoi « son « ame, réduite à de pures sensations, qu'elle ne pour- « rait ni démêler, ni comparer, ni réunir, ni diviser, « serait privée de toute idée et ne prendrait jamais son « rang parmi les intelligences » (p. 185 et 186 ; *Leç.*, p. 11, 3e édit.).

Voilà donc *l'activité* reconnue contemporaine de la *sensibilité*, et par conséquent l'homme admis tout entier dès son origine ; « car, s'il est indubitable que les facultés « du corps datent du moment de son organisation, il ne « l'est pas moins que celles de l'ame datent du moment « où elle fut créée, qu'elles entrent en action dès les « premières impressions reçues, dès les premiers senti- « ments éprouvés » (p. 182 et 183 ; *Leç.*, p. 9 et 10) (1).

---

(1) Il importe de remarquer ce point de la doctrine de l'auteur, pour apprécier le reproche qui lui a été fait de donner à l'activité de l'ame un rôle tardif et presque nominal.

C'est cette activité sans doute qui est le principe des sentiments dont Laromiguière fait l'origine des idées *morales*, de celles de *rapport* et des *facultés de l'ame*. Il ne l'a pas dit formellement, mais il a nié que toutes nos idées vinssent des sens; il a nié que la réflexion agissant sur les sensations fût suffisante pour expliquer l'origine de certaines idées. Il savait bien, d'un autre côté, que la sensibilité est passive et ne produit rien, puisque c'est à lui qu'on doit la distinction des *capacités* et des *facultés*, ou du moins l'utile différence dans les dénominations de deux choses si diverses.

Les sens, dit-il, ne donnent que des sensations, que les premières idées ; et encore doivent-ils être supposés dans *toute leur activité*. Mais ils ne donnent ni les idées *intellectuelles* (rationelles pures ou de rapport et des facultés), ni les idées *morales*. Ces deux dernières sortes d'idées ne viennent qu'à la suite des idées sensibles; *nous nous élevons de celles-ci à celles-là*. Nous sommes donc actifs (p. 186-189; *Leç.*, p. 11 et s.).

Remarquons encore, au sujet de ce passage, combien Laromiguière est précis dans sa manière de parler, combien il est en garde contre la métaphore, contre les entités! Il ne veut pas qu'on dise que les sensations *viennent* des sens; il gourmande avec une sorte de vivacité ceux qui parlent ainsi, comme s'ils voulaient nous ramener aux simulacres d'Epicure (p. 187; *Leç.*, p. 11 et 12).

Est-ce avec moins de raison et de vérité qu'il distingue le jeu inattentif des organes de leur action volontaire, ou du moins attentive? Non; nous n'apprenons pas à *voir*, non plus qu'à *entendre*, mais à *regarder* comme à *écouter*. Cette distinction vraie ne représente-t-elle

pas jusqu'à un certain point celle de Reid entre la sensation et la perception? Au surplus, Laromiguière a fort bien distingué la sensation d'avec l'idée qui lui correspond, et peut-être a-t-il été plus profond et plus vrai qu'on ne le croit communément, qu'il ne l'a pensé lui-même, en ne voyant l'idée qu'à la condition de la généralisation. Il faut dire cependant que ce point de vue est resté un peu obscur dans sa pensée, puisqu'il distingue de l'*idée générale* l'*idée abstraite ;* distinction que nous ne blâmons point, que nous croyons même vraie, dans l'état primitif de l'esprit surtout.

Puisque nous apprenons à penser, il doit y avoir, dit Laromiguière, un art de penser (*Leç.*, p. 14). Mais il est peu satisfait de la Logique comme art ou méthode, telle qu'elle est arrivée jusqu'à nous depuis Aristote. Il aperçoit très-bien que ce philosophe « a plutôt donné la « théorie d'un certain nombre de *formes* du raisonne- « ment, qu'il n'a donné celle du *raisonnement.* » Il la voudrait moins mécanique, plus naturelle, plus vivante, plus utile.

Puisqu'on raisonne sans avoir appris à le faire, le raisonnement est une opération naturelle, dont les lois sont elles-mêmes naturelles. C'est donc des mains de la nature qu'il faudrait les prendre comme faits, les décrire d'une manière générale, sans entrer dans les divisions et subdivisions nombreuses des logiciens. Il faudrait se rendre compte de la nature du raisonnement dans la *pensée,* du raisonnement tel qu'il s'accomplit dans l'esprit de l'enfant qui ne parle pas encore, et chercher en quoi il diffère du raisonnement *parlé.* Le raisonnement est à coup sûr le même dans les deux cas, selon Laromiguière; son esssence ne peut être diverse. Si donc il revient dans

le premier cas « à l'*identité* entre plusieurs jugements (1) « ou rapports, quelle que soit d'ailleurs la nature des « objets qui ont donné lieu à ces rapports » (*Leç.*, p. 24), il ne peut être autre chose dans le second; seulement, cette identité est ici nettement *connue* par la distinction même des différents termes entre lesquels elle s'établit.

On s'étonne en voyant ici avec quelle souplesse, quelle habileté et quelle justesse d'expressions l'auteur sait rendre la même idée, la définition du raisonnement, conçu comme expression du *sentiment* ou de l'*intuition* de l'identité de deux ou plusieurs propositions (*Leç.*, p. 25).

Et si vous lui objectez, comme on l'a fait (2), que souvent il n'y a pas identité entre les termes constitutifs d'un même raisonnement, et qu'il serait inutile d'alléguer une identité partielle, puisque c'est là une contradiction, attendu qu'il n'y a pas de plus ni de moins dans l'identité, il répond avec finesse et précision que l'on prend une *partie d'identité* pour une *identité de partie* (*Paradoxes*, p. 120).

Cependant nous ne pouvons admettre que le raisonnement ne soit autre chose qu'un *calcul*, une *équation*, une *substitution*, dont l'identité soit la base; car, à n'envisager d'abord que la forme, il est certain qu'il n'y a pas identité totale entre les termes d'un raisonnement dont la conclusion est négative. Même résultat encore si l'on considère les différentes espèces principales de raisonnements : d'un côté, ceux qui ne concluent pas rigoureusement ou qui se fondent sur le principe de la probabilité, c'est-à-dire l'induction et l'analogie; d'un autre

---

(1) L'auteur suppose qu'on juge sans raisonner, sans parler.
(2) Maine de Biran.

côté, ceux auxquels le principe de contradiction sert de base, c'est-à-dire les raisonnements *catégoriques*, *hypothétiques* et *disjonctifs*. En effet, s'il y avait identité dans l'induction (1) et l'analogie, la conclusion de ces sortes de raisonnements aurait un caractère de nécessité qui ne lui appartient cependant pas; qu'y a-t-il en effet de plus nécessaire que cette proposition identique : *Le même est le même?* Il y a plus, c'est que la nécessité même qui caractérise la conclusion de la seconde espèce de raisonnements ne prouve point l'identité des termes qui les composent; car les trois termes du raisonnement catégorique (2) sont entre eux comme le genre, l'espèce et l'individu. Or, on sait qu'il n'y a pas identité entre ces trois sortes d'idées, ni pour la compréhension, ni par conséquent pour l'extension. Seulement, il doit y avoir quelques caractères communs entre deux au moins de ces trois choses, pour que le raisonnement soit possible.

L'identité est encore moindre dans le raisonnement *hypothétique*, dont le principe est celui du rapport de la cause (efficiente ou autre) à l'effet. Qu'on se rappelle seulement les deux règles de cet espèce de raisonnement (*posito antecedente, ponitur et consequens; sublato consequente, tollitur et antecedens*), et l'on verra clairement qu'il n'est pas plus possible d'identifier ces deux propositions que de confondre l'agent avec ses œuvres. Si l'on nous opposait qu'il s'agit ici, entre l'antécédent et le con-

(1) Je n'entends pas ici par induction la conclusion des parties énumérées au tout qu'elles forment, mais la marche de l'esprit du particulier au général, ou plutôt du connu à l'inconnu, en se fondant sur la constance ou l'universalité probable des lois de la nature.

(2) Appelé ordinairement *syllogisme*, mais mal à propos, le syllogisme étant l'expression générique propre à désigner toute espèce de raisonnement.

séquent, non pas d'un rapport dynamique de cause et d'effet, comme nous le supposons, mais d'un rapport logique ou de principe et de conséquence, nous répondrions que la plupart des raisonnements hypothétiques ont lieu en matière contingente, mais que dans l'hypothèse même où ils ne seraient employés qu'en matière nécessaire ou pour exprimer des rapports nécessaires d'idées, il serait encore faux de soutenir qu'il y a identité. Car d'abord, le rapport entre l'antécédent et le conséquent peut être négatif; ce qui a toujours lieu lorsque la conclusion est négative, quel que soit le caractère apparent de la majeure; et alors il est impossible qu'il y ait identité. Ensuite, s'il y a un rapport logique positif entre l'antécédent et le conséquent, ce rapport peut n'être que partiel (ce qui arrive toujours lorsqu'un principe a plusieurs conséquents), et dès lors l'équation entre ces deux idées est impossible. Enfin, connût-on toutes les conséquences d'un principe et pût-on mettre ces deux choses en équation, il serait encore vrai de dire que l'équation ne serait possible qu'à la condition de faire abstraction de certaines différences réelles ou possibles. En effet, il y aura toujours entre un principe et ses conséquences un caractère d'antériorité logique propre au principe, et un caractère de postériorité logique également propre aux conséquences. Ajoutons qu'il n'y a de véritable identité entre deux idées qu'autant qu'elles rendent à l'analyse, l'une et l'autre, les mêmes éléments; que des propositions synthétiques même nécessaires, telles que celle-ci : « Tout ce qui commence d'être a une cause, » ne sont point des propositions analytiques, parce qu'il n'y a pas identité entre les deux idées principales qui les constituent. Mais, comme ce dernier

point de doctrine pourrait peut-être souffrir quelque difficulté auprès de plusieurs esprits, nous n'y insistons pas ; d'autant plus que nous n'en avons pas besoin pour prouver qu'en thèse générale au moins, le raisonnement hypothétique n'est point une pure transformation de signes différents d'une même chose, une substitution, une équation, un calcul, ayant l'identité pour objet et le dégagement de cette identité pour but.

Tout raisonnement *disjonctif* exclut visiblement aussi l'identité ; car, s'il affirme, ce n'est qu'après avoir nié et à la condition même d'avoir nié. Le sujet de la conclusion s'y présente d'abord avec des attributs divers, tous également possibles en apparence, quoiqu'ils s'excluent mutuellement. Ce n'est que dans deux opérations ultérieures de l'esprit qu'on affirme après avoir nié, ou qu'on nie après avoir affirmé. On démontrerait maintenant que l'affirmation ne suppose pas plus ici l'identité des deux termes que dans les raisonnements hypothétiques et les catégoriques. Il suffit en effet, pour qu'elle soit possible, qu'il y ait convenance entre le sujet et l'attribut; que, du reste, le rapport qui les unit ait un caractère de contingence ou un caractère de nécessité, peu importe.

Il nous semble donc que Laromiguière aurait pu contredire ici Condillac plutôt que de le suivre. Mais, tout en croyant qu'il s'est un instant égaré sur les pas de son maître, nous devons reconnaître que l'erreur était d'autant plus facile à commettre qu'elle avait pour elle une autre autorité, Hobbes, et quelque chose de plus encore, savoir : une grande apparence de vérité, un air de simplicité très-séduisant, surtout pour un professeur qui veut aplanir toutes les difficultés à ceux qui l'écoutent, et qui, non content de mettre de l'unité partout, veut

encore faire parler à la logique et à la métaphysique le langage des Grâces. Peut-être leur a-t-il parfois un peu trop sacrifié. Disons-le cependant, si la profondeur peut y avoir perdu, la philosophie y a gagné, puisque le professeur enchaînait ainsi autour de sa chaire un grand nombre d'hommes de loisir et d'étude.

Nous aurions beaucoup à dire sur les ménagements infinis qu'il prenait avec un auditoire encore étranger à la philosophie et au langage technique. Il le conduit comme par la main d'idées en idées, de questions en questions ; lui ouvre une foule de perspectives, fait naître dans son esprit le désir d'y pénétrer et de mieux voir ; il semble ne lui promettre de l'étude de la philosophie qu'un jeu et un plaisir sans la moindre peine, tant il sait graduer les difficultés, les résoudre, et quelquefois, il faut bien le dire, les dissimuler ou les tourner provisoirement.

Mais les *Leçons de philosophie* sont remplies de semblables artifices, et nous aurons encore bien des occasions de les faire ressortir.

§ III.

De la Méthode.

Si de son *Discours d'ouverture* nous passons à sa première leçon, nous verrons le professeur faire de la méthode un instrument de l'esprit (pag. 57), de la même manière qu'il avait fait du langage un instrument du raisonnement, et du raisonnement lui-même un instrument de la méthode. Il compare ingénieusement la méthode au levier, et rappelle les paroles de Descartes, qui

se croyait redevable de sa supériorité plutôt à la manière de conduire sa pensée qu'à une puissance extraordinaire de ses facultés intellectuelles. Mais il ne dit pas à quoi Descartes devait faire honneur de sa méthode et de la fermeté avec laquelle il l'a souvent appliquée ; sans doute qu'il la regardait comme une bonne fortune, et son application comme sujette à peu ou point de difficultés. Laromiguière reconnaît une méthode naturelle, dont nous nous servons à notre insu, de la même manière qu'il avait reconnu un raisonnement secret, profond, et qui n'est point l'œuvre de l'art. Or, de même qu'il a voulu tirer les règles du raisonnement de la nature, en l'observant lorsqu'elle raisonne spontanément, de même il voudra surprendre les lois de la méthode par l'observation de ce qui se passe lorsque la pensée se fraie un chemin vers des vérités nouvelles, ou qu'elle s'égare ou s'épuise en entreprenant l'impossible. C'est donc de l'observation, « de l'attention ramenée au dedans de nous-« mêmes, appliquée à la pensée » (p. 57), qu'il veut tirer les règles de la méthode. C'est-à-dire qu'il veut apprendre de la nature elle-même les lois qui la régissent, et par suite les règles à suivre pour en faciliter le libre cours. Mais pourquoi, se demande-t-il, avons-nous besoin d'une méthode (p. 58)? — Cette question est elle-même très-méthodique, car la réponse fera connaître ce qui nous manque, et par conséquent ce que la méthode doit nous donner.

Quelle est maintenant cette réponse? « La nécessité « d'une méthode provient de la faiblesse de l'esprit, « qui est borné dans sa capacité de sentir, dans sa fa-« culté de penser et dans sa mémoire » (p. 58).

La conséquence ne saurait être de changer notre na-

ture, cela ne se peut, mais de chercher « le moyen de « suppléer la force par l'adresse, de réduire le nombre « à l'unité, en ramenant plusieurs idées à une seule, et « de soumettre à un seul regard ce qui divisait en cent « manières son attention ; et ce moyen existe, cette mé- « thode est en nous ; c'est elle qui règle nos facultés et « qui conduit notre esprit dans ces moments heureux « que nous appelons des moments d'inspirations » (p. 59).

Cette manière de trouver la méthode en épiant la marche de la nature, en surprenant son secret, rappelle le mot si vrai de Bacon : *Non imperatur naturæ nisi parendo.* Laromiguière ne rappelle pas ce précepte ; il fait mieux, il cherche constamment à le mettre en pratique.

Il faut voir aussi avec quel bonheur il fait ressortir l'unité dans la diversité des œuvres de la nature et de l'art, par exemple, dans tous les alphabets du monde, dans tous les alphabets possibles ! Comme ses exemples sont admirablement choisis pour mettre en relief ses principes ! Avec quelle habileté il sait faire cadrer les faits et la théorie ! Comme il réunit habilement ces deux choses, destinées dans sa pensée à se prêter un jour mutuel ! Mais, enfin, qu'est-ce que la méthode? — C'est l'*analyse.*

Toutefois, ce n'est pas ainsi que répond Laromiguière, car il n'aurait fait que donner un mot obscur pour un autre ; il n'aurait pas ménagé les transitions, qu'il recommande si fort et qu'il pratique avec tant de soin et d'habileté. Il ne dénomme les idées qu'autant qu'il les a bien fait connaître. Or, puisque le mouvement de la pensée, comme celui des corps, a un point de départ et un point

d'arrivée, puisque le premier peut s'appeler *principe* et le second *système* ou enchaînement continu de toutes les idées qui se rattachent à ce principe ; la méthode ou analyse ne peut être que le moyen d'opérer sûrement, avec facilité, avec art et promptitude, la transition du principe à ses conséquences, de relier toutes celles-ci entre elles et avec le principe dont elles émanent. Mais laissons-le parler lui-même : « Toutes les fois qu'une même « chose prend plusieurs formes l'une après l'autre, on « donne à la première le nom de *principe* » (p. 61). « Lorsque nous voyons une suite de phénomènes or- « donnés les uns par rapport aux autres, et tous par « rapport à un premier, alors, d'un même regard, nous « saisissons un principe et un *système* : le principe dans « le premier des phénomènes, le système dans leur en- « semble » (p. 63). « Au lieu de dire en un grand nom- « bre de mots que l'esprit décompose un tout en ses « différentes parties pour se faire une idée distincte de « chacune, qu'il compare ces parties pour découvrir « leurs rapports et pour remonter par ce moyen à leur « origine, à leur principe, on dit d'un seul mot que « l'esprit *analyse*. »

Il est clair par ces passages, et par un grand nombre d'autres que je pourrais citer, que Laromiguière entend par le mot *analyse* deux opérations, la décomposition et la composition, et toutes deux faites avec art. Il n'est pas moins certain encore que l'analyse doit, suivant lui, précéder la synthèse. On ne peut donc reprocher à Laromiguière de n'avoir reconnu que l'un des deux éléments de la méthode, ni d'en avoir troublé l'ordre naturel.

Peut-on lui reprocher avec plus de raison de n'avoir

pas fait la part de l'observation, et d'avoir trop donné à l'unité sur la multiplicité, à la synthèse sur l'analyse (1)? Nous ne le pensons pas. Et d'abord son analyse suppose évidemment un tout donné, ou ce que Condillac avait déjà appelé une synthèse naturelle ou première, résultat du premier regard sur la nature ou sur les idées. Mais il y a plus, c'est qu'il admet si bien l'observation, avant et pendant l'analyse, qu'il n'imagine pas que ce soit une nécessité d'insister sur ce point dans une leçon concernant la méthode. Ecoutons-le répondre lui-même à l'avance (2) aux critiques qui lui ont été adressées sur ce point. « Puisque, dans la formation d'un système, on se « propose de lier plusieurs phénomènes pris dans l'ordre « physique ou dans l'ordre moral, il est d'abord bien « évident qu'il faut commencer par s'instruire avec soin « de ces phénomènes. Comment lier des faits qu'on « ignore? Cette remarque est si simple, qu'elle en paraî- « tra inutile ou minutieuse; mais si l'on se rappelle que « la plupart des philosophes sont portés à vivre au milieu « de leurs idées plus qu'au milieu des choses, on jugera « peut-être qu'on ne saurait trop souvent la reproduire. « Il est plus commode, sans doute, il est surtout plus « expéditif pour l'impatience, de suivre en toute liberté « les mouvements d'une imagination que rien n'arrête, « et d'ordonner au gré du caprice les êtres qu'elle crée « en se jouant, que de se traîner péniblement d'obser- « vation en observation, d'expérience en expérience; de

(1) M. Cousin.

(2) Nous ne pouvons pas affirmer si les passages que nous allons citer se trouvaient dans l'édition suivie par M. Cousin. Nous les prenons dans la troisième, celle de 1823. Or, la 1re édition des *Fragments philosophiques* est de 1826; ce rapprochement de dates nous suffit.

« revenir, sans jamais se lasser, sur ce qu'on a vu mille « fois, jusqu'à ce qu'enfin on rencontre quelqu'une de « ces vérités qui appellent d'autres vérités, et autour « desquelles tout vient se ranger. Mais, comme ces vains « systèmes, enfants de l'imagination, ne s'appuient pas « sur la nature, rien ne peut les soutenir; et le moment « qui les voit s'élever touche au moment qui les verra « tomber pour toujours. Voulez-vous acquérir de vraies « connaissances : que tout soit détaillé, compté, pesé. « C'est ne rien voir que de voir des masses; divisez vo-« tre objet; étudiez-en successivement toutes les parties, « toutes les propriétés; donnez votre attention aux moin-« dres circonstances. Les faits, ainsi longtemps obser-« vés et bien reconnus, laissent enfin apercevoir leurs « vrais rapports; non pas seulement les rapports de si-« multanéité, ou de contiguité, ou de simple succession, « ou même de causalité, mais les rapports de généra-« tion, les rapports qui les unissent par les liens d'une « origine commune; alors vous aurez un système, et « l'esprit sera satisfait » (p. 64 et 65, voy. aussi t. II, p. 87 et 88).

On ne peut pas recommander d'une manière plus forte, plus pressante, l'observation des faits, y rattacher plus étroitement l'analyse et la synthèse, en faire une condition plus essentielle du succès ou de la possibilité d'un système.

Est-il vrai maintenant que l'auteur ait donné trop d'importance à la synthèse, à l'unité, au système, et qu'il l'ait voulue partout, là même où elle est impossible (1)? Il ne dit nulle part qu'il n'y ait qu'une seule science; il

(1) Maine de Biran et M. Cousin.

ne dit pas non plus qu'une science ne puisse pas avoir plusieurs parties; tout au contraire. Ce qu'il dit, ce qu'il veut, et qu'il a raison de vouloir, c'est qu'il faut savoir reconnaître l'unité partout où elle existe. Or, cette unité n'est pas visible à tous les points de vue : plus les parties sont hétérogènes, plus il est nécessaire de s'élever par l'abstraction et la généralisation pour apercevoir le lien qui les assemble. Nierait-on ce lien? nierait-on, par exemple, que toutes les sciences aient quelque chose de commun, ne fût-ce que dans leur sujet? Nierait-on encore, par exemple, que les différentes parties de la médecine formassent un système, sous prétexte que toutes les maladies ne peuvent pas se réduire à une seule? Est-il bien sûr, d'ailleurs, que toutes les maladies n'aient pas quelque chose de commun? Est-il bien sûr qu'il n'y ait pas une fonction organique élémentaire, etc., etc.? Nous ne voudrions pas en répondre. Quoi qu'il en soit, le fait est que Laromiguière n'a dit nulle part qu'il fallût chercher l'unité où elle n'est pas; le fait est qu'il admet plusieurs sciences, et par conséquent plusieurs unités; plusieurs parties dans la même science, et par conséquent des unités de degrés différents.

Est-ce avec plus de raison qu'on lui reproche, ainsi qu'à toute son école, d'avoir sacrifié l'analyse à la synthèse; de parler beaucoup du mot et de négliger beaucoup la chose? Et si ce reproche pouvait tomber justement sur Condillac à cause de la fiction de sa statue, Laromiguière en serait-il également passible? Nous ne le croyons pas. Quant à Condillac, s'il a fait une synthèse dans son *Traité des sensations*, il faut reconnaître aussi deux choses : la première, que cette synthèse est composée de pièces obtenues par l'analyse sur l'esprit

humain ; la seconde, que les conséquences déduites par l'auteur à la suite de ses hypothèses synthétiques sont le résultat de véritables opérations analytiques. Il y a donc trois moments bien distincts dans cet ouvrage : 1° une analyse de l'esprit humain supposée toute faite, ou dont on ne montre que les résultats ; 2° la synthèse successive de ces résultats dans la statue ; 3° les conséquences de cette synthèse. Ce dernier moment, tout analytique, est le plus important, et donne par conséquent son caractère à l'ouvrage tout entier. On peut médire du *Traité des sensations,* mais il sera toujours difficile de faire aussi mal.

Revenons aux *Leçons de philosophie.* Pourquoi le professeur ne donne-t-il pas de suite, ou d'une manière directe, la définition de la philosophie? Pourquoi ne fait-il que l'indiquer en la retenant, en la cachant pour ainsi dire? Nous allons en voir la raison dans sa doctrine sur les définitions, partie essentielle de la méthode. Mais remarquons, avant d'aller plus loin, que si l'auteur procédait synthétiquement, si son ouvrage était plutôt de la logique que de la psychologie, comme on l'a dit encore (1), il ne commencerait pas par étudier avant de définir et pour définir. Il débuterait, au contraire, par la définition, suivant la méthode mathématique, et raisonnerait ensuite en conséquence. C'est parce que Spinosa et Wolf ont procédé de la sorte, que leurs doctrines n'ont souvent qu'une valeur de pure hypothèse, une valeur purement logique ou de déduction. Telle n'est point la doctrine de Laromiguière, parce que telle n'est pas sa

---

(1) Maine de Biran.

méthode. Il ne définit que les idées qu'il connaît bien ou qu'il croit bien connaître ; c'est-à-dire les idées dont il a étudié l'origine et la formation par la méthode complexe dont nous venons de voir les procédés, et qu'il appelle *analyse*, du caractère de l'opération prédominante ; car on n'observe bien qu'à la condition d'analyser, et l'étude des rapports qui unissent les parties d'un tout se fait aussi par le moyen de l'observation et de l'analyse.

§ IV.

De la Définition.

Laromiguière ne se soucie pas plus de donner prématurément la définition de la métaphysique que celle de la philosophie. Que dirait en effet une semblable définition à quelqu'un qui ne saurait rien des matières expliquées sous ce titre? Et qu'importe la définition, pourvu qu'on connaisse la chose. De combien de manières n'a-t-on pas d'ailleurs défini la métaphysique, la logique, la morale, la philosophie?... Le spirituel professeur rapporte ensuite un assez grand nombre de définitions de la métaphysique, de la logique, de la liberté. Il s'en moque parfois, et raille ainsi d'une manière indirecte ceux qui lui demandent d'y ajouter encore.

Mais son ironie, pleine d'atticisme et de goût, ne l'empêche point de reprendre la question par son côté scientifique et sérieux. Il fait voir d'abord qu'en demandant ce que c'est que la métaphysique, on pourrait bien faire une question insoluble. « La métaphysique n'est pas, en effet, quelque chose de déterminé par soi-même. Chacun entend par là ce qu'il veut ; et, Dieu merci ! les philo-

sophes n'ont pas mal usé de ce droit. On pourrait bien dire ce que c'est que la métaphysique de Platon ou d'Aristote, de Descartes ou de Locke, etc. Mais comment dire ce qu'est la métaphysique prise en soi ou en dehors de l'histoire? »

L'auteur fait semblant de sortir d'embarras en disant qu'il suffit d'exprimer par la définition ce que les meilleurs esprits se sont accordés à faire signifier par le mot à définir (p. 266). Il part de là pour distinguer la proposition qui définit de celle qui ne définit pas, et donne un moyen de reconnaître la première. Supposant ensuite que chacun est libre d'entendre par tel ou tel mot ce que bon lui semble, il soutient que toute définition est inattaquable, et qu'on ne peut tout au plus reprocher aux auteurs que de ne pas attacher aux mots le même sens que tout le monde. Il fait ensuite l'application de ces principes aux mots *analyse*, *métaphysique*, *logique* (p. 269-277). Mais il ne pouvait pas se contenter d'une théorie aussi incomplète sur l'une des questions les plus importantes de la logique. Aussi consacre-t-il encore deux leçons à l'exposition de ses idées sur la définition. C'est là une des parties les plus remarquables du livre.

Il est facile de dire qu'il faut définir les mots en les prenant dans l'acception la plus usitée parmi les bons esprits. Quelle est cette acception? Comment la reconnaître? Est-ce là le problème de la définition tout entier? N'y a-t-il donc que des définitions de mots? N'avons-nous pas pris, tous tant que nous sommes, la mauvaise habitude de parler avant de penser; ou, du moins, de nous servir de mots dont le sens était mal déterminé pour nous? Ne sommes-nous pas ainsi trop portés à nous payer de vains mots ou de mauvaises définitions? N'a-

vons-nous pas l'habitude, peut-être plus mauvaise encore, de vouloir tout définir, même ce qui est indéfinissable ?

Telles sont les principales questions que le professeur résout dans les deux dernières et si remarquables leçons sur la définition. Déjà dans la précédente il avait réduit la demande d'une définition à l'une des trois suivantes : « Qu'est-ce qu'on entend par le mot à définir? ou qu'est-« ce qu'on doit entendre? ou qu'est-ce que vous enten-« dez » (p. 265)? L'histoire répond à la première de ces trois questions, mais souvent d'une manière contradictoire, ou du moins différente. De là le non sens de la demande, si l'on ne veut qu'une seule réponse. La seconde question n'est pas susceptible d'être résolue, parce qu'il n'y a pas d'autorité qui décide du sens à donner aux mots. Mais on peut toujours dire celui qu'on y attache soi-même. La demande d'une définition précisée de la sorte en facilite singulièrement la réponse, et c'est là un des points de vue les plus heureux de la matière. Il y en a un autre qui n'est pas moins remarquable : c'est celui qui sert à décider si une définition est de *chose* ou de *mot*. Quatre réponses exclusives se présentent : « 1° toutes « les définitions sont de mots ; 2° toutes les définitions « sont de choses ; 3° toutes les définitions sont en même « temps de mots et de choses ; 4° il y a des définitions de « mots et des définitions de choses. » L'auteur fait voir que le caractère des définitions, envisagées sous ce point de vue, n'a rien d'absolu ; que la même définition peut être de mots pour l'un, de choses pour l'autre, de choses et de mots tout à la fois pour un troisième.

Nous serions porté à croire qu'il n'y a que des définitions d'idées, d'après ce que dit l'auteur lui-même, puis-

que, suivant lui, on ne définit point les choses individuelles, et qu'il n'existe cependant que des individualités. Mais gardons-nous de tomber dans une dispute de mots, et restons fidèle à notre sujet (1).

Outre les deux belles solutions données aux deux questions précédentes, l'auteur sème à pleines mains dans ces deux leçons des observations toujours fines et vraies. C'est ainsi qu'il fait remarquer que la mauvaise métaphysique, cette méthaphysique ergoteuse qui croit avancer quand elle reste stationnaire, fait un très-fâcheux abus des définitions. Elle tombe à chaque pas dans des pétitions de principe, « parce qu'elle met dans une dé- « finition ce qu'il s'agit de prouver. Nous sommes tous « les jours dupes de cet artifice grossier » (p. 284).

Comment donc procède l'auteur pour échapper à l'arbitraire des définitions, pour s'entendre sûrement avec lui-même et pour saisir sous son vrai jour la nature des choses? « Il ne va pas des mots donnés d'avance à des

---

(1) Si c'était ici le lieu de faire de la doctrine personnelle plutôt que d'exposer et d'apprécier brièvement celle d'autrui, nous justifierions peut-être sans beaucoup de peine la proposition critique que nous venons d'avancer. Qu'il nous suffise seulement de faire remarquer : 1° relativement aux définitions dites de *choses*, que, par la raison que nous ne connaissons point les choses en soi ou indépendamment des idées que nous en avons, nos définitions ne portent directement et immédiatement que sur ces idées; 2° relativement aux définitions dites de *mots*, que les mots sont si essentiellement signes d'idées dans ce cas, que, lorsqu'il s'agit de les définir, on ne pense qu'aux idées qu'ils signifient. Il s'agit uniquement de savoir quelle idée, ou quel groupe d'idées on exprime par un mot donné. Un mot, pris en lui-même, et abstraction faite de son caractère significatif, n'est plus qu'un son qui peut varier d'une langue à l'autre, et qui, comme son ne peut pas plus avoir besoin de définition que quoi que ce soit de sensible et de simple. Ce n'est donc pas sur les mots que portent réellement et au fond les définitions dites de mots. Nous reconnaissons cependant que cette distinction ordinaire des définitions peut avoir son utilité; mais ce n'est pas une raison pour ne pas reconnaître ce qu'elle a d'artificiel.

« idées qu'il n'avait pas encore ; tout au contraire, il va « des idées aux mots, et ces idées, il les a puisées dans « ce qui se passe en nous, ou plutôt dans ce que nous « faisons quand nous acquérons quelque connaissance » (p. 285). Il ne reste plus ensuite, pour faire une bonne définition, qu'à se servir de mots déjà connus. C'est là un point très-digne d'attention. Combien de définitions plus obscures que le mot à définir ! Si l'on ne peut pas trouver de mots plus clairs que celui qu'on voudrait définir, c'est une preuve, ou que la définition est impossible, ou qu'elle serait mauvaise.

Après avoir traité de la définition en général, Laromiguière, pénétrant plus avant dans son sujet, parle des différentes sortes de définitions : de la définition logique, qui se fait par le genre et l'espèce ; de la définition génétique, ou qui donne à connaître une chose en exposant la manière dont elle se fait ; enfin, de la définition descriptive, qui a lieu en mettant la chose à définir sous les yeux de celui qu'on veut instruire. Ces trois sortes de définitions ne peuvent pas être employées indistinctement. L'auteur dit à peine un mot de la dernière espèce de définition (p. 297 et 298), et cela se conçoit, puisque ce sont les choses elles-mêmes qui se définissent alors. Il insiste davantage sur la seconde, et traite de la première d'une manière assez approfondie. Il demande d'abord si la définition logique fait connaître la *nature* des choses, comme le prétendent les logiciens. Il n'a pas de peine à prouver qu'il n'en est rien, puisque la nature réelle ne se rencontre que dans les individus, et que les idées de genre et d'espèce n'indiquent qu'une nature *idéale*, *universelle* ou *logique* (p. 289 et 290). Il établit avec la même facilité que, si le genre et la différence ne sont

pas connus avant l'espèce, toute définition de cette sorte est abusive (pag. 291-294). Mais écoutons-le parler : « *L'homme* est un *animal raisonnable !* cette définition « est insuffisante, parce que le second membre, *animal* « *raisonnable*, ne nous est pas assez connu. Nous ne « savons pas assez parfaitement en quoi *consiste l'ani-* « *malité*, ni assez parfaitement ce que c'est que la *rai-* « *son*. La preuve en est que, d'un côté, nous sommes « embarrassés pour dire si certaines productions de la « nature sont des plantes ou des animaux ; et que, de « l'autre, nous ne le sommes guère moins pour décider « si certaines actions des animaux n'indiquent pas quel- « que lueur de raison. S'il plaît à la toute-puissance « divine de donner la raison à un ver de terre, ce ver « de terre, qui dès lors serait un animal raisonnable, « serait-il donc un homme? Mais pourquoi chercher à « définir ce qui n'a pas besoin d'être défini ? Pascal se « moque de ces philosophes qui attachent une grande « importance à la définition de l'homme, comme si « nous ne savions pas tous ce que c'est qu'un homme. « De pareilles questions occupaient sérieusement les « philosophes de la Grèce, et ils ont dit sur la défini- « tion de l'homme des choses si petites, si misérables, « qu'il est presque honteux de les savoir....... La défi- « nition du *globe*, celle du *triangle* sont excellentes, « parce que les idées de *corps rond* et de *surface termi-* « *née par trois lignes* sont dans tous les esprits. »

Il fait ensuite ressortir d'une manière piquante le vice d'un certain nombre de définitions, qui ont cependant pour auteurs des hommes tels qu'Aristote et Descartes.

Ces considérations le conduisent à décider, avec cette autorité du bon sens qui lui va si bien, la double ques-

tion : si les définitions sont des principes, et s'il faut commencer par là l'étude des sciences.

Si les définitions font bien connaître l'objet qu'il s'agit d'étudier, si elles n'ont rien d'obscur, si elles peuvent être utiles pour l'intelligence de ce qui doit suivre, on peut les mettre utilement en tête d'une science ; mais autrement il faut s'en abstenir (p. 294-297).

Des trois règles de la définition logique : la *clarté*, la *brièveté* et la *réciprocité* entre le défini et la définition, les deux premières sont avec raison critiquées par notre judicieux penseur comme n'étant point propres à la définition seulement, comme étant des règles à suivre dans tout le discours. La troisième règle obtient grâce, à cause de son importance, de sa convenance toute spéciale et du penchant trop ordinaire à l'oublier. Au reste, il faut se rappeler avec l'auteur qu'une définition excellente pour l'un ne vaudra rien pour l'autre. Elle peut très-bien être réciproque dans les deux membres et ne faire que jeter dans une plus grande obscurité l'esprit de ceux qui ne la comprennent point.

Il fait remarquer encore que la vérité d'une définition diffère de la vérité d'une simple proposition. Dans le premier cas, « la vérité porte sur les idées ; dans le se- « cond, elle est purement nominale. » C'est-à-dire que « dans la définition l'attribut n'est pas une partie du « sujet, au lieu qu'il en est une partie dans la simple « proposition » (p. 305). L'auteur donne d'ailleurs les exemples suivants : *La logique est l'art de raisonner, l'or est jaune.* Il tire de cette importante distinction une règle peut-être un peu trop absolue dans l'énoncé, à savoir : « qu'on peut prouver, attaquer, accorder, nier la vérité « ou la fausseté d'une simple proposition, mais non

« d'une définition » (p. 305). D'où il conclut encore que, « lorsqu'on croit disputer sur une définition, on « verra toujours, si l'on y regarde de près, qu'on ne « dispute que sur une simple proposition » (p. 306). « Quand donc deux auteurs définissent différemment « une même chose, comme la *liberté*, l'*esprit*, la *vertu*, « c'est qu'ils donnent le même nom à des idées différen- « tes » (p. 307). « On ne s'avise pas que le sujet d'une « définition n'est autre chose que le nom de l'attribut; « on prend ce sujet pour le nom d'une réalité autre que « celle qui est exprimée par l'attribut; on réalise un « mot qui n'est qu'un simple signe d'autres mots, et « cela, parce qu'on ignore le vrai rapport indiqué par « le verbe dans toute définition » (1) (p. 308).

Alors même qu'on ne serait pas ici complétement de l'avis de l'auteur, il faudrait toujours reconnaître avec lui l'illusion à laquelle nous porte le langage, en nous présentant l'attribut des définitions comme de simples parties du sujet, quand il est ce sujet tout entier, du moins dans l'esprit de celui qui définit (p. 308-311).

Remarquons aussi avec quelle adresse il profite de sa théorie sur la définition pour résumer en quelques lignes toute sa doctrine sur les facultés de l'ame, pour en faire voir la beauté logique et l'inculquer plus avant dans les esprits. Il distingue, à ce sujet, les facultés *réelles* (l'attention, la comparaison et le raisonnement; le désir, la

---

(1) Cela serait tout-à-fait juste si l'attribut de la définition, comparé avec la chose à définir, pouvait être arbitraire, ou s'il n'y avait réellement pas de définition de droit, ou bien encore si l'on n'avait pas d'autre prétention, en définissant, que de dire ce qu'on entend par tel mot, et non ce qu'il convient d'entendre, ce qui est. Voilà pourquoi nous trouvons ici M. Laromiguière un peu trop absolu.

préférence et la liberté) des facultés purement *nominales,* génériques ou collectives (l'entendement, la volonté, la pensée et la raison). Nous n'insistons pas sur ce point, puisque nous n'avons pas encore vu la théorie des facultés de l'ame. Mais ce que nous pouvons remarquer dès maintenant, c'est la guerre faite avec tant de grâce et d'entrain aux entités métaphysiques, aux métaphores qui séduisent si facilement les philosophes eux-mêmes et se font prendre pour des réalités. Laromiguière les trouve à leur place dans la poésie, mais il les traite en philosophie comme Platon voulait qu'on traitât les poètes dans sa république (p. 314-316, 332-345).

Les définitions par le *genre* et la *différence* ne sont pas seulement sujettes aux nombreux abus déjà signalés, elles ont de plus le grave défaut de n'atteindre presque jamais leur but. Elles promettent de faire connaître la *nature* des choses, et c'est à peine si elles en laissent apercevoir quelque côté, par exemple, les effets qui en dérivent (p. 318).

C'est surtout par cette raison que le professeur préférerait à cette espèce de définitions, qui ne sont réellement que des classifications, celles qui feraient connaître les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, telles qu'elles sont dans leur nature (p. 319–335).

Mais comment arriver à ce résultat si l'on ne fait point voir les effets dans leurs causes, si l'on ne connaît pas l'origine des idées, leur enchaînement systématique naturel? Faire tout cela, n'est-ce pas, d'un autre côté, expliquer les idées les unes par les autres, les définir de la meilleure manière, en faire connaître la nature? N'est-ce pas ainsi que l'esprit se comporte dans les sciences mathématiques? « Et, si la géométrie doit à sa

« méthode des progrès qui nous étonnent, pourquoi la « métaphysique ne ferait-elle pas les mêmes progrès en « adoptant la même méthode?..... On pourrait en mé- « taphysique, comme en arithmétique, définir chaque « idée par celle qui l'aurait engendrée, jusqu'à ce qu'on « fût arrivé à l'idée fondamentale, dernier terme de « toutes les définitions » (p. 325-327).

Telle est donc l'espèce de définitions à laquelle Laromiguière donne la préférence (1). Elle a, sans contredit, ses avantages et fait essentiellement partie du procédé analytique; elle n'est point, comme la définition logique, une opération à laquelle l'arbitraire et l'hypothèse ont en général beaucoup trop de part. Mais l'auteur pense-t-il réellement qu'en procédant ainsi les sciences métaphysiques et morales acquerraient le degré d'évidence et de certitude des mathématiques? Partage-t-il à cet égard la confiance de Condillac, ou n'est-ce pas plutôt un langage hyperbolique qu'il nous tient, pour dire que le caractère scientifique n'est possible, à un certain degré, dans les sciences philosophiques, qu'à la condition qu'on se rende de ses idées un compte aussi rigoureux que possible? Ne nous dit-il pas en plusieurs endroits de son ouvrage que les sciences métaphysiques et morales sont plus difficiles à constituer que les sciences mathématiques? En vain l'on attribuerait, avec Condillac, la raison de cette différence à celle du langage dans ces deux ordres de sciences; car il resterait toujours à savoir pourquoi la langue de la philosophie est encore à faire, quand celle des mathématiques est faite depuis longtemps.

---

(1) C'est celle que nous avons appelée précédemment définition *génétique*.

Celle-ci, d'ailleurs, est encore loin d'être parfaite; c'est Condillac lui-même qui s'est chargé de le prouver. Et cependant les opérations du calcul n'en sont pas moins justes. Reconnaissons donc encore une fois que la différence dans les degrés de perfection de ces deux idiomes scientifiques est un effet avant d'être une cause, et que cet effet tient à une différence entre les idées mathématiques et les idées métaphysiques, différence que Laromiguière a peut-être entrevue, mais qu'il n'a pas suffisamment éclaircie : c'est que les premières sont susceptibles d'être représentées ou construites dans leur généralité même, et non les secondes. Telle est du moins la différence que Kant a cru apercevoir. Nous la donnons sans vouloir la prouver, sans vouloir même la discuter; mais nous dirons cependant que nous la croyons fondée (1).

---

(1) On objecte là-contre que les mathématiciens, en traitant les données d'une question, ne s'occupent que de l'opération, sans songer aux idées qui sont pour ainsi dire sous les signes, et qu'il est même arrivé à quelques-uns de ne pouvoir interpréter les résultats de leur travail, la formule trouvée. A cela nous répondons: 1° que ce n'est pas là une objection, puisque rien en cela ne prouve que les idées mathématiques, numériques pures, déterminées (arithmétiques) ou indéterminées (algébriques), ou extensives pures (géométriques), ou numériques et extensives tout à la fois, ne soient pas susceptibles d'être représentées parfaitement par des signes ou construites par des figures, tandis que les idées d'un autre ordre ne le sont pas; 2° qu'une fois l'idée quantitative (déterminée ou non) confiée à un signe qui la représente nettement, on peut fort bien ne plus s'en occuper et traiter les signes suivant les règles reçues ou à recevoir pour ces sortes d'opérations, sans s'occuper des idées, bien sûr qu'on est que les idées subissent elles-mêmes toutes les modifications qui affectent les signes; 3° que si des mathématiciens du premier ordre n'ont su parfois lire ou interpréter leurs résultats, leurs formules, c'est qu'ils avaient mal déterminé leurs données, ou qu'ils avaient perdu de vue la série de transformations ou de substitutions par lesquelles leurs signes primitifs avaient passé dans la suite du calcul; 4° alors même que le signe ne représenterait l'idée que symboliquement, par exemple les quantités numériques, leur composition

Du reste, il est vrai de dire avec Laromiguière que, dès qu'on a parfaitement déterminé le sens des mots, on peut les combiner, les traiter à peu près comme des signes algébriques, sauf à les interpréter dès que l'opération est terminée. C'est là un immense soulagement pour l'esprit. « Mais, pour que les progrès soient assurés, il « faut qu'en opérant sur des mots on sache bien qu'on « n'opère que sur des mots, et il faut en même temps « que de ces mots on puisse revenir aux idées, qui seules « peuvent tout éclairer. Si, en opérant sur des mots qui « ne sont que signes d'autres mots, on croit opérer im« médiatement sur des idées, on s'expose, en prenant « ainsi les mots pour les choses, à s'égarer au milieu « des chimères ; et si de ces mots, qui ne sont immédia« tement que signes d'autres mots, on ne sait pas re« venir aux idées, toutes les connaissances seront pure« ment verbales » (p. 346-348).

Telles sont les idées de Laromiguière sur la conduite de l'esprit dans la recherche de la vérité. Là se termine sa logique, tout ce qu'il nous en a laissé du moins. C'est, comme on le voit, une logique toute de pratique ou d'application possible ; en un mot, c'est une méthode. Il est temps de voir comment il s'est montré lui-même fidèle aux règles qu'il vient de tracer, et d'apprécier les résultats de cette sage méthode. C'est ce qui fera la matière d'un prochain mémoire.

---

ou décomposition par des figures géométriques ou autres, il y aurait toujours là un rapport entre les idées quantitatives et les signes, dont les autres espèces d'idées ne sont pas susceptibles.

UN GRAND DÉFAUT.

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 12 AOUT 1854,

par J.-R. PARIS, membre résidant.

Dois-je croire, Rémond, ce qu'on vient de m'apprendre?
On dit qu'au mariage osant encor prétendre,
De la jeune Clara ton cœur aurait fait choix,
Et serait prêt enfin à vivre sous ses lois.
— Eh bien! s'il était vrai? — Je devrais t'avertir,
Car l'hymen trop souvent conduit au repentir.
Ta future, il est vrai, possède bien des charmes :
Elle a, pour captiver, de séduisantes armes.
Pourquoi ces dons brillants, que l'on vante si haut,
Sont-ils, hélas! ternis par un si grand défaut!...
— Que veux-tu dire? — Rien. — Tu me mets au supplice;
Achève, je le veux. — C'était un artifice!
— Non, non! il est trop tard; ce langage subtil
Ne saurait m'abuser... Ce défaut, quel est-il?...
— Eh bien, soit! calme-toi, apaise ce délire;
Puisque tu ne sais rien, je consens à tout dire;
Apprends donc ce secret, car ma tendre amitié
Voit l'abîme où tu cours et te prend en pitié.

Pendant le court séjour que tu fis chez ta mère
Je reçus un matin de ton futur beau-père
(Je crois te l'avoir dit) une invitation,

Pour un grand bal suivi d'une collation.
Tu sais comment reçoit madame la baronne :
Affable avec chacun , ne négligeant personne ;
On est, chez elle, à l'aise à l'égal de chez soi ;
Pour ta belle-mère... Oh! je voudrais être toi.
Bref, tout allait au mieux, tout était magnifique,
Lorsque le jeune Arthur vint à parler musique.
Quel était son dessein?... Il ne put le cacher,
Quand du piano je vis ta Clara s'approcher.
— Abrége, cher ami ; le défaut, je te prie.
— Arthur est fort galant, sa douce afféterie...
— Encor! ne vois-tu pas que tu me fais mourir?
— J'ai fini; c'est ici que j'en voulais venir.
Ta Clara chantait donc, et chacun en silence
Paraissait écouter sa plaintive romance.
Moi j'écoutais aussi, et c'est en ce moment
Que sur elle je pus former un jugement,
Tandis que Bonvalet me parlait *baisse* et *hausse*.
Eh bien! ta fiancée... — Achève!... — a la voix fausse!...
— Ouf! je respire enfin... Oh! que tu m'as fait peur.
Mais ce défaut ne peut altérer mon bonheur ;
Et juge mieux Clara, mon trop sévère Auguste :
Oui, sa voix chante faux, mais son cœur aime juste.

TABLE.

PARTIE DES LETTRES.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SECTION DES SCIENCES.

ANNÉE 1854.

DIJON

PRESSES MÉCANIQUES DE LOIREAU-FEUCHOT

place Saint-Jean, 1 et 3.

1855

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX

DE LA SECTION DES SCIENCES

(années 1854-55),

PAR M. LE SECRÉTAIRE.

L'année qui vient de s'écouler, Messieurs, a été marquée pour l'Académie par une solennité importante : je veux parler de la séance publique qui a été tenue pendant le séjour à Dijon du Congrès scientifique de France ; les œuvres lues dans cette circonstance ont pu être appréciées ; aujourd'hui, nous avons à vous entretenir des communications scientifiques qui ont occupé vos séances.

Déjà le discours de M. le vice-président a, dans la séance publique, indiqué une grande partie de vos travaux ; il me reste à compléter le compte-rendu qu'il en a fait par l'énumération de ce qui s'est produit depuis ce temps.

Et d'abord mentionnons de suite la distinction dont a été honoré notre collègue, M. Perrey ; la décoration qui lui a été décernée a complété dignement la récompense qui lui avait été donnée par l'Institut.

Astronomie.

M. Perrey vous a entretenu d'un travail de M. Bon, relatif à l'anneau de Saturne. M. Bon pense qu'il serait possible que cet anneau fût liquide; notre collègue se demande comment ce corps pourrait se maintenir à l'état liquide sans se solidifier par le refroidissement, à la distance où cet anneau se trouve du soleil.

Physique.

M. Billet vous a fait hommage d'un travail intitulé : *Description de quelques appareils qui facilitent les expériences sur l'électricité dynamique;* les moyens ingénieux que notre collègue met en usage répondent, en effet, complétement au but qu'il s'est proposé, et, en rendant facile l'expérimentation sur un point de la science aussi délicat, il ouvre une porte au progrès, en permettant d'instituer des expériences rigoureuses.

Chimie.

M. Ladrey vous a présenté des cristaux très-nets et parfaitement déterminables de fluorure de titane, et de plusieurs combinaisons dans lesquelles entre ce composé. Il a mis également sous les yeux de l'Académie des échantillons de titanates artificiels très-bien cristallisés. Il annonce qu'il donnera prochainement la description chimique et cristallographique de ces différents produits, dont la formation se rattache à un travail général sur le titane et les combinaisons naturelles et artificielles.

Histoire naturelle.

MM. Brullé et Ladrey vous ont communiqué un fait dont la science possède peu d'exemples. Sous l'influence de la chaleur et de l'humidité, les substances alimentaires, telles

que la viande, la soupe, le riz, etc., se recouvrent parfois, d'une manière subite, d'un enduit rouge qu'on ne peut mieux comparer qu'à de la gelée de groseilles ou à des framboises fraîches et écrasées. Cette production insolite s'est manifestée pendant le mois dernier à quatre reprises différentes et dans des quartiers très-éloignés. Les informations recueillies à ce sujet font présumer que ce phénomène n'est pas aussi rare qu'on l'a supposé jusqu'ici. Il n'avait été signalé qu'une seule fois en France, il y a deux ans, par M. Montagne, membre de l'Institut, qui en fit l'objet d'une communication à l'Académie des sciences. MM. Brullé et Ladrey ont suivi le développement de cette matière rouge, et l'ont examinée au microscope. Les résultats de cette étude viennent confirmer ceux auxquels est arrivé M. Montagne : ce savant botaniste a montré que cette apparence est due au développement d'un petit végétal de la famille des conferves (*Palmella prodigiosa*), contrairement à l'opinion émise par le célèbre naturaliste prussien Ehrenberg, qui avait cru y reconnaître une agglomération de petits animalcules du genre monade, et qu'il avait nommés *Monas prodigiosa*.

On a constaté, du reste, la rapidité avec laquelle cette matière, non-seulement augmente quand elle est placée dans des conditions favorables, mais se propage par l'air même à d'assez grandes distances. Traitée par plusieurs dissolvants, elle donne naissance à des dissolutions remarquables par leur belle coloration, d'un rouge carmin très-intense. La matière desséchée ou obtenue après dissolution et dessiccation peut, après un assez long intervalle de temps, servir à reproduire les belles taches rouges observées primitivement.

M. Vallot vous a présenté des pièces qu'il a reçues dans le commencement de juin; ce sont deux coques soyeuses, ovoïdes, tronquées supérieurement et fermées par une sorte de couvercle; elles étaient supportées par un petit pédicelle.

Ces coques étaient recouvertes de molécules terreuses dont la réunion ne laissait pas apercevoir la couche soyeuse blanche qui les formait. Le 18 juin, il est sorti de cette coque un insecte hyménoptère, que j'ai reconnu pour être la femelle de l'ichneumon n° 89 de Geoffroy (*Hist.*, liv. II, p. 361). Cet insecte, doué de beaucoup d'agilité, répand, quand on le touche, une odeur qui se rapproche un peu de celle de l'éther, dont il est dit dans l'*Encycl. méth., Hist. nat.,* tome 7, p. 149 : « Cet insecte exhale une odeur forte, sans être désagréable, qui reste longtemps aux doigts qui l'ont touché. » Fourcroi, *Entomologie parisienne,* appelle cet insecte *ichneumon aranearus,* parce qu'il se trouve dans les nids d'araignée, dont les œufs servent de nourriture à celle de l'hyménoptère décrit par Geoffroy, hyménoptère qui est appelé *ichneumon audax* (Oliv., dans l'*Encyclopédie méthodique, Hist. nat.*, tom. 7, p. 205, sp. 203).

Le nid d'araignée d'où est sorti l'*ichneumon audacieux* dont je viens de parler m'a rappelé celui que j'ai eu occasion de voir il y a quatre ans, et d'où est sorti le *chalcis cladives.* Ce nid avait la forme et la grosseur de la fleur de muguet; il était d'une blancheur éclatante; son fond était occupé par les coquilles de petits œufs qui étaient vides. Ce nid était fermé supérieurement par un couvercle de même texture et de même couleur que celles du nid; ce cocon, en coupe profonde, recouverte d'un opercule appartenant au drasse brillant, est mentionné dans les *Mémoires* de la Société de Lille, 1848, p. 283-284, et dans les *Nouvelles suites à Buffon,* publiées par Roret (*Aptères*, tom. 1, p. 147-151, p. 622, n° 12), article où l'auteur dit : « Les œufs du drasse brillant, *drassus fulgens,* sont souvent la proie d'une petite larve jaunâtre, d'un ichneumon. » Cette observation de M. Walcknaer est confirmée par la détermination de l'*ichneumon audacieux* provenant de cette larve et décrit par Geoffroy, qui, à la vérité, ne parle pas de la forme du nid d'araignée d'où est sorti cet ichneumon. D'après ce qui pré-

cède, on voit que plusieurs entomologistes ont parlé soit du drasse brillant, soit de l'ichneumon audacieux, et c'est par le rapprochement de ces observations isolées que j'ai cru pouvoir rendre intéressante cette présente note.

Le même membre vous a communiqué ses recherches et ses idées sur le *planorbe en vis* de Geoffroy ; il s'exprime ainsi :

« Geoffroy, auteur de l'*Histoire des insectes des environs de Paris*, a publié, en 1767, un petit ouvrage ayant pour titre : *Traité sommaire des coquilles des environs de Paris*, dans lequel il décrit, p. 99-101, un *planorbe en vis* qui n'a été reconnu par aucun conchyliologiste systématique français.

« D'Argenville (*Zoomorphose*, p. 74, pl. VIII, fig. 4) décrit brièvement et figure cette coquille, que je suis parvenu à reconnaître pour appartenir à la *paludina bicarinata* de Charles Desmoulins, très-bien indiquée par Michaux (*Complément à Draparnaud*, p. 95-97, n° 7, pl. XV, fig. 48 et 49). J'ai lu quelque part : « Un naturaliste a dit : Le planorbe en vis de Geoffroy est une espèce fortuite. » D'après les détails que je donne, on voit que le *planorbe en vis* Geoff. est une espèce bien réelle et bien caractérisée, comme il sera facile de s'en assurer par les détails donnés par Geoffroy et par les figures et les notes de d'Argenville, que je joins ici. Cette coquille est indiquée sous le nom de *vis fluviatile* par De la Chesnaye-Desbois dans son *Dictionnaire raisonné universel des animaux*, 1759, tome 3, p. 482, 2e colonne.

« Cette rare et singulière espèce est de couleur noire. Ses spirales, posées les unes sur les autres, la font ressembler à une vis ; ces spirales, au nombre de sept, sont carrées et ont à leurs bords, tant supérieurs qu'inférieurs, des angles bien marqués ; les deux petites spires d'en haut, plus petites, ne sont pas posées absolument d'aplomb sur les autres. La coquille est percée en dessous d'un petit ombilic, et son ouverture est oblique, bordée d'un peu de blanc.

« Ce planorbe n'a été trouvé ici qu'une seule fois, dans la rivière des Gobelins, par M. Dejussieu, qui m'a permis d'en prendre la figure et la description ; et c'est d'après le dessin que j'en avais fait que feu M. d'Argenville l'a fait graver dans son ouvrage. La figure de l'animal qu'il y a fait ajouter a été faite d'idée (*Traité sommaire des coquilles des environs de Paris*, par M. Geoffroy, 1767, p. 99-101).

« C'est une coquille faite en escalier, formant une pyramide dont les contours sont simples, marqués seulement d'une ligne blanche. Sa bouche aplatie la distingue de celle du buccin, qui se trouve sur le côté. Argenville, *Zoomorphose*, p. 74, pl. 8, fig. 4 : Coquille fluviatile de forme pyramidale, bouche aplatie. Animal à deux tentacules; il sort une petite plaque. »

N. B. Cette plaque est l'opercule corné, noir, qui rentre assez profondément dans l'ouverture de la coquille.

M. Vallot vous a lu encore, entre autres nombreuses et intéressantes communications, une note *sur deux fourreaux hélicoïdes façonnés par des larves d'insectes ;* nous croyons devoir reproduire ici son travail :

« Dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon,* 1818, p. 55; 1827, p. 91-92; 1842, p. 52-53; 1849, p. 89. art. XI, j'ai donné quelques détails sur le fourreau en spirale décrit et figuré par Réaumur (*Hist. des insectes*, tom. 3, p. 193-204, tabl. 15, fig. 20-22). Je l'attribuais à une espèce de teigne que je désignais sous le nom de *tinea helicoïdella* Nob. Amoreux (*Traité de l'olivier,* 1784, p. 238) parle de ces fourreaux : « Je l'ai, dit-il, trouvé fréquemment sur les oliviers des environs de Montpellier; on pourrait l'appeler *porte-maison,* parce que le ver s'en construit une de grains de sable ou de terre rougeâtre, tapissée intérieurement de soie blanche, en forme de limaçon ou de spirale, et qu'il charrie avec lui. Je donnerai l'histoire de l'insecte qui construit ce fourreau. » J'ignore si Amoreux a réalisé sa promesse.

« Les autres auteurs qui ont parlé de ces fourreaux se sont bornés à dire qu'on les trouve sur des rochers calcaires ou sur des grès ; mais aucun n'indique la plante crucifère sur laquelle vit la larve. Les *Annales de la Société entomologique de France*, 1854, tom. 2, p. 335-339, contiennent un article sur l'état parfait des larves qui se construisent le fourreau en spirale indiqué ci-dessus : c'est l'espèce de *psyche helix* (2), Sieb., dont la femelle est vermiforme.

« De la plupart des fourreaux sort une espèce de *chalcis*, que M. Kollar a appelée *C. unicolor*. C'est sans doute celle obtenue et décrite par Réaumur. La larve de la *tinea helicoïdella* devient aussi la victime d'une petite mouche noire à deux ailes, à oviscapte saillant et à jambes postérieures très-longues ; les ailes sont hyalines et paraissent sans taches. Elle appartient au genre *trypeta*, je l'appelle *trypeta helicoïdella* Nob. Ainsi, malgré la forme singulière de ses fourreaux, la larve de la *tinea helicoïdella* devient la proie de deux autres larves dont l'une appartient à un hyménoptère et l'autre à un diptère.

« La larve de la tinéite dont je viens de parler n'est pas la seule dont le fourreau offre l'apparence d'une coquille univalve ; la larve d'une espèce de phrygane nous en offre une de même forme.

« M. Morelet (Arthur), naturaliste distingué, a recueilli, dans les eaux d'une fontaine, en Portugal, des fourreaux de larves d'une espèce de phrygane.

« Le fourreau, de couleur brunâtre, est formé d'un tissu soyeux, réticulé, entremêlé de molécules de quartz et de mica ; on le prendrait pour une petite coquille de *valvée*, à laquelle il ressemble par sa forme ; sa taille est de trois à cinq millimètres.

« Ce fourreau de phrygane m'a fourni l'occasion de rectifier les articles insérés dans les *Mémoires* de notre Académie pour 1842, p. 52, et 1849, p. 91. Il est le même que celui confié par M. Michaux à M. de Blainville, qui le re-

gardait comme un tube de *diflugie* et disait, mais à tort : « Ce ne peut être celui d'une larve de phrygane ou de quelque insecte voisin, qui est toujours droit. »

« Ce fourreau est pareil à celui envoyé de Bahia par M. Blanchet et mentionné dans la *Bibliot. universelle de Genève*, 1836, tome 5, p. 198; et 1837, tome 7, p. 203, 204. Il appartient à une phryganide, malgré l'assertion contraire des *Mém. de l'Académie*, 1842, p. 52, et 1849, p. 91.

« Je donnerai le nom de *phryganea helicoïdella* à la phrygane dont la larve se fabrique un fourreau cochléiforme.

« Ce fourreau rappelle le *grumichà* signalé par Auguste Saint-Hilaire (*Voyage au Brésil*, 1830, tome 2, pag. 62). « *Grumichà*, dit cet auteur, est le nom de tuyaux d'une substance dure et cornée (1), longs d'environ un demi-pouce, lisses, luisants et d'un noir de jayet. Ces tuyaux sont courbés; ils vont en diminuant d'une extrémité à l'autre et ont la forme d'une corne tronquée au sommet; ils sont l'ouvrage et l'habitation d'une larve qui se trouve dans plusieurs rivières. »

« Il est à présumer que ce fourreau appartient à une larve de phryganide, à laquelle je donne le nom de *phryganea grumichà*.

« Nous avons en Bourgogne une espèce de phrygane, *phryganea fontium* Nob., dont la larve est enfermée sous une sorte de toit ou de bouclier formé de grains de sable; les bords de ce toit adhèrent fortement aux pierres couvertes d'eau dans la fontaine de Jouvence, près Messigny, et dans celle de Larrey, près Dijon (*Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1836, p. 239). Cette sorte de fourreau a, par sa manière d'adhérence, une certaine analogie avec celle du têt des patelles.

---

(1) Ce tuyau ne serait-il pas le *dentalium corneum* (Gmel., *Syst. natur.*, p. 3737, n° 6)?

« Les larves des *rhyneo phyla* Pictet, et celles des *hydrosychis* Ram., se construisent des étuis immobiles et fixes. Rambur (*Neuroptes* des *Suites à Buffon,* p. 501-502). Aussi plusieurs de ces étuis ont-ils été indiqués sous des noms différents.

« Ainsi le *dentalium corneum* Gmel., *S. N. P.* 3737, est un étui de phrygane *Bullet.* Ferussac (*Scienc. nat.,* tome 11, p. 392; *Encycl. méth.*, Vers, tom. 2, p. 69, col. 1).

« Gmelin, *Systema naturæ Caroli Linne,* a cité sous le nom *Sabella,* p. 3749-3751, n° 8-21, quatorze fourreaux de larves de phryganes indiquées par Schroeter.

« La serpule granulée (*Diction. des sciences naturelles,* tome 48, p. 554, et tom. 57, p. 429) ne serait-elle pas un fourreau de phrygane?

« C'est une observation à faire. »

Tératologie.

M. Ripault vous a lu un travail détaillé sur un cas de tératologie constitué par l'absence du tiers inférieur du métacarpien, avec lequel s'articule le doigt annulaire ; ce mémoire, très-complet sur la matière, a dû vous intéresser par l'érudition remarquable de l'auteur.

Vous avez affecté à une destination spéciale les fonds que la munificence municipale affecte à l'Académie pour l'année 1854. L'affreuse épidémie qui a décimé la Côte-d'Or a produit de nombreux et nobles dévouements; vous avez été émus des malheurs qui ont frappé certaines familles, et vous avez décerné des médailles commémoratives à la mémoire des hommes qui ont trouvé la mort dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Un jeune élève de l'Ecole de médecine de Dijon, Armand PARIS, s'est élancé l'un des premiers pour combattre l'épidémie qui sévit encore sur les communes qui nous envi-

ronnent; et, après vingt journées de fatigues incessantes, de dévouement généreux, il est tombé mortellement frappé!

Un cri de regret et d'admiration s'est élevé de tous les cœurs pour cette victime de vingt ans, et l'Académie s'empresse d'offrir à sa mère éplorée la médaille d'honneur que son enfant a si bien méritée.

Puisse aussi cet hommage de l'Académie ajouter à la consolation que le père d'Armand Paris doit trouver dans cette pensée, que son fils a donné un grand exemple de courage et de vertu.

M. César, médecin à Châtillon, avait consacré ses soins à une commune de l'arrondissement de cette ville. Revenu malade au sein de sa famille, il fut à peine remis des accidents les plus graves, qu'il partit de nouveau pour faire bénéficier une autre localité de son admirable dévouement. Héroïque imprudence! il y trouva la mort. L'Académie a voté une médaille d'or de première classe qui sera donnée à sa famille.

M. le juge de paix de Mirebeau s'est dévoué pour les malheureux sans famille qui étaient atteints du fléau dans sa commune; il couchait auprès d'eux dans les granges, sur la paille, et n'a cessé de leur prodiguer ses consolations et ses soins qu'après avoir été lui-même victime de son noble dévouement. Ici, Messieurs, vous avez dû faire la part des circonstances et apprécier à sa valeur une abnégation aussi grande; car M. le juge de paix n'était pas médecin, et ce n'était pas comme pour nous un champ de bataille ordinaire; aussi avez-vous décidé qu'une médaille d'or de première classe serait adressée à sa famille.

M. le docteur Quantin, dix-sept jours après l'invasion de l'épidémie à Is-sur-Tille, a succombé aux fatigues qu'il avait éprouvées : le choléra le frappa, et deux jours après il n'était plus. Vous avez pensé qu'une médaille d'argent devait rappeler à sa famille que l'Académie savait apprécier tous les dévouements et plaindre toutes les infortunes.

Enfin, Messieurs, la municipalité de Dijon vous a confié la rédaction de l'inscription à graver sur les médailles d'encouragement qu'elle a décernées aux ouvriers et aux compagnons charpentiers de la ville, qui ont construit cette année leur chef-d'œuvre.

Vous avez adopté les conclusions de la Commission chargée d'élaborer le projet, et vous avez décidé que les inscriptions seraient conçues ainsi qu'il suit :

LA VILLE DE DIJON
AUX OUVRIERS CHARPENTIERS RÉSIDANTS.
(*CHEF-D'ŒUVRE DE CHARPENTERIE.*)
1855.
M. ANDRÉ, MAIRE.
HONNEUR AU TRAVAIL.
(Au revers, effigie de l'Empereur.)

—

LA VILLE DE DIJON
AUX COMPAGNONS CHARPENTIERS PASSANTS.
(*CHEF-D'ŒUVRE DE CHARPENTERIE.*)
1855.
M. ANDRÉ, MAIRE.
HONNEUR AU TRAVAIL.
(Au revers, effigie de l'Empereur.)

Vous avez en outre adopté pour les concours de prix pour les années 1855 et 1856 le programme suivant :

1855. — 1° Une ou plusieurs médailles d'or seront décernées aux meilleurs travaux de statistique agricole, industrielle ou commerciale intéressant une ou plusieurs communes du département de la Côte-d'Or.

2° Une ou plusieurs médailles d'or seront décernées pour une invention quelconque ou un perfectionnement intéressant les arts ou l'industrie dans le département.

Les pièces devront être envoyées à M. le secrétaire de l'Académie avant le 1er août 1855.

1856. — Une médaille d'or de première classe sera décernée à l'auteur de la meilleure biographie de Rameau.

Les mémoires devront être adressés à M. le secrétaire de l'Académie avant le 1er août 1856.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

NOTE SUR LES TREMBLEMENTS DE TERRE
EN 1853,
AVEC SUPPLÉMENTS POUR LES ANNÉES ANTÉRIEURES

Par M. Alexis PERREY,

professeur à la Faculté des Sciences de Dijon, correspondant de l'Académie royale des Sciences de Turin, etc.

L'année 1853 a été très-féconde en commotions souterraines; la péninsule turco-hellénique a été le théâtre de secousses nombreuses et violentes qui, depuis le mois d'août de cette année, se sont renouvelées jusque dans les premiers mois de 1854. J'ai reçu de M. Raynold, l'un des membres de l'Ecole française d'Athènes, une notice sur ce phénomène. Vu l'importance et l'étendue de ce document, je demande à l'Académie la permission de le joindre à mon catalogue dans sa forme originale et entière, tel qu'a bien voulu me le transmettre M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, toujours empressé à favoriser mes études.

Depuis longues années, l'Académie, en admettant mes catalogues dans ses Mémoires, m'a prouvé l'intérêt qu'elle prenait à mes travaux ; le haut encouragement que je viens de recevoir de l'Institut de France, qui m'a alloué, sur la proposition d'une Commission formée dans son sein (1), une somme de 2 000 francs pour continuer mes recherches, me fait espérer que l'Académie daignera me conserver sa bienveillance et continuer à publier mes catalogues annuels, malgré leur longueur et la sécheresse apparente de ce genre de travail.

SUPPLÉMENTS.

1847. — Le 27 *octobre,* midi et demi environ, à quelques lieues au nord de Popayan, près de Chilicas, affreuse détonation souterraine. Une rivière fut arrêtée dans son cours, puis reparut de nouveau, chariant des matières argilo-sulfureuses. C'était le volcan de Guila qui avait fait une éruption.

1849. — Dans le catalogue des secousses ressenties aux îles Mariannes du 26 janvier au 11 mars, celle indiquée pour le 22 février, 5 h. 19 m. ? est du soir, et celle du 27, 4 h. 37 m. ? est du matin.

— Dans les derniers jours de novembre, le Puracé gronda plus fortement et lança des cendres abondantes jusque sur Popayan.

---

(1) La Commission était composée de MM. Elie de Beaumont, Liouville et Lamé. Voir le Rapport de M. Elie de Beaumont, *Comptes-Rendus,* t. XXXVIII, p. 1038-1046, séance du 12 juin 1854.

1850. — 12 *septembre,* 10 h. du soir, t. m. de Pékin à Citchan (27° 50' lat. N., et 99° 50' long. E.), province de Citchouan, tremblement qui a duré 24 heures.

1851. — 25 *avril,* vers 1 h. 1/2 du soir, à Palca (Bolivie, route d'Arica à la Paz), une secousse de quelques secondes avec roulement précurseur.

— 28 et 31 *août,* à Palma (Majorque), deux secousses;

— 16, 17 et 28 *septembre,* nouvelles secousses;

— 9 *novembre,* une secousse;

— 22 *décembre,* une secousse.

1852. — 18 *janvier,* 2 h. 39 m. du soir, à Reggio (Calabre), autre tremblement en deux secousses légères (1).

---

(1) M. Arcovito, de Reggio, m'ayant envoyé la copie de son journal, je corrigerai ici quelques erreurs commises dans la note de M. Paci :

Le 20, 0 h. 5 m. du matin, tremblement de force moyenne; 0 h. 48 m. du matin, trois fortes secousses : la première avec *rombo*, et forte; la deuxième plus forte et ondulatoire; la troisième semblable à la seconde; 2 h. du matin, légère secousse; 2 h. 40 m., secousse médiocre; 2 h. 45 m. du matin, autre semblable.

Le 21, 0 h. 8 m. du matin, autre semblable encore; 0 h. 32 m., tremblement fort; 2 h. 5 m., autre léger; 11 h. 43 m., autre semblable; 4 h. 15 m. du soir, autre moyen; 4 h. 18 m., autre léger; 11 h. 58 m., autre médiocre.

Le 22, 0 h. 2 m., 0 h. 15 m. et 0 h. 30 m. du matin, trois tremblements légers.

Le 23, 1 h. 15 m. et 2 h. 4 m. du matin, deux secousses légères; 8 h. 3 m., deux secousses très-fortes; midi, une légère, et 1 h. 35 m. du soir, une médiocre.

Le 24, 7 h. 28 m. du matin, tremblement de longue durée; d'abord trois secousses légères, puis une quatrième, de moyenne force, qui dura trois secondes; deux minutes après, 7 h. 30 m., autre secousse légère.

Le 25, 4 h. 30 m. du matin, secousse moyenne; 6 h. 25 m. du soir, autre semblable, et 10 h. 27 m. du soir, secousse légère.

Pour le 27, au lieu de 11 h. 55 m., lisez : 11 h. 19 m. du soir; pour le 30, au lieu de 8 h. 30 m., lisez : 7 h. 30 m. Pour le 17 février, au lieu de 1 h. 30 m., lisez : 1 h. 50 m., et pour le 25, au lieu de midi 3/4, lisez : 5 h. 45 m. du matin.

— 11 *février,* 5 h. 40 m. du matin, à Saint-Martin (île Jésus, Canada oriental, à 9 milles à l'O. de Montréal), légère secousse; barom. 29 p. 067, therm. 38°5 F. vent E., 1/4 N. Vitesse, 6 milles à l'heure. L'ondulation venait de l'ONO. Le baromètre continua à baisser jusqu'à 11 h. du matin, où il était à 28,892 pendant une pluie légère. Le vent tourna par le nord à l'OSO., et sa vitesse s'éleva à 30,57 milles. Le lendemain, vent ONO.

— La secousse du 22 février, à Cervera, 4 h. 1/2 du matin, s'est renouvelée quelques secondes après.

— 11 *mars,* à Palma (Majorque), léger tremblement.

— Le 31, 7 h. 11 m. du soir, à Reggio (Calabre), faible secousse.

1er *avril,* 10 h. 40 m. du soir, et le 2, 5 h. 25 m. du matin, deux faibles secousses. M. Arcovito, dans la note qu'il a eu la bonté de m'envoyer, et dont je le remercie publiquement ici, ne mentionne pas celle du 4.

— 3 *mai,* à Palma (Majorque), léger tremblement.

— Le 15, 10 h. 55 m. du matin, à Reggio (Calabre), tremblement de moyenne force en deux secousses consécutives et ondulatoires; à 11 h. 38 m., léger tremblement en deux secousses; 5 h. 3 m. du soir, autre semblable, et à 10 h. 3 m., autre de moyenne force.

Le 16, vers minuit, un fort tremblement de quatre secousses consécutives et ondulatoires; à 3 h. 50 m., 5 h. et 11 h. 30 m. du matin, trois secousses légères; à 0 h. 3 m. du soir, tremblement léger en trois secousses.

— 4 et 10 *juin,* à Palma (Majorque), deux tremblements légers.

— Le 6, 3 h. 10 m. du soir, à Paris, légère secousse du NO. au SE.

— Le 8, 0 h. 35 m. et 1 h. 40 m. du soir, à Reggio (Calabre), deux légères secousses.

Le 14, 3 h. 20 m. du matin, tremblement de moyenne force.

Le 21, 3 h. 40 m. et 3 h. 45 m. du soir, deux secousses légères.

Le 23, 4 h. 44 m. du soir, une secousse semblable.

— Le 16 *septembre,* 8 h. 10 m., 10 h. 15 m. et 11 h. du soir, à Manille, secousses.

Le 17, 4 h. du matin, et du 19 au 30 nombreuses secousses.

— « Le 21, vers midi, après des pluies considérables dans la plaine d'Aversa (Terre de Labour), la terre s'entr'ouvrit avec une forte détonation sur plusieurs points; les eaux dont le pays était inondé disparurent dans les ouvertures ainsi formées. Une de ces ouvertures, observées par moi, m'écrit M. Scacchi, avait 283 mètres de long dans la direction de l'O. à l'E. Sa largeur moyenne était, à fleur de terre, d'un peu plus d'un mètre, et plus bas d'environ 3 centimètres. Elle coupe les routes de Trentola et de Vico di Pontano à l'endroit où elles se croisent; là se trouve une excavation de 17 mètres de profondeur, dans la direction de la fente; on voit qu'elle traverse d'abord un lit superficiel d'environ 4 mètres d'épaisseur, formé de *lapillo* volcanique incohérent; elle descend ensuite dans un tuf volcanique bien compact et de 13 mètres d'épaisseur, et se continue à une profondeur non déterminée dans la roche sous-jacente formée d'un *peperino* dur. On ne remarque aucun changement sensible dans la position relative des couches, de manière qu'on ne peut dire si le terrain s'est élevé d'un côté et abaissé de l'autre. On m'a rapporté qu'à la distance d'un peu plus d'un mille, et dans la direction de cette crevasse, il s'en était formé, le même jour, trois autres convergeant vers un même point central. Le 16 janvier suivant, quand je visitai la crevasse de la route de Trentola, il s'en élevait sur plusieurs points une exhalaison vaporeuse, sensiblement plus chaude que l'air atmosphérique.

« Quoique les pluies diluviennes du 21 septembre puissent être regardées comme la cause de ce phénomène, qui

rentrerait dans le cas ordinaire des effondrements, cependant, d'après la position topographique et la solidité des roches, coupées d'ailleurs à une profondeur considérable, et leur corrélation de situation non troublée, il est évident que si les eaux ont contribué au phénomène, elles n'en sont pas la cause principale. Mais les oscillations d'affaissement et de soulèvement alternatifs, bien constatés dans la région volcanique des champs Phlégréens, me font rapporter ces crevasses de la plaine d'Aversa à la même série de phénomènes, et me les font regarder comme un effet des mêmes causes qui auraient agi momentanément dans ce point avec un maximum d'intensité. J'ai cherché à appuyer cette opinion en rapprochant le fait actuel de l'élévation moyenne des eaux dans le fameux temple de Sérapis ; mais, pendant les mois de février et de mars, la mer a été mauvaise et a interrompu toute communication entre elle et le temple de Sérapis.

« J'ajouterai que, près des petits cratères de la Campanie, situés entre le mont Gauro et les Astroni, existe un abîme vulgairement appelé la *Senga di Campana,* formé de temps immémorial, et qui me paraît se rapporter à un phénomène du même genre que celui-ci, avec cette différence toutefois que la Senga di Campana, s'étant ouverte dans un trachyte dur qui s'élève jusqu'à la surface du sol, n'a pu disparaître d'elle-même sans que les hommes la comblassent, tandis que la crevasse de la croisée des routes de Trentola et de Vico sera probablement remplie dans peu d'années par la mobilité seule du sol superficiel. » (Lettre du 21 avril 1853.)

— Le 27 *octobre,* 11 h. 30 m. du matin, à Knoxville (Tennessee), une secousse de l'O. à l'E. Tous les objets mobiles furent mis en mouvement dans les appartements; les chevaux en marche s'arrêtèrent et tous les animaux domestiques manifestèrent plus ou moins de frayeur. Le bruit qui accompagna le choc ressemblait à un tonnerre lointain et

dura une ou deux secondes, suivi d'une forte détonation ressemblant au bruit de l'artillerie répercuté dans les montagnes. L'air était étouffant, sans le moindre souffle de vent; l'atmosphère était brumeuse et comme fumeuse. Le baromètre marquait 29 p. 171, et le thermomètre 71°8 F. A 6 h. du matin, le baromètre marquait 29,224, et à 10 h. du soir, 29,212.

A 8 h. du soir, le même jour, on aperçut un brillant météore, courant du NO. au SE. et laissant une traînée brillante de 8 à 10° de longueur, peu élevée et qui persista plusieurs secondes; il disparut sans bruit sensible.

— 8 *novembre,* vers minuit, à Reggio (Calabre), tremblement médiocre; à 2 h. du matin, une secousse légère.

Le 19, 0 h. 45 m. du matin, autre secousse semblable.

Le 26, 1 h. 30 m. du matin, une dernière secousse, légère.

— Le 8, 10 h. 1/2 du soir, à Barnage (Staffordshire), une première secousse.

Nuit du 8 au 9, minuit, à Dublin, probablement une première secousse suivie d'autres secousses, non certaines les nuits du 10 et du 11.

— Le 20, entre 3 et 4 h. du matin, à Dieu-le-Fit (Drôme), et dans une douzaine de communes environnantes, mais à Dieu-le-Fit surtout, tremblement assez fort. Le jour suivant, on ne s'aperçut de rien.

Le 22, vers 6 h. du matin, trois secousses successives à des intervalles de 2 à 3 minutes; la dernière fut la plus forte. Dans l'après-midi, nouvelle commotion, pendant laquelle une voûte récemment construite s'entr'ouvrit et deux habitations d'une autre localité tombèrent.

Les secousses se répétèrent pendant huit jours, mais ne furent pas quotidiennes. Toutes ont été accompagnées d'un bruit semblable à un tonnerre lointain. On n'a remarqué aucun dérangement dans le sol.

— 9 *décembre,* à Dieu-le-Fit, Poët-Laval et dans les communes voisines, une légère secousse.

M. Cuche, pasteur, auquel je dois ces détails, croit avoir remarqué des changements de temps avec les secousses. « J'ai remarqué, dit-il, que les commotions devenaient plus rares et plus faibles à mesure que l'atmosphère se refroidissait, et, quand le vent du nord eut remplacé le calme ou le vent du midi, elles ont disparu. »

TREMBLEMENTS DE TERRE EN 1853.

Janvier. — Le 1er, à New-Plymouth (Nouvelle-Zélande), violentes secousses qui ont fait fuir les habitants des maisons et causé des dommages considérables. Ces secousses, qui paraissaient venir de la mer, ont été ressenties dans les établissements du Sud. Auckland, la baie des Iles et les établissements du Nord n'ont rien éprouvé.

— Le 6, vers 5 h. du matin, à Vire (Calvados), une secousse qui s'est étendue jusqu'à Laval.

— Le 6 encore, vers 6 h. 50 ou 55 m. du matin, à Fos (Ariége), une secousse assez forte, qui s'est étendue dans toute la Catalogne orientale. A Tremp (au NO.), on a ressenti distinctement cinq ou six oscillations de l'E. à l'O. Le temps était brumeux, sans vent marqué; température 6° cent.

— Le 7, 1 h. 1/2 du matin, à Ferrare, une légère secousse.

— Le 12, vers 10 h. du soir, dans le district d'Ardbra et d'Unders-Vik (province de Suède), deux fortes secousses du S. au N., accompagnées chacune d'un grondement semblable au bruit du tonnerre. Les vitres ont été brisées ; plu-

sieurs maisons et autres bâtiments ont été légèrement endommagés, et les murs les plus forts, tels que ceux des églises, ont craqué. On a ressenti ces secousses sur divers points, notamment dans les villages de Jerisoe et de Delebo.

— Nuit du 20 au 21, dans l'arrondissement de Tolokbetong, district de Sampong (Java), quatre fortes secousses dans l'espace d'une demi-heure, accompagnées de phénomènes extraordinaires. Chacune a duré d'une à deux minutes, et a produit un bruit semblable au tonnerre. Toutes ont suivi la direction du SO. au NE.; le thermomètre de Farenheit a varié de 79 à 91 degrés, et la déclinaison magnétique a été aussi très-grande; l'eau de quelques puits est devenue noire comme du charbon; dans d'autres elle a pris une couleur jaunâtre, et dans d'autres enfin on voyait fourmiller des myriades de vers et d'insectes. Tous ces phénomènes ont cessé après la dernière secousse. Ce tremblement a fait arrêter toutes les horloges. Dégâts considérables; personne n'a été tué ni blessé.

On ne parle pas de secousses postérieures dans la lettre du 29 janvier, qui donne ces détails.

Le 18, une partie de la montagne de Krawang, près Batavia, s'était écroulée sans cause apparente. Plusieurs personnes avaient péri.

— Le 20, de nuit, à Arcola et autres communes du voisinage (roy. de Naples), secousse sans dommage; durée, une seconde.

— Nuit du 20 au 21 encore, à Stockholm, forte secousse.

— Le 27, entre 9 et 10 h. du soir, à Barcelonne, léger tremblement qui cependant fit tomber la saillie d'un toit.

— Le 28, 7 h. 40 m. du soir, à Lavin (vallée de l'Engadine inférieure), tremblement violent.

— Dans le courant du mois, surtout au commencement, à Poët-Laval et Dieu-le-Fit (Drôme), plusieurs secousses faibles.

Février. — Le 2, 2 h. 45 m. du soir, à l'usine de Orbai-

ceta, dans la juridiction de Aezeva (Navarre), une secousse qui dura une fraction de seconde. Elle fut ressentie dans la mine de Changoa, à 5 kilom. plus au nord, et semblait aller du S. au N. — A Andaux, les niveaux de M. d'Abbadie, observés à midi et à 5 heures, n'ont accusé aucune variation ce jour-là.

— Le 3, 0 h. 10 m. du matin, à Borgotaro (Duché de Parme), légère secousse ondulatoire, précédée d'une légère perturbation magnétique à Parme.

— Le 9, 10 h. 1/4 du matin, à Poët-Laval (Drôme), violente secousse comme au 20 novembre, grand retentissement dans les maisons, à peine sensible sur les chemins ou dans les champs; grand vent du midi pendant le tremblement; et, après, changement de température.

— Le 10, à Balize (Yucatan), une secousse.

— Le 13, vers 11 h. 15 m. du soir, à Cosenza (roy. de Naples), légère secousse.

— Le 18, 6 h. et 9 h. 50 m. du matin, à Bacharach (Prusse rhénane), deux secousses dont les oscillations n'ont duré qu'un moment. L'air redevint pur et serein. Les habitants des maisons les plus voisines du Rhin s'imaginèrent entendre tomber des cheminées ou des meubles des étages supérieurs. Le bateau à vapeur *Hermann*, qui remontait le Rhin, a ressenti la première vers 6 heures.

— Le 19, 2 h. 1/2 du soir, à Struthglass (Ecosse), violente secousse qui a duré 10 secondes; bruit semblable à celui d'une lourde voiture sur le pavé.

— Le 25, 6 h. du matin, à Poët-Laval (Drôme), léger frémissement du sol. Le temps était au calme parfait; il y eut encore un changement de température après la secousse; il faisait moins froid, il tomba de la neige. Le lendemain, il fit plus froid.

Nouvelles secousses encore en mars, mais sans dates mensuelles : elles ont cessé avant le printemps.

— Le 28, 4 h. du matin, à Zafferana (pente orientale de

l'Etna), secousse légère, mais assez prolongée : dans la soirée, on remarqua une lueur à l'endroit où avait eu lieu l'éruption de l'Etna. — Cette lueur reparut dans la nuit du 1er au 2 mars.

Mars. — Le 7. vers 2 h. du matin, à Saint-Pierre (Martinique), une légère secousse. « Une observation à faire, ajoute la *France d'Outre-Mer,* est que ce phénomène n'a été précédé d'aucun des symptômes qui d'ordinaire le font pressentir. Nous jouissions en ce moment d'une température très-fraîche, et depuis quelques jours nous avons eu une succession de bourrasques qui nous ont amené de fortes pluies. On remarque que les tremblements de terre sont précédés, dans nos climats, de pesantes chaleurs et d'un calme absolu. »

— Le 8, 11 h. du soir, à Smyrne, légère secousse. — Suivant M. Pistolesi, qui ne mentionne pas celle-ci, on y en a ressenti deux entre le 9 et le 24.

— Le 12 mars, tremblement dans le nord de l'Etat de New-York.

On lit dans le *Northern-Journal* du 16 mars, publié à Puluski, comté de Jefferson (Etats-Unis), les détails suivants sur un tremblement de terre dans la partie nord de l'Etat de New-York :

« Voici ce qui vient de se passer dans nos environs. Ces jours derniers, vers 10 h. du matin, le ciel se couvrit de nuages ; à 2 h. 1/2, l'on entendit un grondement lointain semblable au bruit du tonnerre, qui se rapprocha peu à peu. De temps en temps de fortes détonations ébranlaient le sol. Les vitres tombaient en éclats, les maisons remuaient, les meubles se déplaçaient, les cloches sonnèrent d'elles-mêmes, la grande cloche de l'Académie, si solidement établie, sonna pendant quelques minutes.

« Dans les étages supérieurs des maisons il était impossible de se tenir debout : les cheminées tombaient. Les bâtiments en pierre ou en briques furent plus violemment

ébranlés. Les habitants sortirent dans les rues pour échapper au danger.

« Dans quelques endroits les secousses furent plus fortes; à une distance de 6 milles, plusieurs pierres de la maison de M. Calvin Wakefield furent renversées.

« Aucune fumée, aucun feu ne sortit de terre. Le baromètre ne varia pas; mais, quelques instants auparavant, les animaux donnèrent des signes de frayeur. Les bêtes attachées cherchèrent à s'échapper. Les chiens hurlèrent. Il est probable que leur instinct leur avait fait pressentir cette commotion de la nature.

« Le mouvement du tremblement de terre se fit sentir de l'E. à l'O., à 3 h. moins 22 m. d'après l'heure de Lowille, et à 2 h. 15 m. d'après celle de la principale Académie.

« Déjà deux fois nous avons eu ici des tremblements de terre, il y a environ une quinzaine d'années, mais peu dangereux. Du côté de l'E., nous apprenons que quelques secousses se sont fait sentir quelque temps après. »

Dans le *Times* du 13 avril, dont je dois la communication à M. W. Mallet, je lis encore : « A Remsen, Trenton et Holland-Patent on ne ressentit rien ; à Turin, la secousse fut forte, ainsi qu'à Copenhagen et Adams; elle fut légère à Watertown. De ces rapports nous concluons que ce *quoi que ce soit* a eu lieu de l'E. à l'O. ou *vice versa.* » Et plus bas :

« Nous trouvons l'extrait qui suit dans le *St-Catherine's* (Canada) *Journal :*

« Dimanche dernier, le matin, nous avons eu les signes évidents d'un tremblement de terre. A 5 h. précises, violente secousse, accompagnée d'un bruit sourd semblable à celui que produisent sur le pavé des charettes fortement chargées. Suivirent trois autres secousses. On les a ressenties dans le voisinage de Grimsby, Jordan, Thorold, Queenston, Niagara et au fort de Mississaugua : il est probable que cette commotion de la nature commence dans les environs du Niagara ou du lac Ontario. »

Le phénomène rapporté par le *Northern-Journal* a eu lieu le samedi. Y a-t-il coïncidence de semaine ? C'est ce que je ne puis dire. M. Dana (*Amer. Jour. of sc.,* vol. xvi, n° 47, sept. 1853, p. 294) donne expressément la date du 12 pour le tremblement de Lowille. Mais M. Meister cite, précisément à la date du 20, 5 h. du matin, un tremblement au Canada. Le *Times* a sans doute fait confusion.

— Le 15, midi et demi, et le 16, vers 6 h. 1/2 du matin, à Serra Capriola et dans les environs (roy. de Naples), deux secousses, la première verticale, la seconde ondulatoire du N. au S. ; pas de dommages.

— Le 16, 2 h. du matin, à Bareith (Bavière), trois secousses assez importantes.

— Le 18, 3 h. du matin, à la Martinique, deux violentes secousses du N. au S. La nuit était belle, le ciel pur. Peu après les secousses, l'horizon s'est chargé ; un brouillard épais, venant du N., s'est étendu sur la ville, et des grains nombreux se sont succédé jusqu'à une heure avancée de la matinée. Les secousses commencent à inspirer des inquiétudes par leur violence et leur intensité. — Cette dernière phrase me fait supposer qu'il y en a eu d'autres qui me sont encore inconnues. (*Voir à la fin du mois.*)

— Le 18, à Tiflis (Géorgie), fort tremblement accompagné d'un bruit souterrain.

— Le 18 encore, de nuit, au nouveau cratère de l'Etna, tremblement.

— Le 19, 2 h. 1/2 du matin, dans le nord de l'Etat de New-York, tremblement cité par M. Meister, mais qui ne paraît pas différer de celui du 12.

— Le 20, 5 h. du matin, dans le sud du Canada, forte secousse avec bruit roulant. — N'est-elle pas du 13 ?

— Le 27, 11 h. 1/2 du soir, à Hereford et dans tout le bassin de la Wye, secousse assez forte du S. au N. ; durée, 4 ou 5 secondes. Elle fut précédée d'un bruit sourd venant du SE., et suivie du même bruit allant au NO. On

cite Crickhowel, Aberbaiden, Gwyas-Harald, Peterchurch, Kentchurch, Abbeydore et Llanvihangel comme l'ayant ressentie.

— Le 29, vers 10 h. du matin, à Dampierre-sur-Vingeanne (Côte-d'Or), légère secousse.

— On lit dans le *Journal des Débats* du 5 avril : « A Saint-Pierre (Martinique), légère secousse. » (D'après une lettre du 25 mars.) — Le même journal, n° du 6 : « A la Martinique et à Sainte-Lucie, légère secousse. » (D'après une lettre du 13.) — Enfin on lit dans les *Saunder's-News* du 4 avril : « A Sainte-Lucie, deux fortes secousses. » — Les dates manquent.

Avril. — Le 1er, 0 h. 30 m. du matin, à Melfi, Venosa et dans les environs, secousse ondulatoire assez violente, mais de courte durée. M. Smith, en signalant cette dernière secousse dans son journal, fait remarquer que beaucoup de personnes affirment en avoir ressenti plusieurs qu'il n'a pas notées.

— Le 1er, 10 h. 45 m. du soir, dans la Normandie, tremblement très-étendu. Voici d'abord les détails que M. Chevreul a fait insérer aux *Comptes-Rendus* (1), d'après le *Journal d'Avranches* :

« ... L'air était très-calme, la température douce, le ciel pur; les étoiles brillaient d'un vif éclat.

« Malgré la divergence des impressions éprouvées par quelques personnes, il paraît résulter des témoignages les plus précis, et de quelques chocs bien constatés de meubles contre des murs, que la direction des oscillations aurait été à peu près du NNO. au SSE.

« Un bruit peu considérable s'est d'abord fait entendre; bientôt il s'est accru et a été accompagné d'un fort ébranlement; l'un et l'autre se sont affaiblis pendant quelques secondes, puis se sont bientôt manifestés avec une nouvelle

---

(1) *Comptes-Rendus*, t. XXXVI, 18 avril 1853, p. 699 et 700.

énergie, et enfin se sont éteints assez promptement. Pour quelques personnes, qui en ont conçu une vive anxiété, ces effets ont paru avoir une durée très-notable; mais beaucoup de celles qui ont observé avec calme ne pensent pas que le tout ait duré plus de 15 à 20 secondes. Cependant d'autres, qui paraissent avoir été placées sur le point où le bruit a été le plus sensible et qui peuvent avoir distingué, au commencement et à la fin, des effets restés inaperçus pour les premières, estiment que le roulement a bien duré une minute.

« Mais le plus grand nombre de nos concitoyens ont été vivement impressionnés, plusieurs sont sortis de leurs maisons; beaucoup d'autres s'interrogeaient par les fenêtres sur ce qui pouvait être arrivé. Les animaux mêmes ont éprouvé une grande frayeur. Des chiens n'ont cessé d'aboyer tout le reste de la nuit. Des oiseaux domestiques n'avaient pas encore, le lendemain matin, repris leur allure habituelle. On peut garantir un fait curieux de ce genre. Plus de 10 minutes après le phénomène, un petit oiseau des champs, apercevant une lumière dans une chambre, vint se précipiter à la fenêtre et battit quelques instants des ailes contre les vitres pour y entrer; et, comme on s'approcha de la fenêtre pour mieux le distinguer, il ne s'effraya pas de cette proximité, il recommença même son battement d'ailes pour réclamer un asile, que la crainte d'en être gêné plus tard empêcha de lui donner, et il resta quelque temps blotti dans l'embrasure.

« Au reste, ce tremblement de terre a été ressenti à la même heure dans beaucoup d'autres localités, non-seulement dans les villes voisines, Granville, Coutances, Saint-Lô, Cherbourg, mais également à Rennes, à Saint-Malo, à Lisieux et au Hâvre. Les journaux et les lettres particulières indiquent partout à peu près les mêmes effets; on n'a eu heureusement nulle part de malheurs graves à déplorer. Cependant, à Granville et surtout à Coutances, il y a eu des dégradations d'une certaine importance. Le *Journal de Coutances* affirme que dans cette ville « des toitures ont

« été brisées et des cheminées renversées, et que de nom-
« breuses traces du choc se montraient partout dans les
« appartements. Dans la cathédrale, une longue fissure s'a-
« perçoit à la voûte d'une des nefs latérales, du côté du
« nord; des pièces de marbre du grand autel sont disjointes,
« et, à l'extérieur, plusieurs clochetons ont perdu leurs
« pierres de couronnement. » On voit que ce magnifique monument a été fortement ébranlé, et qu'il eût peut-être suffi que la secousse eût été un peu plus forte pour y occasionner des accidents très-graves. Les effets ont dû être, en effet, plus sensibles à Coutances que chez nous, puisque, dit ce journal, beaucoup de personnes, qui ne comptaient plus sur la sécurité de leurs maisons, ont passé le reste de la nuit en plein air. Il ajoute que trois ou quatre autres secousses, mais plus légères, y ont été remarquées vers 2, 3 et 4 heures. »

A ces détails circonstanciés j'en ajouterai quelques autres sur différentes localités. Ainsi, à Vitré, une horloge a fait entendre plusieurs coups précipités. Une personne a craint un instant d'éprouver des symptômes d'éblouissement. Dans une chambre ayant une fenêtre au nord et une autre au midi, celle du nord a été ébranlée avant celle du midi. — On lit dans le *Noyentais* du 17 avril : « Une personne qui était au premier étage de sa maison a remarqué deux secousses oscillatoires, qui ont pu durer environ 4 secondes et ont été accompagnées d'un bruit tel, qu'elle ouvrit sa fenêtre à l'instant même pour s'assurer qu'aucune voiture ne passait dans la rue. Outre ce bruit, elle en distingua un autre, semblable à celui qu'aurait produit la dislocation des murs et des plafonds. Dans une autre maison, une personne couchée au second étage sentit son lit s'agiter et entendit un bruit provenant sans doute du mouvement des murailles ou du toit. Au moment du phénomène le ciel était serein et les étoiles brillaient. Nous avions observé que la colonne mercurielle, qui ne hausse, en

moyenne, que de quatre dixièmes de millimètre depuis 6 h. du soir jusqu'à 9 h., s'était élevée, dans le même intervalle, de deux millimètres trois dixièmes. Le surlendemain, un orage venant de l'ouest éclatait sur Nogent, accompagné de grêle et d'une pluie violente. » — A Chartres, plusieurs personnes ont parfaitement ressenti trois oscillations qui ont duré quelques secondes ; le mouvement était vertical ; pour les personnes couchées, il semblait que quelqu'un placé sous le lit soulevait les matelas. On raconte qu'un oiseau endormi sur son bâton est tombé dans sa cage.

On a aussi ressenti ce tremblement à Nantes, à Laval et à Sèvres. Dans cette dernière localité on a ressenti deux secousses à 10 secondes d'intervalle. Il ne paraît pas s'être étendu plus au sud et à l'est.

A Alençon, on ne signale qu'une secousse de 15 secondes de durée. A Saint-Brieuc, on signale trois mouvements d'oscillation bien distincts, qui ont duré plus d'une seconde et qui allaient de l'O. à l'E. Même phénomène à Portrieux. A Saint-Lô, une seule secousse, accompagnée d'un bruit sourd, mais très-fort. Le baromètre, qui montait depuis midi, n'est pas descendu au moment de la secousse. Le 2, à 9 h. du matin, il montait encore. A Caen, deux oscillations distinctes et une troisième plus faible ; durée, 10 secondes ; direction du NO. au SE., la même qu'à Saint-Lô et au Hâvre. Dans cette dernière ville, les effets du mouvement ont été particulièrement sensibles dans la partie nord, qui comprend les coteaux d'Ingouville et de Graville.

A Falaise, deux légères secousses à 15 secondes d'intervalle, la deuxième plus prononcée que la première. On y avait entendu gronder le tonnerre dans l'après-midi.

Du côté de l'O., le tremblement s'est étendu aux îles de Jersey et Guernesey. On y a ressenti une secousse qui a duré 20 ou 40 secondes ; direction du NE. au SO., avec bruit souterrain semblable à celui d'une décharge d'artillerie.

Vers le N., plusieurs navires l'ont ressentie dans le canal. A Plymouth, 10 h. 45 m., une secousse de 20 secondes de durée. A Southampton, trois secousses de l'E. à l'O. avec bruit. A Portsmouth, une secousse qui aurait duré deux minutes (?); il faut lire deux secondes, sans doute. A Brighton, deux secousses. On cite encore Dorset, Hampshire et Weymouth. Un journal anglais évalue l'espace ébranlé à 20 000 milles carrés.

— Nuit du 8 au 9, à Coutances, une secousse. Il paraît qu'il y en a eu plusieurs autres depuis celles du 1er et du 2.

— Le 9, vers 1 h. 40 m. du soir, dans la principauté Citérieure (royaume de Naples), tremblement violent. Il paraît avoir eu son centre d'action dans les environs de Calabritto, à Campagna et Caposele, qui a été le plus maltraité; plusieurs personnes ont péri. Les secousses se sont étendues dans la principauté Ultérieure jusqu'à Solopaca et vers les confins de la province de Molise jusqu'à Naples, suivant la ligne de Caserta et Nola, et dans la Basilicate, à Melfi et à Potenza.

A Naples, 1 h. 40 m., M. Scacchi a ressenti pendant 20 secondes des ondulations de l'O. à l'E., variables d'intensité. Suivant d'autres, la secousse, d'abord verticale, se serait terminée par une ondulation du NO. au SE. Deux horloges de l'Observatoire se sont arrêtées. On l'a ressentie à Caserta, Nola et jusqu'à Foggia (Capitanate); mais, à Avellino, Ariano, Lioni, Senerchia, Guaglietta, Salerno, Bagnoli, il y a eu aussi des dégâts; on y ressentit encore plusieurs secousses dans le jour. On cite encore Colliano, Contarsi, Serve, Eboli, Baronissi et Nocera, dans la principauté Ultérieure.

Le 10, à Naples, trois nouvelles secousses dans le jour. A Bagnoli, troisième secousse à 6 h. du soir; on l'a ressentie dans toutes les localités citées, même à Naples. A 9. h. 4 m., une secousse à Melfi.

Le 11, 9 h. 1/2 du matin, une secousse, et 5 h. 3/4 du

soir, à Nola, une secousse légère. A Melfi, M. Smith en a noté deux, à 2 h. 4 m. du matin et 6 h. 4 m. du soir.

Du 9 au 12, 11 h. du matin, à San-Angelo di Lombardi, on a compté vingt secousses. Le 12, 9 h. du soir, à Avellino, nouvelles secousses.

Le 13, 1 h. du matin, nouvelles secousses.

Nuit du 13 au 14, nouvelles secousses encore.

A ces détails j'ajouterai les renseignements suivants, recueillis par M. Girolamo Santorelli, curé de Caposele et qui m'ont été gracieusement communiqués par M. Smith, professeur au séminaire de Venosa.

« Je ne puis indiquer le nombre précis des secousses ressenties à Caposele; cependant je puis affirmer que, dans la première semaine, à partir du 9, il y en eut au moins 20 par jour; elles diminuèrent ensuite de fréquence et d'intensité, mais sans loi constante et uniforme, jusqu'aux 8 et 9 mai, jours dans lesquels il y en eut beaucoup.

« Le nombre des secousses fortes et violentes n'a pas surpassé dix; outre la première, qui eut lieu le 9 avril et qui surpassa toutes les autres en intensité et en durée, elles se succédèrent les 10, 11, 12 et 14 avril, et finalement le 8 mai.

« Pendant ces jours indiqués, elles suivirent une certaine allure périodique, c'est-à-dire que, dans ces jours, il y eut, à chaque intervalle de trois heures, quatre ou cinq secousses dans un court espace de quelques minutes; une était forte et les autres faibles.

« La dernière a eu lieu le 8 juin et a été ressentie généralement.

« La direction commune a toujours été de l'O. à l'E., ou, plus exactement, d'un point plus rapproché du N. que du S. C'est du côté de l'E. qu'ont été constatés les plus grands dommages.

« La température s'est toujours montrée variable pendant les grandes secousses; mais le plus souvent il y a eu déga-

gement de calorique ; je dis cela parce que la forte secousse du 14 eut lieu pendant qu'il tombait de la neige.

« Les secousses les plus fortes et les plus fréquentes ont été remarquées pendant un fort vent d'ouest ; on a constaté que quand il s'élevait de petits nuages grisâtres sur les montagnes à l'occident, pendant la durée de ce vent quelque secousse était imminente, et ceci s'est toujours vérifié.

« Les plus fortes secousses commençaient par un mouvement vertical, qui devenait ensuite ondulatoire, et presque toutes, spécialement les plus violentes, étaient précédées d'un *rombo* dans l'air qui durait quelques secondes. Les secousses fortes étaient accompagnées de grêle, de pluie et une fois de neige.

« Douze personnes ont été victimes de la première secousse, nombre peu considérable vu la grandeur des ruines ; s'il n'y en eut pas dans les autres, c'est que le pays était abandonné et qu'on s'était retiré à la campagne sous des tentes.

« Les eaux de la rivière Sele s'accrurent notablement, tandis que les sources en général donnèrent moins d'eau.

« On remarqua dans le sol de grandes et très-nombreuses crevasses ; des portions de terrains s'abaissèrent au-dessous du niveau ; d'autres, au contraire furent élevées. De grandes masses de rochers tombèrent des montagnes, qui se fendirent en plusieurs endroits. »

— Le 14, 11 h. 12 m. du soir, à Shanghaï (Chine), fort tremblement qui a duré une minute et demie et renversé des murs et des cheminées ; tous les vaisseaux l'ont ressenti dans les ports. Un village, à 30 milles de Shanghaï, paraît avoir été entièrement ruiné ; plusieurs personnes auraient péri ; cependant on doutait du fait, et M. Taylor, officier anglais, qui a visité les lieux deux jours après, croit cette nouvelle erronée.

A minuit, deux autres secousses plus légères. Direction commune du NE. au SO. Les chiens poussèrent des hurlements affreux.

Le lendemain on trouva, comme après le tremblement de 1846, la terre couverte d'un grand nombre de filaments, d'apparence chevelue, dont on n'a pu déterminer la nature. Avec un fort pouvoir grossissant, le microscope n'y a pas montré la structure tubulaire des cheveux. Deux ou trois jours après il tomba une poussière fine, qui parut venir du grand désert de Cobi.

Le 15 et le 17, deux nouvelles secousses.

Le 25, 4 h. du soir, secousse moins violente que la première, mais plus forte que les deux dernières. Pendant ces jours, temps triste et pluvieux.

— Le 18, 9 h. 1/2 du soir, à Coire (Grisons), secousse assez forte ; on entendit des craquements et des bruits sourds. Dans beaucoup de maisons on crut que des poêles et des couvertures de chambres, dans les étages supérieurs, s'étaient écroulés, et on montait pour s'assurer des dégâts. La secousse fut aussi ressentie à Thusis (Grisons) et à Ragatz, canton de Saint-Gall.

— Le 19, 2 h. du soir, à Madrid, légère secousse.

— Nuit du 21 au 22, à Shiraz (Perse), grand tremblement ainsi décrit par M. Fagergren, médecin suédois au service de la Perse, dans une lettre en date du 14 mai :

« Vous savez déjà, dit M. Fagergren, que la ville de Shiraz n'existe plus, qu'elle a été complétement anéantie à la suite d'un tremblement de terre. Jusqu'ici le tremblement de terre n'a pas encore cessé complétement, et Dieu sait quand nous serons délivrés de nos anxiétés. Il m'est impossible de décrire tout ce qu'il y a eu d'horrible dans la première secousse, qui a duré 5 minutes. Tous les habitants étaient plongés dans un profond sommeil, duquel ils ont été tirés par un bruit plus fort que celui du tonnerre et par une masse de pierres qui tombaient dans les chambres.

« Ma première pensée fut de prendre la fuite. J'eus le bonheur d'atteindre le milieu de la cour, avec ceux qui habitaient la maison, dans le moment où tout l'édifice croulait

sur ses bases. L'immensité de ce désastre n'apparut que le matin, lorsque le soleil vint éclairer les décombres. De toutes parts l'œil ne découvrait que des ruines, des rues remplies de pierres, des cadavres portés sur des brancards hors des murs de la ville. Le cœur saignait à l'aspect des membres épars qui gisaient sous les maisons écroulées, et ces malheureux parents, des hommes, des femmes et des enfants qui s'efforçaient de retirer de dessous les ruines les restes mutilés des leurs, en fouillant les décombres avec les mains, les dents et les ongles.

« De plusieurs milliers de victimes, on n'est parvenu à sauver la vie qu'à un très-petit nombre. Ces scènes se sont répétées durant cinq jours, pendant lesquels on a compté 12 000 cadavres. Le quatrième jour, ont paru au dedans et au dehors de la ville des bandes de brigands qui ont pillé les malheureux habitants sans défense et sans asile. Pendant trois jours la ville a été livrée au pillage de ces misérables, dont le nombre s'était augmenté à la fausse nouvelle que Begler-Bey, pacha de Shiraz, était mort.

« Jusqu'à présent le sol ne s'est point encore raffermi, et des secousses se font sentir continuellement. Elles se répètent trois ou quatre fois par jour et sont encore si violentes, que les ruines des habitations qui ont résisté jusqu'ici croulent maintenant les unes après les autres.

« Ce désastre n'est pas le seul qui ait affligé la Perse cette année, car les sauterelles ravagent les contrées de Fars, de Fereidoun et la province d'Ispahan. A Ispahan même, le fleuve de Zenderoud est complétement tari ; dans d'autres endroits la grêle a tout dévasté, et dans d'autres enfin les semences ont été détruites par les vers ; dans la province d'Yezd, l'inondation a détruit les plantations de tabac et d'opium. »

— Le 27, à Tiflis, secousse du SE. au NO.

Mai. — Nuit du 1er au 2, tremblement qui a ruiné Shiraz et Cachan, et mis à sec la rivière Zenderoud qui fournissait l'eau à la population. — Il y a sans doute erreur

de date, du moins pour Shiraz, ou c'est une recrudescence du phénomène.

— Le 1er, 11 h. 45 m. du matin, à Raguse (Dalmatie), secousse remarquée par quelques personnes seulement : vent SE., therm. 14° R., barom. 28 p. 1 l. C'est la première de l'année.

— Le 2, entre 11 h. et midi, à Livourne, trois secousses verticales qui causèrent quelque appréhension.

— Le 2, 9 h. 20 m. du matin, à Washington, légère secousse, qui n'a duré que quelques instants et a causé des vibrations sensibles aux édifices.

— Le 3, 10 h. du matin, à Pise, secousse que M. Pistolesi regarde comme douteuse.

— Le 8 et le 9, à Caposele, plusieurs fortes secousses.

— Le 17, 4 h. 17 m. du soir, à Sienne, secousse assez importante, précédée et suivie d'une pluie torrentielle; d'abord verticale, elle a fini par une ondulation assez prolongée dans la direction de l'E. à l'O.; les cloches ont sonné, des personnes ont quitté leurs maisons.

— Nuit du 19 au 20, à Damasque (probablement Damascus, en Pensylvanie), fort tremblement durant 20 secondes.

— Le 21, 9 h. 43 m. du matin, à Mulheim (Grand-Duché de Bade), deux fortes secousses consécutives.

— Le 24, 2 h. du matin, à l'île Saint-Thomas et au Canada, tremblement léger.

— Le 24, 11 h. du matin, à Saint-Jean de Maurienne, une faible secousse.

Le 25, 4 h. 1/4 du soir, une secousse faible encore.

Le 26, 7 h. 1/4 du soir, une troisième secousse semblable.

— Le 24, 8 h. 1/2 du soir, à Raguse, secousse légère remarquée par un petit nombre de personnes. A 9 h. 1/4, violente secousse de l'E ou du NE., de 3 ou 4 secondes de durée, qui causa une grande frayeur et endommagea quelques édifices. Elle fut précédée d'un bruit sourd semblable à un tonnerre lointain, et le ciel était parfaitement serein, l'air

calme, le therm. à 17° R., et le barom. à 28 p. 0,5 l., ne manifesta aucun mouvement. A cette observation personnelle de M. de Bartoli, M. Serpieri ajoute que cette secousse s'étendit vers le SE. jusqu'à Cattaro, où elle fut peu sensible, ainsi qu'à Stagno, du côté du nord. Dans les îles de Meleda et de Curzola on ne ressentit rien.

— Le 27 et le 28, à Sainte-Croix de Ténériffe et dans les environs, fortes secousses ondulatoires dirigées du N. au S. et du S. au N. Leur durée a varié de 2 à 5 secondes. Aucun dégât sensible.

Juin. — Le 2, à la forteresse de Umachan-Just (Perse), secousse accompagnée de détonations souterraines assez fortes qui se firent entendre du 2 au 28, en diminuant cependant d'intensité. Le tremblement du 5 lézarda des murailles et renversa toutes les cheminées; dans les derniers jours, les fréquentes oscillations du sol renversèrent de nombreuses murailles.

— Le 8, 2 h. 3/4 du matin, à Pistoie, forte secousse ondulatoire de l'E. à l'O. Elle s'étendit dans toute la province, sans dommages. A Florence, elle fut assez légère et remarquée par quelques personnes seulement.

— Le 8, à Caposele, dernière secousse ressentie généralement.

— Le 9, de nuit, à Savignano (Capitanate), secousse verticale qui renversa une maison déjà endommagée.

— Le 14, 4 h. du matin, à Agram (Croatie), tremblement assez fort de 4 secondes environ de durée; il fut plus fort à Carlstadt.

— Le 21, 3 h. 1/2 du soir, à Pise, deux secousses à peine sensibles.

Le 22, 0 h. 7 m. du matin, à Pise, secousse très-légère ressentie à Florence et à Vérone.

Le même jour, 0 h. 28 m. du matin, à Urbino (Etats de l'Eglise), tremblement assez fort. « Il commença, m'écrit le R. P. Serpieri, par un mouvement confus que je ne

saurais définir. Après un intervalle de repos suivirent trois ondulations. Je pourrais presque dire que j'ai distingué le passage de trois fortes ondes seismiques. Un bruit monotone, bien différent du *rombo*, les accompagnait. La durée totale fut de 7 secondes. Le ciel était presque tout couvert de cumulo-stratus superposés et amoncelés en grand nombre. Il soufflait un vent du SSO. assez fort. La direction des secousses parut être du SE. ou de l'ESE.

« D'informations exactes il résulte que cette secousse n'a été remarquée ni à Florence, ni à Bologne, ni à Castello. Mais elle a été forte sur toute la ligne de Comachio, Imola, Fortis, Rimini, Pesaro, Sinigaglia, Ancône, Macerata ; en somme, sur une étendue d'environ 100 milles géographiques. »

— Le 24, vers 4 h. (5 h. 3/4 suiv. d'autres) du matin, à Mantoue et à Vérone, deux secousses verticales et médiocres, à une minute d'intervalle et d'une seconde de durée chacune. La seconde a été sensiblement plus forte que la première.

Juillet. — Le 1er, 11 h. 25 m. du matin, à Reggio (Calabre), légère secousse ; à 2 h. 26 m. du soir, autre secousse semblable ; à 11 h. 1 m., tremblement médiocre composé de deux secousses, la première verticale et la seconde ondulatoire ; durée, une minute ; à 11 h. 26 m., une secousse légère.

Le 4, à Reggio (Calabre), secousse ondulatoire, sans dommages. Elle n'est pas mentionnée par M. Arcovito, qui en tient un journal exact depuis 1836.

Le 5, 6 h. 25 m. du matin, secousse légère ; cinq minutes après, secousse semblable.

Le 6, 5 h. du soir, légère secousse encore.

— Le 1er, 1 h. du soir, à Melfi, Rionero, Rapolla, Venosa, secousse très-sensible. A Potenza (même heure), légère secousse verticale, qu'on a aussi ressentie à Viggiano. — S'il n'y a là qu'un phénomène, il est remarquable que la secousse ait été verticale à Potenza.

Le 7, 9 h. 4 m. du matin, à Venosa, secousse moins forte que celle du 1er.

—Le 11, à Saint-Jean-de-Luz, tremblement ainsi décrit par M. Antoine d'Abbadie, correspondant de l'Institut : « Lundi 11, à minuit 24 minutes 8 secondes, je venais de me mettre au lit, à Saint-Jean-de-Luz, quand j'entendis un bruit roulant pareil à celui d'une voiture qui s'approcherait de Bayonne vers l'église. Bientôt tous les murs furent ébranlés. Une seconde secousse eut lieu après un léger intervalle, et le bruit, de plus en plus fort, ayant cessé subitement, je reconnus un tremblement de terre. J'allai consulter alors la montre, malheureusement sans tenir compte des secondes, car la fraction de minute que je viens d'écrire résulte du retard de la montre. La durée du tremblement de terre fut évaluée par diverses personnes comme étant d'une seconde au moins et de 3 au plus. On a été très-d'accord sur la direction, qui serait NO. 1/4 N., à SE. 1/4 S. Quelques plâtras et d'autres objets sont tombés à Saint-Jean-de-Luz. On a ressenti la secousse ici (à Urrugue) et à Vera, en Espagne.

« La science, ajoute M. d'Abbadie, ne sait encore rien de positif sur la cause des tremblements de terre. On en est réduit à des conjectures plus ou moins ingénieuses, et on ne pourra en éliminer au moins les plus fausses que par l'examen de tout ce qui aura été observé pendant ces phénomènes si courts et si imprévus. La presse périodique peut rendre un grand service à la science en enregistrant tous les faits de ce genre. »

— Le 11, à Ispahan (Perse), secousse désastreuse qui a fait de la ville un monceau de ruines. Au 21, on avait déjà retiré des décombres 10 000 cadavres.

— Le 15, 2 h. 1/4 du soir, à Cumana, tremblement désastreux.

« Le temps était clair et sans nuages. Jusqu'à deux heures de l'après-midi une brise de mer se fit sentir, donnant une

fraîcheur très-agréable. Le vent tourna au sud, et à 2 h. 1/4 une première secousse se fit sentir. Les habitants pensèrent que c'était une de ces légères oscillations auxquelles ils sont accoutumés et qu'ils ne craignent pas, leurs maisons étant construites en prévision de ces phénomènes. Quelques minutes après, une violente convulsion éclata et fut accompagnée d'un bruit épouvantable et d'une obscurité profonde, provenant de la chute des édifices de cette antique cité, qui s'écroulèrent tous à la fois avec un fracas impossible à décrire.

« Quand le mouvement de la terre cessa, ceux qui avaient échappé à cet immense désastre se virent enveloppés de ruines sous lesquelles étaient ensevelies un grand nombre de victimes... Le nombre des personnes qui ont péri ne peut être connu, mais il dépasse 600. » D'autres disent 800, 1 000 et même 4 000.

« Tous les édifices publics s'écroulèrent : trois églises, le château de San-Antonio (prison du général Paëz), le théâtre, l'hôpital de la Charité, celui des Lazaristes, le collége et la maison du gouverneur. Toutes les maisons particulières furent renversées, à l'exception de quelques-unes restées debout, mais lézardées, chancelantes, complétement inhabitables. Une foule de personnes, riches et heureuses quelques minutes auparavant, étaient réduites à la misère, n'ayant pour abri qu'un ciel brûlant.

« L'oscillation fut verticale. La mer se retira, laissant à sec plusieurs mètres du rivage, et revint ensuite, entourant la ville entière.

« La rivière Manzanarès, qui traversait la ville, s'éleva de deux mètres ; son pont s'écroula. En plusieurs endroits il se forma de vastes cavités d'où s'élançaient des nappes d'eau bouillante. La ville de Cumana, cette antique cité, la première construite en Amérique par les Européens, disparut en quelques minutes. »

Barcelonne et autres villes de la Côte-Ferme ont ressenti

cette commotion ; mais les détails manquent. — Les secousses se sont certainement renouvelées ; mais je n'ai aucun renseignement, et je ne puis pas en attendre d'un malheureux pays livré à la guerre civile.

— Le 19, 3 h. du soir, à Cumana, très-violente secousse. Cette date est probablement erronée ; on parle, les uns de 800, les autres de 4 000 victimes.

— Le 25, 10 h. 5 m. du matin, à Cattaro (Dalmatie), forte secousse à la fois verticale et ondulatoire du N. au S. ; durée, une seconde.

Le même jour, 10 h. 17 m. du matin, à Raguse, secousse lente et prolongée dans la direction de l'E. à l'O. Le ciel était très-pluvieux et le vent E.

— Le même jour encore, le soir, à l'île Hawaï (Sandwich), une secousse.

Le 29, au soir, secousse nouvelle.

— On lit dans la *Espana* du 26 juillet : « Ces jours passés, il y a eu, à Alicante et dans plusieurs villages de la province, un tremblement si fort que les habitants se hâtèrent de quitter leurs maisons et de se retirer dans la campagne. »

— Je lis aussi dans le *Moniteur* du 26 : « Entre 1 h. et 1 h. 1/2 du matin, au bourg de la Sare, deux secousses violentes dans un intervalle de 3 à 4 secondes de durée, avec bruit semblable au tonnerre. Meubles fortement secoués. Une porte ouverte a éprouvé, dans une chambre, deux saccades sèches, bruyantes et promptes. » — Il s'agit sans doute de Sare dans les Basses-Pyrénées, car le *Moniteur* cite le *Courrier de Bayonne*.

Août. — Le 1er, 11 h. 9 m. du matin, à Reggio (Calabre), légère secousse.

— Le 2, tremblement dans la Toscane. En voici la description d'après une lettre de Volterra, dont je dois la communication à M. Pistolesi, de Pise. « A 9 h. 1/4 précises du matin, nous avons éprouvé un tremblement accompagné d'un *rombo* assez fort : la secousse ondulatoire a été assez

violente et a duré 6 à 7 secondes. Depuis deux jours nous éprouvions une chaleur insolite pour le pays, et, dans la matinée, l'air était d'un calme parfait, sans le moindre souffle de vent. Au palais de la Préfecture, au quartier de la Gendarmerie, un chambranle de fenêtre est tombé; quelques pierres ou tuiles tombées sont les seuls dommages constatés à Volterra. La tige d'un paratonnerre a visiblement oscillé même après la secousse. A l'hôpital, les malades affirment avoir ressenti deux autres secousses très-légères qu'eux seuls ont remarquées.

« A la même heure de la nuit suivante, on remarqua dans la direction de Florence un météore lumineux si considérable et si éclatant, qu'une personne placée à une fenêtre distingua parfaitement la villa Inghirami di Mignano, située à une distance de trois milles.

« Il paraît que c'est à Pomarance et aux environs (localités où se trouvent les lagoni d'acide borique) que s'est trouvé le centre du phénomène, puisque là des murs ont été lézardés et des cheminées renversées. — Le soir même, le vent s'éleva et la température se rafraîchit à Volterra. Le 5, bourrasque avec fort tonnerre sur la Cecina.

« Le 7, au matin, à Volterra, nouvelle secousse. »

Le 2, 9 h. 1/4 du matin, à Sienne, deux secousses légères, la première ondulatoire de l'E. à l'O., la seconde verticale et peu sensible. Le tout n'a duré que quelques secondes.

Le même phénomène a été remarqué à Santa-Maria-à-Monte, entre Pise et Florence, et à Lugnano, dans les campagnes de Pise.

— Le 3, à Cumana, nouvelles secousses.

— Le 5, 1 h. 1/2 du soir, à Troïna (Sicile), secousse ondulatoire, qui se renouvela, vers 3 h. 3/4, à Nicosia, Cerami et Troïna. Cette dernière dura 2 secondes.

— Le 6, 8 h. 52 m. du matin, à Rome, légère secousse ondulatoire de l'E. à l'O.; durée, 4 ou 5 secondes au plus.

— Le 11, 11 h. 16 m. du matin, à Soleure, tremblement très-fort. En voici les détails, que je dois à M. Mérian, de Bâle, d'après la *Nouvelle Gazette de Zurich :*

« Toute la jeunesse de la ville se trouvait réunie dans l'église de Saint-Ursus pour assister à la distribution des prix d'école, lorsque se fit entendre soudainement un bruit sourd, semblable à un coup de canon, qui se répéta bientôt d'une manière plus forte avec de plus longs roulements, de manière qu'on supposa qu'un magasin de poudre dans le voisinage avait sauté. Les cris des parents et des enfants qui se précipitaient vers les portes de l'église, lorsque l'on vit les murs s'ébranler et que l'on entendit les craquements de la charpente du toit, étaient effrayants. Quelques personnes sensées réussirent à établir quelque ordre dans la masse des fuyards, et, malgré la grande précipitation, on n'eut pas de malheur à déplorer. L'effet du tremblement se fit ressentir pendant quelques secondes dans toute l'étendue de la ville, et chacun crut que sa maison allait s'écrouler. Les détonations qui précédèrent le tremblement furent entendues partout; on crut généralement qu'elles arrivaient du côté de l'ouest, quoiqu'on ne pût préciser parfaitement leur direction. Personne n'eut le sentiment qu'elles arrivaient du sol. Cependant l'opinion du professeur Lang, que ces détonations pourraient avoir été causées par l'explosion d'un météore, ne paraît pas fondée. Les cloches sur les tours et dans les maisons sonnèrent; environ trente cheminées tombèrent des toits; des plafonds et des murs se fendirent; dans une maison un poêle s'écroula. Nul doute qu'un grand malheur serait arrivé si la secousse s'était répétée. On ressentit le phénomène dans tous les environs de la ville jusqu'à la distance d'une lieue, mais pas plus loin; c'était donc une secousse toute locale. »

« Dans une notice du *Landbote* se trouvent encore les particularités suivantes. Epoque, 11 h. 20 m.; durée, 5 secondes. On crut pouvoir reconnaître trois secousses dis-

tinctes. Les personnes dans les maisons crurent que les murs au-dessus de leurs têtes s'écroulaient. Les bateliers, sur l'Aar, jugèrent que c'était un bruit souterrain. Les maçons, sur les toits, avaient peine à se soutenir. On n'était pas d'accord sur la direction des secousses. On ressentit le phénomène à Biberist, à une lieue au S. de Soleure ; mais on ne le remarqua pas à Subingen, village situé à 1 1/2 l. à l'E. de Soleure; ni à Günsberg, à 1 1/2 l. au NE. ; ni à Grenchen, à 2 l. vers l'O. Les habitants de la maison du *Weissenstein*, située sur la montagne au nord de Soleure, à la distance de 1 1/2 l., et des voyageurs qui montaient du côté de la ville remarquèrent distinctement le bruit et la secousse, tandis que des voyageurs qui se trouvaient en chemin du côté opposé de la montagne à *Ballstal* et à *Gansbrunner* n'avaient rien remarqué. Le mouvement était le plus fort le long de l'Aar. Le baromètre était au beau et ne montrait point de changement. La température était près de 20° R. Le ciel était clair et le vent NE. On voulait avoir remarqué un météore à 9 h. 45 m. la nuit précédente. »

« Le *Bund* communique quelques observations du professeur Hugi. A son avis, on n'observa point de mouvement horizontal. C'était une secousse dirigée de bas en haut. Parmi le grand nombre de bocaux remplis d'esprit de vin placés dans le musée d'histoire naturelle, aucun ne fut renversé, quoique le plafond et les murs du salon se fendissent. Mais plusieurs couvercles scellés en haut de ces bocaux furent détachés et l'esprit de vin fut poussé au dehors. La durée du mouvement n'était que de 1 1/2 seconde. »

« D'après la *Feuille d'Intelligence*, on remarqua la secousse à *Wangen*, à 2 l. à l'est de Soleure, mais sans bruit, et même au château de *Bechburg*, situé à 3 l. à l'est de Soleure, sur le penchant méridional du Jura. »

— Le 18 (le 6, v. st.), éruption dans la péninsule de Taman.

« A 6 h. 1/2 du matin, M. Begitschef, traversant le

détroit avec quelques ouvriers de Kertsch pour se rendre dans la presqu'île, aperçut au sommet de la montagne de Korabetoff, située à 2 ou 4 werstes de la ville de Taman, une flamme s'élever et se développer rapidement, accompagnée d'une vapeur épaisse. La température était douce, le ciel très-pur. En quelques minutes, la colonne de feu et de fumée avait atteint une hauteur de 15 à 20 sagènes (1 sagène équivaut à 2^{m} 134), et demeura en cet état 5 à 6 minutes.

« Deux autres éruptions suivirent à de courts intervalles, mais avec moins de violence que les précédentes. Le volcan, qui depuis trente-cinq ans n'avait pas bougé, paraissait avoir accompli son dernier effort. Les voyageurs mirent pied à terre et se dirigèrent aussitôt vers le Korabetoff, où ils virent plusieurs individus qui contemplaient tranquillement le phénomène. A 10 heures, ils arrivaient au faîte de la montagne et découvraient, à sept cents pas de là, une masse de boue noirâtre, visqueuse, qui s'était répandue dans le sol à une profondeur de 1 sagène. Pendant une heure cette masse resta dans un repos complet. Il y eut encore deux ou trois éruptions volcaniques, avec des roulements souterrains et des écoulements de liquide vaseux. Les voyageurs entendaient sortir du cratère un sifflement continu, pareil au bruit d'une locomotive qui laisse échapper sa vapeur, et quelquefois le sifflement devenait si fort, que nos curieux prenaient involontairement la fuite. Le sol était crevassé à deux ou trois cents pas dans des directions différentes; à l'entour des fentes le gazon était entièrement calciné. En approchant de plus près, nos voyageurs trouvèrent des amas de bouse de vache qui avaient pris feu. On remarquait dans la direction du vent de légères exhalaisons de naphte. Le spectacle dura environ 3 heures. »

— Le 18, en Grèce, tremblement désastreux. M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu, à ma prière, demander à M. le Directeur de l'Ecole française à Athènes

un rapport sur ce phénomène. Ce rapport ne m'étant pas encore parvenu, je vais transcrire quelques détails empruntés aux feuilles périodiques (1).

L'*Observateur d'Athènes* du 7 septembre contient les détails suivants sur le tremblement de Thèbes : « Dans la matinée du 18 août, deux faibles secousses, que beaucoup d'habitants n'ont pas même ressenties, avaient annoncé la catastrophe qui devait avoir lieu bientôt après. Le temps était calme, l'atmosphère pure, la température douce et peu humide ; les habitants ne ressentaient que la gaieté : tout enfin concourait à augmenter l'éclat de la fête religieuse qui se célébrait, lorsque tout-à-coup, vers 11 h. 1/2, un bruit souterrain, et immédiatement après un violent tremblement de terre, remplirent de frayeur les habitants, qui, pour se sauver, se précipitèrent par les portes et par les fenêtres de leurs maisons. Mais la continuation du tremblement, les pierres qui se détachaient des murailles, le bruit des maisons qui s'écroulaient, et le nuage épais de poussière qui en un clin d'œil couvrit toute la ville, leur inspirèrent une terreur telle, que chacun, cherchant par instinct le salut de sa propre existence, courait au milieu des cris d'épouvante hors de la ville.

« Mais lorsque la violence du tremblement de terre eut cessé, et aussitôt que le nuage de poussière se fut dissipé, les habitants, reprenant en partie le calme de leurs sens, retournèrent dans la ville pour apprécier l'étendue de leurs malheurs et les résultats du terrible phénomène dont ils venaient d'être témoins. Toutes les maisons de la ville de Thèbes et du faubourg Péri sont devenues inhabitables. Plusieurs d'entre elles ont été entièrement détruites et ont enseveli sous leurs décombres les personnes qui s'y trou-

(1) Je l'ai reçu récemment avec un Mémoire de M. Raynold, imprimé à la fin de cette notice.

vaient. Parmi les églises, les unes se sont écroulées, les murailles des autres se sont ouvertes.

« Le grand aqueduc de la ville a été coupé et ne peut plus faire le service des eaux, qu'il laisse échapper dans beaucoup d'endroits de son parcours, et toutes les eaux des fontaines de Thèbes sont devenues bourbeuses pendant vingt-quatre heures.

« On peut déterminer comme foyer du tremblement l'étendue du sol terminée au nord par le mont d'Atalante (Klomos), à l'orient par le golfe d'Eubée, au midi par le fleuve Asopus, et à l'occident par le lac Copaïs.

« Il paraît cependant que le point central où le tremblement se faisait le plus fortement sentir était le mont Ploo, sous lequel se trouve un gouffre du lac Copaïs; car, en cet endroit, des rochers d'un volume considérable ont été détachés et lancés au loin dans les petites vallées. De ce foyers l'action du tremblement de terre s'était fait sentir dans le, provinces voisines de Livadie, de Chalcis et de l'Attique.

« A la grande secousse du tremblement plusieurs autres plus faibles ont succédé pendant toute la journée du 18 et la suivante. Pendant la nuit du 19 au 20, des citoyens dignes de foi en ont compté plus de vingt, dont deux ou trois assez fortes pour faire crouler quelques murs déjà sur le point de tomber; moi-même, dans la journée du 20, depuis 3 h. 1/2 de l'après-midi jusqu'à 10 h. du soir, j'ai ressenti six secousses, et le lendemain, à l'heure de mon départ, 3 h. du matin, un autre tremblement me fit reconnaître que le terrible phénomène continuait son action destructive. Le bruit souterrain précédait toujours le tremblement, et il a été observé que sa force était toujours en raison directe de la secousse qui le suivait immédiatement.

« Si nous devons ajouter foi aux remarques que quelques personnes prétendent avoir constatées par la chute des pierres qui tombaient des maisons, l'impulsion du tremblement était perpendiculaire, c'est-à-dire qu'elle se produisait par

soulèvements et abaissements successifs et prompts du sol. L'examen même des décombres témoigne de cette direction. En effet, toutes les maisons se sont écroulées perpendiculairement sur leurs fondements mêmes, sans sortir de l'étendue qu'ils circonscrivaient, et la plupart des murs qui soutenaient les toits sont tombés perpendiculairement dans l'intérieur et par moitié de leur grosseur.

« Il paraît que le centre du tremblement de terre était à Thèbes et dans le faubourg Péri (1), parce que c'est là qu'il s'est fait le plus vivement sentir, qu'il a été plus destructif que partout ailleurs dans la province, et qu'un grand nombre de secousses y ont eu lieu, mais qu'on n'a point ressenties ailleurs, ainsi qu'il a été attesté par nombre de personnes venues à Thèbes le samedi suivant, jour de marché, des différentes communes de la province.

« Ajoutons qu'il n'a été observé dans nul endroit aucun dégagement d'aucun gaz, aucun affaissement, aucune rupture importante du sol, ni l'apparition ou la disparition d'aucune nouvelle source, ni même une diminution d'eau dans celles existantes.

« Tout ce qui précède concerne spécialement le tremblement de terre et ses effets sur la ville. Je passe maintenant à ce qui regarde les habitants. Trente de ceux-ci ont été retirés des décombres. Sur ce nombre, onze étaient morts, d'asphyxie sans doute, puisqu'ils ne portaient extérieurement aucune trace de blessure, ainsi que l'a observé le médecin, M. Chouque. Les autres ont pu être sauvés sans courir aucun risque de perdre la vie et sans être atteints d'aucune blessure dangereuse. Parmi les blessés, deux l'étaient à la tête, mais peu gravement, et huit autres n'avaient que des contusions sur différentes parties du corps, sans qu'aucun organe intérieur ait souffert. Parmi les morts, trois étaient

(1) Cette détermination du foyer est-elle bien du même auteur ?

des enfants en bas-âge, cinq garçons de sept à douze ans, trois hommes de cinquante à soixante.

« Le danger qui menaçait la vie des Thébains s'est éloigné ; mais il plane sur eux une maladie presque inévitable, du nombre de celles qui d'habitude existent pendant la saison actuelle de l'année.

« En effet, la plupart des habitants de la ville de Thèbes, qui d'habitude sont presque sans ressources, se trouvent aujourd'hui dans la plus grande détresse, par suite aussi de l'infécondité de la terre pendant cette dernière année, et accablés qu'ils sont enfin par le dernier désastre, qui les expose en plein air et les livre à l'influence immédiate de l'atmosphère dans la saison présente de l'année, pendant laquelle la différence de la température et de l'état hygrométrique de l'air entre le jour et la nuit devient très-sensible. Il est donc probable qu'ils succomberaient à quelque fièvre intermittente ou à quelque autre maladie dont les effets seraient pernicieux, si le gouvernement ne venait en aide aux habitants par son paternel et généreux concours, pour faire cesser les causes de maladie, ou en prévenir les suites déplorables par des secours thérapeutiques » (1).

A Athènes, ce tremblement a fortement ébranlé les maisons, dont plusieurs, construites en pierre, ont été crevassées. La direction du mouvement était du nord au sud.

— Le 19, 2 h. 56 m. du soir, à Tesserate, canton du Tessin, secousse de 7 secondes de durée. Ciel clair, atmosphère tranquille; therm. 21° R. Le baromètre était monté de 7 millimètres le jour précédent.

Le même jour, 2 h. 58 m. du soir, à Milan, légère se-

---

(1) Aussitôt que la nouvelle de ce désastre est parvenue à Athènes, des secours pécuniaires et autres ont été immédiatement envoyés sur les lieux.

Le roi et la reine ont envoyé 3,000 dr. sur leur cassette, et les corps législatifs ont voté une loi qui autorise le gouvernement à faire usage d'une somme de 30,000 dr. en numéraire et de 2,000 kil. de blé pris dans les magasins de l'Etat, pour secourir les familles les plus malheureuses.

cousse du S. à l'O. (*sic*); durée 2 secondes : elle fut suivie immédiatement d'une secousse verticale.

— Le 29, vers 11 h. du soir, à Léon, à Zamora (vieille Castille) et à Frejeneda (Salamanque), forte secousse qui a déplacé les meubles dans les maisons; beaucoup de personnes se sont enfuies dans la rue. Elle fut précédée à Frejeneda d'une grande détonation.

— Au commencement du mois, près de Madrid, tremblement ressenti en même temps du côté d'Olot, au NO. de Gironne.

Septembre. — Le 2, 4 h. du matin, en plusieurs parties de la Suisse occidentale, deux coups de tonnerre consécutifs, suivis d'un frémissement des fenêtres et d'un léger tremblement du sol. — Ce fait, signalé par M. Meister, n'est pas mentionné dans les Notes de MM. Mérian et Studer. Y a-t-il eu tremblement de terre réel?

— Le 3, 6 h. 35 m. du soir, à Reggio (Calabre), légère secousse verticale.

— On écrit de San-Jose (Costa-Ricca), le 10 : « Un épouvantable tremblement de terre a détruit les deux villages de Canas et Bagares, situés dans la province de Juanecaste, au pied du volcan Pilado. Sur le plateau de San-Jose et Cartaye on a ressenti ce tremblement, mais sans dommages. »

— Le 11, sur tous les bords du Lac (Louisiane), secousse non ressentie à la Nouvelle-Orléans. Elle a surtout été violente à Diloxi.

— Le 13, 1 h. du matin, à Lucques, secousse ondulatoire de l'E. à l'O., légère et très-courte.

— Le 16, violente secousse à Thèbes. (Voir à la fin du mois.)

— Le 19, à l'île Saint-Thomas, secousse violente. — Il y en a eu une légère, dans le mois, à Sainte-Lucie. Est-elle du même jour?

— Nuit du 22 au 23, minuit; le 23, 6 h. du matin; puis le 24, à Athènes. — Avant le 24, tremblement à Ténédos.

— Le 24, vers 6 h. 3/4 du matin, à Citta-Ducale (roy. de Naples), secousse assez forte, mais sans dommages.

— Le 29, vers 2 h. du matin, à Oloron (Basses-Pyrénées) et dans les environs, une secousse très-courte de l'E. à l'O.

— Le 30, 0 h. 50 m. du matin, à Solocapa (roy. de Naples), légère secousse ondulatoire. A 3 h. 1/4 du matin, secousse dans les communes de Campolattaro, S. Croce di Morcone et Pontelandolfo, dans la province de Molise.

Vers 11 h. du matin, au sommet du Vésuve, légère secousse.

Vers les 2 h. du soir, à Campobasso, une secousse.

— On écrivait d'Athènes, le 30 septembre : « Nous venons de passer une nuit affreuse. Vers minuit, la terre a commencé à trembler. Dès la première secousse, qui fut très-violente et dont le mouvement était horizontal, les habitants se sont précipités hors de leurs demeures; quatre secondes après, il y a eu une autre secousse terrible dans la direction verticale; puis, au bout de 5 à 6 secondes, un troisième coup qui a longtemps agité les maisons et les a fait chanceler sur leur base. Entre les trois secousses principales, on entendait de petits coups sourds, de sorte que le tremblement a duré 10 à 12 secondes. L'effroi était général dans la ville. Une profonde obscurité régnait; puis, en un clin d'œil, toutes les fenêtres furent éclairées, les portes des maisons s'ouvraient avec fracas, tout le monde se préparait à la fuite. Jusqu'à 5 h. les secousses se répétèrent, à de faibles intervalles, avec plus ou moins d'intensité. Quand le sol ne remuait plus, l'orage commençait à gronder, avec accompagnement de pluie. Quelques secondes avant l'ébranlement, l'orage cessait, de manière que la secousse se faisait entendre au milieu du plus profond silence de l'atmosphère. Cette circonstance ne contribuait pas peu à augmenter la frayeur : c'était l'éclair avant le tonnerre; on savait d'avance qu'une nouvelle secousse allait avoir lieu. Plusieurs édifices ont été fort endommagés.

« Dans la nuit du 22 au 23, minuit, on avait senti un tremblement qui, vers 6 h. du matin, avait été suivi d'un second.

« A Thèbes, les secousses continuent toujours, de façon que les habitants qui logent dans des baraques vont prendre, dit-on, le parti d'abandonner à jamais ce monceau de ruines pour aller s'établir ailleurs. »

Voici encore une autre lettre écrite d'Athènes, en date du 14 octobre :

« Le grand tremblement de terre du 16 septembre a été suivi, le 30, d'un beaucoup plus violent qui a eu lieu vers minuit. Je venais de me mettre au lit, quand, avec un bruit épouvantable, toute la maison se mit à chanceler si violemment, que nous nous attendions à chaque instant à sa chute. Je me crus perdu. Indépendamment de ce grand mouvement d'oscillation, quinze secousses différentes ont eu lieu dans le cours de la nuit. Dans ma chambre, les gros murs en pierres se sont ouverts à trois endroits de haut en bas.

« A Chalcis, un grand nombre de maisons et une partie des murs des fortifications se sont écroulés, et beaucoup de personnes ont péri. Les quelques débris qui restaient à Thèbes ont été, par cette dernière catastrophe, entièrement anéantis. Le grand lac Copaïs a tout-à-fait disparu, et il s'est formé au milieu une large et profonde ouverture, d'où s'élèvent des vapeurs. La moitié de l'île de Scyros, du groupe des Sporades, est engloutie, ainsi qu'une des trois îles volcaniques qui se trouvaient dans le port de Santorin. On croit que le point central est sous la montagne d'Ossa. La ligne que l'on tire de là à Santorin traverse l'Attique et la Béotie. »

Pendant ces secousses le thermomètre est tombé à 10° le 24, et le 29 à 13°. Les trois derniers jours du mois, la pluie a été presque continuelle, et les lettres de Lamia assurent qu'il a neigé dans les montagnes. Enfin, on parle d'un tremblement désastreux à Ténédos (autre lettre du 30 septembre).

— Dans le courant du mois, à Shiraz, nouvelles secousses.

Octobre. — Le 1er, vers 2 h. du soir, dans les communes de Baranello, Colle di Anchise, Villiaturo, Spineto et Basso (roy. de Naples), secousse sans dommages.

— Le 2, dans la matinée, à la Jamaïque, secousse violente, mais sans dommages.

— Le même jour, dans la partie inférieure de la vallée de San-Joaqùin (Haute-Californie), plusieurs secousses.

— Le 3, vers 9 h. du soir, à Monthey (vis-à-vis Bex, en Valais), une forte secousse accompagnée d'un bruit.

— Le 6, entre 9 et 10 h. du matin, à Arra (Pontevedra, Espagne), secousse de l'O. à l'E.; durée, 10 à 14 secondes. — Le même jour, à Bagnères, légère secousse, qui paraît avoir été ressentie à Oloron.

— On écrit d'Athènes, le 7 octobre : « Les tremblements de terre continuent sans interruption à Thèbes, à Athènes, en Livadie, à Chalcis. Des secousses périodiques et violentes répandent la terreur et le désordre parmi la population. » — Le bruit s'était répandu à Athènes que l'île de Scyros avait été engloutie. On n'avait pas reçu d'autre nouvelle au départ de la poste le 7.

— Le 10, 3 h. 25 m. du soir, à Raguse, légère secousse ondulatoire du NE. au SO., qui finit brusquement après 3 ou 4 secondes de durée. Le thermomètre marquait 16° 5 R., le baromètre 28 p. 1 l.; la tension de la vapeur était de 5,52, et l'humidité relative de 69,27. Ciel nuageux, vent SE. Des lettres particulières ont appris qu'on avait ressenti, à la même heure, à Mostar (Herzégovine), une secousse violente qui avait causé de grands dégâts aux maisons.

— Le 11, 10 h. du soir, à Matera (roy. de Naples); forte secousse précédée d'un *rombo* épouvantable, mais sans dommages. Dans les journées précédentes, on avait noté un vent du SSE. extrêmement désagréable, et, le 11, il le fut plus encore, avec une chaleur étouffante.

— Le 11 encore, vers 11 h. du soir, dans le Grand-Océan

indien, à environ 200 milles à l'ouest de Java, le clipper *Sea-Serpent* éprouva une secousse sous-marine. La mer était calme et le bâtiment filait trois ou quatre nœuds. On entendit un bruit sourd, et le bâtiment fut tellement agité, qu'il s'arrêta tout-à-coup. Une demi-minute après, seconde secousse accompagnée d'un bruit (*hissing and groaning*). A bord tout fut agité.

— D'après une lettre du 14, le tremblement n'a pas encore cessé à Thèbes et dans les environs. Un correspondant de la *Gazette de Trieste* dit que les habitants de Thèbes lui ont assuré qu'en mettant son oreille sur la terre on pouvait entendre un roulement continuel semblable à celui d'une canonnade éloignée. Après le tremblement du 18 août, ce bruit se faisait entendre à une lieue de Thèbes; mais à présent, depuis les commotions des 29 et 30 septembre, c'est sur la place même où la ville est en ruines qu'on peut l'apercevoir. Le sol tremble continuellement.

— Le 21, 9 h. 30 m. du soir, à Urbino, légère secousse ondulatoire remarquée par quelques personnes seulement. Baromètre très-haut.

— On écrit d'Athènes le 21 : « Le tremblement semble devenir endémique. Il ne se passe pas un jour sans qu'on ressente quelque légère secousse. A Thèbes, la terre tremble incessamment. »

M. Raynold n'en signale plus dans ce mois, à partir du 3, à Athènes; mais il les représente comme quotidiens à Thèbes. (*Voir sa Note.*)

Novembre. — Le 2, secousses à Thèbes (M. Raynold).

— Le 5, dans le milieu du jour, à Lisbonne, plusieurs secousses.

— On écrit d'Athènes, à la date du 7 novembre, que les fréquentes secousses de tremblements de terre qui ont tenu cette ville dans des alarmes continuelles depuis deux mois et demi n'ont pas discontinué; il ne se passe point de nuit ni de jour qu'il n'y ait une secousse plus ou moins forte. La

semaine dernière, la crédulité de la population d'Athènes a été excitée au plus haut point par une prédiction qu'aujourd'hui 7 novembre, jour de la Saint-Démétrius, la ville devait être complétement détruite et s'abîmer dans la terre par suite d'une commotion encore plus violente qu'aucune de celles qu'on a déjà éprouvées. Voici ce qu'on raconte à ce sujet : Un jeune garçon jouait dans le bois d'oliviers qui est près d'Athènes, quand il fut accosté par un cavalier rouge (tout naturellement saint Démétrius en personne) qui lui dit de prévenir les habitants d'Athènes du danger qui les menaçait. L'enfant fit part de ce qui lui était arrivé à son père, qui le mena à l'église de saint Démétrius, où la foule se pressa pour l'interroger; mais, dit l'histoire, il arriva que l'enfant avait été frappé de mutisme. La plus grande inquiétude s'est par suite répandue dans le peuple; mais, enfin, le jour marqué par la prédiction est à moitié passé; nous existons encore et le temps est magnifique.

— Les 8, 15, 16 et 17, à Athènes (*voir la Note de M. Raynold*).

— Le 18, à 8 h. 3/4 du soir, à Avellino (roy. de Naples), secousse très-légère.

— Le 22, à 8 h. 2 m. du soir, à Boghar (Algérie), première secousse. « J'écrivais au coin de mon feu, écrit-on à l'*Akhbar* d'Alger, lorsque j'entendis un roulement croissant; puis tout le bâtiment de l'hôpital se mit à osciller et à craquer pendant 8 secondes. Nous avons pu compter dix oscillations, dont trois intercalaires ont été tellement fortes, que je pensais tomber de ma chaise et qu'instinctivement je pris un point d'appui à ma table. Les oscillations marchaient du SSE. au NNO. Tous nos malades ont été réveillés en sursaut. Trois quarts d'heure après, nouvelles commotions, même durée; mais les oscillations sont moins fortes.

« Toute la nuit s'est passée en petites secousses.

« Le 23, à 6 h. 3/4 à peu près du matin, nouvelle commotion, imitant en durée et en intensité la deuxième de la

veille au soir. Quinze à vingt minutes après, nouvelle commotion, mais plus courte. Enfin, dix minutes après celle-là, une dernière, mais moins sensible encore.

« Lorsque la plus forte commotion s'est fait sentir hier au soir, elle a été précédée d'un roulement prolongé imitant le bruit de plusieurs chariots; ce bruit a cessé, ou du moins je ne l'ai plus entendu pendant les oscillations, et a recommencé aussitôt après leur cessation. Les vitres frémissaient. Il me semblait en ce moment que toutes facultés physiques étaient anéanties en moi; était-ce l'émotion ou une commotion électrique? »

Le 25, 7 h. du matin, à Alger, une secousse fort légère, ressentie aussi à Médéah, Milianah et Orléansville.

— Le 30, à 1 h. du soir, à Grenade, secousse assez prolongée.

— On écrit de la Nouvelle-Orléans, le 7 décembre : « Dans le voisinage de *Humboldt-Bay* (Californie), la population a été récemment épouvantée par un tremblement qui pourtant n'a pas causé de dommages sérieux. »

Décembre. — Le 4, 5 h. 1/2 du matin, à Sion (Valais), très-forte secousse suivie immédiatement d'une autre plus faible. Le soir, vers 10 h. 1/2, nouvelle secousse. Au val d'Illiers (vis-à-vis Bex), vers 10 ou 11 h. du soir, secousse très-forte qui ébranla les maisons.

Le 5, vers 1 h. 1/2 du matin, à Sion, bruit sourd semblable à celui d'un char; il dura environ 30 secondes. A 6 h. 10 m. du matin, au val d'Illiers, secousse plus forte que la première, accompagnée d'un bruit sourd semblable à celui d'un coup de vent. Le bruit précéda la secousse. Les ondulations étaient de l'O. à l'E. et durèrent quelques secondes.

A Gessenay (cant. de Berne) et dans la vallée latérale du Châtelet et de Lauenen, à 6 h. du matin, forte secousse dirigée du S. au N.

De ces détails, que je dois à MM. Studer, Mérian et Meis-

ter, je rapprocherai le passage suivant du *Journal des Débats* du 20 :

On écrit de Sion, le 14 : « Nous avons éprouvé quatre secousses de tremblement de terre, dont trois ont eu lieu samedi dernier (ce serait le 3 ou le 10), savoir : à 11 h. du matin, à midi 20 minutes et à 11 h. du soir ; la quatrième s'est fait sentir le lendemain à 1 h. du matin. La deuxième de ces secousses a été assez faible ; mais les trois autres ont été si violentes, que beaucoup de vitres se sont brisées et que des meubles ont été déplacés ou renversés. Toutes les quatre ont suivi la direction du SE. au NO. ; leur durée a été de 10 à 30 secondes. » Un journal de Genève donne aussi la date du 3. M. Pistolesi donne la date du 10, dans la matinée, pour Sion, et dans la soirée pour le val d'Illiers.

— Le 7, à Constantinople, secousse assez forte, mais sans dommages.

— Le 9, entre 7 et 8 h. du soir, dans l'Etat de l'Ohio, trois ou quatre secousses se sont succédé à des intervalles d'environ une minute, et ont été accompagnées d'un roulement semblable au tonnerre. Les meubles ont tremblé.

— Le 10, à 10 h. 3/4 du soir, à Patras (Grèce), nouvelle secousse ondulatoire de plusieurs secondes de durée ; murs lézardés.—On écrivait le 15 décembre : « Après les fréquentes secousses de Thèbes et d'Athènes, on en ressent d'autres ailleurs, principalement à Patras, où elles paraissent le plus fortes et où elles affectent un caractère ondulatoire. On espérait qu'elles cesseraient au commencement du printemps ; mais il n'en est rien. »

— Le 11, vers 3 h. 1/2 du soir, à Urbino, assez forte secousse ondulatoire du SE. au NO. Depuis sept jours on n'avait pas vu le soleil.

Le même jour, 4 h. 5 m. du soir, à Raguse, légère secousse ondulatoire d'au moins 20 secondes de durée ; direction du NE. au SO. Ciel nuageux, vent léger du SE., air presque calme, température 8 à 10° R. « Une secousse aussi

longue, dit M. de Bartoli, est vraiment extraordinaire et sans exemple à Raguse. Elle a été accompagnée d'un bruit (*romoreggiamento*) provenant peut-être des murs mis en vibration par le mouvement ondulatoire. Un petit oiseau renfermé dans une cage, au milieu d'une chambre, n'a pas fait le moindre mouvement ni avant ni après le phénomène. Nouvelle preuve que tous les animaux ne sont pas, en tous lieux, doués d'un sentiment de prévision supérieur à celui de l'homme. »

Le même jour encore, vers 4 h. 1/2, à Castelnuovo di Cattaro, secousse très-forte, qui se renouvela à 5 h. 1/2, mais d'une manière beaucoup moins sensible. Toutes deux ont été ondulatoires et précédées d'un mugissement souterrain. Plusieurs murailles ont été lézardées. A Baossie, à une heure environ, à l'est de Castelnuovo, une cheminée et deux magasins ont été endommagés. Dans un endroit de cette commune, près de la mer, la terre s'est soulevée et l'eau s'est élevée à la hauteur d'une demi-brasse. Quelques maisons de Bianca, autre commune aussi près de la mer, ont souffert des dommages; il en a été de même dans l'antique Combur. A l'ouest de Castelnuovo, le tremblement n'a pas été aussi violent; néanmoins on l'a ressenti dans la commune de Canali, située au nord. La direction paraît avoir été de l'E. à l'O.

Ces trois tremblements sont-ils différents? « Le tremblement de Raguse, m'écrit M. Serpieri, a parcouru plus de 300 milles! Combien il est à regretter que nos horloges ne soient pas mieux réglées pour calculer la vitesse de propagation des secousses! »

M. Meister donne la date du 12, 3 h. 55 m. du soir, pour Cattaro, et fait durer la secousse unique pendant 6 secondes. Le *Moniteur* du 31 indique pour le 12 l'heure de 3 h. du soir, pendant 6 secondes, et ajoute que ce tremblement a été ressenti à Raguse.

— Le 14, 0 h. 30 m. du matin, à Lugano et Bellinzona

(Tessin), une forte secousse dirigée du N. au S., accompagnée d'un bruit sourd et d'un vent du midi très-violent. Le lendemain, le pays était couvert de neige.

— Le 21, au point du jour, au château d'Hostalriet (Catalogne), tremblement très-marqué.

— Le 21 encore, 7 h. 3 m. du matin, à Nantes (Loire-Inférieure), mouvement souterrain semblable au roulement que cause le passage d'une voiture lourdement chargée; direction du SE. au NO. Il s'est fait ressentir à deux reprises très-rapprochées ; durée totale, environ 10 secondes. Beaucoup de portes et de fenêtres ont vibré à ce sourd mouvement. A l'instant du phénomène, le ciel était voilé et le baromètre était descendu un peu au-dessous de 28 p.; puis le vent s'est élevé avec assez de force et a soufflé toute la nuit dans la direction du nord et de l'est.

— Le 30, vers 6 h. du soir, à Urbino, légère secousse ondulatoire de l'E. à l'O. ou du SE. au NO.; durée, 3 ou 4 secondes. C'est le quatrième tremblement qu'on y a ressenti cette année.

— M. Dalgue-Mourgue m'écrivait le 8 février : « Je n'ai rien remarqué cette année en Syrie; j'ai su seulement à Beyrouth qu'un tremblement de terre épouvantable avait eu lieu à Babylone; M. le Dr Granich vous en enverra les détails. » Je ne les ai pas reçus encore.

— Suivant des nouvelles de Valparaiso, en date du 1er janvier 1854, on y éprouvait fréquemment de légères secousses de tremblement de terre.

NOTE SUR LES TREMBLEMENTS DE LA GRÈCE EN 1853,

PAR M. RAYNOLD.

« La Grèce a été agitée cette année par des tremblements de terre qui, se prolongeant depuis le mois d'août 1853 jusqu'aux mois de février et mars 1854, semblent attester, par

leur succession presque continuelle, l'existence d'une cause d'agitation permanente dans le sol de la Grèce centrale. Cette situation n'est pas nouvelle pour ce pays. Hydra s'est trouvée, il y a quelques années, dans une situation tout-à-fait semblable, et dans l'île de Zante on signale fréquemment de légers tremblements de terre.

« Cette année, l'Attique, la Béotie et l'Eubée ont seules souffert. Ni les provinces soumises à la Turquie, ni le Péloponèse, ni les îles sur la côte d'Europe ou d'Asie n'ont ressenti la plus légère agitation. Smyrne, que les tremblements de terre ont si souvent menacé de détruire, paraît aujourd'hui n'avoir plus à craindre aucun danger. Notre consul général dans cette ville, M. Pichon, en me communiquant des détails très-intéressants sur des tremblements de terre qui ont eu lieu à Smyrne, à différentes époques depuis 1688, constate en même temps que cette année on n'a ressenti aucune secousse, et que les tremblements de terre semblent avoir toujours été en s'affaiblissant dans ce pays.

« En Grèce, en Béotie même, aucun phénomène important n'a été signalé aux environs du lac Copaïs; à Thèbes, Athènes, Chalcis, les secousses ont été le plus souvent très-faibles et ne méritent d'être remarquées qu'à cause de leur continuité. Les premières, cependant, ont été assez violentes, au moins dans quelques endroits, pour détruire des maisons, comme à Thèbes, ou d'anciens remparts, comme à Chalcis.

« Le premier tremblement de terre, ressenti en même temps à Thèbes, à Chalcis, à Athènes et au Pirée, a eu lieu le 18 août vers 11 h. du matin. A Athènes, la chaleur était très-forte, le ciel sans nuages, le soleil dans tout son éclat; nous n'avons ressenti qu'une secousse assez violente, de la durée de quelques secondes, dans la direction du NE. au SO. Dans Athènes quelques pierres ont été dérangées et endommagées à la légation de France et dans le palais du roi, c'est-à-dire dans les deux édifices de la ville qui sont le plus

solidement construits. Dans les autres maisons, à peine les meubles ont-ils été dérangés. Au Pirée, la secousse avait été plus forte. Des fentes considérables s'étaient déclarées dans plusieurs maisons, et un mouvement très-marqué avait été imprimé au bâtiment français en station au Pirée, aviso à vapeur de la force de deux cents chevaux.

« A Chalcis, des maisons entières furent renversées le même jour; mais c'est la Béotie qui fut le théâtre des plus grands désastres. A Thèbes, dans la matinée, on ressentit un tremblement de terre assez violent; mais, à 11 h. 1/4, survint une nouvelle commotion assez forte pour qu'en un moment la ville de Thèbes, bâtie sur une colline isolée, et les villages voisins, séparés de la ville par une petite vallée et un cours d'eau, fussent en ruines. Des maisons étaient tout-à-fait renversées; d'autres semblaient au dehors n'avoir rien souffert, mais tout l'intérieur était détruit. Ce tremblement de terre se fit sentir à la même heure dans toute la province. Dans les environs de Thespies, comme dans l'Aulide, des habitations particulières et des églises furent détruites; une montagne située à une heure de Thèbes fut tellement agitée, que des rochers se détachèrent et roulèrent dans la plaine.

« A Talanti, dans la Locride, la matinée fut, comme à Thèbes, troublée par deux tremblements de terre : l'un à 10 h. 3/4, le second à 11 h. 1/4, sensible dans toute l'étendue de la sous-préfecture. Les murs de quatre maisons furent renversés, tous du même côté; l'église était fendue, et, dit le rapport du sous-préfet, de la terre entr'ouverte était sortie de la fumée; mais ces ouvertures s'étaient bientôt refermées.

« Ces tremblements de terre n'ont été nulle part annoncés par quelque phénomène météorologique remarquable. Dans toutes ces provinces, le 18 août, le temps était beau, l'air calme; la chaleur seulement paraissait très-forte; mais cette élévation de la température avait commencé depuis

longtemps et s'est d'ailleurs maintenue jusqu'à la fin du mois de septembre.

« Deux faits seulement ont été signalés à Thèbes : quelques jours auparavant, de 3 à 5 h. de l'après-midi, un tourbillon de vent s'était abattu sur la ville avec beaucoup de force ; le ciel en ce moment était couvert de nuages épais ; le 17 du mois d'août, la chaleur avait tout-à-coup augmenté d'une manière extraordinaire. Enfin, le tremblement de terre fut annoncé par un bruit sourd et prolongé, pareil à la voix du canon : disons tout de suite que ce bruit s'est répété à chaque secousse avec une intensité toujours en rapport avec la force de la commotion.

« Après le tremblement de terre du 18 août, Athènes, pendant plusieurs jours, ne ressentit plus aucune agitation ; mais il n'en fut pas de même dans les provinces de la Grèce centrale. Tous les rapports venus de la Locride, de la Béotie, de l'Eubée, sont unanimes sur ce point.

« A Thèbes, toute la nuit du 18 au 19 il y eut une succession presque continue de secousses légères, mais toujours sensibles.

« Du 19 au 23, nouveaux tremblements de terre à différentes heures du jour ou de la nuit.

« Le 24 août, la chaleur était accablante ; dans l'après-midi l'air devint très-lourd ; l'horizon parut à Thèbes chargé d'une épaisse fumée, comme si l'on brûlait une forêt dans le lointain ; cette vapeur semblait venir du nord ; à 4 heures, un tremblement de terre assez fort agita toute la province.

« Le même jour, à Talanti, le temps étant aussi très-chaud, il se produisit, vers les 4 heures, une secousse qui fut sentie de nouveau le lendemain à la même heure.

« Le 28, à Thèbes, dans l'après-midi survint un tremblement plus fort que les précédents.

« Le 29, je pus voir de mes yeux les désastres commis à Chalcis par la secousse du premier tremblement de terre ; la maison du consul de France, adossée aux remparts de la

ville, avait été fortement ébranlée et très-gravement endommagée à l'intérieur; mais les remparts de la citadelle étaient encore intacts. Les murs de l'église s'étaient écroulés en partie et quelques maisons avaient été entièrement renversées; les habitants nous assurèrent que, depuis le 18 août, le sol avait sans cesse été agité par des secousses assez légères d'ailleurs; on en avait compté plus de quarante dans les dix jours qui venaient de s'écouler. A Thèbes, le lendemain, le même fait nous fut affirmé, et, malgré l'exagération naturelle à la crainte, je crois qu'il faut admettre comme démontrée cette succession presque ininterrompue de tremblements de terre.

« Nous ne ressentîmes aucune secousse pendant notre voyage. Mais la chaleur était très-forte, l'air lourd et le temps accablant; en revenant de Thèbes à Chalcis, nous sentions encore, à 11 h. du soir, s'élever par intervalles, comme si elles sortaient du sol, des bouffées d'un air chaud qui gênait la respiration.

« Le lendemain, on a ressenti à Thèbes deux tremblements de terre, mais assez faibles tous les deux.

« Du 31 au 1er septembre, deux commotions très-fortes, sans aucune observation météorologique.

« Après un repos de deux jours, les tremblements de terre recommencent, et l'un d'eux est assez fort pour renverser plusieurs maisons.

« Dans la première semaine de septembre, il y eut à Thèbes un léger changement de temps. Pendant 48 heures il fit du vent et il tomba de la pluie; mais le sol n'en resta pas moins agité comme à Athènes, où la chaleur se maintenait dans toute sa force. A partir de cette époque, en effet, nous pouvons dire qu'à Athènes, comme à Thèbes, comme à Chalcis, comme en Locride, il y a eu presque tous les jours des tremblements de terre. Le rapport que nous avons reçu de Thèbes tenant un compte plus exact des secousses, c'est encore cette pièce que nous allons citer :

« Le 14 septembre, dans la matinée, trois tremblements de terre annoncés comme toujours par un bruit souterrain pareil à la voix du canon. On put compter ce jour-là jusqu'à dix-sept secousses à différents intervalles; l'air était lourd, l'atmosphère chargée de vapeurs; mais on n'a signalé aucun autre phénomène météorologique.

« Pendant quelque temps on put croire n'avoir plus à redouter de tremblements de terre. A partir du 15 septembre, la température s'était considérablement abaissée, et aucune secousse importante ne fut ressentie jusqu'au 30 du même mois.

« La journée avait été pluvieuse à Athènes; l'air était assez refroidi, et, pendant le jour, le vent avait soufflé avec force. A 11 h. 3/4 du soir, nous ressentîmes une première commotion très-violente, mais de peu de durée; dix minutes après survint une seconde secousse extrêmement forte et qui se prolongea près d'une demi-minute; moins d'un quart d'heure plus tard, un tremblement de terre plus fort encore agita violemment le sol et commença une série de secousses qui se répétèrent pendant toute la nuit. Il n'y avait pas de vent; mais un nuage épais occupait le ciel tout entier et couvrait l'horizon comme une calotte de plomb. De temps en temps apparaissaient des éclairs pâles, aux formes allongées, qui déchiraient un moment les nuages; l'air était tellement lourd, que l'on éprouvait une gêne véritable à respirer. Il serait difficile de décrire le malaise et l'oppression qui, pendant toute la nuit, interrompirent notre sommeil. Deux tremblements, un, le plus fort, était dans la direction de bas en haut, comme on put le voir d'après le mouvement imprimé aux meubles et aux tableaux; les deux autres venaient du Nord ou de l'Orient. Ressenties en Béotie, ces secousses agitèrent aussi le sol de la Locride. A Talanti, précisément à la même heure qu'à Athènes, il y eut à la fois trois tremblements de terre partis de trois directions opposées : un du Nord, un de l'Orient, enfin le troi-

sième de bas en haut; la terre, ainsi agitée, semblait pendant quelque temps balancée par un mouvement pareil à celui du roulis d'un bâtiment. A minuit, une secousse plus faible fut immédiatement suivie de sept secousses annoncées par un vent très-violent. A Thèbes, les commotions de cette nuit déterminèrent la chute de plusieurs maisons déjà ébranlées par les secousses précédentes. De minuit à 5 h. du matin, on signale des tremblements de terre à des heures différentes, et principalement à 1 h. 1/2, 2 h. 1/2, 2 h. 3/4. Tous ces tremblements étaient précédés du bruit que nous avons déjà indiqué; aussi forts que celui du 18 août, les premiers détachèrent encore quelques rochers de la montagne située à une heure et demie de Thèbes.

« A partir de cette époque, quoique la chaleur eût beaucoup diminué, les tremblements de terre se firent sentir très-fréquemment pendant la nuit; les secousses, souvent moins fortes, mais plus longues, arrivaient en général deux par deux; l'air était toujours tellement lourd, qu'il nous est arrivé plusieurs fois d'être réveillés, non par la secousse, mais par une forte oppression et une grande gêne dans la respiration. On a remarqué d'ailleurs que les personnes nerveuses non-seulement étaient beaucoup plus agitées par les tremblements de terre, et ressentaient très-nettement des secousses presque imperceptibles, mais encore étaient souvent affectées par l'état de l'atmosphère, de manière à pressentir les commotions quelques secondes avant qu'elles n'eussent lieu.

« Il nous serait impossible d'énumérer exactement tous les tremblements ressentis à Athènes depuis le mois de septembre. Mais ici les documents qui nous ont été fournis par le ministère de l'intérieur viennent à notre secours.

« En Locride, du 1er au 3 octobre, l'on a signalé plusieurs secousses assez faibles. Le 3, un tremblement de terre, senti dans toute la sous-préfecture, renversa plusieurs maisons. Le 8 novembre, à 8 h. du soir; le 15, à minuit; le 16, à la

même heure, ont eu lieu de nouveaux tremblements. Le 17, on ressentit une secousse assez forte, par une nuit très-claire, sous un ciel sans nuages. En général, cependant, on a observé que la température était extrêmement humide. Le mois de novembre a été attristé par des pluies torrentielles.

« A Thèbes, les tremblements de terre ont été signalés encore avec plus de soin, et quelques observations nous permettent de déclarer que toutes les secousses signalées en Béotie se sont fait sentir à Athènes aux mêmes moments et avec les mêmes degrés de force ou de faiblesse.

« Du 1er au 8 octobre, les tremblements se succèdent tous les jours sans qu'il soit possible de les compter. Le 8, de 9 h. 3/4 du soir à minuit, les secousses se renouvellent presque régulièrement tous les quarts d'heure. Le temps devient de plus en plus froid, mais les tremblements n'en continuent pas moins. Assez faibles jusqu'au 24, ils reprennent avec une force beaucoup plus grande du 24 au 29.

« La nuit du 2 novembre est troublée par quatre secousses. Les tremblements cessent pendant quelques jours, mais se renouvellent le 8, et dès lors se font sentir à chaque changement de l'atmosphère.

« Dans le mois de décembre, cependant, les commotions deviennent plus rares et trop faibles pour causer beaucoup d'inquiétudes. On n'en signale pas moins quelques secousses le 22, et deux successives le 30.

« La nuit du 3 au 4 janvier 1854 a été troublée par trois secousses se succédant presque immédiatement : une nouvelle a eu lieu à 5 h. du matin.

« Le 7 février, le 19 février et le 3 mars, dans l'après-midi, nous avons encore ressenti quelques légères secousses. Faibles en général, ces dernières commotions étaient rarement isolées. Le plus souvent la première secousse était immédiatement suivie d'une seconde.

« A cette énumération à peu près exacte de tous les trem-

blements de terre qui ont eu lieu en Grèce depuis six mois, je regrette de ne pouvoir joindre des observations météorologiques; mais, dans cet espace de temps, la température a tellement varié, que les tremblements de terre ont eu lieu dans les circonstances les plus différentes. Nous devons cependant faire observer en terminant que, malgré un aussi grand nombre de secousses, il ne s'est produit nulle part aucun notable changement dans l'état du sol. Si, dans quelques endroits, la terre a été fendue un moment, ces ouvertures se sont aussitôt refermées. En Béotie, on a cru un moment que les eaux avaient disparu; les canaux seuls avaient été endommagés. Les eaux ont été troublées à Thèbes pendant quelques jours; mais nulle part il n'a paru aucune source nouvelle, de même que les cours d'eau déjà connus, ainsi que les fontaines, sont restés dans les mêmes conditions. »

Les jours marqués par des secousses, dans ce catalogue et dans la note de M. Raynold, se partagent ainsi :

HIVER.	Jours.	PRINTEMPS.	Jours.	ÉTÉ.	Jours.	AUTOMNE.	Jours.
Janvier . .	7	Avril . .	23	Juillet .	8	Octobre.	30
Février . .	9	Mai. . .	20	Août . .	19	Nov. . .	10
Mars . . .	8	Juin . .	8	Sept. . .	12	Déc. . .	10
	24		51		39		50

Relativement à l'âge de la lune, on trouve :

Aux syzygies.	86 jours.
Anx quadratures.	78 —

Voici maintenant le tableau des observations météorologiques faites par M. Pappadakis à l'Observatoire d'Athènes, du 11 au 20 (v. st.) septembre, communiqué par M. Raynold. Il est regrettable qu'il n'embrasse que dix jours.

Observations météorologiques faites à l'Observatoire d'Athènes, par M. PAPPADAKIS, en septembre 1853.

JOURS. — Nouveau style.	BAROMETRE.			THER. RÉAUMUR.			HYGROM. LESLIE.			VENT : Direction et force.			NUAGES.			TEMPÉRAT. extrêmes.		TREMBLEMENTS DE TERRE.
	8 h. m.	2 h. s.	9 h. s.	8 h. m.	2 h. s.	9 h. s	8 h. m.	2 h. s.	9 h. s.	8 h. m.	2 h. s.	9 h. s.	8 h. m.	2 h. s.	9 h. s.	*Min.*	*Max.*	
23 sept. .	mm. 752,8	mm. 751,9	mm. 753,0	18°5	20°5	16°9	69°63	68°68	73°16	SE 1	NO 1	NO 1	1	2	1	14°8	20°8	
24	52,1	50,8	51,8	19,3	21,4	16,2	66,47	58,17	73,65	0	NO 1	0	0	1	0	14,9	21,5	Une secousse à 6 h. 1/2 mat.
25	51,4	51,4	52,6	17,3	20,6	17,2	77,52	69,98	76,02	0	SO 1	0	1	1	0	13,9	21,5	Une secousse à 11 h. 1/2 mat.
26	53,2	»	52,2	18,4	»	18,2	76,14	»	86,11	0	»	SO 1	0	»	3	»	»	
27	51,9	48,7	50,2	18,7	20,5	16,9	78,69	75,37	76,38	SO 2	SE 3	0	3	2	1	14,6	13,2 (*sic.*)	
28	51,2	51,1	53,2	18,2	13,5	11,3	80,50	81,32	80,52	0	E 2	NE 2	1	3	3	10,7	19,2	
29	52,9	52,9	53,0	12,4	11,2	12,9	78,60	85,85	68,56	NE 3	NE 3	NE 3	3	3	3	10,7	14,0	Trois secousses à 11 h. 37 m., 11 h. 46 m. et 11 h. 50 m. du soir. La première a été la plus forte.
30	52,3	50,5	52,6	13,8	19,9	12,7	77,24	67,54	62,29	NE 2	NE 3	NE 2	3	3	1	12,7	20,2	Cinq secousses à 2 h. 27 m., 4 h. 48 m., 4 h. 52 m., 11 h. du mat. et 11 h. 46 m. du soir. La 1re, la plus forte
1 oct. .	52,3	53,7	54,6	15,9	18,2	15,5	57,79	50,79	54,54	NE 2	NE 2	NE 1	1	1	0	13,7	19,8	Une secousse à 1 h. 1/2 du s.
2	54,4	53,1	54,3	16,9	20,2	15,7	59,53	59,33	82,48	S 1	NO 1	0	1	0	0	13,9	20,5	Deux secousses à 3 h. 1/2 et à 7 h. 1/2 du matin.

Le 13/25 septembre, à midi, coup de tonnerre à l'Orient.

Le 14/26 septembre, de 4 à 9 h. du soir, un peu de pluie; éclairs à l'Occident.

Le 15/27 septembre, de 8 h. du mat. à 4 h. du soir, un peu de pluie.

Le 16/28 septembre, de 1 h. à 4 h. du soir, un peu de pluie, qui a continué pendant la nuit, mais alors accompagnée d'éclairs.

RECHERCHES

SUR LES FORMES CRISTALLINES

ET LES PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

DE L'ACIDE TITANIQUE

et d'autres oxydes isomorphes (1),

PAR M. LADREY,

chargé du cours de Chimie à la Faculté des Sciences de Dijon, correspondant de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, etc.



L'acide titanique se rencontre dans la nature sous trois modifications différentes, qui constituent autant d'espèces distinctes : le rutile, l'anatase et la brookite. Cette dernière espèce fut signalée pour la première fois par M. Soret, et décrite par M. Lévy, qui a fait connaître avec détails ses formes cristallines. Ce savant cristallographe a reconnu qu'elle se distingue très-nettement du rutile et du sphène, auxquels on l'avait successivement rapportée; car elle appartient au système rhombique, tandis que le rutile dérive d'un prisme carré droit, et le sphène d'un prisme rhomboïdal oblique. La composition chimique de cette espèce a été fixée par les analyses de M. Henri Rose; il a montré qu'elle était formée d'acide titanique mélangé seulement

(1) Ce Mémoire a été présenté à l'Académie des sciences de l'Institut, le 12 janvier 1852 (V. *Comptes-Rendus*, t. XXXIV, p. 56).

de 1 à 2 pour cent d'oxyde de fer. La brookite présente donc la même composition que le rutile ; mais elle s'en distingue complétement au point de vue de la forme.

La distinction spécifique de l'anatase n'est pas aussi facile à établir. En effet, d'un côté, les analyses de M. Damour et les expériences de M. Henri Rose établissent son identité de composition avec le rutile ; de l'autre, le système cristallin de ces deux substances est le même, et, par conséquent, on pourrait à la rigueur les considérer comme ne formant qu'une seule espèce. Mais les caractères particuliers que l'anatase présente, et aussi l'impossibilité de dériver du même noyau primitif par des lois simples les formes secondaires de ces deux corps, ont conduit tous les auteurs à les séparer.

Outre ces trois variétés d'acide titanique reconnues depuis très-longtemps, on en a découvert une nouvelle qui a reçu le nom d'arkansite. Cette substance, admise par quelques auteurs comme espèce distincte, a été par d'autres réunie à la brookite. Il en résulte qu'en admettant cette réunion, l'acide titanique donne naissance à trois espèces minérales et nous fournit un exemple de trimorphisme.

Le phénomène du polymorphisme, considéré en général, consiste, comme on sait, dans la propriété dont jouissent plusieurs substances de même composition chimique, de présenter des formes cristallines appartenant à des systèmes différents et par conséquent incompatibles. Pendant longtemps on a cru qu'il n'existait aucune relation entre les séries diverses que pouvaient présenter les corps polymorphes ; mais M. Pasteur a fait voir qu'elles étaient, au contraire, liées d'une manière très-intime. Il a montré, en considérant seulement le cas d'une substance dimorphe, que l'une des deux formes est toujours une forme limite, c'est-à-dire une forme placée à la séparation de deux systèmes ; ce qui revient à dire que les deux séries cristallines d'un corps dimorphe sont très-voisines l'une de l'autre, quoiqu'elles n'aient pas la

même symétrie, et appartiennent, par conséquent, à deux systèmes différents.

Si on cherche à appliquer cette loi aux formes tétragonales et rhombique que nous présentent les trois espèces d'acide titanique, on trouve qu'elle n'est pas vérifiée. Il faudrait que le prisme rhomboïdal droit de la brookite eût un angle voisin de 90° pour qu'on pût le rapprocher du prisme carré droit que l'on prend pour forme fondamentale des deux autres espèces. L'angle du prisme de la brookite est de 100°, et diffère par conséquent beaucoup trop de l'angle droit. M. Pasteur a cherché à expliquer cette anomalie, en admettant que l'acide titanique naturel nous offrait un exemple d'isomérie, et que la différence entre les diverses espèces qu'il constitue était plus profonde que celle qui existe ordinairement entre les espèces dimorphes.

L'examen des formes cristallines de la brookite et leur comparaison avec celles des autres espèces d'acide titanique permettent de faire disparaître cette exception. Bientôt je ferai voir que les autres corps dimorphes qui présentent les mêmes phénomènes peuvent rentrer aussi dans la loi générale. Les cristaux de brookite décrits par Lévy présentent un système franchement rhombique; ils sont tous aplatis très-fortement suivant une des faces du prisme droit rectangulaire, et dans tous on trouve les faces du prisme rhomboïdal de 100° qui a été pris pour forme fondamentale. Pour achever de déterminer ce prisme, on a donné le rapport d'un côté de la base à la hauteur; ce rapport est égal à $\frac{30}{11}$. Ces éléments suffisent pour définir complétement la série cristalline, et, si on cherche à calculer les axes, on trouve pour leurs valeurs :

$$a = 0,259$$
$$b = 1$$
$$c = 0,839.$$

Je représente par a l'axe vertical, b et c sont les deux axes horizontaux qui correspondent aux diagonales du prisme

rhomboïdal. Ces trois axes rectangulaires sont les diagonales d'un octaèdre ou d'une double pyramide rhombique que l'on peut prendre pour forme primitive tout aussi bien qu'une forme prismatique.

Je rappellerai aussi très-brièvement quelles sont les séries cristallines admises pour le rutile et l'anatase. Ces deux espèces appartiennent au système tétragonal ; par conséquent leurs formes ne sont pas incompatibles. Mais si l'on cherche à déduire les formes observées dans l'anatase de la forme adoptée pour le rutile, on arrive à des lois très-compliquées, et cette considération, jointe à la différence de densité que présentent les deux substances, les a fait séparer. On admet pour forme fondamentale du rutile l'octaèdre tétragonal dans lequel l'angle des arêtes latérales est égal à 84° 40′, tandis que, dans la forme fondamentale de l'anatase, ce même angle est égal à 136° 30′. Ces valeurs nous donnent pour les axes verticaux dans ces deux espèces :

Rutile, $a = 0,6441$,
Anatase, $a = 1,772$,

les axes horizontaux étant pris pour unité.

La valeur des axes de la brookite ne permet pas de rapprocher la série de cette substance de ces deux séries tétragonales ; mais il n'en serait pas de même si on prenait une autre forme primitive. On trouve, en effet, aux extrémités du prisme de 100° de nombreuses facettes, parmi lesquelles il est facile d'en distinguer quatre que Lévy représente par e_3, et qui apparaissent sur tous les cristaux ; quelquefois elles existent seules avec le prisme rhomboïdal. La double pyramide formée par ces faces peut être prise pour forme fondamentale (1), et, en partant des angles donnés par Lévy,

(1) Cette forme est celle indiquée par M. Haidinger dans la notice qu'il a donnée sur la brookite peu de temps après la description de

qui sont 135° 46′ et 101° 37′, on arrive, pour les axes qui doivent caractériser la série, aux rapports suivants :

$$a = 1$$
$$b = 1{,}7999$$
$$c = 1{,}0721.$$

L'aspect seul de ces nombres nous montre combien cette nouvelle forme se rapproche de celle que l'on admet ordinairement pour l'anatase ; car les trois axes dans cette dernière espèce sont : 1,77, 1 et 1. On voit seulement que les deux formes ne sont pas placées parallèlement ; il faudrait prendre pour axe vertical de la brookite le plus grand des axes horizontaux, et alors la comparaison deviendrait plus facile. Si on opère ce changement dans la disposition de la forme primitive rhombique, on trouve pour l'angle du prisme rhomboïdal droit de la brookite 93° 59′, nombre très-peu différent de 90°, qui caractérise le prisme de l'anatase. De plus, si, pour mieux montrer l'analogie des deux formes, on calcule les angles, on a pour ceux de la forme rhombique :

$$X = 94° 50′$$
$$Y = 101° 37′$$
$$Z = 135° 46′ ;$$

et, pour ceux de la forme tétragonale :

$$X = Y = 97° 54′$$
$$Z = 136° 30′.$$

Ainsi, une légère variation dans les axes de l'anatase donne les axes de la brookite, et, par conséquent, il y a entre les formes de ces deux espèces la même relation qui a été signa-

---

Lévy. Quoiqu'il conserve les signes par lesquels cet auteur avait représenté les formes secondaires, il adopte pour le rapport des axes : $a : b : c :: 1 : \sqrt{3{,}237} : \sqrt{1{,}149}$ (V. *Pogg. ann.*, 1825, t. V, p. 162).

lée entre les deux formes du soufre et des autres corps dimorphes.

Pour arriver à établir cette concordance des deux formes, il faut changer la forme primitive admise jusqu'à présent; mais celle que je viens d'indiquer est tout aussi bien admissible que celle donnée par Lévy. Elle se rencontre dans presque tous les cristaux ; le clivage observé parallèlement à l'une des faces du prisme rectangulaire ne fournit aucune indication contraire; les nombres par lesquels s'exprime la dérivation des autres formes sont très-simples. Je puis ajouter qu'elle a été adoptée par M. Haidinger et les cristallographes allemands.

Quant à la position que je propose de donner à cette double pyramide rhombique, quoiqu'elle semble peu en rapport avec le développement des cristaux, l'analogie qu'elle permet d'établir avec la forme de l'anatase est une raison bien suffisante pour la faire admettre. Il serait, du reste, facile de trouver un grand nombre d'exemples qui justifieraient ce changement d'une manière complète. En effet, toutes les fois que, parmi les cristaux d'une même espèce, il se trouve plusieurs formes dominantes d'un aspect très-différent, quelques-unes d'entre elles s'écartent beaucoup, par leur développement[1], des dimensions de la forme primitive. De plus, on peut ajouter que, si les cristaux décrits par Lévy et observés au bourg d'Oisans et à la montagne de Snowdon, dans le pays de Galles, sont caractérisés par leur aspect tabulaire, on en a trouvé dans d'autres localités qui présentent une disposition un peu différente. Ceux de l'Oural, décrits par M. Hermann, ont un aspect prismatique, et la face très-aplatie des précédents est remplacée par deux prismes rhomboïdaux qui n'ont pas encore été observés dans les cristaux tabulaires. Outre ces deux variétés, il en existe encore une troisième, très-intéressante, et qui a d'abord constitué une espèce particulière sous le nom d'arkansite. Cette substance fut réunie à la brookite par MM. Miller et Rammelsberg; MM. Damour

et Descloiseaux sont arrivés à cette même conséquence, et ont émis l'idée que l'arkansite était un composé de sesquioxyde de titane et d'acide titanique. Elle proviendrait d'une transformation de cristaux de brookite ayant perdu une certaine quantité d'oxygène. Dans cette variété, l'octaèdre fondamental, réuni à un prisme rhomboïdal, donne des cristaux qui présentent l'aspect d'un dodécaèdre à triangles isocèles.

D'un autre côté, si nous examinons les différents cristaux d'anatase, nous y trouverons deux variétés de formes correspondantes à celles que nous offrent la brookite et l'arkansite. Dans les cristaux de l'Oisans, c'est l'octaèdre fondamental qui domine; au contraire, dans ceux du Brésil, qui ont été décrits par M. Descloiseaux, on observe une très-large truncature au sommet. Cette base est l'analogue de la face très-élargie des cristaux de brookite qui, dans l'Oisans, accompagnent l'anatase octaédrique.

Il résulte de tout ce qui précède que l'on peut définir la série cristalline de la brookite par les valeurs d'axes qui sont indiquées plus haut; de sorte que l'on a pour cette espèce et pour l'anatase :

Brookite (série rhombique),	$a = 1,79$
	$b = 1,07$
	$c = 1.$
Anatase (série tétragonale),	$a = 1,77$
	$b = 1$
	$c = 1.$

La forme fondamentale de l'anatase étant celle adoptée par M. Descloiseaux, je n'ajouterai rien sur les formes secondaires de cette espèce. Je vais seulement donner le tableau des principales formes observées dans la brookite. Ces formes sont désignées en partant de la pyramide fondamentale dont je viens de donner les axes; les angles ont tous été

calculés d'après ce point de départ, et on peut voir qu'ils sont tout-à-fait d'accord avec ceux que donnent les auteurs.

Notations des formes.	Angles calculés.	Notations de Lévy.	Angles donnés par le même auteur.	OBSERVATIONS.
P (1)	»	e_3	101° 37' 135° 46'	(1) Pyramide fondamentale.
o P	»	h^1	»	
∞ P (2)	93° 59' 86° 1'	»	»	(2) Cette forme n'a pas été observée.
$\frac{4}{3}\breve{P}\frac{4}{5}$	109° 24' 150° 4'	$e^{\frac{9}{4}}$	109° 21' 150°	
$\frac{1}{2}\dot{P}\infty$ (3)	99° 59'	m	100°	(3) Prisme fondamental de Lévy.
$\frac{1}{4}\breve{P}\infty$ (4)	134° 23'	n	137° 30'	(4) La différence qui existe ent.e les deux angles obtenus pour ce prisme fait supposer qu'il y a eu erreur dans la détermination. Ce prisme et le suivant ont été observés par M. Hermann sur les cristaux de l'Oural ; ceux des autres localités ne les ont pas encore présentés.
$\frac{1}{10}\breve{P}\infty$	160° 57'	s	161°	
$\infty\breve{P}\infty$	»	g^1	»	
$2P\frac{4}{3}$	154° 21' 112° 2'	e_2	154° 21' 112° 3'	
$\infty P\frac{1}{2}$	56° 24'	$e^{\frac{1}{4}}$	56° 24'	
$\infty P\frac{3}{4}$	77° 36'	$e^{\frac{3}{8}}$	77° 36'	
$\bar{P}\infty$	121° 52'	a^1	121° 52'	
$2\bar{P}\infty$	148° 56'	a^2	148° 56'	
$\infty P\infty$	»	p	»	

Je n'ai pas à considérer les formes cristallines du rutile ; seulement, on voit que l'adoption de la nouvelle forme fondamentale de la brookite rapproche les séries de ces deux substances, car le prisme rhomboïdal de cette dernière diffère très-peu d'un prisme carré droit. Si on compare les axes

verticaux, la différence est considérable ; mais on peut, dans la série rhombique, prendre la forme secondaire qui aurait pour signe $\frac{1}{3}$ P, et il est facile de voir qu'elle ne diffère pas beaucoup de celle que l'on adopte pour forme fondamentale du rutile. La différence est à peu près la même que celle qui existe entre la forme du rutile et de la cassitérite, et on sait que ces deux dernières substances sont isomorphes. On a, en effet, pour les rapports des axes avec ces trois formes :

Brookite,	0,60 : 1 : 1,07,
Rutile,	0,64 : 1 : 1,
Cassitérite,	0,67 : 1 : 1.

Je viens de montrer combien les séries cristallines de la brookite et de l'anatase sont voisines l'une de l'autre, et j'ai indiqué ensuite le seul rapprochement possible entre ces deux séries et celle que l'on admet pour le rutile. L'examen de certains faits particuliers que présente l'histoire de l'acide titanique peut conduire à des conséquences très-importantes qui vont me permettre de rendre cette discussion plus complète.

M. Henri Rose a démontré que l'acide titanique pur peut s'obtenir sous deux états, suivant qu'il a été précipité par l'ammoniaque ou par une ébullition prolongée. Ces deux modifications sont tout-à-fait comparables à celles qui ont été signalées par Berzélius dans le bioxyde d'étain. Si on cherche leur densité après avoir seulement desséché et calciné très-légèrement les précipités, on trouve des nombres qui varient de 3,8 à 3,9, et sont par conséquent toujours inférieurs à 4. Au contraire, lorsque cet acide, quel que soit son état, a été calciné très-fortement, ou bien seulement à la chaleur rouge, mais longtemps prolongée, d'une lampe à alcool, sa densité augmente très-notablement, sans que le

poids absolu de la matière ait varié, et elle s'élève jusqu'à 4,20, et même 4,25.

Or, les variétés naturelles d'acide titanique présentent, sous le rapport de la densité, un phénomène du même ordre. La densité de l'anatase a été trouvée égale à 3,8 pour les cristaux du bourg d'Oisans, et elle s'élève à 3,9 dans quelques cristaux du Brésil. Rammelsberg et Breithaupt donnent le premier nombre pour la densité de l'arkansite, et Hermann a trouvé 3,81 pour celle de la brookite de l'Oural. D'un autre côté, la densité du rutile est égale à 4,26, en prenant la moyenne des expériences les plus certaines; celle de la brookite est un peu plus faible, et on peut admettre 4,14. MM. Damour et Descloiseaux, dans leur travail sur l'arkansite, ont trouvé, pour les cristaux de cette variété qu'ils ont examinés, 4,083. Cette variation de densité, qui a fait obtenir tous les nombres possibles entre 3,81 et 4,26, peut être rapprochée des faits que présente l'acide titanique artificiel dont on fait varier pour ainsi dire à volonté la densité entre les mêmes limites en le portant à des températures variables. On est ainsi conduit à penser qu'elle tient à une cause identique, et que l'anatase et certaines variétés de brookite sont les analogues de l'acide non calciné, tandis que le rutile et la brookite du Dauphiné et du pays de Galles correspondent à l'acide calciné. Dans chacun de ces groupes caractérisés par la densité, on trouve une espèce tétragonale et une espèce rhombique. Ces considérations sont résumées dans le tableau suivant, qui pourra faire bien saisir tous ces rapprochements :

	Composition chimique.	Densité.	Symétrie cristalline.
A. titanique desséché et non calciné.	$Ti\,O^2$	3, 8	»
Anatase.	Id.	3, 9	Tétragonale.
Brookite (var. de l'Oural, et peut-être quelques var. d'arkansite).	Id.	Id.	Rhombique.
A. titanique calciné.	Id.	4, 2	»
Rutile..	Id.	Id.	Tétragonale.
Brookite (var. de France, d'Angleterre et arkansite). .	Id.	4, 1	Rhombique.

Si on ajoute à tous ces faits que l'anatase, après avoir été calcinée, présente une densité très-voisine de celle du rutile, et si on rappelle que les diverses variétés de brookite paraissent ne présenter aucune différence sensible sous le rapport de la forme, on sera conduit aux conséquences suivantes :

1° Les variétés naturelles d'acide titanique ont dû se former à des températures d'autant plus élevées que leur densité est plus considérable ; ou bien, si toutes ont pris naissance dans les mêmes conditions de température, il est très-probable qu'elles ont présenté d'abord des densités à peu près identiques, et que les différences observées maintenant tiennent à une élévation de température à laquelle certaines de ces substances ont été soumises après leur formation.

2° Les séries cristallines de l'anatase et du rutile doivent présenter entre elles autant d'analogie qu'on en observe entre celles des diverses variétés de brookite, quelle que soit leur densité.

On pourrait même aller plus loin et supposer que les deux variétés naturelles d'acide titanique, qui ont la même den-

sité et se distinguent par leur symétrie cristalline, correspondent aux deux modifications de l'acide titanique préparé artificiellement; mais cette hypothèse est loin d'être démontrée, et je ne veux pas m'y arrêter aujourd'hui; j'y reviendrai dans la suite de ce travail. Je veux seulement comparer les séries de l'anatase et du rutile pour voir si on peut vérifier les deux premières conséquences.

M. Descloiseaux, partant de la forme primitive qu'il admet pour l'anatase, a cherché quelle loi de dérivation pourrait conduire à la forme la plus commune du rutile, et il a trouvé que cette forme était donnée par une loi très-compliquée. Mais on peut arriver à des résultats très-intéressants, en considérant dans la série du rutile la pyramide P∞ et en la comparant à la forme fondamentale de l'anatase. Comme on sait que, dans le système quadratique, il y a deux suites de pyramides à base carrée, cela revient à supposer que les pyramides de la première espèce, dans la série de l'anatase, ont pour correspondantes, dans la série du rutile, les pyramides de la seconde espèce, et réciproquement. On reconnaît ainsi que la pyramide P∞ du rutile peut se dériver par une loi très-simple de la forme fondamentale de l'anatase, le coefficient de dérivation est $\frac{1}{4}$. En partant de ce premier résultat, on peut l'étendre à toutes les autres formes du rutile, et on trouve pour toutes des coefficients qui sont plus simples que ceux auxquels conduisent les formes de l'anatase dans sa propre série.

La forme fondamentale de cette dernière espèce est donnée par ses clivages. J'ai calculé, en la prenant pour point de départ, toutes les formes secondaires du rutile. Le tableau suivant renferme la comparaison des résultats fournis par cette série et celle que l'on adopte maintenant; on y trouvera aussi les angles observés par différents minéralogistes et les signes par lesquels ils représentent les différentes formes, afin qu'on puisse établir plus facilement la concordance des notations :

Formes du rutile rapportées à la forme primitive donnée par les clivages de l'anatase. RAPPORTS DES AXES : 1,772 : 1 : 1.		Formes du rutile rapportées à l'une d'elles prise pour forme primitive. RAPPORTS DES AXES : 0,6441 : 1 : 1.					
Notations des formes.	Angles calculés.	Notations des formes.	Notations suivant la méthode d'Haüy.	Angles calculés au moyen des rapports précédents.	Angles donnés par les auteurs Dufrénoy.	Naumann.	Breithaupt.
o P	»	o P	»	»		»	
$\frac{1}{4}$ P	135° 54' 64° 8'	P ∞	b¹	134° 59' 65° 34'	135° 5'		
∞ P	»	∞ P ∞	M	»			
$\frac{1}{3}$ P 2	151° 28' 159° 55' 66° 50'	P 3	$a^{\frac{1}{3}}$	150° 54' 159° 32' 68° 20'	 159° 8'		
$\frac{5}{4}$ P 5	159° 20' 119° 6' 132° 14'	3 P $\frac{3}{2}$	i	159° 14' 118° 44' 133° 24'	 118° 46'		
$\frac{1}{2}$ P ∞	124° 4' 83° 5'	P	a¹	123° 8' 84° 40'	122° 55' 84° 28'	 84° 40'	 83° 53'
∞ P 3	»	∞ P 3	h²	»	»		
∞ P ∞	»	∞ P	h¹	»	»		

On voit, comme il était facile de s'y attendre, que les formes ouvertes ou prismatiques présentent seulement une variation de signes correspondant au changement des deux suites de pyramides. Quant aux formes pyramidales, les nouveaux coefficients sont tous des nombres très-simples, et la série telle que nous l'obtenons en partant de l'anatase pourrait très-bien être admise. On observe seulement qu'il y a une différence d'environ 1° entre les angles calculés dans les deux séries, et cette différence est bien suffisante pour qu'on ne puisse les identifier. Je ne veux pas, pour chercher à la diminuer, me prévaloir de l'incertitude que le désaccord des différents auteurs peut jeter sur l'angle de la py-

ramide fondamentale du rutile; on peut même voir que l'angle que nous avons choisi d'abord est celui qui donne les plus grands écarts. Cette différence, il faut l'admettre; et je vais chercher non-seulement à en rendre compte, mais encore à montrer qu'elle doit nécessairement exister.

La comparaison que j'ai faite tout-à-l'heure de l'acide titanique préparé artificiellement et des espèces naturelles que ce même acide nous présente a conduit, comme je l'ai indiqué, à deux hypothèses sur les phénomènes qui ont accompagné la formation de ces composés. On peut admettre que le rutile et l'anatase ont pris naissance à des températures différentes, ou bien que le rutile s'est formé à la même température que l'anatase, qu'il a d'abord présenté la densité de cette dernière substance, et qu'une élévation de température est venue postérieurement augmenter sa densité et modifier ses propriétés.

Dans ces deux hypothèses, que doit-il arriver pour les formes cristallines? Evidemment, elles ne seront pas identiques pour un même corps, suivant qu'il se sera formé à une température basse ou à une température élevée; elles devront changer aussi quand une substance, après avoir été formée dans des conditions déterminées, éprouvera plus tard l'action d'une température élevée qui augmentera sa densité, et par conséquent modifiera d'une manière permanente son état moléculaire. Ces deux assertions sont complétement justifiées, d'une part, par les expériences de Mitscherlich sur la dilatation des cristaux, de l'autre, par la plupart des exemples de dimorphisme que nous connaissons. Il en résulte que la forme primitive du rutile et celle de l'anatase ne doivent pas être identiques, mais elles sont très-peu différentes, et on doit passer de l'une à l'autre par une très-petite variation dans les angles.

Bien plus, si nous nous reportons à la brookite, nous allons pouvoir calculer assez exactement quelle est la forme primitive du rutile et combien elle diffère de celle de l'ana-

tase. Considérons l'axe vertical de cette espèce 1,772 et celui que nous avons obtenu pour la série rhombique de la brookite, et qui est égal à 1,799; puis, en faisant abstraction de la différence de symétrie des formes correspondantes, rapprochons ces deux nombres de ceux qui expriment les densités des deux substances 3,91 et 4,14. On voit que l'accroissement de densité est accompagné de l'allongement de l'axe principal. Si donc la densité augmente encore et devient égale à 4,26, l'axe principal devra encore s'accroître, et une proportion qu'il est facile d'établir pourra donner d'une manière approchée la valeur de l'axe correspondant à cette densité. On trouve ainsi 1,813, et par conséquent, en substituant ce nombre à 1,772, puis en calculant d'après les notations données précédemment les formes du rutile, on doit arriver à des angles très-voisins de ceux que cette espèce présente ordinairement. Le résultat confirme complétement cette conséquence; car, si on cherche quel nombre il faudrait substituer à 1,772 pour obtenir exactement les angles du rutile, on trouve 1,821, nombre très-peu différent du précédent.

Ainsi, la série cristalline de cette dernière espèce peut très-bien être définie par le rapport d'axes 1,821 : 1 : 1 ; les formes sont alors représentées par les notations qui se trouvent dans la première colonne du tableau page 69; seulement la forme fondamentale n'a pas encore été observée.

Lors même que les hypothèses faites précédemment sur les phénomènes qui ont accompagné la formation de ces substances et qui ont amené la différence de leurs formes ne seraient pas exactes, ce rapprochement entre les séries de l'anatase et du rutile, fondé sur une différence dans leur état physique, n'en serait pas moins très-intéressant. Il nous montre que, si deux séries d'une substance dimorphe appartiennent au même système, elles n'en satisfont pas moins à cette condition d'être très-voisines l'une de l'autre. De plus, en rapprochant ces dernières conséquences de celles

auxquelles nous a conduit l'étude de la brookite, on voit que les trois variétés naturelles d'acide titanique vérifient la loi que l'on doit à M. Pasteur; c'est le premier exemple de cette vérification par les trois séries d'un corps trimorphe.

Je terminerai cet examen des caractères cristallographiques de l'acide titanique par l'indication des rapports pouvant servir à caractériser les séries cristallines des trois espèces admises généralement :

Rutile,	1,821 : 1 : 1;
Brookite,	1,799 : 1,07 : 1;
Anatase,	1,772 : 1 : 1.

A côté de l'acide titanique vient se placer une substance que j'ai déjà citée : c'est le bioxyde d'étain. Ce composé existe dans la nature et forme la cassitérite, qui est, comme on sait, isomorphe avec le rutile. Pour caractériser la série cristalline de cette espèce, je donnerai la valeur de l'axe vertical, qui est égal à 0,6719. Or, on sait que M. Daubrée a pu, dans ces derniers temps, produire des cristaux artificiels d'oxyde d'étain appartenant au système rhombique. Ces cristaux, que l'on devait être porté naturellement à comparer à ceux de la brookite, présentent en effet le même aspect que ces derniers; ils sont aplatis et offrent des stries très-marquées sur la face élargie. M. Daubrée a pu mesurer d'une manière approchée les angles d'un pointement rhombique, et il a trouvé les deux nombres 135° et 89°. En comparant le premier de ces angles à celui des faces que Lévy désigne par e^3 et qui est égal à 135° 46′, il en a conclu l'isomorphisme de son oxyde d'étain et de la brookite.

Les rapprochements que nous venons d'établir entre les formes des différentes variétés d'acide titanique rendaient très-intéressante la comparaison des formes de la brookite et de l'oxyde d'étain artificiel. Malheureusement les cristaux obtenus de cette dernière substance étaient tellement petits, que leur mesure n'a pu être faite très-exactement, et les

nombres que je viens de citer ne sont pas tout-à-fait certains. Si on les compare aux angles de la brookite 135° 46′ et 101° 37′, on voit que les formes sont très-différentes, et par conséquent on ne peut en conclure l'analogie cristallographique des deux espèces. Si on calcule les axes en partant des angles donnés par M. Daubrée, on trouve, en plaçant les cristaux comme nous avons placé ceux de la brookite :

$$a = 1{,}784$$
$$b = 1{,}234$$
$$c = 1.$$

Ces axes sont très-différents de ceux qui caractérisent la série rhombique de l'acide titanique, à moins d'admettre que la pyramide qui a été mesurée ne soit une forme secondaire qui a pour signe $\breve{P}\frac{5}{4}$; alors les axes deviennent 1,784 : 0,987 : 1; ou bien, en prenant pour unité le plus petit des axes horizontaux, 1,807 : 1,013 : 1.

Il ne faut pas oublier que cette détermination repose sur des données peu certaines, et cette incertitude ne pourra cesser que lorsqu'on aura obtenu des cristaux d'oxyde d'étain rhombique qui permettent une mesure exacte. Jusqu'à présent l'analogie entre les formes ne se trouve établie que sur l'identité d'aspect présentée par les cristaux des deux espèces.

Quant à la cassitérite, l'analogie que sa série cristalline présente avec celle du rutile permet de dériver ses formes secondaires d'une forme tétragonale qui se rapproche de celle de l'anatase, et probablement aussi de la forme rhombique, qui appartient à l'oxyde d'étain artificiel. Mais tant que ce dernier ne sera pas mieux connu, la considération de cette série offrira peu d'intérêt. En partant de la valeur $a = 0{,}672$, citée plus haut, on peut calculer quel serait l'axe de cette série pouvant renfermer les formes de la cassitérite; on trouve $a = 1{,}90$. L'octaèdre, qui sert maintenant de forme fondamentale à cette espèce, se trouverait alors représenté par $\frac{1}{2}P\infty$.

Pour compléter la discussion des formes cristallines de ces espèces, j'ajouterai quelques mots sur le bioxyde de manganèse, dont la composition est la même que celle de l'acide titanique et de l'oxyde d'étain. Cet oxyde, MnO^2, forme l'espèce minérale qu'on désigne sous le nom de pyrolusite. Ses formes dérivent d'un prisme rhomboïdal droit dont l'angle est égal à 93° 40′, et par conséquent s'écarte peu d'un prisme tétragonal. Les cristaux décrits par M. Haidinger permettent de calculer plus complétement la forme fondamentale. On y trouve un prisme rhomboïdal dont les faces, parallèles à la grande diagonale de cette forme, font entre elles un angle de 140°, ce qui nous permet de calculer les axes, et on obtient pour leurs valeurs :

$$a = 0{,}339$$
$$b = 1$$
$$c = 0{,}94.$$

Si on double, ce qui est bien permis, la valeur de l'axe vertical, on voit que le rapport des axes donne une série rhombique très-voisine de la série tétragonale observée dans la cassitérite et le rutile.

On doit à Breithaupt la découverte d'un nouveau minéral qui se trouve mélangé à la pyrolusite, et auquel il a donné le nom de polyanite. Cette substance serait, d'après l'analyse de Plattner, du peroxyde de manganèse presque pur, et, par conséquent, sa composition se trouve être la même que celle de la pyrolusite. La plus grande différence que ces deux minéraux présentent est relative à leur dureté ; leur système cristallin est le même ; l'angle du prisme rhomboïdal droit a été trouvé égal à 92° 52′. La comparaison de ces deux substances a fait supposer à Breithaupt que la pyrolusite pouvait bien provenir de la décomposition de la polyanite. Si, au moyen des formes connues, nous calculons les axes, on trouve pour leurs valeurs :

$$a = 0{,}631$$
$$b = 1{,}05$$
$$c = 1.$$

On voit que la série de cette espèce se rapproche beaucoup des précédentes, et, comme elle diffère de celle de la pyrolusite, il en résulte que le bioxyde de manganèse fournit un nouvel exemple d'une substance dimorphe dont les deux formes appartiennent au même système. Les formes de ces deux espèces peuvent être rattachées d'une manière très-simple aux séries que nous avons trouvées pour les trois variétés d'acide titanique. En effet, les axes de la pyrolusite deviennent, en prenant pour unité, comme dans la brookite, le plus petit des axes horizontaux, 0,564 : 1,06 : 1, et, en multipliant l'axe vertical par 5, on obtient une série très-voisine de celle quė donne cette dernière espèce. De même, la forme secondaire 3 P de la polyanite pourrait être prise pour forme fondamentale, et elle se rapproche beaucoup de celle à laquelle nous a conduit la série de la cassitérite.

Les oxydes que nous venons de passer en revue ont tous la même formule chimique; les uns appartiennent au système tétragonal, les autres au système rhombique; mais on observe toujours dans ceux-ci deux axes qui sont presque égaux. Si, de plus, on compare les valeurs de l'axe vertical dans chacune des séries, on trouve que dans plusieurs elles sont très-peu différentes, et qu'en multipliant par des coefficients très-simples les valeurs obtenues immédiatement pour les autres, on les rend très-voisines des précédentes. Les formes ainsi obtenues ne sont pas toujours prises pour forme fondamentale; mais on pourrait à la rigueur les choisir, et il n'existe aucune indication qui doive les faire rejeter.

Le tableau suivant résume tous ces résultats de manière à faire ressortir les analogies profondes que tous ces corps nous ont présentées :

	Formules.	Densité.	Dureté.	Symétrie.	Série cristalline admise généralement.	Série nouvelle ayant pour point de départ la forme donnée par les clivages de l'anatase.	Notation de la première forme primitive dans la nouvelle série.	Prisme rhomboïdal droit.
Anatase. . .	TiO^2	3,9		Tétragonal. . .	1,772 : 1 : 1	1,772 : 1 : 1	P	∞P, 90°
Brookite (1).	id.	4,14		Rhombique. . .	1,799 : 1 : 1,07 (2)	1,799 : 1 : 1,07	P	Id., 93° 59'
Rutile. . . .	id.	4,26		Tétragonal. . .	0,644 : 1 : 1	1,821 : 1 : 1	$\frac{1}{2}$ P ∞	Id., 90°
Cassitérite. .	SnO^2	6,85		Tétragonal. . .	0,672 : 1 : 1	1,90 : 1 : 1	$\frac{1}{2}$ P ∞	Id., id.
Oxyde d'étain artificiel. .	id.	6,70		Rhombique. . .	»	»		
Pyrolusite. .	MnO^2	4,7	2,5	Rhombique. . .	0,339 : 1 : 0,94	1,82 : 1 : 1,06	$\frac{1}{5}$ P	Id., 93° 40'
Polyanite . .	id.	4,8	6,5	Rhombique. . .	0,631 : 1,05 : 1	1,893 : 1 : 1,05	$\frac{1}{3}$ P	Id., 92° 52'

OBSERVATIONS.

(1) On pourrait ajouter à cette espèce la variété dont la densité se rapproche de celle de l'anatase; car les nombres donnés par M. Hermann pour les angles de la brookite de l'Oural diffèrent un peu de ceux que l'on admet pour la brookite ordinaire, et ils s'accordent assez bien avec la densité trouvée par cet auteur.

(2) Je n'ai pas donné les axes auxquels conduit la forme fondamentale adoptée par Lévy, parce que l'octaèdre qui lui correspond n'a pas encore été observé.

En résumé, j'ai montré dans ce premier travail : 1° que la série rhombique de la brookite était très-voisine de la série tétragonale de l'anatase ; 2° que les deux séries tétragonales de l'anatase et du rutile présentaient une différence, très-faible à la vérité, mais liée d'une manière intime à la différence de densité des deux substances. — Ces deux résultats rapprochent très-étroitement les trois séries cristallines de l'acide titanique.

J'ai, enfin, cherché à rapprocher des phénomènes présentés par cet oxyde ceux que nous a pu fournir l'étude d'autres oxydes ayant la même composition.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA DÉCOUVERTE

DE LA CIRCULATION DU SANG;

PAR M. BRULLÉ.



On lit dans l'*Histoire de Venise*, par Daru, tome V, p. 632, le passage suivant :

« Le Frère Paul Sarpi, dont la gloire ne se bornait pas à celle de l'historien, du théologien et du philosophe, *découvrait le phénomène de la circulation du sang*, si heureusement démontrée par l'anglais Harvey. »

Cette assertion si positive, émanant d'un homme comme Daru, dont le long séjour et la position officielle à Venise pouvaient faire croire qu'il avait été bien informé; cette assertion, dis-je, m'avait paru de nature à mériter des éclaircissements. En conséquence, j'avais écrit à ce sujet au docteur comte Paoli, auteur d'un traité récent sur l'*Histoire de la respiration et de la chaleur animale*. La mort du savant médecin de Pesaro ayant laissé ma demande sans réponse, je profitai, il y a quelques mois, d'une mission en Italie, dont un de mes collègues, M. Desjardins, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, était chargé par le ministre de l'instruction publique, pour obtenir quelques renseignements au sujet de la part qu'aurait prise Sarpi à la découverte de la circulation du sang. J'eus le plaisir, il y a quel-

ques jours, de recevoir des mains de M. Desjardins une copie manuscrite que venait de lui adresser M. V. Lanzi, conservateur du musée Correr, à Venise.

Cette copie est extraite d'un ouvrage intitulé : *Elogio di Julio Arrighetti Fiorentino, LIX generale d'ell Ordine di Servi di Maria, fondatore del collegio di S. Giuseppe di Bologna, detto da Luigi Bentivegni del medesimo ordine, nell' occasione di celebrarsi la prima centenaria della fondazione di detto collegio. Bologna*, 1783, in-4°.

C'est, comme on le voit, un document déjà livré à la publicité depuis longtemps et que je communique à l'Académie, parce qu'il est peu connu en France. Le passage envoyé par M. Lanzi à M. Desjardins forme la note 23e, insérée à la page 31 de l'ouvrage cité ; en voici la traduction :

« La découverte des valvules, faite par Sarpi, est son plus beau triomphe (*è il suo più nobile trionfo*). Je sais que cette découverte a été contestée par la jalousie et combattue par l'ignorance ; mais il faut bien (*è forza*) que l'une et l'autre cèdent devant la vérité. En voici le récit et les documents incontestables (*incontrastabili monumenti*). Sarpi, au début même de ses études (*nel fiore stesso de sui studij*), c'est-à-dire à l'âge de vingt ans environ, commença à s'exercer à l'anatomie, en disséquant toute espèce d'animaux, pour acquérir des connaissances sur le mécanisme et l'usage des parties du corps humain. Ce fut au milieu de ses exercices anatomiques qu'il fit la prodigieuse découverte (*la portentosa scoperta*) et la communiqua à son ami Fabrice d'Aquapendente. Celui-ci la publia dans l'ouvrage intitulé : *De ostiolis sanguinis*. Non-seulement cette vérité repose sur une tradition invariable (*una costantissima tradizione*), mais nous savons en outre que, dès le temps de l'*Aquapendente* et en sa présence (*in faccia sua*), on disait publiquement à Padoue et à Venise que Sarpi en était l'auteur (*lo scriptore*).

« Ainsi se trouve réfuté le dire de Morgagni, qui a écrit que personne, pendant la vie de l'*Aquapendente,* n'eut le courage d'attribuer cette découverte à Fra Paolo. En outre, Claude Peiresc, homme extrêmement curieux de toutes ces choses, resta en Italie pendant trois ans, savoir de 1599 à 1602. Il passa une grande partie de ce temps à Venise et à Padoue, où vivait alors l'*Aquapendente,* qui mourut en 1619. Dès cette époque Peiresc savait, et il entendait dire publiquement, que les valvules avaient été trouvées par Sarpi. C'est ce qu'atteste aussi le grand Gassendi. Cette vérité est confirmée d'ailleurs par l'autorité de Giano Leoniceno, dans l'ouvrage intitulé : *Metamorphosis Æsculapii et Apollinis Pancreatici;* par celle de Giovanni Valleo, dans la première lettre *De motu chyli et sanguinis;* par celle de Fracassato, dans le Discours qui précède l'Anatomie du cerveau, de Malpighi; par Thomas Bartholin, dans son Anatomie, et enfin par un très-grand nombre (*moltissimi*) d'autres anatomistes célèbres. Enfin, Vesling en témoigne aussi d'une manière on ne peut plus certaine, on ne peut plus lumineuse et plus concluante. Ce dernier, pour convaincre Bartholin que la circulation du sang avait été découverte par Sarpi, lui fit la confidence qu'il avait vu lui-même un propre autographe de lui au sujet de la découverte des valvules, lequel était conservé à Venise par son disciple Fra Fulgenzio. A ce sujet, Bartholin s'exprimait ainsi auprès de Valleo, dans la vingt-sixième de ses lettres de la première centurie : *De circulatione Harvejana mihi secretum aperuit Veslingius nulli revelandum; esse nempe inventum Petri Pauli Veneti, a quo de ostiolis venarum habuit Aquapendens, ut ex ipsius autographo vidit, quod Venetiis servat Pater Fulgentius, illius discipulus et successor.* Je sais que l'anonyme prétend que Sarpi commença ses observations anatomiques en 1584. Dans ce cas, Morgagni aurait raison en refusant à Sarpi le mérite de cette découverte, qui est fixée par Bavini à la date de 1574, et par Salomon Alberti à 1579. Mais

l'ignorance de l'anonyme est bien connue et a été démontrée d'une manière certaine par Foscarini, lequel, outre un grand nombre d'autres erreurs, ayant confronté avec soin les dates assignées par l'anonyme avec celles que Sarpi lui-même a apposées sur ses écrits, a fait ressortir de grandes divergences. Que si, néanmoins, on veut encore douter, le témoignage de Peiresc, personnage contemporain, homme docte, sincère et qui n'avait assurément aucun motif pour rechercher les bonnes grâces de Sarpi, doit, dans un semblable débat, dissiper toute espèce de doute. » Venise, 27 décembre 1854. — V. LANZI.

Le document qui précède est loin de suffire, comme on le voit, pour faire attribuer à Sarpi la découverte de la circulation du sang. Il permettrait tout au plus de reconnaître ce religieux comme ayant observé le premier les valvules des veines. Or, la découverte de ces valvules paraît remonter à l'année 1547 et avoir été faite par *Jean-Baptiste Cannani,* qui signala les valvules des veines rénales, iliaques primitives et azygos, d'après ce que nous apprennent *Amatus Lusitanus* et *Fallope,* ses contemporains (DEZEIMERIS, *Dict. hist. de la Médecine,* t. Ier, page 625). Il y a plus, suivant le même historien de la médecine, déjà *Charles Etienne* avait vu les valvules de l'orifice des veines hépatiques; et si l'on remarque, continue M. Dezeimeris, qu'il écrivait dès 1535, on peut croire qu'il fut, avec *Berengario,* l'un des premiers anatomistes qui aient entrevu la véritable fonction de ces replis membraneux et soupçonné le mécanisme réel de la circulation (Ibid., t. II, page 226).

Je citerai enfin un dernier passage du même ouvrage de M. Dezeimeris, parce qu'il offre de l'intérêt pour le sujet qui nous occupe. « S'il fallait en croire l'auteur anonyme de la vie de Fra Paolo Sarpi et le témoignage de Peiresc, rapporté par Gassendi, ce serait au célèbre historien du Concile de Trente et non à l'anatomiste de Padoue (il s'agit ici de *Fabrice d'Aquapendente*) que serait due cette découverte,

qui a tant d'importance dans l'histoire de celle de la circulation... Quoi qu'il en soit, il faut remarquer que, quoique Fabrice ait décrit fort exactement les valvules des veines, quoiqu'il en ait donné de belles figures, il n'en a connu qu'imparfaitement les usages et leur en a attribué qu'elles n'ont pas » (Ibid., t. II, p. 263).

Mon but n'ayant été, en rédigeant cette note, que la recherche de ce qui pouvait appartenir à Paul Sarpi dans la question de la circulation du sang, je dois me borner à ces citations.

C'est aux compatriotes de Paul Sarpi qu'il appartient désormais de confirmer par leur silence, ou d'invalider par des preuves authentiques, le jugement que l'on porte à l'étranger sur la part qu'il a prise à la solution de cette importante question.



CATALOGUE

DES

INSECTES COLÉOPTÈRES

DU DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR,

Par Aug. ROUGET,

membre de la Société entomologique de France.



AVERTISSEMENT.

Le volume des *Mémoires de l'Académie de Dijon* publié en 1854 contient un travail de M. Barbié, ayant pour titre : *Catalogue méthodique des Mollusques terrestres et fluviatiles du département de la Côte-d'Or.*

M. Brullé, professeur à la faculté des sciences de Dijon et membre de l'Académie (dans le but, sans doute, de former, par la réunion de travaux de même nature sur les autres parties de la zoologie, un catalogue général comprenant les différentes classes d'animaux qui se trouvent dans le département de la Côte-d'Or), m'a demandé le catalogue des insectes de l'ordre des Coléoptères trouvés dans ce département. C'est ce travail que j'ai l'honneur d'offrir aujourd'hui à l'Académie, et j'ai l'espoir qu'il sera bientôt suivi d'autres travaux de ce genre.

Pour les personnes étrangères à l'entomologie, un catalogue des Coléoptères d'un département peut paraître la chose la plus simple et la plus facile. Malheureusement, il n'en est point ainsi; et ni le temps depuis lequel je

collige des insectes de cet ordre dans les environs de Dijon, ni les notes nombreuses que j'ai recueillies, ni enfin les renseignements qui m'ont été fournis par plusieurs entomologistes, ne peuvent me faire illusion et me permettre de présenter mon catalogue comme un ouvrage complet ou exempt d'erreurs.

Sans entrer dans l'examen de toutes les causes qui ont dû produire des lacunes et des imperfections dans mon travail, j'indiquerai ici les principales de ces causes, afin de mettre le lecteur à même d'apprécier l'étendue des résultats qu'elles ont nécessairement occasionnés.

La première et la principale existe dans la difficulté même de la recherche des insectes. Cette recherche, ou la *chasse* de ces animaux, varie tellement, suivant les différentes espèces, qu'il serait facile de composer sur ce sujet un volumineux traité. Ainsi, par exemple, la chasse d'une espèce devra avoir lieu le soir, au crépuscule ; celle d'une autre le matin ; celle d'une autre au milieu du jour, par un soleil ardent ; une espèce se trouvera au printemps, une autre en été, etc. L'état de l'atmosphère n'est même pas indifférent pour arriver à la découverte de certains insectes, dont les uns se trouveront par un temps chaud et orageux, les autres par un temps humide, etc., etc. L'*habitat* si varié des Coléoptères est limité de telle sorte pour certaines espèces, qu'on ne parvient à les découvrir qu'à l'aide des plus longues et des plus minutieuses recherches et après bien des tentatives inutiles, surtout si l'on ne connaît pas *a priori* la retraite de ces espèces. Telle espèce de Coléoptère, par exemple, vit exclusivement sur une espèce particulière de plante, quelquefois rare dans la localité ; sa recherche vient donc se compliquer de celle de la plante, qu'il faut préalablement connaître ; telle autre espèce se trouvera dans l'intérieur du bois mort ; telle autre dans les champignons, les lycoperdons, les agarics ou les bolets ; telles autres encore dans les végétaux en putréfaction, dans le fumier, sous la

mousse, sous les feuilles mortes, dans les cadavres, dans les excréments, dans les eaux stagnantes, dans l'eau vive et même sous les chutes au bas des glacis, dans les caves, dans la tannée des serres chaudes, dans les couches à melons, dans les fourmilières, dans les nids que les guêpes se construisent dans la terre, dans ceux des frelons, dans ceux des abeilles maçonnes, dans les *helix*, etc., etc. La petitesse de la taille de certaines espèces est un obstacle puissant qui s'oppose à leur découverte, et dont la meilleure vue ne permettrait souvent pas de triompher sans l'emploi de procédés artificiels. Cette énumération, si rapide et si peu complète qu'elle soit, peut déjà faire comprendre facilement que bien des espèces ont dû jusqu'ici échapper à mes recherches.

Une autre cause se trouve dans l'étendue du département de la Côte-d'Or (876,000 hectares ou 550 lieues carrées environ), comparée surtout au temps limité qu'il m'est donné de consacrer à l'étude et à la chasse des insectes. Il en résulte que mes recherches, bornées presque toujours à un rayon peu étendu autour de Dijon, n'ont embrassé qu'une partie du territoire sur lequel elles auraient dû porter; que l'autre partie est restée en dehors, et qu'ainsi les espèces particulières aux localités que je n'ai pas visitées me sont encore inconnues.

Une autre cause encore, dont le résultat vient s'ajouter à ceux que je viens de signaler, consiste dans l'insuffisance des moyens que j'ai eus à ma disposition pour la détermination des espèces que j'ai récoltées ou qui m'ont été communiquées. La Bibliothèque publique de Dijon ne contient aucun des nombreux ouvrages modernes qui traitent des Coléoptères, et, d'un autre côté, le prix élevé de la plupart de ces ouvrages ne m'a permis d'en réunir qu'un certain nombre; de sorte que, pour certaines familles de l'ordre dont je m'occupe, je me trouve sans autres ouvrages descriptifs que des traités généraux, déjà anciens, sur l'ordre entier des Coléoptères, traités nécessairement incomplets aujourd'hui

et ne pouvant remplacer les travaux monographiques. J'ai dû alors quelquefois avoir recours à l'obligeance d'entomologistes parisiens, notamment de MM. *Aubé* et *Fairmaire*, auxquels la science est redevable de plusieurs travaux importants. Malheureusement cette ressource n'a pu remplacer qu'en partie pour moi l'insuffisance des moyens de détermination. En effet, la difficulté de déterminer rigoureusement certains insectes, et par suite la perte de temps qui résulte de ce travail, m'ont toujours fait garder une certaine réserve, et je me suis fait un devoir de limiter les demandes que j'avais à faire sous ce rapport aux entomologistes que je viens de citer. Un certain nombre d'espèces est ainsi resté non déterminé, et n'a pu dès lors figurer sur mon catalogue.

On peut comprendre maintenant l'influence qu'ont eue ces obstacles sur mon travail ; je n'ai pas hésité à les avouer, et aucun de ceux qui se livrent à l'étude d'une partie quelconque de l'histoire naturelle n'aurait, à ma place, cherché à les dissimuler. Le plus grand des naturalistes, l'immortel auteur du *Systema naturæ* lui-même, éprouvait aussi des difficultés de plus d'une sorte, et il ne nous cache pas qu'il a rencontré *de tous côtés des ronces et des épines* (1).

Malgré les imperfections que j'ai signalées d'une manière générale en en indiquant les causes, je dois cependant reconnaître que mon catalogue est beaucoup plus complet, tant sous le rapport du nombre des espèces énumérées que sous celui des indications fournies sur la plupart de ces espèces, que les autres catalogues du même genre que j'ai vus

(1) « Intravi itaque densas umbrosasque Naturæ silvas, hinc inde horrentes acutissimis et hamatis spinis, evitavi quotquot licuit plurimas, at neminem tam esse circumspectum didici, cujus non diligentia sibi ipsi aliquando excidat, ideoque ringentium Satyrorum cachinnos, meisque humeris insilientium Cercopithecorum exsultationes sustinui! incessi viam et quem dederat cursum fortuna peregi. » (Linné, *Systema naturæ*, édition 13 (12) ; *introitus* in fine).

et qui comprenaient les Coléoptères d'autres départements. Je suis assuré que les personnes qui voudront se livrer à la recherche des Coléoptères dans le département de la Côte-d'Or, et surtout dans les environs de Dijon, y trouveront des renseignements utiles à l'aide desquels elles pourront découvrir promptement un grand nombre d'espèces dont plusieurs leur auraient nécessité bien des courses et des tentatives infructueuses.

Indépendamment de mes recherches personnelles depuis près de vingt années et des notes que j'ai recueillies, j'ai trouvé, de la part des entomologistes qui se sont occupés des Coléoptères de ce département, le plus grand empressement à m'aider dans mon travail et à me communiquer les renseignements dont j'avais besoin et qui m'ont été si utiles.

Je dois citer en première ligne M. Emy, ancien capitaine d'artillerie en retraite et ancien membre de la Société entomologique de France, demeurant à Rouvray, qui a colligé pendant un grand nombre d'années des Coléoptères dans cette localité et dans les environs, et qui m'a communiqué avec la plus grande complaisance les notes qu'il possédait sur ces insectes.

Je citerai en second lieu M. Arias Teijeiro, ancien magistrat espagnol, membre de la Société entomologique, demeurant à Beaune, auquel je suis redevable de notes et renseignements nombreux sur les espèces de cette ville et des environs, notes qu'il s'est empressé de mettre en ordre et de rédiger dans l'intérêt de mon travail.

Pour les espèces des environs de Beaune, je citerai aussi les renseignements qui m'ont été communiqués par M. Péragallo, premier commis de l'administration des contributions indirectes, demeurant actuellement à Mâcon, mais qui a habité Beaune pendant plusieurs années. MM. Bourlier, professeur au Lycée de cette ville, et André, élève de ce Lycée, m'ont également fait connaître quelques espèces qu'ils avaient trouvées dans les environs de Beaune.

Pour les espèces des environs de Dijon, je citerai M. Nodot, directeur-conservateur du Musée d'histoire naturelle de cette ville, membre de l'Académie, qui a guidé mes premiers pas dans la carrière entomologique. M. Nodot m'avait permis, lorsque je commençais l'étude des Coléoptères, de prendre copie des notes manuscrites qu'il avait rédigées lorsqu'il recherchait des insectes; et, si le nom de ce naturaliste ne se trouve pas cité plus souvent dans mon catalogue, c'est que j'ai retrouvé dans les localités qu'il indique la plupart des espèces mentionnées dans ces notes, dont je n'ai alors fait usage dans mon travail que pour les espèces non trouvées par moi dans ces localités.

M. Tarnier, qui s'est livré avec le plus grand zèle à la chasse des insectes, et qui a fait en 1853 une excursion entomologique en Andalousie et à Tanger, m'a également fourni des renseignements nombreux sur les espèces des environs de Dijon, et notamment sur celles qu'il a trouvées à Fixin ou dans les environs.

M. Dudrumel, préparateur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de Dijon, m'a communiqué plusieurs renseignements utiles sur les espèces des environs de Dijon, et d'autres encore plus précieux pour moi sur celles des environs de Pontailler-sur-Saône.

M. Lombard, ancien principal du collége de Saulieu, botaniste distingué, m'a, il est vrai, fourni peu de notes sur les insectes; mais il n'en a pas moins contribué pour une large part à mon travail, en me faisant recueillir à Villenote, près Semur, un grand nombre de petites espèces de Coléoptères qu'il avait précédemment découvertes dans cette localité.

M. Saintpère, médecin à Dijon, bien qu'ayant récolté peu d'insectes dans ce pays, a cependant trouvé quelques Coléoptères fort rares, surtout aux environs de l'Etang-Vergy.

J'ai eu soin de distinguer, en les renfermant entre des parenthèses, les indications qui émanaient de ces entomo-

logistes, dont je cite les noms après chacune de ces indications.

J'ai suivi, pour le classement des espèces, des genres et des familles, l'ordre adopté par M. Gaubil dans son *Catalogue synonymique des Coléoptères d'Europe et d'Algérie,* d'après la classification proposée par les entomologistes allemands. Cet ordre peut bien laisser quelque chose à désirer, surtout en ce qui concerne la place respective de certaines familles; c'est là un inconvénient inhérent au remplacement de la classification fondée sur le système tarsal par une autre, trop récente encore pour ne pas éprouver par la suite des modifications importantes.

M. Barbié a cru utile d'adopter, dans son catalogue des Mollusques, les noms français concurremment avec les noms latins. C'est à dessein que je n'ai pas suivi la même marche, par la raison que les noms français ne sont plus usités depuis longtemps en entomologie, et qu'ils ne tarderont pas à disparaître complétement de la nomenclature pour les autres branches de la zoologie.

J'ai dû, pour ne pas augmenter considérablement l'étendue de ce catalogue, restreindre beaucoup la synonymie, à laquelle M. Barbié a donné une assez large place. Par le même motif, je me suis vu forcé de supprimer presque complétement l'indication des variétés dont certaines espèces de Coléoptères offrent souvent un nombre considérable.

L'*habitat,* au contraire, que je considère comme la partie essentielle d'un pareil travail, a reçu tous les développements que j'étais à même de lui donner. Pour rendre plus clairs les renseignements relatifs à cet *habitat,* je les ai ordinairement, et quand cela m'a été possible pour chaque espèce, divisés ainsi qu'il suit : 1° indication du plus ou moins de rareté de l'espèce; 2° indication de son *habitat* général, indépendant d'une localité particulière; 3° indication de l'*époque d'apparition* de cette espèce; 4° enfin, indication des différentes localités dans lesquelles elle a été trouvée.

CICINDELÆ.

CICINDELA. *Linn.*

1. C. Campestris. *De Géer.* Commune. Sur les chemins, dans les champs et les endroits découverts exposés au soleil; dans les clairières et sur les chemins dans les bois. Paraît dès la fin de mars, ordinairement à l'époque de l'arrivée des hirondelles; mais c'est surtout en avril et mai qu'elle se trouve le plus communément; elle vole avec une grande facilité, ce qui la rend difficile à prendre sans filet. Cette espèce répand, lorsqu'on la saisit, une odeur de rose assez agréable, qui ne tarde pas à dégénérer, si l'on tient l'insecte un peu de temps, en une odeur désagréable ressemblant à celle de la plupart des *carabiques.* Je l'ai trouvée quelquefois en assez grande quantité à la combe Saint-Joseph et à la Combe-aux-Serpents; trouvée aussi dans d'autres localités : Dijon, dans les jardins avoisinant les remparts, au bord du Canal, dans l'intérieur du Parc sur le chemin circulaire des voitures, etc. Corcelles-les-Monts. Flavignerot. Chambolle. Reulle-Vergy. (Fixin; mai et commencement de juin. — M. *Tarnier.*) (Beaune; printemps et été. — M. *Arias.*) (Rouvray; très-commune. — M. *Emy.*) Cet insecte a aussi été trouvé le 30 septembre, mais une seule fois, près de Gilly.

J'ai trouvé la larve de cette espèce dans des trous qu'elle s'était creusés dans le sol battu d'un chemin peu fréquenté, dans les bois de Chaignay, en automne.

2. C. Hybrida. *Linn.* (Auxonne; Maxilly-sur-Saône. — M. *Tarnier.*)

3. C. Germanica. *Fabr.* J'ai trouvé cette espèce une seule fois, mais abondamment, à Chevigny-Saint-Sauveur, au nord du petit bois qui se trouve devant le château, dans un

pâquier, le 6 juillet ; elle ne vole pas comme la *Campestris*, mais elle court avec une extrême agilité et se retire dans les gerçures de la terre. (4 juillet, même localité. — M. *Tarnier.*) (Au bord de la route de Langres, près de Dijon. — M. *Dudrumel.*) (Semur. — M. *Emy.*)

CARABI.

—

ELAPHRUS. *Fabr.*

4. E. Uliginosus. *Fabr.* (Beaune ; au bord d'une mare ; mai. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

5. E. Cupreus. *Duft.* Rare. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés, sur la matière verte à la surface de l'eau du ruisseau qui commençait à se dessécher ; 27 mai. Gevrey, sous des herbes et des feuilles dans le bois d'aulnes près du petit étang de Satenay ; 3 septembre. (Sur la boue au bord de cet étang ; 18 juin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

6. E. Riparius. *Fabr.* Commun. Sur la boue un peu humide au bord des rivières et surtout des eaux stagnantes ; avril à juillet. Dijon, bord de l'Ouche entre le Parc et Longvic ; Creux-d'Enfer ; fontaine près de l'Asile des aliénés. (Beaune ; au bord d'une mare près de la Gare du chemin de fer. — M. *Péragallo.*) (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — M. *Arias.*)

BLETHISA. *Bonelli.*

7. B. Multipunctata. *Linn.* (Rouvray. Très-rare ; 31 juillet 1828, sous une pierre dans le ruisseau à sec de l'étang du Marais ; 24 juin 1844, sous des feuilles dans la grande mare de la Corne-des-Trois-Bois. — M. *Emy.*)

NOTIOPHILUS. *Duméril.*

8. N. Aquaticus. *Linn.* Commun. Dans les lieux humides, sous les pierres, la mousse, les feuilles mortes, etc.; mai et juin. Par les temps chauds, il se tient dans les endroits ombragés ou exposés au nord; après la pluie, il court sur le sable ou sur la terre dans les endroits découverts, surtout s'il fait du soleil. Dijon; dans la ville même, dans les cours et les jardins; autour de la ville sur les chemins; combe Saint-Joseph sous les pierres, janvier; Combe-aux-Serpents; au bas du mur au nord du clos de Pouilly. Talant, près de la Fontaine-aux-Fées. Plombières, sur le viaduc de Neuvon, 1er novembre. Chambolle, 17 septembre. Villenote, 24 septembre. (Beaune; au bord du ruisseau. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

9. N. Semipunctatus. *Fabr.* Plus rare que l'espèce précédente; même *habitat,* mêmes localités et aux mêmes époques. Dijon, etc. (Beaune. — M. *Arias.*)

Variété. Biguttatus. *Fabr.* Plus commune que le type de l'espèce, mais plus rare cependant que l'espèce précédente; aussi dans les mêmes conditions et aux mêmes époques. Dijon. Flavignerot, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

10. N. Quadripunctatus. *Fabr.* Très-rare. Mêmes conditions et mêmes époques que les précédents. Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

OMOPHRON. *Latr.*

11. O. Limbatum. *F.* (Trois exemplaires de cette espèce ont été trouvés par M. *Arias :* à Savigny près Beaune, près de la source de la Fontaine-Froide, dans le sable au bord du ruisseau; mai et juin 1849.)

NEBRIA. *Latr.*

12. N. Brevicollis. *Fabr.* Très-commune. Dans les endroits humides, sous les pierres, les feuilles mortes, les écorces au pied des saules, etc., surtout dans le voisinage de l'eau. Mars à juin, novembre. Dijon, bord de l'Ouche, bord de Suzon. (Fixin.—M. *Tarnier.*) (Beaune.—M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

LEISTUS. *Froelich.*

13. L. Spinibarbis. *F.* Assez rare. Sous les pierres dans les endroits humides, le plus souvent dans le voisinage de l'eau. Printemps et automne. Dijon, chemin de Daix et chemin entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy. Flavignerot, dans le bas de la combe au bord du pré. Beaume-la-Roche, sur la montée du tunnel de Blaisy. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray, pas rare. — M. *Emy.*)

14. L. Fulvibarbis. *Hoffm.* Pas rare. Mai et commencement d'octobre. Sous les pierres et la mousse contre le mur qui borde le ruisseau de la fontaine près de l'Asile des aliénés à Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

15. L. Spinilabris. *F.* Dijon, pas très-rare, au bas du mur au nord du clos de Pouilly, près du chemin de Ruffey, sous les feuilles sèches, 12 mai, 28 octobre; fontaine près de l'Asile des aliénés, sous les pierres, 30 mai; (au bas du mur au nord du Parc, sous les pierres, 2 mai. — M. *Dudrumel*). Gevrey, au bord du chemin de Saulon, près d'un ruisseau, avant le bois, dans le terreau au pied d'un saule creux, 27 août; sous les détritus dans le bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, 3 septembre. (Beaune. —M. *Arias.*) (Rouvray; sous les pierres; octobre; pas commun. — M. *Emy.*)

CYCHRUS. *F.*

16. C. Rostratus. *Linn.* Rare. Sous les pierres et la mousse du pied des arbres, dans les parties un peu humides des bois de montagne ; mai. Fixin. Concœur, bois de Mantuan. (Pasques ; sous des fagots ; fin juin. — M. *Nodot.*) (Beaune. — M. *Arias.*)

17. C. Attenuatus. *Fabr.* Moins rare que le précédent ; dans les mêmes conditions. Fin avril, mai, juillet, août, septembre, octobre. Corcelles-les-Monts, Mont-Afrique. Combe de Flavignerot. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Curley, bois de Mantuan, sous un champignon. (Savigny-sous-Beaune, bois de la Fontaine-Froide. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

PROCRUSTES. *Bon.*

18. P. Coriaceus. *Linn.* Pas rare. Sous les pierres ou courant par terre, le soir surtout, sur les chemins ou dans les champs ; se trouve aussi dans les bois. Mai, juin, octobre. Environs de Dijon, surtout du côté de Fontaine et d'Ahuy ; dans le lit de Suzon lorsqu'il est à sec, etc. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

CARABUS. *Linn.*

19. C. Catenulatus. *F.* Assez commun. Sous les pierres et les mousses du pied des arbres, dans les bois de montagne. Fin avril, mai, juillet, septembre. Flavignerot. Curley, bois des Liards. Chambolle, dans le bois mort au pied d'un arbre et sous des plateaux de bois scié dans une coupe. Concœur, bois de Mantuan, sous des écorces au pied des chênes. Fixin, près de la ferme de la Fortelle, sous des pierres garnies de mousse. (Combe de Gevrey. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

20. C. Monilis. *F.* Très-commun aux environs de Dijon,

près de la ville, sous les pierres, ou courant par terre sur les chemins peu fréquentés; on le trouve surtout par les soirées chaudes, après le coucher du soleil, dans les ornières de ces chemins, où il fait la chasse aux *lombrics*. Paraît dès le mois de mars, quelquefois même depuis la fin de février jusqu'à la fin de l'été; mais c'est surtout à la fin de mai qu'on le trouve le plus communément, principalement du côté de Fontaine-lez-Dijon et dans les autres endroits où il y a des vignes, ainsi que dans le lit desséché de Suzon; on le trouve aussi dans les bois, à Fixin, Gevrey, Chambolle, etc. Autour de Dijon, on ne trouve presque que des exemplaires de couleur uniforme : verte, vert doré, bronzée, vert bleuâtre, bleu d'acier, bleu violet, bleu noirâtre, et la variété *Consitus* à élytres, n'ayant qu'une seule ligne élevée entre chaque rangée de points oblongs élevés; dans la combe de Flavignerot se trouvent, sous les pierres, en mai, les belles variétés dont les bords latéraux du prothorax et des élytres sont de couleur différente de celle du milieu, ainsi que la variété à cuisses ferrugineuses; mais ces variétés y sont rares. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide; sous les pierres et les mousses. — M. *Arias.*)

21. C. Cancellatus. *Ill.* Très-commun aux environs de Dijon, sous les pierres, sur les chemins, dans les champs, etc. Fin mars, avril, mai; trouvé aussi en novembre. Partout autour de la ville, du côté de Fontaine, dans le lit de Suzon, sur le chemin au sud du clos de Montmuzard, etc. Quetigny, et beaucoup d'autres localités. (Beaune; sous les mousses et les pierres, au printemps, rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas très-commun. — M. *Emy.*)

La variété à cuisses ferrugineuses est très-rare.

22. C. Granulatus. *Linn.* Gevrey, au bord du petit étang de Satenay, sous la mousse des souches d'aulnes, 27 août, rare. (Pontailler-sur-Saône, sous la mousse humide au pied des arbres dans les bois qui bordent la Saône; assez commun; avril, septembre, octobre. — M. *Dudrumel.*)

23. C. Auratus. *Fabr.* Très-commun partout, dans les jardins, les champs et les vignes, sur les chemins, sous les pierres, etc. Fin mars, avril, mai; plus rare en été. On le trouve souvent sur les chemins au bord des vignes, mangeant des *helix* écrasés. Dijon. Flavignerot. Fixin. Chambolle, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

24. C. Auronitens. *F.* Peu commun. Dans les bois des montagnes, sous les pierres, la mousse du pied des arbres, dans le bas des arbres cariés, sous les piles de bois et les arbres coupés, etc. Depuis la fin d'avril jusqu'au milieu de septembre. Combe de Flavignerot. Fixin. Concœur, bois de Mantuan. Curley, bois des Liards. Chaignay, le matin par terre. (Environs de Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

25. C. Purpurascens. *F.* Pas commun. Sous les pierres, sur les chemins; moins rare dans les bois sous les pierres et sous les mousses du pied des chênes. Mars, avril; quelquefois en juillet, août et septembre. Dijon, vieux Suzon; derrière le Parc du côté de Longvic; pépinière près de l'écluse de Larrey, etc. Messigny, fontaine de Jouvence. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

26. C. Nemoralis. *Müll.* — Hortensis. *F.* Assez commun. Sous les pierres au bord des chemins, ou courant par terre sur les chemins et dans les champs; plus commun dans les bois. Fin mars, avril, mai. Dijon, du côté de Fontaine, vieux Suzon, derrière le Parc du côté de Longvic, etc. Chambolle. Flavignerot. Messigny, fontaine de Jouvence. Plombières, combe de Neuvon, etc. (Combes de Fixin et de Gevrey. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

27. C. Convexus. *F.* Assez commun. Sous les pierres au bord des chemins peu fréquentés, ou courant par terre sur ces chemins. Mars, avril, mai, quelquefois en juillet. Dijon, au nord de la ville, chemin de Ruffey, derrière le Parc du côté de Longvic, près du Canal du côté de la ferme de la Noue, etc. (Rouvray, mont de Lérigny. — M. *Emy.*)

28. C. Intricatus. *Linn.* — Cyaneus. *F.* Très-rare. Dans les bois des montagnes, sous les pierres et les mousses qui croissent au pied des arbres. Mai ; quelquefois aussi en juillet et octobre. Flavignerot, près du ruisseau, dans la combe. Curley, bois de Mantuan. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide, au pied des saules; avril, mai ; très-rare.—M. *Arias.*) (Rouvray; pas très-rare. — M. *Emy.*)

CALOSOMA. *Weber.*

29. C. Sycophanta. *Linn.* Rare. Sur les arbres, principalement dans les bois, sur les chênes, où il mange les chenilles : il faut secouer l'arbre pour le faire tomber; car cet insecte se trouve peu sur les branches basses ; il exhale une très-forte odeur d'amande amère lorsqu'on le saisit, et l'on doit éviter avec soin de se toucher la peau après l'avoir pris dans ses mains ; autrement, il en résulterait une vive irritation sur la partie touchée, irritation qui, surtout par les temps très-chauds, est accompagnée de douleurs intolérables. Fin mai, juin. Dijon, trouvé par terre, au bas des tilleuls sur le rempart de Tivoli et de l'Allée-de-la-Retraite, sur un chemin à droite de celui de Fontaine, près d'un cerisier ; un seul exemplaire dans chacune de ces localités. Combe de Marsannay. Gevrey. Chambolle, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune ; sur les saules au bord de la Bouzoise. — M. *Arias.*)

30. C. Inquisitor. *Linn.* Plus rare que le précédent. Dans les bois sur les chênes. Fin mai et commencement de juin. Trouvé une fois dans la ville même de Dijon sur du bois à brûler qui venait d'être déchargé. Gevrey. Chambolle. Reulle-Vergy, bois de Mantuan. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Pontailler-sur-Saône, au vol dans un bois. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray ; moins rare que le *sycophanta.* — M. *Emy.*)

DRYPTA. *F.*

31. D. Emarginata. *F.* Rare. Sous les pierres, dans les endroits humides, ordinairement dans le voisinage de l'eau. Fin janvier, février, mars, avril, mai, 7 septembre et 8 octobre. Dijon, au bas du mur du Parc du côté de Longvic, près de l'Ouche; combe Saint-Joseph; près du moulin Vesson, au bas du petit mur entre la route et la rivière d'Ouche. Villenote, près Semur, en battant les haies qui bordent les prés. (Pontailler-sur-Saône. — M. *Dudrumel.*)

ODACANTHA. *F.*

32. O. Melanura. *Linn.* Ce n'est qu'avec doute que je fais figurer ici cet insecte d'après M. *Emy,* auquel M. *Nodot* l'aurait envoyé comme provenant des environs de Dijon.

POLISTICHUS. *Bon.*

33. P. Vittatus. *Brullé.* — Fasciolatus. *F.* Sous les pierres dans les endroits humides. Avril, mai. Trouvé une seule fois à Dijon, à la combe Saint-Joseph. Ruffey, près Dijon. (Pontailler-sur-Saône, sous les détritus; pas rare. — M. *Dudrumel.*) (Semur; endroits élevés et exposés au midi. — M. *Nodot.*)

CYMINDIS. *Latr.*

34. C. Humeralis. *F.* (Rouvray; 30 septembre 1839, sous une pierre dans le bois de Bouchots. — M. *Emy.*)

35. C. Homagrica. *Duft.* Assez rare. Talant, sous les pierres sur la montagne près des petits tunnels du chemin de fer de Paris à Lyon. Janvier, juillet, août. (Beaune. — M. *Péragallo.*)

DEMETRIUS. *Bon.* — *DEMETRIAS. Dej.*

36. D. Unipunctatus. *Germ.* Rare. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les feuilles mortes et les détritus dans le bois d'aulnes; 27 août, 3 septembre. (Pontailler-sur-Saône. — M. *Dudrumel.*)

37. D. Atricapillus. *Linn.* Pas commun. Sous les pierres, les feuilles sèches, les écorces d'arbres, etc., dans les endroits humides. Février, avril, mai, août, septembre. Dijon, intérieur du Parc, sous les écorces de platane et en fauchant sur les fleurs d'*anthriscus sylvestris;* au bas du mur au nord du clos de Pouilly. Villenote, près Semur, en battant les haies qui entourent les prés et en fauchant sur la lisière du bois de Champeaux. (Beaune, en battant les fagots; printemps, automne. — M. *Arias.*)

DROMIUS. *Bon.*

38. D. Linearis. *Bon.* Commun. Sous les pierres dans les endroits un peu humides, sous la mousse au pied des arbres dans les bois, en battant les fagots, les haies vives et les buissons, etc. Avril, mai, juin, juillet, septembre. Dijon, au pied des petits murs qui bordent les chemins, près des vignes du côté de Fontaine; chemin de Daix, au pied d'une haie vive sous les pierres; combe Saint-Joseph; pépinière près de l'écluse de Larrey; bord de l'Ouche, etc. Ahuy, bord de Suzon près du lavoir. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Chaignay. Gevrey, en fauchant dans le bois près du grand étang de Satenay et sous les détritus dans le bois d'aulnes près du petit étang. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray; tout l'été, en battant les haies sèches et vives. — M. *Emy.*)

39. D. Melanocephalus. *Dej.* Pas rare. Dijon, Parc, écorces de platane, en hiver; chemin de Daix, sous les pierres

au bas d'une haie; avril. Ahuy, sous les pierres au bord de Suzon près du lavoir; mai, novembre. Flavignerot, en battant les fagots ; mai, juin. Plombières, combe de Neuvon, en battant les fagots; octobre. Villenote, près Semur, en battant les haies autour des prés ; août. (Pontailler, sous les mousses des troncs de chênes ; octobre. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

40. D. Sigma. *Rossi.* Très-rare. Environs de Dijon.

41. D. Quadrisignatus. *Dej.* Dijon, au Parc sous les écorces, particulièrement celles de platane et de sycomore. Février, mars. Rare.

42. D. Bifasciatus. *Perroud.* Dijon, très-rare. (Beaune, sous les écorces, un seul exemplaire, au printemps. — M. *Arias.*)

43. D. Fasciatus. *F.* Rare. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres au bas d'une haie vive. Flavignerot, en battant des fagots; avril.

44. D. Quadrinotatus. *Duft.* Commun. Dijon, au Parc, sous les écorces de platane et de sycomore. Janvier, février, mars, avril, octobre, novembre et décembre. (Beaune, écorces de platane. — M. *Arias.*) (Rouvray, en battant les haies sèches et sous les mousses. — M. *Emy.*)

45. D. Quadrimaculatus. *Panz.* Commun. Dans les mêmes localités et aux mêmes époques que le précédent, avec lequel il se trouve presque toujours. (Beaune, Rouvray; comme le *Quadrinotatus.*)

46. D. Agilis. *F.* Moins commun que les deux précédents, avec lesquels on le trouve dans les mêmes localités et aux mêmes époques, ainsi que les variétés à une ou deux taches pâles sur chaque élytre. (Pontailler, sous les mousses du tronc des chênes; octobre. — M. *Dudrumel.*) (Beaune, écorces de platane. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

47. D. Glabratus. *Duft.* Commun. Sous les écorces de platane et d'autres arbres, sous les pierres, en battant les haies, en fauchant dans les bois, etc. Janvier à avril ; sep-

tembre à décembre. Dijon, au Parc; au bord des chemins du côté de Fontaine, etc. Asnières. Ahuy, bord de Suzon. Flavignerot. Chambolle. Villenote, près Semur, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

48. D. Obscuroguttatus. *Duft.* — Spilotus. *Ziegl.* Pas commun. Sous les écorces et sous les pierres. Janvier, mars, août, décembre. Dijon, au Parc, sous les écorces de platane et de sycomore. Gevrey, sur le chemin de Saulon, dans le terreau au pied d'un saule creux, près d'un ruisseau avant le bois. (Beaune. — M. *Arias.*)

49. D. Foveola. *Gyll.* — Punctatellus. *Duft.* Rare. Sous les pierres. Talant, sur la montagne au-dessus des petits tunnels du chemin de fer de Paris à Lyon, vis-à-vis le Foulon, 15 janvier. Ahuy, bord de Suzon, près du lavoir, 8 novembre. (Rouvray. — M. *Emy.*)

50. D. Truncatellus. *Linn.* (Beaune, sous les écorces, une seule fois au printemps. — M. *Arias.*)

51. D. Quadripustulatus. *F.* — Quadrillum. *Duft.* Je n'ai trouvé à Dijon qu'un seul exemplaire de cet insecte, au vol, sur le chemin qui est au-dessus de la gare du chemin de fer, le 19 avril. (Pontailler, sur les sables humides près des bords de la Saône; septembre; assez commun, ainsi que la variété à deux taches. — M. *Dudrumel.*) (Beaune, sous les écorces de platane; printemps; commun. — M. *Arias.*) (Montberthaut, rive droite du Serein, sur le sable, au bas des communaux; fin mai. — M. *Emy.*)

LEBIA. *Latr.*

52. L. Cyanocephala. *F.* Pas commune. Sous les écorces et les mousses du tronc des arbres, sous les pierres en hiver et au commencement du printemps; sur les troncs d'arbres, par terre et sur les plantes au printemps et en été. Dijon, au Parc, sous les écorces de platane, et derrière le mur de cette promenade du côté de Longvic, sous les pierres, jan-

vier; fontaine Sainte-Anne; au bord de la route de Langres, sur le tronc des tilleuls, courant au soleil, 6 juillet; sur un chemin près du Parc, courant par terre, 10 mars; fontaine de Larrey, sous les écorces au pied des saules, automne. Talant, au-dessus des petits tunnels du chemin de fer, à la fin de l'hiver. Bois de Fixin, près du chemin de fer, en fauchant, 8 juin. Combe de Gevrey, près de la fontaine, en fauchant, 11 juin. (Fixin, dans la combe, le soir, à la lanterne, 5 juillet. — M. *Tarnier.*) (Pontailler, sous les mousses du tronc des chênes, octobre. — M. *Dudrumel.*) (Beaune, écorces des tilleuls et des platanes, mai, juin. — M. *Arias.*) (Rouvray, sous les mousses; assez commune. — M. *Emy.*)

53. L. Chlorocephala. *Ent. Hefte.* Rare. Chambolle, sous des écorces dans le bois et courant sur la terre; mai. (Rouvray, en fauchant et en battant les haies sèches et vives; pas commune. — M. *Emy.*)

54. L. Cyathigera. *Rossi.* Très-rare. Trouvée à Plombières par un élève du Petit-Séminaire. (Rouvray, 17 septembre 1836, entre les gerçures de l'écorce d'un chêne dans une coupe du bois de Vernon. — M. *Emy.*)

55. L. Crux minor. *Linn.* Se trouve çà et là, assez rarement dans les bois, en fauchant, quelquefois courant par terre ou sur les fleurs. Dijon, au Parc, sur les fleurs de cornouiller sanguin, *cornus sanguinea,* 16 juin; combe Saint-Joseph, au vol, près d'un champ de navette, 6 mai. (Sur les prés, en fauchant; mai. — M. *Nodot.*) Combe de Flavignerot, en fauchant, 3 juin. Combe de Chambolle, 20 avril, par terre; 24 juin, en fauchant. Je l'ai trouvée assez communément sur des ombellifères dans des coupes de deux à trois ans, à la fin de juillet et au commencement d'août, dans la combe de Chambolle et dans celle de Neuvon, près de Plombières. (Rouvray; assez rare. Montberthaut, trouvée en assez grande quantité le 27 juillet, en fauchant, vers deux heures après midi, dans les bois de bouleaux au-dessus de la descente du pont. — M. *Emy.*)

56. L. Turcica. *F.* (Dijon, sur le tronc des tilleuls, au soleil, à l'Allée-de-la-Retraite ; été ; rare. — M. *Dudrumel.*)

57. L. Hæmorrhoidalis. *F.* Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cet insecte à Dijon, sur le chemin de Ruffey, entre la Maladière et le clos de Pouilly, le 24 juin, le soir, au vol, par un temps très-chaud et orageux. (Rouvray, très-commun au commencement de l'automne, en fauchant, sur les bruyères. — M. *Emy.*)

BRACHINUS *Weber.*

58. B. Crepitans. *Linn.* Très-commun. Sous les pierres au bord des chemins, surtout au pied des murs et des haies. Janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre, décembre. Dijon, au bas du mur du Parc du côté de Longvic; chemins du côté de Chenôve, de Fontaine, de Talant, d'Ahuy, etc.; combe Saint-Joseph, etc. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (1).

59. B. Explodens. *Duft.* Très-commun également, dans les mêmes localités et aux mêmes époques que le précédent, avec lequel il vit en société. Dijon. (Fixin, Beaune, Rouvray.)

60. B. Sclopeta. *F.* Encore plus commun que les précédents, surtout que le *Crepitans*, dans les mêmes localités et aux mêmes époques. Dijon. (Fixin, Beaune, Rouvray.)

---

(1) Cette espèce et les deux suivantes sont très-souvent couvertes, surtout sur les élytres, de très-petits parasites sur lesquels j'ai le premier appelé l'attention des naturalistes (*Annales de la Société entomologique de France*; 2e série, tom. 8, 1850, p. 21 et suiv.; pl. 3, I, fig. 1 à 7). Ces parasites ont été depuis étudiés avec soin par M. Robin dans la 2e édition de son *Histoire naturelle des végétaux parasites qui croissent sur l'homme et sur les animaux vivants;* Paris, 1853. Ils appartiennent à un genre de cryptogames, et ont été nommés par cet auteur *Laboulbenia Rougetii.* Ils sont décrits et figurés dans l'ouvrage précité, pages 622 à 639, pl. VIII, fig. 1 et 2, et X, fig. 2.

CLIVINA. *Latr.*

61. C. Fossor. *Linn.* — Arenaria. *F.* Commune. Sous les pierres au bord des rivières et des ruisseaux. Mars, avril, mai, juin, octobre, quelquefois en hiver. Dijon, bords de l'Ouche, dans les endroits humides; bords de Suzon, bord de la fontaine qui est près de l'Asile des aliénés. Gevrey, au bord du ruisseau du grand étang de Satenay, près de la levée. Les variétés *Sanguinea, Collaris, Discipennis* et *Gibbicollis* sont plus rares que le type de l'espèce (Fixin, le soir, au vol, 23 mai. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

DYSCHIRIUS. *Bon.* — *CLIVINA. Latr.*

62. D. Globosus. *Herbst.* — Gibbus. *F.* Assez commun. Gevrey, dans le bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, sous les feuilles mortes et les herbes, sur la terre humide; 27 août, 3 septembre. (Rouvray; très-commun au bord des mares. — M. *Emy.*)

63. D. Æneus. *Dej.* Pas rare. Sur la boue un peu humide au bord des rivières et des eaux stagnantes; en battant le sol avec les pieds, on voit sortir cet insecte. Mai, juin, juillet, août. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; bord de l'Ouche derrière le Parc; contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer de Paris à Lyon; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite, dans le sable au bord de l'eau.

64. D. Nitidus. *Dej.* J'ai trouvé un seul exemplaire de cette espèce, le soir, au vol, au bord de la fontaine de Larrey, près Dijon, le 1er juin, par un temps très-chaud.

DITOMUS. *Bon.*

65. D. Capito. *Dej.* (Beaune, le long du chemin de Savigny, 5 juillet. — M. *Péragallo.*)

66. D. Clypeatus. *Rossi.* — Sulcatus. *F.* (Beaune, sous les pierres, juin. — M. *Arias.*)

PANAGAEUS. *Latr.*

67. P. Crux major. *Linn.* Pas commun. Sous les pierres, dans les prés humides, le long des rivières. Février, mars, avril, mai, octobre, novembre. Dijon, prés au bord de l'Ouche, surtout contre un petit mur près du moulin Vesson; (derrière le Parc, sous les matières en décomposition que l'eau amoncèle sur le sable après les crues de l'Ouche; revers du chemin du Canal, le long de l'Ouche. — M. *Nodot.*) Plombières, bord de l'Ouche. (Chevigny-Saint-Sauveur, au bord du petit ruisseau qui se trouve au nord du petit bois du château; 17 juin. — M. *Tarnier.*) (Pontailler, sous les détritus. — M. *Dudrumel.*) (Beaune. Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Quadripustulatus. *Sturm.* — Très-rare. Bois de Chambolle, sous la mousse, ou courant par terre sur les chemins. Mai et commencement de juin. Dijon, Combe-aux-Serpents, par terre; 13 mai. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

LORICERA. *Latr.*

68. L. Pilicornis. *F.* Rare. Sous les pierres, dans les endroits humides au bord de l'eau. Avril, mai, juin, août, septembre, octobre. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés, bord de l'Ouche derrière le Parc (revers du chemin du Canal. — M. *Nodot.*). Gevrey, dans le bois d'aulnes près du petit étang de Satenay; sous les feuilles sèches et les détritus. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

LICINUS. *Latr.*

69. L. Silphoides. *F.* Pas commun. Sous les pierres. Septembre, octobre. Talant, montagne au-dessus des petits tunnels du chemin de fer, vis-à-vis le Foulon. (Montagne de Saint-Joseph. Montagne de Chenôve. Mars. — M. *Nodot.*) Montagne de Chambolle. Gemeaux et Epagny, dans les champs. Flavigny. (Beaune. — M. *Arias.*)

70. L. Cassideus. *F.* Pas commun. Sous les pierres, ordinairement dans les endroits un peu humides. Mars, avril, mai, août, octobre. Dijon, chemins du côté de Fontaine; (route de Langres, sous les mottes de boue sèche. — M. *Dudrumel.*) Lit de Suzon, à l'extrémité de l'Allée-de-la-Retraite, près de la prison; chemin près du deuxième contre-fossé au midi du Canal; au-dessus de la fontaine de Larrey, près de la table de pierre. Fixin, près de la ferme de la Fortelle. Concœur, bois de Mantuan, près du télégraphe.

71. L. Hoffmanseggii. *Panz.* Très-rare. Bois des montagnes, sous les pierres. Mai, septembre. Flavignerot. Fixin, près de la ferme de la Fortelle. Chambolle, sous une écorce au pied d'un cerisier mort.

CALLISTUS. *Bon.*

72. C. Lunatus. *F.* Rare. Sous les pierres, ou courant par terre. Février, avril, mai, juin. Dijon, combe Saint-Joseph; à l'Arquebuse, sur l'escalier du Cabinet d'histoire naturelle. Ahuy, bord de Suzon, près du lavoir. (Fixin, près de la ferme de la Fortelle. — M. *Tarnier.*) (Beaune, sur une plante, un seul exemplaire. — M. *Arias.*) (Semur, sous les pierres, au sommet des montagnes, dans les champs; avril. — M. *Nodot.*) (Rouvray, courant par terre, sous les pierres, quelquefois sous les écorces; assez rare. — M. *Emy.*)

CHLÆNIUS. *Bon.*

73. C. Spoliatus. *Rossi.* (Beaune, sous les pierres au bord d'une mare près la gare du chemin de fer ; avril, mai ; pas rare en 1849 et 1851 ; on ne l'a plus trouvé depuis. — M. *Arias* et M. *Péragallo.*)

74. C. Variegatus. *Fourcroy.* — Agrorum. *Oliv.* Assez commun. Sous les pierres dans les endroits humides, surtout dans le voisinage de l'eau. Mars, avril, mai et juin. Dijon, bord de Suzon et dans le lit desséché de ce torrent, fontaine près de l'Asile des aliénés, Combe-aux-Serpents, derrière le Parc. Talant, au bord d'une mare à l'ouest de ce village. (Beaune, au bord d'une mare près de la station du chemin de fer. — M. *Arias* et M. *Péragallo.*)

75. C. Vestitus. *F.* Commun. Sous les pierres au bord de l'eau, dans les mêmes localités et aux mêmes époques que le précédent, avec lequel il se trouve très-souvent. (Beaune, comme le *Variegatus.* — MM. *Arias* et *Péragallo.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

76. C. Schrankii. *Duft.* Pas commun. Sous les pierres au bord de l'eau, dans les mêmes endroits et aux mêmes époques que les deux précédents. (Rouvray ; pas rare. — M. *Emy.*)

77. C. Nigricornis. *Sch.* (Châtillon-sur-Seine ; juillet. — M. *Emy.*)

Variété Melanocornis. *Ziegl.* Commun. Sous les pierres dans les endroits humides, au bord des eaux courantes ou stagnantes. Avril à juillet. Mêmes localités que le *Variegatus*, et, en outre, le long de l'Ouche près du moulin Vesson ; fontaine de Larrey. Chevigny-St-Sauveur, au bord du petit ruisseau qui se trouve au nord du petit bois du château. Combe de Flavignerot. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray ; pas commun. — M. *Emy.*)

78. C. Tibialis. *Dej.* Blaisy-Bas, sous les pierres au bord

du ruisseau au midi du village, près du bois, 2 juillet. Quelques exemplaires. (Rouvray; rare. — M. *Emy*.)

79. C. Holosericeus. *F*. Très-rare. Pris une fois par M. *Tarnier*, le soir, au vol, dans une chambre, dans laquelle était une lumière, dans la rue Saumaise, à Dijon. (Dijon, le long de l'Ouche derrière le Parc, et au Mont-Afrique vers Flavignerot; juin. — M. *Nodot*.)

80. C. Sulcicollis. *Payk*. (Maxilly-sur-Saône, sur les bords de la Saône. — M. *Tarnier*.)

OODES. *Bon.*

81. O. Helopioides. *F*. (Chevigny-Saint-Sauveur, au bord du ruisseau au nord du petit bois qui est devant le château. Eté. — M. *Tarnier*.) (Pontailler, sous les mousses humides dans les bois près de la Saône, octobre. — M. *Dudrumel*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

BADISTER. *Clairv.*

82. B. Unipustulatus. *Bon*.— Cephalotes. *Dej*. Assez rare. Sous les pierres et la mousse dans les endroits humides au bord de l'eau. Mai, juin, juillet. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; fontaine de Larrey, en fauchant. Chevigny-Saint-Sauveur, au bord du ruisseau au nord du petit bois qui est devant le château.

83. B. Bipustulatus. *F*. Commun. Sous les pierres, les mousses et les détritus dans les endroits frais ou humides, le plus souvent dans le voisinage de l'eau, quelquefois dans les bois, au pied des arbres garnis de mousse. Toute l'année, mais surtout au printemps et en automne. Dijon, bords de l'Ouche, surtout à l'ombre des saules; bords et lit desséché de Suzon; combe Saint-Joseph; fontaine près de l'Asile des aliénés; mur au nord du clos de Pouilly; intérieur du Parc, etc. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay.

Villenote, près Semur, sur la montagne au nord du village. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

84. B. Peltatus. *Panz.* Assez rare. Sous les pierres, les mousses et les détritus dans les endroits humides au bord de l'eau. Mai, juin, septembre, octobre. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés. Chevigny-Saint-Sauveur, au bord du ruisseau au nord du petit bois qui est devant le château. Gevrey, sous les aulnes au bord du petit étang de Satenay.

85. B. Humeralis. *Duft.* Pas commun. Sous les pierres et les détritus dans les endroits humides. Mars, avril, mai, juin, octobre. Dijon, combe Saint-Joseph; chemin de Daix, au bas d'une haie; mur au nord du clos de Pouilly, sous les feuilles mortes; fontaine près de l'Asile des aliénés; bord de l'Ouche, près du moulin Vesson et derrière le Parc; se trouvait autrefois au bas du rempart vis-à-vis la rue de la Prévôté; mais les remblais qui ont eu lieu récemment ont détruit cette localité. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*)

PATROBUS. *Meg.*

86. P. Excavatus. *Payk.* — Rufipes. *Gyll.* (Montberthaut, sous les pierres au bord du Serein et de l'Argentalet; printemps et automne. Rouvray, dans le bois Darié, au bord du petit ruisseau près les grands prés de la Motte. — M. *Emy.*)

SPHODRUS. *Clairv.*

87. S. Leucophthalmus. *Linn.* — Planus. *F.* Pas très-rare. Dans les maisons, surtout dans les écuries, les lieux d'aisance et les endroits peu éclairés et malpropres; la journée, sous les planches, les ordures, etc.; le soir, il court par les temps chauds, souvent au milieu des *Blaps.* Fin avril, mai, juin, juillet. Dijon. (Beaune. — M. *Arias.* — Trouvé dans une rue, près d'un four, par M. *Bourlier.*)

PRISTONYCHUS. *Dej.*

88. P. Subcyaneus. *Ill.* — Terricola. *Ill.* (Dijon.—M. *Nodot,* d'après M. *Emy.*) (Un seul exemplaire trouvé dans un bois aux environs de Beaune, au printemps. — M. *Arias.*)

CALATHUS. *Bon.*

89. C. Latus. *Linn.* — Cisteloides. *Ill.* Commun. Sous les pierres au bord des chemins. Printemps et automne. Dijon, chemins peu fréquentés du côté de Fontaine, etc. Asnières, sur le chemin près du bois. Villenote, près Semur, sur la montagne au nord de ce village. (Beaune.—M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Frigidus. *F.* Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

90. C. Fulvipes. *Gyll.* (Beaune. — M. *Arias.*)

91. C. Fuscus. *F.* Commun. Sous les pierres au bord des chemins, au pied des murs, sur les montagnes, etc. Printemps, automne; quelquefois en hiver. Dijon, mêmes localités que le *Latus,* et, en outre, derrière le mur du Parc, montagne près de la fontaine Ste-Anne. Asnières, etc. (Beaune; pas commun, sous les pierres; printemps. — M. *Arias.*) (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

92. C. Rotundicollis. *Dej.* (Rouvray; très-rare; 21 août 1839, moulin Bierry, sous une pierre. — M. *Emy.*)

93. C. Melanocephalus. *Linn.* Commun. Sous les pierres. Février, mai. Dijon, bord de Suzon. Talant, montagne au-dessus des petits tunnels du chemin de fer de Paris à Lyon, petite combe au bas de la Fontaine-aux-Fées. Longvic, bord de l'Ouche. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

SYNUCHUS. *Gyll.* — *TAPHRIA. Bon.*

94. S. Vivalis. *Ill.* (Dijon, le long de l'Ouche, derrière le Parc, sur le sable; 11 juillet. — M. *Nodot.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

ANCHOMENUS. *Erichs.*

95. A. Angusticollis. *F.* Dijon, rare; au Parc, sous une écorce humide au pied d'un arbre, 21 février; fontaine auprès de l'Asile des aliénés, sous la mousse, 2 mai. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, sous les détritus, 3 septembre. (Pontailler, bois voisin de la Saône, sous les mousses humides; commun; 8 avril, septembre, octobre. — M. *Dudrumel.*) (Beaune, sous les pierres, au printemps. — M. *Arias.*) (Rouvray; commun sous les mousses. — M. *Emy.*)

96. A. Livens. *Gyll.* — Memnonius. *Knoch.* (Pontailler, sous les mousses; rare. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray, sous les mousses et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

97. A. Prasinus. *Thunb.* Très-commun. Sous les pierres au bord des chemins, au pied des murs et des haies, etc. Printemps, automne et aussi l'hiver. Se trouve presque toujours avec les espèces du genre *Brachinus* et dans les mêmes localités. Dijon, au bas du mur du Parc du côté de Longvic; sur les chemins du côté de Chenôve, Talant, Fontaine, Ahuy, etc.; combe Saint-Joseph; bords de l'Ouche; lit de Suzon du côté d'Ahuy et près de la route d'Auxonne, vers la prison, etc. Villenote, près Semur, montagne au nord du village. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

98. A. Albipes. *F.* — Pallipes. *F.* Très-commun. Sous les pierres au bord de l'eau. Printemps, automne, et plus

rarement l'hiver. Dijon, bord de l'Ouche, bord de Suzon et dans son lit lorsqu'il est à sec ; fontaine près de l'Asile des aliénés ; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite, dans le sable au bord de l'eau, etc. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, sous les détritus. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

99. A Oblongus. *F.* Rare. Sous les pierres et les détritus au bord de l'eau. Printemps, été, automne. Dijon, contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer de Paris à Lyon ; Fontaine près de l'Asile des aliénés ; bord de l'Ouche, au pied d'un saule carié. Gevrey, assez commun près du petit étang de Satenay. (Rouvray. — M. *Emy.*)

AGONUM. Bon.

100. A. Marginatus. *Linn.* Assez commun. Sous les pierres dans les endroits humides au bord de l'eau. Avril, mai. Dijon, bord de Suzon ; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite, dans le sable au bord de l'eau. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

101. A. Austriacus. *F.* (Rouvray ; assez rare. — M. *Emy.*)

102. A. Modestus. *Sturm.* Assez commun. Sous les pierres au bord de l'eau. Janvier, avril, juillet. Dijon, bord de Suzon, bord de l'Ouche. Talant, au bord d'une mare à l'ouest du village. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray ; assez rare. — M. *Emy.*)

103. A. Sexpunctatus. *Linn.* Rare. Sous les pierres dans les endroits humides et au bord de l'eau. Avril à juillet. Dijon, bord de Suzon et dans son lit lorsqu'il est à sec. Combe de Flavignerot. Fixin, bois près du chemin de fer, par terre, dans une coupe. Curley, bois de Mantuan, par terre. Blaisy-Bas, dans le bois au midi du village, par terre. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

104. A. Parum punctatus. *F.* Assez commun. Sous les pierres au bord de l'eau. Printemps, automne et quelquefois l'hiver. Dijon, bord de Suzon et lit desséché de ce torrent ; fontaine près de l'Asile des aliénés ; sablière près de

l'Allée-de-la-Retraite; chemin de la rente de Morvau, au bord d'un fossé. (Pontailler, sous les mousses humides dans les bois. — M. *Dudrumel.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

105. A. Viduus. *Kugel.* Pas commun. Au bord de l'eau sous les pierres, etc. Avril, octobre. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; au bord du petit ruisseau qui sort du clos de Pouilly, près du petit chemin de Ruffey, sous les feuilles sèches. Chambolle, au vol, dans le village. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

106. A. Versutus. *Gyll.* — Lævis. *Dej.* Rare. Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

107. A. Micans. *Nicolaï.* — Pelidnus. *Duft.* Gevrey, près du petit étang de Satenay, dans le bois d'aulnes, sous les détritus et en fauchant; pas commun; 3 septembre. (Pontailler, sous les mousses humides dans les bois au bord de la Saône; octobre. — M. *Dudrumel.*)

108. A. Lugens. *Ziegl.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

109. A. Emarginatus. *Gyll.* Rare. Dijon, bord de l'Ouche du côté de Plombières. (Rouvray, grande mare du bois Darié; juin. — M. *Emy.*)

110. A. Lugubris. *Dej.* Commun. Sous les pierres, sur la boue, sous les feuilles sèches, la mousse, les détritus, au bord des eaux dans les endroits humides. Mars à septembre. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; fontaine de Larrey; contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer de Paris à Lyon; sablière entre le chemin de la rente de Morvau et la route d'Auxonne; bord du ruisseau entre le clos de Pouilly et la ferme d'Epirey; au bas du mur au nord du clos de Pouilly, près du chemin de Ruffey. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Gevrey, bord du petit étang de Satenay, dans le bois d'aulnes, sous les détritus. Blaisy-Bas, au bord du ruisseau près du bois. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

111. A. Atratus. *Duft.* — Niger. *Dej.* Dijon. (Beaune, un seul exemplaire, sous les pierres, dans un endroit humide. — M. *Arias.*)

OLISTHOPUS. *Dej.*

112. O. Rotundatus. *Payk.* Rare. Dans les endroits humides. Juin, août, septembre. Dijon, sur la barrière au-dessus du Débarcadère. Plombières, combe de Neuvon. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle, sur un mur à l'ombre et dans le bois sous une pierre. Villenote, près Semur, en fauchant au bord du bois de Champeaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

PŒCILUS. *Bon.* — *FERONIA. Dej.*

113. P. Punctulatus. *F.* (Beaune. — M. *Arias.*)

114. P. Cupreus. *Linn.* Très-commun. Sous les pierres dans les endroits humides; au vol, et courant par terre, au premier printemps. Mars à juillet. Dijon, bord de l'Ouche et de Suzon, vieux Suzon, etc. Talant, au bord d'une mare à l'ouest du village. (Chevigny-Saint-Sauveur. Fixin. — M. *Tarnier.*) Flavignerot, dans la combe. Blaisy-Bas, dans le bois. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Versicolor. *Sturm.* Rare. Dijon.

115. P. Dimidiatus. *Oliv.* Dijon. Chemin de la Charmette; un seul exemplaire, sous une pierre. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

116. P. Lepidus. *Leske.* (Dijon. — M. *Nodot,* d'après M. *Emy.*) (Beaune, sous les pierres, au printemps et en automne. — M. *Arias.*)

Variété Viaticus. *Bon.* Pas rare. Sous les pierres, ou courant par terre. Dijon, sur la montagne au-dessus de Larrey, sur le chemin de Corcelles-les-Monts et près de la fontaine Sainte-Anne. Avril, mai. (Beaune, sous les pierres; printemps et automne. — M. *Arias.*)

117. P. Splendens..... (Rouvray. — M. *Emy.*)

118. P. Subcœruleus. *Quensel.* — Striatopunctatus. *Meg.* (Environs de Beaune ; un seul exemplaire dans un bois, au printemps. — M. *Arias.*)

ARGUTOR. *Meg.* — *FERONIA. Dej.*

119. A. Vernalis. *F.* Commun. Sous les pierres et les feuilles mortes au bord de l'eau. Avril, octobre, novembre. Dijon, bord de l'Ouche près du moulin Vesson ; bord du ruisseau qui sort du clos de Pouilly, au-dessus du petit chemin de Ruffey. Flavignerot, dans la combe. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

120. A. Longicollis. *Duft.* — Negligens. *Meg.* Rare. Sous les pierres dans les endroits humides, au bord de l'eau. Avril. Gevrey, au bord d'un fossé près du bois dans la plaine. Beaume-la-Roche, coteau au-dessus de l'entrée du tunnel de Blaisy.

121. A. Eruditus. *Dej.* Rare. Sous les pierres et les mousses, dans les lieux humides au bord de l'eau. Avril. Beaume-la-Roche, coteau au-dessus de l'entrée du tunnel de Blaisy. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

122. A. Pygmæus. *Sturm.* — Strenuus. *Panz.* Pas commun. Sous les pierres, les mousses et les détritus au bord de l'eau. Mai, juillet, août, septembre, octobre. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; bord de l'Ouche près du glacis qui est au-dessus du moulin Vesson. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus dans le bois d'aulnes. (Pontailler; mousses humides dans les bois. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

123. A. Depressus. *Dej.* Pas commun. Sous les pierres dans les combes boisées et un peu humides. Avril, mai. Flavignerot. Fixin. Chambolle. (Beaune.—M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

OMASEUS. *Ziegl.* — *FERONIA. Dej.*

124. O. Melanarius. *Ill.* Commun. Sous les pierres, surtout dans les bois. Printemps, automne. Dijon, derrière le mur du Parc du côté de Longvic; bord de Suzon, janvier; Combe-aux-Serpents. Flavignerot. Fixin. Chambolle. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

125. O. Nigritus. *F.* Commun. Sous les pierres dans les endroits humides au bord de l'eau. Mars, avril, mai, septembre, octobre. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; bords de l'Ouche et de Suzon; contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer de Paris à Lyon. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus dans le bois d'aulnes. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

126. O. Anthracinus. *Ill.* Commun. Avec le précédent, aux mêmes époques et absolument dans les mêmes localités. Dijon. Gevrey. (Savigny. Rouvray.

127. O. Minor. *Dej.* Assez commun. Sous les pierres dans les endroits bas et humides au bord de l'eau. Avril, mai, juin, août, septembre, octobre. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés, très-commun; contre-fossé au midi du Canal, près le chemin de fer. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus dans le bois d'aulnes. (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Gracilis. *Sturm.* Pas commun. Sous les pierres dans les endroits humides dans le voisinage de l'eau. Avril. Dijon, contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer; au bas du mur au nord du clos de Pouilly, près du chemin de Ruffey. Combe de Flavignerot. (Environs de Beaune. — M. *Arias.*)

128. O. Aterrimus. *F.* (Rouvray; très-rare. — M. *Emy.*)

STEROPUS. *Meg.* — *FERONIA. Dej.*

129. S. Madidus. *F.* — Variété Concinnus. *Sturm.* Commun. Sous les pierres, les mousses et les feuilles mortes dans les bois. Printemps. Flavignerot. Fixin. Gevrey. Chambolle. (Environs de Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

PLATYSMA. *Bon.* — *FERONIA. Dej.*

130. P. Picimana. *Duft.* Rare. Sous les pierres et les détritus au bord de l'eau. Avril, mai. (Dijon, le long de l'Ouche, sous les détritus amassés par les inondations, surtout près du moulin Vesson; Semur, sous les pierres au sommet des montagnes, dans les champs; avril. — M. *Nodot.*) (Genay, près Semur; assez commun. — M. *Emy.*)

131. P. Oblongo punctata. *F.* (Dijon; rare. — M. *Nodot,* d'après M. *Emy.*) (Beaune; un seul exemplaire trouvé dans une prairie, au printemps. — M. *Arias.*)

PTEROSTICHUS. *Bon.* — *FERONIA. Dej.*

132. P. Striatus. *Payk.* — Niger. *F.* (Pontailler-sur-Saône. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

133. P. Parum punctatus. *Dej.* Commun. Sous les pierres dans les endroits frais et un peu humides des bois de montagne. Avril, mai. Combes de Flavignerot. Fixin. Gevrey. Chambolle. (Environs de Beaune; printemps, automne. — M. *Arias.*) (Rouvray; très-commun sous les pierres dans les ruisseaux desséchés dans les bois. — M. *Emy.*)

ABAX. *Bon.* — *FERONIA. Dej.*

134. A. Striola. *F.* Commun. Sous les pierres, les arbres abattus, les mousses dans les bois. Avril, mai. Flavignerot. Fixin. Gevrey. Chambolle. (Savigny, près Beaune, Fontaine-Froide. — MM. *Péragallo* et *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

135. A. Frigidus. *F.* — Ovalis. *Meg.* Rare. Sous les pierres dans les combes de Fixin et Gevrey. Mai. (Savigny, près Beaune, Fontaine-Froide. — MM. *Péragallo* et *Arias.*) (Rouvray; pas rare. — M. *Emy.*)

136. A. Parallelus. *Duft.* Commun. Sous les pierres dans les bois. Avril, mai. Combe de Flavignerot. Fixin. Gevrey. Chambolle. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — MM. *Péragallo* et *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

MOLOPS. *Bon.* — *FERONIA. Dej.*

137. M. Terricola. *F.* Assez commun. Sous les pierres et les feuilles mortes dans les bois. Avril, mai. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, fontaine près du parc de Gouville. Fixin. Gevrey, bois de la plaine et de la montagne. Chambolle. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — MM. *Arias* et *Péragallo.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

BROSCUS. *Panz.* — *CEPHALOTES. Bon.*

138. B. Cephalotes. *Linn.* — Vulgaris. *Bon.* Pas commun. Dans les champs, sous les pierres, ou courant par terre. Août. Tart-le-Haut. (Flavignerot. — M. *Dudrumel.*)

STOMIS. *Clairv.*

139. S. Pumicatus. *Panz.* Pas commun. Sous les pierres au bord de l'eau dans les endroits humides. Mars, avril, mai.

Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; bord de l'Ouche près du moulin Vesson. Ahuy, bord de Suzon près du lavoir. Gevrey, au bas de la levée du grand étang de Satenay. (Beaune; rare — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

ZABRUS. *Clairv.*

140. Z. Gibbus. *F.* Assez commun. Sous les pierres, ou courant par terre, le soir surtout, dans les champs et sur les chemins peu fréquentés. Août. Dijon, presque partout autour de la ville dans les champs de blé après la moisson, du côté d'Ahuy, de Mirande, etc. (Beaune; printemps, automne; pas commun. — M. *Arias.*)

AMARA. *Bon.*

141. A. Livida. *F.* — Bifrons. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon.

142. A. Striatopunctata. *Dej.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

143. A. Communis. *F.* — Similata. *Gyll.* (Rouvray; pas commune. — M. *Emy.*)

144. A. Obsoleta. *Duft.* Pas rare. Sous les pierres au bord des chemins et courant par terre. Avril. Dijon, Allée-de-la-Retraite; mur au nord du clos de Pouilly, sous les feuilles, etc. Flavignerot, dans la combe. (Beaune; printemps; pas commune. — M. *Arias.*)

145. A. Acuminata. *Payk.* — Eurynota. *Kugel.* Assez rare. Sous les pierres dans les endroits humides, au printemps. Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — bord des chemins dans les endroits humides. Printemps. M. *Emy.*)

146. A. Trivialis. *Gyll.* Commune. Sous les pierres au Dijon, chemin près du deuxième contrefossé au midi du Canal, etc. (Beaune. — M. *Arias.*)

147. A. Vulgaris. *Linn.* Rare. Sous les pierres. Dijon. (Beaune; errante au printemps. — M. *Arias.*)

148. A. Curta. *Dej.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune; sous les pierres ou errante, au printemps. — M. *Arias.*)

149. A. Ænea. *Meg.* — Communis. *Dej.* Pas commune. Sous les pierres et les écorces du pied des arbres. Printemps, hiver. Dijon, bord de l'Ouche.

150. A. Familiaris. *Duft.* Commune. Sous les pierres ou courant par terre. Printemps, automne. Dijon, presque partout; dans les cours et les jardins dans l'intérieur même de la ville; fontaine près de l'Asile des aliénés; chemin de Chenôve; cours du Parc, derrière le mur du Parc du côté de Longvic, etc. Flavignerot, dans la combe. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

151. A. Tibialis. *Payk.* (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

152. A. Consularis. *Duft.* Assez commune. Sous les pierres au bord des chemins. Printemps. Dijon, chemins au nord et à l'ouest de la ville; lit de Suzon près la route d'Auxonne, contre la prison, etc. (Beaune; errante au printemps; un seul exemplaire. — M. *Arias.*)

153. A. Apricaria. *F.* Pas commune. Dijon. (Beaune; sous les pierres au printemps; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

154. A. Ferruginea. *Linn.* — Fulva. *De Géer.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

155. A. Spinipes. *Linn.* — Aulica. *Ill.* Pas rare. Sous les pierres ou courant par terre dans les champs et sur la lisière des bois. Printemps, été. Dijon, au bord des chemins près de la ville. Combe de Flavignerot. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

156. A. Crenata. *Dej.* Rare. Environs de Dijon.

ACINOPUS. *Ziegl.*

157. A. Megacephalus. *Rossi.*— Bucephalus. *Dej.* (Beaune; sous les pierres; juin. — M. *Arias.* Au bord du chemin de Savigny-sous-Beaune; 5 juillet. — M. *Péragallo.*)

ANISODACTYLUS. *Dej.*

158. A. Signatus. *Ill.* Rare. Longvic, sur la boue au bord de l'Ouche du côté de Dijon, dans un endroit où l'eau est presque stagnante. (Beaune; un seul exemplaire pris sur une graminée en mai. — M. *Arias.*)

159. A. Binotatus. *F.* Pas rare. Sous les pierres dans les endroits humides au bord de l'eau. Printemps, été, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; contre-fossé au midi du Canal; bord de l'Ouche près du moulin Vesson. Chevigny-Saint-Sauveur, fossé au nord du petit bois qui est devant le château. (Beaune; sur les plantes et sous les pierres; printemps. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Spurcaticornis. *Ziegl.* Pas rare. Egalement dans les endroits humides au bord de l'eau; mêmes localités que le type de l'espèce. Trouvée, en outre, dans la combe de Flavignerot, et à Gevrey au bas de la levée du grand étang de Satenay. (Beaune; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

DIACHROMUS. *Erich.* — *HARPALUS. Latr.*

160. D. Germanus. *Linn.* Sous les pierres et sur les graminées dans les endroits humides, surtout au bord des ruisseaux; sur l'herbe des prés, le soir principalement. Mars à juillet. Dijon, très-rare; derrière le mur du Parc du côté de Longvic; combe Saint-Joseph. Chevigny-Saint-Sauveur, pré au bord du ruisseau au nord du petit bois qui est devant le

château; pas rare. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. (Fauverney, près la ferme de la Bayotte, sur les prés au bord d'un fossé. — M. *Nodot.*) Gilly, sur les prés; commun. Gevrey, sur la lisière du bois près du grand étang de Satenay. Saint-Nicolas-lez-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux, en fauchant. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

OPHONUS. *Ziegl.* — *HARPALUS. Latr.*

161. O. Columbinus. *Germ.* Rare. Environs de Dijon.

162. O. Sabulicola. *Panz.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune; sous les pierres dans les endroits humides, au printemps; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

163. O. Obscurus. *F.* — Monticola. *Dej.* Je n'ai trouvé cette espèce que dans la combe de Flavignerot, au bord du pré, du côté de La Cude, dans les parties humides. Fin avril, commencement de mai. Pas rare. (Beaune; sous les pierres dans les endroits humides; printemps; pas commun. — M. *Arias.*)

164. O. Diffinis. *Dej.* Très-rare. Environs de Dijon.

165. O. Rotundicollis. *Dej.* — Obscurus. *Dej.* Pas rare. Sous les pierres dans les lieux humides près de l'eau. Avril, juillet. Dijon, derrière le mur du Parc du côté de Longvic; au bas du mur au nord du clos de Pouilly; fontaine de Larrey, le soir au vol. (Fixin. — M. *Tarnier.*)

166. O. Oblongiusculus. *Dej.* Très-rare. Sous les pierres au bord de l'eau. Avril. Dijon, bord de l'Ouche près du moulin Vesson; (derrière le Parc, sur le sable. — M. *Nodot.*)

167. O. Punctatulus. *Duft.* Très-rare. Environs de Dijon.

168. O. Chlorophanus. *Zenk.* Commun. Sous les pierres ou courant par terre au bord des chemins. Mars à juin. Dijon, chemins du côté de Fontaine; derrière le mur du Parc du côté de Longvic, etc. Fixin. Chambolle, etc. Villenote,

près Semur, sur la montagne au nord du village; septembre. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

169. O. Cordatus. *Duft.* Pas commun. Environs de Dijon.

170. O. Rupicola. *Sturm.* — Subcordatus. *Dej.* Assez commun. Sous les pierres dans les lieux humides. Avril. Dijon, bord de l'Ouche près du moulin Vesson. Combe de Flavignerot. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

171. O. Puncticollis. *Payk.* Pas commun. Environs de Dijon. (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

172. O. Rufibarbis. *F.* — Brevicollis. *Dej.* Commun. Sous les pierres au bord des chemins, dans les champs, etc. Printemps, automne. Dijon, chemins du côté de Fontaine, etc. Ahuy, bord de Suzon près du lavoir. (Beaune; pas commun. — M. *Arias.*)

173. O. Mendax. *Rossi.* (Pontailler-sur-Saône, bois humides au bord de la Saône. — M. *Dudrumel.*)

HARPALUS. *Latr.*

174. H. Ruficornis. *F.* Très-commun. Sous les pierres dans les endroits humides, et au vol à l'entrée de la nuit, la nuit même, en plaçant une lumière dans le voisinage des lieux où se tiennent cachés ces insectes pendant le jour. Avril, mai, juin, juillet. Dijon, derrière le Parc du côté de Longvic; bord de l'Ouche près du moulin Vesson; bord du ruisseau qui sort du clos de Pouilly; fontaine de Larrey, etc. Flavignerot, dans la combe. (Fixin. Chevigny-Saint-Sauveur, près du ruisseau vers le petit bois. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

175. H. Griseus. *Panz.* Moins commun que le précédent; mêmes localités et mêmes époques d'apparition; vole aussi le soir. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

176. H. Æneus. *F.* Très-commun. Sous les pierres, au bord des chemins au pied des murs, etc. Au vol, par les temps chauds du premier printemps, lorsqu'il fait un

beau soleil. Mars, avril. Dijon, bord des chemins autour de la ville ; derrière le mur du Parc du côté de Longvic; bord de Suzon, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Confusus. *Dej.* Rare. Sous les pierres aux environs de Dijon.

177. H. Distinguendus. *Duft.* Très-commun. Sous les pierres dans les endroits un peu humides, et au vol au printemps. Dijon, au vol dans la ville et au cours du Parc; chemin près du deuxième contre-fossé au midi du Canal, etc. Talant, au bord de la mare à l'ouest du village, ainsi que la variété bleue. (Beaune. — M. *Arias.*)

178. H. Honestus. *Duft.* Commun. Sous les pierres. Janvier, avril, mai, août. Dijon, derrière le mur au nord du clos de Pouilly; derrière le mur du Parc du côté de Longvic; bord de Suzon; aux Perrières; promenade de Montchapet, sur un mur à l'ombre, etc. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Gevrey. — M. *Dudrumel.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

179. H. Sulphuripes. *Germ.* Rare. Environs de Dijon.

180. H. Discoideus. *F.* — Perplexus. *Dej.* Rare. Environs de Dijon.

181. H. Calceatus. *Duft.* Rare. Marsannay-la-Côte, sous les pierres à l'entrée de la combe de Gouville. (Beaune. — M. *Arias.*)

182. H. Hottentota. *Duft.* Assez commun. Printemps, été. Dijon, trouvé plusieurs fois dans des cours et des jardins dans l'intérieur de la ville, sous des pots de fleurs ou de petits amas de branches, d'herbe ou de feuilles; trouvé aussi, à l'aide d'une lumière, courant par terre le soir au milieu des *blaps.* Combe de Flavignerot, sous les pierres. (Beaune; un seul exemplaire courant par terre. — M. *Arias.*)

183. H. Fulvipes. *F.* — Limbatus. *Duft.* Pas commun. Sous les pierres dans les montagnes au bord des bois. Avril, mai. Combe de Flavignerot, au bord du pré.

184. H. Luteicornis. *Duft.* Pas commun. Comme le précédent. Flavignerot.

185. H. Lævicollis. *Duft.* — Satyrus. *Knoch.* Pas rare. Sous les pierres dans les bois des montagnes dans les endroits un peu frais. Avril, mai, août. Combe de Flavignerot. Fixin. Chambolle.

186. H. Rubripes. *Duft.* Pas rare. Sous les pierres. Printemps. Combe de Flavignerot. Villenote, près Semur, sur la montagne au nord du village; septembre. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

187. H. Semiviolaceus. *Brongn.* Très-commun. Sous les pierres au bord des chemins, dans les champs, au bas des murs, etc. Mars, avril, septembre, octobre. Dijon, au bord des chemins du côté de Fontaine, de Chenôve, etc.; bord de l'Ouche, sous les pierres et au pied d'un saule carié. (Pontailler; mousses humides. — M. *Dudrumel.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

188. H. Tenebrosus. *Dej.* Rare. Environs de Dijon.

189. H. Solieri. *Dej.* Très-rare. Environs de Dijon.

190. H. Melancholicus. *Dej.* Très-rare. Environs de Dijon.

191. H. Tardus. *F.* Commun. Sous les pierres au bas des murs et au bord des chemins. Printemps. Dijon, chemins peu fréquentés autour de la ville; derrière le Parc du côté de Longvic, etc. (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

192. H. Serripes. *Quensel.* Commun. Comme le précédent. Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*)

193. H. Anxius. *Duft.* Pas commun. Sous les pierres dans les lieux humides. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; octobre. (Beaune; printemps. — M. *Arias.*)

194. H. Servus. *Duft.* Pas commun. Sous les pierres dans les endroits un peu humides. Printemps. Dijon, bord de l'Ouche près du moulin Vesson. (Beaune; rare.—M. *Arias.*)

STENOLOPHUS. *Meg.*

195. S. Vaporariorum. *Meg.* Assez commun. Sous les pierres dans les endroits humides, surtout près de l'eau. Avril, mai, juin, octobre. Dijon, rare; fontaine près de l'Asile des aliénés; combe Saint-Joseph, janvier; chemin de Morvau, près de Mirande, au bord d'un fossé. Flavignerot, dans la combe. Corcelles-les-Monts, près d'une petite fontaine qui se trouve dans les champs à l'est du Mont-Afrique. (Combe de Fixin. — M. *Tarnier.*) Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

196. S. Melanocephalus. *Findel.*—Vaporariorum. Variété Nigriceps. *Dej.* Commun. Sous les pierres et les mousses dans les lieux humides au bord de l'eau. Avril, mai, juin, juillet, octobre. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer de Paris à Lyon; fontaine de Larrey, le soir au vol en mai par un temps très-chaud, et la journée au bord du ruisseau; bord du ruisseau qui sort du clos de Pouilly, sous les feuilles mortes, au pied des saules. Chevigny-Saint-Sauveur, au bord du ruisseau qui est au nord du petit bois du château. (Beaune. — M. *Arias.*)

197. S. Elegans. *Dej.* Rare. Sous les pierres dans les endroits humides, et au vol le soir par les temps très-chauds. Mai. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; sur un chemin au nord de la ville, au vol. Flavignerot, près de la fontaine au bas du château. (Rouvray; pas rare, sous les détritus dans les mares desséchées. — M. *Emy.*)

198. S. Vespertinus. *Ill.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

ACUPALPUS. Latr.

199. S. Consputus. *Duft.* Très-rare. Un seul exemplaire trouvé à la fontaine de Larrey, le soir, au vol, le 12 juin, par un temps très-chaud.

200. S. Suturalis. *Ziegl.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

201. S. Brunnipes. *Duft.* — Atratus. *Dej.* Rare. Sous les pierres dans les endroits humides. Environs de Dijon.

202. S. Dorsalis. *F.* (Beaune; sous les pierres, au printemps; rare. — M. *Arias.*)

203. S. Meridianus. *Linn.* Commun. Sous les pierres, surtout dans les endroits humides. Printemps, automne, quelquefois en hiver. Dijon, bord de l'Ouche; mur derrière le Parc du côté de Longvic; contre-fossé au midi du Canal, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

204. S. Flavicollis. *Sturm.* — Luridus. *Dej.* Commun. Sous les pierres dans les endroits humides au bord de l'eau. Printemps, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; au bas du mur du clos de Pouilly près le chemin de Ruffey, sous les feuilles mortes; au bas du mur de Montmuzard, près du petit ruisseau contre la route de Gray. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant. Marsannay-la-Côte, dans la combe, en fauchant. Saint-Nicolas-lez-Cîteaux, au bord du chemin dans la forêt, en fauchant.

205. S. Nigriceps. *Dej.* Pas commun. Sous les pierres dans les endroits humides près de l'eau. Printemps. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; bord de l'Ouche, etc.

206. S. Exiguus. *Dej.* Pas commun. Sous les pierres au bord de l'eau. Printemps. Dijon, contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer de Paris à Lyon, etc.

BRADYCELLUS. *Erich.* — *ACUPALPUS. Latr.*

207. B. Rufulus. *Dej.* Gevrey, bord du grand étang de Satenay, sous les pierres, et le soir au vol. Rare; trouvé seulement deux exemplaires. Avril, juin.

HISPALIS. *Rambur.* — *ACUPALPUS. Latr.*

208. H. Metallescens. *Dej.* Pas commune. Sous les pierres dans les endroits humides. Avril, juin. Dijon, derrière le

mur du Parc du côté de Longvic. Saint-Nicolas-lez-Cîteaux, dans la forêt, en fauchant. (Beaune; errante; printemps. — M. *Arias.*) (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

TRECHUS. *Clairv.*

209. T. Discus. *F.* Très-rare. Au vol, le soir, par les temps très-chauds, au bord de l'eau. Juin, juillet. Dijon, fontaine de Larrey; bord de l'Ouche près du moulin Bernard. Gevrey, chemin de Saulon, au bord du grand étang de Satenay; sous les détritus près du petit étang de Satenay, dans le bois d'aulnes; août, septembre.

210. T. Longicornis. *Sturm.* — Littoralis. *Ziegl.* Très-rare. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite, dans le sable au bord de l'eau. Avril. (Beaune; mare près de la station du chemin de fer; avril. — M. *Péragallo.*)

211. T. Minutus. *F.* — Rubens. *Clairv.* Très-commun. Sous les mousses, les feuilles sèches, les détritus, les écorces du bas des arbres, etc.; dans les endroits humides, surtout au bord de l'eau, et au vol par les soirées très-chaudes. Printemps, été. Dijon, Parc, sous les écorces de platane et d'autres arbres; fontaine de Larrey, sous les écorces de saule, et surtout au vol. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Beaune; bord des ruisseaux; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

212. T. Secalis. *Payk.* (Rouvray; pas commun; sous les mousses au pied des aulnes dans les ruisseaux en partie desséchés. — M. *Emy.*)

BEMBIDIUM. *Latr.* — *BLEMUS. Ziegl.*

213. B. Areolatum. *Creutz.* Assez commun. Dijon, dans le sable fin et humide; au bord de l'Ouche, entre le Parc

et Longvic. Mai à août. (Rouvray. Montberthaut, bord du Serein, sous les petites pierres roulées ou le gros sable. — M. *Emy.*)

TACHYS. Meg.

214. B. Bistriatum. *Duft.* Assez commun. Sous les pierres et les détritus dans les endroits humides au bord de l'eau. Printemps, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer de Paris à Lyon; bord de l'Ouche près du moulin Vesson; mur au nord du clos de Pouilly. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, dans le bois d'aulnes. (Pontailler; mousses humides. — M. *Dudrumel.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

215. B. Platypterus. *Sturm.* — Rufescens. *Dej.* (Rouvray; bord du ruisseau près du moulin Bierry; 7 mai. — M. *Emy.*)

216. B. Quinque striatum. *Gyll.* — Pumilio. *Duft.* Trouvé assez communément sous des écorces de noyer à Dijon, dans un jardin donnant sur le rempart du Château. Chambolle, au vol dans le village.

217. B. Quadrisignatum. *Duft.* Très-rare. Trouvé sur le sable humide au bord de l'Ouche derrière le Parc, au-dessous du pont du chemin de fer de Besançon, le 6 septembre.

NOTAPHUS. Meg.

218. B. Undulatum. *Sturm.* Pas rare. Sous la mousse et sur la boue humide au bord de l'eau. Printemps, été, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; fontaine de Larrey; bord de l'Ouche; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite, dans le sable humide au bord de l'eau.

219. B. Ustulatum. *Linn.* Pas commun. Sur la boue humide au bord de l'eau. Juillet. Dijon, bord de l'Ouche. (Beaune; bord des ruisseaux et des mares; commun. — M. *Arias.*)

BEMBIDIUM. Meg.

220. B. ÆROSUM. *Erich.* — STRIATUM. *F.* Commun. Sur le sable et la boue humide au bord de l'eau. Mars, avril, juillet, août. Dijon, bord de l'Ouche, surtout derrière le Parc du côté de Longvic. (Rouvray. — M. *Emy.*)

221. B. BIPUNCTATUM. *Linn.* (Beaune; bord des ruisseaux et des mares; rare; printemps. — M. *Arias.*)

PERYPHUS. Meg.

222. B. MODESTUM. *F.* Très-rare. Dijon, bord de l'Ouche derrière le Parc du côté de Longvic, sur le sable humide. Juillet.

223. B. RUPESTRE. *Ill.* Commun. Sur le sable humide au bord de l'eau. Presque toute l'année, mais surtout par les basses eaux. Dijon, bords de l'Ouche et de Suzon; fontaine près de l'Asile des aliénés. Blaisy, bord du ruisseau au midi du village. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

224. B. ANDREÆ. *F.* — CRUCIATUM. *Dej.* (Dijon. — M. *Nodot,* d'après M. *Emy.*)

225. B. FEMORATUM. *Gyll.* Rare. Sables humides au bord de l'eau. Dijon, bord de l'Ouche derrière le Parc; août; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite; fin avril.

226. B. CURSOR. *F.* — OBSOLETUM. *Dej.* (Beaune; un seul exemplaire au printemps. — M. *Arias.*)

227. B. CŒRULEUM. *Dej.* Environs de Dijon; très-rare.

228. B. TIBIALE. *Duft.* (Beaune; bord des ruisseaux et des mares; rare. — M. *Arias.*)

229. B. DECORUM. *Zenker.* Très-commun. Sur le sable au bord de l'eau. Printemps, été. Dijon, bord de l'Ouche derrière le Parc; sablières près de l'Allée-de-la-Retraite et de la route d'Auxonne. (Rouvray. — M. *Emy.*)

230. B. RUFIPES. *Ill.* Pas rare. Sur le sable et le sol humide au bord de l'eau. Printemps, été, automne; quelquefois en hiver. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; fontaine de Larrey; bord de Suzon; sur la barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer, etc. Blaisy-Bas, au bord

du ruisseau près du bois. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus. (Rouvray; sur le sable au bord du ruisseau près du moulin Bierry. — M. *Emy.*)

Variété Brunnicorne. *Dej.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

231. B. Elongatum. *Dej.* (Rouvray; avec le *Trechus secalis.* — M. *Emy.*)

LEJA. *Meg.*

232. B. Velox. *Erichs.* (Beaune; bord des mares; printemps. — M. *Arias*,)

233. B. Celere. *F.* Commun. Sous les détritus et les pierres dans les lieux humides et voisins de l'eau. Avril, mai, juin. Dijon, bord de Suzon; mur au nord du clos de Pouilly; contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer de Paris à Lyon. Fixin, dans le bois près du chemin de fer, sous des ételles humides dans une coupe. Chambolle, au vol dans le village. (Beaune. — M. *Arias.*)

234. B. Sturmii. *Panz.* Rare. Endroits humides au bord de l'eau. Printemps. Dijon, contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer; chemin de la rente de Morvau, au bord d'un fossé humide.

235. B. Tenellum. *Erichs.* Dijon; un seul exemplaire trouvé au bord du ruisseau de la fontaine près de l'Asile des aliénés; 9 octobre.

236. B. Minimum. *F.* — Pusillum. *Gyll.* Dijon; un seul exemplaire trouvé sur le sable humide au bord de l'eau d'une sablière près de la route d'Auxonne; 16 avril. (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

237. B. Pulchrum. *Gyll.* Environs de Dijon; un seul exemplaire.

238. B. Assimile. *Gyll.* Très-commun, à Dijon; sous les pierres et les détritus au bord de l'eau du contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer; fin février, mars, mai. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus dans le bois d'aulnes; septembre. (Rouvray. — M. *Emy.*)

239. B. Obtusum. *Sturm.* Pas commun. Sous les pierres,

les mousses et les détritus dans les lieux humides au bord de l'eau. Printemps, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; mur au nord du clos de Pouilly. (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

240. B. Guttulum. *F.* Pas commun. Bord de l'eau sous les pierres et les détritus. Printemps, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; Parc, au vol. Gevrey, bord du petit étang de Satenay.

241. B. Biguttatum. *F.* Commun; comme le précédent dans les mêmes localités et aux mêmes époques. (Beaune; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

242. B. Vulneratum. *Dej.* Commun. Comme les précédents; trouvé, en outre, sur les bords de l'Ouche.

243. B. Æneum. *Germ.* (Beaune; un seul exemplaire; printemps. — M. *Arias.*)

LOPHA. Meg.

244. B. Quadriguttatum. *Pontopp.* Commun. Sur le sable et la terre humide au bord de l'eau. Printemps, été, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; bords de l'Ouche et de Suzon; sablières près de l'Allée-de-la-Retraite et de la route d'Auxonne. Blaisy-Bas, bord du ruisseau près du bois. (Beaune; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

245. B. Laterale. *Dej.* Rare. Dijon; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite; printemps.

246. B. Quadripustulatum. *F.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

247. B. Quadrimaculatum. *Linn.* Commun. Comme le *Quadriguttatum.* (Beaune; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

248. B. Articulatum. *Panz.* Très-commun. Au bord des eaux stagnantes et courantes, sur le sable et la terre humide et sous les pierres. Printemps, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés; bords de l'Ouche et de Suzon; contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer; sa-

blières près de la route d'Auxonne. Talant, mare à l'ouest du village. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

TACHYPUS. *Meg.*

249. B. Pallipes. *Duft.* (Beaune; sous des plantes; printemps et automne. — M. *Arias.*)

250. B. Flavipes. *Linn.* Pas commun. Sur la terre humide près de l'eau. Printemps, automne. Dijon, bord de l'Ouche; barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer. Flavignerot, près de la fontaine. Gevrey, en fauchant dans la combe près de la fontaine, et près du petit étang de Satenay sous les détritus dans le bois d'aulnes. (Beaune; sous des plantes; printemps et automne. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

DYTISCI.

DYTISCUS. *Linn.*

251. D. Dimidiatus. *Bergst.* (Auxonne. — M. *Tarnier.*)

252. D. Punctulatus. *F.* Commun. Dans les eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, lit de Suzon, lorsque l'eau commence à se retirer et à ne plus couler; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

253. D. Marginalis. *Linn.* Commun. Comme le précédent et dans les mêmes lieux. Dijon. (Beaune. Rouvray.)

254. D. Circumflexus. *F.* Pas commun. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. Printemps. (Beaune; mares. — M. *Arias.*)

ACILIUS. *Leach.*

255. A. Sulcatus. *Linn.* Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite; fontaine Sainte-Anne; bas des tours du Château, etc. Chambolle, fontaine de Chaignot sur la montagne. Villenote, près Semur. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

HYDATICUS *Leach.*

256. H. Hybneri. *F.* Rare. Eaux stagnantes. Environs de Dijon. (Beaune; mares; automne; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

257. H. Transversalis. *F.* Rare. Environs de Dijon. Eaux stagnantes.

GRAPHODERUS. Esch.

258. H. Cinereus. *Linn.* Rare. Eaux stagnantes. Dijon. (Beaune; mares; automne; pas commun. — M. *Arias.*)

CYBISTER. *Curtis.* — *TROCHALUS. Esch.*

259. C. Roeselii. *F.* Rare. Dijon, Creux-d'Enfer. (Pontailler-sur-Saône, dans un fossé au bord de la Saône; octobre. — M. *Dudrumel.*) (Beaune; près d'une mare; automne. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

COLYMBETES. *Clairv.* — *CYMATOPTERUS. Esch.*

260. C. Fuscus. *Linn.* Commun. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château; bas du glacis au-dessus du moulin Vesson; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

RANTUS. Esch.

261. C. Conspersus. *Gyll.* — Notatus. *F.* Commun. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du

Château; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. Villenote, près Semur; septembre. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

262. C. NOTATUS. *F.* (Beaune; mares; pas commun. — M. *Arias.*)

263. C. COLLARIS. *Payk.* — ADSPERSUS. *F.* Pas commun. Eaux stagnantes. Printemps. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. (Beaune. — M. *Arias.*)

264. C. ADSPERSUS. *F.* — AGILIS. *F.* Rare. Eaux stagnantes. Printemps. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

ILYBIUS. *Erich.* — *COLYMBETES. Clairv.*

265. I. ATER. *De Géer.* Pas rare. Automne. Dijon, fossés du Château. (Beaune. — M. *Arias.*)

266. I. QUADRIGUTTATUS. *Dej.* (Beaune; mares; pas commun; automne. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

267. I. FENESTRATUS. *F.* (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

268. I. FULIGINOSUS. *F.* Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

269. I. MERIDIONALIS. *Dej.* (Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite; printemps. — M. *Tarnier.*)

AGABUS. *Leach.* — *LIOPTERUS. Esch.*

270. A. AGILIS. *F.* — OBLONGUS. *Ill.* Rare. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite; printemps.

COLYMBETES. Clairv.

271. A. FEMORALIS. *Payk.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

272. A. STURMII. *Sch.* (Rouvray; rare; mare de la Corne-des-Trois-Bois. — M. *Emy.*)

273. A. CHALCONOTUS. *Kugel.* — CHALCONATUS. *Panz.* Rare.

Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, sablière près de la route d'Auxonne. Gevrey, mare près de la station du chemin de fer. (Beaune. — M. *Arias.*)

274. A. Maculatus. *Linn.* Pas rare. Eaux stagnantes et courantes. Printemps, été. Dijon, dans l'Ouche, au bas du glacis au-dessus du moulin Vesson et derrière le Parc du côté de Longvic; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. (Rouvray; sous les pierres du Rut-de-Bas lorsqu'il est desséché. — M. *Emy.*)

275. A. Didymus. *Oliv.* Pas rare. Eaux stagnantes et courantes. Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*)

276. A. Brunneus. *F.* (Rouvray; pas commun; sous les pierres des ruisseaux. — M. *Emy.*)

277. A. Paludosus. *F.* Pas rare. Eaux stagnantes et courantes. Printemps, été, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés, sous la mousse et dans l'eau. Chevigny-Saint-Sauveur, ruisseau au nord du petit bois qui est devant le château. (Beaune; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

278. A. Bipunctatus. *F.* Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, été. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. Gevrey, mare près de la station du chemin de fer. (Beaune; décembre. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

279. A. Guttatus. *Payk.* Pas commun. Chambolle, dans un seau d'eau dans le village; juin. (Rouvray. — M. *Emy.*)

280. A. Nitidus. *F.* — Biguttatus. *Oliv.* Pas commun. (Fixin. Gevrey; juin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

281. A. Bipustulatus. *Linn.* Très-commun. Printemps, été, automne. Eaux stagnantes et courantes. Dijon, bas des tours du Château; sablières près de l'Allée-de-la-Retraite et de la route d'Auxonne; dans l'Ouche, au bas du glacis au-dessus du moulin Vesson, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

LACCOPHILUS. *Leach.*

282. L. Hyalinus. *De Géer.* Obscurus. *Panz.* Commun. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château; sablières près de l'Allée-de-la-Retraite et de la route d'Auxonne. Villenote, près Semur; septembre. (Beaune. — M. *Arias.*)

283. L. Minutus. *Linn.* Comme le précédent, mais moins commun. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château. Gevrey, sablière près de la gare du chemin de fer. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

NOTERUS. *Clairv.*

284. N. Crassicornis. *Müller.* — Capricornis. *Herbst.* Pas commun. Eaux stagnantes. Environs de Dijon. (Beaune; rare; printemps. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

285. N. Sparsus. *Marsh.* — Crassicornis. *F.* Pas rare. Eaux stagnantes. Automne. Dijon, au bas des tours du Château. (Beaune. — M. *Arias.*)

PAELOBIUS. *Sch.* — *HYGROBIA. Latr.*

286. P. Hermanni. *F.* Rare. Eaux stagnantes. Printemps. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite; bas des tours du Château.

HYDROPORUS. *Clairv.*

287. H. Duodecimpustulatus. *F.* Rare. Trouvé à Dijon vis-à-vis la Combe-aux-Serpents, sous une pierre dans le Canal qui était mis à sec depuis quelques jours.

288. H. Elegans. *Ill.* — Depressus. *F.* Pas commun. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

289. H. Halensis. *F.* — Areolatus. *Ill.* Commun. Eaux

stagnantes. Printemps, automne. Dijon, au bas des tours du Château ; lit de Suzon, lorsque l'eau cesse de couler. Corcelles-les-Monts, fontaine de la Combe-aux-Serpents. Gevrey, sablière près de la gare du chemin de fer. Villenote, près Semur.

290. H. Picipes. *F.* Commun. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

291. H. Parallelogrammus. *Ahrens.* — Distinctus. *Dej.* — Consobrinus. *Kunze.* Trouvé une seule fois le 19 septembre, à Dijon, au bas des tours du Château.

292. H. Dorsalis. *F.* Pas commun. Environs de Dijon.

293. H. Sexpustulatus. *F.* Commun. Eaux stagnantes. Fin février, mars, printemps et automne. Dijon, au bas des tours du Château; lit de Suzon, lorsque l'eau ne coule plus ; sablières près de l'Allée-de-la-Retraite et de la route d'Auxonne ; contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer. Gevrey, sablière près de la gare. Villenote, près Semur. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

294. H. Palustris. *Linn.* (Beaune. — M. *Arias.*)

295. H. Erythrocephalus. *F.* Pas commun. Dijon, bas des tours du Château. Septembre.

296. H. Planus. *F.* Très-commun. Eaux stagnantes. Printemps. Dijon, sablière près de la route d'Auxonne. Plombières, combe de Neuvon, près d'une source, en fauchant sur l'herbe. Gevrey, sablière près de la gare. Blaisy-Bas, sous les lentilles d'eau, *Lemna,* dans les parties stagnantes du ruisseau au midi du village. Villenote, près Semur ; septembre. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

297. H. Pubescens. *Gyll.* Pas commun. Environs de Dijon.

298. H. Marginatus. *Duft.* — Neglectus. *Dej.* Pas commun. Environs de Dijon.

299. H. Piceus. *Sturm.* (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

300. H. Nigrita. *F.* Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps. Dijon, sablière près de la route d'Auxonne. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant sur l'herbe près d'une source. Gevrey, sablière près de la gare. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

301. H. Tristis. *Payk.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

302. H. Lineatus. *F.* Rare. Environs de Dijon.

303. H. Flavipes. *Oliv.* Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, au bas des tours du Château. Gevrey, sablière près de la gare. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

304. H. Granularis. *Linn.* Pas rare. Eaux stagnantes. Février, printemps. Dijon, contre-fossé au midi du Canal près du chemin de fer de Paris à Lyon. Gevrey, sablière près de la gare. (Beaune. — M. *Arias.*)

305. H. Geminus. *F.* Très-commun. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, au bas des tours du Château; sablière près de la route d'Auxonne. Villenote, près Semur. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

306. H. Minutissimus. *Dej.* J'ai trouvé une seule fois un certain nombre d'exemplaires de cette espèce, à Dijon, dans le Canal récemment mis à sec, sous une pierre dans l'écluse qui est vis-à-vis la Combe-aux-Serpents, en août.

307. H. Bicarinatus. *Clairv.* — Cristatus. *Dej.* Pas rare. Gevrey, sablière près de la gare. Avril.

308. H. Pictus. *F.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

309. H. Confluens. *F.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

310. H. Inæqualis. *F.* Commun. Dijon, au bas des tours du Château; 19 septembre. (Beaune. — M. *Arias.*)

HYPHYDRUS. *Ill.*

311. H. Ferrugineus. *Linn.* — Ovatus. *Linn.* Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite ; Canal, lorsqu'il est presque à sec. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray ; étang de Pierre-Blanche. — M. *Emy.*)

HALIPLUS. *Latr.*

312. H. Elevatus. *Panz.* Rare. Eaux stagnantes et courantes. Printemps, été. Dijon, dans l'Ouche, au bas du glacis qui est avant le moulin Vesson, par les basses eaux ; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite ; trouvé aussi sur la barrière au-dessus du débarcadère de Dijon.

313. H. Obliquus. *F.* Rare. Dijon, bas des tours du Château. Septembre.

314. H. Impressus. *F.* — Flavicollis. *Sturm.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

315. H. Fulvus. *F.* — Ferrugineus. *Linn.* (Rouvray. — M. *Emy.*) (Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite ; mai. — M. *Tarnier.*)

316. H. Badius. *Dej.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune. M. *Bourlier.*)

317. H. Variegatus. *Erich.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

318. H. Cinereus. *Aubé.* Commun. Dijon, bas des tours du Château. Septembre.

319. H. Ruficollis. *De Géer.* — Impressus. *F.* Commun. Dijon, bas des tours du Château. Septembre. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

320. H. Lineatocollis. *Marsh.* — Bistriolatus. *Duft.* Commun. Eaux stagnantes et courantes. Printemps, automne. Dijon, fontaine de Larrey ; sablière près de la route d'Auxonne, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

CNEMIDOTUS. *Ill.* — *HALIPLUS. Latr.*

321. C. Coesus. *Duft.* Assez commun. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, au bas des tours du Château; sablière près de la route d'Auxonne. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

322. C. Rotundatus. *Dej.* Rare. Environs de Dijon.

GYRINI.

GYRINUS. *Geoffroy.*

323. G. Minutus. *F.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

324. G. Natator. *Linn.* Très-commun. A la surface des eaux stagnantes et quelquefois des eaux courantes. Toute l'année. Dijon, sablières près de l'Allée-de-la-Retraite et près de la route d'Auxonne; fontaine de Larrey; fossés remplis d'eau au bord des chemins; ruisseau qui sort du clos de Pouilly, etc. Gevrey, ruisseau près de la ferme du Pontot sur le chemin de Saulon. Chambolle, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

325. G. Bicolor. *Payk.* (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

326. G. Colymbus. *Erich.* — Variété Elongatus. *Dahl.* Rare. Environs de Dijon.

327. G. Marinus. *Gyll.* Environs de Dijon; rare. (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

Variété Dorsalis. *Gyll.* — M. *Emy* a trouvé plusieurs fois ce joli *Gyrinus* à Rouvray, dans les étangs de Bucher, en juillet.

ORECTOCHILUS. *Esch.*

328. O. Villosus. *F.* Assez commun. Dijon, au-dessous des chutes d'eau, dans les endroits où il y a du sable et où l'eau est tranquille; dans l'Ouche, au-dessous du glacis du moulin Vesson; derrière le Parc, au-dessous du barrage, sous les pierres au bord de l'eau et celles qui sont dans l'eau et un peu concaves en dessous; l'insecte se trouve à la surface inférieure de la pierre, et il faut le chercher dans les mois de juin, juillet et août, lorsque les eaux sont très-basses. Trouvé aussi au Creux-de-la-Poutre, près l'écluse de Larrey, et dans une sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. (Environs de Rouvray; bords du Serein. — M. *Emy.*)



TABLE.

PARTIE DES SCIENCES.


NATURAL HISTORY

LISTE
DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE DIJON.

ANNÉES 1854-1855.

Composition du Bureau de l'Académie.

Président, M. GUILLEMOT.
Vice-Président, M. GAULIN.
Secrétaire, M. BRULET.
Secrétaire-Adjoint, M. GARNIER.
Bibliothécaire, M. BRULLÉ.
Conservateur des Médailles et Antiquités, M. BAUDOT.
Conservateur des Collections d'Histoire naturelle, M.
Trésorier, M. PERREY.

Conseil d'Administration.

Président, M. GUILLEMOT.
Membres, MM. FOISSET, BILLET, BOUCHER, ROSSIGNOL.

Commission annuelle d'Agriculture et d'Industrie,

formée dans le sein de l'Académie.

MM. VALLOT, TILLOY, SENÉ, NOIROT, GAULIN.

Commission permanente des Antiquités,

formée dans le sein de l'Académie.

MM. Baudot, Foisset, Gueneau d'Aumont, Rossignol.

LISTE DES MEMBRES.

1° *Membres honoraires.*

Académiciens honoraires non résidants.

MM.

Tocqueville (de) (O ✳), ancien préfet de la Côte-d'Or. 6 mars 1816.

Chaper (P.-M.-A.) (O ✳), ancien préfet de la Côte-d'Or. 26 décembre 1834.

Lamartine (de) (O ✳), membre de l'Académie française. 21 janvier 1846.

Le Roy de la Tournelle (Adrien) (O ✳), ancien député et ancien premier président de la Cour impériale de Dijon. 27 janvier 1847.

Vaillant, sénateur, membre de l'Institut, ministre de la guerre, maréchal de France, grand-maréchal du palais de l'Empereur.

2° *Membres résidants.*

MM.

1. **Vallot**, D.-M., ancien professeur-adjoint d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 26 janvier 1792.

MM.

2. **Gueneau d'Aumont** (✻), ancien professeur de physique à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 24 janvier 1816.

3. **Nault** (O ✻), ancien procureur-général à Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 21 février 1816.

4. **Foisset**, conseiller à la Cour impériale. (Cl. des Belles-Lettres.) 28 juin 1820.

5. **Tilloy**, ancien pharmacien. (Cl. des Sciences.) 3 juillet 1822.

6. **Salgues**, D.-M., professeur de clinique médicale et directeur de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie. (Cl. des Sciences.) 24 juillet 1822.

7. **Sené** (✻), D.-M., ancien doyen de la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 7 août 1822.

8. **Frantin** aîné. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 mai 1826.

9. **Darbois**, professeur de sculpture à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts. (Cl. des Beaux-Arts.) 14 décembre 1831.

10. **Stiévenart** (✻), doyen de la Faculté des Lettres. (Cl. des Belles-Lettres.) 14 novembre 1832.

11. **Paul** aîné, chef de division à la Préfecture. (Cl. des Belles-Lettres.) 14 novembre 1832.

12. **Nodot**, directeur du cabinet d'histoire naturelle de la ville. (Cl. des Sciences.) 10 juillet 1833.

13. **Baudot** (H.), président de la Commission départementale d'Antiquités de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres.) 23 mai 1838.

14. **Ripault**, D.-M., ancien interne des hôpitaux et hospices civils de Paris. (Cl. des Sciences.) 29 février 1840.

15. **Perrey** (✻), professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 29 juillet 1840.

16. **Brullé** (✻), chevalier de l'ordre grec du Sauveur, professeur de zoologie et de physiologie à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 28 avril 1841.

MM.

17. **Morelot** (✱), doyen de la Faculté de Droit de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 30 juin 1841.

18. **Delarue**, pharmacien, conservateur du Laboratoire départemental de chimie. (Cl. des Sciences.) 14 juillet 1841.

19. **Rossignol**, conservateur des archives du département de la Côte-d'Or et de l'ancienne province de Bourgogne. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 novembre 1841.

20. **Lodin de Lalaire**, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 novembre 1841.

21. **Brulet**, D.-M., ancien interne des hôpitaux de Lyon. (Cl. des Sciences.) 7 février 1844.

22. **Lacuisine** (de) (✱), président à la Cour impériale de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 22 mai 1844.

23. **Noirot** père, géomètre, économiste-forestier. (Cl. des Sciences.) 28 janvier 1846.

24. **Despeyrous**, professeur de mathématiques pures à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 16 mai 1849.

25. **Guillemot** (Paul), secrétaire-général de la préfecture. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.

26. **Mignard.** (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.

27. **Gaulin** (✱), ancien élève de l'Ecole polytechnique. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.

28. **André** (Aimé), peintre-paysagiste. (Cl. des Beaux-Arts.) 23 janvier 1850.

29. **Billet**, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 19 mars 1851.

30. **Tissot**, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Dijon. (Cl. des Lettres.) 4 février 1852.

31. **Boucher**, D.-M. (Cl. des Sciences.) Août 1852.

32. **Guignard**, bibliothécaire de la ville. (Cl. des Belles-Lettres.) 25 août 1852.

MM.

33. **Chevreul**, ancien magistrat. (Cl. des Belles-Lettres.) 5 janvier 1853.

34. **Garnier**, archiviste de la ville. (Cl. des Belles-Lettres.) 2 février 1853.

35. **Paris**, organiste de la cathédrale. (Cl. des Beaux-Arts.) 3 août 1853.

36. **Ladrey**, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 7 juin 1854.

3° *Membres non résidants.*

MM.

Adelon (✱), professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris. 1er décembre 1824.

Arthur, professeur de physique, à Paris.

Bailly (Victor) (✱), D.-M., ancien président de l'Académie impériale de Médecine, président de la section médicale du Congrès général de France, à Villeneuve-sur-Yonne.

Bard (Joseph), homme de lettres, à Chorey. 1848.

Babbage (Ch.), secrétaire de la Société astronomique de Londres. 7 août 1822.

Billiet (Alexis), archevêque de Chambéry. 26 mars 1851.

Bollu-Grillet, D.-M., à Dole. 9 décembre 1835.

Brifaut (✱), membre de l'Académie française, à Paris. 16 mars 1825.

Brissac (de) (C ✱), ancien pair de France, à Paris. 24 juin 1812.

Chassay (l'abbé), professeur de philosophie au grand-séminaire de Bayeux. 19 mars 1851.

Choiseul d'Aillecourt (Maxime de) (✱), membre de l'Institut, à Saint-Méry (Seine-et-Marne). 13 septembre 1815.

Colin (✱), professeur des sciences physiques à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. 12 avril 1820.

MM.

Colin (✻), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Orléans. 5 mars 1850.

Collenza, D.-M., à Naples. 7 décembre 1853.

Cournot, ancien inspecteur-général, recteur de l'Académie de Dijon. 24 août 1853.

Coussemaker (de) (✻), chevalier de l'ordre de saint Grégoire-le-Grand, juge au Tribunal civil, et membre du Conseil général du Nord, à Dunkerque. 29 mars 1854.

D'Audiffret, ancien receveur-général de la Côte-d'Or, à Nantes.

Darcy (O ✻), inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, à Paris. 15 janvier 1845.

Delcros (G.-C.) (O ✻), ancien officier supérieur au corps des ingénieurs géographes militaires et de l'état-major, à Paris. 20 novembre 1820.

Derome (✻), doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers. 30 juin 1841.

Dompmartin, directeur de l'établissement orthopédique, à Besançon. 8 février 1839.

Estoquois (d'), professeur à la Faculté des Sciences de Besançon. 22 décembre 1852.

Flauti, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Naples. 7 décembre 1853.

Forget, D.-M. (✻), professeur de clinique interne à la Faculté de Médecine de Strasbourg. 20 mars 1844.

Gibson (William-Sydney), de Londres. 7 décembre 1853.

Girard de Caudemberg (✻), ingénieur en chef de première classe des ponts-et-chaussées, à Perpignan. 16 décembre 1829.

Greppo, vicaire-général, à Belley. 3 juin 1835.

Guignaut, de l'Académie des Inscriptions, à Paris. 4 juin 1828.

Guillaume, juge au Tribunal de première instance, à Besançon. 22 mars 1820.

Hecker, professeur de médecine à l'Université de Berlin. 27 avril 1836.

MM.

Henry (Ossian), membre de l'Académie impériale de Médecine de Paris. 14 décembre 1853.

Herschel (Sir J.-F.-W.), de la Société royale de Londres. 7 août 1822.

Heyfelder, premier médecin de la régence de Sigmaringen, en Souabe. 10 juin 1835.

Hubert, ancien inspecteur de l'Académie universitaire d'Amiens. 5 mars 1835.

Jouffroy (✻), sculpteur, à Paris.

Labouïsse (A. de), homme de lettres, à Castelnaudary. 26 mai 1824.

Laferrière, ancien inspecteur-général des Facultés de Droit, recteur de l'Académie de Toulouse. 10 août 1850.

Lapérouse, docteur en droit, sous-préfet de Sens. 15 mars 1843.

Mallet (Robert), ingénieur, à Dublin. 29 juin 1853.

Malo, homme de lettres et administrateur de la caisse d'épargnes, à Paris. 18 juillet 1827.

Martin, D.-M., à Paris. 19 février 1812.

Masson, professeur suppléant à la Faculté des Sciences de Paris. 22 décembre 1852.

Mathieu de Fossey, homme de lettres, naturaliste, à Oaxaca (Mexique). 21 mai 1845.

Mauduit, membre de l'Institut. 22 décembre 1852.

Mérian (Pierre), professeur de physique, à Bâle. 29 juin 1853.

Monnier (Désiré), membre de la Société des Antiquaires de France, inspecteur-correspondant du ministère de l'intérieur pour les monuments historiques, à Domblans (Jura). 9 juillet 1834.

Montalembert (de) (✻), ancien pair de France, membre du Corps législatif, à Paris. 28 août 1844.

Montmeyan (de) (✻), secrétaire de l'Académie des Sciences, Agriculture, Lettres et Arts d'Aix. 23 avril 1828.

MM.

Nisard (✱), professeur au Collége de France, membre de l'Académie française. 20 mars 1839.

Parker, membre de l'Institut royal de la Grande-Bretagne, à Londres. 24 juillet 1822.

Passy (A.), ancien sous-secrétaire d'Etat, géologue, à Evreux. 1er juillet 1835.

Pautet (J.), sous-préfet à Sisteron. 16 janvier 1833.

Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon. 4 mai 1825.

Pihan de la Forest, homme de lettres, à Paris. 3 juin 1835.

Pommer, professeur à la Faculté de médecine de Zurich. 24 juin 1835.

Roget de Belloguet (✱), officier de cavalerie en retraite, à Saint-Mandé, près Paris. 27 janvier 1847.

Rose (Gustave), professeur, à Berlin. 29 juin 1813.

Séguier de Saint-Brisson (O ✱), membre de l'Institut de France, à Paris. 12 juin 1822.

Studer (B.), professeur de géologie, à Berne. 29 juin 1853.

Vienne (H.), ancien archiviste et ancien conservateur de la Bibliothèque de la ville de Toulon, à Gevrey (Côte-d'Or). 24 décembre 1845.

4° *Membres correspondants.*

MM.

Audibert-Caille, D.-M., à Brignolles (Var). 28 juin 1809.

Avezac de Castera de Macaya (d'), garde des Archives de la Marine et des Colonies, membre de la Société asiatique, à Paris. 29 juillet 1829.

Barrau, officier de l'Université, à Chaumont (Haute-Marne). 19 décembre 1827.

Barrier, D.-M., chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon. 28 août 1844.

Barrois, homme de lettres et juge de paix, à Paray-le-Monial. 28 mai 1834.

MM.

Baudier, ancien sous-préfet de Morlaix, à Morlaix. 2 juillet 1845.

Baux (J.), archiviste du département de l'Ain, à Bourg. 12 août 1846.

Beaudoin (Jules), géologue, à Châtillon-sur-Seine. 13 décembre 1843.

Bineau, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Lyon. 18 février 1846.

Blanchard, professeur de mathématiques au lycée de Clermont-Ferrand. 31 janvier 1844.

Bégin (Emile), D.-M., membre de la Société médicale, à Metz.

Bellin (Gaspard), docteur en droit, juge suppléant au Tribunal de première instance, à Lyon. 31 mars 1841.

Bernot, professeur de rhétorique au collége de Langres. 12 février 1851.

Bollo, notaire à Limonest (Rhône). 20 mars 1855.

Bouillet, inspecteur divisionnaire des monuments historiques, à Clermont-Ferrand. 18 décembre 1839.

Boullée, ancien magistrat, à Paris. 1er août 1832.

Brachet, D.-M., médecin du grand Hôtel-Dieu de Lyon et professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine. 26 janvier 1842.

Beurard, ancien ingénieur des mines du Palatinat, à Paris. 18 novembre 1802.

Calmels (L.), géomètre en chef du Cadastre, à Mâcon. 1er avril 1846.

Canat (Marcel), avocat, à Châlon-sur-Saône. 30 août 1854.

Canonge, homme de lettres, à Nîmes. 30 mai 1838.

Carlet (J.), conducteur des ponts-et-chaussées, à Saulieu. 20 juillet 1853.

Carpentier-Méricourt, D.-M.-P., à Paris. 2 juillet 1845.

Chalon (Renier), président de la Société des Bibliophiles de Mons. 31 août 1836.

MM.

Chapuis-Montlaville (de), préfet de la Haute-Garonne. 13 janvier 1830.

Chevalier, chimiste, à Paris. 10 janvier 1855.

Coetlosquet (de), ancien sous-préfet, à Metz. 21 août 1844.

Colby, capitaine royal des ingénieurs, à Edimbourg. 18 mai 1818.

Colla (Antonio), professeur de physique, à Parme. 10 juin 1845.

Collard de Martigny, D.-M., à Mirecourt. Mai 1828.

Collyer (W.), ministre de la chapelle de Hanôvre, membre de la Société philosophique, à Londres. 28 janvier 1818.

Colson, D.-M., médecin à l'hôpital de Noyon. 23 janvier 1828.

Corblet, antiquaire, à Beauvais. 11 janvier 1843.

Coubard d'Aulnay, homme de lettres, à Paris. 14 avril 1839.

Coulon, docteur en droit, juge à Lons-le-Saulnier. 17 avril 1839.

Daremberg (Ch.), D.-M., bibliothécaire à la Bibl. mazarine, à Paris. 17 mars 1847.

Demesmay, député du Doubs au Corps législatif, à Besançon. 28 décembre 1831.

Denis, D.-M., professeur de chimie organique, à Toul. 26 janvier 1842.

Désormes-Duplessis, manufacturier à Verberie. 14 juin 1800.

Despine fils (le baron), D.-M., à Aix en Savoie. 23 mars 1836.

Desportes, homme de lettres, à Paris. 8 décembre 1841.

Devilly, homme de lettres, à Metz. 23 janvier 1822.

Donnet, ingénieur géographe, à Paris. 10 août 1825.

Duchesne (E.) (✱), D.-M., à Paris. 21 août 1833.

Duhamel (✱), membre du Conseil général des mines, à Paris. 18 novembre 1802.

Dumont (Ch.-Em.), bâtonnier de l'ordre des avocats, à St-Mihiel, en Lorraine. 12 mai 1844.

Duret, D.-M., maire de la ville de Nuits. 25 mai 1831.

MM.

Duvivier (Anthony), homme de lettres, archéologue, à Nevers. 31 mars 1841.

Eynard (Ch.), homme de lettres, à Genève. 10 février 1841.

Falconnet, premier avocat-général, à Lyon. 22 mars 1836.

Faivre, D.-M., à Paris. 30 août 1854.

Fauré, pharmacien, à Bordeaux. 10 février 1846.

Flour de Saint-Genis, à la Rochelle. 25 mai 1831.

Foucher de Careil. 10 mai 1854.

Fouques, libraire, à Châlon-sur-Saône. 9 février 1853.

Gauthier, D.-M., médecin de l'hospice de l'Antiquaille, à Lyon. 28 mars 1832.

Gerbaud (J.-M.), docteur en médecine et maître en pharmacie, à Lyon. 26 août 1846.

Gimet de Gouland, homme de lettres, à Paris. 14 août 1830.

Gintrac, D.-M., professeur de clinique médicale à l'Ecole préparatoire de Médecine, à Bordeaux. 19 janvier 1825.

Gistl, de Munich (Bavière). 7 décembre 1850.

Goulet, architecte, à Paris. 22 juillet 1803.

Grateloup, naturaliste, à Bordeaux. 23 mars 1836.

Grellet-Dumazeau, conseiller à la Cour impériale de Riom. 5 février 1851.

Guérin (Jules), rue Chanoinesse, n° 12, à Paris.

Guillaume (l'abbé), membre de la Société des Antiquaires de Normandie, à Amiens. 17 mai 1843.

Guillaume (Am.), D.-M., à Moissey (Jura). 20 novembre 1843.

Guillory aîné, président de la Société industrielle de Maine-et-Loire, à Angers. 15 février 1846.

Haxo, D.-M., à Epinal. 9 mars 1853.

Hazard-Mirault, secrétaire-général de l'Athénée des Arts, à Paris. 27 janvier 1819.

Hombres-Firmas (d') (✻), correspondant de l'Institut, à Alais. 5 mai 1830.

MM.

Hubaud, homme de lettres, à Marseille. 5 juillet 1820.

Jacquemyns, D.-M. et Ch., membre de la Commission d'examen et de surveillance médicale de la Flandre occidentale, à Dadizeele, près Ménin (Belgique). 26 août 1829.

Jobard (✻), contrôleur-aviseur, directeur du musée industriel belge, à Bruxelles. 18 juillet 1832.

Jolibois, curé de Trévoux, président de la Société de Trévoux. 1844.

Jolimont (de), ex-ingénieur, à Dijon. 1er décembre 1830.

Kerckhove dit **de Kirckhoff de Varent** (le vicomte) (G. C. ✻), commandeur et chevalier de plusieurs ordres, D.-M., ancien médecin en chef des hôpitaux militaires, à Anvers. 16 août 1837.

Kuhnholtz, D.-M., professeur agrégé à la Faculté de médecine, conservateur de la Bibliothèque médicale de la même Faculté, à Montpellier. 14 décembre 1836.

Lamoureux, magistrat, à Nancy. 24 août 1808.

Landouzy, D.-M., membre correspondant de l'Académie de Médecine et professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine, à Reims. 17 février 1841.

Laurens, homme de lettres, chef de division à la préfecture, à Besançon. 25 mai 1831.

Lavirotte, ancien inspecteur des finances, receveur particulier, à Autun. 5 juillet 1837.

Le Bidart de Thumaïde, magistrat, à Liége. 19 mars 1851.

Lécurieux, de Dijon, peintre d'histoire, à Paris. 24 juillet 1844.

Legeay, professeur au Lycée de Lyon. 11 mai 1831.

Lemaistre (L.-F.) (✻), ex-inspecteur général des poudres et salpêtres de France, à Saint-Martin-de-la-Lieue (Calvados). 18 novembre 1802.

Le Peintre, homme de lettres, à Paris. 18 juillet 1838.

Lestiboudois, D.-M., député du Nord, à Lille. 30 mai 1827.

Lévy (Michel), chirurgien-major à l'armée du Nord. 26 novembre 1834.

MM

Lubanski, D.-M., à Pont-à-Mousson (Meurthe). 17 mars 1847.

Mahon (Eugène), à Saint-Germain-en-Laye. 11 mai 1853.

Maignien, régent de rhétorique au collége de Cambrai. 16 août 1838.

Malherbe, juge au Tribunal de première instance et homme de lettres, à Metz. Juillet 1844.

Malle (P.-N.-F.), D.-M., professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Strasbourg, chirurgien-major aux ambulances de l'Algérie. 5 février 1834.

Mazade, D.-M., à Anduze (Gard). 10 janvier 1855.

Migneret, préfet de la Haute-Garonne. 25 mai 1836.

Mirault (✠), homme de lettres, ex-président de la Société libre des Beaux-Arts, à Paris.

Mongis, substitut près le Tribunal civil de la Seine, membre du Conseil général de l'Aube, à Paris. 23 juillet 1834.

Montfalcon, D.-M., à Lyon. 16 avril 1823.

Montherot (de), homme de lettres, à Lyon. 9 juillet 1834.

Moreau (César), ancien consul de France en Angleterre, à Marseille. 12 novembre 1817.

Moreau de Jonnès (✠), membre correspondant de l'Institut, à Paris. 26 novembre 1817.

Morlot, D.-M., antiquaire, à Eguilly (Côte-d'Or). 3 août 1825.

Mouronval, homme de lettres, à Bapaume (Pas-de-Calais). 25 mai 1836.

Munaret, D.-M., médecin en chef du dispensaire spécial pour le traitement des vénériens indigents, à Lyon. 12 décembre 1838.

Muteau (Ch.), juge au Tribunal de Châlon-sur-Saône. 28 mars 1855.

Morren, professeur de botanique à l'Université de Liége. 6 juin 1838.

Nadaut-Buffon, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Paris. 7 mai 1834.

Olry, homme de lettres, à Nancy. 27 mai 1840.

MM.

Parent, D.-M. 28 juillet 1830.

Pasquier, D.-M., membre du Conseil municipal, à Lyon. 23 mars 1836.

Patris de Breuil, homme de lettres, ancien juge de paix, à Troyes. 20 avril 1825.

Pequégnot, curé de Rully. 13 août 1845.

Perraut-Ménant, ancien chef d'institution, à Lyon. 17 mai 1843.

Peschier (Ch.), D.-M., ancien chirurgien-major, à Genève. 10 juin 1835.

Petit (✻), D.-M., à Corbeil. 19 août 1818.

Petitot, statuaire, à Paris. 23 décembre 1802.

Petrequin, D.-M., ex-chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu, professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, à Lyon. 26 janvier 1842.

Pettigrew, de la Société philosophique, à Londres. 28 janvier 1818.

Picquet, D.-M., à Saint-Claude. 12 décembre 1804.

Piogey, D.-M., à Paris. 9 mars 1853.

Poisot (Charles), compositeur de musique, à Paris.

Protat, à Brazey. 20 juillet 1853.

Pyot, D.-M., à Clairvaux (Jura). 30 mai 1838.

Regazzoni (Gaëtan). 30 août 1843.

Révolat père (E.-B.) (✻), D.-M., à Bordeaux. 6 mars 1808.

Richard de la Prade, D.-M., à Lyon. 10 août 1808.

Richond des Brus, D.-M., au Puy. 14 mai 1834.

Rivaud de Poitiers, D.-M., à Lyon. 15 mars 1843.

Roosmalen, homme de lettres, à Paris. 1er juillet 1840.

Rougier, D.-M., secrétaire de la Société médicale, médecin du grand Hôtel-Dieu, à Lyon. 15 février 1839.

Rousseau (E.), D.-M., chef des travaux anatomiques au Jardin des Plantes, à Paris. 4 juillet 1832.

MM.

Rousset, homme de lettres, à Lyon. 6 juillet 1842.

Santerre, archéologue, à Beauvais. 11 janvier 1843.

Saucerotte, D.-M., médecin en chef de l'hôpital civil et militaire, à Lunéville. 9 août 1837.

Soyer-Willemet, bibliothécaire de la ville de Nancy. 2 décembre 1829.

Thomas, secrétaire de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans. 24 décembre 1823.

Villiers du Terrage (✵), ancien pair de France, à Paris. 15 mars 1837.

Vingtrinier, D.-M., à Rouen. 9 janvier 1828.

Voillot, D.-M., à Beaune. 13 mai 1835.

Voizot, professeur de mathématiques, à Châtillon-sur-Seine. 9 décembre 1835.

Westreenen de Tiellandt (G.-H.) (✵), conseiller d'État et ministre de S. M. le Roi des Pays-Bas, à la Haye. 13 août 1834.

MM. les Membres non résidants et correspondants sont invités à faire rectifier les erreurs ou omissions qui auraient pu avoir été commises dans l'énoncé de leurs titres ou de leurs adresses, en écrivant *franco* à l'Académie.

Le Secrétaire de l'Académie, BRULET.

Le Président de l'Académie, GUILLEMOT.

FIN.

Dijon, imp. Loireau-Feuchot.


BRITISH MUSEUM
HISTORY



Dijon, Presses Mécaniques de Loireau-Feuchot.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
IMPÉRIALE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE DIJON.

Deuxième Série. — Tome quatrième.

ANNÉE 1855.



DIJON { LAMARCHE ET DROUELLE, place Saint-Etienne; Mme Ve DECAILLY, place d'Armes.

PARIS { DERACHE, rue du Bouloy, 7 (chargé de la correspondance de l'Académie).

1856



MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
IMPÉRIALE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE DIJON.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IV.

Année 1855.



DIJON

IMPRIMERIE LOIREAU-FEUCHOT

place Saint-Jean, 1 et 3.

1856.


BRITISH
NATURAL

INSTALLATION

DU

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Séance du mercredi 5 décembre 1855.

L'ordre du jour est l'installation du président élu par l'Académie à sa dernière séance.

M. de Lacuisine, président à la Cour impériale et membre de l'Académie, prend place au fauteuil et s'exprime en ces termes :

« Messieurs et chers Confrères,

« Appelé pour la troisième fois, depuis peu d'années, par la liberté de vos suffrages, à la présidence de cette Compagnie, mon premier devoir est de vous remercier

de cet honneur aussi insigne qu'inattendu. En reprenant plus tôt que je ne l'avais ambitionné et après l'intervalle de rigueur voulu par nos règlements des fonctions dans lesquelles vous m'avez accordé déjà un si empressé concours, je reviens m'asseoir à la tête d'un Corps qui était devenu pour moi une seconde famille et dans lequel je compte aujourd'hui presque autant d'amis que de membres. Avec des liens si étroits et pour moi si flatteurs, avec des sympathies si générales et si vivement partagées, ma nouvelle tâche devient dès à présent facile, et c'est vous, mes chers Confrères, qui l'avez d'avance adoucie. Quand les caractères se rapprochent, lorsque les cœurs vivent à l'unisson, les travaux qui sont le but de nos assemblées ne peuvent reprendre qu'une vie nouvelle sans déchoir de cette situation heureuse dans laquelle je retrouve aujourd'hui cette Société, et que je me plais à reconnaître pour l'honneur de ceux qui l'ont maintenue et de celui qui, placé à sa tête, y a consacré son temps et ses efforts. Car, vous le savez, Messieurs, le mouvement est la loi des intelligences, comme il est celle des corps ou du monde naturel. C'est par lui que le génie s'épanche et étend son empire sur les esprits; c'est par l'action que les Compagnies savantes principalement se font connaître et apprécier au dehors, en entrant résolument dans le domaine des découvertes scientifiques ou des perfectionnements utiles. C'est par elle aussi que des études sérieuses, telles que celles sur la philosophie, la morale, l'antiquité grecque, l'archéologie et les restes épars de notre histoire provinciale et

de nos plus anciennes coutumes municipales, peuvent témoigner, comme chez nous, de ce qu'on devait attendre de l'une d'elles, qui compte dans son passé de si glorieux souvenirs.

« Pourrions-nous nous arrêter dans cette voie, depuis longtemps tracée par l'émulation académique ? Non, Messieurs, nous ne le pouvons plus ! Le mouvement ainsi imprimé, il faut le suivre sous peine de décadence ou de ruine, et c'est à empêcher qu'il ne se ralentisse que je viens vous consacrer un zèle digne du dépôt que vous m'avez confié.

« A l'œuvre donc, mes chers Confrères ! Que chacun de nous apporte, dans la mesure de ses forces et de son temps, son tribut dans cette mission imposée par nos règlements au premier Corps d'études libres de notre ancienne province de Bourgogne. Ajoutez de nouveaux travaux à ceux qui, dans les sciences et dans les lettres, ont déjà fait un nom ou mérité des couronnes à plusieurs d'entre vous, et l'une des plus anciennes Académies de cet Empire prendra un nouvel essor, soutenue par la munificence du pays, sans laquelle nous ne pouvons rien-entreprendre.

« De mon côté j'apporterai aussi ma faible part dans ces offrandes du travail et de la méditation ; et, avec ce tribut obligé de mes devoirs, un dévouement pour vous sans bornes ; une volonté persévérante à faire prévaloir

vos droits; une assiduité compatible avec des exigences professionnelles qui sont pour moi les premières ; et par-dessus tout ce sentiment intime, qui a servi de règle à ma conduite pendant quatre ans passés déjà à votre tête, que je suis ici le premier parmi mes égaux.

« J'ai l'honneur de proposer à l'Académie de voter au Président que je suis appelé à remplacer les remerciements d'usage pour les soins éclairés qu'il a apportés dans la direction des travaux de cette Compagnie. »

Cette motion est votée à l'unanimité des suffrages.

La séance continue.



MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE DIJON.

PARTIE DES LETTRES.

APPRÉCIATION
DE LA
PHILOSOPHIE DE M. LAROMIGUIÈRE

PAR M. TISSOT,

professeur de philosophie à la Faculté des Lettres.

PARTIE PSYCHOLOGIQUE.

§ 1er.

Des facultés de l'ame considérées dans leur nature.

Les leçons relatives à cette matière se groupent naturellement en quatre parties, suivant qu'il s'agit : 1° de l'exposition du système d'où part l'auteur pour établir le sien (leç. 2e et 3e); 2° de l'exposition du sien propre et de la critique de celui qui en est le principe (leç. 4e et 5e); 3° de la réponse aux objections adressées au professeur, et de la justification du reproche de matérialisme dirigé contre le système de Condillac (leç. 6e à

10e) ; 4° enfin, d'un coup d'œil historique sur les opinions des philosophes relativement aux facultés de l'ame, et de la conclusion de cette première partie du cours, conclusion qui, rapprochée de la doctrine des philosophes sur les *définitions*, la *nature de la pensée* et l'*origine des facultés*, met en lumière les services rendus à la philosophie par le professeur dans ses premières leçons (leç. 14e et 15e).

I.

Exposition du système qui sert de point de départ à l'auteur.

En se demandant quel est le *principe* des facultés de l'ame, Laromiguière s'adresse une question de méthode fort importante (1) et qui prouve que s'il n'a pas traité des sentiments et des idées avant de parler des capacités et des facultés, s'il ne s'est pas élevé des effets aux causes, de l'actuel au primitif, ainsi qu'on lui en a fait le reproche (2), ce n'est là qu'un vice apparent, qu'une transposition dans la manière de *présenter* les résultats de ses recherches, mais non dans la manière de procéder pour les obtenir. Il reconnaît en effet, dans les termes les plus formels, que la marche naturelle dans l'étude de la psychologie est celle qui part des *opérations* pour s'élever d'abord aux *facultés* et à la *nature* même de l'ame : « Chaque opération de l'ame, c'est-à-dire chacune de « ses manières d'agir, présuppose une *faculté*, un *pou-* « *voir d'agir*. Ainsi, autant d'opérations, autant de fa- « cultés correspondantes. Le système des opérations est « donc en même temps le système des facultés. Exposer

(1) V. la note p. 72, au commencement de la 2e leçon.
(2) M. Cousin.

« LE PREMIER C'EST EXPOSER LE SECOND » (p. 84). « Les « facultés de l'ame supposent l'existence de l'ame, comme « les propriétés des corps supposent l'existence des corps. « Il semble donc qu'avant de parler des facultés de « l'ame, il faudrait avoir établi par une bonne démons- « tration que l'ame existe..... Mais cette démonstration, « tirant sa principale force de la nature des facultés « auxquelles nous devons les développements de l'intel- « ligence, nous avons cru devoir commencer par faire « l'étude de ces facultés » (p. 72).

On le voit donc, l'auteur conçoit très-nettement la marche analytique qu'il convient de faire en psychologie : exposer d'abord le système des opérations de l'esprit, puisque ces opérations sont à la rigueur les seules choses dont nous ayons conscience; en conclure les facultés correspondantes, et partir de là pour établir la spiritualité de l'ame : c'est bien là procéder par degrés du connu à l'inconnu. Quand donc l'auteur traite d'abord des facultés, de leur principe même, il fait comme le mathématicien, qui procède synthétiquement dans la démonstration après avoir procédé analytiquement dans l'invention. Il ne donne au public que le résultat de son travail, et non ce travail même. Peut-être le contraire serait-il plus instructif, quoique un peu plus long; mais on ne peut accuser l'auteur d'avoir manqué gravement à la méthode pour avoir renversé cette marche. Ajoutons que dans les détails il reste fidèle à la méthode analytique.

Laromiguière avait divisé son cours en trois parties, où il devait traiter successivement de la *nature*, des *effets* et des *moyens* des facultés de l'ame. Il ne nous reste de cette dernière partie, qui devait former la Logique, que ce que nous en connaissons déjà. Mais on

peut dire que c'est beaucoup, quand on réfléchit que c'est presque toute la méthode, et que la logique, telle que la concevait l'auteur, était essentiellement pratique. Nous croyons aussi l'avoir mise à sa place dans cette étude, par les raisons que nous avons déjà dites; raisons qui nous sont fournies par l'auteur lui-même, et auxquelles il faut ajouter le désir qu'il exprime dans sa deuxième leçon, d'être jugé d'après les règles qu'il a posées (p. 72 et 73). Ces règles sont surtout relatives aux *principes*, aux *systèmes*, à l'*analyse*.

Il recherchera en conséquence quel est le principe des facultés de l'ame, quel en est le système ou l'enchaînement, et cette recherche, il devra l'effectuer d'une manière analytique.

Mais quoi! lui a-t-on dit, n'est-ce pas là une idée préconçue, une hypothèse, un parti pris? Vous voulez l'unité! et si elle n'existe pas dans la nature des choses, elle sera sans vérité dans votre système (1).

Laromiguière savait bien que toutes les *opérations* possibles de l'ame ont leur raison commune, leur *principe* dans l'*activité;* que ce lien systématique ne pouvait pas lui manquer. Ecoutez, presque au début de sa seconde leçon, cette phrase peu remarquable en elle-même, mais qui contient déjà le germe de son système, ou du moins le principe qu'il cherche, la différence de son système et de celui de Condillac, et par conséquent la règle critique qui lui servira pour l'appréciation de ce dernier : « Il s'agit de rechercher toutes les manières « dont s'*exerce* ou dont *peut s'exercer notre activité*, de « bien saisir tous les *caractères qui les distinguent* et les

---

(1) M. Cousin, relativement à l'unité systématique en général.

« *rapports qui les unissent*. Il s'agit, en un mot, de les « réduire en système » (p. 74).

On le voit, le professeur résoudra toutes les facultés dans l'*activité;* ce sera donc là son *principe unique*. Il les distinguera néanmoins par l'*analyse*, mais il les unira par la *synthèse*, et il obtiendra de cette manière un *système*, un tout dont il connaîtra bien les parties, leurs rapports, leur unité. Et qu'y a-t-il de plus à savoir sur quoi que ce soit?

Mais il est trop habile pour attaquer de front les préjugés. Il sait que Condillac est en possession des esprits. C'est donc par Condillac qu'il faut commencer; c'est sur ce terrain qu'il faut opérer d'abord pour prendre son auditoire où il est réellement et l'amener ainsi sans violence, et presque sans effort, au point de vue nouveau qu'il présentera dès qu'il aura dissipé l'illusion produite encore par le système de Condillac.

Il analyse donc la doctrine de cet auteur, et fait voir qu'il rapportait tout à la *sensation* ou à la *faculté de sentir* (p. 75). Mais il lui reconnaît le double mérite d'avoir ajouté pour ainsi dire deux degrés de profondeur à la doctrine des autres philosophes : un premier degré, en ce qu'il s'occupe d'une manière toute spéciale des facultés et de leur systématisation, tandis que ses prédécesseurs n'avaient guère fait attention qu'aux produits des facultés et à leur origine; un second degré, en ce qu'il cherche aux facultés un lien, un principe commun, sans lequel il n'y a pas de systématisation possible. Condillac croit donc avoir trouvé non-seulement l'origine des idées, mais encore l'origine des facultés elles-mêmes. Il opère sur les facultés comme d'autres avaient opéré sur les idées, et il aboutit à la *sensibilité* ou *faculté de sentir*

comme à ce qu'il y a de plus profond, d'universel et de dernier dans les puissances de l'ame humaine (p. 74-83).

Laromiguière expose ensuite avec quelque détail la manière dont Condillac ramène toutes les opérations de l'esprit à la sensation. L'*attention*, la *comparaison*, le *jugement*, la *réflexion*, l'*imagination*, le *raisonnement*, en un mot L'ENTENDEMENT tout entier, dérivent de la sensation (1). Il en est de même de la *privation* ou du *besoin*, du *malaise*, de l'*inquiétude*, du *désir*, des *passions*, de l'*espérance* et de la *crainte*, en un mot de la VOLONTÉ (2). Mais l'entendement et la volonté sont tout l'homme intérieur, toute la vie de l'ame, en un mot encore, la

---

(1) « Si ce n'est que parce que l'ame sent que nous connaissons les objets qui sont hors d'elle, connaîtrons-nous ce qui se passe en elle autrement que parce qu'elle sent? — L'*attention* que nous donnons à un objet n'est, de la part de l'ame, que la sensation que cet objet fait sur nous. — La *comparaison* n'est qu'une double attention : elle consiste dans deux sensations qu'on éprouve comme si on les éprouvait seules, et qui excluent toutes les autres. — Nous ne pouvons comparer sans avoir aussitôt le sentiment de la ressemblance ou de la différence. Le *jugement* n'est donc encore que sensation. — La *réflexion* n'est qu'une suite de jugements. — L'*imagination* n'est que la réflexion formant des images. — Le *raisonnement* n'est qu'un jugement déduit d'un autre qui le contenait implicitement. D'où l'on voit que la réflexion, l'imagination, le raisonnement ne sont encore que des sensations. »
(CONDILLAC.)

(2) « En considérant nos sensations comme représentatives, nous venons d'en voir sortir toutes les facultés de l'entendement. Si nous les considérons comme agréables ou désagréables, nous en verrons naître toutes les facultés qu'on rapporte à la volonté. *Etre privé*, avoir besoin, c'est souffrir. La souffrance engendre le *malaise*, et celui-ci l'*inquiétude*, qui, réunie à la réflexion, à l'imagination, et mettant en jeu toutes les facultés du corps et de l'ame, les dirigeant sur les objets dont nous sentons le besoin, produit ainsi le *désir*. Les désirs tournés en habitudes se nomment *passions*; accompagnés du jugement que nous pourrons obtenir l'objet convoité, les désirs produisent l'*espérance*; et si l'expérience nous a fait une habitude de juger que nous ne devons trouver aucun obstacle à nos désirs, un nouveau jugement produira la *volonté*. Je veux signifie : je désire, et rien ne peut s'opposer à mon désir; tout y doit concourir. » (CONDILLAC. Voy. Laromiguière, p. 87-94.)

PENSÉE. Penser c'est donc sentir, et sentir seulement. « L'entendement, la volonté, la pensée ne sont et ne « peuvent donc être que des modes divers de la sensi- « bilité, des manières différentes de sentir; et, pour par- « ler la langue de Condillac, des transformations de la « sensation » (p. 87-95). Locke avait dit : « Toutes les « idées proviennent de la sensation et de la réflexion. » Condillac a dit : « Toutes les idées et la *réflexion* elle- « même viennent de la sensation » (p. 86).

Laromiguière fait remarquer que ce qu'il y a de particulier dans ce système, qu'il expose si clairement et en même temps d'une manière succincte, ce n'est pas de faire dériver les *idées* des sensations : beaucoup de philosophes l'avaient fait avant lui, mais de faire dériver les *facultés* de la même source (p. 86).

Tout en reconnaissant l'habileté, l'apparence de rigueur, de naturel, de clarté, de simplicité qui séduisent dans le système de Condillac, Laromiguière trouve à ce système le défaut d'être obscur au fond et incomplet, de n'être pas contenu tout entier dans son principe, de manquer de suite dans les déductions et en plusieurs endroits. Il insinue ensuite avec modestie, mais cependant avec confiance, qu'il va présenter un système qui sera plus simple encore que celui de Condillac, et qui n'en aura cependant pas les vices (p. 95 et 96).

II.

Exposition du système de l'auteur et critique de celui de Condillac.

Avant d'exposer ce système, l'auteur croit devoir se justifier de s'occuper de recherches plus curieuses qu'utiles, en disant avec raison qu'une sorte d'intelligence

artificielle, ou du moins une plus grande connaissance de nos facultés, est rendue nécessaire aux époques de civilisation, époques où les lois positives ont aussi remplacé les lois naturelles, où la froide raison s'est substituée au sentiment.

Une fois qu'il s'est ainsi placé dans son droit, qu'il a même fait à tous ceux qui en sont capables une nécessité, un devoir « d'étudier soigneusement les facultés « que nous tenons immédiatement de la nature » (p. 98), il commence l'exposition de son système. Rien n'est plus clair, rien n'est plus simple. Voyez les faits, leur enchaînement, leur série : « Dans les sentiments produits par « l'action des objets extérieurs, il y a trois choses à consi- « dérer : l'*impression* sur l'organe, le *mouvement* du cer- « veau et le *sentiment* lui-même. — Mais, dès que l'ame « sent, elle est bien ou mal, elle éprouve du plaisir ou de la « douleur; alors elle réagit, fait effort pour retenir le sen- « timent-plaisir, pour repousser le sentiment-douleur; elle « agit sur le cerveau, le cerveau sur les organes, et ceux- « ci se portent vers les objets extérieurs ou s'en éloi- « gnent » (p. 100). — Voilà deux séries de faits, dans la « première desquelles l'ame est *passive* et dans l'autre *ac-* « *tive*. Il y a donc ici un double mouvement : l'un du de- « hors au dedans, l'autre du dedans au dehors » (ibid.). — « *Sensibilité*, *activité*, voilà deux attributs que l'ex- « périence nous force de reconnaître dans l'ame. Par la « sensibilité, l'ame est susceptible d'être modifiée; par « l'activité, elle peut se modifier elle-même » (p. 101). — « L'activité est donc puissance, pouvoir ou *faculté*. « La sensibilité n'est ni faculté, ni pouvoir, ni puis- « sance; elle est simple *capacité* » (p. 102). Quel que soit le mode de l'influence réciproque du corps sur l'ame

et de l'ame sur le corps (1), influence dont il sera parlé plus tard, il demeure certain que l'ame est *passive* et *active* (p. 103).

Or, quel est le but du travail de Laromiguière? De connaître les *facultés* actives d'abord, et les facultés passives ou *capacités* ensuite. Mais pourquoi cet ordre plutôt que le contraire? Ne commençons-nous pas par être passifs? L'action ne précède-t-elle pas, logiquement au moins, la réaction?

Nous croyons apercevoir la réponse à cette objection et la raison de la marche de l'auteur. Sans doute l'affection existe avant l'action, mais elle est plus profonde, moins nôtre, moins connue de nous par conséquent que l'action elle-même. Or, la méthode exige qu'on passe du plus connu au moins connu, du plus facile au plus difficile, de ce qui suit à ce qui précède, de l'actuel au primitif. C'est ce qu'a fait l'auteur.

Nous voilà donc bien informés de deux choses : la première, que l'auteur n'a voulu traiter ici que de l'activité, c'est-à-dire des facultés actives ou facultés proprement dites; la seconde, que sa marche est conséquente à ses principes, aux règles de la méthode. Nous le croyons donc justifié par la nature des choses du reproche de n'avoir pas étudié d'abord les capacités, ou du moins de ne pas en avoir conduit l'étude de front avec celle des facultés, alors même qu'on pourrait penser avec raison que les opérations et les affections eussent pu être présentées d'abord par plus grandes masses et d'une manière plus distincte sur le premier plan.

---

(1) L'auteur cite les quatre hypothèses : 1° celle des causes occasionnelles; 2° de l'harmonie préétablie; 3° du médiateur plastique; 4° de l'influx physique.

Mais voyons, en ne demandant à l'auteur que ce qu'il a voulu mettre réellement dans cette première partie, quelle est sa doctrine sur les facultés de l'ame. La voici en peu de mots :

« L'*activité* est le principe de toutes les facultés. Cel-
« les-ci se divisent en deux classes, qui partent de l'acti-
« vité comme deux grosses branches s'élèvent d'un tronc
« commun ; ce sont l'*entendement* et la *volonté*. Consi-
« dérées comme produits communs de l'activité, elles
« s'appellent *pensée*. Ces deux branches à leur tour se
« ramifient de la manière suivante : d'une part, l'enten-
« dement donne naissance à l'*attention*, à la *comparaison*
« et au *raisonnement* ; de l'autre, la volonté n'est que la
« réunion du *désir*, de la *préférence* et de la *liberté*. »

Tel est le système des facultés intellectuelles exposé dans la quatrième leçon (p. 104-128). Ajoutons avec l'auteur « qu'on donne le nom de *raison* à l'emploi le plus parfait de la pensée, c'est-à-dire de l'entendement et de la volonté » (p. 312).

Rien, comme on le voit, n'est plus simple que ce système ; mais ce n'est pas une raison de préjuger qu'il ne soit pas conforme à la nature, s'il est juste de dire avec ceux-là mêmes qui l'ont trouvé trop simple pour être vrai, que la simplicité est l'indice de la vérité : *simplex veri index* (1).

Pourtant, ne préjugeons rien nous-même, et voyons le mérite de ce système. On ne peut d'abord méconnaître l'art infini avec lequel il est présenté. Si c'est ainsi qu'on induit les autres en erreur, c'est ainsi qu'on se trompe aussi soi-même. On ne peut mieux faire ressortir en peu de mots tout ce qu'il y a d'habileté dans cette exposition qu'en

(1) M. Cousin.

disant avec M. Cousin : « Il semble que la nature ait fait « l'homme ainsi tout exprès pour qu'on pût l'analyser « et l'expliquer d'une manière si simple et si nette à l'at- « tention la plus superficielle, qu'en dépit d'elle, elle « ne pût pas ne pas le comprendre. » Et ailleurs : « Ici les réalités et les signes, les idées individuelles et « les idées abstraites se prêtent un mutuel appui et prê- « tent à l'œil charmé l'esprit et le jeu du plus heureux « mécanisme. Je le demande, est-il un objet de la nature « et de l'art qui se compose et se recompose, se démonte « et se remonte avec plus de souplesse et de grâce, et « dont on suive les mouvements avec plus de facilité que « l'homme de M. Laromiguière? Est-il un édifice dont « toutes les divisions, les compartiments et les dessins « soient plus également, plus symétriquement ordon- « nés ; où les moindres détails soient arrêtés et finis avec « une précision plus subtile, une élégance plus scru- « puleuse? »

Pour sentir la vérité de cet éloge, qui, malgré le ton quelque peu ironique, rend si supérieurement notre propre pensée, il faut suivre pas à pas le beau travail de l'auteur. La moindre omission, le moindre dérangement jetterait de l'obscurité sur les résultats, troublerait la symétrie de l'ensemble. N'osant pas toucher à cette œuvre si achevée, si parfaite, ne pouvant pas cependant la reproduire en entier, nous n'en parlerons plus. Nous laisserons faire à la forme pour chercher la vérité du fond.

Laromiguière commence par protester avec raison contre Condillac, qui avait cru trouver l'entendement dans la sensibilité. C'est-à-dire qu'il se gardera bien de tomber dans cette contradiction : « Si, pour découvrir « la nature de l'entendement, on croyait qu'il est néces-

« saire et qu'il suffit de remonter à ce qu'on appelle si « improprement la *faculté de sentir*, cette première er- « reur ne pourrait nous conduire qu'à d'autres erreurs... « Comment veut-on que la simple capacité de sentir, « qu'une propriété toute passive, soit la raison de ce qu'il « y a d'actif dans nos modifications? La passivité de- « viendra-t-elle l'activité, se transformera-t-elle en acti- « vité » (p. 104)? Non, à coup sûr, et ces deux points de vue sont très-différents ; mais il restera plus tard à savoir comment Laromiguière pourra trouver l'unité entre la passivité et l'activité. Continuons. Il fait ressortir avec beaucoup de justesse l'erreur de Condillac, qui avait confondu les sensations non-seulement avec les idées, avec les connaissances, erreur concevable encore, mais aussi avec les facultés ou puissances de l'esprit (p. 105). Loin donc qu'on puisse confondre deux choses de nature si différente, Laromiguière ne permet pas même qu'on prenne des sensations pour des idées, ou réciproquement : « Ce n'est point, dit-il, par les sen- « sations que les hommes diffèrent tant les uns des au- « tres... Tout ce que nous savons, nous l'avons senti « sans doute ; mais combien de choses que nous avons « senties et que nous ignorions! Les sensations peuvent « être le principe ou la source de nos premières connais- « sances; mais elles ne sont pas connaissances, surtout « elles ne sont pas toutes nos connaissances » (p. 105).

Si les sensations, la sensibilité physique par conséquent (la seule que l'auteur examine ici, puisqu'il n'a pas encore à s'occuper de l'origine des idées), n'est pas la raison des nombreuses différences qu'on remarque entre les hommes sous le rapport intellectuel, cette différence doit donc tenir à l'activité.

Ce grand principe une fois posé, l'auteur fait voir ensuite comment l'activité travaille les données de la sensibilité, comment cette première opération donne naissance aux premières idées, qui, de nouveau soumises à l'action de l'entendement, sont le principe d'autres idées, lesquelles deviennent à leur tour la matière de l'activité intellectuelle, qui en fait sortir de nouvelles idées, « et « toujours de même, sans qu'on puisse assigner de bor- « nes à l'intelligence » (p. 107).

Mais de combien de manières l'esprit travaille-t-il donc la matière des idées?

Il serait peu sûr de vouloir répondre directement ou par l'observation immédiate à cette question, et l'auteur le sent bien. Que fait-il donc et quel fil conducteur va-t-il saisir pour se reconnaître daus le labyrinthe de l'intelligence humaine? Il le cherche dans les conditions de la perfection des connaissances. N'est-il pas clair, en effet, qu'autant on trouvera de conditions distinctes, nécessaires, pour qu'une connaissance mérite vraiment ce nom, autant il faudra distinguer et reconnaître de modes d'agir de l'esprit? Or, que sont les facultés intellectuelles, sinon des modes d'agir de l'intelligence?

Voilà donc une marche qui semble parfaitement tracée; si elle est bien suivie, elle doit aboutir à ce que l'on cherche. Or, en fait, une *vue nette* de toutes les parties de l'objet qu'on étudie, la connaissance des *rapports* des idées qu'on s'en fait, l'*enchaînement* de ces idées, de ces rapports à leur principe, semblent bien être les seules conditions requises pour la perfection de nos connaissances. Mais qui ne voit maintenant que l'*attention* donne la première, la *comparaison* la seconde et le *raisonnement* la troisième? « Par l'attention nous découvrons

« les faits ; par la comparaison nous saisissons leurs « rapports ; par le raisonnement nous les réduisons en « systèmes » (p. 109).

On peut envisager les facultés de l'entendement sous un autre point de vue sans doute ; mais qui pourrait nier la vérité de celui-là, et par conséquent la justesse de la déduction de l'auteur? On ne voit pas assez que la plupart des disputes des philosophes, sur cette matière et sur beaucoup d'autres, proviennent de ce que l'on confond les points de vue divers sous lesquels le sujet peut être envisagé, et que chacun prend le sien pour le seul possible, pour un *point de vue absolu*, comme s'il n'y avait pas là contradiction dans les termes, ou comme si plusieurs points de vue n'étaient réellement pas possibles !

Ceci, toutefois, demande une explication, et nous allons essayer de la donner. Il s'agit, d'un côté, de prouver que le point de vue sous lequel M. Laromiguière envisage ici les facultés intellectuelles est vrai ; et, de l'autre, d'établir qu'il n'est pas le seul possible, ni par conséquent le seul vrai ; car, à moins d'imaginer l'homme d'une tout autre manière que la nature ne l'a fait, on ne *peut* le voir que comme il *est*, et dès lors toute manière *possible* de l'envisager est par là même *vraie*. Il suffit, pour qu'il y ait ici plusieurs aspects possibles, que chacun d'eux soit incomplet, qu'il ne corresponde pas à tout l'homme interne, ou même que la marche de l'esprit dans l'étude des facultés ne soit pas la même dans tous ceux qui s'y livrent.

1° N'est-il pas certain d'abord que nous avons des états divers qui ne sont point le fait de notre activité intellectuelle, en ce sens du moins qu'ils ne sont produits ni par l'attention, ni par la comparaison, ni par le raisonne-

ment ; que ces états, loin d'être produits par l'une quelconque de ces trois fonctions de l'entendement, en sont, au contraire, nécessairement supposés ? Car à quoi donnerait-on son attention, que pourrait-on comparer, sur quoi serait-il possible de raisonner si l'esprit était table rase ? C'est donc un fait que l'existence de ces états. Un autre fait encore, c'est que ces états préexistent aux trois opérations dont nous venons de parler. C'est donc un troisième fait que ces états ne sont pas le produit de ces opérations. Maintenant, si nous appelons sensations tous les états intellectuels qui ne sont pas produits par l'entendement, c'est-à-dire par l'attention, la comparaison et le raisonnement (Laromiguière en avait le droit) ; si, de plus, on se conçoit passif dans cette circonstance ; si, enfin, l'on n'appelle idée que la sensation (1) élaborée, travaillée par l'entendement, ne faudrait-il pas reconnaître que nous sommes passifs avant d'être actifs, que les sensations sont antérieures aux idées, mais qu'elles en sont comme la matière, et que c'est l'entendement ou l'activité intellectuelle que leur donne la forme qui les fait passer de l'état de sensations à l'état d'idées ? Qu'y a-t-il là qui ne soit conforme à la réalité, conforme aux lois de la plus sévère logique ? Eh bien ! c'est là aussi tout le germe du système de M. Laromiguière. Ce système est donc vrai jusqu'ici. Ne l'est-il pas encore lorsque, s'attachant au côté actif des facultés *intellectuelles*, à l'entendement, il n'y distingue que trois facultés : l'attention, la comparaison et le raisonnement ? Si, d'ailleurs, tout le traitement logique de nos connaissances se borne inévitablement à les élucider (par l'at-

---

(1) Telle qu'elle vient d'être largement circonscrite ou définie.

tention), à les mettre en rapport deux à deux (par la comparaison, et ici comparaison veut évidemment dire aussi jugement) et à les combiner en plus grand nombre pour saisir des rapports de rapports, ou des rapports médiats (par le raisonnement), cette disjonction n'est-elle pas vraie, n'est-elle pas complète, et le point de vue d'où elle part n'est-il pas lui-même juste, n'est-il pas épuisé? Si tout cela est incontestable, il me semble qu'on ne peut se refuser à conclure avec nous que cette partie des *Leçons de philosophie* est irréprochable, que l'auteur a bien vu et bien décrit ce qu'il a vu.

2° Il s'agit maintenant de prouver qu'on *peut* néanmoins voir l'homme d'une manière un peu différente, et qui n'est cependant pas moins *réelle*. On ne niera pas sans doute que tout ce qui arrive n'ait une cause, et que cette cause n'agisse ou ne soit active. On ne peut disconvenir, d'un autre côté, que les phénomènes intellectuels que Laromiguière appelle sensations et sentiments, parce qu'ils ne sont point le fruit de l'activité volontaire, parce que l'entendement (1) ne leur a pas encore donné leur forme logique, ne soient des états contingents qui ont aussi leur cause. Or, cette cause *immédiate* ou proprement dite n'est-elle pas dans la nature même de l'ame? N'est-ce pas l'ame vivante qui produit *fatalement* tous ses états *primitifs*, dans toutes les circonstances où il plaît de l'imaginer? Et, pour prendre le cas le plus défavorable, n'est-ce pas elle qui produit, par une énergie secrète, naturelle, fatale, la sensation

(1) Pour plus de simplicité, et parce que nous ne sommes pas encore arrivé à la partie des *Leçons* qui concerne cette matière, nous ne parlons ici que de l'entendement, et pas de la volonté. Au surplus, on raisonnerait d'une manière analogue en ce qui regarde la volonté.

proprement dite? Que se passe-t-il en effet jusqu'à ce qu'elle ait réagi pour sentir? Expliquera-t-on la sensation par le mouvement de l'organisme nerveux ou cérébral? Impossible, si la sensation et le mouvement sont deux choses essentiellement différentes et si l'on ne confond point les *occasions* des phénomènes avec leurs véritables *causes*. Il faut donc, puisque la sensation est un effet, et un effet qui ne s'explique point par sa cause occasionnelle, par les agents extérieurs et par le mouvement de l'organisme, il faut, dis-je, que la sensation soit due immédiatement à une autre cause, à un autre agent. Or, cette autre cause, à moins de la chercher en dehors de la nature, ne peut être que la substance de l'ame. Faire exister la sensation avant l'intervention de cette cause interne, et pour la mettre en jeu, pour l'exciter, c'est supposer la sensation pour expliquer la sensation; c'est expliquer le même par le même; c'est faire une pétition de principe. Sans doute il se passe quelque chose dans l'ame qui en provoque la réaction fatale, propre à faire naître la sensation; mais ce qui s'y passe d'une manière si rapide (1) en ce moment précis ne nous est pas inconnu, puisqu'il est antérieur à la sensation et destiné à mettre l'ame en jeu pour faire naître la sensation même.

Ce phénomène inconnu, et précisément parce qu'il est inconnu, n'appartient donc pas au moi, puisqu'il est en dehors de la conscience; mais il émane de l'ame considérée comme substance vivante, active, et non pensante encore (2). Nous croyons, avec M. Royer-

(1) Quelquefois, comme dans certaines blessures reçues sur le champ de bataille, la réaction de l'ame n'est pas à beaucoup près aussi prompte.

(2) On voit que nous distinguons le *moi* de l'*ame substantielle*. Le

Collard (1), que l'ame est active jusque dans les sensations; que, sans cette activité première et fatale, la sensibilité ne serait pas possible. Mais, précisément parce qu'elle est fatale, parce que nous ne la produisons point volontairement, que nous ne pouvons pas l'empêcher, que nous la subissons, nous sommes aussi passifs à son égard. Ainsi, ce qui s'accomplit dans notre *être* sans nous et même malgré nous n'en est pas moins dû à une cause, et sous ce rapport il y a une activité innée, natu-

---

moi n'est pour nous que la conception de la raison résultant de la réflexion, conception qui n'est point un attribut nécessaire de la substance pensante, ni même de la pensée à un certain degré. En effet, si la pensée, fût-elle permanente dans l'ame, n'en est cependant pas l'essence, la substance, le principe capable de pensée peut exister sans pensée, et par conséquent sans réfléchir, sans s'affirmer. Il y a plus encore : c'est qu'une ame peut, suivant toute apparence, avoir des sensations, des perceptions, des imaginations, etc., sans se distinguer de tout cela, sans penser le moi. Nous croyons du moins que les animaux sont dans ce cas. Et ce n'est pas M. Laromiguière qui nous aurait contredit sur ce point; car il dit quelque part, en faisant allusion à ce fait, que « le lion est fort, mais qu'il ne le sait pas; qu'il ne se dit pas : *Je suis fort.* » Est-il bien démontré que l'ame humaine ne soit pas elle-même privée quelquefois de la pensée, ou tout au moins de la réflexion, comme, par exemple, dans les états de syncope, d'épilepsie, etc.? La force de réflexion avec laquelle on prend possession de soi ne varie-t-elle pas considérablement d'individu à individu et ne peut-elle pas aller jusqu'à s'évanouir dans le dernier degré d'imbécillité, état qui semble être au-dessous même de l'instinct animal? Cette explication suffira sans doute pour dissiper un malentendu et faire comprendre dans quel sens notre nature substantielle peut être opposée au moi, comment le moi ne fait pas partie de cette nature, et comment enfin une certaine force faisant partie de cette nature est cependant étrangère à la volonté réfléchie, à cette activité qui est soumise au moi, dont le moi dispose. Au surplus, l'auteur du présent travail n'est pas le seul qui fasse cette distinction : il peut citer entre autres Moehler, qui s'exprime ainsi dans sa *Symbolique*, t. I, p. 268 : « Luther, en voulant anéantir « l'égoïsme, anéantit le moi humain. » L'auteur ne veut pas dire que Luther a anéanti l'ame humaine comme substance.

(1) C'est peut-être là le point le plus profond, le plus neuf et le plus important des leçons de Royer-Collard. Voy. les fragments à la suite des OEuvres de Reid.

relle, dans la substance destinée à sentir et à penser, activité qui est la condition même de toute pensée et de tout sentiment. Mais, si on la considère par rapport à la volonté, à la réflexion, à la prise de possession de soi-même, au moi tel que nous l'avons défini plus haut, elle y est comme étrangère, puisque, loin d'être le produit de la volonté réfléchie, elle est un antécédent nécessaire de cette volonté. Nous sommes donc passifs à cet égard, quoique notre *ame* ait été active. — Il y a donc deux sortes d'activité : l'une qui est antérieure à la réflexion et à la volonté, qui est en dehors de leur influence; l'autre qui ne se met en jeu que par suite du vouloir, et dont les produits nous sont plus ou moins imputables, parce que la réflexion, qui est la condition de la personnalité ou du moi, y a plus ou moins présidé.

Il est donc vrai de dire que si M. Laromiguière n'a pas eu tort de *nous* regarder comme *passifs* dans les états divers où notre volonté n'est pour rien, celui-là non plus n'a pas tort qui soutient que ces états sont cependant des effets dus à une cause *active*, laquelle ne peut être, en définitive, que la *nature* de l'ame, mais agissant alors d'une manière fatale, sans rien sentir encore, sans rien comprendre, sans rien vouloir, et par conséquent avant de penser, d'être un *moi*, une personne, et pour le devenir.

Voilà donc, si nous ne nous trompons, deux points de vue déjà justifiés. Il est aussi facile d'en comprendre la vérité, malgré l'opposition contradictoire qu'emportent les qualifications d'*actif* et de *passif*, qu'il est facile de concevoir qu'un même arbre puisse être dit indifféremment le premier et le dernier d'une série. De même qu'ici la qualification dépend du sens suivant lequel on

compte, de même on est actif ou passif dans un état primitif donné suivant qu'on rapporte cet état à une énergie fatale de l'ame, à son activité naturelle et première, ou qu'on l'envisage par rapport à son activité seconde ou volontaire et réfléchie (1).

Si nous passons maintenant aux fonctions intellectuelles, nous verrons qu'ici encore on peut penser autrement que Laromiguière, sans cependant s'écarter du vrai, par la raison que le point de vue logique n'est pas le seul sous lequel on puisse envisager l'activité intellectuelle, désignée par l'auteur sous le nom d'entendement. En effet, les matériaux de nos connaissances peuvent être considérés dans le temps comme des phénomènes

---

(1) *Etre actif*, dans l'acception la plus large du mot, c'est, à notre sens, avoir en soi le principe, la raison, la cause immédiate de ses déterminations; c'est avoir une énergie propre, une force qui ne relève d'aucune autre quant à son action, quoiqu'elle soit contingente quant à son existence et qu'elle doive être stimulée ou excitée par d'autres agents. Il y a activité partout où des efforts donnés ne sont pas mécaniquement, physiquement explicables, par exemple dans la sensation par rapport à l'impression. Il y a ici deux séries de phénomènes très-divers : 1° ceux qui se passent dans l'organisme et qu'on peut encore expliquer physiquement, mais qui expirent sur les limites mêmes de l'organisme ; 2° ceux qui se passent dans le moi et qui n'ont absolument rien de commun avec les précédents, qui ne s'expliquent par conséquent point par la même cause. C'est pour combler l'abîme qui sépare ces deux ordres de phénomènes qu'une sévère analyse est obligée de faire intervenir une cause physique afin d'expliquer les seconds à la suite des premiers. Seulement, nous ne pouvons dire que ce rapport existe entre les phénomènes du premier ordre et la mise en jeu de la cause de ceux du second ordre. Tout ce que nous voyons nettement, c'est que ce rapport n'est point de même nature que ceux qui se conçoivent dans les influences purement physiques. *Etre actif*, dans un sens plus étroit et plus ordinaire, c'est produire un effet, exécuter une idée avec volonté, et par conséquent avec connaissance, avec réflexion. Tous les actes de cette espèce appartiennent au *moi*, mais à des degrés divers ; ceux de la première espèce lui sont étrangers. — Il est facile de concevoir, après cela, ce que nous entendons par *être passif*, puisque c'est le contraire de ce qui précède.

passagers, comme pouvant renaître cependant sous une forme plus ou moins fidèle. Et comme cette reproduction est un effet, elle doit avoir une cause ; cette cause est précisément ce qu'on appelle la mémoire. L'attention ne suffit pas pour expliquer le souvenir, parce que l'attention suppose un objet, une idée présente ou toute rappelée. Il est effectivement impossible de donner son attention sans la donner à quelque chose. Loin donc que l'attention puisse expliquer complétement le souvenir, elle le suppose au contraire, du moins à un certain degré ; il faut avoir déjà un certain souvenir de ce qu'on cherche à se rappeler. La mémoire, par exemple, est donc une fonction particulière, et l'on ne peut la réduire à l'attention pure et simple, sous prétexte que l'attention intervient dans le second moment du souvenir, moins toutefois pour achever de le déterminer que pour solliciter une faculté plus profonde destinée à compléter son ouvrage ; car autrement il faudrait faire disparaître aussi de la liste des facultés intellectuelles la comparaison et le raisonnement, qui ne sont que des modes d'agir de l'attention, volontaire ou involontaire. Nous reviendrons tout-à-l'heure sur ce point.

On ferait voir de la même manière que, si l'on veut sortir de la vague et stérile idée d'activité intellectuelle, d'attention en général, il est nécessaire d'en distinguer les fonctions diverses (1) d'après la nature même de ses

---

(1) Il nous semble qu'on remplacerait avantageusement le mot *faculté* par celui de *fonction*. On ferait comprendre de cette manière trois choses que nous croyons vraies et importantes à reconnaître : 1° c'est que l'activité de l'ame est *une ;* 2° qu'elle a cependant des manières d'agir diverses, puisque tous ses produits ne sont pas les mêmes ; ce sont ces manières d'agir qui peuvent être appelées proprement *fonctions ;* 3° que ces fonctions, considérées dans leurs effets, sont la seule chose que nous connaissons directement, immédiatement en nous.

différents produits, ou seulement d'après les différents points de vue sous lesquels on peut envisager ces produits. C'est ainsi qu'*abstraire* et *donner son attention* ne seront que deux manières d'envisager une même fonction. *Généraliser* sera une fonction complexe, utile à reconnaître, quoique ses divers moments soient déjà reconnus sous des noms particuliers. Le raisonnement lui-même prendra différents noms, suivant qu'il aura tel ou tel caractère. En un mot, l'activité intellectuelle est une, mais ses fonctions sont très-variées. On peut légitimement en distinguer autant d'espèces qu'il y a de produits correspondants bien distincts, au moins par quelques points. Voilà quelle devrait être, selon nous, la base d'une division naturelle de ce qu'on appelle les facultés de l'entendement. Si nous avions un ouvrage dogmatique à faire, nous essaierions de développer cette idée, d'exécuter ce plan; mais nous croirions nous écarter beaucoup de notre sujet en insistant ici davantage sur ce point. Nous aimons donc à penser qu'il nous aura suffi de l'indiquer.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ces vues, il ne nous paraît pas moins certain que Laromiguière pouvait envisager la question comme il l'a fait, et que sa théorie est alors vraie au moins d'une vérité relative. Toutes les théories faites par des esprits qui se comprennent en sont là; mais la plupart n'ont qu'une valeur relative; la théorie absolue (*achevée*), vraie à tous égards, serait celle qui comprendrait tous les points de vue possibles. Mais quel esprit serait assez vaste et assez fort pour les concevoir et les combiner? Sachons donc rendre plus de justice à nos prédécesseurs; acceptons leurs travaux; recueillons avec respect l'héritage qu'ils nous ont laissé;

réunissons les lambeaux de ce magnifique patrimoine, et cherchons, si nous le pouvons, à l'agrandir pour le transmettre à ceux qui viendront après nous.

Mais comment Laromiguière raisonne-t-il pour exclure du nombre des facultés la *sensibilité*, la *mémoire*, le *jugement*, la *réflexion*, l'*imagination?* Niera-t-il toutes ces puissances de l'ame, ou, s'il ne les nie pas, qu'en fait-il? — Il ne nie rien, mais il distingue et sépare, classe et résout. La *sensibilité* n'a rien à faire ici, puisqu'elle est passive et qu'il s'agit pour le moment de l'activité, et même de l'activité intellectuelle. La *mémoire* est un produit de l'attention, une sensation continuée mais affaiblie, comme disait déjà Condillac : « un phénomène « enfin, inconnu dans ses causes, mais qui lui-même « n'est ni cause ni faculté » (p. 111). Le *jugement* comme perception est un état, et non une action. Point de *réflexion* sans attention, sans comparaison et sans raisonnement; comme aussi point d'*imagination* sans réflexion (p. 111). Voilà comment Laromiguière cherche à justifier, sans rien nier, le petit nombre de facultés intellectuelles qu'il a reconnues.

La mémoire est peut-être, de toutes les facultés qu'il avait rejetées de sa nomenclature, celle qu'on a cherché avec le plus d'opiniâtreté à y faire rentrer, en même temps qu'on a reproché à l'auteur d'avoir appelé la mémoire « une sensation renouvelée, une idée renouvelée, etc. » (p. 111). Est-ce que la mémoire serait la même chose que le souvenir, et serions-nous passifs dans la *reproduction* de ce phénomène inconnu dans ses *causes?* Il faut très-certainement reconnaître que le souvenir comme phénomène interne a une cause, et que cette cause n'est point ce phénomène lui-même. Mais cette

cause est-elle une faculté dans le sens attaché à ce mot par Laromiguière, c'est-à-dire une puissance intellectuelle spéciale de manipuler nos idées, de leur donner une forme ou plus nette ou nouvelle? Nullement; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, les facultés ne peuvent s'exercer que sur des sensations, des idées toutes trouvées, toutes présentes à l'esprit, et il y aurait contradiction à regarder la mémoire comme une faculté de ce genre, puisqu'elle supposerait : d'une part, la non existence des idées qu'elle rappellerait, qu'elle reproduirait (ce qui est la fonction spéciale de ce qu'on appelle vulgairement la mémoire lorsqu'on entend par là une faculté), quand, d'autre part, elle supposerait (considérée comme faculté dans le sens de Laromiguière) présentes à l'esprit les idées qu'elle reproduit.

La mémoire appartient donc à une action interne plus profonde, plus cachée que les facultés dont on s'occupe ici; elle leur est antérieure, elle en est supposée, puisque l'attention, la comparaison et le jugement n'agissent que sur des idées ou *maintenues* présentes à l'esprit par le secours de la mémoire, ou *rappelées* par la même faculté, si elles s'en étaient échappées.

Mais comment donc notre habile professeur a-t-il pu subordonner la mémoire à l'attention et nier qu'elle soit une cause ou une faculté (p. 111)? C'est parce que la force-mémoire est en raison de l'attention donnée d'abord aux idées lorsqu'elles se présentent à l'esprit pour la première fois, en raison de la fréquence des actes d'attention qu'on leur donne, en raison de la force même de cette attention, et enfin parce qu'il suffit souvent de vouloir se rappeler une idée, pourvu qu'elle se présente aussitôt à l'esprit.

Quant à la cause du souvenir, Laromiguière ne la nie que comme faculté, et non comme capacité. Or, il ne faut pas oublier que l'auteur appelle *capacités* toute cette activité primitive, spontanée, profonde, qui est incessante au dedans de nous, mais qui appartient plutôt à la *nature*, à notre nature qu'à *nous* (1), puisqu'elle est antérieure à *notre* volonté, à *notre* activité réfléchie, consécutive, la seule qui mérite le nom de *faculté* dans le sens de l'auteur. Il faut reconnaître, d'un autre côté, que le souvenir, l'association des idées appartiennent aux capacités ainsi entendues, et nullement aux facultés. C'est en ce sens qu'on peut dire que le souvenir est un phénomène qui n'a pas de cause, de cause connue c'est-à-dire ; mais s'il n'a pas de cause connue, il n'est donc point un produit de l'attention, à parler proprement. L'attention ne peut donc être ici qu'une cause occasionnelle, qui n'est même pas toujours nécessaire, puisque, pour *vouloir* rappeler une idée, il faut déjà s'en souvenir imparfaitement. C'est bien ainsi qu'on doit entendre ce passage de Laromiguière, à moins, ce qui nous semblerait injuste, de vouloir mettre l'auteur en contradiction avec lui-même dans l'espace de huit lignes. Tout ce qu'on pourrait lui reprocher serait de ne pas s'être suffisamment expliqué.

Il ne motive pas avec moins d'habileté, du reste, sa détermination des facultés volontaires. En appliquant l'activité intellectuelle à la sensation comme source de plaisir ou de peine, il unit ainsi d'une manière intime les deux ordres de facultés, et fait naître la première du second ordre de l'exercice de toutes celles du premier

(1) Voy. note p. 17 et 18.

ordre à l'occasion de la sensation agréable ou désagréable. En sorte que la sensibilité est comme le point de jonction, la raison d'unité ou d'harmonie entre l'entendement et la volonté : « L'attention se concentre tout « entière sur l'idée de l'objet dont la possession peut « vous rendre le calme; la comparaison de la privation « avec le souvenir de sa jouissance en rend la privation « plus douloureuse encore; et le raisonnement cherche « tous les moyens de nous l'assurer (p. 113). Cette di- « rection des facultés de l'entendement vers l'objet dont « nous sentons le besoin, c'est le *désir*. »

Voilà donc la première activité volontaire déterminée.

Mais souvent plusieurs choses désirables se présentent à la fois à l'esprit sans que nous puissions nous les procurer toutes ensemble. Il devient donc alors nécessaire de choisir. Voilà la *préférence*.

Les motifs de cette préférence pour l'homme, qui est un être raisonnable et moral, sont de plusieurs sortes : il y en a de physiques, il y en a de moraux. Les premiers peuvent être conçus dans le présent ou dans l'avenir; ils peuvent être comparés les uns aux autres, pesés, appréciés à l'aide de l'expérience, de l'imagination, du raisonnement et sous l'influence du repentir, de manière que le possible paraisse supérieur au réel, le futur à l'actuel, l'avenir plus important que le présent. L'activité volontaire agissant dans cette sphère supérieure, inaccessible à l'animal, est un fait, et ce fait doit avoir un nom. Or, ce nom, c'est *liberté*. « La liberté est donc « le pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir, après déli- « bération » (p. 118).

On ne peut contester ces faits, ni leur caractère spé-

cial, ni par conséquent la nécessité de leur donner un nom, pas plus qu'on ne peut refuser à l'auteur le droit de choisir ici le mot de *liberté*. La liberté, ainsi entendue, existe donc; l'homme est donc libre (p. 113-121).

C'est ainsi que Laromiguière résout avec la plus grande aisance l'un des problèmes les plus difficiles de la psychologie et de la métaphysique. Quoi qu'on pense de cette solution à ce dernier point de vue, je veux dire au point de vue métaphysique, il est certain du moins qu'elle est logiquement irréprochable.

L'auteur examine ensuite brièvement quelques objections historiques, par exemple : 1° que « tous les hommes se « disent libres quand ils ont le pouvoir de faire ce qu'ils « veulent; 2° que plus on est éclairé, moins il y a lieu « à délibérer, moins il y a par conséquent de liberté; « 3° qu'on ne peut pas vouloir sans motif; 4° que la « prévision de Dieu rend tout nécessaire » (p. 121-124).

Il répond à tout cela : 1° que le pouvoir de faire ce qu'on veut peut s'allier avec la nécessité, parce qu'il n'y a que la délibération qui rende la volonté propre, autrement elle peut être entraînée sans qu'elle s'en aperçoive; 2° qu'il en est de l'excellence de la liberté comme de celle d'un bon gouvernement: c'est de ne pas se laisser apercevoir; 3° que la liberté ne consiste pas à agir sans motifs, mais avec délibération d'après ces motifs; 4° enfin, que Dieu ne prévoit pas, mais qu'il voit, et que voir n'impose ni contrainte ni nécessité.

Toutes ces réponses sont logiquement incontestables si l'on admet la définition précédente de la liberté.

Cette leçon se termine par des réflexions pleines de sagesse et de modestie sur la retenue nécessaire dans nos jugements, comme pour établir dans son esprit un

contre-poids salutaire à sa propre conviction sur la vérité de son système (p. 124-127).

Puisque Laromiguière, malgré son estime pour Condillac, n'a pu adopter entièrement son système sur les facultés de l'ame, qu'au contraire il y a introduit de profondes modifications, il devait au public, à Condillac, il se devait à lui-même surtout de rendre raison des motifs qui lui avaient fait rejeter des idées généralement reçues. Mais, pour faire la critique d'un système, il faut avoir des principes fixes, c'est-à-dire un autre système. On conçoit donc que cette critique du système de Condillac ne soit présentée par l'auteur qu'après l'exposition du sien propre.

Quelles sont donc les raisons qui l'ont décidé à se séparer de Condillac? On les trouverait soi-même par la comparaison des deux systèmes; mais il sera plus simple de les prendre toutes trouvées dans l'auteur. Nous en examinerons ensuite la justesse. Laromiguière justifie délicatement son maître de ce qu'un système aussi simple que celui qui vient d'être exposé ait pu échapper à sa clairvoyance et à ses longues méditations, en disant que ce sont les choses les plus simples, les plus près de nous, que nous apercevons le moins, par la raison que nous les voyons toujours et que nous n'éprouvons pas le besoin de les mieux connaître. Cette courtoisie de l'auteur tourne à son profit, car autrement on aurait pu soupçonner que son système était trop simple, trop facile pour être vrai.

Après avoir dissipé cette surprise, après avoir ainsi prévenu deux objections, il explique comment Condillac et ses prédécesseurs surtout ont pu s'égarer en si beau lieu. C'est, dit-il, qu'on a commencé par construire,

qu'on a cherché à deviner quand il fallait observer (p. 136). Mais enfin, quelle a donc été pour Condillac, d'ailleurs si supérieur à ses devanciers, la conséquence de cette infidélité à la méthode?

1° C'est d'avoir donné la perception, la conscience ou la sensation pour principe des facultés. Comme si une sensation était une puissance, et non pas un fait; comme si la sensibilité, qui en est la capacité correspondante, n'était pas marquée du caractère de la passivité, comme si les facultés étaient marquées de celui de l'activité ! Un état actif peut venir et vient réellement après un état passif; mais l'un n'est point l'autre malgré cette succession immédiate, et la sensation ne peut être ni devenir l'attention; il y a un abîme entre les deux choses, ce sont les deux pôles opposés de l'ame humaine (p. 138-140).

2° La seconde erreur de Condillac est d'avoir confondu le sentir avec le connaître : « L'ame, il est vrai, « a besoin de sentir pour connaître; l'ame ne connaît « qu'*autant* qu'elle sent; mais ne connaît-elle que *parce* « *qu'*elle sent ? Connaît-elle *uniquement* parce qu'elle « sent » (p. 141)? Et quand même l'ame ne pourrait connaître ses facultés qu'à la condition de sentir, il ne s'ensuivrait pas que ces facultés dérivent de la sensation, comme le dit Condillac. Il confond la *connaissance des facultés* avec les *facultés elles-mêmes* (p. 142-143).

3° Il est faux que l'attention donnée à un objet ne soit de la part de l'ame que la sensation faite sur nous par cet objet. C'est quelque chose de plus et de différent (p. 143, 144).

4° Il est faux par là même que la comparaison (si elle n'est qu'une double attention) soit une double sensation.

5° Il est faux que le jugement ne soit encore qu'une sensation, quoiqu'il soit vrai de dire que l'esprit, lorsqu'il juge, *sent* un rapport de convenance ou de disconvenance. Mais sentir ici n'est qu'un terme pour un autre : il signifie apercevoir, percevoir, connaître, concevoir : « La manière dont on sent quand on aperçoit un « rapport n'est pas la manière dont on sent quand on « éprouve une sensation » (p. 145). — Condillac confond ici les sentiments-rapports avec les sentiments-sensations (p. 146).

6° Si les facultés précédentes ne dérivent pas de la sensation, l'entendement, qui en est l'ensemble, n'en provient pas davantage (p. 147).

7° C'est à tort que Condillac confond l'inquiétude avec le malaise; il y a la différence de l'actif au passif. Il y a donc là solution de continuité, comme dans le passage des sensations aux perceptions de rapport, des sensations à l'attention.

« Le principe d'où part Condillac dans son analyse des facultés de l'ame n'est donc pas un principe de facultés, et la chaîne de son analyse ou de son raisonnement est rompue trois fois » (p. 148).

La cause de ces erreurs se trouve en germe, suivant Laromiguière, dans ce passage du *Traité des sensations* : « A la première odeur, la capacité de sentir de notre « statue est tout entière à l'impression qui se fait sur son « organe : voilà ce que j'appelle *attention.* » Ce mot peut être entendu dans un sens actif. La dernière interprétation serait plus conforme à l'idée qu'on attache ordinairement à cette locution : *être tout entier à quelque chose*. Mais, grâce à ce double sens, Condillac passe de la passivité à l'activité, comme du même au même, par le

moyen d'une simple transformation. Et encore, pourquoi cette transformation (p. 148-153)?

On ne peut disconvenir de la justesse de ces critiques.

III.

Réponse aux objections.

Mais les préjugés ne se rendent pas si facilement. Le professeur est donc réduit à soutenir les principes de sa critique, c'est-à-dire son propre système. C'était là, en effet, qu'il fallait l'attaquer; car il raisonnait juste dans l'application. Le grand point de divergence entre le maître et le disciple, c'est le principe des facultés. Condillac veut que ce soit la sensation, c'est-à-dire la passivité; Laromiguière prétend, au contraire, que c'est l'activité.

N'y aurait-il pas quelque malentendu dans la question? Condillac ne distingue pas assez nettement, il est vrai, l'*origine* et la *formation* des idées; mais il a raison, dans un sens, de nous faire passifs dans le premier cas; son erreur est de vouloir que nous le soyons encore dans le second. Et cette erreur, Laromiguière la relève avec pleine vérité. Mais que ferait l'adversaire de Condillac s'il s'agissait de l'*origine* des idées, c'est-à-dire, pour anticiper un peu sur ce qui doit suivre, de l'origine des sensations et des sentiments? Dirait-il que nous sommes encore actifs dans la production de ces phénomènes internes? Ne reconnaîtrait-il pas avec Condillac que nous sommes passifs? Mais l'un et l'autre n'auraient-ils pas affirmé plus nettement, s'ils y avaient pensé davantage, que ces phénomènes, pour être étrangers à *notre* activité, à l'activité *réfléchie*, libre, à l'activité du *moi* proprement

dite, sont cependant produits par quelque cause, par quelque force qui fait partie de notre *nature*, d'une nature plus profonde que notre *volonté;* de notre nature *inconnue*, sinon de notre nature *connue* (1)? Eh bien! si nous appelons encore activité cette force profonde, première, spontanée, fatale même, qui produit ces phénomènes fondamentaux dans notre être, ne sera-t-il pas vrai de dire que l'*ame* est encore active, bien que le *moi* soit passif (2)? Ne sera-t-il pas vrai de dire que nous sommes dans ce cas actifs et passifs tout à la fois, suivant qu'on envisagerait l'ame comme un principe dont l'essence, totale ou partielle, est une certaine énergie propre, qui *produit* des phénomènes internes dont il a *conscience?* Il se sent, il se sait, il s'affirme, se dit moi à ce dernier point de vue; mais, comme il ne veut pas ces états et qu'il ne les produit pas à son gré, comme il n'en a pas le secret et qu'ils ne sont pas *siens*, en ce sens qu'ils ne sont pas volontaires, il se dit *passif*. Il reste longtemps, toujours chez la plupart des hommes, sans porter ses regards au-delà de ces premières déterminations passives du moi. Mais il est possible, facile même d'aller plus loin et de se demander d'où viennent ces états. La raison répond alors en affirmant qu'ils sont dus à une première activité interne, étrangère à la volonté, antérieure même à toute volition.

C'est cette activité première qu'on prend d'ordinaire

---

(1) Voy. note p. 17 et 18.

(2) Je distingue toujours, comme on voit, l'ame du moi. Il n'y a de moi qu'à la condition de la réflexion. Les animaux ont une ame, sans doute; mais, s'ils ont un moi, il paraît être d'un degré bien faible. Les hommes spontanés, qui vivent surtout d'une vie extérieure et grossière, ont autant d'ame que Leibniz ou Newton; mais ils ont moins de moi (v. note p. 17 et 18).

pour la passivité, parce qu'on la confond avec le caractère, véritablement passif en effet, des états du moi qui en proviennent.

Cette question est de la plus haute importance dans une théorie des facultés, et j'y insiste d'autant plus volontiers qu'elle a son intérêt actuel, et que je crois pouvoir établir par là quatre choses :

1° Que Condillac et ses partisans avaient moins tort qu'on ne le pense généralement en disant que *nous* sommes passifs dans l'origine de nos idées ; mais que leur erreur a été de ne pas regarder plus bas, où ils auraient aperçu l'activité, principe des premiers états passifs ;

2° Que Laromiguière, tout en soutenant avec raison que nous sommes actifs, de l'activité du second degré qui donne naissance aux facultés, et qui ne vient qu'*après* le sentiment (1) et à son occasion, mais non pas *du* sentiment, aurait eu tort de nier une activité antérieure et plus profonde, principe de celle qu'il reconnaît et dont les facultés de l'entendement et de la volonté ne sont que des déterminations. Mais je prouve qu'il ne l'a point méconnue; qu'il l'a, au contraire, confessée, et que Maine de Biran et d'autres encore ne lui ont peut-être pas rendu assez de justice à cet égard. Il faut convenir cependant que l'auteur des *Leçons de Philosophie* aurait pu être plus explicite et peut-être un peu plus profond. Mais j'ai beaucoup moins à parler de ce qui n'est pas dans ce livre, d'ailleurs si remarquable, que de ce qui s'y trouve ;

---

(1) Je prends ici le mot sentiment dans l'acception générique la plus large.

3° Qu'en admettant cette activité première telle que nous l'avons présentée, on concilie jusqu'à un certain point Condillac, Laromiguière et bien d'autres ;

4° Que c'est là le seul moyen d'arriver à l'unité de principes dans un système des facultés de l'ame, de concilier la passivité et l'activité. Les premier, troisième et quatrième points ne souffrent aucune difficulté. Le second seul paraît exiger une preuve.

Il s'agit donc d'établir que Laromiguière a réellement admis cette activité ; que, loin de la nier, il l'a entrevue assez nettement, quoiqu'il s'y soit peu arrêté.

Qu'on veuille bien faire attention que le second volume des *Leçons* roule presque entièrement sur la distinction entre l'origine et la formation des idées ; que la formation représente l'activité seconde, l'activité intellectuelle ou de l'entendement ; qu'elle vient après la production de la matière des idées, après le sentiment qui en est l'origine ; que ce sentiment, comme phénomène, est nécessairement dû à quelque cause interne, et que cette cause est précisément ce que nous appelons l'activité première, qui est un état passif à l'égard du moi. Voilà donc tous les éléments d'un système complet des facultés de l'ame, et chacun d'eux est à sa place.

C'est dans la doctrine même des facultés de l'ame qu'il s'agit de trouver Laromiguière assez profond pour qu'il soit complet et vrai sur l'activité, quoiqu'il laisse peut-être quelque chose à désirer pour les développements. Or, quoique son esprit ne se soit sans doute pas attaché avec assez de fixité et d'intention à ce côté spécial du système, il ne l'a pas entièrement omis ; il l'a aperçu, mais il ne s'y est pas arrêté. Prouvons.

1° « Par la sensation *nous ne faisons pas*, mais *il se*

« *fait* en nous » (p. 110). Mais comment l'auteur appelle-t-il ici la puissance en vertu de laquelle il se fait quelque chose en nous? *Capacité, sensibilité* : « C'est « une *propriété* de notre ame, mais ce n'est pas une « faculté » (ibid.). — Sans doute ce n'est pas une faculté dans le sens donné par l'auteur à ce mot. Mais aurait-il soutenu que ce qui *se fait* en nous, *sans nous*, se fasse *sans cause?* Voilà toute la question. Réduite à ces termes, elle se résout d'elle-même et fait voir qu'il n'y a là qu'une dispute de mots.

2° « L'ame sort de l'état passif à l'instant qu'elle « éprouve une sensation douloureuse ; elle ne peut pas « en même temps souffrir et être inactive » (p. 108). Elle doit donc pouvoir pâtir et agir dans le même temps. Il y a plus : l'auteur convient que la réaction, ou, si l'on veut, l'action, peut être contemporaine au début de la passion, du pâtir. Mais il prétend que ce sont deux choses différentes : « Je soutiens seulement contre l'objection « que l'activité qui se montre à la suite de la sensation, « *se montrât-elle au même instant* que la sensation, « n'est pas une modification de la sensation : c'est un « phénomène d'une nature tout opposée » (p. 158-159). — Voilà donc l'activité qui peut être contemporaine de la passivité. Ne pourrait-il, par conséquent, pas se faire qu'elle dût concourir à la sensation et former un de ses termes générateurs? que la sensation ne pût exister qu'à la condition de l'action des choses, des organes et de la réaction fatale de l'ame (je ne dis pas du moi) ?

Laromiguière est, comme on voit, très-loin de le nier. Il reconnaît formellement ailleurs que la sensation est en raison de la réaction attentive, ou de l'activité intellectuelle. Il admet, d'autre part, une attention volon-

taire et une attention involontaire. Celle-ci, on n'en peut disconvenir, s'exerce spontanément dans toute perception ou toute sensation inattendue. Mais qui nous dit qu'il n'a déjà pas fallu un premier degré d'activité plus profond, plus intime à l'ame, pour que la sensation fût possible, pour qu'elle existât au point de donner conscience d'elle-même et de provoquer l'attention involontaire, attention qui ne serait plus dès lors que le second moment de la réaction de l'ame, comme l'attention volontaire en serait le troisième? Mais je ne dois pas revenir plus longuement sur une chose que je crois avoir établie plus haut.

3° L'auteur suppose donc, comme possible au moins, le fait dont nous parlons. Tout ce qu'il veut, c'est que l'on ne confonde pas deux points de vue qui, pour être inséparables, n'en sont pas moins distincts : « Supposons, « dit-il, que l'attention volontaire ou involontaire ac« compagne toujours la sensation; que ces deux phéno« mènes soient inséparables, s'ensuit-il qu'ils ne soient « qu'un seul et même phénomène? qu'il y ait unité de « phénomène? Non, certainement, et c'est la conclusion « opposée qui est la vérité. Dire que deux choses sont « inséparables, c'est dire qu'elles sont deux et non pas « une seule » (p. 160).

4° L'auteur va plus loin; il s'élève à une vue plus générale, à un principe de logique supérieur et d'une profonde vérité. Il sort par conséquent de la sensation et de l'attention, volontaire ou non, considérées dans leur rapport, et reconnaît que « toute idée relative en suppose « une autre; qu'on ne peut avoir l'idée de montagne « sans celle de vallée, celle de grand sans celle de petit, « celle de fort sans celle de faible » (p. 162).

Ne s'ensuit-il pas aussi qu'on ne peut avoir celle de passivité sans celle d'activité? que ces deux choses pourraient bien n'être que des points de vue indissolublement liés dans notre esprit, et qui deviennent dès lors pour nous, pour notre manière d'être intellectuellement, de véritables lois? Et comme ces lois sont intellectuelles, cognitives, elles s'appliquent à quelque chose, à un objet de la nature; elles prennent par là même un caractère objectif; en un mot, elles deviennent lois de la nature. On pourra bien envisager séparément l'une ou l'autre de ces deux idées, de ces deux lois; mais il n'y aura jamais là qu'une division abstraite, purement idéale et consécutive; il n'y aura pas une division réelle, de fait ou primitive. Le passif devra toujours être conçu, dans la réalité, par l'actif, et réciproquement; sans quoi ces deux lois seraient sans valeur intellectuelle comme sans valeur réelle.

5° Mais voici qui est encore plus positif que tout ce qui précède : l'auteur reconnaît qu'il n'y a ni conscience, ni déterminations possibles de la conscience, ni par conséquent sensations ou quelque autre état de l'ame que ce puisse être sans l'activité. — C'est là tout ce qu'il fallait prouver. Ecoutons bien, et comprenons toute la portée des paroles suivantes : « C'est *par l'exercice de notre ac-*
« *tivité*, c'est par un retour sur nous-mêmes, quelque
« rapide qu'il puisse être, ou par une action de l'ame
« qui se porte au dehors, que le sentiment devient idée,
« sens intime, sensation, et que nous acquérons la
« conscience de notre propre existence » (pages 207-210) (1).

---

(1) Il y aurait bien quelque observation à faire sur ce que peut être un sentiment qui précède la condition nécessaire pour qu'il y ait sens

On voit aussi, par tous les passages que nous venons de rapporter relativement à la part de l'activité dans les sentiments, au rapport du pâtir et de l'agir, comment le professeur répond à ceux qui lui avaient objecté : « 1° que l'ame produit elle-même ses sensations ; « 2° qu'elle est dans un état actif lorsqu'elle les éprouve; « 3° que Condillac a dû confondre la sensation et l'at- « tention en un seul et même phénomène; 4° que l'at- « tention n'est rien quand on veut la distinguer de la « sensation » (p. 154). L'auteur a d'ailleurs résumé lui-même ses réponses (p. 166).

On lui avait fait d'autres observations encore : les uns lui disaient qu'il allait trop vite, d'autres qu'il allait trop lentement.

Il répond d'une manière très-ingénieuse, en disant : « Lorsqu'on nous croit stationnaire, il peut se faire que « nous avancions, et lorsqu'on nous voit avancer, il est « possible que nous soyons stationnaire. Pourquoi cela? « C'est parce que chaque leçon, à quelque distance du « commencement ou de la fin qu'on la prenne, contient « en quelque sorte le cours tout entier » (p. 173).

Il est encore ramené sur le système des facultés de l'ame, particulièrement sur la liberté et l'attention. Il fait ressortir la correspondance, l'analogie même assez sensible qui existe entre les facultés de l'entendement et celles de la volonté, sans, du reste, y attacher beaucoup d'importance; ce qui serait une puérilité (p. 175-176). — Pour jeter un nouveau jour sur la question de la liberté, il distingue la liberté morale, la seule dont il

---

intime, sensation, conscience de l'existence; mais nous ne voulons point épiloguer : la pensée est visible, et nous la comprenons.

ait voulu parler, de la liberté naturelle ou physique, de la liberté sociale ou politique, et enfin de l'activité et de la volonté. Cette dernière confusion est la plus difficile à éviter ou à démêler. L'auteur aperçoit entre la simple activité et la liberté (1) deux facultés : le désir et la volonté (2).

On lui avait aussi objecté que son système, malgré sa simplicité, était encore trop compliqué, et qu'il pouvait se réduire, pour l'entendement du moins, à une seule faculté, l'*attention*. Cette objection, qui a été renouvelée depuis (3), était, il faut en convenir, assez spécieuse; elle conduisait même plus loin, car elle devait aboutir à n'admettre qu'une seule faculté de l'ame, l'activité. Que répond Laromiguière? Il ne mettra pas un abîme entre une faculté et une autre; mais il n'y verra pas non plus d'identité : il dira que « les *diverses manières* d'être at-« tentif, les *divers modes* d'action de l'ame sont préci-« sément ce que nous appelons *facultés* » (p. 193).

Il faut voir avec quelle aisance, quelle grâce il démontre, en expliquant la création de la fable de la Mouche et du Coche par l'attention, la comparaison et le raisonnement seuls, qu'il n'y a pas lieu d'admettre une faculté descriptive (p. 195-197).

Sur la question de savoir si une première sensation peut donner l'idée de la personnalité ou du moi, l'auteur ne répond pas d'une manière absolue; il distingue et dit que l'ame possède alors le sentiment, mais pas encore

---

(1) On se rappelle qu'il a défini la liberté : « la faculté de vouloir ou de ne vouloir pas après délibération. »

(2) Volonté signifie ici *choix*, *préférence*.

(3) M. Cousin.

l'idée de son existence. Cette réponse ne peut être bien comprise, au point de vue de l'auteur, qu'à la condition de connaître la différence qu'il établit entre les sentiments et les idées. Il y reviendra bientôt, et nous avec lui.

Condillac avait dit, au sujet de la statue hypothétique, qui reçoit la vie en détail et qui peut avoir un très-grand nombre d'idées et de sentiments sans avoir encore le plus léger soupçon de l'existence d'un monde extérieur : « Que les philosophes auxquels il paraît évident que « tout est matériel se mettent pour un moment à sa « place (de la statue ainsi animée), et qu'ils imaginent « comment ils pourraient soupçonner qu'il existe quel- « que chose qui ressemble à ce que nous appelons ma- « tière. » Et cependant Condillac, ou plutôt son système, avait été accusé de matérialisme. Laromiguière a tenu à faire voir que ce système ne pouvait logiquement aboutir à une semblable conséquence. L'intérêt qu'il prend à cette question, l'analogie profonde qui existe encore entre son propre système et celui de Condillac, a fait penser à quelques critiques qu'en défendant Condillac, il se défendait bien un peu lui-même. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, nous pouvons dire que, s'il triomphe dans la cause de Condillac, il se trouve à plus forte raison vainqueur dans la défense de la sienne propre, puisqu'il met l'activité en regard de la passivité de Condillac, et que la matière, chose convenue, n'est point active, qu'elle est inerte, fût-elle toujours en mouvement. Mais sent-elle davantage? nullement; il n'est pas plus facile d'expliquer la sensation par la matière que l'activité. Cela suffirait donc pour justifier Condillac et sa doctrine si c'était là notre objet. Mais nous

n'avons à parler que de la manière dont Laromiguière défend la métaphysique de son maître.

Il commence par revenir à la question qui avait suscité ce débat, celle de savoir si l'ame a la conscience d'elle-même à la première sensation. Il développe ici les raisons de la réponse qu'il avait donnée dans la leçon précédente : « Il est si vrai, dit-il, que l'ame aurait le « sentiment de son existence, qu'une sensation n'est que « l'ame elle-même sentant, l'ame modifiée d'une cer-« taine manière. Eprouver une sensation, c'est donc se « sentir modifié ; c'est se sentir, c'est avoir le sentiment « de *soi*. Mais ce sentiment, se trouvant confondu avec « le sentiment de la modification, ne peut pas en être « distingué d'abord. L'ame ne peut pas, au premier « instant, séparer deux choses qu'elle sent à la fois ; elle « ne peut pas dire : *je odeur ;* elle ne peut pas commen-« cer par juger, et elle commencerait par faire un juge-« ment si, au premier instant, elle pouvait dire : *je* « *odeur* ou *je suis odeur*... Ajoutez que si une première « modification ne portait pas avec elle le sentiment de « l'existence, on ne voit pas comment une seconde, ou « une troisième, ou une quatrième pourrait le don-« ner » (1).

Quoi qu'il en soit de la valeur de cette réponse, de la distinction du sentiment et de l'idée de soi-même, il demeure certain que l'ame peut acquérir cette connaissance réfléchie sans passer par le monde extérieur. Reste à savoir si ce fait prouve la spiritualité de l'ame, comme le pensait Condillac, et Laromiguière après lui. Ce fait

(1) Peut-être en vertu du souvenir de la première et de sa comparaison avec la seconde.

est frappant sans doute, mais je voudrais savoir ce que ces deux philosophes auraient répondu si on leur avait objecté qu'autre chose est de sentir par le moyen d'organes, autre chose de savoir qu'on sent ainsi. L'ame ne perçoit pas l'extrémité interne de ses organes, et, sans la vue et le toucher, sans le toucher seul peut-être, elle n'aurait point connaissance du monde extérieur. Mais les autres espèces de sensations n'en seraient ni moins possibles ni moins réelles par le moyen des organes, qui en sont la condition. Et, si l'on suppose que l'ame est distincte du corps, elle ne saurait cependant pas qu'elle est servie par des organes. Suppose-t-on, au contraire, que la matière est capable de sentir? Elle ne sentira pas moins alors dans l'hypothèse de Condillac que dans l'état actuel. Ce sera par le moyen des organes que la statue aura des sensations d'odeur, quoiqu'elle ignore qu'elle est corps et qu'il y a d'autres corps autour d'elle.

Mais le spiritualisme de Condillac ne dépend pas de ce point unique de ses écrits, et ce n'est pas sans quelque raison que Laromiguière affirme que « non-seulement il n'est pas matérialiste, mais qu'il exagère peut-être le spiritualisme » (p. 227). Il le prouve en faisant voir que ce philosophe n'admettait qu'une seule ame, comme Descartes, et que la sensibilité n'est pas plus concevable dans la matière que l'intelligence. Il retourne l'accusation de matérialisme contre ceux qui en sont encore aux trois ames d'Averrhoès et d'Albert-le-Grand, aux trois ames des anciens : l'ame végétative, l'ame sensitive et l'ame raisonnable. Il les poursuit dans leur dernier retranchement, l'unité de l'ame à trois parties (p. 227-236).

Il fait voir d'ailleurs que Condillac n'admettait pas seulement la passivité dans l'ame, mais encore l'activité (p. 236-239). Il y a plus, c'est que Condillac a démontré la spiritualité de l'ame dans presque tous ses ouvrages (p. 244–245). Il est inutile d'absoudre sa doctrine et d'en accuser les conséquences comme dangereuses. C'est se montrer inconséquent soi–même que d'élever une semblable accusation. L'erreur ne peut sortir de la vérité, et l'auteur dit fort bien encore, contrairement à l'avis d'un très-grand nombre de logiciens, que la vérité ne peut pas non plus sortir de l'erreur. Mais, ce qu'il y a de mieux, c'est qu'il a vu pourquoi. Les raisonnements à prémisses matériellement fausses et à conclusions vraies ne sont que des « propositions à côté l'une de « l'autre, placées, comme deux pierres contiguës, par « juxta-position » (p. 249). Cette vérité logique aurait été susceptible de plus de développements, mais tel n'était pas le but de l'auteur.

Nous croyons donc que Laromiguière a complétement justifié Condillac et sa doctrine du reproche de matérialisme. Le passage le plus remarquable de cette polémique par la vigueur du raisonnement et l'indignation de l'honnête homme calomnié, est la réponse qu'il met dans la bouche de l'auteur du *Traité des sensations* (p. 229-235).

III.

Opinions des philosophes sur les facultés de l'ame.

Après avoir exposé les règles de la méthode, s'être tracé la marche qu'il devait suivre, avoir fait connaître le système de Condillac, qui était en possession des esprits, exposé son propre système, l'avoir justifié en le

comparant avec celui de Condillac et en critiquant celui-ci; après avoir répondu aux objections qui lui étaient adressées et achevé d'éclairer ainsi les esprits; après avoir démontré que la doctrine de Condillac, et par conséquent toute doctrine analogue, est pure de tout matérialisme, l'illustre professeur a voulu, avant d'aller plus loin, jeter un regard rapide sur l'histoire de la philosophie touchant la question des facultés de l'ame et des règles de la méthode, afin de faire voir que son système était réellement un progrès sur tous les autres, et que les règles de sa méthode n'avaient rien à redouter de la comparaison avec celles qui ont été posées par les plus beaux génies. Il a voulu donner à ses auditeurs la conscience d'avoir fait des progrès en l'écoutant, puisqu'il les avait mis en état de lire avec profit tous les ouvrages des philosophes. Il enseigne par la pratique et l'exemple à tout professeur de philosophie sa véritable tâche : donner une méthode sûre, des idées justes et l'esprit de critique ou de discernement.

Il était à craindre pour l'auteur des *Leçons* que l'extrême simplicité de son système ne fît croire que la découverte en avait été très-facile. Il a deux manières de prouver le contraire : par l'une, il fait ressortir la difficulté de s'orienter dans la matière; par l'autre, il fait voir que les philosophes modernes qui l'ont précédé en ont approché de plus en plus, mais qu'ils ne l'ont cependant pas atteinte. Il va sans dire qu'il apprécie leur doctrine au moyen de la sienne propre, qu'il regarde naturellement comme une pierre de touche.

De cette manière, il met en évidence ce qu'il leur doit et ce qu'il croit avoir ajouté à leurs découvertes. C'est ainsi qu'il fait la part de la justice, de la recon-

naissance qu'il doit aux grands hommes ses prédécesseurs, sans rien perdre de son propre mérite, puisqu'il reconnaît que son système leur appartient en très-grande partie, mais pas tout entier cependant : « Le système « que je vous ai présenté, dit-il, n'est donc pas à moi. « Plusieurs philosophes, presque tous, à remonter jus« qu'à Aristote et même au-delà, peuvent en réclamer « leur part; seulement j'ai cherché à le dégager des « éléments qui lui étaient étrangers et à le faire repo« ser sur sa véritable base » (p. 365). C'est ainsi que l'équité et la modestie savent s'enrichir en se faisant pauvres (1).

---

(1) Les auteurs dont il examine et critique très-brièvement les systèmes sur les facultés de l'ame sont Aristote, Bacon, Descartes, Mallebranche, Hobbes, Locke, Bonnet, de Brosses, Vauvenargues, Diderot, Buffon, Voltaire. Il examine et critique ce que Pascal a dit des définitions. Nous signalerons dans cette note plusieurs points de doctrine isolés, mais remarquables, de ces deux dernières leçons :

1° L'attention est donnée comme le principe ou l'origine des facultés intellectuelles et des facultés morales, comme le *principe* de l'entendement et de la volonté (p. 353).

2° Distinction des idées en *absolues* et en *relatives*, suivant qu'elles sont primitives, immédiates, ou secondaires et médiates (p. 356, et t. II, p. 172 et suiv.).

3° Les mots qui désignent les facultés de l'ame servent aussi à désigner leurs produits (p. 358).

4° Distinction du *principe* et de la *cause*. Le principe d'une chose en fait partie, est de même nature qu'elle; sa cause est en dehors et d'une autre nature. Le principe des phénomènes internes est encore un phénomène, leur cause n'en est plus un. Laromiguière ne nie point cette cause, mais il dit que nous ne la connaissons pas, qu'elle est pour nous comme n'étant pas. Ce passage très-remarquable (p. 410-417) n'est point en contradiction avec ce que nous avons dit ailleurs des idées de l'auteur sur l'activité première. Il est vrai, en effet, que nous ne connaissons pas l'essence substantielle de la force radicale de notre ame, mais il ne l'est pas moins que nous sommes obligés par les lois de notre intelligence, de notre raison, de reconnaître l'existence de cette force, de cette activité première.

§ II.

De l'entendement considéré dans ses effets.

Nous avons déjà parlé du rapport qui existe entre cette partie des *Leçons de philosophie* et celle que nous venons d'examiner. Nous avons fait voir que, si la méthode d'invention avait été la même que celle d'exposition, l'ordre naturel des matières aurait pu en souffrir et que la vérité aurait peut-être brillé d'un éclat moins pur aux yeux de l'auteur. Mais nous avons cru pouvoir affirmer, en nous fondant sur les faits et sur les règles de la méthode mises en tête de ces *Leçons*, que, pour avoir parlé d'abord des facultés, l'auteur n'en avait pas moins étudié auparavant les produits de ces facultés. Il ne donne point au public ses études, ou la première marche de sa pensée, celle de l'invention, mais seulement le résultat de ses études, le mouvement de retour de son esprit, la disposition naturelle des choses, disposition qui va des causes aux effets, et non des effets aux causes (1).

Nous retrouverons la même marche, et par la même raison sans doute, dans la partie des *Leçons* qui nous reste à étudier. Le professeur y recherche d'abord l'origine et la cause des idées, et traite ensuite des différentes espèces d'idées. Cette dernière partie des *Leçons* nous semble donc se diviser naturellement de cette manière : 1° introduction et détermination de la nature des idées (leç. 1re, 2e et 5e); 2° des origines et des causes

(1) Voir, pour la manière dont il rend raison de la distribution des grandes parties de son Cours, la leçon 8e, t. II, p. 197-210.

de nos idées (leç. 3e, 4e, 6e et 9e); 3° des différentes espèces d'idées (leç. 10e et 12e); 4° résumé du cours et considérations sur la méthode à suivre en métaphysique.

I.

Introduction et détermination de la nature des idées.

I. La première leçon (t. II, p. 1-22) n'est guère qu'une transition. Nous y remarquons cependant quelques points d'une assez haute importance :

1° La volonté (désir, préférence, liberté), c'est-à-dire l'ensemble des facultés *morales*, y est subordonnée à l'entendement (attention, comparaison, raisonnement), ou ensemble des facultés *intellectuelles* (p. 12); ce qui fait un système unique de ces deux ordres de facultés. Déjà nous avons vu l'attention donnée comme principe de tout le système intellectuel.

2° Mais une proposition bien plus digne de remarque, et qui est tout-à-fait d'accord avec les idées que nous avons émises sur l'activité première, activité que nous avons dit avoir été entrevue par l'auteur, et par conséquent pas absolument omise, et surtout pas niée, c'est la suivante : « Exister de la part de l'ame, c'est donc « agir, puisque exister c'est sentir. *Exister, sentir, agir,* « ces trois mots expriment trois choses qui ne sont pas « séparées, ou qui du moins sont rarement séparées » (p. 15) (1). Voilà donc l'existence réfléchie ou personnelle subordonnée au sentiment, à la conscience et à l'action comme à sa condition nécessaire.

---

(1) Toutes les indications de pages se rapporteront désormais au tome II.

3° L'auteur appelle *métaphysique* l'étude des facultés de l'ame et de leurs produits (p. 16, 20 et passim). Il prétend donc avoir fait de la métaphysique en faisant cette étude intérieure des idées, de leur origine, des différentes manières de les traiter. Il était d'autant plus libre de donner ce nom à cette partie de la philosophie qu'il suivait l'usage établi, puisque le mot psychologie n'indiquait guère que ce qu'on appelle aujourd'hui psychologie rationelle ou de raisonnement et comprenait surtout les questions de la spiritualité et de l'immortalité (1).

II. La seconde leçon a pour objet de déterminer la notion d'*idée*. Ce travail préalable est nécessaire si l'on veut s'entendre lorsqu'on recherchera l'origine et la cause des idées. C'est pour avoir négligé cette précaution que l'on a répondu si diversement à la même question : D'où viennent les idées? Non-seulement les philosophes n'ont pas eu la précaution de se rendre un compte rigoureux de ce qu'ils entendent par le mot idée, mais ils ont eu le tort d'appeler la même chose de noms très-différents, ou d'appeler du même nom des choses diverses. Cette seconde faute n'est, au surplus, qu'une conséquence de la première. De là ces interminables débats sur les idées. L'auteur aperçoit très-bien la cause

---

(1) L'auteur divise un cours *complet* de philosophie de la manière suivante : « Des facultés de l'ame considérées dans leur nature, ou, ce « qui revient au même, de la nature de l'entendement et de la nature « de la volonté; 2° des produits de l'entendement, et particulièrement « de ses premiers produits, ou de la *métaphysique;* 3° des produits de « la volonté, ou de la *morale;* 4° des moyens d'augmenter les forces de « l'esprit, d'en rendre les opérations plus faciles, plus promptes et plus « sûres, ou de la *logique* » (p. 18). — Un peu plus loin (p. 20), il entend par métaphysique : « les facultés de l'ame considérées en elles- « mêmes et l'entendement considéré dans les effets; ou, en d'autres « termes, l'origine et la génération soit des facultés, soit des idées. »

occasionnelle de ce malentendu entre les philosophes : elle consiste dans un vice de méthode. On pourra bien n'être pas toujours de son avis, mais on le trouvera toujours clair; il s'entendra toujours, il ne sera jamais inconséquent. Son livre est particulièrement remarquable et utile par l'attention constante de l'auteur à discuter tout haut les motifs logiques de conduire l'esprit et la pensée de telle ou telle manière ; c'est un cours de méthode appliquée depuis le premier mot jusqu'au dernier, et les raisons de cette application sont toujours mises en évidence avec le plus grand soin.

On trouve aussi dans cet ouvrage un grand nombre de réflexions justes et très-bien exprimées sur la conduite de l'esprit en général dans la recherche de la vérité ; telles sont les suivantes : « Les chimistes vont des choses « aux mots, les métaphysiciens veulent aller des mots « aux choses. Ils veulent aller aux choses par les mots « (p. 38). Les mots vont si vite, qu'ils nous entraînent. La « réflexion est si lente, qu'elle arrive toujours trop tard » (p. 39). — « On suppose que la langue des sciences « philosophiques est faite; et combien on se trompe ! « Les mauvais métaphysiciens passent leur vie à la « gâter, à la rendre inintelligible. Les bons esprits qui « voudraient remédier à ce désordre et réparer ces « dommages, ne tardent pas à sentir que c'est tenter « l'impossible » (p. 40). — « Faire sa langue, c'est aller « des idées ou des choses bien connues aux mots. Aller « au contraire des mots aux choses, c'est supposer la « langue toute faite. — Aller des mots aux choses, c'est « définir. Commencer un traité par définir, ce serait « vouloir faire souvenir de ce qu'on se propose d'enseigner » (p. 41).

Ne trouvant aucune détermination suffisamment précise de la notion d'*idée* dans les philosophes, il cherche à la faire lui-même, en présentant avec ordre les circonstances diverses où le mot idée est employé et peut l'être raisonnablement, ou sans trop s'éloigner du langage le plus généralement reçu (p. 42-47). Ce qu'il voit de commun dans toutes ces circonstances, ce qui constitue par conséquent la nature de l'idée, c'est l'acte de distinguer : « Démêler, distinguer, apercevoir, connaître, « acquérir et avoir des idées sont autant d'expressions « qui, au fond, désignent une seule et même chose » (p. 45). D'où il conclut, en attachant l'idée au sentiment (puisqu'il n'y aurait rien à démêler où rien ne serait mêlé, confus, senti), que « l'idée n'est autre chose « qu'un sentiment démêlé d'avec d'autres sentiments, « un sentiment distingué de tout autre sentiment, un « sentiment distinct. » — Autrement « l'ame n'eût été « qu'un être *sentant.* » Mais « elle a remarqué qu'elle « sentait, » et par cette opération « elle est devenue un « être *intelligent* » (p. 46).

Voilà donc ce que Laromiguière entend par *idée,* et la différence qu'il met entre l'idée et le *sentiment.* Ce n'est point une différence de nature, mais une différence de degrés de lucidité. A ses yeux, le sentiment est l'idée obscure ou confuse ; et l'idée, le sentiment éclairé. Il se rattache ainsi, quoique peut-être à son insu, à l'école de Leibniz et de Wolff.

Je n'examine point s'il n'aurait pas été plus convenable d'appeler les idées encore enveloppées d'un autre nom que du nom de sentiment, si la sensibilité ne joue pas un double rôle dans ce système, si elle n'est pas prise tantôt dans le sens d'une capacité affective, tantôt

dans celui d'une capacité cognitive. Cette part de la critique ne peut obtenir ici qu'une très-petite place. Mais, quoi qu'on pense sur la propriété ou l'impropreté du mot *sentiment*, employé dans le sens de Laromiguière, il n'en reste pas moins vrai que notre connaissance présente deux moments : l'un où elle est indistincte, concrète, obscure ou confuse, suivant qu'elle est incomplexe ou complexe ; l'autre où elle devient distincte, nettement circonscrite, dégagée par l'abstraction de tout élément étranger, lumineux, etc., qu'elle soit du reste incomplexe ou complexe. Or, ce sont ces deux moments que Laromiguière distingue par les mots *sentiments* et *idée*.

Si la question de l'origine des idées a été mal résolue, ce n'est pas seulement parce que la notion d'idée avait été mal déterminée, mais encore parce qu'on s'était renfermé dans une fausse alternative sur leur origine possible *a priori*, en disant : « Toutes les idées viennent « des sens. — Aucune idée ne vient des sens ; elles sont « toutes innées. » C'est là un vice de logique que l'auteur a raison de redresser, car il y a un milieu entre les propositions de ce dilemme : « Ou les idées viennent des « sens, ou elles sont innées. »

Ce n'est pas avec moins de raison que l'auteur fait remarquer qu'on a trop souvent confondu trois choses dans la même question : la *nature*, l'*origine* et la *cause* des idées. A la vérité, la nature et l'origine sont « étroi-« tement liées, et, si l'on ne voit pas toujours l'origine « dans la nature, on voit toujours la nature dans l'ori-« gine » (p. 100).

Toutefois, si « la nature d'une idée est connue quand « on connaît son origine, la réciproque n'est pas vraie. « Il fallait donc distinguer ces deux choses » (p. 101).

L'auteur pense donc que, pour bien connaître les choses, « il faut prendre l'habitude d'aller à leur nature « par leur origine » (p. 103). Remarquons qu'il ne dit pas seulement pour les *connaître*, mais pour les *bien connaître*. Ceci est donc complétement d'accord avec ce que nous avons déjà fait observer plusieurs fois sur la méthode de l'auteur dans la distribution des matières de ses *Leçons*. Il va d'abord des effets aux causes ; une autre marche est impossible ; mais la science proprement dite ne commence pas là pour lui, quoiqu'il recommande autant que personne de commencer par bien constater les faits, pour ensuite les expliquer par leur principe, les systématiser ou classer suivant l'ordre naturel de leur génération et de leur affinité ou analogie.

Laromiguière repousse avec raison comme incomplète, sinon comme fausse, la définition vulgaire de l'idée, qui la fait consister dans une *image* (p. 105). Il serait plutôt porté à ne voir dans une idée qu'un souvenir ; au moins une idée proprement dite lui semble-t-elle toujours accompagnée de souvenir. Il serait peut-être plus vrai de dire que le souvenir d'une sensation, d'un sentiment, n'est point cette sensation, ce sentiment, mais son idée. On rectifierait de cette manière une erreur que l'auteur semble avoir d'abord partagée avec Condillac. Mais il se corrige de lui-même : « On approche une « fleur de votre odorat, vous dites : je la *sens* ; mais, si « l'on vous parle d'une odeur que vous ayez sentie il y « a quelque temps, vous direz : j'en ai l'*idée* ou le *souve-* « *nir* » (p. 106). Cela est juste. Mais, si tout souvenir d'une affection quelconque est idée, et n'est qu'idée de cette affection, peut-on conclure réciproquement que toute idée ne soit que souvenir ? Nous ne le croyons pas,

et l'auteur lui-même ne l'affirme point, bien qu'il incline à le penser (p. 106).

Il montre moins d'indécision et s'approche plus du vrai en disant que l'idée, n'étant qu'un sentiment d'instinct, consiste dans la perception d'un rapport, et n'est par conséquent qu'un jugement, mais un jugement d'une espèce particulière, c'est-à-dire un jugement qui n'est plus senti, mais qui n'est pas encore affirmé ou exprimé. Pour comprendre cette observation profonde qui fait naître du jugement l'idée elle-même, qui ne voit déjà dans la formation de l'idée qu'un acte de l'entendement qui juge, il faut se rappeler que l'auteur fait consister le jugement *en général* dans « un rapport saisi par « l'esprit, de quelque manière que l'esprit le saisisse, » et qu'il distingue « trois *espèces* de jugements, ou, si l'on « aime mieux, trois degrés dans le jugement. On juge « par *sentiment*, on juge par *idées*, on juge par *affirma-* « *tion*. L'affirmation est le prononcé du jugement par « idées ; le jugement par idées est l'analyse du jugement « senti » (p. 121). — « Deux idées se confondent dans le « sentiment ; elle se séparent dans la perception pour « se réunir, mais sans se confondre, dans l'affirma- « tion » (p. 124). Ce caractère de l'affirmation, écrite ou parlée, nous semble aussi vrai qu'heureusement exprimé. Veut-on savoir la raison de cette différence entre la pensée pure et la pensée parlée, entre le jugement en idée et le jugement affirmé ? C'est que « il paraît que sans « le secours de deux signes qui sont toujours à notre « disposition, dont l'un indique exclusivement le sujet, « et l'autre exclusivement la qualité, nous n'aurions pas « deux idées distinctes (de beaucoup de choses, par « exemple) de la feuille et de sa couleur, puisque ces

« deux idées, à peine formées, s'évanouiraient aussitôt » (p. 117).

Qu'est-ce donc qui facilite à l'esprit le passage du sentiment à l'idée, à l'affirmation? Qu'est-ce qui rend la distinction nette, profonde? Qu'est-ce qui empêche que les éléments de la pensée sentie, une fois distingués et nettement saisis, ne se rejoignent à cause de leur affinité, ne se confondent de nouveau dans l'esprit? Qu'est-ce qui donne de la fixité au débrouillement de ce chaos intérieur? C'est la parole. Laromiguière, fidèle à l'esprit de son école, apprécie tous les services rendus par le langage à la pensée. Sans cesse il y revient, sans cesse il fait sentir les avantages de la précision, de la propriété des termes, de leur analogie et de toutes les autres qualités d'une langue bien faite (p. 115, 117, 129, et passim).

Mais le rapport du langage avec la pensée ne serait observé que d'une manière incomplète si l'on ne tenait pas compte aussi de la facilité avec laquelle nous sommes induits en erreur par la parole. Ce n'est pas nous qui faisons les langues, nous les recevons toutes faites; les idées que nous attachons aux mots ne sont pas toujours, tant s'en faut, bien nettement déterminées; les mots se prêtent à toutes les combinaisons possibles, aussi bien à celles qui expriment des idées vagues ou erronées qu'à celles qui sont destinées à rendre des idées claires ou vraies. Et comme ils s'associent de mille manières dans notre pensée, rien n'est plus naturel que ces combinaisons; rien par conséquent de plus facile que d'avoir des pensées vagues, des demi-pensées, si l'on peut dire ainsi. Or, du vague à l'erreur il n'y a qu'un pas. Ce mauvais service rendu par la parole à la pensée n'a pas non plus échappé à Laromiguière (p. 122 et 123).

Si avoir des idées c'est distinguer, juger, c'est-à-dire saisir des rapports entre différents objets de la pensée, il s'ensuit que « nos idées sont d'autant plus parfaites « qu'elles nous montrent un plus grand nombre de qua- « lités dans les êtres (p. 126). Mais faut-il en conclure « aussi que la différence entre les simples sentiments de « rapport et les perceptions de rapport est la mesure « de la différence entre les esprits » (p. 131)? Et peut-on expliquer par là le mot de Socrate : « que toutes les « connaissances acquises dans le cours de la vie sont des « réminiscences » (p. 132)?

Nous serions plutôt porté à croire qu'il n'y a de commun entre tous les esprits que la capacité d'avoir ce que l'auteur appelle des sentiments; que si ces sentiments sont les mêmes, quant à l'espèce, dans chaque homme ils ne sont ni en même nombre, ni au même degré d'intensité; que si les sentiments expliquent les idées comme souvenir, plus rien d'antérieur, dans la vie présente du moins, n'explique les sentiments à titre de souvenir.

II.

Des origines et des causes de nos idées.

Après s'être rendu un compte rigoureux de ce qu'il croyait devoir entendre par le mot idée, le professeur aborde la question des origines et des causes de nos idées. Rien n'est plus simple que sa théorie à cet égard; elle rappelle celle des facultés de l'ame (1).

---

(1) Tout le système de Laromiguière est compris dans deux leçons : la quatrième de la première partie et la troisième de la seconde. Toutes les autres sont remplies d'enseignements utiles sans doute, mais elles

Tout en protestant contre l'opinion qui fait dériver toutes les idées des sens ou de la sensation, il soutient cependant avec force que le sentiment (le sentir), en général, est l'origine de toute espèce d'idées. « Conçoit-« on, dit-il, un être tout-à-fait privé de sentiment et « doué d'intelligence? Les principes de la science ne « peuvent se trouver ailleurs que dans ce que nous sen-« tons » (p. 51). Il ne craint pas qu'on retourne contre lui le reproche qu'il a fait à Condillac de s'exprimer improprement, en disant qu'apercevoir un rapport, juger, c'est sentir, car il avait posé ses réserves; il avait dit, tout en accordant qu'on sent des rapports, qu'on ne sent point alors comme lorsqu'on éprouve une sensation.

Laromiguière pense donc, avec Condillac, que le sentiment est la base de la connaissance; mais il s'en sépare en ce qu'il admet plusieurs espèces de sentiment, ce que ne faisait point Condillac. Et d'où part-il pour réformer en ce point le système de ce philosophe? De l'observation des faits dans les différentes circonstances où nous disons que nous sentons. Il arrive ainsi à reconnaître une vérité très-importante : c'est que « il y a des « manières de sentir qui n'ont presque rien de com-« mun avec d'autres manières de sentir. » Si l'habile observateur avait appelé ces manières de sentir des notions de la raison, des notions pures de tout élément sensible ou perceptif, des conceptions, comme les appelaient déjà Descartes et Mallebranche, c'est-à-dire des manières de concevoir les êtres ou leurs qualités, et non des manières réelles d'être, ni de simples états de l'ame,

---

ne sont que des accessoires des deux que je viens d'indiquer. Celles-ci sont comme les pivots de la philosophie de l'auteur : tout le reste en dépend.

comme les affections agréables ou les désagréables, il y aurait fort peu de différence entre sa doctrine et celle des philosophes rationalistes (ainsi appelés par opposition à ceux qui s'attachent davantage aux faits sensibles). Peut-être pourrait-on seulement regretter alors qu'il n'ait pas admis un sentiment particulier pour le beau. Je dis *peut-être*, parce qu'il aurait pu dans un sens faire rentrer le beau dans le sentiment-rapport. D'ailleurs des philosophes rationalistes d'un grand mérite, et qui en ont fait l'objet d'une étude spéciale, le résolvent ainsi dans un sentiment qui résulte d'un certain jeu complexe de l'imagination et de la raison (1), et notre auteur semble avoir été de cet avis (2).

Il ne serait certainement pas juste de reprocher à Laromiguière d'avoir trop multiplié les origines des idées, par exemple de n'avoir pas vu que le sentiment moral n'est lui-même qu'un sentiment-rapport. Rappelons-nous que les caractères génériques et communs n'empêchent point les caractères spécifiques, et que c'est d'après ces derniers qu'on forme les classes de second ordre, les espèces. Et c'est précisément par cette raison, c'est-à-dire parce que le sentiment du beau et du sublime nous semble avoir quelque chose de spécial, d'irréductible, que nous serions plutôt porté à penser que le nombre des sentiments, loin d'être trop considérable, ne l'est peut-être pas assez.

Quoi qu'il en soit de cette observation, il demeure certain que la théorie des sentiments divers, comme origines spéciales d'idées, est un très-grand progrès sur

---

(1) KANT, dans sa *Critique du jugement*. MONTESQUIEU, *Essai sur le goût*.
(2) P. 71 et 72.

celle de Condillac; que l'auteur sort par là du sensualisme pour entrer dans le rationalisme, et forme ainsi l'anneau qui doit rattacher la philosophie française du XIX[e] siècle à celle du XVII[e], et la mettre par là en harmonie avec les progrès de la science, avec le caractère rationel et spiritualiste qu'elle a pris de nos jours en Angleterre et surtout en Allemagne.

On n'a pas assez rendu justice sur ce point à Laromiguière; il a été victime d'un mot, lui qui mettait tant de soin, tant de scrupule à choisir le terme propre! Cette fois, il faut en convenir, le terme n'était pas assez propre, et cela peut-être parce qu'il est bien difficile de rompre totalement avec son passé, parce qu'il croyait encore *sentir* quand déjà il *concevait;* ou peut-être parce qu'il craignait « d'appeler deux fois la critique en inno« vant dans les choses et dans les mots, pensant qu'en « sacrifiant le mot on lui laisserait la chose » (p. 20); ou peut-être enfin par toutes ces raisons à la fois (1).

Sans insister plus longuement sur la cause présumable d'un fait qui a comme voilé un des résultats les plus importants des méditations de Laromiguière, qui a singulièrement paralysé l'influence salutaire que cette res-

---

(1) En voyant Laromiguière distinguer si nettement les plaisirs des sens et ceux de l'esprit et du cœur (p. 94, 95, et passim), on s'étonne qu'il n'ait pas aperçu que c'étaient là des sentiments proprement dits, qu'ils viennent à la suite des idées appelées par lui intellectuelles et morales (p. 69). C'était à cette classe de phénomènes, tous affectifs comme la sensation, qu'il fallait réserver le nom de *sentiment,* et appeler du nom d'idées, de notions, de conceptions, ce qu'il nomme sentiments; car ces prétendus sentiments ne sont que des conceptions de la raison encore obscures. Il paraît donc certain, ou que Laromiguière n'a pas distingué les sentiments des idées pures de la raison qui les font naître, et qu'il aura été conduit à dénommer le tout d'après le caractère affectif d'une partie, ou qu'il s'est servi d'un terme impropre pour nommer des idées obscures encore, et que la nature des sentiments moraux et leur rapport avec les idées lui a échappé à peu près complétement.

tauration de la véritable philosophie devait exercer sur les esprits, tant les mots sont puissants, nous devons faire voir comment il parvient à reconnaître plusieurs origines des idées. Laissons-le parler lui-même : « En « examinant attentivement les diverses affections com-« prises sous le mot sentir, on ne tardera pas à s'aper-« cevoir que plusieurs de ces affections diffèrent à un « tel point les unes des autres, qu'on dirait qu'elles sont « d'une nature contraire. En les examinant plus attenti-« vement encore, on parviendra à les compter, et l'on s'as-« surera qu'elles sont au nombre de quatre » (p. 52).

Quelles sont maintenant ces quatre sortes d'affections primitives, et comment passent-elles de l'état de sentiments à celui d'idées?

Ce sont les sentiments-sensations, les sentiments des facultés de l'ame, les sentiments-rapports et les sentiments moraux. De là les idées sensibles, les idées des facultés de l'ame, les idées de rapport et les idées morales.

Voici maintenant la condition de cette transformation des sentiments en idées :

« 1° Les *idées sensibles* ont leur *origine* dans le senti-« ment-sensation, et leur *cause* dans l'attention.

« 2° Les *idées des facultés de l'ame* ont leur *origine* « dans le sentiment de l'action de ces facultés, et leur « *cause* aussi dans l'attention.

« 3° Les *idées de rapport* ont leur *origine* dans le « sentiment de rapport, et leur *cause* dans l'attention et « la comparaison.

« 4° Les *idées morales* ont leur *origine* dans le senti-« ment moral, et leur *cause* ou dans l'attention, ou dans « la comparaison, ou dans le raisonnement, ou dans « l'action réunie de ces facultés.

« Il faut donc se rendre à cette conclusion, qu'il existe « quatre origines et trois causes de nos idées. En d'au- « tres termes, pour mettre plus de rapidité dans nos « discours : Toutes les idées ont leur origine dans le « sentiment, et leur cause dans l'action des facultés de « l'entendement » (p. 70).

Il est inutile d'entrer dans aucun détail pour expliquer une théorie aussi simple; c'est à peine s'il était nécessaire d'en rappeler les formules. Nous nous bornerons donc à quelques observations, sauf à faire remarquer ensuite d'une manière très-succincte les autres vérités principales que l'auteur pourrait avoir semées sur sa route en exposant cette théorie.

Il ne faut pas oublier, pour bien comprendre la pensée de notre psychologue, la différence qu'il met entre l'origine, la nature et la cause des idées, non plus que celle qu'il a établie plus loin encore entre le *principe* et la *cause*. Les sentiments sont le principe ou l'origine des idées. Ce qui distingue les idées des sentiments constitue leur nature propre : c'est sans doute d'être le fruit d'un jugement, d'une distinction, et d'être susceptibles d'applications plus ou moins nombreuses, je veux dire la *généralité;* et, si je l'osais, je dirais encore que c'est d'avoir une valeur impersonnelle, d'être objective (qu'elles aient ou non un objet réel qui leur corresponde immédiatement), par opposition aux affections proprement dites, qui ne sont que des modes du sujet, qui n'ont de valeur et de sens que comme états du sujet. Le principe d'une chose, avons-nous vu ailleurs, est de même nature que cette chose. Ici donc les sentiments sont déjà des idées, mais des idées informes, indistinctes. Ils sont plutôt la matière des idées que les idées mêmes. C'est l'ac-

tivité intellectuelle, l'entendement, qui doit mettre cette matière en œuvre, lui donner la forme. Il y a donc autant de différence entre la cause et le principe ou l'origine des idées qu'entre la passivité et l'activité, qu'entre la matière et l'ouvrier. Mais ici l'activité et la passivité, l'ouvrier et la matière sont un seul sujet, un seul être, envisagé sous deux points de vue différents. En effet, « l'ame n'est pas bornée à une simple capacité de sentir; « elle est douée d'une activité originelle inhérente à sa « nature ; elle est un principe d'action, une force innée. « L'ame est une force qui se meut : *mens est vis sui mo-* « *trix* (p. 57). L'activité de l'ame pénètre dans la pas- « sivité de l'ame, pour porter le mouvement au sein du « repos, l'ordre au sein de la confusion, la lumière au « sein des ténèbres » (p. 58 et 59).

Voilà bien encore cette activité sourde, fatale, innée, essentielle ou inhérente à la nature de l'ame, dont nous avons déjà parlé tant de fois et que Laromiguière a entrevue si souvent, loin de l'avoir niée.

Nous ne dirons point la manière dont l'entendement agit sur chaque espèce de sentiments pour les transformer en idées. Qu'il nous suffise de faire remarquer que, tout en ne parlant ici et là que de l'attention et de la comparaison comme du mode le plus ordinaire de l'activité pour convertir le sentiment en idée, Laromiguière reconnaît que dans certains cas les trois facultés intellectuelles interviennent dans la formation de toute espèce d'idées, « qu'il est même rare que toutes les facultés n'agissent « pas à la fois » (p. 60, note).

Faisons remarquer encore qu'un sentiment n'en exclut pas un autre; que c'est ainsi, par exemple, que le sentiment des facultés de l'ame accompagne toute action

sur des sentiments quelconques; « que toutes les sensa-« tions ont de commun qu'en même temps qu'elles « avertissent l'ame de leur présence, elles l'avertissent « aussi de son existence » (p. 53).

Puisque l'activité est inhérente à l'ame, c'est-à-dire un principe propre d'action, et qu'il serait contradictoire d'admettre une activité qui fût en repos, quoique une fausse analogie prise des mouvements du corps semble prouver le contraire, il faut reconnaître que Laromiguière s'est prononcé en profond métaphysicien pour la permanence de la pensée (p. 62).

Au fond, et sans vouloir faire ici de la doctrine, de la théorie, l'ame qui pourrait cesser de penser, c'est-à-dire d'agir, serait par le fait même, bien compris, une ame morte; ce ne serait plus une ame. Le repos pour elle serait la mort; une nouvelle activité serait une résurrection; moins que cela, une ame aurait succédé à une autre. Mais les degrés de l'activité sont indéfinis.

D'un autre côté, puisque l'ame n'agit pas sans le savoir, sans le sentir au moins, il est vrai de dire que « nous ne sommes jamais privés du sentiment de l'ac-« tion des facultés de l'ame, ou du moins qu'il doit être « très-rare que ce sentiment nous abandonne et qu'il « s'éteigne tout-à-fait » (p. 62).

C'est à la possibilité d'avoir plusieurs idées présentes à l'esprit dans le même temps (sauf à ne pouvoir donner son attention qu'à une seule dans un instant unique) que sont dues les idées de rapport; le nombre en est immense. En parlant de la liberté morale dans la première partie de ses *Leçons*, Laromiguière avait peut-être trop peu fait attention au sentiment de l'honnête et du déshonnête, du juste et de l'injuste. C'est mainte-

nant le lieu de proclamer cette idée, ces sentiments, et en même temps la liberté, l'imputabilité, le mérite ou le démérite, en un mot, la moralité, et c'est ce qu'il fait (p. 67, 68, 92, 93).

Une chose remarquable, c'est que nos divers sentiments, quoiqu'ils aient une base commune, ne naissent point les uns des autres comme les facultés; ils sont donc irréductibles : « ils ont chacun leur nature propre, et ils « diffèrent essentiellement les uns des autres » (p. 96). Mais on a souvent essayé de les ramener au sentiment-sensation. Il importe donc de bien connaître les rapports de ceux des trois dernières classes avec ceux de la première, la sensation. Or, c'est ce que Laromiguière fait comprendre en peu de mots : « Quoique le sentiment-sensation soit « le premier, il n'est pas le principe; à la vérité, les au- « tres sentiments ne viennent qu'après lui, mais ils ne « viennent pas de lui » (p. 76, 143). Kant ne s'exprime pas autrement au début de sa fameuse *Critique de la raison pure*. Ecoutons encore Laromiguière sur ce point capital : « Sans doute que dans notre constitution actuelle « le sentiment-sensation doit être montré d'abord, pour « que les autres sentiments se montrent à leur tour. Il « y a entre les quatre manières de sentir un ordre suc- « cessif qui commence par la sensation. Mais un or- « dre de succession ne suffit pas pour rétablir l'unité de « nature entre des choses qui se succèdent. Il est néces- « saire que cet ordre soit en même temps et de succes- « sion et de génération, et, puisqu'il est prouvé que les « divers sentiments ne s'engendrent pas les uns les au- « tres, il est prouvé qu'il y a entre eux une différence de « nature » (p. 77).

De même que Laromiguière, après avoir exposé sa

théorie sur les facultés de l'ame, s'est livré à l'examen critique des systèmes des philosophes sur cette question, de même, après avoir fait connaître sa doctrine sur les origines et les causes des idées, il rapporte les opinions des principaux philosophes sur cette matière et en discute la valeur.

Il se montre ici, comme dans toute sa polémique, dialecticien subtile. La souplesse, la précision des mouvements, l'agilité et la grâce suppléent quelquefois à la force dans ce genre de combat. Il pourrait laisser les Platoniciens et les Péripatéticiens vider leurs querelles; car il n'est ni pour Platon ni pour Aristote. Il prendra cependant part à la dissension, mais pour condamner également les deux prétentions exclusives : que *les idées viennent des sens*, que *les idées sont innées*. Il donnera raison à Descartes contre Gassendi ; mais il blâmera Descartes et ses partisans d'avoir méconnu le sentiment comme origine des idées sensibles, et d'avoir dit que l'ame les produit. Peut-être, et je n'en doute pas, la différence entre la manière de voir de Laromiguière et des Cartésiens est-elle beaucoup moins grande qu'il ne le pense : elle est plus nominale que réelle, surtout en ce qui regarde les idées de rapport et les idées morales. Il en est de même encore pour celle des facultés de l'ame. (1) Toute cette polémique se réduit naturellement

---

(1) Je dis *facultés*, parce que je distingue avec l'auteur les facultés de leur action et de leurs produits. La raison donne l'idée des facultés; elle les conçoit, mais à la suite du sentiment ou de la conscience de leurs produits et de leur action. Nous en dirions autant des capacités. Il nous semble donc que notre psychologue aurait pu distinguer avec plus de fermeté et de conséquence ces trois choses, ou tout au moins deux d'entre elles, les *puissances* et leurs effets, d'autant plus qu'il dit quelque part que c'est moins les facultés qu'on sent que leurs effets ou

à juger, et par conséquent à condamner ou à absoudre les opinions des philosophes, en partant du système qui vient d'être établi comme d'une règle de critique certaine. Ce n'est plus qu'un travail de logique appliquée, dont l'auteur s'acquitte à merveille.

Deux choses seulement nous semblent mériter d'être remarquées : c'est que notre auteur, partant de ce fait que nous *sentons* beaucoup plus de choses que nous n'en *distinguons*, qu'on peut tout voir et ne rien discerner, conclut avec Condillac que les couleurs les plus tranchées, telles que le blanc et le noir, ne sont pas distinguées d'abord par l'enfant; il faut qu'il apprenne à faire cette distinction comme toutes les autres (p. 169). Nous croyons cette opinion juste; c'est pourquoi nous la signalons. Nous n'avons pas à la prouver en ce moment.

Une seconde vérité d'une très-haute importance que l'auteur fait ici ressortir avec son talent ordinaire, c'est que les idées de rapport, qu'il appelle idées *relatives* par opposition aux autres espèces d'idées qu'il appelle *absolues*, sont sans objet propre; leur en donner, c'est réaliser des abstractions. Nous partageons encore pleinement cet avis; mais nous regrettons qu'il ne soit pas venu dans la pensée de l'illustre psychologue de se faire cette objection et de la résoudre : Si toutes les idées sont des jugements, quoique d'une nature particulière, toutes les idées ne seraient-elles pas relatives? Et, si elles sont relatives, si elles n'ont par conséquent pas d'objets, que devient donc la réalité ? Sans doute que, pour maintenir

---

leur action. Ajoutons qu'on ne sent pas proprement l'action, qui n'est qu'un rapport conçu entre la cause et l'effet; on ne sent que l'état de l'ame résultant de l'exercice de l'activité.

la réalité des idées, il se serait rabattu sur le caractère particulier des jugements primitifs, générateurs des idées qu'il appelle absolues. Nous ne croyons pas devoir examiner la solidité d'une réponse purement présumable à une objection qui n'a pas été faite. Il n'en reste pas moins vrai que, si l'on réalise (1) les idées de rapport, si on leur donne un objet propre, ou, comme dit Laromiguière, un type, un modèle hors de l'esprit humain ; si l'on met dehors ce qui est dedans, si l'on prend à la lettre ces expressions : *Il y a* des rapports entre les choses, etc., on croira, avec Aristote, que le froid, le sec, l'humide, etc., sont quelque chose de réel, et l'on fera de la mauvaise physique ; on prendra, avec Platon, les qualités relatives de l'ame : le beau, le bon, la sagesse, la folie, etc., pour des choses positives, et l'on fera de la mauvaise métaphysique ; on prendra les genres et les espèces pour des entités, et l'on fera de la scholastique (p. 172-181).

La doctrine de l'auteur lui permet non-seulement d'apprécier avec la plus grande facilité la nature du système de ses prédécesseurs, mais encore de répondre avec aisance et netteté à un grand nombre de questions qui

---

(1) L'expression *réaliser une idée* est équivoque; elle peut s'entendre de l'idée elle-même ou de son objet. Nous savons déjà que Laromiguière n'admet point d'objets correspondant immédiatement aux idées de rapport. Il nous dit ailleurs (p. 191) que l'idée n'est rien de réel, que c'est une pure modification de l'esprit. Quant à la réalité des objets des idées primitives, il ne s'explique pas directement; mais il dit, avec Condillac et beaucoup d'autres, que les choses ne sont pour nous, pour notre intelligence, que ce que nous en *connaissons* (p. 203, note). Nous partageons encore complétement cette manière de voir, bien que nous sachions jusqu'où elle peut conduire; mais on se tromperait si l'on croyait qu'elle va jusqu'à la négation de la réalité, ainsi qu'on l'a plus d'une fois soutenu. Dans cette même note Laromiguière distingue très-bien la différence qu'il y a entre les notions : *existence*, *connaissance* et *certitude*.

étaient restées jusqu'à lui sans solution bien claire et complétement satisfaisante, telles que celles-ci : Les idées sont-elles antérieures aux sensations ? Sont-elles indépendantes des sensations ? Y a-t-il des idées innées ? Les idées diffèrent-elles des sensations ? A-t-on idée de tout ce qu'on sent ? Toute idée est-elle perception ? L'idée est-elle la première opération de l'entendement (p. 189-196) ? On voit, en effet, qu'il n'y a rien là d'embarrassant si l'on se place au point de vue de Laromiguière.

Il débrouille avec la même facilité les équivoques des propositions suivantes : « L'idée est le sentiment ; — « l'idée n'est pas le sentiment ; — juger c'est sentir ; — « juger n'est pas sentir ; — juger c'est comparer ; la pen- « sée est un sentiment, etc., etc. »

Mais une des plus belles leçons dans le genre historique et critique, c'est assurément celle où ce grand maître examine la question des idées innées. Il sait prendre et laisser dans un système ; il ne s'attache qu'aux points principaux qui rentrent dans son sujet, les met en lumière, les classe et les discute d'une manière toujours pleine de charme et d'intérêt. On dirait, à le voir analyser et juger les systèmes, que rien n'est plus facile que de manier les idées philosophiques. Grâce à sa méthode progressive, à la lucidité et au coulant de sa phrase, à la manière dramatique et sagement animée de son exposition, ses *Leçons*, surtout celles qui sont du genre confutatif, se lisent comme on lirait un roman bien fait et dont l'intérêt irait croissant. Toutes ces qualités nous semblent réunies au plus haut degré dans la leçon qui nous occupe.

Pour mieux faire comprendre la position prise par les partisans des idées innées, il commence par dessiner à

grands traits celle de leurs adversaires, qui soutiennent que toutes les idées viennent des sens. Ceux-ci, pour rester fidèles à leur principe, ou plutôt à leur hypothèse, essaient d'expliquer la présence des idées dans l'ame : les uns par une influence physique du corps sur l'ame, influence inconnue, et qui par conséquent n'explique rien; les autres par le moyen d'une substance intermédiaire qui n'est ni matérielle ni spirituelle, mais qui participe de cette double nature, chimère inconcevable, médiateur amphibie qui s'anéantit lui-même ; ceux-là ne voient dans les impressions et les mouvements du corps que les causes occasionnelles, et non les causes efficientes des sensations et des idées, Dieu seul établissant à chaque instant le lien mystérieux qui tient l'ame unie au corps, sans qu'il y ait aucun commerce entre l'un et l'autre.

Il était difficile de se contenter de semblables explications. Leibniz en essaya donc une autre, celle de l'harmonie préétablie, hypothèse qui suppose les idées innées d'une manière plus formelle encore que la vision en Dieu de Mallebranche, vision tout empreinte de platonisme.

Laromiguière justifie pleinement Descartes du reproche d'avoir admis les idées innées telles qu'on les entend ordinairement, et dissipe ainsi un préjugé historique très-répandu. Il fait plus, il montre pourquoi Descartes a été conduit à tenir un langage qui l'avait généralement fait regarder comme le rénovateur du système des idées innées : c'est qu'il avait besoin de quelque chose d'analogue pour sa preuve métaphysique de l'existence de Dieu. De même, Leibniz n'a été conduit à cette hypothèse que par une autre, celle des monades.

Laromiguière fait voir ensuite combien la formule de

ceux qui font venir les idées des sens est vague, équivoque; combien celle de Leibniz laisse à désirer encore pour être précise. Prenant ensuite tous les sens possibles de ces deux formules, il démontre aux premiers qu'ils ne peuvent soutenir que toutes les idées viennent des sens, et au second qu'il n'est pas plus autorisé par les faits et la raison à prétendre qu'il y a des idées innées. Saisissant enfin corps à corps cette hypothèse, si je puis m'exprimer de la sorte, il l'enlace avec les liens de la dialectique, la presse et l'étouffe. Il ne laisse subsister des idées innées que cette proposition très-vraie : qu'il n'y a d'inné dans notre ame que ses aptitudes, c'est-à-dire ses capacités et ses facultés. Il retrouve aussi dans l'équivoque des mots *entendement, idées spirituelles, pensée*, etc., de l'erreur et du malentendu.

Nous n'avons pas à rechercher ici ce qu'il peut y avoir de vrai dans la spiritualité, ou plutôt dans la *rationalité* pure de certaines idées, et par conséquent dans la nécessité de leur reconnaître une origine différente de celle des sens, et même du sens intime ou de la conscience, qui n'est cause de rien. Toute discussion de ce genre nous ferait sortir de notre sujet, en même temps que de la question. Nous l'éviterons donc, malgré tout l'intérêt qu'elle pourrait avoir et quoiqu'il soit peut-être facile d'établir quelque rapprochement entre certains sentiments admis par l'auteur comme premiers dans leur genre et certaines idées qu'on appelle innées.

Spirituelles ou rationelles, les idées, quelques idées au moins, ne sont-elles pas innées? Voilà toute la question. Or, nous croyons fermement avec Laromiguière qu'elles ne le sont pas, en ces sens qu'elles aient toujours été présentes à l'esprit, qu'elles soient contempo-

raines de l'ame. Il ne faut pas dire que la pensée est l'essence de l'ame, que l'ame pense toujours, et qu'elle a, par conséquent, toujours eu des idées. On confondrait ainsi la pensée comme *action* avec la pensée comme *résultat* de cette action, la cause avec l'effet; on confondrait même la faculté de penser avec l'acte de la pensée. Oui, l'ame pense toujours, agit toujours, dès qu'elle a commencé de penser et d'agir; mais comment pense-t-elle et agit-elle d'abord? Est-ce en produisant ces idées si improprement appelées spirituelles, sans occasion comme sans raison? Nous ne pouvons le croire, et Laromiguière nous en a convaincu mieux que Locke.

Disons donc avec lui que « les idées innées, sous quel-« que forme qu'on les présente, de quelque nom qu'on « les décore, de quelques couleurs qu'on les embellisse, « ne soutiennent pas l'examen d'une raison qui veut se « satisfaire, et que la philosophie, en les créant, s'ou-« blia elle-même pour faire l'office de l'imagination » (p. 277).

III.

Des différentes espèces d'idées et de leurs différents caractères.

I. C'est ici le lieu d'examiner si les quatre sources d'idées admises par Laromiguière sont suffisantes pour rendre raison de toutes nos idées. On se rappelle que l'auteur distingue les idées *sensibles*, celles des *facultés* de l'ame, celles de *rapport* et celles de l'ordre *moral*.

Il semble qu'il n'y ait pas de place dans ce cadre pour les idées *ontologiques* d'être et de néant, de substance et de mode, de cause et d'effet, de fini et d'infini, etc., ni pour l'idée de *Dieu* ou de cause suprême souverainement parfaite, non plus enfin que pour les idées d'*utilité* (base

de toutes celles qui se rattachent à l'industrie), de *beauté* (base de celles des arts), de *vérité* enfin (base de toutes celles des sciences).

Mais ce n'est là qu'une fausse apparence; car le sentiment-sensation et les idées sensibles comprennent, dans la pensée de l'auteur, la sensation et la perception proprement dites, ainsi que les idées générales qui en sont formées.

Les sentiments et lès idées des facultés de l'ame comprennent tous les phénomènes de conscience et toutes les idées auxquelles ils servent de matière.

Aux sentiments et aux idées de rapport appartiennent les idées qui rentrent dans celles de l'utile, du beau et du vrai.

Toutes celles de l'ordre moral, celles de justice et de bienfaisance, avec leur nombreuse famille, se rattachent évidemment aux sentiments et aux idées morales.

Restent les idées ontologiques, et celle de Dieu en particulier. Nous verrons plus tard que celles qui sont vraiment *primitives* ont leur origine spéciale dans les sentiments-sensations et dans les sentiments des facultés de l'ame; que les autres, celles qui sont *dérivées*, ont leur origine dans le sentiment-rapport.

L'idée de Dieu a cela de particulier, que tous les sentiments y conduisent: « La sensibilité humaine tout entière « tend vers la divinité » (p. 414). Loin que le nombre des origines des idées adopté par Laromiguière soit trop restreint, il nous paraîtrait plutôt trop large; car le sentiment-rapport se retrouvant dans les trois autres espèces, semblerait ne pas devoir former une classe à part. Peut-être serait-il donc plus rationel de distinguer les idées suivant qu'elles sont phénoménales ou qu'elles

ne le sont pas, sauf ensuite à les subdiviser. Toutes les idées sensibles, particulières ou générales, tous les faits de conscience formeraient la première classe. La seconde comprendrait tout le reste de nos connaissances.

Pour en revenir à la division de Laromiguière, nous devons faire remarquer que les idées sensibles et les idées des facultés de l'ame ne suffisent pas pour expliquer la véritable *origine* des idées ontologiques, telles que les idées d'être et de néant, de fini et d'infini, par le fait même qu'elles n'ont point d'objet sensible qui leur corresponde immédiatement, ou qui soient l'être, le néant, le fini, l'infini, bien qu'il existe des êtres qui pourraient ne pas exister et qui sont finis, etc. Il n'y a moyen d'expliquer l'origine de ces idées que par une faculté spéciale, distincte des sens et de la conscience, faculté que nous appelons du nom propre de *raison*. Mais, comme elle produit ces idées par couples de deux et en les opposant l'une à l'autre, telles que les idées d'être et de néant, de substance et de mode, de nécessité et de contingence, de fini et d'infini, etc., elle peut très-bien être représentée dans le système de Laromiguière par le sentiment-rapport, pourvu qu'on l'entende d'une manière un peu large. Il n'en sera pas moins vrai non plus que ces idées ne sont produites, comme le dit l'auteur, qu'à l'occasion des sentiments-sensations et des sentiments des facultés de l'ame. Et, comme cette occasion peut s'appeler origine *circonstancielle*, il n'y aura rien à répondre à cet égard dans le système de notre philosophe.

II. Nous avons à examiner encore un autre point de vue sous lequel Laromiguière distingue et classe les idées; c'est plutôt un point de vue logique qu'un point de vue physique ou métaphysique.

Les idées sont en conséquence : — vraies ou fausses; — claires ou obscures; — distinctes ou confuses; — complètes ou incomplètes; — réelles ou chimériques; — absolues ou relatives; — de choses ou de mots; — *simples, composées, collectives, abstraites, générales.*

Laromiguière fait remarquer avec justesse, au sujet de ces différents caractères :

1° Qu'il ne faut pas confondre la vérité des idées avec celle des jugements : les idées sont vraies quand elles sont conformes à leur objet, tandis que la vérité d'un jugement consiste dans la perception du rapport entre un sujet et son attribut ;

2° Qu'il n'est pas aussi vrai qu'on le croit généralement que des idées considérées en elles-mêmes soient toujours claires ;

3° Que le caractère propre de l'idée est la distinction.

Il passe légèrement sur les autres caractères, parce qu'il en a déjà parlé ailleurs ; mais il insiste sur ceux de la dernière série et fait à ce sujet des observations qui méritent de nous arrêter un moment.

Il cherche à faire l'énumération des idées simples ou *approchant de la simplicité,* et compte dans ce nombre :

1° Les idées sensibles acquises par l'action des sens isolés ;

2° Les idées morales ;

3° Certaines idées de rapport ;

4° Les idées d'étendue, de temps, de mouvement, etc.;

5° Les idées partielles dont la réunion forme une idée simple.

Cette classification n'est peut-être pas très-rigoureuse ; et, s'il n'y a pas grand mérite à l'avoir tentée, il y a du moins de la sagesse à dire : « La simplicité des idées n'est

« souvent qu'une moindre composition, et je ne voudrais « affirmer d'aucune des idées dont nous venons de par- « ler qu'elle soit réellement indivisible » (p. 293).

Après cet aveu, après avoir reconnu qu'il est très-difficile de décider si une idée est simple ou non; après avoir mis en principe qu'une langue universelle ne devrait porter que sur des idées simples et se composer de gestes comme signes, il est difficile de n'être pas de l'avis de Descartes, qui disait qu'une langue universelle n'est possible que dans le pays des romans. Beaucoup d'autres raisons font qu'on s'étonne en voyant l'habile professeur développer assez longuement les conditions de l'existence, ou plutôt du perfectionnement d'une pareille langue (p. 301-306). Nous avons peine à croire qu'elle pût jamais devenir très-étendue et avoir un caractère scientifique bien prononcé. Cela seul qui est institué par la nature est universel; tout ce que l'homme ajoute au naturel doit être appris pour être su. Il faudrait donc une convention pour perfectionner la langue des gestes au point de lui faire exprimer ce qu'elle n'exprime pas naturellement. Et ce perfectionnement ne pourrait être entendu de ceux qui n'y seraient pas initiés.

Laissons donc faire à la langue universelle, qui se fera sans doute attendre longtemps encore, et qui, si elle doit jamais avoir lieu au degré où l'auteur la croit possible, pourrait bien n'être plus une langue phonétique.

Passons aux quatre derniers caractères des idées, et reconnaissons d'abord la différence, trop souvent méconnue, qui existe réellement entre une idée collective et une idée générale (p. 391). Remarquons ensuite l'introduction à l'étude des idées abstraites et générales. C'est une longue précaution oratoire où le professeur

cherche à rassurer son auditoire contre la mauvaise réputation faite aux abstractions. A l'entendre, rien ne serait moins fondé que le préjugé que les idées abstraites sont difficiles à saisir. Et il faut convenir qu'il ne démontre pas mal qu'il y a des abstractions non-seulement faciles, mais nécessaires même, qu'il est impossible de ne pas faire, et qui sont la condition de toute connaissance. Nous ne voulons pas nier que l'abstraction soit également facile à tous les degrés de la décomposition des idées, quand l'esprit est parfaitement familiarisé avec les degrés qui précèdent; mais n'est-ce pas là précisément un point difficile? Et, d'un autre côté, les abstractions sont-elles également faciles dans toute espèce d'idées, par exemple, dans les notions universelles et nécessaires, dans les idées générales mêmes comme dans les intuitions ou perceptions des sens? Si ce doute était sans fondement, le professeur illustre aurait-il hésité à se prononcer sur le nombre et la nature des idées simples? N'aurait-il pas été plus nettement affirmatif?

Nous le croyons. Mais nous n'en admirons que davantage son talent de faire passer ses opinions, fussent-elles même un peu exagérées, dans l'esprit de ses auditeurs. Ne démontre-t-il pas, en effet, que « le corps humain « est comme une machine à abstractions » (p. 322)? N'a-t-il pas raison de dire « que nous n'avons souvent « tant de peine à nous instruire que parce que nous « savons mal ce que nous croyons savoir » (p. 334)? N'est-il pas vrai encore que l'abstraction, considérée comme opération de l'esprit, n'est pas une faculté nouvelle? « qu'elle n'est que l'attention qui s'arrête sur une « qualité d'un objet (1), et qui, en la faisant dominer

(1) Réel ou fictif.

« sur les autres, l'en sépare en quelque manière, l'en abs-
« trait » (p. 328) ? que le mot abstraction est pris tantôt pour une faculté, tantôt pour une opération, tantôt enfin pour le résultat de cette opération? qu'il en est de même des mots pensée, entendement, etc. (p. 329)? qu'on peut distinguer trois sortes d'abstractions : celle des sens, celle de l'esprit et celle du langage, quoique les sens et le langage n'abstraient point sans l'esprit (p. 322-326)? que les idées abstraites, comme telles, ne sont que les premiers rudiments de notre intelligence? qu'elles deviennent notre intelligence elle-même en devenant générales (1) (p. 345)?

Les idées abstraites ne sont, en effet, que les éléments de la connaissance des choses et de leurs rapports ; elles doivent être réunies et généralisées pour que les objets puissent être connus individuellement et classés (p. 346-347). Du reste, les idées abstraites, objet habituel de notre pensée, ne représentent pas uniquement et exclusivement des qualités individuelles déterminées, parce que la même qualité se retrouve dans plusieurs objets de la nature (p. 349). C'est là ce qui fait que des idées abstraites deviennent générales ; mais elles ont d'abord été individuelles : elles le redeviennent toutes les fois que nous les rapportons à quelqu'un des individus capables de nous les fournir (p. 351).

Je n'entrerai dans aucun détail pour faire voir la manière aisée dont l'auteur explique la formation des idées générales (p. 353, 370-377). Il y aurait bien aussi quelque éloge à donner à l'exposition historique des opinions

---

(1) Ici et ailleurs encore, Laromiguière entend par intelligence, non la faculté de connaître, mais les connaissances acquises.

des philosophes Platon, Aristote, Zénon, Leibniz, Hobbes, Locke, Berkeley, Bonnet, Condillac, relativement à la valeur objective des idées générales. Tout le monde connaît la fameuse dispute des réalistes et des nominaux sur les idées réelles, typiques, indépendantes, sur les formes réalisées ou dépendantes et naturelles et sur les formes purement intelligibles. Laromiguière donne une idée très-suffisante de ces opinions et de ces systèmes, et les juge, selon nous, avec beaucoup de sens. Il accorde à Platon que Dieu crée d'après des idées; mais il demande quel rapport il y a entre ces idées et les nôtres. Ce n'est pas par les idées de Dieu qu'on expliquera celles de l'homme. Il n'accorde pas à Aristote l'existence de formes immuables, puisque les formes varient, au contraire, avec les individus : « Les similitudes, les « causes, les genres, les espèces, les formes communes « ou universelles, les natures communes ou univer- « selles, les universaux, ne sont que des points de vue « de notre esprit; et Zénon avait vu les choses mieux « que Platon et Aristote. Les partisans des idées en Dieu « étaient hors de la question » (p. 354-362).

Laromiguière n'est point réaliste, comme on voit; mais il n'est pas non plus nominaliste : il croit même qu'il n'y a pas eu de nominalistes proprement dits, et que Hobbes, par exemple, s'est tout simplement mal exprimé ou qu'il a exagéré l'attention donnée aux mots seulement lorsque nous raisonnons : « Hobbes sentait que, « dans ses raisonnements, son esprit se portait rarement « jusqu'aux idées; et rien n'est plus vrai. Il en concluait « que nous ne raisonnons pas sur les idées, et rien n'est « plus faux. Il fallait se borner à dire qu'il est rare « que nous raisonnions immédiatement sur les idées »

(p. 363). Mais Descartes aurait tort à son tour s'il croyait que nos raisonnements portent toujours immédiatement sur les idées (p. 364).

Quelle est donc la valeur des idées abstraites et générales suivant Laromiguière? Il va nous le dire : « Toute « idée générale est abstraite, mais toute idée abstraite « n'est pas générale. Idée abstraite-générale et idée gé- « nérale, c'est la même chose; idée abstraite et idée « générale, ce n'est pas la même chose... Les idées « abstraites (quand elles se rapportent à des objets exis- « tants) représentent des qualités réelles.... Les idées « abstraites-générales, ou simplement les idées géné- « rales, représentent quelque chose de réel pour celui « qui, en les prononçant, en les entendant ou en les « lisant, se reporte jusqu'aux choses; pour ceux qui ne « pensent point aux choses ou à leurs qualités, à l'occa- « sion des mots généraux, ces mots n'expriment aucune « idée réelle » (p. 367-368). Peut-être le dernier cas de cette solution laisse-t-il à désirer, quoiqu'il arrive quelquefois, comme le dit l'auteur, que celui qui parle, qui raisonne, imite l'algébriste, lequel transforme ses équations sans s'occuper de leur valeur, et ne songe à leur demander ce qu'elles contiennent que quand il est parvenu à l'équation la plus simple.

J'aurais aussi quelque peine à prendre à la lettre ces expressions de l'auteur : « Il n'y a pas, à la rigueur, « d'idées générales, puisque ce qu'on appelle une idée « générale est ou une idée individuelle, ou un mot gé- « néral, je veux dire un mot appelé général. » Une idée générale, au contraire, est bien une idée, et n'est que cela; mais c'est parce qu'elle n'est qu'idée, et parce qu'elle n'a pas d'objet, de qualité réelle qui lui corres-

ponde immédiatement, parce qu'elle n'est pas une sorte d'image, parce qu'elle n'est pas, pour ainsi dire, dans l'esprit ce que la réalité est dans les choses, que Laromiguière ne l'appelle pas une idée vraie, ou plutôt une vraie idée (1). D'où l'on voit que Laromiguière n'est nominaliste dans la phrase citée plus haut que pour la forme. Ne nous a-t-il pas dit d'ailleurs qu'il ne croyait pas qu'il y eût eu des nominalistes, pris dans toute la force du mot?

Une des qualités qui distinguent au plus haut degré Laromiguière, c'est le sens commun. C'est là une des raisons pour lesquelles il sera toujours populaire. Cette qualité ne ressort jamais mieux qu'en face des grands problèmes métaphysiques, tels que ceux-ci : Qu'est-ce que l'existence? Pourquoi y a-t-il quelque chose, etc.? Terribles questions ! s'écrie d'Alembert. Laromiguière ne conçoit rien à une pareille exclamation. Pour lui, ne distinguant point l'existence de l'idée d'existence, et posant ainsi, sans qu'il s'en doute, le principe de l'idéalisme le plus complet, il ne voit dans l'idée d'existence que « la plus « générale des idées, ou bien une idée individuelle, sui- « vant qu'elle exprime un point de vue commun à tous « les êtres individuels, ou qu'elle a pour objet chacun des « êtres individuels pris dans son intégrité, ou même la « totalité des êtres » (p. 377). Rien, dit-il avec cette naïve assurance du sens commun, rien n'est moins difficile à comprendre que cette idée. Ne lui demandez donc pas ce que c'est que l'existence en soi dans chaque individu, l'être, la réalité, s'il y a une réalité; quelle est la fin ou le but de l'existence. Il ne vous répondra rien; ou, s'il vous

(1) Cf. cette expression *vraie idée*, p. 366-367.

répond quelque chose, ce sera pour exprimer son étonnement qu'on puisse soulever de semblables questions.

S'il y a du bon sens à admettre toutes les idées qui sont comme le mobilier intellectuel du genre humain, il y en a davantage encore à ne pas vouloir trop scruter ces idées parce qu'on croit pouvoir se les expliquer. La connaissance de l'homme a un terme, et ce terme est très-sensible, très-près de nous : « Rien n'est moins mys- « térieux que la certitude de notre impuissance quand « nous voulons saisir la nature intime, l'existence telle « qu'elle est d'un corps déterminé, d'un esprit déter- « miné, et, à plus forte raison, quand nous voulons pé- « nétrer l'essence divine, l'être de Dieu » (p. 377). — « Je ne conçois ni la création, ni l'existence nécessaire; « j'en ai une entière *certitude*, mais je n'en ai point « l'*idée*. Je n'ai idée ni de l'éternité, ni du passage du « néant à l'existence, et je me tiens tranquille. Pourquoi « m'effrayer de cette ignorance? Est-ce qu'elle serait « moins naturelle que toute autre? Ne m'est-il pas évi- « dent que les idées de *création* et d'*éternité* que je n'ai « pas, je ne puis pas les avoir? »

Voilà bien le langage de la philosophie du sens commun. Elle reste plutôt au-dessous de ses forces qu'elle ne tend à les dépasser. Elle est tranquille sur certaines idées qu'elle ne comprend pas bien, mais qu'elle a naturellement, quoiqu'elle dise qu'elle ne les a pas, parce qu'elle n'en a pas l'intelligence philosophique.

Terminons cette partie de notre travail en rappelant quelques vérités utiles qu'on trouve disséminées dans l'avant-dernière leçon :

1° Les idées générales sont d'une acquisition beaucoup plus facile que les idées individuelles.

2° Il est plus aisé de saisir les ressemblances que les différences.

3° N'avoir que des idées de genre dans l'esprit, c'est ne rien savoir ; c'est ressembler aux enfants.

4° Le précepte de Buffon, de ne nommer les choses que par les termes les plus généraux pour donner de la noblesse au style, précepte plein de goût quand on l'applique à des sujets qui ont de la dignité ou à des sujets dès longtemps connus, exige dans la pratique un grand discernement. Des idées neuves ou mal démêlées veulent des expressions particulières et très-circonscrites.

5° Si nous n'avions point de classes, d'idées de genre et d'espèce, nous ne pourrions ni juger, ni raisonner; car juger, c'est classer, et point de raisonnement sans jugement. Si l'enfant se conduit quelquefois comme s'il raisonnait, à un âge où il ne sait pas encore parler, il ne raisonne cependant pas encore explicitement.

6° C'est donc aux idées générales, à leur distribution en différentes classes, que l'homme doit les sciences et tous les avantages qu'il en retire.

7° Le raisonnement est le privilége de l'homme, mais c'est le privilége d'un être imparfait. L'intelligence infinie cesserait d'être elle-même si elle pouvait devoir quelque chose au raisonnement. Les sciences, qui en sont le fruit, ne sont donc qu'un magnifique témoignage de notre impuissance... Les principes et les conséquences montrent les choses successivement, et l'intelligence infinie embrasse tout, elle voit tout, et tout à la fois.... C'est pourquoi sa providence est spéciale.... Dire que la providence n'est qu'universelle, c'est faire de Dieu un législateur humain.

8° Il n'y a dans la réalité, et pour Dieu, ni genres, ni espèces, ni classes d'aucune sorte; mais il y en a pour nous. Il en est de même des lois générales. La raison de tout cela, c'est qu'il n'y a pas de similitudes parfaites dans la nature. Nos ressemblances ne sont que des différences inaperçues.

9° Les idées les plus générales sont les principes ou les commencements des sciences d'observation; elles sont les derniers résultats des sciences de raisonnement.

10° Il ne faut oublier ni le bien ni le mal qu'ont fait et que font encore tous les jours les idées générales (p. 380-397).

IV.

Résumé des leçons précédentes et considérations sur la méthode à suivre en métaphysique.

Dans sa dernière leçon, Laromiguière résume toutes celles qui précèdent, fait connaître la raison de la marche qu'il a suivie dans la disposition des matières, fait voir que la métaphysique revient à la psychologie bien faite, puisqu'elle n'est autre chose que l'histoire de l'origine et de la formation de certaines de nos idées (p. 398-409), et donne ensuite comme l'esquisse d'une métaphysique proprement dite, c'est-à-dire de la *cosmologie*, de la *psychologie*, de la *théologie naturelle* ou *théodicée*, et enfin de l'*ontologie*.

Il montre comment les idées des corps et de leur ensemble ont leur origine dans le sentiment-sensation et dans le sentiment-rapport (p. 409-411); comment tout ce que nous savons de l'ame, même sa simplicité, sa spiritualité, est dû au sentiment des faits internes (p. 411-413); comment l'idée de Dieu dérive du sentiment de

notre faiblesse, de notre dépendance ; de celui de la régularité des lois de la nature ; de celui de nos facultés, de notre causation ; de celui du juste et de l'injuste (p. 413-422).

Mais la partie la plus remarquable de cette leçon est, sans contredit, celle qui regarde l'ontologie. L'auteur ne pense pas qu'on doive commencer l'étude de la métaphysique par l'ontologie ; il traite assez mal cette science première, et fait ressortir le désaccord qui existe entre les philosophes tant sur le nombre que sur la classification des idées ontologiques, et, par conséquent, le défaut de méthode qui a présidé jusqu'ici à l'étude de ces sortes d'idées. Il voudrait mieux faire, et cherche à jeter quelque jour sur la marche qu'il conviendrait de suivre dans l'ontologie. Ce point vaut bien la peine qu'on s'y arrête un instant, puisqu'il est au fond la grande et peut-être l'unique question de la métaphysique.

Reconnaissons avant tout que, si l'ontologie est appelée philosophie première, science première, ce n'est pas que les idées abstraites qui les composent se présentent les premières dans l'esprit humain : elles ne précèdent point les idées sensibles, les perceptions, et, si elles les accompagnent, c'est presque sans donner d'abord conscience d'elles-mêmes. Ce n'est que bien plus tard, c'est-à-dire lorsqu'elles ont été abstraites et qu'elles ont été comme immobilisées à l'aide de la parole, qu'elles ont frappé l'esprit, qu'elles ont donné pleine conscience d'elles-mêmes. Laromiguière aurait donc quelque raison de se récrier un peu sur les titres de *science de l'être*, de *science première*, que prend fastueusement l'ontologie, quand, dans la réalité, elle ne parle d'aucun être, ni des sensations et des perceptions, qui sont cependant

à coup sûr les premières connaissances que nous ayons : « Qu'enseigne donc cette ontologie ? Que peut-elle en-« seigner ? Quoi ! elle est la science de l'*être*, la science « des *existences*, et elle ne parle ni des *corps*, qu'elle « laisse à la physique, ni de l'*ame*, ni de *Dieu!* Elle se « dit la science première, et elle se tait sur le sentiment » (p. 430 et 434) ! — Il aurait au moins fallu distinguer une priorité logique et une priorité chronologique. Que les notions constitutives de la matière de l'ontologie se mêlent indissolublement, nécessairement à nos idées de tous les êtres, qu'elles en soient comme le noyau rationel, rien de plus certain ; mais que nous les ayons tout d'abord à cet état de pureté, que nous en ayons un sentiment bien net dans l'état primitif de notre développement intellectuel, rien de plus faux. Il est donc vrai de dire avec Laromiguière que nous ne débutons point par les notions très-indéterminées de *substance*, d'*essence*, de *possibilité*, de *pouvoir*, de *cause*, mais que nous y sommes conduits par celles du corps et de l'ame.

Si, avec quelques philosophes plus récents, nous réduisons toutes les idées ontologiques à deux, celle de *substance* et celle de *cause* ; si déjà celles de *fini* et d'*infini* et celle de leur rapport ne viennent qu'en seconde ligne et par voie d'attribution aux premières, puisque la notion de quantité ne convient qu'aux substances et aux phénomènes produits par les agents, il s'ensuivra que les bases ontologiques présentées par Laromiguière sont suffisantes. En effet, il dominera par là :

1° L'idée de notre ame, ou plutôt du sentiment que nous avons de notre activité, les notions de *cause*, de *pouvoir*, de *possibilité* physique. Et, comme les phénomènes qui se produisent en nous ou que nous produisons

sont conçus dans le temps, les notions de *succession*, de *simultanéité*, de *temps*, de *durée*, auront pour antécédent chronologique les faits de conscience, et l'ontologie ne sera possible que pour la psychologie.

2° Par sa méthode psychologique ou d'observation, Laromiguière dominera également l'idée de *corps déterminé*, d'où résultent celle de *corps en général*, celles de *matière*, d'*impénétrabilité*, celles de *plein*, de *vide*, d'*étendue* et d'*espace*.

Les notions de temps et d'espace, jointes à celles des phénomènes qui s'y rencontrent, feront naître à leur tour celles de *fini* et d'*infini*. Des rapports du fini et de l'infini (soit celui du fini au fini, soit celui du fini à l'infini), naîtra le *nombre*, la *quantité*. Les notions de *divisibilité*, de *continuité*, de *mouvement*, de *vitesse*, n'ont pas une autre origine.

C'est encore en s'attachant aux phénomènes physiques ou *psychiques* que se forment les notions de *qualité* et de *propriété*, d'*accident* et de *mode*, d'*attributs* divers.

Des notions de corps et d'ame naîtra, par l'abstraction et la comparaison, celle de *sujet* doué de qualités, c'est-à-dire la notion de *substance déterminée*. Et, si l'on considère que chaque substance doit contenir la raison des qualités qu'elle revêt, on obtiendra la notion d'*essence* (p. 435-438).

Tel est le plan d'ontologie conçu par Laromiguière : il est complet, puisqu'il est évidemment assez vaste pour contenir toutes les notions ontologiques, primitives ou dérivées. Il est vrai, puisqu'il est fondé sur la génération psychologique et logique des idées, c'est-à-dire sur leur enchaînement dans le temps et en dehors du temps, sur leur association contingente nécessaire.

Or, d'où vient ce système? quelle en est la base? Il vient de l'expérience, laquelle se résume dans le sentiment, soit externe, soit interne. Donc toutes les notions purement rationelles relatives aux êtres ont leur origine soit dans le sentiment-sensation, soit dans le sentiment des facultés de l'ame : « Le sentiment-sensation « vous mène aux idées sensibles, et, par ces idées, aux « qualités des corps et aux corps. Le sentiment des fa- « cultés de l'ame vous mène à la connaissance de ces « facultés et à l'ame elle-même » (p. 435).

Si l'ontologie ou la métaphysique générale est la base logique de toute métaphysique spéciale, et si elle rentre évidemment dans les origines des idées, telles qu'elles sont exposées par Laromiguière, la psychologie, la cosmologie et la théologie naturelle, trois sciences qui constituent la métaphysique spéciale, ne peuvent manquer d'y rentrer elles-mêmes; et c'est ce que Laromiguière fait voir avec quelque détail (p. 409-423). Voici son résumé sur cette matière : « Sur les sensations et « sur les sentiments de rapports » (perceptions des sens et conception de la raison) « s'élèvera la science de l'u- « nivers, la *cosmologie;* sur le sentiment de l'action des « facultés de l'ame et sur les sentiments-rapports (per- « ceptions internes de la conscience et conceptions de la « raison, qui s'y rattache), la science de l'ame elle- « même, la *psychologie;* sur tous les sentiments, et « particulièrement sur le sentiment de force, sur le sen- « timent d'où naît l'idée de cause, la science de Dieu, « la *théodicée* » (p. 427 et 428).

Laromiguière a très-bien aperçu que l'élément rationel qu'il appelle sentiment-rapport constitue le côté vraiment cognitif de nos idées des choses extérieures :

« Bornés aux seules sensations et privés des sentiments « de rapport, nous serions dans une ignorance invin- « cible des merveilles de la nature; nous ne connaîtrions « ni l'harmonie qu'on découvre dans l'organisation du « plus petit insecte, ni l'harmonie qui éclate dans les « sphères célestes » (p. 410).

La même observation est applicable à la connaissance de l'ame. Quant à celle de Dieu, il est vrai que les conceptions de la raison (les sentiments de rapport) y interviennent, qu'ils la constituent proprement tout entière, indépendamment de la vérité révélée; car les autres sentiments ne sont pour l'esprit humain qu'une occasion de s'élever à la cause première.

Laromiguière part, comme les autres philosophes, de l'activité et de la sensibilité de l'ame pour en établir la spiritualité (p. 411 et 412). On se rappelle, en effet, que ce sont là les deux facultés fondamentales, suivant Laromiguière. La sensibilité comprend toutes les espèces de sentiments, et l'activité toutes les manières d'agir de l'ame, tant intellectuellement (entendement) que moralement (volonté). On retrouve dans cette division celle plus généralement admise aujourd'hui : la sensibilité, l'intelligence et l'activité. La sensibilité, telle qu'on l'entend maintenant, se résout particulièrement dans le sentiment-sensation.

L'intelligence rentrerait dans les quatre ordres de sentiments et dans l'entendement, puisqu'elle comprend : 1° les capacités d'avoir des idées, quelle que soit la nature de ces idées; 2° la faculté de leur donner une forme quelconque. L'activité se ramènerait enfin à la volonté.

Il est donc bien clair qu'il n'y a, entre la doctrine de M. Laromiguière et celle qu'on suit généralement aujour-

d'hui, qu'une différence nominale et de classification, en un mot une différence de forme.

L'auteur nous dit, en comparant la sensibilité et l'activité par rapport à l'ame : « Elles lui sont également « essentielles; mais le passage de la sensibilité au sen- « timent requiert l'action d'une force étrangère à l'ame; « au lieu que le passage de l'activité à l'action, quoique « sollicité, quoique nécessité, si l'on veut, par le senti- « ment, se fait par l'énergie même de l'ame. L'ACTION « EST PLUS L'AME ELLE-MÊME QUE NE L'EST LE SENTIMENT » (p. 417). Ce passage est très-remarquable. Il prouve :

1° Que M. Laromiguière reconnaissait le besoin d'une excitation étrangère pour que l'ame sente;

2° Que l'exercice de l'activité proprement dite, exercice qui a lieu avec volonté et liberté, qui est par conséquent accompagné de conscience ou de réflexion, et qui par cette raison émane du moi, s'explique suffisamment par la volonté;

3° Que rien n'étant plus propre au moi que son vouloir, rien ne lui étant plus intime, l'action qui est l'expression de ce vouloir, qui est déjà ce vouloir même, fait pour ainsi dire plus partie du moi, *est plus l'ame elle-même* (si par ame nous entendons l'ame phénoménale qui se connaît, le moi, et non pas l'ame substantielle pure et simple) *que ne l'est le sentiment*. En effet, le sentiment est étranger au moi à deux titres : par sa cause occasionnelle, c'est-à-dire par l'excitation extérieure, et par sa cause efficiente même, laquelle doit avoir son siége dans le principe capable de pensée, mais est antérieur à la réflexion et en dehors de la conscience et de la volonté, puisqu'il est lui-même la condition de la conscience, de la réflexion, de la personnalité, du

moi, ou de la connaissance que l'ame a d'elle-même. Le moi est donc passif à cet égard, il sent et n'agit pas; c'est l'ame, comme force purement naturelle, *sui generis*, qui agit dans ce cas; ce n'est pas le moi (1).

Ce passage est donc en parfaite harmonie avec un grand nombre d'autres que nous avons déjà cités précédemment à l'appui d'une distinction capitale, distinction qui n'a point échappé à Laromiguière, mais qu'il a plutôt entrevue qu'aperçue bien nettement, et à laquelle il a surtout peu attaché ses regards.

Remarquons encore, à l'occasion de ce passage, que Laromiguière se montre ici complétement d'accord avec un de ses critiques, Maine de Biran, qui faisait de la volonté l'attribut fondamental et unique du moi. Qu'est-ce que l'entendement de Laromiguière, si ce n'est l'activité intellectuelle, la volonté de donner son attention, de comparer et de raisonner, la volonté intellectuelle enfin, de même que le désir, la persévérance et la liberté sont la volonté morale? Or, si la volonté intellectuelle et la volonté morale ne sont au fond que la volonté diversement conçue dans ses applications, il faudra bien reconnaître l'identité des deux systèmes jusque-là. Ces deux métaphysiciens ne différeraient donc qu'en ce que Laromiguière admettrait la sensibilité comme antécédent de la volonté ou de l'activité, tandis que Maine de Biran l'aurait niée ou l'aurait appelée encore du nom de volonté. Mais alors il ne serait pas difficile de reconnaître de quel côté serait le vice soit des résultats, soit de la méthode, soit tout au moins de la nomenclature.

(1) V. note p. 17 et 18.

Toutefois, nous n'en sommes pas réduit à l'extrémité de ne pouvoir absoudre Laromiguière qu'en condamnant son critique, car celui-ci reconnaît aussi que certains phénomènes se passent dans l'ame avant ceux qui sont propres au moi, et même sans en être suivis, comme par exemple dans l'animal. Cette idée s'accorde si bien avec celle que nous avons cherché à établir précédemment sur ce point, et que nous avons rappelée plus d'une fois, qu'on nous pardonnera de citer quelques lignes d'un auteur qui peut faire autorité auprès de beaucoup de gens : « Des inductions nous persuadent que les ani-« maux n'ont point un *moi* comme nous, par cela seul « qu'ils n'ont point d'activité libre ; que tous leurs mou-« vements sont subordonnés à la sensibilité physique ou « à un instinct dénué de toute réflexion. Nous savons « aussi que le sentiment du *moi* s'obscurcit ou disparaît « avec l'activité volontaire dans les aberrations de sen-« sibilité ou d'imagination connues sous le nom de dé-« lire, de manie ou de passions poussées à l'extrême... « La personnalité reste intacte tant qu'il y a activité vo-« lontaire ou tant que subsiste cet effet immanent qui « la constitue » (1).

Si Maine de Biran avait eu connaissance de la doctrine entière des *Leçons de philosophie*, s'il avait attendu la fin avant de critiquer le commencement (ce qui n'a pas eu lieu, voy. p. 266, ibid.), il aurait reconnu que Laromiguière ne pensait pas autrement que lui, et que M. Royer-Collard seul aurait pu refuser de souscrire sans explication aux paroles suivantes, paroles que nous

---

(1) P. 247 et 248 des *Nouv. consid. sur les rapports du phys. et du moral; Examen des Leçons de phil.;* voy. aussi p. 244, 251.

n'acceptons nous-même comme vraies qu'à cette condition : « Rien de plus clair et de plus évident que l'activité prise dans la conscience du moi, où elle a son type « unique. Rien de plus vague et de plus obscur que l'activité attribuée dans l'absolu à une substance qui n'est « pas moi, et qu'on cherche à se représenter sous quel- « que image. Quand j'agis librement, j'aperçois immé- « diatement que je suis actif ou libre, et toute la nature « ne saurait démentir le témoignage de mon sens in- « time. De même, quand je suis passif sous tel mode « déterminé de mon existence, c'est-à-dire quand j'é- « prouve ou que je subis des affections de plaisir ou de « peine qui commencent, continuent, s'interrompent ou « se succèdent en moi de toute manière, sans que ma « volonté ou moi (1) en soit la cause, on aurait beau « m'assurer que *je* (2) suis actif, *je* (3) croirais toujours « à la voix intérieure qui me crie le contraire. Et si l'on « m'assure (4) que l'ame (5) agit dans la sensation *pour* « se modifier elle-même (6), ou qu'il y a dans quelque « partie du cerveau (7) quelque ressort qui se débande,

---

(1) Maine de Biran faisant la volonté ou le moi synonyme (ce qui serait plus vrai si la réflexion était mise à la place de la volonté), et ne faisant pas de la volonté la substance de l'ame, distingue donc comme nous le moi de l'ame.

(2) Le *je* n'est effectivement pas actif alors.

(3) Le *je* aurait raison, mais cela ne prouverait rien pour ce qui n'est pas lui, pour l'ame avec ses forces naturelles et irréfléchies ou primitives, pour l'ame animale, qui est plus profonde que le moi; la bête est plus intime à l'homme que l'ange.

(4) Comme M. Royer-Collard, qui a fort bien vu.

(5) L'ame, oui; le moi, non.

(6) Ce n'est pas *pour* se modifier qu'elle agit ainsi, quoique en fait elle se modifie réellement; elle agit fatalement et sans intention quand elle le fait de la sorte.

(7) L'action, ou plutôt le mouvement du cerveau, est tout autre chose et n'a rien à faire dans cette analyse.

« réagit sur les impressions sensibles, je répondrai que « tout cela est possible (1), mais qu'en ce cas, ni ces « ressorts organiques (2) ni l'ame (3) dont on parle « comme agissant à mon insu ne sont moi » (4) (ibid., p. 253).

Il nous semble donc bien certain que Maine de Biran ne s'était pas tellement éloigné de sa propre manière de voir d'autrefois (5), qu'il ne fût encore beaucoup plus d'accord avec Laromiguière qu'il ne paraissait le croire. Il y a plus, c'est qu'il ne serait pas impossible qu'il eût exercé sur l'esprit de l'auteur des *Leçons de philosophie* une certaine influence, car la division fondamentale des facultés est la même dans le *Mémoire* de 1805 et dans les *Leçons* de 1811.

En philosophe capable d'apprécier tout le mérite de Descartes, et en bon Français, jaloux de la gloire nationale, il rappelle en plusieurs occasions la supériorité de ce penseur illustre sur des philosophes étrangers d'un grand nom, et le venge d'un injuste oubli; c'est ainsi qu'il revendique pour ce grand homme la priorité de cette observation, dont on fait d'ordinaire honneur à

---

(1) Nous serions plus difficile, et nous nierions qu'un mouvement *mécanique*, physique, pût rendre à l'analyse la notion de sensation ou celle de l'activité d'un principe immatériel, et que la réaction sur une impression sensible fût chose concevable.

(2) Cela est vrai.

(3) Ceci n'est pas moins vrai ; cependant l'ame peut agir sans le moi, sans agir à l'insu du moi, ou tout au moins sans que les résultats de l'action lui soient inconnus, par exemple dans les songes.

(4) Oui, si l'on distingue l'ame du moi, comme l'auteur vient de le faire plus haut; mais on a vu que cela ne prouve rien contre l'activité animique et primitive, étrangère au moi.

(5) Dans son Mémoire sur la décomposition de la pensée, présenté à l'Institut en 1805.

Locke, que nous ne connaissons le temps ou la durée que par la succession de nos idées et de nos pensées.

S'agit-il maintenant de combattre les mauvais métaphysiciens qui nient soit le corps, soit l'ame, soit Dieu? Il en appelle aux faits, aux sentiments et aux idées. Il fait plus, il rend raison des différents caractères de ce qu'on appelle la philosophie de tel ou tel homme célèbre, d'Epicure, d'Aristote, etc., par la prédominance d'un ou de plusieurs sentiments. C'est là certainement une manière personnelle ou subjective d'expliquer l'existence des différents systèmes dont on ne peut méconnaître la vérité, alors même qu'elle ne serait pas toute la vérité.

CONCLUSION.

Sans doute Laromiguière n'a pas tout dit en philosophie, mais ce qu'il a dit est en général incontestable dès qu'on se place à son point de vue, et ce point de vue est toujours possible, et par conséquent vrai, ne fût-il pas le meilleur; souvent même il est très-naturel. Les *Leçons de philosophie* sont donc un bon livre de doctrine.

Plus qu'aucun autre, l'auteur a su, dans sa logique, rendre à l'esprit toute sa liberté, l'affranchir de toute la contrainte traditionnelle et sans vie, sans jugement, sans critique des règles de l'école. S'il adopte quelques-unes de ces règles, il sait toujours pourquoi; il semble moins les recevoir de ses prédécesseurs que les inventer ou les retrouver lui-même. Sous des dehors modestes, plein de respect pour les grands noms, aussi fidèle qu'on puisse

l'être à la langue dans laquelle on écrit, Laromiguière sait cependant toujours être libre; au moins il en a toujours l'apparence. Il réunit donc à un très-haut degré la sagesse et l'indépendance, le sens commun et l'originalité. Il pense réellement par lui-même, mais avec mesure, avec sobriété. C'est un vrai philosophe. Il dissimule habilement ses hardiesses, autant par bon ton que par prudence. Il innove sans vouloir innover. Mais, tout en cherchant une autorité, celle de Montesquieu, par exemple, il n'est point trop fâché qu'elle ne lui serve qu'à demi. Là se retrouve son caractère tout à la fois modeste et hardi, respectueux et libre.

Laromiguière est très-remarquable par son esprit d'observation, d'analyse, en général par la méthode. Son livre en est un véritable cours théorique et pratique. Tous les mouvements de la pensée, tous les pas de l'esprit y sont délibérés tout haut, calculés avant d'être faits; à chaque instant ils sont rappelés, comparés, induits. L'art n'a plus ici de secret; il procède au grand jour, parce qu'il s'enseigne. Mais ce n'est point un art surchargé de règles et qui doive étouffer le génie. Non, la méthode ici est plus naturelle qu'artificielle; sa principale règle est de se laisser faire par l'inspiration, par les idées, de ne pas substituer par conséquent des associations bizarres d'idées à des associations naturelles. Cette méthode est sans raideur; elle laisse à l'esprit toute sa spontanéité, toute son aisance, toute sa libre allure; elle est donc plus négative que positive; elle trace moins des règles qu'elle ne signale des écueils, et les règles qu'elle donne, elle ne fait que les recevoir des mains de la nature; elle ne les trace pas, à proprement parler, elle les reconnaît. De là cette aisance, cette grâce

dans la manière de traiter les sujets les plus difficiles. S'il y a là des chaînes, ou seulement des barrières, on les aperçoit à peine; toujours couvertes de fleurs, elles ressemblent plutôt à un ornement qu'à des entraves.

Les transitions les plus heureuses se rencontrent également dans les *Leçons de philosophie*. Quoique les sujets de ces *Leçons* aient tous de l'unité, qu'ils ne forment par leur réunion qu'un tout unique, et qu'un lien purement logique suffise par conséquent pour les tenir en rapport ainsi que toutes les parties qui les composent, néanmoins l'auteur sait rattacher entre elles toutes ces parties d'un même tout par une foule de points qui n'ont rien de cette raideur presque violente de la nécessité logique. Je dirais encore, si je l'osais, que l'œuvre des Grâces dissimule ici celle du Destin.

Une autre qualité des *Leçons de philosophie*, qualité qui tient toujours à la forme, c'est le talent de traiter d'une manière neuve des sujets rebattus, des sujets usés: *Non nova, sed nove*. Qu'on se rappelle les deux leçons consacrées aux définitions. Tout ce que l'auteur dit de la définition logique n'est pas nouveau sans doute; mais qui l'a dit aussi bien que lui? Qui sait mieux choisir ses exemples, les appliquer avec plus d'habileté et faire mieux ressortir la vérité de la règle? Qui a jamais dû captiver d'une manière plus soutenue l'attention d'un auditoire souvent léger, malgré la nature sévère des leçons qu'il vient écouter? Chaque séance, je me le figure du moins, devait avoir l'intérêt d'un drame nouveau. Et comme cet intérêt est bien ménagé, bien gradué! Comme chaque partie a son côté piquant! Ce n'est pas un professeur qui parle en présence d'un auditoire, c'est un maître qui le somme de l'écouter avec tout l'empire du

talent; et toujours il est obéi. Laromiguière devait être un professeur admirable, délicieux à entendre, puisqu'il est encore délicieux à lire. Que d'observations n'y aurait-il pas à faire sur les qualités qui distinguent le style des *Leçons!* Tout s'y trouve : correction, clarté, simplicité, élégance, harmonie, noblesse, familiarité, douce chaleur, images sobrement répandues; plus nombreuses, elles pourraient cacher l'idée; distribuées avec plus de parcimonie, elles ne la feraient pas ressortir assez. Toujours la raison domine la sensibilité et l'imagination, et nul n'a été plus fidèle au précepte de Boileau, qui veut que tout cède à la raison, qu'elle fasse tout le prix d'un ouvrage, parce que « rien n'est beau que le vrai. »

Mais comment pourrais-je mieux faire comprendre le genre de mérite du livre de Laromiguière qu'en rapportant l'opinion d'un écrivain non moins distingué par la forme que par le fond de ses ouvrages? Après avoir dit que Laromiguière a suivi la méthode de Condillac et s'est montré comme lui fidèle à l'analogie, M. Cousin ajoute : « De là ce style heureux, dont le secret consiste « à aller sans cesse du connu à l'inconnu et à répandre « ainsi sur toutes les matières la lumière et l'agrément. « De là cette élégance continue dont Condillac a trans- « mis, avec sa méthode générale, l'habitude systéma- « tique à son heureux imitateur, qui, par un travail « plus profond encore, par une étude plus assidue, « semble y avoir ajouté plus de force et plus de charme. « Comme le système de M. Laromiguière n'est guère « qu'une génération progressive d'idées, sa langue n'est « qu'une traduction harmonieuse. L'habile écrivain « vous conduit, vous promène pour ainsi dire d'une « forme à l'autre, d'une expression à une autre expres-

« sion, avec un art aussi profond et aussi subtil que l'ha-
« bile dialecticien vous fait passer d'un principe plus ou
« moins prouvé, mais enfin établi et convenu, à une
« conséquence immédiate qui elle-même engendre une
« conséquence nouvelle, d'où sort une suite de nouvelles
« conséquences toutes liées intimement l'une à l'autre,
« préparées et ménagées par des harmonies et des gra-
« dations qui, en se développant successivement sous
« vos yeux, vous charment sans trop vous surprendre
« et vous éclairent sans vous éblouir (1).

Ce serait peut-être ici le lieu de dire un mot des qualités qui faisaient aimer le professeur, de la douceur de son caractère, de sa bienveillance, de sa modestie, de son excellente et spirituelle bonhomie. Mais, outre que je n'en puis guère juger que par son livre, j'aurais sans doute trop à faire si je voulais insister sur ce mérite d'un homme dont les qualités du cœur ne devaient rien à celles de l'esprit.

Je ne puis cependant m'empêcher, malgré mon désir de terminer cette étude déjà trop longue, de rapporter la fin de la dernière leçon de la première partie. On se rappelle que le professeur avait souvent reçu de ses auditeurs des objections, des questions; que c'était entre lui et ceux qui venaient l'entendre un commerce très-vivant d'idées, un enseignement presque socratique. Eh bien! avec quelle grâce charmante il rappelle ces communications, les longueurs instructives dont elles ont été l'occasion et l'heureux désordre qu'elles ont apporté dans l'économie des leçons du professeur! « Les leçons dont
« se compose la première partie de ce cours, à l'exception

---

(1) *Fragments philosophiques*, 3e édit., p. 151.

« de quatre ou cinq, ce n'est pas moi qui les ai faites :
« c'est vous, Messieurs, qui me les avez suggérées et
« qui me les avez commandées en quelque sorte. Je
« disais une chose : je croyais démontrer une vérité;
« vous ne vous rendiez pas aussitôt : vous attaquiez ma
« démonstration, et vos raisons semblaient balancer les
« miennes. Je cherchais à soutenir ce que vous cher-
« chiez à renverser; je fortifiais mes arguments, je les
« appuyais de nouvelles considérations : vous n'étiez
« pas encore satisfaits. Vous demandiez des éclaircisse-
« ments; vous proposiez des doutes; vous me faisiez
« part de vos idées; et, lorsqu'enfin mes explications
« obtenaient votre suffrage et que vous consentiez à les
« recevoir, c'était votre bien que je vous rendais. Vous
« m'avez souvent confié un dépôt; j'ai dû veiller à ce
« qu'il ne dépérît pas, et j'ai peut-être quelquefois été
« assez heureux pour que vous ayez pensé qu'il avait
« fructifié entre mes mains » (p. 418, 419).

Est-il possible, je le demande, de flatter plus agréablement et plus délicatement l'amour-propre d'un auditoire, et en même temps de ménager d'une manière plus heureuse la dignité du professeur? De quels applaudissements ne devaient pas être accueillis de si aimables adieux! Et cependant je n'en vois point d'indiqués dans ces leçons écrites : c'est sans doute la seule chose que l'auteur ait oublié d'y faire entrer.

UN MOT DE NAPOLÉON

ET BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

PAR M. NAULT.

Faites-nous des Paul et Virginie, disait Bonaparte consul à Bernardin, son confrère à l'Institut. A l'autre extrémité de cette carrière fastique, lorsque les revers sont venus, nous voyons le peintre des deux amants transatlantiques figurer sur la tablette de Sainte-Hélène. Le *Mémorial* nous apprend en effet que le prisonnier alternait souvent d'un acte d'*Iphigénie* ou de *Rodogune* à une scène de *Paul et Virginie,* cherchant dans une émotion qui le sortait de lui-même l'oubli passager des misères de l'exil, peut-être aussi le retour consolant des impressions du premier âge. Le grand homme ne portait donc pas tellement son cœur dans sa tête qu'il n'eût été accessible au charme de cette peinture. Je croirais pourtant et je dirais, s'il me fallait ici approfondir ce caractère, que l'attrait qui portait Napoléon jeune homme vers le roman de Paul et Virginie tenait moins encore peut-être

au tableau ravissant des amours de deux jeunes gens qu'au sentiment d'amertume contre l'inégalité sociale qui se décèle en ce livre, sentiment qui dut exciter toutes les sympathies du jeune Corse jusqu'à ce que le moment ne fût enfin arrivé où lui-même conçut l'espoir de corriger par l'ascendant de son génie l'erreur de la fortune.

Après avoir rapporté, à l'occasion du livre, une impression sympathique qui peut surprendre au premier abord, bien qu'elle s'explique naturellement et par le caractère du lecteur et par ses facultés qui s'appliquaient à tout, essayons de justifier, en les exposant, nos impressions propres. Les ouvrages de l'esprit marqués d'une originalité vraie ont un avantage, qui est de ne s'user pas et de fournir ainsi dans la critique matière à des aperçus nouveaux, sinon toujours au fond des choses, du moins dans l'expression, ce qui suffit encore pour exciter l'intérêt.

Bernardin de Saint-Pierre, né avec une sensibilité exquise et un caractère difficile et inquiet, était dans les conditions qu'il requiert lui-même pour faire un bon livre : l'expérience du malheur dans une ame passionnée. La société lui avait fait une situation médiocre, et toute sa vie il se plut à l'empirer par l'inconstance et les caprices de son humeur. Elève de Rousseau et compagnon des promenades solitaires du philosophe, il en avait adopté les goûts, les passions et les vues. L'un et l'autre portait dans sa tendresse pour la nature une haine vigoureuse contre la société. Aussi le livre si charmant pour nous de Paul et Virginie était dans la pensée de son auteur une protestation éloquente contre les institutions sociales. Mme de

la Tour et Marguerite sont deux victimes des préjugés européens dans l'inégalité des conditions. La séparation des deux amants et la catastrophe qui en est la suite sont dus à un mouvement d'ambition auquel Mme de la Tour se laisse aller selon les vues tout aristocratiques d'une vieille Parisienne. Enfin l'éloquent vieillard qui fait le récit et qui sert de truchement à l'auteur pour la morale et la philosophie, s'étudie à prouver que l'esprit, le savoir et la vertu sont des dons perdus en Europe pour qui n'y réunit pas les avantages *innaturels* que donnent la naissance et la fortune. Ces opinions, qui n'eussent été qu'un travers dans un esprit vulgaire, deviennent chez Bernardin, comme chez Rousseau, les auxiliaires du génie. Mais il faut dire que dans l'œuvre de notre auteur les impressions anti-sociales qu'il a voulu produire s'effacent pour nous complétement devant la suavité de ses descriptions et la grâce incomparable de son tableau d'amour.

L'exposition du drame si touchante et si vraie, la mise en scène des deux enfants, la peinture de leurs inclinations naissantes et de leurs plaisirs innocents, l'union des deux familles et le bonheur domestique dans un intérieur de pureté, de simplicité et de concorde, tous ces tableaux sont ravissants et d'une originalité inimitable. Quand la sympathie qui unit les jeunes gens prend le caractère de la passion avec le développement de l'âge, le romancier s'élève avec le sujet; sa douceur et sa grâce font place au pathétique. Nos maîtres de la scène n'ont point d'accent plus déchirant que le cri d'amour qui s'échappe du cœur de la jeune fille devant son amant désolé : *Je reste, je*

pars, je vis, je meurs. Fais de moi ce que tu veux. Fille sans vertu! j'ai pu résister à tes caresses et je ne puis soutenir ta douleur. La seconde partie du récit, qui est coupée par la philosophie du vieillard, n'est peut-être pas de la même force, si ce n'est pourtant que dans la situation de Paul après le départ de Virginie, l'écrivain a dépeint avec un sentiment profond et une fidélité parfaite le désenchantement d'un cœur qui est séparé de ce qu'il aime et le voile de deuil qui recouvre tout ce qui l'avait charmé jusqu'alors. Puis la catastrophe est décrite avec une vérité frappante qui met les objets sous les yeux. Le lecteur s'unit aux colons assemblés sur le rivage durant la tempête; il assiste comme eux aux phénomènes de l'ouragan qui bouleverse ces mers lointaines; il partage leurs angoisses en vue du *Saint-Géran* luttant contre une mer furieuse qui va l'engloutir. La jeune fille apparaissant sur le pont du vaisseau au moment suprême, restée seule avec le matelot nu qui veut la sauver et qu'elle repousse, nous saisit d'une impression ineffaçable de terreur, de pitié et d'admiration. Tel qu'il est dans son ensemble, ce petit livre est un chef-d'œuvre de composition et de style auquel on ne trouve rien à comparer chez les Anciens, qui n'ont rien produit dans cet ordre de sentiments et d'idées, et que les plus habiles d'entre les Modernes n'ont point égalé, sans en excepter le grand écrivain de ce siècle (1).

---

(1) En louant ici sans réserve l'œuvre de notre auteur, je me suis placé au point de vue littéraire. Il en eût été autrement s'il eût fallu m'expliquer sur sa philosophie religieuse, qui est celle du *Vicaire savoyard*, bien qu'en cet ouvrage elle soit tempérée par la grâce de son sujet et la convenance de sa morale : en religion comme en politique,

On a dit de Bernardin de Saint-Pierre qu'il avait fondé la nouvelle école; ceci demande une explication. Bernardin est sans doute le premier écrivain en France qui ait donné l'exemple du genre descriptif uni au genre romanesque, car les descriptions sont une partie trop accessoire dans la *Nouvelle Héloïse* pour que l'on puisse considérer *Jean-Jacques* sous ce rapport comme chef d'école. Il faut réserver cet honneur à Bernardin, chez qui le cadre est aussi riche que le tableau. Il est le modèle et sera longtemps le maître de nos écrivains paysagistes; son coloris est à la fois suave et brillant comme celui de la nature tropicale dont il restera le peintre par excellence; voilà son lot. Mais, en ce qui touche les formes du style, l'école ou plutôt le genre dit romantique réclame mal à propos son patronage. L'auteur de *Paul et Virginie*, par la sagesse du dessin et la pureté du trait, se rattache, à mon sens, aux classiques. Je découvre une analogie réelle entre le style de Bernardin de Saint-Pierre et le style de notre grand Racine, la prééminence du poète sur le prosateur étant mise à part. Chez l'un et l'autre, même justesse exacte dans l'expression, même simplicité savante, même chaleur intime, même sobriété dans les ornements, même perfection travaillée qui ne se sent bien qu'à l'étude. Quant à la science du cœur humain, il y a entre ces deux natures une autre analogie. Tous deux se plaisent à sonder de préférence le cœur de la femme, à en tirer cet accent

---

le disciple avait les opinions du maître, à ces nuances près plus ou moins marquées qu'apporte toujours dans les opinions humaines la différence ou l'analogie des humeurs et des caractères.

énergique et soudain que la retenue veut étouffer en vain quand la passion parle. Je pourrais marquer encore un point de ressemblance entre ces deux hommes si dissemblables d'ailleurs dans leur train de vie et le milieu où ils ont vécu. Racine aussi, tout gracieux et tendre qu'il est, était né avec un caractère chagrin, un esprit caustique et frondeur; mais le grand poète avait rectifié son naturel dans une éducation forte, des amitiés graves et la foi religieuse. Ce support manquait au siècle suivant, et le roman de Bernardin, l'œuvre de son génie, porte l'empreinte de son caractère.

Je disais tout à l'heure que le style de cette charmante production est parfait; je veux y revenir encore, car je n'ai pas expliqué pleinement la perfection dans sa cause. Lorsque j'ai eu l'occasion de parler du style des grands écrivains, j'ai remarqué plus d'une fois que sa supériorité consiste dans le pouvoir qu'ils ont de *teindre leur style d'eux-mêmes*, comme a dit Joubert; nul n'a possédé ce secret à un plus haut degré que Bernardin de Saint-Pierre; nul, en son style, ne *montre mieux l'homme*, selon cet autre mot d'un maître. Sous la douceur et la grâce on sent une ame ardente et blessée. Il me rappelle en quelque sorte l'Oreste de Gluck, qui dit : *Je suis calme*, tandis qu'une sombre agitation remue tout l'orchestre. Quand il peint la félicité de deux cœurs unis, on prévoit à l'allure du style que ce bonheur apparent ne durera pas, et l'on pressent dès lors cette réflexion grave et triste qui partage le récit : « Semblable au globe sur lequel nous « tournons, notre révolution rapide n'est que d'un « jour, et une partie de ce jour ne peut recevoir la

« lumière que l'autre ne soit livrée aux ténèbres. » Puis, quand la catastrophe est venue, que tout a été décrit et qu'il faut finir, écoutez les derniers accents qui terminent le récit; c'est le vieillard qui parle : « Jeunes gens si tendrement unis ! mères infortunées ! « chère famille ! ces bois qui vous donnaient leurs « ombrages, ces fontaines qui coulaient pour vous, « ces côteaux où vous reposiez ensemble déplorent « encore votre perte. Nul depuis vous n'a osé culti- « ver cette terre désolée, ni relever ces humbles ca- « banes. Vos chèvres sont devenues sauvages ; vos « vergers sont détruits ; vos oiseaux sont enfuis, et « on n'entend plus que les cris des éperviers qui volent « en rond au haut de ce bassin de rochers. Pour moi, « depuis que je ne vous vois plus, je suis comme un « ami qui n'a plus d'amis, comme un père qui a perdu « ses enfants, comme un voyageur qui erre sur la « terre où je suis resté seul. » Quelle simplicité ! quelle vérité ! mais aussi quel chagrin intime dans ces tristes accents ! Voyez comme en ce peu de lignes il résume l'instabilité de toutes choses sous la voûte du ciel, celle du cœur de l'homme qui est à la merci des événements et de sa propre inconstance, celle de la nature elle-même qui renouvelle incessamment ses aspects dans une mutation perpétuelle. L'oiseau de proie, faisant dans l'air ses évolutions sinistres en planant sur une terre désolée, est le trait suprême du peintre, qui, en le couronnant, ajoute à la tristesse pénétrante du tableau.

Je serais incomplet dans ce court exposé d'une étude où j'ai tenté d'apprécier l'homme et son œuvre, si je ne disais pas un mot en terminant sur la *Chaumière indienne*, qu'on accole ordinairement à *Paul et Virginie*

dans les éditions illustrées et sur les *Etudes de la nature* elles-mêmes, dont *Paul et Virginie* n'est qu'un épisode. La *Chaumière indienne*, publiée en 1790, œuvre de circonstance plus que d'inspiration, reproduit de l'auteur la philosophie chagrine et le naturalisme exalté avec une lueur douteuse de son talent. L'histoire du Paria, rapprochée de celle des deux Créoles, pâlit et s'efface sans que le chef-d'œuvre y gagne rien. Quant aux *Etudes de la nature*, qui ont eu le mérite en leur temps de seconder l'impulsion donnée par Buffon et Rousseau, elles constituent pour nous aujourd'hui un livre fort imparfait. On y retrouve encore un sentiment profond et vrai des beautés de la nature et quelques descriptions charmantes; mais l'ouvrage est déparé à nos yeux par une composition capricieuse, une physique hasardée, et par l'affectation d'une philanthropie qui eut sa vogue au temps où l'auteur écrivait et qui n'est plus pour nous aujourd'hui qu'un langage stérile. Bernardin de Saint-Pierre a eu la bonne fortune de rencontrer sur son chemin un sujet où il pût concentrer avec une imagination forte les observations de son esprit, les secrets sentiments de son ame, les prédilections de toute sa vie, et il a mis son *récit* dans la bouche d'un *vieillard* qui n'est si éloquent et si touchant que parce qu'il reflète à l'idéal les impressions du metteur en scène. Du reste, Bernardin, en dehors de son chef-d'œuvre, est du nombre de ces écrivains qui, dans leur marche vers la postérité, perdent en route une partie de leur bagage. Ce n'est pas une petite gloire attachée à son nom que d'avoir laissé derrière lui deux cents pages qui dureront autant que les lettres françaises.

Permettez-moi une réflexion finale que cette lecture tardivement répétée a fait naître dans mon esprit. Quelle littérature que la nôtre, qui, considérée dans l'ensemble des écrivains qui en sont l'expression, a touché à la perfection en tout ce qui ressort du sentiment, de l'imagination et de la pensée! Aussi le génie français a-t-il donné à son interprète d'être la langue universelle.

HISTOIRE
DE BOURGOGNE.

CHARLES VIII

(1483-1498).

PAR M. ROSSIGNOL.

I.

Des Etats de Bourgogne.

Le Palais des Etats de Bourgogne est encore dans toute sa fraîcheur; nous venons d'achever, non sans orgueil, ses constructions interrompues à la fin du XVIII[e] siècle. Corps municipal, musées, Sociétés savantes, école des beaux-arts, police, bureaux militaires, dans les nombreuses et vastes salles de ce palais presque toutes nos institutions modernes ont un splendide abri; mais nous ne savons pas ce qu'étaient les Etats qui s'y réunissaient il y a soixante-six ans.

Impossible, toutefois, de comprendre l'histoire de Bourgogne sans avoir une connaissance précise de cette constitution. Sous les ducs, l'historien avait de grands

tableaux à faire, des campagnes à tracer, des croisades, des luttes sanglantes à décrire; il captivait son lecteur en l'entraînant, à la suite des armées, des bords de la Tamise à Rhodes ou à Nicopolis. Sous les rois, l'horizon s'est restreint : nous distinguons à peine la Loire ; nations et chevaliers disparaissent de la scène ; on n'y rencontre guère que des bourgeois plus ou moins blasonnés.

C'est dans les Etats que l'intérêt se reporte; les Etats représentaient les libertés provinciales. Sans les Etats, l'histoire de Bourgogne se perdrait dans celle de la France ; avec les Etats, nous avons encore une place forte; il faudra souvent nous y établir. Quand on veut comprendre la vieille capitale des Ducs, on monte sur la tour qui la domine.

Quelle est donc cette Assemblée qui se lie d'une manière si intime à notre histoire moderne ? Les Etats de Bourgogne n'étaient pas un corps purement administratif; ils formaient une Chambre représentative et délibérante qui décrétait les impôts.

Mais voter l'impôt, c'est défendre la propriété, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts, les lettres, les sciences, la vie des hommes; c'est avoir le droit de connaître et de discuter; c'est presque tenir l'épée ; car sans finances il n'y a pas d'expédition possible. Aussi nos aïeux appelaient-ils cette constitution leur *loi spéciale* (*privilegium*), leurs *libertés*. Ce qu'ils payaient au Trésor de la couronne n'était pas une imposition qu'elle-même eût établie; c'était un *don* appelé *gratuit* que les Etats lui avaient fait. Les Bourguignons voulaient qu'il fût bien établi que leur province n'était point taillable haut et bas.

Charles-le-Téméraire, qui mesurait un peu toutes choses à l'aune de son vouloir, voulut un jour établir de nouveaux subsides. Leurs chartes en mains, les Etats répondirent aux commissaires par lui délégués ces rudes paroles : « Dites à Monseigneur le Duc que nous lui sommes très-humbles et très-obéissants sujets ; mais, quant à ce que vous proposez de sa part, dites-lui que jamais cela ne se fit, que cela ne se peut faire et ne se fera jamais » (1).

Pour construire le château de Dijon, Louis XI résolut d'établir un impôt ; mais, on le sait, les Etats s'opposèrent à cet acte arbitraire, « parce que, disent les délibérations, aucune imposition ne se faisoit et ne se résolvoit que par l'assemblée des Etats. » Ce régime se cache dans une antiquité reculée. Dès 1282, vingt-un ans avant les Etats de France, où le tiers-état se montra pour la première fois, en 1282, on trouve déjà en Bourgogne les trois Etats traitant avec le Duc de l'immutabilité des monnaies, s'occupant des impôts, mettant leur transaction sous l'égide du roi de France et du souverain Pontife. Ces origines nous entraîneraient trop loin ; pénétrons dans l'Assemblée pour en connaître tous les éléments.

Avant la Révolution, qui a fermé l'ancien monde, la société se divisait en trois ordres ou états distincts, parmi lesquels le clergé tenait la première place. Il la devait moins à la puissance territoriale que la piété des fidèles lui avait faite qu'à la haute mission qu'il avait reçue.

---

(1) Saint-Julien de Baleure, Courtépée, D. Plancher, etc.

L'Eglise avait traversé trois siècles de tempêtes sanglantes pour sauver le code qui devait fonder la civilisation moderne. Elle avait repoussé Théodose souillé du sang de ses sujets et suspendu pendant trente jours l'exécution des sentences portées dans la fureur impériale. L'Eglise, restée debout après le passage des Barbares, avait tendu les bras aux populations et protégé les vaincus contre la brutalité triomphante. Elle avait secondé leur élan vers une liberté sage, sollicité l'abolition des combats judiciaires, fait la *trève de Dieu*, veillé au berceau du nouveau monde ; elle l'avait créé et conservé.

Dans l'assemblée des Etats, faite à l'image de la société contemporaine, l'Eglise tenait le rang que lui avaient donné son âge, ses cicatrices, son symbole divin, sa maternité, les lettres et les arts, qu'elle avait sauvés du naufrage, l'agriculture, qu'elle avait soutenue et honorée, les talents administratifs, qu'elle seule pouvait offrir.

Fière de son ignorance, la noblesse se vantait alors de n'écrire qu'avec l'épée, et le reste des hommes était sans loisirs, occupé de commerce et d'agriculture. Par la force des choses le prêtre fut donc à la fois magistrat, précepteur, avocat, notaire, juge, député, orateur. Pasteur des peuples, il marcha naturellement à la tête du troupeau. Or, le clergé était représenté aux Etats de Bourgogne par les évêques, les abbés, les doyens, les députés des Chapitres et par tous les prieurs de la province.

Après le clergé venait la noblesse. Saignée à blanc sur les champs de bataille, énervée par la politique de Louis XIV, emportée enfin par la Révolution, elle ne vit plus que par des souvenirs. Les couronnes,

les casques, les lambrequins, les écus, leurs émaux, toutes les pièces de blason avec lesquelles aujourd'hui les familles, l'orgueil souvent et la politique jouent encore, ne sont en réalité que lettres mortes, des chartes biffées, qui ne donnent maintenant ni droits ni devoirs.

Il n'en était pas ainsi sous le régime féodal; le nom l'indique, les *armoiries* étaient le signe d'un engagement militaire. En prenant en fief terres, bois, maison-forte, le bénéficiaire s'inféodait; en d'autres termes, il devenait l'homme ou le client du donateur et de la patrie; il payait en se battant pour eux.

Les nobles étaient de grands propriétaires; mais, on le voit, leurs châteaux et leurs domaines étaient hypothéqués par le titre d'inféodation; pannonceaux et cottes d'armes en portaient le signe, pour que personne n'en ignorât.

Les nobles étaient perpétuellement débiteurs de leur sang; le *féal* était-il infidèle, négligeait-il seulement, à chaque mutation, le devoir de *reprise*, le contrat était violé; la Chambre des comptes, chargée de veiller à la régie des fiefs, déclarait *en souffrance* le domaine irrégulièrement détenu, ou le saisissait au profit de la couronne, qui ne l'avait aliéné qu'en stipulant son retour, au défaut de service ou d'hommage.

Quand nous disons que *noblesse oblige*, nous ne faisons qu'une métaphore; autrefois c'était le texte d'un code; on l'entendait dans le sens le plus rigoureux d'un contrat; le blason en était la signature. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un document archéologique.

En Bourgogne, quiconque avait fait preuve d'une noblesse remontant à quatre générations faisait partie des Etats.

Il n'y eut longtemps, dans la vie politique, que ces deux éléments : le clergé, la noblesse, celle-ci représentant surtout la force matérielle, celui-là ayant surtout mission de lui opposer la force morale et de protéger la dignité humaine. Tout ce qui n'était alors ni ecclésiastique ni noble formait une multitude asservie, qui n'avait d'espérance que dans l'avenir et de consolation que dans la patience évangélique. Ces familles déchues se multiplièrent; elles apprirent au pied de la croix ce qu'elles valaient; elles grandirent à son ombre et proclamèrent un jour leur majorité. Ici, ces enfants devenus hommes secouèrent leurs ailes et se montrèrent disposés à fuir vers des climats plus doux; là, leur voix se fit entendre comme celle des eaux qui débordent; ailleurs, ils furent assez riches pour acheter leur liberté, partout assez puissants pour se mettre debout, se faire craindre ou désirer ; ce fut l'époque de l'affranchissement des communes.

Les XIIe et XIIIe siècles introduisirent donc un autre élément dans la société vivante; la main-morte affranchie put se constituer, se conduire, parler, voter, se battre. L'agriculture, le commerce, l'industrie eurent une voix, des chartes, une action propre, des drapeaux, des remparts. Les communes entrèrent dans l'assemblée des Etats enseigne déployée; elles y formèrent une nouvelle puissance, un troisième ordre, ou, comme on dit vulgairement, le *Tiers-Etat*. Il était représenté dans notre assemblée provinciale par les députés des villes, à la tête desquels était toujours leur frère aîné, le vicomte maïeur de Dijon.

Mais ces Etats, clergé, noblesse, tiers-ordre, ne pou-

vaient pas se réunir spontanément; ils ne devaient s'assembler qu'en vertu de lettres-patentes et en présence des commissaires du souverain; l'initiative lui appartenait.

Le gouverneur de la province ouvrait les Etats en faisant appel aux sentiments d'honneur et de fidélité. Le Parlement ensuite, par l'organe de son chef, discourait sur la justice; enfin l'intendant, quand il y en eut, abordait de face l'objet de la session, en exposant les désirs du souverain et les besoins de la commune patrie; c'était le discours du trône, la proposition de la couronne.

Après toutes ces voix, qui lui appartenaient à différents titres, un évêque se levait au nom des Etats. Il n'avait pas mission de répondre directement à la demande royale; elle devait être discutée; son discours n'était qu'une introduction, dans laquelle l'homme de Dieu rappelait aux ministres du roi les libertés de la province, ses besoins et ses misères; on voyait déjà que le pays comptait sur le plus indépendant des ordres.

Le lendemain, ils ne se confondaient plus dans une seule assemblée; les ordres avaient chacun des intérêts propres, des droits et des devoirs distincts. Chaque chambre nommait un président, un secrétaire, des rapporteurs de requêtes ou pétitions, des conseils, des procureurs, des huissiers; on s'envoyait souvent d'ordre à ordre de solennels messages. Dans ces réunions provinciales se trouvent l'origine et toutes les formes de nos grandes assemblées délibérantes.

Les chambres constituées, les débats commençaient. Ils ne devaient pas être bien vifs, pense-t-on, parce que les commissaires de la couronne s'y montraient à peine

et qu'ils n'y pouvaient voter. Erreur; quoique latente, l'autorité souveraine n'en existait pas moins. La chambre du clergé n'était-elle pas composée d'évêques et de bénéficiaires qui tenaient à la couronne par leur origine? Les nobles n'étaient-ils pas attachés au souverain par des liens intimes, par un serment de fidélité, par les inféodations et tous leurs intérêts? Le tiers-état n'aspirait-il pas à monter? De son sein sortaient par la science les plus hauts personnages, de nombreux officiers de justice qui recevaient du souverain leurs mandats, chartes précieuses qui les illustraient et qui ouvraient à leurs descendants les portes de la chambre noble.

Ainsi, malgré son absence, le roi était de fait dans tous les Etats par ses intelligences; mais d'orageuses discussions prouveront à Louis XIV en personne qu'il n'y avait dans la défense pas moins d'énergie que dans l'attaque.

Les débats clos et le vote de chaque chambre séparément donné sur l'adresse et tout ce qui était soumis aux délibérations, une séance générale avait encore lieu; mais la bataille était finie, il ne s'agissait plus que de compter les votes. C'était chose facile; les individus disparaissaient; chaque Etat se présentait comme un seul homme, avec une voix unique et arrêtée. Il y avait la voix du clergé, la voix de la noblesse et celle du tiers. Plus de discussions, disons-nous; chaque chambre n'avait qu'à mettre son poids dans la balance.

Si les trois ordres étaient d'accord, l'évêque président annonçait qu'il y avait *décret*; si les votes étaient partagés, la majorité faisait loi.

Voter l'impôt, c'est avoir le droit de tenir la bourse, de nommer un trésorier, des receveurs. Tous les deniers de la province étaient en effet perçus par des fonctionnaires désignés par les Etats. Mais il serait trop long de tirer les conséquences; il suffit d'avoir posé le principe.

La session ne durait que quelques jours; et, à moins de circonstances extraordinaires, dans la période que nous allons parcourir, les Etats ne devaient pas se réunir avant trois ans (1). Comment donc la province était-elle gouvernée pendant ce long *intérim?* Trois représentants des ordres, au nom du pays, des délégués de la Chambre des comptes et du Bureau des finances, au nom du roi, formaient, avec des secrétaires généraux, un Conseil permanent qu'on appelait *Chambre des Elus* (2), préfecture triennale et collective qui administrait les affaires de la province d'une session à l'autre. La répartition des impôts (3), l'adjudication, la liquidation, le remboursement des étapes, la délivrance des octrois de Saône, les baux des diverses crues sur le sel accordées par le roi, les travaux des ponts et chaussées, les bâtiments publics, la levée des milices, leurs dépenses, les frais ordinaires et extraordinaires; enfin l'agriculture, le commerce,

---

(1) Primitivement les Etats se réunissaient chaque année.

(2) Le maire ou maïeur de Dijon faisait, lui aussi, partie de cette Chambre; mais, au scrutin, il n'y avait qu'une seule voix pour lui et l'élu du tiers. S'il y avait division entre eux, cette voix était anéantie. Les délégués des comptes et des finances n'avaient également pour eux tous qu'une seule voix.

(3) Excepté dans le Mâconnais, qui avait ses Élus particuliers, dont la Commission toutefois émanait des Elus généraux. Il en fut de même dans l'Auxonnais avant la réunion de ses Etats.

l'industrie, les sciences, les arts, les lettres, les récompenses, les indemnités, les encouragements, étaient choses qui appartenaient à la direction des Elus.

Aussitôt après la dissolution des Etats, ces Elus inauguraient leur entrée en fonction par une solennelle ambassade de la Province au Roi. Ils allaient lui porter ses hommages, déclarer son vote, présenter ses *Cahiers*, c'est-à-dire ses *Remontrances*, documents qui formeraient à eux seuls une histoire des plus curieuses, s'ils étaient tous conservés (1).

Dans les derniers temps, quand tout s'affaissait sous le poids de la royauté, cette libre députation n'était plus guère désignée que sous le nom de *Voyage d'honneur*. Jaloux cependant de perpétuer encore le souvenir de leur mission, et surtout de rappeler périodiquement la faculté de parler, dont la Bourgogne était fière, pendant qu'ils étaient à Paris, nos Elus faisaient frapper des milliers de jetons. Ils en semaient les marches du trône; ils les répandaient dans toute la province pour l'édification publique; car ces pièces avaient à chaque triennalité une signification historique précise, qui fixe aujourd'hui l'attention des érudits (2).

Mais les opérations de la Chambre des Elus étaient trop importantes pour être sans contrôle. Il existait en

---

(1) Depuis 1637, il en existe aux Archives une série qui est presque complète. Les Etats avaient encore conservé cinq autres *cahiers* antérieurs à cette époque : ceux de 1584, 1580, 1578, 1561 et 1558 ; c'étaient les plus curieux. Ils ont disparu depuis plus de quatorze ans; ils n'existaient déjà plus en 1841.

(2) *Les Libertés de la Bourgogne d'après les jetons frappés par ses Etats*, par Cl. Rossignol. — Autun, 1851.

même temps que cette Chambre un Conseil d'*Alcades*, désignés par les Etats, juges spéciaux, dont la mission consistait à surveiller la marche des hauts fonctionnaires. Quand, après trois ans, les Elus étaient à la veille de se retirer, sentinelles qui avaient eu l'œil ouvert sur les opérations de ces ministres responsables, les Alcades s'emparaient des dossiers ; ils en faisaient la revue et livraient leurs observations aux Etats assemblés, traduisant ainsi devant la province, avant de les laisser sortir, les hommes à qui le pouvoir avait été confié.

Telle était la physionomie des Etats dans les derniers temps; voilà ce que la Bourgogne appelait ses *libertés*. C'est autour de cette Assemblée que se groupera l'histoire de la province pendant l'époque monarchique; car il est impossible de ne pas rencontrer dans les Etats, et la Chambre des comptes, dont nous avons parlé naguère, et le Parlement, dont l'institution nous occupera bientôt.

II.

Situation, ambassade au Roi, Jean de Cirey, révocation d'impots arbitraires.

On avait crié *Noël* dans tout le royaume; le traité d'Arras avait assuré la paix ; la Bourgogne était française ; Marguerite, petite-fille de Charles-le-Téméraire, était mariée à Charles VIII et appelée *chère fille* de France (1).

---

(1) Marguerite était née à Bruxelles le 10 janvier 1479.

L'Artois, la Franche-Comté, le Charollais, le Mâconnais, l'Auxerrois, les seigneuries de Salins, de Bar-sur-Seine, de Noyers, ne devaient être détachées du duché et de la France qu'au cas où Marguerite ne serait point l'épouse de Charles, fils unique de Louis XI.

Comment supposer pour la France l'avantage d'un démembrement intérieur si considérable? Le *mariage*, d'ailleurs, avait été célébré devant *très-saincte mère Eglise*, en présence des représentants du royaume et sous les yeux des commissaires bourguignons. Louis XI avait juré sur l'Evangile l'observation du traité ; il avait enjoint aux princes du sang, à tous, de lui courir sus au cas d'infraction ; il avait soumis son fils, les provinces, lui-même aux plus terribles censures de l'Eglise, si quelque chose était changé à cette solennelle transaction. Marguerite était élevée à la cour ; elle y était reine et traitée comme telle; il faut le dire, enfin, au-dessus de tous les serments il y avait pour suprême et dernière garantie l'intérêt du roi et celui de la France. On ne pouvait ressentir qu'un regret, celui d'avoir laissé échapper, en dédaignant Marie de Bourgogne, mère de Marguerite, la plus belle occasion qui fut jamais de repousser nos frontières jusqu'à l'embouchure du Rhin.

Les avantages de la paix et de la réunion à la France n'avaient pas été achetés par le sacrifice des libertés publiques; la province avait gardé toutes ses franchises; les Etats de Bourgogne, sa Chambre des comptes, son Parlement étaient debout; toutes ses chartes avaient été élargies plutôt que restreintes. Les communes conservaient leurs priviléges ; plusieurs avaient obtenu la

remise des subsides qu'elles devaient (1); les individus que la confiscation avait atteints pouvaient rentrer dans leurs terres en faisant hommage; les villages allaient se repeupler et l'agriculture refleurir.....

Mais ce bonheur était encore loin. N'était-il pas à craindre que la mort de Louis XI fût le signal de guerres nouvelles? Les victimes ne pouvaient-elles pas se relever et les ennemis extérieurs accourir? La France en avait au midi; elle en avait au nord; elle en avait dans son sein.

Où étaient les ressources de la province? Qu'était devenu le domaine entre les mains de Louis XI? Son favori, le maréchal de Rochberg, l'un de ses lieutenants en Bourgogne, s'était fait payer cher les services qu'il y avait rendus en se livrant au roi. Seigneur de Baudeville, cet homme avait la main sur Seurre, sur Saint-Georges, sur Arc-en-Barrois, sur Louhans, sur Chagny, sur Montpont, sur Sainte-Croix, sur Montbard, sur Epoisses, sur Salmaise, sur Montcenis (2)..... Ce n'est pas tout; il avait des pensions et de prétendues indemnités pour lesquelles étaient hypothéquées les finances du Lyonnais, du Languedoc, du Forez, du Beaujolais, indépendamment des ressources que la Bourgogne pouvait offrir à son avidité (3). M. de Baudeville enfin devint comte du Charollais, contrée fertile, l'un des plus riches lambeaux de la succession ducale.

Il est clair que ce lieutenant avait trouvé moyen de *se faire tout d'or,* selon l'expression d'un de ses amis.

---

(1) Manuscrit inédit de l'histoire de Dole.
(2) Voir les reprises de fiefs dans les titres de la Chambre des comptes.
(3) Registres de la Chambre des comptes.

Mais cette fortune n'était pas une exception ; Baudricourt, le gouverneur général, ne devait pas être moins bien partagé que son lieutenant, et le bailli de Dijon et les autres moins habiles que leurs collègues ; lisez les cahiers des comptes ; les états de situation des domaines en Bourgogne, à cette époque, sont d'une énergie effrayante pour quiconque sait lire. On y voit que les châtellenies de Cuisery, de Sagy et de La Colonne ne produisaient rien, parce que Monseigneur de Bresse y prenait tout ; que Courtevais et Brancion ne versaient rien au Trésor, parce que tout le revenu de ces domaines de la couronne appartenait à sire de Visargent. On ne percevait rien à Germoles, rien à Frontenay, rien à Chaussins, rien à La Perrière. Pontailler, Fresnes, Saint-Mémer, Nuits, Vergy, Saulx-le-Duc, Talant, Noyers, Châtelgirard, ne produisaient rien ou presque rien. Quelques officiers de la Chambre des comptes se partageaient les revenus de Montréal ; Hugues d'Epiry avait ceux d'Avallon ; Jean de La Grange s'adjugeait Vieux-Château ; Bourbon-Lancy était au pouvoir de Mgr de Bourbon ; Aignay-le-Duc, Rouvres, Argilly, ces grandes et riches châtellenies, tant aimées des ducs, étaient stériles. Des lettres de *jussion* obligèrent même la Chambre des comptes de Bourgogne à donner pour 80 livres à Hugues de Vers, secrétaire de M. de Châtelguyon, la clergie du bailliage d'Aval, avec défense d'admettre personne à enchérir sur lui pour le prix de cette ferme (1).

Les pensionnaires, les grands-officiers, les gens de

(1) Archives de la Côte-d'Or ; Peincedé, II, 221. — Séance du Conseil privé de Charles VIII, p. 180.

l'ordonnance et de morte-paie, lès nobles, ne croyaient pas déroger en se faisant adjudicataires des fermes de la couronne, en usant de la terreur qu'ils inspiraient pour écarter la concurrence et avoir des baux à vil prix (1).

Ce qui restait au domaine se percevait avec une peine extrême ou pas du tout; il fallait quelquefois avoir recours à la contrainte par corps pour obliger les receveurs à vider leur caisse, ou plutôt pour les punir de n'avoir rien su y faire entrer.

Etait-ce le résultat de la concussion ou preuve de résistance chez les contribuables? C'était presque partout impuissance; la pauvreté de la province était extrême; le trésor n'était à sec que parce que toutes les sources de production étaient diminuées ou taries. Les guerres avaient tout anéanti, population, commerce, agriculture.

La population, en effet, était plus que décimée par les armes, par la famine, par les épidémies. On lit dans un manuscrit de l'abbaye de Cîteaux, dont le chef, Jean de Cirey, avait été l'un des premiers et des plus chauds partisans de Louis XI, on lit avec stupéfaction que du temps de ce roi soixante mille personnes quittèrent la province (2). Charles Desmoulins, on le sait, assure qu'après Louis XI plus de dix mille Normands et Picards vinrent s'établir au pied du Jura, pour repeupler, sous la condition de mainmortables, les champs abandonnés. Tous les écrivains anciens et modernes sont unanimes dans leurs dépositions; ils montrent une grande partie de la Fran-

(1) Archives de la Côte-d'Or. Affaires générales du Domaine.
(2) Bibliothèque des Archives de la Côte-d'Or.

che-Comté solitaire et couverte de ruines. La Bourgogne ducale était moins désolée ; mais des villages entiers y étaient sans habitants ; et les villes y avaient perdu une notable partie de leur population.

Aussi, aux Etats généraux de France qui vont s'ouvrir, l'organe du gouvernement affirmera que les revenus de la Bourgogne n'étaient, sous Louis XI, que de 18,000 francs, après avoir été de 80,000.

Admettons que l'officier de la couronne eût intérêt à diminuer le chiffre de la recette, pour tirer meilleur parti de la dépense; reconnaissons encore que la dilapidation du domaine abaissa d'une manière notable les ressources du trésor; mais de 18 à 80 la distance est énorme ; elle accuse, quand même, le mal profond qui décima toute la Franne.

Ce n'était pas seulement la guerre et de barbares exécutions qui avaient fait ce vide; il est rare que la guerre dure sans amener la disette et les maladies. Maladies et disettes régnèrent sur toutes les provinces (1).

---

(1) On lit dans les délibérations contemporaines d'une province voisine de la Bourgogne : « Ils ont exposé que aujourd'hui des povres gens sont mors par les rues de faim ; qu'on en a trouvez d'autres demy mors, et aussi d'aulcuns mordans leurs bras. » (Registre de Clermont en Auvergne, 11 novembre 1484.)

Le Forèz, dont nous venons de voir la recette engagée au lieutenant de Bourgogne, « Le Forèz, dit un juge de ce pays, député en 1483, ce n'est plus qu'un malade couvert de plaies et d'ulcères. » « Depuis dix ans, ajoute un autre contemporain, une partie de la population a été détruite par la faim et les maladies; l'autre s'est retirée dans les pays étrangers. Ceux que la vieillesse ou le sort a retenus chez eux, vous les voyez pauvres et presque réduits à la mendicité. » Un autre a vu la mort et l'extermination planer sur son pays, ses revenus consommés par les tailles, quand la peste et la famine arrivèrent. Il affirme qu'il a vu « nombre de maisons abandonnées, des bourgs entiers sans habitants, et que ceux qui avaient survécu étaient comme des ombres sorties du tombeau. » (Masselin, *passim.*)

Il ne m'appartient pas d'en faire la revue ; mais écoutez ce qu'on répondit aux Etats de Tours à des provinces qui se plaignaient :

« Voyez la Bourgogne ; n'a-t-elle pas, elle aussi, et plus qu'aucune contrée, souffert une épouvantable disette ? Les voyageurs et ceux qui avaient de quoi manger ne pouvaient se nourrir un peu tranquillement qu'après avoir barricadé leurs portes. Ici, pour empêcher le pillage des maisons, n'a-t-il pas fallu chasser, à force de menaces et de coups, la foule des pauvres, rendus furieux par la rage de la faim ? Là, les malheureux ne furent-ils pas obligés de faire, avec du son, du pain à peine bon pour des chiens, *vix dum canibus apto ?* Ne furent-ils pas souvent réduits à disputer aux animaux les plus vils aliments ? à mordre en vain, *inanes tentare morsus,* des matières trop dures pour pouvoir être digérées ? Ailleurs, dans les bourgades, dans les champs, dans les maisons, partout on voyait couchés à terre des gens affamés, bouche béante, n'ayant plus qu'une peau livide, faisant entendre le râle de l'agonie ; et, avec ces mourants, gisaient pêle-mêle les cadavres des morts » (1).

Cette situation, tracée par un témoin que je traduis littéralement, cette famine passée inaperçue au milieu de tant d'autres calamités, cette horrible contagion dévorant l'homme par les parties honteuses, prouvent que le moine de Cîteaux, signalant en Bourgogne une diminution de 60,000 ames, écrivait d'après des documents authentiques.

Mais cet abaissement dans le nombre des individus et

---

(1) Masselin, 539.

le chiffre des recettes n'avait point diminué le personnel administratif ni ses appointements; on se plaignait du contraire : « Naguère, disait-on, sous le duc Philippe, un seul trésorier ou receveur général percevait tous les revenus, alors considérables, du duché et du comté de Bourgogne; et ce trésorier ne touchait que 600 livres de gages. Il avait sous lui un clerc, auquel on en donnait 200, pour tenir les écritures et faire les voyages; il n'y avait pas d'autre officier qui mît la main aux finances.

« Il n'en est plus de même aujourd'hui, continuait-on : la Bourgogne possède un trésorier qui prélève dans sa caisse 2,800 livres! un général des finances aux mêmes appointements! un autre officier qu'ils nomment receveur général, et qui s'adjuge 1,200 livres! enfin, un contrôleur ou correcteur, qui en a 600, juste autant que le trésorier général, qui seul faisait tout autrefois. Ces fonctionnaires, ajoutait-on, absorbent une grande moitié du produit de la Bourgogne; ils l'ont livrée aux scribes, c'est-à-dire à l'abus des écritures : *scriptis tradiderunt* » (1).

Pendant que les pauvres rompaient sous les charges *importables* des impôts, des garnisons, de toutes les misères, qu'ils criaient vengeance, en rappelant qu'ils s'appelaient *François*, les flatteurs prétendaient que tout allait à souhait et que le peuple n'avait fardeaux qu'il ne portât bien.

Ce tableau se présentait à l'esprit de Louis XI à l'heure suprême, où il disait à son fils : « J'ai fort chargé mon ame; de mes principes est advenu merveilleuse effusion

(1) Masselin, p. 369.

de sang, destruction de pays, désolation du peuple; ne fais pas comme moi! » Telle était enfin la situation de la Bourgogne, le 31 du mois d'août 1483, quand expira Louis XI, trois mois seulement après l'entrée à Paris de Marguerite, reine de France et petite-fille de Charles, dernier duc de Bourgogne.

La nouvelle de cette mort était venue à Dijon avec une rapidité extraordinaire; car, dix jours après, le 10 septembre, les Etats provinciaux se réunissaient déjà: il fallait se hâter de faire hommage à Charles VIII, le nouveau roi; le ressort, longtemps comprimé, pouvait se détendre sous la main d'un enfant et renverser d'un coup les sentinelles du mort.

La peste était à Dijon; Beaune fut le lieu du rendez-vous; mais, soit crainte de la maladie, soit trop grande précipitation ou vertige causé par la chute du terrible monarque, il ne s'y trouva que les plus intéressés. Le maréchal de Hochberg et Jean d'Amboise, évêque de Langres, qui commandaient dans la province en l'absence du gouverneur Baudricourt, furent obligés de reporter les Etats au 25. Cette fois, la réunion fut suffisante; on y désigna ceux qui devaient porter au roi les hommages de la Bourgogne.

Jean de Cirey, abbé de Cîteaux, fit partie de cette députation. C'était un Dijonnais de petite naissance, mais un esprit vif, élevé, poli, laborieux, aimant les lettres, et s'étant fait de bonne heure distinguer par son éloquence et son habileté: « Quand il se met en campagne, dit un de ses moines, il ne s'arrête qu'après avoir tué le Cyclope et pris la toison. »

Protecteur de l'imprimerie naissante, chef d'un ordre

qui s'étendait dans toute l'Europe, de Cadix au fond de la Germanie, Jean de Cirey avait parcouru son vaste empire, il avait excité l'admiration des grands, des petits, des cardinaux, du pape. Il avait été mêlé à tous les secrets de la politique contemporaine. Louis XI, qui connaissait les hommes, qui savait le mérite et l'influence de celui-ci, se l'attacha d'autant plus facilement sans doute que les derniers ducs avaient laissé Cîteaux, leur antique Saint-Denis, pour favoriser les Chartreux de Champmol et l'illustrer par leurs tombeaux (1).

Ce prélat étudiait, transcrivait, *imprimait* les vieilles chartes de Cîteaux avec la sollicitude d'un père qui veut conserver les droits de sa famille. Il les avait soutenus dans son abbaye, à Orléans, à Rome; mais il aimait aussi passionnément les franchises de son pays : elles furent respectées pendant les guerres de Louis XI, et nous verrons comment il les défendra sous Charles VIII.

Jean de Cirey arriva quelques jours après à Blois. On distinguait parmi ses collègues le grand sénéchal de Bourgogne, Loys de Dinteville, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Pierre Bonféal, conseiller et licencié en lois et en décrets, Philippe Martin, seigneur de Breténière, Pierre du May, maïeur de Beaune, Jean Lombard, Etienne de Beaumont, Nicolas Moreau, Antoine Charvot, Jean Rolin, et plusieurs autres dont les noms sont perdus.

Présenté devant le roi entouré des grands du royaume,

---

(1) Les Chartreux de Dijon furent établis à Champmol par les ducs de la dernière race. Les premiers ducs se faisaient inhumer à Cîteaux. — Deux des tombeaux de Champmol sont aujourd'hui au Musée de Dijon, dont ils sont le principal ornement.

l'abbé de Cîteaux s'inclina d'abord avec toute l'ambassade ; il se mit ensuite à discourir de la Bourgogne, de son attachement à la France, de sa religion, de sa valeur, avec tant de force et des raisons si neuves, dit un manuscrit, que tous les princes s'écrièrent qu'ils n'avaient jamais entendu semblable orateur. Chose remarquable à une époque où l'imprimerie ne commençait qu'à se montrer, la royale assemblée força l'orateur à livrer son discours, qui fut *imprimé* et répandu (1).

Ce ne fut pas le seul témoignage de satisfaction que l'abbé de Cîteaux reçut à Blois; Charles VIII aurait voulu qu'il prît place au Conseil et qu'il acceptât le premier évêché vacant. Jean de Circy préféra le sceptre de son ordre à la croix épiscopale ; mais il entra dès-lors au Parlement de Bourgogne, en qualité de premier conseiller-né de la Cour, titre qu'il légua aux abbés ses successeurs.

Nos députés n'étaient pas seulement venus faire acte de vrais et loyaux sujets. Les devoirs supposent des droits ; ils demandèrent au nom de la Bourgogne que Charles VIII reconnût et confirmât leurs libertés, comme avaient fait les ducs et son père.

La justice était administrée par des baillis, par des gouverneurs de chancelleries et de gruries, et par un parlement pour les appels. Les officiers de cette Cour souveraine prenaient leurs gages dans la caisse de la couronne. Une chancellerie était attachée au parlement,

(1) Cartulaire de Cîteaux, n° 195, f° 41, recto, documents contemporains : Orationem, quam illico imprimi fecerunt, et ubique publicarunt. — Je doute qu'il en existe aujourd'hui un seul exemplaire; de la Mare et Bouhier n'en connaissaient pas.

dont elle scellait les arrêts, comme elle scellait toutes les lettres de justice. Les fonctions de judicature étaient réservées au pays, données par les juges de la province, quand elles n'étaient pas obtenues du roi. La Chambre des comptes de Bourgogne est connue; mais il faut rappeler que les gens de guerre étaient sous la conduite du maréchal de Bourgogne; qu'en Bourgogne les princes ne prenaient rien sans payer; qu'à plus forte raison ils respectaient le plus beau privilége des Etats, celui de voter l'impôt et de s'opposer à tout subside que le souverain voudrait arbitrairement établir :

« Votre cher oncle, le bon duc Philippe, et ses prédécesseurs ne levaient, en Bourgogne, que les revenus ordinaires des domaines qu'ils s'y étaient faits et le produit des greniers à sel. Voilà tout, hors les deniers *qui aulcune fois leur estoient accordés par les Etats* » (1).

Tous ces droits furent reconnus, et, dans ses lettres-patentes, le roi ne fit pas difficulté d'écrire ces mots : « *S'il avoit esté fait aulcune chose contraire à ces prérogatives, voulons qu'elle soit incontinent et du tout réparée* » (2).

J'ignore si les ducs d'Orléans et de Bourbon, si les comtes de Clermont et de Dunois, en signant la charte où cette clause se trouve, en comprirent d'abord toute la portée. Ce qui est certain, c'est que ce mot, jeté dans les lettres-patentes par les intelligences soudoyées que la Bourgogne avait au Conseil (3), fut invoqué le lende-

---

(1) Registres de la Chambre des comptes, B. 3, fol. 103.
(2) *Ibid.*
(3) P. Baudot. Voir le compte du bailliage de Dijon, 1483, fol. 38.

main par nos députés triomphants. Louis XI, dirent-ils, *dont la mort a esté la plus dolorouze choze que nous feust oncques advenue, malgré des promesses solempnellement faictes à Dijon,* Louis XI a établi un impôt sans les Etats ; et sans eux *on lève grans sommes de deniers* que l'on *convertit es maneuvres des châteaulx.*

Cette imposition était une charge d'autant plus lourde qu'elle était contraire aux lois et une injure sanglante; oblige-t-on les prisonniers à se forger des fers? L'arbitraire, d'ailleurs, est un levier qui finit par renverser l'édifice quand on lui permet d'en soulever une pierre. Aussi, une crue sur le sel n'avait pas tardé à faire une brèche nouvelle à l'édifice des libertés provinciales.

L'occasion était favorable pour demander une réparation; le pouvoir était nouveau; une réaction s'annonçait; on allait au Conseil se disputer l'influence; les partis cherchaient déjà des alliés; il ne fallait point irriter de vastes contrées à peine soumises; nos orateurs étaient éloquents; enfin, les lettres-patentes, mises hier en leurs mains, étaient un argument sans réplique.

Les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes de Clermont, de Dunois et de Merle, les évêques de Langres, d'Alby, de Périgueux, de Constance; les sieurs de Torcy, Desquerdes, Baudricourt, Brinon et autres s'empressèrent de tendre la main à la Bourgogne et de signer, le 5 novembre 1483 (1), des lettres-patentes qui durent faire crier le despote dans son tombeau. Nos députés écrivirent aussitôt à la Chambre des comptes de Dijon, au général des finances, aux baillis, aux Etats de

---

(1) Registres de la Chambre des comptes, B. 3.

Bourgogne que les libertés publiques avaient triomphé et que le fils de Louis XI promettait de n'y jamais porter atteinte.

Il n'y a guère de coche qui n'ait sa mouche; cette fois ce ne fut rien moins que le maréchal de Bourgogne, haut et puissant seigneur, messire Philippe de Hochberg. Déjà si riche et si grand, comblé des faveurs de Louis XI, détenant, malgré la loi de réunion, de nombreuses parties du domaine, il eut le talent de tourner à son profit une ambassade dont il ne faisait pas partie, et qui pouvait même lui enlever quelques-uns de ses avantages. Pendant que l'abbé de Cîteaux et le grand sénéchal étaient à Blois, Hochberg, qui n'était pas fâché d'aller, sans bourse délier, s'incliner devant le successeur de Louis XI, rappeler à madame de Beaujeu le zèle et le dévoûment d'un vieux serviteur, Hochberg quitta Dijon après avoir fait dire aux Elus de la province qu'il allait en Cour soutenir les intérêts du pays et faire aller la machine. L'éloquence de Jean de Cirey et de Philippe Pot était plus que suffisante pour la pousser sur la pente où la mort de Louis XI l'avait mise; mais l'avide maréchal voulait avoir sa part dans la reconnaissance du pays, et surtout dans les deniers que les Etats de Beaune venaient de voter pour les frais de l'ambassade.

On ne pouvait pas refuser les services d'un si haut personnage, ni les payer comme ceux d'un autre : il reçut pour *ses peines et curialités* la somme énorme de 2,000 fr., tandis que Jean de Cirey et le grand sénéchal, représentants de la province, les seuls qu'elle reconnût, qui seuls en définitive avaient travaillé pour elle, n'eurent

chacun que dix francs par jour, c'est-à-dire 440 francs pour les 44 journées qu'on leur compta (1).

Remarquons-le cependant, la Bourgogne traitait honorablement ses députés; car, cette année 1483, malgré l'excessive cherté des vivres, on avait pour un sou la plus belle des poules, et pour 6 francs un tonneau de bon vin (2).

L'autre partie de la Bourgogne, elle aussi réunie à la France par le traité d'Arras et le mariage de Marguerite, gisait désolée au milieu de ses ruines; elle ne fut pas si tôt debout que le duché. Celui-ci avait convoqué ses Etats et nommé une ambassade; cette ambassade était arrivée à Blois; elle avait discuté et terminé ses affaires, que la Comté était encore immobile. Enfin les Francs-Comtois donnèrent signe de vie; ils cherchèrent autour d'eux où ils pourraient se réunir. Dole, leur capitale, était renversée; ils se réunirent avec peine à Salins au mois de décembre (3) et s'y entendirent sur ce qu'il fallait proposer au roi.

Leur marche était tracée; ils demandèrent d'abord la confirmation de leurs franchises et la réparation des atteintes qui leur avaient été portées. On ne pouvait pas leur refuser ce que le duché avait obtenu; mais la Comté était dans une situation exceptionnelle; ils représentèrent « le misérable et lamentable estat du pays, défour-

---

(1) Comptes du bailliage de Dijon, 1483, fol. 22 et 23 : « Pour lequel voyage fut accordé compter à Mgr l'abbé 44 jours entiers, qui au feur de 10 francs par jour, pris tauxé par Mrs les Eleus, valent la somme de 440 francs, etc. »

(2) *Ibid.*

(3) Registres de la ville de Dole.

ny d'homes, villes et villages, » l'université de Dole anéantie, les siéges de justice abattus, le Parlement presque sans causes faute d'habitants ; ils montrèrent sur ces ruines, dans ces solitudes, des garnisons campées, des bandes d'Allemands qui se disputaient les restes de la guerre ; enfin, ils révélèrent les dettes qu'ils avaient contractées et la pauvreté dans laquelle ils s'étaient mis pour soutenir Marie de Bourgogne : « Indemnisez-nous de nos sacrifices, dirent-ils, laissez les habitants relever leurs murailles et leurs tours ; supprimez des charges qui nous accablent ; ôtez les garnisons, mettez les Allemands de l'autre côté des frontières, sans que nous soyons tenus de leur payer, pauvres que nous sommes, ce qu'ils disent leur avoir été promis. Rétablissez l'université et les siéges de justice ; mais, dans nos tristes montagnes, inutile que le Parlement s'assemble chaque année ; la population est si rare, qu'à peine aura-t-il de quoi s'occuper un mois tous les quatre ans » (1).

Madame de Beaujeu, le duc d'Orléans, tous avaient intérêt à se gagner des cœurs ulcérés depuis longtemps ; ils ne se montrèrent pas moins empressés pour la haute Bourgogne qu'ils l'avaient été pour la basse ; ils signèrent des chartes qui durent satisfaire les Etats francs-comtois (2).

Cependant la nature du sol offrait de trop grandes ressources pour la guerre ; cette contrée était trop voisine des pays allemands, et le père de Marguerite, Maxi-

---

(1) Loys Gollut, nouv. édit., colonne 1405, etc.

(2) Ces lettres-patentes sont les unes du 22 janvier, les autres du mois de février, un mois environ après la tenue des Etats de Salins.

milien d'Autriche, n'avait pas pris au traité d'Arras une part assez considérable pour qu'il y eût prudence à laisser sans défenseurs la Franche-Comté. Les garnisons restèrent; mais l'espérance naquit; la paix était faite; les Etats généraux de France allaient se réunir; les gens de Dole sortaient de leurs caves ensevelies sous des ruines; on était français des deux côtés de la Saône; le laboureur se remontrait dans les champs; c'était le signe de la vie.

III.

La Bourgogne aux Etats généraux de Tours. — Philippe Pot, orateur de la province. — Cahiers de l'abbé de Cîteaux sur la situation de la France.

Charles VIII, fils et successeur de Louis XI, n'avait pas encore accompli sa quatorzième année; mais se fût-il trouvé dans les termes de l'ordonnance de Charles V, que sa constitution délicate et l'ignorance dans laquelle son père avait voulu le laisser constituaient une minorité qu'aucune fiction ne pouvait anéantir. Aussi, peu de jours avant sa mort, Louis XI avait-il confié à sa fille aînée, Anne de Beaujeu, les rênes que cet enfant ne pouvait encore tenir.

Mais Anne de Beaujeu était une femme de vingt-deux ans, dont le mari n'était qu'un cadet de Bourbon. L'aîné était un homme qui allait mettre en avant, pour disputer la régence, son âge, ses droits, son expérience des affaires, sa vieille opposition et les vertus de ses aïeux.

Un autre homme, Louis d'Orléans (1), devait se présenter avec sa jeunesse, avec toute la force que lui donnait le titre de premier prince du sang. La nation, fatiguée, n'allait-elle pas dire, elle aussi, qu'elle était quelque chose, surtout quand le roi n'était qu'un enfant? Dans cette lutte de prétentions rivales, la question de souveraineté allait surgir, immense question qui a remué le monde dans tous les temps.

Qu'on en appelle à la France, disait-on ; c'est devant ses délégués qu'on plaidera; les Etats généraux prononceront.

Anne de Beaujeu vit venir la tempête; mais, au lieu de trembler, cette femme, qui joignait aux grâces de son sexe une ame virile et l'habileté de son père, manœuvra avec le talent d'un pilote consommé.

Les Etats généraux ne devaient se réunir que le 1er janvier. Anne de Beaujeu passa l'automne à se faire des partisans. En Bourgogne, province nouvellement conquise, facile à soulever, voisine des Allemands, convoitée par l'Autriche, Anne ne devait pas se laisser devancer par les émissaires de ses rivaux, les ducs de Bourbon et d'Orléans. Elle se hâta de s'attacher les soldats de son père, en les rassurant sur les craintes qu'ils pouvaient concevoir depuis que le Conseil avait révoqué toutes les parties du domaine aliénées (2) par Louis XI.

L'ordonnance de révocation, datée du 27 septembre 1483, fut immédiatement publiée; mais huit jours après, le 5 octobre, Jean, sire de Baudricourt, était déjà autorisé à percevoir les revenus des châtellenies de Saulx-

---

(1) Ce fut Louis XII.
(2) Masselin, page 49.

le-Duc, d'Argilly et de Semur-en-Auxois, que Louis XI lui avait donnés. Lieutenant-général en Bourgogne, il n'en restait pas moins capitaine de Semur et capitaine de Saulx-le-Duc, dont il garda même le grenier à sel.

Philippe de Hochberg obtint, le 27, la confirmation du comté de Charollais, des seigneuries de Mipont, de Gray, de Vesoul, de Pontarlier, de Montcenis, de Lamotte, d'Epoisse, de Montbard, de Salmaise, de Villaines, les unes à vie, les autres à perpétuité.

Le 29, des lettres-patentes assurèrent à Jacques de Dinteville, seigneur d'Echanetz et chambellan du Roi, les offices de grand-veneur et de maître-louvetier de Bourgogne. Le 3 novembre, ce même seigneur reçut encore le revenu de la châtellenie de Bar-sur-Seine. Le 4, Anne de Beaujeu fit savoir à Philippe Pot qu'il garderait l'office de grand sénéchal de la province, la terre de Saint-Romain, que Louis XI lui avait donnée, et l'hôtel des Ducs situé à Dijon. Il y était depuis longtemps installé, et il en touchait les cens et tous les revenus. Enfin la châtellenie de Rouvres, que Louis XI lui avait donnée en commençant son expédition, restait en ses mains.

Ici, cependant, justice venait d'être faite; mais l'homme qu'elle frappa était si vil, que cette exécution devait attirer à la régente les applaudissements de toute la Bourgogne. Rouvres venait d'être enlevé à Jacques Coytier, l'indigne charlatan qui avait profité de la sottise et de la lâcheté de Louis XI, en face de la mort, pour enlever à Philippe Pot ce lambeau du domaine.

Coytier avait encore pris à son client moribond la ville de Poligny, la seigneurie de Grimont et l'office de capitaine de cette place. Cet homme n'était pas fâché d'être roi du pays où il était né. Anne de Beaujeu lui

retira encore ces dépouilles, et les donna, le 2 novembre, à l'un des chambellans du Roi, Hugues d'Amboise, seigneur d'Ambijoux. Coytier versa au Trésor 50,000 écus et se retira dans sa ville natale, *à l'abri Coytier* (1), heureux d'en être quitte à ce prix; car le barbier, son collègue, fut pendu.

Après avoir disposé de Poligny, de Grimont et de Rouvres, Anne de Beaujeu se tourna vers Guillaume, sire de Vergy, grand seigneur dont l'attachement était équivoque et qui avait longtemps résisté aux instances de Louis XI. Elle lui rendit toutes les terres, toutes les seigneuries que l'ordonnance du 27 septembre avait réunies au domaine, et dit à ce chevalier, comme elle avait dit aux autres : Aux prochains Etats, nous renouvellerons vos titres, et *vous aurez lieu d'être content.*

Le 10 novembre, ce fut le tour d'un chevalier allemand. Jean de Halhvin avait rendu des services à Louis XI, et il pouvait l'aider elle-même de toute son influence. Anne de Beaujeu le rassura sur les craintes qu'il avait de perdre ce qu'il tenait du Roi, c'est-à-dire « les villes, chasteaulx, chastellenies, terres et seigneuries de Noyers et de Châtillon-sur-Seine, avec toutes leurs dépendances, y compris le revenu d'un grenier à sel. »

Le même jour, à Hugues de Châlon, sire de Châteauguyon, à qui Louis XI avait fait souffrir le martyre pour le faire entrer dans son parti, Anne de Beaujeu rendit Châtelbelin et d'autres seigneuries qui avaient autrefois appartenu aux comtes d'Auxerre.

---

(1) Ce jeu de mots, dans lesquels se cache son nom, formait une devise qu'il avait fait graver sur sa maison au bas de l'image d'un *abricotier*.

Le 24 novembre, elle fit savoir à Antoine de Mandelot qu'il pouvait garder en toute sécurité, malgré l'édit de révocation, pour lui et tous ses enfants, à perpétuité, la seigneurie de Châteauchinon.

Antoine de Baissey était un homme plein d'énergie. Son mariage avait été arrêté au siége de Nuz, où il servait le duc de Bourgogne en qualité de capitaine des Ecoutes. Sa fiancée, fille de Guillaume de Saint-Seine, n'avait que dix ans; elle perdit son père, et fut alors confiée à la tutelle d'un de ses parents, le sire de Dammartin. Mais, au moment où il se disposait à accomplir les dernières volontés de Guillaume, en donnant à Antoine de Baissey la jeune fille qui lui avait été promise, Girard de Roussillon, seigneur de Clomot, près d'Arnay-le-Duc, l'enleva et la maria clandestinement à Simon de Quingey.

Le tuteur veut un procès. Antoine de Baissey, seigneur de Longecour, devenu bailli de Dijon, déclare qu'il n'épousera pas une fille déshonorée. Il assemble des seigneurs, entre autres Rothlein et Baudricourt, et dit en leur présence au sire de Roussillon qu'il le tient pour un lâche; et il lui jette son gant.

Girard de Roussillon ne le relève pas : « Lâche! répète le bailli, tu recules; mais je te poursuivrai partout, car tu as *carognement besogné*. Et tu te vantes de t'être battu avec la hache! Félon, tu en as menti! »

Girard se retire, prend quinze hommes, épie son ennemi et l'attaque près d'Arnay-le-Duc. Le bailli tire l'épée et la brise dans la lutte. Son adversaire se jette sur lui avec plus de rage; mais Antoine prend son poignard, tue Roussillon, quitte Arnay et court au Mesnil

se mettre sous la protection de Louis XI. « Tu t'es virilement défendu, lui dit le Roi; je te prends sous ma garde. »

Quelque temps après, Baudricourt, le gouverneur de Bourgogne, donna sa nièce en mariage au bailli de Dijon; elle s'appelait Jeanne de Lenoncourt.

Ce Dijonnais, seigneur de Longecour, chambellan et conseiller, favori de Louis XI, premier bailli de la province, neveu du gouverneur, était donc un homme considérable, qui portait l'épée haute et qui avait une grande influence. Anne de Beaujeu ne le négligea pas : « Pour plusieurs grands et recommandables services qu'il a faictz à nostre feu seigneur, dit-elle, pour ceux qu'il nous faitz à présent, et que espérons que plus face cy après, nous voulons qu'il joysse, malgré l'édit, de la seigneurie de Faucogney. »

Arnay-le-Duc et Pouilly avaient été apportés à Pierre de Beaufremont par une fille naturelle d'un duc de Bourgogne; et la fille de ce chevalier les avait transférés à Antoine de Luxembourg, en l'épousant ; mais ils avaient été réunis au domaine par l'édit de septembre. Anne de Beaujeu en suspendit l'effet.

Le lendemain 23 décembre, un des cent gentilshommes de l'hôtel, Guillaume du Bois, eut l'autorisation de conserver, avec la capitainerie de Mailly, dans l'Auxerrois, tout le revenu de cette châtellenie.

On confirma même des donations faites par le duc d'Autriche en Bourgogne et les scandaleux cumuls du règne précédent; ainsi, le 19 octobre, le conseiller Jean Gros était maintenu dans la possession de six offices de clergie dans le bailliage de Chalon, malgré l'office qu'il avait

déjà à la chancellerie du siége de Dijon, malgré l'office d'Elu sur le fait des Aides, malgré l'office de clergie du bailliage d'Amont. On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer toutes les infractions à la loi du 27 septembre, toutes les faveurs répandues en Bourgogne au moment où les grandes questions de pouvoir et de réformes allaient être débattues (1).

Mais il ne suffisait pas, la veille de la bataille, de caresser la province, le clergé, la noblesse, les villes, les hommes surtout qui étaient dans les châteaux avec l'épée aux poings; Anne de Beaujeu voulut avoir à la tête des députés de la Bourgogne des orateurs qui pussent se faire entendre avec éclat.

L'abbé de Cîteaux, dont l'éloquence venait de la frapper, et dont l'élévation datait de l'entrée de Louis XI en Bourgogne, Jean de Cirey, lui parut un instrument solide dont elle devait se servir.

L'élection du sire de la Roche n'était pas moins importante; ancien favori des ducs, premier conseiller et chambellan du roi, décoré de l'ordre de Saint-Michel et grand sénéchal de Bourgogne, il surpassait même l'abbé de Cîteaux par une éloquence savante et nerveuse, qui n'a rien de comparable dans l'histoire contemporaine. Philippe Pot avait une réputation d'énergie virile, le prestige d'un courage presque fabuleux : tout le monde sait qu'en 1463, fait prisonnier par les Turcs, contre lesquels Philippe-le-Bon avait envoyé six mille

---

(1) Toutes les lettres-patentes sur lesquelles s'appuient les pages qui précèdent existent encore, aux Archives de la Côte-d'Or, parmi les titres de l'aliénation du domaine.

hommes (1), et forcé de combattre contre un lion pour avoir refusé d'abjurer, il l'abattit d'un coup de cimeterre et reconquit glorieusement sa liberté (2). Si l'abbé de Cîteaux pouvait aux Etats de France dominer l'Eglise, Anne de Beaujeu devait compter sur l'illustre sénéchal pour maîtriser la noblesse et le tiers-état. Voici donc la lettre qu'elle fit écrire aux Etats de Bourgogne :

« .... Pour ce qu'il est besoing qu'à la dite journée soient dépputez personnaiges connoissans le faict de notre pays et duché de Bourgogne, et affin que puissions mieulx pourveoir aux doléances et remonstrances qui nous pourront estre faictes, enfin que nous sommes deument advertis que nos amez et féaulx conseillers, l'abbé de Cîteaux et le seigneur de la Roche (3), nostre chambellan, chevalier de notre ordre, sont habituez es affaires, et à nous fort agréables pour leur sens et grande discrétion, nous vous prions tant affectueusement que faire se peult, qu'en faveur de nous et à notre requeste, vous les voulliez élire avec les autres dépputez, pour estre du nombre de ceulx que envoirez aus dits Estats.

---

(1) D. Plancher IV, p. 311 et 312. — Notice inédite sur Cîteaux. — Histoire de Notre-Dame-de-Bon-Espoir.

(2) De retour en Bourgogne, Philippe Pot avait, en souvenir de ce bonheur, dédié à la Vierge un tableau où il était représenté à genoux devant elle. Ce tableau était encore suspendu à Notre-Dame de Dijon au commencement du XVIII[e] siècle. En 1733, il se trouvait à Barbirey, chez M[me] de Santaucour, à qui la fabrique n'avait pas osé le refuser, parce qu'elle était de la famille de ce grand homme. Courtépée disait, en 1775, que ce tableau *ex-voto* se trouvait alors au château d'Agey. Où est-il aujourd'hui ?

(3) Il était encore seigneur de Saint-Romain, Châteauneuf, Thorey-sur-Ouche, Nocles et Gevrey-en-Charollais.

En quoi faisans, vous nous ferez plaisir, et aurons vos prières et remonstrances en plus singulière recommandation.

« Donné à Beaugency, le treiziesme novembre.

« CHARLES. — POTIER.

« A nos amez et feaulx les gens des trois Estats de notre duché de Bourgogne » (1).

Cette dépêche ouvrirait avec avantage le recueil des lettres que la Bourgogne recevra de Louis XIV et des princes de Condé. L'abbé de Cîteaux et Philippe Pot firent partie des députés de la province, à titre sans doute de députés spéciaux des Etats de Bourgogne, car les bailliages eurent la liberté de choisir les leurs. Dans celui de Dijon, qui comprenait les siéges de Nuits et de Beaune, l'élu du clergé fut Jean de Cussigny, qu'accompagnèrent comme députés du même ordre Guillaume Macheco, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, et Girard Martin, chanoine de Notre-Dame de Beaune.

L'élu de la noblesse fut Charles de Bauffremont, seigneur de Sombernon, auquel se joignirent Claude de Lugny, seigneur de Ruffey, et Jean, seigneur de Montille.

Les maires de Dijon et de Beaune, Etienne Berbisey et Pierre Dumay, représentèrent le tiers-état, avec François de la Boutière et Henri Chambellan.

Quant au roi, il était représenté par quatre maîtres de la Chambre des comptes, dont Philippe Martin, seigneur

---

(1) Cette lettre se trouve dans la relation manuscrite des deux voyages de Jean de Cirey à la Cour. Elle est citée par le traducteur du Journal de Masselin, p. 739.

de Bretenière, faisait partie. L'armée des députés de Bourgogne chevauchant vers la Loire est trop grande pour être passée en revue; le lecteur n'aurait pas la patience de la reconnaître, s'il m'était possible de les montrer tous (1). En parlant de l'abbé de Cîteaux, le chroniqueur de son abbaye avait raison de dire : *Maximo numero nobilium et conciliariorum stipatus.*

Les Etats généraux ne se réunirent pas à Orléans, où ils avaient d'abord été convoqués, mais à Tours, d'où, le 7 janvier, les représentants de la France se rendirent aux Montils, sombre palais tout plein des souvenirs de Louis XI. Ils défilèrent devant Charles VIII enfant, qui lui succédait, devant Marguerite enfant, son épouse, devant M. et Mme de Beaujeu, qui disait au roi : « Véez-ci messieurs de Paris. — Véez-ci messieurs de Bourgogne... »

Avant de se rendre aux Montils, les députés avaient arrêté l'ordre de leur marche. Paris eut facilement l'honneur de l'ouvrir; mais il y eut de grands débats pour la seconde place. La langue d'*oc*, la langue d'*oïl*, l'Aquitaine, les Normands se présentèrent; mais la Bourgogne, nouvellement vaincue, ne voulut pas être traînée à la suite des autres provinces. « Sans le respect

---

(1) Voici les noms que j'ai pu découvrir outre ceux qui viennent d'être cités : Guy-Margueron, de Beaune, et Guyot-Court; André du Poupet, évêque de Chalon; Pierre Martin, bourgeois de Chalon; de l'Ogier, d'Espoy; Antoine de Chalon, évêque d'Autun; Jean Saunier, official de cet évêque; Jean Charvot, prévôt de Notre-Dame d'Autun; Regnaut-Lambert; Simon de Loges, seigneur de la Boulaye; Rabutin, député ecclésiastique du Charollais; Jean de Matafelon et Imbert Fustalier, pour le Mâconnais; du Plessis, de Chastellux et Regnier, pour l'Auxerrois; Nicole Chesle, de Bar-sur-Seine.

que nous avons pour la majesté du roi, dont le palais, dont le Parlement, dont la Chambre des comptes sont à Paris (1), ce petit vicomté viendrait bien après la Bourgogne! s'écria Jean de Cirey. La Bourgogne a eu de grands rois, dont le dernier n'a remis son sceptre à Charlemagne, le grand empereur, qu'au prix de libertés dont nous jouissons, et qu'à la condition d'avoir pour successeurs des ducs qui domineraient tous les autres : *super quoscumque alios duces* » (2).

Il est à croire que le moine de Cîteaux n'avait pas ce traité dans son portefeuille ; quoi qu'il en soit, la Bourgogne était le premier duché-pairie de France ; il ne fallait pas se l'aliéner. On imposa silence aux Normands, et les Bourguignons marchèrent immédiatement après la prévôté de Paris.

Les Etats de France étaient convoqués pour entendre les remontrances des provinces et pour délibérer sur les affaires du royaume. On demandait une réforme; on voulait remédier aux maux de la patrie et constituer un Conseil supérieur capable de tenir les rênes pendant quelques années.

Anne de Beaujeu fut bientôt maîtresse de la position; il fut décidé qu'elle resterait près du roi, mais sans avoir le titre de régente. C'est tout ce qu'elle voulait ; le nom ne fait rien à la chose.

Quant au Conseil provisoire, nommé par M[me] de Beaujeu et les princes, les membres qui le compo-

---

(1) Ms. de Cîteaux, cart. 195, folio 41, verso. Non propter Parisius, qui non est nisi parvus vicecomitatus, sed propter reverentiam regiæ majestatis, quæ ibidem suum principale collocavit palacium, etc.
(2) *Ibid.*

saient devaient-ils tous rester sans que la nation intervînt? On le voit, la question de pouvoir surgit; les uns veulent que, dans la minorité des rois, l'autorité suprême appartienne aux Etats généraux; que ces Etats ne descendent à des supplications que pour la forme; que c'est aux Etats à décréter et à commander jusqu'à l'établissement du Conseil; ce n'est que des Etats généraux qu'il doit recevoir la souveraine puissance.

D'autres, au contraire, soutiennent que ce n'est point aux Etats, mais aux princes du sang que la loi remet le gouvernement du royaume; que les princes en sont les tuteurs naturels; que, dans la rigueur du droit, il n'est pas nécessaire de demander le consentement des Etats; qu'ils ne doivent intervenir que pour l'impôt; que, si on leur accorde plus, c'est pure faveur de la part des princes.

Le 10 février, cette question se présenta plus vive que jamais. Philippe, seigneur de la Roche-Pot, député de Bourgogne, nommé à la recommandation d'Anne de Beaujeu, prononça sur cette question radicale une harangue à laquelle cette princesse ne s'attendait pas sans doute. Le grand sénéchal se leva, prit une place élevée pour être mieux entendu et parla en ces termes (1):

« Si je ne savais, très-illustre assemblée, que la pluspart et la meilleure partie d'entre vous a le bon esprit de comprendre et de défendre le libre pouvoir des Etats, je ne vous en parlerais pas; inutile de chercher à corri-

(1) Journal des Etats généraux de Tours, p. 140, etc. — Parmi les documents sur l'histoire de France publiés par le Gouvernement. — La traduction du texte latin ici donnée est textuelle.

ger l'opinion d'une multitude dont le jugement est perverti. Mais votre sagesse nous est connue; je ne prends pas une peine inutile en vous disant haut, brièvement et selon mon intelligence, ce que j'ai appris des grands hommes et des sages sur l'autorité et la liberté des Etats.

« Ceux qui ont une si grande peur de former dignement le Conseil, qui repoussent ce soin comme dangereux, qui le fuient comme le feu, *velut ignem*, ceux-là, j'espère, concevront bientôt de plus justes idées en m'entendant.

« A ceux qui abandonnent complétement la direction du roi et du royaume aux princes du sang, je demande s'ils la donneront au plus proche parent, à l'héritier présomptif? — Non, disent-ils, c'est chose grave; il pourrait y avoir félonie, conspiration contre le pupille. La loi veut que l'administration du royaume soit remise au plus proche parent, mais que la tutelle du roi soit déférée à celui qui vient immédiatement après.— Je réponds que l'enfance du roi n'est pas ainsi à l'abri des complots. Vous faites quelque chose, peut-être; cependant, cet ordre de tutelle, où l'avez-vous vu? qui a établi et promulgué cette loi? Pas un mot ne la signale; et, si vous me montriez un texte, je soutiendrais encore que les circonstances vous donnent un démenti; votre loi ne pourrait avoir ici ni force ni application. La preuve est patente : le duc d'Orléans, héritier présomptif du trône, n'a pas la souveraine puissance ou l'administration utile du royaume; et le comte d'Angoulême, qui vient après lui, n'a pas la garde du roi. Donc votre argument pèche.

« Vous direz peut-être qu'ainsi il est advenu par la

force des choses, et non par le droit, afin d'éviter des calamités. — Quoi ! le duc d'Orléans est-il homme à endurer, sans rien dire, que d'autres lui enlèvent ses droits ? Ne m'objectez pas l'exemple de Charles V : s'il prit la régence du royaume, il ne l'obtint pas aussitôt que le trône devint vacant, il ne l'eut qu'environ deux ans après, par le consentement et le jugement des Etats; j'en parlerai tout à l'heure ; mais ce que vous prétendez n'a jamais été fait, que je sache, dans ce royaume de France.

« Quant à mes autres adversaires, ils me semblent raisonner aussi mal, et plus dangereusement. Ils veulent que le gouvernement et la tutelle appartiennent à tous les princes à la fois. Mais dans le nombre comprennent-ils ceux qui par les femmes descendent de la famille royale? Oh ! alors, quelle série de princes vous allez convoquer ! Jamais telle réunion n'aura été vue ; l'unité d'action devient impossible.

« Ils ne pensent, je le sais, qu'aux descendants de la ligne masculine ; mais s'ils ne s'accordent pas ? Ils savent tout régler, dites-vous, avec calme, avec équité, avec une véritable union de cœur. — Oh ! très-rare et presque divine harmonie ! Mais durera-t-elle longtemps si rien ne l'étaie? Là où plusieurs ne peuvent dominer à la fois, dit Cicéron, le plus souvent il y a un tel désaccord qu'il est fort difficile de conserver l'association. La concorde parfaite, le spectacle merveilleux de la paix qui règne aujourd'hui parmi les princes, je les attribue à leur bonté, peut-être à l'épreuve des malheureux temps écoulés depuis peu, plutôt qu'à une loi puissante qui les enchaînerait : *quæ sic eos devinciret.*

« Prenons garde de laisser tout flotter dans le vague (1), ou d'abandonner entièrement le salut de la chose publique à l'arbitraire d'un petit nombre ; qui nous assure que les princes seront toujours justes et bons ? Il est donc nécessaire, en cette occurrence, comme dans toute autre, de nous conformer à la règle, en nous renfermant dans les limites de l'ancien droit (2). Ainsi nous aurons l'ordre et la paix ; ainsi se calmeront et se réjouiront les ames ; ainsi se refréneront les cœurs avides de puissance et de gloire (3).

« Si la question est indécise entre les princes du sang, si on ne sait à qui l'administration de la chose publique sera légitimement dévolue, si vous confondez encore ce qui est de Dieu et ce qui est des hommes, il faudra bientôt, c'est ce qu'on dit, trancher la question autrement que par des syllogismes, courir aux armes et mettre l'épée à la place des mots (4). — On va jusqu'à penser que le plus faible des droits doit prendre la place du plus fort, et que si une félonie est à commettre, le moment en est venu.

« Je vous le demande, ne proclameriez-vous pas audacieux, envahisseur du pouvoir royal, perturbateur de la paix, tyran (5) digne d'être frappé de la loi, celui qui de son chef, sans demander le consentement de per-

(1) In incertum fluctuarent.
(2) Antiquo jure concludi.
(3) Pectora cupida potestatis et gloriæ frenantur.
(4) Controversias armis, non argumentis, decidere, et gladiis inniti, non verbis.
(5) Regie potestatis invasorem, turbatoremque pacis, ac tyrannum, legeque notandum.

sonne, s'emparerait du gouvernement de l'Etat, que ne lui accorderait aucun titre clair et précis ?

« A l'appui de mon opinion, je dis encore que la royauté est une dignité, et non un héritage; qu'elle ne doit pas, comme un héritage, passer toujours aux tuteurs naturels, c'est-à-dire aux plus proches parents (1).

« Quoi donc ? la chose publique restera-t-elle sans direction exposée à l'anarchie ? — Non, certes; elle sera d'abord déférée à l'assemblée des Etats généraux, moins pour qu'ils l'administrent par eux-mêmes que pour la confier à ceux qu'ils jugeront les plus dignes. Selon l'histoire et comme je l'ai appris de mes pères, dans l'origine, le peuple souverain créa des rois par son suffrage, et il préféra les hommes qui surpassaient leurs semblables en vertus et en talents. C'est pour leur utilité que toutes les nations se sont donné des rois. Non, les princes n'ont pas pour mission de tirer profit du peuple; ils doivent oublier leurs intérêts, enrichir la chose publique et la faire toujours plus grande. Ceux qui n'agissent pas ainsi sont des tyrans, de méchants pasteurs, des loups qui mangent le troupeau (2). Il importe donc fort au peuple quelle loi, quel chef le dirigent. Avec un

---

(1) Dignitas est, non hereditas, quæ nequaquam debeat, instar hereditatum, ad naturales devenire tutores.

(1) Id a majoribus meis accepi, initio, domini rerum populi suffragio reges fuisse creatos, et eos maxime prælatos qui virtute et industria reliquos anteirent. Ad utilitatem suam sibi quisque populus rectores eligebat. Siquidem principes non ideo præsunt, ut ex populo lucrum capiant ac ditentur, sed ut, suorum obliti commodorum, Rempublicam ditent et provehant in melius. Quod si aliter faciunt, profecto tyranni sunt, et nequam pastores, qui se ipsos ex ovibus pascentes, luporum..., etc.

bon roi, les choses vont bien ; avec un mauvais, elles sont pitoyables.

« N'avez-vous pas lu souvent que la République c'est la chose du peuple (1)? Si c'est la chose du peuple, comment le peuple négligerait-il sa chose? Comment des flatteurs osent-ils attribuer tout pouvoir à un homme qui n'existe presque que par le peuple (2)? Est-ce que, chez les Romains, tous les magistrats n'étaient pas nommés par élection? Est-ce qu'une loi était promulguée chez eux avant d'avoir été soumise au peuple et approuvée par lui? Beaucoup de pays suivent encore cette vieille coutume.

« Mais il ne s'agit pas d'un roi dans la force de l'âge ; je rentre dans la question ; il s'agit d'un roi mineur, ou qui, pour une raison quelconque, ne peut prendre les rênes du gouvernement. Convenez, avant tout, que la République est la chose du peuple, qu'il l'a confiée aux rois, et que ceux qui l'ont eue avec ou sans violence, sans consentement du peuple, sont censés usurpateurs du bien d'autrui (3). Or, puisqu'il est constant que notre roi ne peut lui-même régir la chose publique, il est nécessaire qu'elle soit gouvernée par le ministère d'autres personnes. Mais, comme je l'ai dit, si elle ne peut être confiée ni à un seul homme, ni à quelques princes, ni à tous à la fois, force est qu'elle revienne au peuple, do-

(1) Nonne crebro legistis Rempublicam rem esse populi?

(2) Quomodo ab assentatoribus tota principi tribuetur potestas a populo ex parte facto?

(3) ... Rempublicam rem esse populi, et regibus ab eo traditam, eosque qui vi, vel alias, nullo populi consensu eam habuere, tyrannos creditos, et alienæ rei invasores.

nateur de cette chose ; il faut qu'il la reprenne à titre de maître, avec d'autant plus de raison que c'est sur lui seul que retombent les maux d'une vacance prolongée ou d'une mauvaise régence (1).

« Loin de moi, cependant, de dire que la capacité de régner ou la domination passe dans ce cas à tout autre qu'au roi ; je dis seulement que l'administration du royaume et la tutelle du roi doivent, dans le cas présent, appartenir au peuple ou à ses élus. Et je n'appelle pas seulement peuple la plèbe vulgaire, les sujets les plus infimes de la couronne : le peuple, c'est cette Assemblée, c'est tout le monde, les princes, les hommes de tous les rangs, quiconque habite le royaume (2).

« Les nobles, qui le nie ? sont les membres les plus puissants des Etats ; mais, si vous avez le sentiment de votre mission, si vous vous rappelez de qui vous êtes représentants, que vous êtes les dépositaires de la volonté de tous, pourquoi craignez-vous de dire que vous avez été appelés avant tout pour diriger par vos conseils la chose publique, vacante en quelque sorte par la minorité du roi ? C'est la mission que vous donnent les lettres qui vous ont convoqués ; c'est même ce que le chancelier vous a dit dans sa harangue, en présence du roi et des princes.

« Que faut-il de plus pour réfuter ceux qui pensent que cette Assemblée générale n'a pour but que d'ordonner

---

(1) ... Ad populum redeat, hujus rei donatorem, qui eam resumat velut suam...

(2) Populum autem appello non plebem, nec alios tantum hujus regni subditos, sed omnes cujusque status, adeo ut statuum generalium nomine etiam complecti principes, nec aliquos excludi qui regnum habitent.

des impôts? Un tel but a-t-il jamais réuni un si grand nombre d'hommes de toutes les provinces? Ce qui s'est passé, les hautes questions qui vous ont été soumises et que vous discutez maintenant, prouvent-elles qu'il ne s'agit que d'impôts? Vous vous réfutez vous-mêmes.

« On m'objectera peut-être qu'au début de ce règne ce sont les princes qui ont institué le Conseil, dirigé les affaires, pourvu à tout, et qu'on n'a pas besoin de nous consulter. — Je réponds que ces mesures étaient provisoires; les Etats ne se réunissent pas tout-à-coup; grâces soient rendues à ceux qui, en attendant leur réunion, ont conduit la chose publique avec sagesse et bonheur! Mais aujourd'hui, proclamons-le hardiment, aujourd'hui que les Etats généraux sont réunis en corps avec la puissance que la loi leur donne, ils confirment les choses qui ont été faites avant leur réunion; et ils ont pour devoir de s'occuper de celles de l'avenir; il n'y a de solide et de saint (1) que ce que votre Assemblée approuve. Les institutions qu'elle repousse, ce qu'elle n'a pas connu ou sanctionné au moins par voie d'interprétation, est frappé de nullité.

« Au reste, ce n'est pas chose nouvelle qu'une assemblée d'Etats généraux s'emparant de l'administration vacante du royaume, la confiant à un Conseil d'hommes probes et tirés de leur sein, en préférant toutefois les hommes de sang royal, s'ils donnent les garanties de la vertu (2). N'allons pas trop loin chercher des exemples. Sous Philippe de Valois, il y eut entre ce monarque et

(1) Robur tum facta præterita capere reor, quum status ea probaverint, nec aliquid sancte solideque subsistere, quod fit invitis...

(2) Dummodo essent virtute præditi...

Edouard, roi d'Angleterre, de sanglants débats pour la succession à la couronne. Or, conformément à la loi et sans hésitation, ce grand procès fut soumis au jugement des Etats généraux. La sentence qu'ils prononcèrent en faveur de Philippe nous défend encore aujourd'hui contre les prétentions anglaises. Quoi donc! les Etats ont eu plein pouvoir dans cette grande affaire, et vous ne leur reconnaîtriez pas aujourd'hui le droit de former un Conseil?

« Quand, par suite des malheurs de la guerre et d'un revers de fortune, le roi Jean fut pris par les Anglais, les Etats ne s'emparèrent-ils pas de la police et de l'administration du royaume pour les déléguer? Le fils de ce roi avait alors vingt ans accomplis, la régence cependant ne lui fut pas immédiatement confiée; et si, deux ans après, il eut le gouvernement de la nation, c'est que de nouveaux Etats, assemblés à Paris, avaient voulu que Charles V prît les rênes.

« Voici de l'histoire plus moderne. Du temps de Charles VI, qui succéda à son père à l'âge de douze ans, ce royaume n'a-t-il pas été gouverné par le Conseil des Etats? Ce fait est encore présent au souvenir de plusieurs d'entre vous; je dis ce que j'ai vu moi-même.

« Si de si grands exemples accusent l'autorité des Etats et l'appuient, pourquoi tremblez-vous de mettre la main à votre chose pour former un Conseil? N'est-ce pas dans l'accomplissement de cette œuvre que se trouve la force du royaume ou sa ruine, le renversement de sa prospérité (1)?

---

(1) In ea re componenda et reipublicæ vigor et status, aut ruina et eversio...

« Vous êtes ici pour dire librement ce que, par l'inspiration de Dieu et de votre conscience, vous jugez utile à l'Etat ; et vous négligez ce point fondamental, principe de tout, sans lequel vos autres délibérations et toutes vos remontrances sont inutiles ? Qui donc, je vous prie, entendra vos plaintes et jugera vos doléances ? Ce point négligé, qui vous guérira ? Où trouverez-vous des remèdes à vos maux ? Si vous ne formez pas le Conseil, je le demande, à quoi bon aller plus loin ?

« Mais, dit-on, ceux qui après la mort du roi ont géré les affaires, ceux enfin qui ont pris place au Conseil, les jugerez-vous indignes d'y siéger à l'avenir ? Irez-vous contre le roi, contre la volonté et les ordres des princes ? Cette résistance n'aura d'autre effet que de nous fatiguer inutilement et de nous attirer des haines. — Non, non, très-illustres seigneurs (1), je pense, moi, que vous ne vous imposerez pas une peine inutile et odieuse, si vous menez l'affaire avec courage et prudence. Il ne s'agit pas d'anéantir la liste du gouvernement ; j'approuve les noms qu'elle contient. Loin de moi de juger personne indigne de l'honneur du Conseil (2) ; ce qu'il faut faire pour nous conserver la bienveillance du roi et des princes, pour éviter la haine des hommes de la liste officielle, Monseigneur de Chalon vous le dira tout à l'heure : la conclusion de Bourgogne peut remédier à tout.

« Mais enfin, pourquoi hésitons-nous ? Pourquoi ne tenir la branche que par le bout ? Pourquoi baissons-nous

(1) Imo vero, clarissimi viri, non erit, non erit inanis...
(2) Non indignum consulis honore judico... *Consul* dans le sens de *conseiller*.

la tête jusqu'à terre (1)? La première ligne de la liste ne dit-elle pas que le Conseil primitif n'était que provisoire; qu'il n'a été établi que pour attendre la convocation des Etats? Et maintenant qu'ils sont réunis, vous balancez! Vous semblez craindre, comme étant au-dessus de vos forces, une prérogative que vos ancêtres n'ont jamais crue au-dessus d'eux, et qu'ils ont inviolablement gardée!

« Vous craignez peut-être de vous trouver en opposition avec les princes? Réfléchissez donc qu'ils vous permettent tout; que dis-je? ils vous viennent en aide et vous poussent en avant. Qu'est-ce qui vous empêche donc d'accomplir le plus beau, le plus saint des devoirs? C'est votre faiblesse et votre pusillanimité; cela seul vous fait peur, et vous rend indignes de la plus digne des entreprises (2).

« Très-illustres seigneurs, ayez grande confiance en vous; soyez pleins de force et d'espérance. Cette liberté des Etats que vos aïeux ont mis tant de zèle à défendre, il ne faut pas qu'elle soit ébranlée par votre mollesse; il ne faut pas que vous paraissiez plus petits que vos pères, de peur que la postérité vous reproche de n'avoir pas su faire un noble usage de votre pouvoir dans l'intérêt de la patrie, et qu'au lieu de la gloire qui serait due à vos travaux, vous n'emportiez qu'un éternel opprobre » (3).

---

(1) Branchiæ quasi teneamus ramos.... Humi capita dejicimus....? Hæsitatis, et horrere videmini rem seu vestris imparem viribus, quam vestri majores haudquaquam altiorem se crediderunt, sed magna constantia illibatam servaverunt.

(2) Dignissimæ rei sitis indigni...

(3) Opprobrium sempiternum referatis.

Tel est le discours prononcé par le grand sénéchal de Bourgogne le 10 février 1483. Admiré par tous ceux qui l'entendirent, il a fixé l'attention des historiens les plus modernes ; on lit même dans une Histoire littéraire écrite récemment par un professeur de l'Ecole normale, que le langage de Philippe Pot n'est pas indigne de la province qui a donné au monde saint Bernard et Bossuet (1).

Retranchez ce qu'il peut y avoir d'excessif dans cet éloge, conforme, du reste, à l'opinion des contemporains, qui mettaient leur orateur à côté de Cicéron, il n'en reste pas moins vrai qu'aux Etats de France pas un discours ne peut être comparé au sien. Le chancelier organe de la couronne, le docteur qui représentait Paris, quiconque prit la parole lui fut inférieur. Ses rivaux sont diffus, énervés, pleins de citations païennes et chrétiennes amalgamées. Le seigneur de la Roche-Pot est précis, clair, nerveux. Les classiques et les Pères de l'Eglise sont pour lui des alliés perfides qui entraveraient sa marche ; il va droit à son but, seul comme en face du lion qu'il terrassa.

On se tromperait fort en supposant que cette harangue n'est qu'une improvisation prise au vol, un discours fait par un rhéteur à l'instar de Tite-Live. On n'improvisait pas alors, de ce style surtout. Masselin, d'ailleurs, qui nous l'a conservé, n'était pas un écolier de la Renaissance, s'amusant à des amplifications. Comme Philippe Pot, député aux Etats de Tours, il en a rédigé le *Journal* sur des pièces officielles et avec le scrupule d'un copiste. Il n'a pas refait les choses; il les a prises ce qu'elles étaient, pour nous les donner intactes ; Masselin n'eût pas osé

---

(1) Géruscz, *Essais d'Histoire littéraire*, 1853, p. 163.

toucher à l'œuvre du grand orateur, sous ses yeux et en présence de tous ses collègues.

L'auteur, Philippe Pot lui-même, n'avait pas le droit de rien changer à son discours ; il ne lui appartenait pas ; c'est ce qu'on n'a point remarqué jusqu'ici. On se fait une fausse idée de nos anciennes Assemblées législatives. Quelle confusion n'y aurait-il pas eu dans cette foule de députés (1), quelle lenteur dans les débats, quelles difficultés dans les délibérations, s'il eût été permis à chacun de se jeter dans la mêlée et de se battre pour son propre compte? Les Etats se divisaient par groupes, c'est dans ces fractions que les individus s'agitaient ; mais ils devaient finir par s'entendre et se donner un orateur pour les représenter dans l'Assemblée générale, où il n'y avait de combattants que les délégués des sections. Philippe Pot n'était plus alors le seigneur de la Roche ; l'homme disparaissait devant le pays dont il n'était que le mandataire ; le pays lui avait donné ses idées ; il lui avait souvent donné ses expressions ; car, avant d'être produit à la tribune, le cahier était revu et corrigé dans une réunion spéciale. Masselin dit que le seigneur de la Roche n'était que le rapporteur de la province de Bourgogne. Son discours est d'une authenticité d'autant plus incontestable qu'il défie, d'ailleurs, toutes les capacités contemporaines.

L'orateur fut écouté en silence et vivement applaudi,

(1) Qu'on juge de cette foule par le nombre des députés du bailliage de Dijon ; il y en avait de quinze à vingt. Or, il y avait en Bourgogne neuf bailliages, non compris le Charollais et l'Auxerrois. Il ne faut pourtant pas croire que chaque bailliage eût quinze députés comme Dijon ; le Parlement et la Chambre des comptes en donnaient au moins six.

magno omnium favore; mais la Bourgogne avait désigné Philippe Pot comme candidat au Conseil; l'orateur ne put donc tirer lui-même ses conclusions; celui qui les formula fut le député du premier des ordres, Antoine de Chalon, évêque d'Autun.

Quand donc les gens de Paris, qui osaient à peine lever les yeux devant les princes, eurent dit qu'ils ne voulaient pas s'expliquer sur la liste proposée, le prélat bourguignon (1) monta à la tribune et donna en ces termes les conclusions de sa province (2) :

« Les princes ne doivent pas craindre que leur dignité paraisse blessée par l'admission au Conseil d'hommes pris dans les Etats; Cincinnatus ne passa-t-il pas des champs au consulat? Quelques-uns sont grands sans doute; mais il y a parmi nous des hommes dignes et capables qui ne seraient point déplacés dans les fonctions les plus hautes. Pourquoi repousser ces candidats s'ils ont le suffrage de la probité et de la vertu?

« Nous l'avons dit, et la Normandie l'a répété : que les princes de la tige masculine siègent au Conseil, chacun dans l'ordre de sa parenté; personne ne s'y oppose. Qu'ils choisissent même arbitrairement et s'adjoignent douze membres dans la liste proposée; mais nous demandons, nous, que douze autres conseillers pris dans le corps des Etats de France, deux dans chaque section, siègent et délibèrent avec eux.

---

(1) Il était fils du baron de Vitteaux, tige des comtes de Joigny, et de Jeanne de La Trémouille.

(2) Les Bourguignons avaient commencé par donner leurs conclusions par écrit; l'évêque d'Autun ne fit que les expliquer *his fere verbis.*

« La section que je représente propose le seigneur de la Roche, Philippe Pot, ici présent. Le duc Philippe, prince très-glorieux, l'a beaucoup aimé à cause de son courage et de son mérite. Il lui avait donné les plus hautes et les plus honorables fonctions; il l'avait même décoré du collier de son ordre. Cinq ans après, le roi qui vient de mourir, voulut qu'il rejetât les insignes de la Toison pour l'ordre du roi de France.

« Avec Philippe Pot nous proposons Jean Rolin, docteur ès-droits, homme d'abondante doctrine, d'une probité accomplie, censeur sévère; on pourrait le comparer à Caton.

« Il n'est pas ici; dans quinze jours il sera présent. Si vous ne l'acceptez pas parce qu'il ne fait point partie des Etats, nous avons un autre représentant à vous proposer.

« A ces vingt-quatre conseillers, réunis aux princes, donnez la faculté d'augmenter, s'il le faut, le nombre de leurs collègues.

« Quant au roi, puisqu'il approche de la puberté et de l'âge de la sagesse, puisque son intelligence est précoce, que tout se fasse en son nom; que dans toutes les lettres-patentes il parle et agisse: c'est son droit; mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il puisse, sans la majeure partie de son Conseil, rien octroyer ni rien conclure. »

Les gens de *petite vertu*, qui, selon l'expression de Comines, regardaient cette *bonne* Assemblée des Etats comme un crime de lèse-majesté, murmurèrent sans doute; mais les propositions de la Bourgogne n'en furent pas moins accueillies avec une extrême faveur, même par les plus hauts personnages.

On reconnut à la France le droit d'être pour quelque chose dans le gouvernement sous la minorité de ses rois.

Mais la France, alors si divisée, ne put former son faisceau ; cette province voulait avoir deux conseillers, cette autre en voulait plus ; Paris défendait sa dignité ; Chartres, l'Orléanais, la section d'Oïl, les Picards, les Champenois avaient des prétentions rivales. Anne de Beaujeu se fit jour dans cette mêlée ; les libertés françaises, si vigoureusement défendues par la Bourgogne, si chaleureusement embrassées par toutes les provinces, perdirent peu à peu du terrain. On commença par publier que l'adjonction des conseillers mécontenterait les princes ; puis, qu'elle blessait leur autorité ; puis, que les provinces seraient punies de leur audace ; puis, qu'elles usurpaient les droits de la couronne. L'Aquitaine, qui donnait la main à la Normandie et à la Bourgogne, les abandonna ; intimidés ou désireux de plaire, les députés de la langue d'Oc lâchèrent la branche ; les uns cédèrent aux prières, les autres aux promesses ; beaucoup se laissèrent corrompre. La liste de M[me] de Beaujeu resta intacte ; on ne put chasser les hommes trop jeunes ou peu honnêtes, les incapables qui s'étaient glissés sous l'aile des princes, les consciences tourmentées par leurs souvenirs, « hommes à complots et à péchés connus, que j'aurais démasqués, dit un député, s'ils n'avaient pas été derrière des évêques qu'il fallait respecter. Il n'y eut donc, ajoute-t-il, que les Normands et les Bourguignons qui restèrent du bon parti. »

Rien ne fut retranché à la liste proposée par M[me] de Beaujeu ; mais les Etats insistèrent pour l'adjonction des douze conseillers *vertueux* demandés par la Bour-

gogne, tout en laissant au roi, c'est-à-dire à sa sœur (1), le droit de les choisir.

Elle ne voulait rien de plus; le fond la consolait du sacrifice de la forme; mais son choix ne tomba pas sur les candidats bourguignons; l'abbé Jean était trop *grand remueur de ménages*, comme dit Paradin; Philippe Pot avait pris trop au sérieux le titre de grand sénéchal, *antique conservateur* des libertés de Dijon et de sa banlieue. L'évêque d'Autun, Antoine de Chalon, était sans doute trop grand seigneur pour siéger dans un Conseil où il aurait pu donner la main à son cousin, le prince d'Orange. Au lieu d'hommes ayant de profondes racines en Bourgogne, on trouve près du roi Baudricourt, qui l'avait soumise; le jeune La Trémouille, dont le père avait ouvert la campagne; le sénéchal de Toulouse, qui y avait pris part; l'évêque d'Alby, frère du lieutenant-général en Bourgogne; Doriolle, qui s'était fait donner les revenus de la ville de Nuits; Philippe Baudot, qui ne pouvait faire ombrage à personne et dont l'obséquiosité était à toute épreuve.

Après la formation du Conseil qui avait amassé tant de nuages, les Etats de Tours s'occupèrent de remontrances, affaires non moins inquiétantes après un règne comme avait été celui du dernier roi : c'était l'heure où allaient éclater tous les cris qu'il avait longtemps étouffés. Celles de la Bourgogne n'ont rien de particulier; en ouvrant les Etats de France, le chancelier avait reconnu lui-même que toute la France était « un corps malade et languissant. »

---

(1) Mme de Beaujeu.

Mais la Bourgogne eut encore dans cette question la plus large part. Elle avait chargé l'abbé de Cîteaux de rédiger les demandes à faire au roi dans l'intérêt de la couronne et du pays. Quand toutes les sections de la France réunies en assemblée générale, chacune avec son cahier, eurent comparé leur rédaction avec celle de l'abbé de Cîteaux, le cahier du moine fut préféré par tous et, après quelques modifications, présenté au roi au nom de la France entière (1).

Ce cahier de remontrances est divisé en sept chapitres : conseil, clergé, noblesse, tiers-état, justice, commerce et agriculture.

Nous avons parlé du Conseil.

A la vue des maux causés par les commandes, le clergé demandait qu'on lui rendît ses droits et ses élections, comme il les avait du temps de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, de Philippe-le-Bel, du roi Jean et de ses successeurs jusqu'à Charles VII.

On faisait observer qu'il fallait arrêter les finances, qui s'écoulaient à flots de l'autre côté des Alpes; que l'Eglise avait été profondément blessée sous Louis XI; que ses biens avaient été saisis sans cause raisonnable; que les commissaires des francs-fiefs et nouveaux acquêts l'avaient atteinte jusque dans les anciennes fondations.

La noblesse, c'était l'épée de la France; si elle avait des devoirs à remplir, n'avait-elle pas des droits à faire respec-

(1) Die igitur determinata, omnibus comparentibus, lectus fuit codex Burgundiæ et aliorum secundum ordines suos; et finaliter declaratum fuit Burgundos omnes alios superasse, eorumque codicem (cahier) debere esse fundamentum ordinis servandi in illis statibus. Cartul. 195, fol. 42, sous le titre : *Histoire de la réunion du prieuré de Gilly à l'abbaye de Cîteaux.*

ter? La fréquence des bans et arrière-bans l'a réduite à une grande pauvreté ; il serait convenable, disait-on, qu'elle fût soudoyée dans les expéditions qu'elle est obligée de faire, pour l'empêcher de vivre sur le peuple ; que les baillis et les sénéchaux du roi laissassent marcher sous leurs seigneurs respectifs ceux qui en ont reçu des fiefs ; qu'il fût permis aux nobles de chasser dans leurs bois à toutes bêtes, parce que de grands dégâts ont lieu dans les champs, où « les animaux sont plus francs que les hommes ; » que les veneurs royaux respectassent les forêts qui n'appartiennent pas à la couronne ; enfin, il faudrait chasser les étrangers à qui on a confié des forteresses et de hautes charges. Les gens du pays honoreraient mieux les unes et garderaient plus sûrement les autres. Il semble aussi aux Etats que le roi devrait préférer, pour sa garde et sa maison, des gentilshommes français à des capitaines étrangers.

Le chapitre du commun, comme on appelait le tiers-état, est plus vif et plus long. Ce royaume est un corps dont tous les membres sont épuisés par d'abondantes saignées ; il n'y a, dit-on, plus d'or ni d'argent que chez ceux qui entourent le roi. Les métaux ont pris le chemin de l'Italie, de l'Angleterre, de Barcelone ; les soldats étrangers s'en sont enrichis ; les draps d'or et de soie, la vaisselle, les ceintures, les habits, mille profusions ont emporté l'or et l'argent. « Ce royaume en est tellement dénué, qu'il n'y en a comme point, excepté celluy qui est ès chaisnes d'or et ès bourses de ceulx qui prennent pensions, confiscations et prouffitz. Il en appert assez ; on ne voit que monnoyes étranges ; et le marc d'or et d'argent est tellement haulcé que c'est pitié.

« On ne sauroit imaginer les persécutions, povretez et misères que le menu peuple a endurées. Il n'est contrée où il n'y ait tousjours gens d'armes allans et venans, vivans sur le povre peuple, maintenant les gens d'armes de l'ordonnance, maintenant les nobles de ban, maintenant les francs-archiers, autrefois les hallebardiers, et aulcunes fois les Souysses et piquiers qui ont fait maulx infinis.

« Il est à noter et piteusement à considérer l'injustice et l'iniquité, en quoy a esté traicté ce povre peuple ; car les gens de guerre sont souldoyés pour le deffendement de oppression, et ce sont eulx qui plus oppressent. Il faut que le povre laboureur paye et souldoye ceulx qui le battent, qui le deslogent, qui le font coucher à terre, qui lui ostent sa substance. Et pourtant gaiges sont baillez aux gens d'armes pour les préserver et les défendre !

« Quant le povre laboureur a labouré toute la jornée a grant peine et sueur de son corps, et qu'il a cueilli le fruit de son labeur dont il s'attendoit vivre, on luy vient oster partie pour bailler à tel peut-estre qui battera le povre laboureur avant le fin du jour, et qui vindra desloger les chevaulx qui auront labouré. Et quant le povre homme laboureur a payé à grant peine sa cotte pour la soulde des gens d'armes, et qu'il se cuide (1) conforter à ce qui luy est demeuré, espérant que ce sera pour vivre, passer son année et semer, vient une troupe de gens d'armes qui mangera ce peu de bien que le povre homme aura réservé pour son vivre.

« Encore y est pis ; car l'omme de guerre ne se contentera pas des biens qu'il trouvera en l'ostel du labou-

(1) Traduisez : *pense.*

reur, ains le contraindra à gros coups de baston ou de voulge (1) à aller querir du vin en la ville, du pain blanc, du poisson, espiceries et autres choses excessives. Et à la vérité si Dieu n'estoit, qui conseille les povres et leur donne patience, ilz cherroient en désespoir; et si n'eust esté l'espérance que le peuple avoit qu'il auroit allégegement au joyeulx advénement du roy, ils eussent abandonné leur labour.

« Item; et quant à la charge importable des tailles et subsides que le povre peuple a non pas porté, c'est impossible, mais soubz le faiz des quels il est mort et péri de faim et de povreté, — la tristesse, les larmes de pitié, les grans soupirs et gémissemens de cueur à peine pourroient expliquer la griefveté d'icelles charges, l'énormité des maux, les injustices, violences, rançonnemens qui ont esté faitz, en levant et ravissant iceulx subsides. Qui eust jamais ymaginé veoir ainsi traiter ce povre peuple, jadis nommé françois? Maintenant le povons appeler peuple de pire condition que le serf; un serf est norri; ce peuple a été assommé de charges importables...

« A cause de quoy sont ensuyz plusieurs grands et piteux inconvéniens : les aulcuns se sont fuiz et retraictz en Angleterre, en Bretaigne et ailleurs; les aultres, par désespoir, ont tué femmes et enfans et eulx-mêmes, voyant qu'ilz n'avoient de quoy vivre. Et plusieurs hommes, femmes et enfans, par faulte de bestes, sont contraintz à labourer, la charrue au col; et les aultres labouroient de nuict, pour crainte qu'ilz ne fussent de jour prins et appréhendez pour les tailles. Au moyen de quoy, partie des terres sont demouréez à labourer, le tout parce qu'ilz

---

(1) *Bastons* et *voulges*, armes de guerre.

estoient submis à la voulonté d'iceulx qui vouloient s'enrichir de la substance du peuple, et sans le consentement des Estatz.

« Et n'est point à doubter que au payment des pensions, aulcunes fois telle pièce de monnoie qui est partie de la bourse d'ung laboureur, car c'est le laboureur qui paye les pensions, le roy n'y suffiroit, cette pièce les povres enfans du laboureur la vont mendiant aux huys de ceulx qui ont ces pensions ; et souvent les chiens sont norris du pain acheté des deniers du povre laboureur, dont il devoit vivre..... »

Ce chapitre lamentable est loin d'être fini ; on demande la réduction des gens d'armes, des officiers, des gages; on demande que la conduite des troupes soit donnée à des hommes dont on puisse avoir raison et que la justice ordinaire puisse atteindre ; on demande qu'on réunisse le domaine aliéné et qu'on en prenne les revenus avant de lever des impôts ; on rappelle qu'on ne peut lever un sou sans les Etats; mais ils disent aussi qu'au besoin, « ilz vouldroient pour la France et le roi donner corps et chevances, comme sous Charles VII, qui estoit bégnin et clément. »

Le chapitre de la justice est encore plus considérable : les charges sont vénales, et par conséquent occupées par des incapables ; elles sont aliénables, et conséquemment gardées au prix de la conscience ; elles sont accumulées sur une seule tête, et dès lors mal ou point gérées ; elles sont parfois données à ferme à des gens trompeurs et affamés qui font valoir leur bail par d'indignes manœuvres. « Au temps passé, quant ung homme estoit accusé, supposé que ce fust à tort, il estoit pendu ; car sans informa-

tions, il estoit apprehendé, transporté, mis hors de justice entre les mains du prévost des mareschaulz ou d'aulcuns commissaires, quis (1) et trouvez à poste (2).

« Et Dieu, nostre créateur, duquel le saint nom doit estre révéré et honoré en toute humilité et dévocion, par juremens exécrables est blasphémé et vilipendé. »

Le commerce ne fut pas oublié; on montra les entraves et les abus dont il souffrait, les péages affermés et arbitrairement exploités, les chemins rompus, les ponts emportés, les villes du voisinage désertes, la rareté des monnaies nationales, l'invasion des monnaies étrangères, le honteux trafic dont elles étaient l'objet, la ruine qu'il entraînait. Les Etats demandaient enfin à être convoqués de deux ans en deux ans, pour relever et maintenir l'édifice social (3). Le roi fit de grandes réformes, beaucoup de promesses; et la session fut close le 14 mars 1483, avant Pâques.

Nos députés se firent donner acte de leurs protestations contre tout ce qui aurait pu, dans les délibérations de cette Assemblée, avoir offensé le code provincial. Le roi lui-même, par des lettres-patentes, sauvegarda les priviléges de la Bourgogne, blessés par le récent établissement d'un impôt; enfin, aux Etats de Tours, cette province montra qu'elle était encore vivante, qu'elle n'avait en définitive rien perdu de ses franches allures et de ses antiques libertés.

---

(1) *Quis*, pour enquis, recherchés.

(2) *A poste* signifie *tout exprès;* en italien, *apposta* ou *a posta.*

(3) Voir ces cahiers dans les documents sur l'histoire de France, à la suite du Journal de Masselin.

QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR

UN PASSAGE D'ESCHYLE.

PAR M. STIÉVENART.

Un des chants les plus obscurs qui nous restent de la poésie lyrique des Grecs est, sans contredit, le *Chœur des Furies*, qui s'étend depuis le vers 307 jusqu'au 397[e] (édit. Ahrens, 1842) dans la tragédie des *Euménides* d'Eschyle. Quatre causes conspirent à épaissir cette obscurité, que je suis loin de prétendre dissiper entièrement, et que le savant Ed. Wunder lui-même, dans sa *Commentatio* de 1854, n'a pu faire disparaître : altérations du texte, incertitude du rhythme, ellipses et formes particulières au style lyrique, profondeur d'un sens à la fois allégorique et excellemment moral. Il semble que ces noires filles de la Nuit se soient plu, en ce moment, à répandre sur leur langage toutes les ténèbres maternelles.

Quel est ce moment? Apollon ordonne à Oreste de venger son père. Au dieu qui le pousse au parricide pour punir un parricide, le fils d'Agamemnon ne répondra pas, comme notre Hamlet,

> Tes oracles, sans doute, ont voulu m'éprouver,
> Et tu me punirais si j'osais achever.

Il hésite peu : Egisthe et Clytemnestre sont tombés sous ses coups. Cependant il ne peut étouffer dans son cœur le cri du sang maternel ; et les Furies, c'est-à-dire les remords, le poursuivent d'Argos à Delphes, dans le sanctuaire même du dieu son complice et son protecteur, de Delphes à Athènes, aux pieds de la statue de Pallas. Dans cet asile, ouvert par une divinité clémente, le calme rendu un instant à son cœur est figuré par le repos passager de ses persécutrices immobiles et dormant à ses côtés ce bruyant sommeil qui a si fort scandalisé La Harpe. Bientôt, éveillées par l'ombre sanglante de Clytemnestre, elles se lèvent précipitamment; et, tandis qu'Oreste pousse des cris de détresse vers l'image sainte, rugissant, bondissant, secouant les vipères qui hérissent leurs têtes, et se donnant la main, ces sœurs impitoyables, vêtues de longues robes noires à ceinture couleur de sang, dansent autour du parricide une ronde infernale, que précipitent les mesures lyriques les plus rapides, et dont le texte nous semble devoir se lire ainsi :

ΠΑΡΟΔΟΣ.

Ἄγε δὴ, καὶ χορὸν ἅψωμεν, ἐπεὶ
μοῦσαν στυγερὰν
ἀποφαίνεσθαι δεδόκηκε,
λέξαι τε λάχη τὰ κατ' ἀνθρώπους
ὡς ἐπινωμᾷ στάσις ἁμετέρα.
εὐθυδίκαι θ' ἡδόμεθ' εἶναι.

Τὸν μὲν καθαρὰς χεῖρας προνέμοντ'
οὔτις ἀφ' ἡμῶν μῆνις ἐφέρπει,
ἀσινὴς δ' αἰῶνα διοιχνεῖ·
ὅστις δ' ἀλιτρῶν, ὥσπερ ὅδ' ἀνὴρ,
χεῖρας φονίας ἐπικρύπτει,
μάρτυρες ὀρθαὶ τοῖσι θανοῦσιν
παραγιγνόμεναι, πράκτορες αἵματος
αὐτῷ τελέως ἐφάνημεν.

ΣΤΡΟΦΗ α'.

Μᾶτερ, ἅ μ' ἔτικτες, ὦ μᾶτερ
Νὺξ, ἀλαοῖσι καὶ δεδορκόσιν
ποινὰν, κλῦθ'. Ὁ Λατοῦς γὰρ ἶνίς μ' ἄτιμον τίθησι,
τόνδ' ἀφαιρούμενος πτῶκα, ματρῷον ἅ-
γνισμα κύριον φόνου.

Ἐπὶ δὲ τῷ τεθυμένῳ
τόδε μέλος, παρακοπὰ,
παραφορὰ φρενοδαλὴς,
ὕμνος ἐξ Ἐρινύων,
δέσμιος φρενῶν, ἀφόρ-
μικτος, αὑονὰ βροτοῖς.

ΑΝΤΙΣΤΡΟΦΗ α'.

Τοῦτο γὰρ λάχος διανταία
Μοῖρ' ἐπέκλωσεν ἐμπέδως ἔχειν,
θνατῶν τοῖς ἂν αὐτουργίαι ξυμπέσωσιν μάταιοι,
τοῖς ὁμαρτεῖν, ὄφρ' ἂν γᾶν ὑπέλθῃ· θανὼν δ'
οὐκ ἄγαν ἐλεύθερος.

Ἐπὶ δὲ τῷ τεθυμένῳ
τόδε μέλος, παρακοπὰ,
παραφορὰ φρενοδαλὴς,
ὕμνος ἐξ Ἐρινύων,
δέσμιος φρενῶν, ἀφόρ-
μικτος, αὑονὰ βροτοῖς.

ΣΤΡΟΦΗ β'.

Γιγνομέναισι λάχη τάδ' ἐφ' ἁμὶν ἐκράνθη.
Ἀθανάτων δ' ἀπέχειν χέρας · οὐδέ τις ἐστὶ
συνδαίτωρ μετάκοινος.
Παλλεύκων δὲ πέπλων
ἄμοιρος, ἄκληρος ἐτύχθην.

Δωμάτων γὰρ εἱλόμαν
ἀνατροπὰς, ὅταν Ἄρης,
τιθασὸς ὢν, φίλον ἕλῃ.
Ἐπὶ τὸν ὧδ' ἱέμεναι,
κρατερὸν ὄνθ', ὅμως
μαυροῦμεν ὑφ' αἵματος νέου.

ΑΝΤΙΣΤΡΟΦΗ β'.

Σπεύδομεν αἵδ' ἀφελεῖν τινὰ τάσδε μερίμνας,
θεῶν δ' ἀτέλειαν ἐμαῖσι λιταῖς ἐπικραίνειν,
μηδ' ἐς ἄγκρισιν ἐλθεῖν.
Ζεὺς γὰρ αἱματοσταγὲς
ἀξιόμισον ἔθνος τόδε λέσχας

ἇς ἀπηξιώσατο.
Μάλα γὰρ οὖν ἁλομένα
ἄγκαθεν βαρυπεσῆ
καταφέρω ποδὸς ἀκμὰν,
σφαλερὰ τανυδρόμοις
κῶλα, δύσφορον ἄταν.

ΣΤΡΟΦΗ γ'.

Δόξαι τ' ἀνδρῶν καὶ μάλ' ὑπ' αἰθέρι σεμναὶ.
τακόμεναι κατὰ γᾶν, μινύθουσιν ἄτιμοι
ἡμετέραις ἐφόδοις μελανείμοσιν,
ὀρχησμοῖς τ' ἐπιφθόνοις ποδός.

ΑΝΤΙΣΤΡΟΦΗ γ'.

Πίπτον δ' οὐκ οἶδεν τόδ' ὑπ' ἄφρονι λύμᾳ.
Τοῖον ἐπὶ κνέφας ἀνδρὶ μύσος πεπόταται,
καὶ δνοφεράν τιν' ἀχλὺν κατὰ δώματος
αὐδᾶται πολύστονος φάτις.

ΣΤΡΟΦΗ δ'.

Μένει γάρ· εὐμήχανοι
δὲ καὶ τέλειοι, κακῶν
τε μνήμονες σεμναὶ,
καὶ δυςπαρήγοροι βροτοῖς,
ἄτιμ' ἀτίετα διόμεναι
λάχη, θεῶν διχοστατοῦντ',
ἀνηλίῳ λάμπᾳ, δυςοδοπαίπαλα
δερκομένοισι καὶ δυςομμάτοις ὁμῶς.

ΑΝΤΙΣΤΡΟΦΗ δ'.

Τίς οὖν τάδ' οὐχ ἅζεταί
τε καὶ δέδοικεν βροτῶν,
ἐμοῦ κλύων θεσμὸν
τὸν μοιρόκραντον ἐκ θεῶν
δοθέντα τέλεον; Ἔνι δέ μοι
γέρας παλαιὸν, οὐδ'
ἀτιμίας κυρῶ, καίπερ ὑπὸ χθόνα
τάξιν ἔχουσα, καὶ δυσήλιον κνέφας.

Ainsi les Euménides chantent en vers magiques leur magique empire. Etrange et hardi langage de ces tristes hôtesses du séjour de l'éternelle douleur ! Cet admirable relief, cette teinte sombre et lugubre qui revêt une pensée profonde, et parfois ces fantastiques images, insaisissables comme les vapeurs de l'Erèbe ; tout cela,

renforcé d'obscurités d'une autre nature, aura-t-il complétement résisté à nos efforts désespérés pour en reproduire quelque chose?

PRÉLUDE.

« Allons, formons nos chœurs! chantons l'hymne terrible! révélons le ministère de notre tribunal près des humains!

Nous nous plaisons à être équitables. Près de celui qui lève vers le ciel des mains pures jamais ne se glisse notre courroux; sa vie s'écoule sans alarmes. Mais au criminel qui, comme cet homme, cache une main meurtrière, nous apparaissons terribles, pour attester la vérité, venger les morts, réclamer la rançon du sang!

1re STROPHE.

O ma mère! ma mère! ô toi qui m'enfantas comme le vivant supplice de l'aveugle et du voyant, Nuit, écoute! Le jeune fils de Latone abolit mes honneurs: il m'arrache cette tremblante proie, ce coupable que m'a voué le sang maternel.

Sur la tête de notre victime, chantons le chant de colère, de vertige, de fureur, l'hymne des Érynnis, qui enchaîne les âmes, laisse la lyre muette, et consume lentement les mortels!

1re ANTISTROPHE.

Oui, voilà l'immuable sort que m'a filé la Parque inflexible. L'artisan d'œuvres parricides me voit attachée à ses pas jusqu'aux enfers; le trépas même ne le saurait affranchir.

Sur la tête de notre victime, chantons le chant de colère, de vertige, de fureur, l'hymne des Érynnis, qui enchaîne les âmes, laisse la lyre muette, et consume lentement les mortels !

2ᵉ STROPHE.

Dès notre naissance, cet emploi nous fut souverainement commis. Seuls, les Immortels sont inaccessibles à nos mains ; nulle de nous ne s'assied à leurs banquets, et jamais nous ne portons les blancs habits de fête.

Notre lot, c'est la catastrophe des familles où Mars arme son bras perfide contre un parent. Nous nous précipitons sur l'assassin ; et, tout fort qu'il soit, dès qu'il a versé le sang, nous l'effaçons de la terre.

2ᵉ ANTISTROPHE.

Ce soin, nous avons hâte de l'épargner à d'autres. En faveur de nos suppliants, nous obtenons que les dieux se reposent, et laissent nos arrêts sans appel. Le débat serait-il possible entre Jupiter et les trois sœurs dégouttantes de sang, qu'il déteste ?

D'un bond impétueux j'atteins de loin le criminel ; le choc de mon pied pesant fait chanceler ses jambes fatiguées d'une longue fuite, et il tombe accablé.

3ᵉ STROPHE.

Il n'est pas sous le ciel de gloire si orgueilleuse qui ne fonde et ne se dissipe honteusement au contact de notre visite en lugubre appareil, et de nos danses ennemies.

3e ANTISTROPHE.

Il succombe, l'assassin; mais, misérablement aveuglé, il n'a rien vu. L'affreuse nuit du crime l'enveloppe de ses ailes, et le sombre nuage qui pèse sur son asile est l'entretien de la plaintive Renommée.

4e STROPHE.

Eternel attribut! industrieuses pour assurer la vengeance, inexorables, sévèrement fidèles au souvenir du crime, nous cheminons, loin des dieux, sans pompe, sans éclat, sur une voie désolée que n'éclaire point l'astre du jour, et où trébuchent côte à côte le voyant et l'aveugle.

4e ANTISTROPHE.

Qui donc, entre les humains, n'éprouverait une religieuse terreur, en m'écoutant proclamer le suprême pouvoir que je tiens du destin et des dieux? Non, mon culte antique n'est pas sans gloire, bien que mon poste, dans les entrailles de la terre, soit enveloppé de ténèbres abhorrées du soleil. »

Le spectacle que déployaient ces êtres cruels en faisant entendre, dans leurs danses frénétiques, ce chant de douleur et de mort, glaça d'effroi les spectateurs. De là cette tradition, conservée par un biographe grec, et d'ailleurs peu vraisemblable, d'enfants morts d'épouvante, de femmes saisies soudain des douleurs de l'enfantement.

Essayons d'exposer à ceux qui voudraient *lire de près* les vers les plus obscurs de cette solennelle imprécation, les principaux motifs sur lesquels notre interprétation est fondée.

Στάσις, station, lieu où l'on siége; et ici *tribunal*. La conscience, dont les remords sont personnifiés par les Furies, est un *juge* que nous portons au-dedans de nous. Allusion aussi au tribunal de l'Aréopage, dont Eschyle célèbre, dans cette tragédie, la divine institution, et soutient l'autorité, menacée par l'ambitieux Périclès.

Ὅστις δ'ἀλιτρῶν, κ.τ.λ. Ce meurtrier qui cherche à se cacher, et que décèlent des déesses clairvoyantes et inflexibles, a été peint par Prudhon, qui semble s'être inspiré du mâle tableau tracé par le poëte grec, comme un romancier grec, Longus, lui donna l'idée de sa gracieuse composition de *Daphnis et Chloé*.

Τελέως ἐφάνημεν. Deux mots rapprochés par le sens comme par la place. *Cum vi et potestate apparuimus*. (Ahrens.)

Ἀλαοῖσι καὶ δεδορκόσιν ποινάν. Schol. : *mortuis et vivis*. Vivre, c'est *voir* la lumière; plongés dans les ténèbres du tombeau, les morts étaient appelés *aveugles* par le poëte, aveugle lui-même! La mort devrait porter un flambeau : c'est elle qui nous montre sans voile les choses de l'éternité. Au reste, cette locution est biblique. Nous la retrouvons plus bas : δερκομένοισι καὶ δυσομμάτοις ὁμῶς. Stanley et Butler se trompent quand ils disent que βλέπειν signifie *vivre* dans les *Perses* d'Eschyle, v. 299. Il y a φάος βλέπει, ce qui est bien différent. Wellauer se trompe en plaçant, dans son Lexique, ἀλαοῖσι καὶ δεδορκόσιν sous la rubrique *cernere, spectare*. — Ποινάν, apposition de μέ : *moi, châtiment vivant*. La Furie punit le criminel, dans cette vie par le remords, dans l'autre par des supplices sans fin.

Ὁ Λατοῦς ἶνις, *l'enfant* de Latone, Apollon. Hesych. Ἶνις· νέος υἱός, παῖς, βρέφος. Les Furies, au contraire,

s'appellent elles-mêmes *vieilles et sages déesses* (ἐμὲ παλαιόφρονα, v. 838). Elles appartenaient à la première dynastie des divinités grecques, de ces dieux monstrueux et implacables, objets d'un culte farouche, détrônés par Jupiter et sa famille (θεοὶ νεώτεροι, v. 162 et 778), plus rapprochés de l'humanité. Le *Prométhée* roule tout entier sur cet antagonisme.

M'ἄτιμον τίθησι. Rien de plus commun que le brusque changement de nombre quand le Chœur parle de lui-même.

Ματρῷον ἅγνισμα κύριον φόνου : victime assurée pour expier le meurtre d'une mère. Belle hypallage ; le sens est : φόνου μητρός.

Ὕμνος ἀφόρμικτος. *Hymnus non ad citharam canendus.* La lyre était l'accompagnement des vers qui exprimaient des sentiments agréables. « Un chant inspiré retentit en moi, l'hymne que n'accompagne point la lyre (ἄνευ λύρας), le chant funèbre d'Érinnys ! » dit le Chœur dans la tragédie d'*Agamemnon*, v. 990.

Ὄφρ' ἂν γᾶν ὑπέλθῃ. Ce nombre singulier, ὑπέλθῃ, a fort embarrassé certains éditeurs, à cause du pluriel, auquel il se rapporte par le sens, θνατῶν τοῖς. Ils ont voulu corriger : que ne corrigeaient-ils aussi ces vers d'*Athalie !*

> Entre *le pauvre* et vous vous prendrez Dieu pour juge,
> Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
> Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

Θανὼν δ'οὐκ ἄγαν ἐλεύθερος. Les Euménides ont déjà exprimé la même menace, v. 175 : « Fuirait-il sous la terre, le coupable ne serait point libre encore. »

Ἀθανάτων δ'ἀπέχειν χέρας. La terrible main de la Furie ne peut se lever sur les Immortels. Ainsi, que Jupiter mutile son père, que Vénus soit impudique, Mercure

voleur, Mars assassin : tous ces coupables sacrés sont inaccessibles au repentir. On oubliait donc que livrer l'homme seul aux Euménides, c'est-à-dire réserver pour lui le privilége du remords, c'était l'élever, même tout souillé de crimes, au-dessus des dieux?

Οὐδέ τις ἐστὶ συνδαίτωρ. Complétez ainsi : τις ἡμῶν, συνδαίτωρ ἀθανάτων.

Ὅταν Ἄρης, τιθασὸς ὤν, κ. τ. λ. Le dieu Mars prête ici son nom aux traîtres et aux sicaires : cela ne tirait pas à conséquence. Encore un trait de mépris décoché à la nouvelle dynastie du ciel.

Ἐπὶ τὸν ὧδ' ἱέμεναι· *in illum ita irruentes (uti nunc irruimus in Orestem).* M. Boissonnade, O. Müller et plusieurs autres éditeurs lisent ὤ! διόμεναι, *oh! persequentes.* Hesych. : Δίονται· διώκονται.

Ὑφ' αἵματος νέου. Malgré la correction prosodique et hardie de G. Hermann (κρατερὸν ὂν ὁμοίως μαυροῦμεν νέον αἷμα), je ne crois pas qu'il soit question ici du *sang jeune,* plein de vie, du coupable ; et je préférerais ce sens littéral : *Sous l'influence du sang* (*de la victime*) *encore frais,* ou *nouvellement versé.*

Les premiers mots de la deuxième antistrophe, surtout τινά, et la place de θεῶν, mettent l'esprit à la torture. Je renvoie aux trop nombreuses variantes citées par Wellauer. Τινά me semble signifier ici *qui que ce soit;* et, par θεῶν ἀτέλειαν, j'entendrais la dispense dont jouissent les dieux de poursuivre et de punir eux-mêmes les criminels, parce qu'ils se reposent de ce soin sur les Furies.

Ἐμαῖσι λιταῖς· *per preces meas*, scil. *quæ mihi admoventur.* Emploi rare de l'adjectif possessif pris objectivement. Voy. la Grammaire de Matthiæ, paragr. 466, 2°. — Molière (*Dépit amoureux,* acte III, sc. 3) :

Et qu'il eût mieux valu pour moi, pour *mon estime*,
Suivre les mouvements d'une peur légitime!

pour : l'estime dont je jouis.

Ἔθνος τόδε · cette race, cette famille. Par τόδε les Furies se désignent elles-mêmes. *Per caput hoc juro,* dit Ascagne dans l'*Enéide* (liv. IX, v. 300) : *per caput meum.* Ainsi, *ces,* employé pour *mes,* a une grâce antique dans la prière qu'adresse à Apollon la mère du *Malade,* d'André Chénier :

Ces mains, ces vieilles mains orneront ta statue
De ma coupe d'onyx à tes pieds suspendue.

Κακῶν τε μνήμονες σεμναί. Dans le *Prométhée*, les Furies sont qualifiées de même, et désignées encore avec les Parques, v. 516 :

Μοῖραι τρίμορφοι μνήμονές τ' Ἐρινύες.

O Dieu! s'écrie J.-B. Rousseau,

A punir les méchants ta colère fidèle
Fait marcher devant elle
La mort et la terreur.
(Liv. I, *ode* 16.)

Ἔνι δέ μοι. La leçon vulgaire, ἐπὶ δέ μοι, est fort suspecte. Encore faudrait-il ἔπι, pour ἔπεστι. Je n'hésite pas à lire, avec Stanley, ἔνι, *inest.* O. Müller, en adoptant ἐπί, ajoute ἐστίν dans le vers suivant.

Καίπερ ὑπὸ χθόνα τάξιν ἔχουσα. Double allusion au ministère des Furies dans les enfers, et à la chapelle souterraine de leur temple, voisin de l'Aréopage.

En résumé, si nous n'avons pas de ces vers la pleine et entière intelligence, qui seule satisferait un esprit lucide, consolons-nous : moins d'un siècle après Eschyle, ils cessaient déjà d'être bien compris des Grecs eux-mêmes. L'obscurité, on peut le dire, était même ici une loi du sujet. En peignant des situations semblables, en prêtant le langage d'un autre monde à des êtres à la fois surnaturels et passionnés, quelques poëtes modernes n'ont pas plus cherché la clarté que le vieux barde athénien. Génie religieux, grandiose, sombre, symbolique, Eschyle, dans le *Prométhée*, dans les *Euménides*, donne la main, à travers les siècles, à Dante et à Shakespeare.



RAPPORT

SUR LES TITRES DE M. FLOQUET

à la qualité d'Académicien non résidant,

PAR M. FOISSET.

SÉANCE DU 27 JUIN 1855.

Messieurs,

M. Floquet, correspondant de l'Institut, à Paris, sollicite le titre de membre non résidant de l'Académie. A l'appui de sa demande, il a fait hommage à la Compagnie de ses *Etudes sur la vie de Bossuet.* Je vous apporte le rapport de votre Commission sur cet ouvrage (1).

Il semble que tout a été dit sur Bossuet. Le livre du cardinal de Bausset passe généralement pour le dernier mot de l'Histoire sur ce grand homme. Or, voici un écrivain grave, un Correspondant de l'Institut, qui publie trois volumes sur les quarante-quatre premières années seulement de cette vie qu'on croyait savoir par cœur ; et

---

(1) La Commission se composait de MM. Foisset, Nault et Rossignol.

le nouvel historien prend hardiment pour épigraphe ces paroles de Tacite : *Nobis pleraque digna cognitu obvenere, quanquam ab aliis incelebrata.* Eh bien! nous avons hâte de le dire, jamais épigraphe ne fut mieux justifiée. Tout est vrai, tout est authentiquement établi dans ces trois volumes, et en même temps il n'y a presque rien qui ne soit nouveau, tant les choses que l'on connaissait déjà de ces quarante-quatre années, si pleines, si laborieuses, apparaissent ici sous un nouveau jour et y rayonnent d'une nouvelle lumière!

Sans doute il y a là, sur Bossuet, sur sa famille, sur ses maîtres et ses contemporains au collége des Godran et au collége de Navarre, sur ses relations à Metz, sur ses grands-vicaires à Condom, une foule de détails qui autre part sembleraient minutieux ; mais qui serait tenté de s'en plaindre? Certes, ce n'est pas nous Dijonnais, compatriotes de Bossuet, nourris dans le culte de sa mémoire. D'ailleurs, ce qui serait indigne de l'Histoire n'en est pas moins à sa place dans une biographie ; ce qui manquerait d'intérêt dans une vie ordinaire (s'il s'agissait d'un homme de second ordre) n'acquiert-il pas de l'importance lorsqu'il s'agit de Bossuet? Pour notre part, disons-le, il n'est pas une des particularités recueillies par M. Floquet dont nous ne lui sachions gré : il y a tant d'amour pour Bossuet dans les moindres découvertes de son nouveau biographe!

On adresse à ce dernier un autre reproche; on l'a blâmé de ne point surveiller assez les élans de sa passion pour son héros. Nous ne voulons pas nier entièrement qu'il n'y ait quelque chose de fondé dans cette critique. L'admiration déborde, il est vrai, sous la plume de

M. Floquet ; mais elle est toujours sincère, toujours fidèle à la vérité, toujours exempte de déclamation et d'enflure. Aussi est-elle communicative et pénétrante. On se laisse promptement aller à partager l'expansive sympathie d'un si honnête homme, qui sent évidemment tout ce qu'il dit, *qui le sent au degré où il le dit,* et dont l'expression, chose rare ! n'exagère jamais la pensée.

Nous avons hâte d'épuiser toutes les critiques dont les *Etudes sur la vie de Bossuet* ont été l'objet. Il en est une plus justifiée, ce nous semble, que les précédentes : c'est la construction presque latine de la phrase. On est de prime abord un peu déconcerté, nous en convenons, par l'étrangeté de ces périodes et par la profusion de virgules qui les découpent. Mais, une fois accoutumé à ce procédé de langage, on n'a vraiment pas à se repentir d'avoir fait violence à l'impatience involontaire qu'ont pu un instant causer ces constructions insolites. Le lecteur, certes, est amplement récompensé du léger labeur qu'il s'est imposé pour suivre le biographe.

En effet, comme on l'a dit avant nous, l'abbé Bossuet n'importe pas moins à connaître, il n'intéresse pas moins que l'évêque de Meaux. Qui n'aimerait à découvrir les sources du Nil, de ce fleuve immense qui a créé l'Egypte? Qui ne voudrait gravir les cimes encore inconnues d'où s'échappent ces eaux fécondes, sonder les réservoirs secrets où elles s'alimentent? « L'auteur du *Génie du Christianisme* se demande comment Bossuet, au milieu des bruits de la Cour, pouvait trouver le temps d'atteindre à toutes les sources de la science et de pénétrer dans toutes les profondeurs de la Religion ; mais évidemment c'est le Bossuet de Navarre et de Metz qui a

fourni, sous ce double rapport, des ressources inépuisables au Bossuet de Condom et de Meaux (1). »

Voilà ce qui explique le dessein conçu par M. Floquet lorsqu'il s'est enfermé dans les quarante-quatre premières années de la vie de Bossuet (depuis sa naissance en 1627 jusqu'à sa démission du siége de Condom en 1671).

Avant le livre dont nous venons rendre compte à l'Académie, cette portion de la vie de Bossuet, bien qu'effleurée par ses précédents biographes, offrait une lacune véritable; cette lacune est désormais remplie. Les trente-trois dernières années attendent encore sans doute leur historien définitif; mais elles sont incomparablement plus connues et laissent par conséquent espérer beaucoup moins de découvertes. On conçoit dès lors que M. Floquet se soit borné d'abord à l'autre moitié de sa tâche et qu'il ait éprouvé le besoin de faire jouir immédiatement le public du premier résultat de ses longs et précieux travaux. Il est temps, Messieurs, de vous en donner quelque idée.

Passons rapidement sur les particularités plus spécialement bourguignonnes et d'un intérêt purement local.

Ce que nous avons cherché surtout dans M. Floquet, ce sont les grandes lignes de la vie et de la physionomie de Bossuet.

Comme théologien, comme docteur, il procède directement du collége de Navarre; c'est de là qu'il sortit anti-janséniste, mais gallican. Il avait puisé sans aucun doute une certaine partialité pour ce dernier sentiment dans ses traditions de famille; à cet égard, les Bossuet, les Bretagne et les Mochet n'avaient point varié depuis

---

(1) M. Ch. Lenormant, *Correspondant* du 25 avril 1855.

la Ligue. Claude Mochet, aïeul maternel du grand Bossuet, avait fait partie de ces députés du Tiers qui, aux Etats généraux de 1614, avaient essayé de faire ériger le gallicanisme en loi de l'Etat. Ces souvenirs domestiques expliquent bien des choses (1).

Comme prêtre, Bossuet est directement l'élève de saint Vincent de Paul : c'est après avoir fait une retraite à Saint-Lazare sous la direction de ce grand Saint, que le futur évêque de Meaux reçut le sacerdoce le 16 mars 1652; et il s'en souvient, — on le sent à son accent, — toutes les fois qu'il prononce le nom des pauvres.

On sait que Bossuet appartint dix-sept ans à l'église de Metz, où son père était membre du Parlement. C'est là qu'il acheva de se pénétrer du suc des livres saints et des Pères de l'Eglise. C'est là qu'il prêcha ses premiers sermons; car je ne compte pas ses improvisations du collége de Navarre ou dans les salons de l'hôtel de Rambouillet et de l'hôtel de Vendôme, sortes de joûtes oratoires qui n'avaient peut-être point un caractère entièrement digne d'un homme aussi sérieux que le fut Bossuet, mais dont la supériorité précoce étonna tout le monde à bon droit dans un écolier de seize ans. Nous voudrions pouvoir vous faire apprécier, Messieurs, avec quelle sagacité singulière M. Floquet a retrouvé et rigoureusement fixé la date de la plupart des *sermons* de Bossuet : « Il démêle à merveille, a dit un critique d'une grande autorité, M. Lenormant, il démêle à merveille les allusions dont ils sont remplis, et donne ainsi la valeur de

---

(1) Les sentiments connus du Rapporteur le dispensent de s'expliquer ici sur le fond de la question gallicane :

Non erat hic locus. . . . .

témoignages historiques à beaucoup de morceaux inestimables sur lesquels on avait passé jusqu'ici sans en bien comprendre la portée. M. Floquet mérite sous ce rapport toute la reconnaissance des esprits les plus distingués de notre époque, dont la prédilection s'est attachée, comme on sait, aux *sermons* de Bossuet comme aux moins connus et aux plus étonnants de ses ouvrages. »

Un des points aussi les mieux éclairés de la nouvelle biographie du grand homme, c'est l'attitude indépendante et digne qu'il sut garder entre les Jansénistes et leurs adversaires. Pour les contemporains, l'orthodoxie de Bossuet ne fut pas un seul moment douteuse; disciple de Nicolas Cornet (le premier dénonciateur de Jansénius), il avait, dans l'oraison funèbre de son maître, caractérisé dès lors une doctrine : « Qui accable la faiblesse humaine, en ajoutant au joug que Dieu nous impose; qui enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe et un esprit de fastueuse singularité, fait paraître la vertu trop pesante, l'Evangile excessif et le Christianisme impossible. » Assurément on ne saurait mieux dire. Bossuet ne dévia jamais de ce jugement. Mais, tout en restant ferme contre la doctrine des Jansénistes, en même temps il sut se préserver, à l'égard des personnes, de l'entraînement des partis « qui toujours veulent qu'on entre dans leur chaleur, » et il ne releva jamais, là comme ailleurs, que de Dieu et de l'Eglise.

Ce qui n'est pas moins vivement mis en lumière par M. Floquet, c'est Bossuet controversiste. A Metz il se trouve tout d'abord face à face avec les protestants, et cela décide l'emploi de toute une moitié de sa vie. Il commence par réfuter le fameux Catéchisme calviniste

de Paul Ferry, et presque aussitôt il institue des conférences publiques pour convertir les *Religionnaires*. Ces commencements devaient le conduire à composer son excellent livre de l'*Exposition de la foi catholique;* puis à faire partie du conseil pour la réunion des protestants, conseil où il rencontra et convertit Turenne. L'histoire de cette conversion est admirable de certitude et de simplicité dans le récit de M. Floquet. Les lettres intimes de Turenne à sa femme, plus de sept ans avant l'abjuration de ce grand homme, nous font assister à ses premiers doutes sur la légitimité de la Réforme, puis aux fluctuations, aux vicissitudes de sa conviction, puis enfin aux sérieuses lectures, aux méditations lentes et consciencieuses qui finirent par décider son retour pleinement désintéressé à la religion de ses pères. On doit beaucoup à M. Floquet pour l'éclatante clarté qu'il a répandue sur ce point d'histoire.

Le temps nous manque, Messieurs, pour relever tout ce qu'il y a de neuf dans les *Etudes sur la vie de Bossuet.* Les péripéties qui aboutirent à sa nomination comme précepteur du Dauphin ne sont pas l'endroit le moins curieux et le moins nouveau de ces *Etudes*. Mais on sent que nous ne pouvons tout dire; un rapport académique a ses bornes. Sans cela, nous vous raconterions avec M. Floquet (lequel s'y est surpassé) les derniers moments de *Madame*, et nous vous lirions en entier l'écrit inédit que Bossuet composa pour former le cardinal de Bouillon à l'art oratoire, écrit singulièrement curieux dont M. Floquet possède l'autographe. On y voit, non sans quelque étonnement, combien l'auteur des *Oraisons funèbres* avait peu lu de livres français. « Ce que j'ai appris du style, disait-il, je le tiens des Latins et un

peu des Grecs. » Balzac et Pascal, parmi les prosateurs, Corneille et Racine, parmi les poètes, voilà presque les uniques lectures de Bossuet dans notre langue, « Je trouve, écrivait-il, la force et la véhémence dans Corneille, plus de justesse et de régularité dans Racine. » On ne peut manquer d'être frappé de rencontrer un pareil jugement dans la bouche si mâle de Bossuet, à une époque où il ne pouvait apprécier Racine que par *Andromaque* et *Britannicus.*

Nous n'insistons pas non plus sur le degré d'évidence avec lequel M. Floquet sait faire justice de la fable si insidieusement répandue par Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV,* sur le prétendu mariage de Bossuet avec Mlle de Mauléon. Déjà, au XVIIIe siècle, Burigny avait porté toute la lumière désirable sur cette ridicule invention, hautement désavouée et démentie par d'Alembert lui-même Pour nous, il nous suffira de rappeler que Bossuet fut tonsuré dès sa huitième année; qu'à treize ans il était pourvu d'un canonicat; qu'à quinze il étudiait la théologie au collége de Navarre; qu'à vingt-un ans il était sous-diacre, et partant irrévocablement engagé dans les ordres; *qu'en* 1652 IL ÉTAIT PRÊTRE. Or, alors Mlle de Mauléon n'existait pas encore*, n'étant née qu'en* 1654. Il n'y a rien d'irréfutable comme les chiffres : on ne saurait trop redire ces dates inflexibles.

En effet, Bossuet lui-même n'a pas échappé à l'application d'un mot trop connu : *Calomniez, il en restera toujours quelque chose.* Qui ne croit, par exemple, à l'austérité, à l'âpreté, à la dureté de caractère de ce grand homme? Rien n'est plus faux pourtant; la douceur, la *bénignité* de Bossuet est peut-être de toutes ses qualités celle que ses contemporains ont le plus célébrée. On

aurait pu le pressentir *a priori* : car les ames fortes sont presque toujours des ames tendres. Toutefois, quand M. Floquet n'aurait rendu d'autre service que d'avoir mis cette bonté de cœur dans tout son jour, il aurait encore excellemment mérité des admirateurs de Bossuet, et le nombre assurément n'en est pas petit.

Heureusement rien ne manque à la démonstration de la vérité historique dont il s'agit. Les témoignages surabondent. Bossuet au collége était déjà des écoliers le plus enjoué comme aussi le plus aimé de ses condisciples, dont l'affection lui demeura constamment fidèle. D'ailleurs (si l'on en excepte Fénelon) Bossuet, dans tout le cours d'une vie presque octogénaire, n'a point perdu l'affection d'un seul de ses amis. C'est qu'en avançant dans la vie il demeura ce qu'il était, le plus droit et le plus doux des hommes. Sa mansuétude, sa cordialité, son air gai, ouvert, son aménité attirante, sa bonté effective, infatigable, sont loués avec effusion par le Père de La Rue, par l'abbé Anselme, par l'abbé Le Dieu, son secrétaire, par l'abbé Cordelier, curé dans le diocèse de Meaux, qui, prononçant l'oraison funèbre de son évêque, prit pour texte ces mots significatifs des Livres sapientiaux : *In lenitate ipsius sanctum fecit illum.* Tous ses commensaux vantent à l'envi la gaieté charmante de ses conversations. « A propos, j'y pense, disait l'archevêque de Paris Péréfixe aux Religieuses de Port-Royal : voyez l'abbé Bossuet, voyez-le, je vous prie ; c'est un homme savant, *le plus doux du monde.* » Assurément, écrivait la sœur sainte Thérèse Arnauld d'Andilly, M. Bossuet est un homme savant *et qui ne s'emporte point.* « Sa physionomie, disait enfin au grand Colbert son frère l'évêque de Luçon dans une lettre confidentielle, sa physionomie ne trompe

pas, car elle est fort spirituelle; il a l'air modeste, gai et *revenant.* » Que veut-on de plus et qu'est-il besoin d'ajouter à ces témoignages ceux de Guy Patin et de Saint-Simon, les deux hommes pourtant les plus médisants, sans contredit, de tout le XVIIe siècle? Faut-il s'étonner au reste de cette unanimité, quand on sait que Bossuet avait placé sur son bureau de travail, pour les avoir sans cesse présentes à l'esprit, comme il les avait sous les yeux, ces touchantes paroles de saint Augustin : « Diversarum « curarum æstibus ac difficultatibus conturbatus, si « quem forte *non ut poscebat* audivi; si quem forte *tris-* « *tius* quam opus erat adspexi; si in quem verbum « durius quam oportebat emisi; si quem, corde con- « tribulatum et opis indigum, responsione incongrua « conturbavi; si quem pauperem, mihi forte in aliud « intento importunius instantem, vel prætermisi, vel « distuli, vel *nutu aspero contristavi;* si cui, de me « falso (tanquam homini de homine) suspicanti, justo « acerbius indignatus sum; si quis in sua conscientia « non agnovit quod de illo humanitus suspicatus sum : « vos quibus pro his atque hujusmodi offensis esse me « fateor debitorem, simul me vestrum credite dilecto- « rem; dimittite ut dimittatur vobis. »

Mais c'est assez parler de Bossuet : il ne faut pas que le grand homme nous fasse perdre de vue son biographe.

M. Floquet est connu depuis longtemps. Son *Histoire du Parlement de Normandie* est justement estimée. Mais ces *Etudes* mettront le sceau à sa réputation et la rendront générale parmi tous les amis des lettres. On n'écrit pas en vain sur Bossuet quand on le fait avec autant de bonne foi, de probité, d'impartialité, avec une sagacité

si heureuse, avec un si religieux dévouement à cette grande mémoire. On ne saurait tenir trop de compte à l'auteur de la constance infatigable de ses efforts, de la persévérante patience de ses recherches, de la multiplicité de ses découvertes, des difficultés qu'il a fallu vaincre pour coordonner ces mille et un détails, enfin de la chaleur intime et sereine qui vivifie incessamment ces trois volumes. Il est rare, fort rare, de trouver un livre où l'on sente aussi constamment non-seulement l'homme instruit, mais l'homme bienveillant et l'honnête homme.

Espérons, Messieurs, que M. Floquet ne s'en tiendra pas là. Si Bossuet jusqu'ici était demeuré *inconnu* à tant d'égards quant à la première moitié de sa vie, il reste encore *méconnu*, sous bien des rapports aussi, dans la dernière. Sa conciliante conduite à l'assemblée du Clergé de 1681-1682, sa mansuétude lors de la révocation de l'édit de Nantes, sa loyauté comme sa modération envers Fénelon (à quelques lignes près), attendent encore une appréciation équitable et complète. M. Floquet a vocation pour cette œuvre de réparation historique. L'Académie ne saurait trop l'y encourager en lui ouvrant ses portes avec empressement : la patrie de Bossuet peut-elle appréhender de sembler trop reconnaissante envers le plus consciencieux et le plus complet de ses historiens ?

Votre rapporteur, Messieurs, est tout spécialement heureux d'honorer autant qu'il est en lui par cette proposition le trente-cinquième anniversaire du jour où il a eu lui-même l'honneur d'être admis dans cette Compagnie.



NOTICE HISTORIQUE

SUR

EPINAC, JADIS MONESTOY

EN BOURGOGNE

ET SES ANCIENS SEIGNEURS

Par M. César LAVIROTTE

Membre non résidant.

Epinac est un beau village situé sur une éminence, dans une position gracieuse qui domine sur un ample et fertile vallon qu'arrose la rivière de la Drée et proche la grande route de Moulins à Bâle. Son château, ancienne maison forte qui fut flanquée de quatre tours, a dû être le principe de l'agglomération d'habitants qui étaient venus se réfugier sous ses murailles lors des terribles conflagrations qui signalèrent les diverses invasions des peuplades barbares à la fin de l'époque Mérovingienne. Sous son nom primitif de Monestoy qu'il perdit il y a deux siècles (1656), Epinac resta longtemps ignoré; mais, depuis qu'il est devenu chef-lieu d'un canton populeux du département de Saône-et-Loire, et surtout après que les fécondes mines de houille que cachait son

territoire, et qui maintenant rivalisent avec les grandes exploitations de la France, ont reçu le développement qu'elles attendaient depuis tant de lustres, cette localité a pris une telle importance et son nom est si répandu, qu'il y a réellement de l'intérêt historique à faire connaître à ses modernes habitants ce qu'elle fut dans le passé. C'est la tâche que nous allons entreprendre le plus succinctement possible, en nous aidant du résultat de nos recherches aux divers dépôts d'archives de Bourgogne.

L'origine précise de Monestoy (Epinac), comme celle de tous les villages de nos contrées, se perd dans l'obscurité séculaire qui précéda l'établissement du régime féodal. Seulement, quelques vestiges d'habitations gallo-romaines que l'on trouve souvent sur le sol en descendant au hameau de Dinay, indiquent d'une manière incontestable le séjour sur ce point, peu distant d'Augustodunum, des dominateurs des Gaules, où ils auraient eu *castrum* auquel aura succédé le château actuel.

Quoi qu'il en soit, l'existence de Monestoy n'est authentiquement constatée par les chartes, où son nom est latinisé en *Monesta* et *Monestoja*, qu'à partir du XIII[e] siècle. En effet, la première indication de ce lieu se rencontre aux archives autunoises dans un acte de dénombrement dressé en 1209 pour les diverses seigneuries relevant de fief et mouvant de la châtellenie de Glenne-sous-Beuvray, qui alors appartenait à l'évêque d'Autun.

Dans ces temps reculés, Monestoy était pourvu d'un

maire; car, en 1232, *Galterus de Monestoja, miles et* MAJOR, reconnaît devoir à l'église d'Autun une rente de quarante-cinq sols pour l'anniversaire de son père. — En 1250, *Petrus de Monestoja, miles et major,* est choisi pour arbitre dans une contestation entre l'abbé de Saint-Martin d'Autun et Guy, chevalier, seigneur de Monestoy. — Puis, en 1322, *Guillelmus major de Monestoy* reconnaît devoir aux religieux du monastère de Saint-Martin d'Autun une rente de dix sols dijonnais pour l'anniversaire de sa belle-sœur. — Mais, passé cette époque, il n'est plus fait mention de cette magistrature municipale dont aucun document ne fait connaître les attributions.

C'est au milieu du XIIIe siècle que nous avons trouvé la première indication de l'existence de l'église paroissiale de Monestoy, relevant de l'évêché d'Autun, et l'on voit qu'en 1253 elle était pourvue d'un curé; ce qui nous a été démontré par le testament d'Egidia (Gillette), veuve d'Arnulphe, seigneur de Corabeuf, près Ivry, comprenant un legs de trente sols dijonnais en faveur du curé de Monestoy, *presbytero de Monestoja.*

Ici il convient de rattacher à l'historique de Monestoy (Epinac) la fondation sur son territoire, en 1238, du prieuré du Val-Saint-Benoist. Ce monastère fut créé par une colonie des austères religieux de l'abbaye du Val-des-Choux, dans le Châtillonnais, aidés des libéralités d'un seigneur voisin, Gauthier de Sully, qui les mit en possession d'un agreste vallon entouré de forêts, auquel ils donnèrent le nom de leur saint patron. Pendant près de six siècles, ces pieux cénobites y trouvèrent un abri; mais ayant voulu faire opposition à l'un des évêques d'Autun, ils furent dispersés en 1705. Leur couvent fut

supprimé, et les biens temporels dont il était doté furent plus tard vendus nationalement à divers acquéreurs. C'est ainsi que l'église conventuelle, encore debout et qui offre la transition du plein cintre roman au style ogival, a été transformée en grange et en étables ; mais sur l'un des flancs de ce vaisseau assez vaste avait été rattaché à la fin du XVe siècle, par les soins d'un des grands gruyers de Bourgogne, Simon de Loges et Françoise d'Amanges, sa femme, une élégante chapelle encore bien conservée, où le talent d'un sculpteur habile semble avoir épuisé les plus gracieux caprices de l'art dans les riches détails du style gothique flamboyant dont il s'est plu à orner ce monument qui attire journellement la visite des curieux (1).

Maintenant nous arriverons aux anciens possesseurs féodaux de la seigneurie de Monestoy dont on verra se succéder plusieurs générations sous le nom de cette terre.

Ainsi, *Arnulphus de Monestœ* confirme en 1226 l'aumône que Hugues son père avait faite aux Frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, fondateurs d'un hospice à Champignolles, d'un droit d'usage pour eux et leurs hommes dans ses forêts de Coiffant.

En 1250, Marguerite, veuve de Guy de Monestoy, chevalier, transige avec l'abbé de Saint-Martin d'Autun pour fixer certaines limites territoriales entre des propriétés en litige, faisant partie de la mense abbatiale et situés sur le hameau de Dinay, dépendant de Monestoy.

---

(1) On peut recourir, pour connaître plus en détail l'historique du monastère du Val-Saint-Benoist, à une notice de M. l'abbé de Voucoux, insérée dans les Mémoires de la Commission archéologique d'Autun.

Plus tard, en 1298, Renaud de Monestoy est colloqué dans le testament d'Eudes de Roussillon pour un legs de dix livres tournois, en ces termes : *Item do et lego Renaudo de Monestoj militis decem libras turonenses, semel quas accipiet* de denarij *quos mihi debet dominus Douval.*

En 1299, le même Renaud de Monestoy figure comme témoin d'un accord fait entre Hugues de Communes, abbé de Saint-Martin d'Autun, et les religieux de son couvent, portant cession à eux faite par l'abbé de tous les revenus dont il jouissait sur le hameau de Dinay, afin de procurer à ces religieux les ressources propres à subvenir aux dépenses du couvent en œufs et en fromage. La charte latine qui contient cet accord nous a paru si curieuse par son style orné de rhétorique classique, que nous croyons utile d'en reproduire ici l'analyse traduite :

« A tous ceux qui ces présentes verront, frère Hugues, humble abbé de Saint-Martin, et à tout son couvent, salut dans le Seigneur.

« Aux saints hommes voués aux œuvres divines la nourriture temporelle doit être offerte de telle sorte que ceux à qui il a été dit : *Quærite primum regnum Dei,* ne puissent être en souci de ce qu'ils auront à manger; il faut au contraire que les justes se réjouissent dans le Seigneur, en restant assurés qu'il ne manquera rien à ceux qui servent Dieu, le craignent et l'aiment en vérité.

« Sans doute, nous et nos prédécesseurs étions tenus, suivant l'usage, de prendre sur notre mense personnelle ce qu'il fallait pour pourvoir le couvent d'œufs et de fromage ; mais, comme cette fourniture ne reposait pas sur des revenus fixes et certains, il arrivait souvent que venant à manquer, alors la bouche de nos frères était liée comme celle du bœuf qui foule le blé sans pouvoir le

manger. Ainsi, lorsque nosdits frères n'étaient pas suffisamment repus, ils ne pouvaient faire raisonner joyeusement les psaumes sur le tympanon ou le psaltérion à dix cordes, qui se marient si agréablement à la harpe dans les cantiques d'allégresse, et ne chantaient plus qu'avec langueur, ayant l'estomac vide. A ces causes, en notre chapitre et avec le consentement de tous, avons cédé à nos frères, pour leur alimentation en œufs et en fromage, tous les revenus, tailles et dixmes que nous possédons sur la ville de Dinay, paroisse de Monestoy, etc.

« Fait et donné l'an du Seigneur M CC XCIX, au mois de janvier. »

En 1326, ces mêmes religieux, en leur qualité de propriétaires du hameau de Dinay, transigent avec Hugues de Monestoy, damoiseau, pour mettre fin à un procès concernant divers droits que le seigneur de Monestoy prétendait exercer tant sur les terres que sur les hommes non francs du village de Dinay-sous-Monestoy. Il fut ainsi convenu que la séparation des droits de justice serait marquée par la rivière qui descend de Thury et par celle de la Drée; que les hommes non francs de Dinay seraient tenus de faire entre eux chaque année, entre la Saint-Denis et la Nativité de Notre-Seigneur, les charrois de quatre tonneaux de vin à prendre à Beaune, Pommard, Volnay ou Meursault, et à les conduire en la maison forte de Monestoy gratuitement; que les hommes de Dinay faisant état de faucheurs pour autrui devaient faire une journée de corvée pour faucher les prés du seigneur de Monestoy; enfin, que les blayers ou gardiens des moissons de Monestoy auraient qualité pour verbaliser sur le territoire de Dinay, etc., etc.

Puis le même Hugues de Monestoy, chevalier, fonde

en 1364, dans l'église de cette paroisse, une chapellenie dédiée à la sainte Vierge, qu'il dote de dix florins d'or de revenus annuels à prélever sur les tailles de Granvaux et de la Vaivre-de-Saisy, de dix bichets de seigle, autant de froment, mesure de Nolay, et de plus d'une pièce de pré de sept soitures appelée le Grand-Pré, située sur le chemin public tendant de Monestoy à Autun, etc.

Cet acte fut passé en présence de Nicolas de Jossanvault, chevalier, de Pierre Orsel, chanoine d'Autun, et de maître Pierre de Saussey, prêtre.

Enfin, le dernier des seigneurs de cette maison ayant possédé Monestoy et qui, comme son père, s'appelait Hugues, accompagna, en 1395, le comte de Nevers dans son expédition ou croisade contre les Turcs, qui finit si tragiquement à Nicopolis; et en effet son nom se trouve compris dans l'ordonnance de notre duc Philippe-le-Hardi du 28 mars 1595, réglant la composition de la maison militaire de son fils. « La bannière de M. le comte « de Nevers, Philippe de Mussy la portera étant escorté « par *Hugues de Monestoy,* Jacques de Cortyambles et « Damas de Busseul. » Comme à cette malheureuse bataille de Nicopolis, qui vit en un jour échouer la trop téméraire entreprise du jeune comte de Nevers, le massacre des malheureux Français qui en faisaient partie fut à peu d'hommes près complet, il est plus que probable que Hugues de Monestoy ne fut pas épargné par le cimeterre des Ottomans; et ce qui porte à le croire, c'est que son nom ne se lit pas dans le rôle des gentilshommes que le sultan Bajazet voulut bien admettre à racheter leur vie par de fortes rançons. Aussi, à partir de cet événement, il n'est nulle part fait mention d'aucun autre personnage portant le nom propre de Monestoy, dont sans

doute la famille se trouvait éteinte ; ce qui fit passer la seigneurie de Monestoy en de nouvelles mains.

Ce qui est certain, c'est que, trente années après la disparition de Hugues de Monestoy, on voit que le 5 mai 1430 Pierre de Beauffremont, seigneur de Charny, Molinot, etc., et dame Agnès de Saulx, sa femme, se trouvaient être possesseurs du château et de la seigneurie de Monestoy dont ils firent la vente à messire Nicolas Rolin, seigneur d'Authume, chancelier de Bourgogne, « pour « le prix de mille saluts d'or, chaque salut valant seize « gros et six deniers tournois.... » et, à raison du procès concernant « la mouvance de la seigneurie de Monestoy « que messire de Beauffremont prétendoit devoir rele- « ver du chastel de Molinot, ledit seigneur, désirant « complaire à monseigneur le chancelier, se départ de « ladite prétention et consent à ce que Monestoy relève « directement du fief de monseigneur le Duc. »

Dès que Nicolas Rolin fut entré en possession de sa nouvelle acquisition, il fit exécuter au château de grandes reconstructions et réparations auxquelles les habitants du lieu prirent une grande part en corvées de bras, d'animaux et de charrois. Le rôle de ces prestations existe encore aux archives de l'ancienne église de Notre-Dame d'Autun, et les dépenses des divers travaux et fournitures sont consignées dans les comptes rendus en 1433 par maître Guillaume Homet, châtelain et receveur de Monestoy pour noble et puissant seigneur messire Nicolas Rolin, chevalier, chancelier de monseigneur le Duc et seigneur d'Authume. On voit par ces comptes que la tour de la porte fut fort exhaussée, qu'on posa un escalier en pierre dans la tour des Chevaliers et que celle de Notre-Dame fut reconstruite à neuf.

Comme la célébrité de ce nouveau seigneur de Monestoy rejaillit un peu sur ce lieu qu'il affectionna singulièrement et où il fit élever sa famille, il ne sera pas hors de propos de faire ici, en passant, une mention spéciale de ce personnage éminent dont le souvenir se perpétuera longtemps.

Nicolas Rolin naquit à Autun à la fin du XIVe siècle. Son père, Jean Rolin, remplissait en 1420 les modestes fonctions de lieutenant de la chancellerie du bailliage, et, avant d'en être pourvu, il ne prenait même que la simple qualification de *discretus vir et civis eduensis*, ainsi qu'on le voit dans un acte de 1384 par lequel il se reconnaît redevable envers le chapitre d'Autun d'une somme de cent quatre-vingts florins d'or à lui prêtée. Mais son fils Nicolas était appelé par son propre mérite à de plus hautes destinées. Après avoir fait de bonnes études, il débuta à Dijon avec un talent tellement hors ligne, que le duc Jean-sans-Peur le choisit en 1409 pour porter la parole en son nom devant le roi Charles VI, pour essayer de le justifier du meurtre du duc d'Orléans; puis, en 1419, il fut, au contraire, chargé de poursuivre les assassins du duc Jean, ce qui lui mérita d'être appelé dans les Conseils de Bourgogne, et bientôt il fut élevé par Philippe-le-Bon à l'importante charge de chancelier, ce qui en faisait un premier ministre du Prince. Les lettres-patentes qui lui conférèrent cette haute marque de confiance sont datées du 3 décembre 1422, et portent *qu'il recevrait en cette qualité deux mille francs de gage par an,* et en outre huit florins par *jour lorsqu'il travaillerait aux affaires du Duc hors de l'hostel ducal.* C'était en apparence rétribuer mesquinement celui qui était en même temps grand juge et administrateur suprême des Etats

des ducs de Bourgogne. Mais sans doute que la libéralité reconnaissante du Prince suppléa souvent à cette exiguité d'appointements fixes; autrement Nicolas Rolin n'aurait jamais pu fonder pendant la dernière partie de sa vie de grands et somptueux établissements charitables ou religieux et léguer après son décès, arrivé le 8 janvier 1461 (vieux style), une hoirie considérable à partager entre ses enfants.

« Il ne laissa pas moins de quarante belles terres et « seigneuries dans les deux Bourgognes, et de grands « capitaux, » dit Chasseneuz, célèbre jurisconsulte autunois, « et depuis Cicéron les lettres n'avaient jamais « procuré une aussi grande fortune. »

En 1441, de concert avec son épouse, Guigonne de Salins, d'une noble maison qui possédait alors Ivry, Corabeuf, etc., notre Rolin, seigneur de Monestoy, fit édifier avec une magnificence digne d'un souverain et dota convenablement en biens et meubles le grand Hôtel-Dieu de la ville de Beaune, qui, en outre de son mérite et de son utilité humanitaires, est considéré encore aujourd'hui à juste titre par les archéologues comme l'un des plus remarquables chefs-d'œuvre d'architecture du XVe siècle et des mieux conservés.

A peine ce remarquable monument, qui est encore aujourd'hui la providence des pauvres, était-il achevé, qu'il fonda, en 1450, un chapitre collégial à Autun, composé d'un nombreux clergé, à qui il assigna de bonnes prébendes; et, à l'usage de cette corporation, il fit réédifier avec magnificence l'église Notre-Dame, ancienne paroisse sur les fonts de laquelle il avait reçu le baptême, où il voulut avoir sa sépulture, et que les révolutions ont détruite de fond en comble, avec le tom-

beau du chancelier, et si complètement que la plupart des habitants actuels d'Autun ne sauraient aujourd'hui montrer la place où était élevée cette belle église, dont on admirait surtout le clocher, rivalisant de hardiesse et d'élévation avec lui, très-voisin de l'église cathédrale.

Nous ne sommes pas assez hardi pour oser porter un jugement sur cet homme d'Etat, qui a été grandement loué et beaucoup blâmé par ses contemporains. Cependant, ce qui fait pencher la balance en sa faveur, c'est qu'il conserva les bonnes grâces, mais encore plus, l'affection et la confiance du bon duc Philippe, qui l'appelait son père, et qui, suivant l'historien Paradin, « tomba dans le chagrin et en extrême maladie de la « mort de Rolin; » et dans ses Annales il ajoute : « 1461. « — En ce temps laissa ce siècle ce grand et insigne « personnage maistre Nicolas Raoulin, chancelier de « Bourgogne, lequel en toutes vertus vint à tel avan- « tage par dessus tous les hommes de son estat en son « temps qu'il fust un digne exemplaire et archétype de « tout savoir, piété et honneur dont il fit miraculeuse- « ment preuve ès affaires de nostre duc Philippe, qui « de tout en tout se reposoit sur la sagesse, prudence, « savoir et conduite de son chancelier. Aussi le bon « Duc voulant testifier le mérite de tant de labeurs, le « fit riche de plus de quarante mille livres de rentes, et « avança ses enfants et parents hautement. Ce bon per- « sonnage employa la plupart des bienfaits qu'il reçut « pour guerdon de ses grands services à des œuvres de « piété, et pour l'aliment et soulagement des pauvres « malades dont pourroit rendre bon compte l'admirable « hospital de Beaune, qui n'a son égal au monde, et « pour lequel jamais la Bourgogne ne sera quitte en-

« vers sa postérité, car les œuvres de charité qui s'y « exercent sont si grandes que toutes celles qui se font « en toutes les Gaules n'en approchent point de grand « espace...., etc. »

D'un autre côté, le chroniqueur Monstrelet dit du chancelier Rolin « qu'il fit si bien ses affaires qu'il avoit « acquis d'énormes rentes et plusieurs seigneuries, fait « ses fils riches et grands seigneurs et ses filles maria « moult noblement. »

On connaît aussi la réponse sévère de Louis XI aux Beaunois qui, en l'accompagnant dans sa visite à leur vaste Hôtel-Dieu, lui vantaient son fondateur : « Il était « bien juste, dit le Roi, que celui qui par ses exactions « avait fait tant de pauvres construisît un vaste hôpital « pour les recevoir. »

Mais ce qui surtout aurait dû imposer silence aux détracteurs de Nicolas Rolin, c'est la situation paisible, prospère et florissante dans laquelle, sous la direction de son bon maître, il avait laissé en mourant les vastes provinces bourguignonnes, dont l'administration suprême lui fut confiée pendant plus de quarante années; et, pour confirmer cette assertion, répétons ce que dit à ce sujet Philippe de Commines, confident et favori de Louis XI :

« Pour lors (époque de la guerre du bien public) « estoient les subjets de la Maison de Bourgongne en « grandes richesses à cause de la longue paix qu'ils « avoient eue pour la bonté du prince sous qui ils vi- « voient, lequel peu tailloit ses subjets, et me semble « que pour lors ses terres ne pouvoient mieux dire « terres de promissions que nulles autres seigneuries « qui fussent sur la terre. Ils estoient comblés de ri- « chesses et en grand repos. Les despenses en habille-

« ments d'hommes et de femmes grands et superflus.
« Les festins et banquets plus grands et plus prodigues
« qu'en nul autre lieu. Les baignoiries et autres fes-
« toyements avec femmes grands et desordonnés. Je
« parle des femmes de basse condition. En somme ne
« sembloit pour lors aux subjets de cette maison autre,
« que ces graces leur procedoit de Dieu qui les avoit
« pourveus d'aussi bon prince avec si bons servi-
« teurs...., etc. »

Celui des fils du chancelier à qui échut en partage la seigneurie de Monestoy fut Guillaume Rolin, qu'on nommait Monsieur de Beauchamp. Il était conseiller et chambellan du Duc de Bourgogne, sous les yeux duquel il avait été élevé. Mais il n'atteignit ni à la haute position de son père ni à sa renommée, et n'eut d'autre célébrité à nous connue que celle qu'il reçut par les débats d'un procès criminel pour cause de meurtre dans lequel il fut impliqué et qui fut porté devant le grand conseil du Duc, séant à Bruxelles.

De cette volumineuse procédure, dont plusieurs pièces font partie des archives d'Autun provenant de l'église collégiale fondée par le chancelier Rolin, il ressort des détails qui peignent si bien les mœurs et les usages de l'époque, qu'on ne sera pas fâché d'en lire ici quelques extraits, surtout parce que les faits qui y sont consignés tiennent par quelques points à l'historique de Monestoy.

Voici ces faits, qui se passèrent vers 1465 :

Deux serviteurs de Geoffroy de Thoisy, seigneur de Mimeure, près Arnay-le-Duc (1), nommés Jehan Lefort

(1) Geoffroy de Thoisy était gouverneur des vaisseaux et galères du duc de Bourgogne. Il combattit vaillamment contre les Turcs, avec

avec son beau-fils Jehan Durost, qui avaient été envoyés en message à Monestoy, auprès de M. de Beauchamp, pour une affaise assez importante, furent à leur retour assassinés en traversant la forêt de Monestoy, et M. de Beauchamp fut aussitôt accusé par messire Geoffroy de Thoisy d'avoir fait commettre méchamment et traîtreusement ces deux homicides par des assassins soudoyés, à l'effet de se saisir de titres et papiers dont ces messagers étaient porteurs.

Cette affaire, à raison de la haute position des deux personnages qui y étaient impliqués, fut évoquée devant le conseil souverain du Duc séant à Bruxelles, au lieu d'être soumis à la justice ordinaire. Là, Hugues de Thoisy, comparaissant aux lieu et place de son père trop avancé en âge, produisit des dépositions de plusieurs témoins qui compromettaient grandement M. de Beauchamp. Mais celui-ci démontra par d'autres preuves que les prétendus témoins entendus contre lui en Bourgogne n'étaient que gens subornés, séduits et payés par son accusateur, qui, est-il écrit dans la procédure, *les avoit pratiqués et préparés en plusieurs manières, à savoir : en les festoyant maintes fois, en les tenant bien aises de bonnes viandes et de bons vins, les bien coucher et panser pendant plusieurs jours comme si fussent gens de bien, et aussi par dons et promesses d'or, d'argent et d'offices et de leur faire avoir leur grâce et pardon*... Aussi l'innocence ou plutôt la non culpabilité de M. de Beauchamp fut proclamée par le grand conseil, qui par sa sentence condamna son accusateur à une forte amende et à faire

---

trois de ces navires, au siége de Rhodes. Il fut ensuite bailly d'Auxois en 1462. Son fils, Hugues de Thoisy, lui succéda dans cet emploi.

réparation à M. de Beauchamp, comme l'ayant calomnié. Mais, lorsque le jeune Hugues de Thoisy entendit prononcer cet arrêt, il se leva en courroux, et sans égard pour la présence de monseigneur le Duc, il apostropha M. de Beauchamp, en lui criant *qu'il avoit faulsement et malvaisement menti en accusant messire Geoffroy, son père, d'avoir malicieusement subornés les témoins par lui produits, du crime perpétré sur Jehan Lefort et Jehan Durost*, et aussitôt il jeta insolemment un gage de bataille au milieu de l'auditoire, en provoquant de la voix et de gestes son adversaire. Mais M. de Beauchamp, prudemment avisé, se garda de relever ce gage de combat, parce que ç'eût été commettre une grave offense en présence du prince comme à l'égard du conseil souverain, puisqu'il y avait sentence sans appel sur ce qui touchait à la cause d'homicide; *qu'autrement, si la matière fut restée indécise*, il ajouta *qu'il auroit bien eu le courage de couvrir le gage de bataille contre Hugues de Thoisy et même contre plus grand que luy*. Et sur ce fait il fit incontinent appel de cet incident au jugement de monseigneur le Duc, de messieurs les barons, chevaliers, écuyers et conseillers composant le grand conseil.

Sur quoi ce haut tribunal, après en avoir conféré à huis-clos, prononça sans désemparer une seconde sentence où il fut dit textuellement :

« .... Attendu que Hugues de Thoisy ne pouvoit être
« receu à jetter gaige de bataille, et que le seigneur de
« Beauchamp n'étoit tenu de le relever ni couvrir, car
« il est un notable chevalier de haute réputation et hon-
« neur, lequel dez sa tendre jeunesse a été conduit et
« nourry en l'ostel de monseigneur le Duc, et s'est tous-

« jours gouverné trez honorablement et trez prudem-
« ment en toutes ses besoignes et affaires, et tellement
« que pour ses mérites et bonnes vertus il a été consti-
« tué et receu pour être conseiller et chambellan de
« nostre trez redoubté seigneur icy présent, èsquels offi-
« ces s'est tousjours gouverné comme bon et loyal
« chevalier et comme homme de sa hautesse estat et
« aucthorité le doit faire;

« Que, par le contraire, Hugues de Thoisy, qui n'est
« qu'un val-vasseur (1), ayant trez fort outrageusement
« et impertinement mesprisé et abusé envers le seigneur
« de Beauchamp et contre son honneur, en jettant son
« gaige de bataille à l'encontre de luy et sans égard à la
« présence de nostre redoubté Seigneur et des gens de
« son grand conseil, en usant d'un mauvais et inju-
« rieux langaige et disant des paroles de démente-
« ries proférées à tort aprez sentence prononcée;
« qu'ainsy ledit Hugues de Thoisy en doit être pugny et
« corrigé;

« Sur ce, le conseil ayant prins les ordres de mon-
« seigneur le Duc, il est dit, jugé et sentencié qu'ayant
« ledit Hugues, à tort et à mauvaise cause, jetté inso-
« lemment son gaige de bataille en proférant des injures
« contre le seigneur de Beauchamp, contre son hon-
« neur et celuy de sa famille, il a par ces mesfaits mérité
« d'estre pugni de telle et semblable peine qu'il auroit
« encourue s'il eut esté desconfis et atteint au champ
« de bataille par ledit seigneur de Beauchamp. Faisant
« droit au réquisitoire du procureur de monseigneur le

---

(1) Arrière-vassal ou vassal d'un autre seigneur.

» Duc, Hugues de Thoisy est déclaré coupable, et de « plus amendable envers le seigneur de Beauchamp de « la somme de trois mille escus d'or, et condamné à « tenir prison ferme jusqu'à l'entier payement de ladite « somme.

« En outre, ledit Hugues de Thoisy, en réparation des « offenses, injures, opprobres et forfaits par luy commis « tant envers nostre trez redoubté Seigneur qu'à l'égard « de messire de Beauchamp, est condamné première- « ment envers Dieu, secondement envers monseigneur « le Duc et tiercement envers le seigneur de Beauchamp « et MM. ses parents et amis, c'est à savoir : pour faire « amende honorable, à comparoir tout nud en ses pe- « tits linges, tenant une torche de cire ardente en ses « mains pesant dix-huit livres, par devant Monseigneur, « messieurs du grand conseil et toute la noblesse de « l'ostel ducal et illec déclarer et dire que faulsement « et malvaisement il a dit et inféré lesdites injures et « opprobres de démenteries audit seigneur de Beau- « champ; et avec ce, faire semblables réparations et « amende honorable ès villes et citez d'Ostun et de « Chalon, et pareillement ès églises paroissiales de Mo- « nestoy et de Mimeure à jour de dimanche, à l'heure « de la grande messe, et à délaisser les torches de cire « au profit des églises desdits lieux, en criant mercy « audit seigneur de Beauchamp et luy suppliant qu'il « veuille pardonner lesdites offenses. En outre, plus à « faire mettre en lieu public, en chacune des villes d'Os- « tun et Chalon et au lieu de Mimeure, un tableau et « épitaphe auquel soit figuré et mis en peincture l'i- « maige et pourtraicture dudit Hugues de Thoisy criant « mercy à monseigneur le Duc et au seigneur de Beau-

« champ, en signe de mémoire perpétuelle desdits ou-
« traiges et forfaits. Et avec ce, ledit Hugues de Thoisy
« est condamné à faire trois pèlerinages : au saint Sépul-
« cre à Jérusalem, l'autre à Sainte-Catherine du mont
« Sinaï, et l'autre à Saint-Jacques en Galice, et du tout
« rapporter certifications audit seigneur de Beauchamp.
« Finablement, ledit Hugues de Thoisy condamné aux
« dépens, etc., etc. »

Cette sentence, d'une excessive sévérité, fut-elle exécutée dans ses divers détails? C'est ce qu'aucun document n'a pu nous apprendre, et il y a lieu d'en avoir regret.

Quant à M. de Beauchamp, au profit de qui ce jugement curieux fut rendu, on le voit encore, en 1469, ajouter aux donations de son père le chancelier, en faveur de l'église de Notre-Dame d'Autun, celle des terres de Villy, Mont et Montot, près Brazey-en-Montagne.

Mais cinq années plus tard, en 1474, la seigneurie de Monestoy était possédée par Antoine Rolin, seigneur d'Aymeries et d'Oricourt, ce qui est constaté aux archives de Bourgogne par une convocation des possesseurs de fiefs du bailliage d'Autun au ban et arrière-ban, ainsi conçue : « Noble et puissant seigneur Antoine Rolin,
« chevalier, fournira pour sa terre de Monestoy deux
« hommes d'armes et un coustillier habillés de haut
« en bas; cuirasse complette, salade à bannière, gor-
« gerin, flancards, cuissards, épée et dague pour les
« hommes d'armes; et, pour le coustillier de chaque
« homme d'armes, brigandine ou corselet fendu aux
« côtés, à la manière d'Allemagne, gorgerin, salade,
« bragues d'acier, avant-bras à petite garde, gantelets,
« javeline à arrêt, bonne espée et dague, et trois che-

« vaux pour chacun homme d'armes, dont l'un servira « au page portant sa lance. »

Après Antoine Rolin, son fils François vint prendre possession de la terre de Monestoy; il portait le titre de chambellan du duc de Bourbon, et en 1503 il exerçait les fonctions de bailli d'Autun.

Enfin, le dernier de cette race qui fut propriétaire de la seigneurie de Monestoy fut Jean Rolin, seigneur de Beauchamp, de Chaseu et de Savoisy, chambellan de François I[er], et, comme son père, bailli d'Autun et de Montcenis. En 1523, il affranchit de la servitude et de la main-morte la personne et les biens d'Emiland de Sanvigne, son vassal, au hameau de Grandvaux, et l'un de ses anciens serviteurs. N'ayant point laissé d'héritiers directs, la seigneurie de Monestoy passa à sa nièce Suzanne Rolin, femme de Nicolas Chambellan, seigneur d'Oisilly, d'une ancienne famille noble de Dijon, qui marièrent leur fille Madeleine Chambellan à Jean Maréchal, seigneur d'Epinac, chevalier de l'ordre du Roi et gouverneur du Nivernais, et la dotèrent des terres de Monestoy et de Thury.

Leur fils, que sa mère devenue veuve mit en possession de la seigneurie de Monestoy par donation du 15 mai 1583, était Gaspard Maréchal d'Epinac, lieutenant général en Bourgogne. Ce fut son oncle Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon, qui, le 14 novembre même année, donna au nom de son neveu dénombrement à la Chambre des comptes de Dijon et reprise de fief pour la seigneurie de Monestoy. Gaspard Maréchal d'Epinac avait épousé Gabrielle de Vaudrey et n'en eut qu'une fille, Claudine Maréchal, héritière de la seigneurie de Monestoy, dont elle fit donation en se mariant à Louis de

Pernes, gouverneur de Saintes, à qui par son contrat elle imposa la condition d'adopter pour lui et les siens *le nom et les armes de la maison d'Epinac;* et ce fut en cette qualité et sous ce nom que Louis de Pernes reprit de fief, le 15 janvier 1637, pour la terre de Monestoy.

La généalogie de MM. de Pernes, que nous avons trouvée aux archives d'Autun, nous a appris que leur maison du Vexin, transplantée en Languedoc, puis établie en Bourgogne où elle s'est éteinte, était fort ancienne, puisque le tronc dont ils étaient issus par Foulques de Pernes date de 1066.

Louis de Pernes, dont il est fait mention plus haut, était fils de Jacques de Pernes, gouverneur des ville et château de Saintes lors des troubles de la Ligue, et il sut y faire maintenir l'autorité légitime du Roi; aussi, le 25 septembre 1598, Henri IV lui écrivit de Saint-Germain-en-Laye la lettre suivante, insérée dans la généalogie :

« Capitaine Pernes, je scay la fidélité que m'avez tous-
« jours gardée et que vous n'avez jamais recognu autre
« que moy et mes commandements, ce qui m'asseure que
« vous continuerez encore le bon devoir que vous m'avez
« tousjours rendu à la garde de mon chasteau de Xaintes,
« ainsy que je me promets que vous ferez par l'asseu-
« rance que j'ay à vostre fidélité et que vous pouvez alors
« espérer tout bon traitement de vostre bien affectionné
« Henry. »

Le nouveau seigneur de Monestoy, Louis de Pernes, était colonel d'infanterie, et, après son père, devint gouverneur de Saintes. Son mariage avec Claudine Maréchal d'Epinac l'ayant fixé en Bourgogne, il fut choisi

comme Elu de la noblesse aux Etats généraux de la province pendant la triennalité de 1630, ce qui était alors une haute marque de confiance. Mais on est fondé à croire que ce seigneur avait du mérite personnel, puisque le vieux prince de Condé ayant obtenu de se faire succéder dans le gouvernement du duché par le duc d'Enghien (le grand Condé), trop jeune peut-être abandonné à lui-même en cette grande charge, plaça auprès de ce prince Louis de Pernes « pour l'aider de ses conseils et avis, « comme étant le gentilhomme de la province qu'il y « connoissoit le plus propre par son esprit et par sa « sagesse, » ainsi est-il dit dans la lettre missive du prince de Condé adressée à M. de Pernes le 12 avril 1629. Toutefois, il paraîtrait que ce seigneur n'était pas aussi apte à administrer ses propres affaires que celles du pays; car, à la fin de ses jours, étant accablé de dettes assignées sur ses terres, ses créanciers en poursuivirent l'expropriation, même de celle de Monestoy qui fut adjugée par décret le 1er juin 1650, à M. Georges Joly, baron de Blaisy, président au Parlement, pour le prix de cinquante-quatre mille livres.

Cependant son fils Louis II de Pernes, ne voulant pas laisser passer cette seigneurie dans des mains étrangères, se la fit immédiatement rétrocéder avec l'aide de la dot de sa femme Jeanne-Anne de Gasse de Rouvray-Joursanvaux. Alors, se voyant possesseur paisible de Monestoy, il songea à remplir l'obligation contractée par son père concernant la substitution du nom d'Epinac à celui de Monestoy. Pour y parvenir régulièrement, il se pourvut en Cour, et il obtint, en août 1656, des lettres-patentes du Roi consacrant ce changement et où il est dit, après protocole ordinaire..... « Sa Majesté, en con-

« sidération des services rendus à l'Estat et à ses prédé-
« cesseurs Roys par les ayeulx paternels et maternels de
« Louis de Pernes, seigneur de Monestoy, et de ceux
« qu'il a rendus en quatorze campagnes tant en qualité
« de capitaine de cavalerie qu'en autres emplois auxquels
« il a été très-fidèlement servi de grace spéciale, pleine
« puissance et autorité royale auroit Sa Majeté les terres
« et seigneuries de Monestoy, Ladrée, Le Chastellot,
« Grandvaux, Cheilly, Laforest, Lavaivre, Epertully,
« Thury, etc., crée et érige en nom et dignité, hon-
« neurs, prérogatives et prééminences de comté, qui
« sera doresnavant appelé le *comté d'Epinac,* au lieu et
« village de Monestoy, où se trouve un fort chasteau do-
« minant le bourg, rempli d'environ cent habitants, y
« compris les hameau du Chastellot et de Lavaivre, du-
« quel chasteau sont retrayants les habitants des lieux de
« Grandvaux, Resille, Lavaivre-de-Saisy, Laforêt, Chan-
« gey, Dinay et Thury, avec justice haute, moyenne et
« basse sur tous les hommes de ladite terre et sur tous les
« héritages, avec droit de retenue et lods à raison de vingt
« deniers par livre; droit de pêche en la rivière, con-
« cédé moyennant dix deniers par feu, et les habitants
« de Dinay tenus de charroyer chaqu'année huit queues
« de vin pris dans le Beaunois, et le tout sans que, pour
« raison de ladite création en comté, les vassaux soient
« tenus de payer plus grands droits qu'auparavant,
« comme aussy les bailly, lieutenant, greffier, procu-
« reur d'office, sergents et autres officiers de justice des-
« dites terres et seigneuries; ensemble, leurs vassaux
« seront tenus d'employer dans tous leurs actes les nom
« et titre de comté d'Epinac..... etc., etc. »

Ainsi, le nom séculaire et primitif de Monestoy fut

à jamais supprimé suivant le caprice vaniteux d'une famille.

Alors, le 16 juin 1657, Louis II de Pernes reprend de fief pour le comté d'Epinac, autrefois dit *la seigneurie de Monestoy*, comme acquéreur par décret du 16 août 1650 sur feu messire Louis Ier de Pernes son père, seigneur de Rochefort, et sur dame Claudine Maréchal d'Epinac, son épouse.

Le dernier acte connu de Louis II de Pernes et d'Anne de Rouvray, sa femme, fut l'affranchissement, en 1662, des frères Pacquelin, l'un curé et l'autre vicaire d'Epinac, lesquels étaient leurs hommes mainmortables.

Ensuite on voit leur fils Georges-Anne-Louis de Pernes leur succéder dans le comté d'Epinac lorsqu'il se maria en 1680 avec Jeanne Claudine de Senevois, fille de Charles de Senevois, seigneur de Bâlot, et d'Anne de Baillivy. Il fut brigadier des armées du Roi, lieutenant des gendarmes Dauphin, chevalier de Saint-Louis et gentilhomme de la Chambre de monseigneur le Duc de Bourbon. Ainsi que son aïeul Louis Ier, il obtint la marque de confiance d'être Elu de la noblesse aux Etats de Bourgogne en 1709. Il profita de cette position influente pour faire ouvrir à sa convenance, et malgré les difficultés locales, une communication directe d'Autun à Beaune et Dijon qui venait passer sous les murs de son château d'Epinac. Cette grande route, ferrée sur une partie de son étendue, fut plus tard abandonnée pour celle d'un plus facile parcours qui se dirige sur Beaune par Nolay et La Rochepot. D'Autun ce grand chemin, aujourd'hui effacé et oublié, venait à Creusefond, au hameau du Caillot, où on voit encore un pont construit pour son usage, mon-

tait au Puy, suivait le vallon de la rivière de la Drée qu'il passait sur un beau pont en pierre existant encore près de Dinay, cheminait sous les murs du château d'Epinac; puis, côtoyant la rivière qui descend de Molinot, où le duc d'Aumont avait un grand château, traversait ce bourg pour aller à Ivry, puis traversait les Chaumes d'Auvenet, descendait le *vers* ou revers de Saint-Romain, gravissait la côte, longeait le bois de la Serve pour gagner par le pont d'Autun, encore ainsi nommé, Pommard et Beaune.

Ce Georges-Antoine-Louis de Pernes étant mort sans laisser de postérité, en lui s'éteignit la noble maison dont il était issu, et alors le comté d'Epinac retourna par la ligne collatérale ascendante issue des Rolin à sa tante Gabrielle de Perne, fille de Louis Ier et de Claudine Maréchal d'Epinac, laquelle Gabrielle était mariée à Roger de Clermont-Tonnerre, marquis de Cruzy, baron de Marne, lieutenant général des armées du Roi.

Puis, après ces derniers possesseurs, Epinac échut, en 1734, à leur fils Gaspard de Clermont-Tonnerre, marquis de Vauvilliers, né en 1688, qui fut l'une des illustrations militaires du règne de Louis XV; aussi fut-il récompensé de ses services distingués par le bâton de maréchal de France qu'il porta glorieusement depuis 1747 jusqu'en 1781, époque à laquelle il atteignait presque son siècle. C'est à ce grand seigneur qu'Epinac est redevable des premières recherches un peu sérieuses de houille qui, en 1752, commencèrent à être essayées à Resilles, et qui furent suivies bientôt de l'établissement d'une verrerie à bouteilles qui, peu importante à son origine, devint

pourtant le germe de celle très-florissante qui existe aujourd'hui.

Avant son décès le maréchal de Clermont-Tonnerre avait mis en possession du comté d'Epinac l'un de ses fils, Charles Gaspard, né en 1747, qui fut longtemps connu dans le monde sous le seul titre de comte d'Epinac; mais ayant perdu son père, il fut breveté par le Roi et créé duc de Clermont-Tonnerre; il était lieutenant général des armées du roi et commandant pour S. M. la province du Dauphiné.

Emprisonné comme suspect pendant la Terreur, il périt sous la hache révolutionnaire le 26 juillet 1794, deux jours avant la chute du tyran Robespierre!

Alors Epinac perdit par le fait de la révolution française son dernier seigneur et son titre de comté. Mais par compensation une nouvelle destinée lui était réservée, plus profitable à sa population que son existence sous le régime féodal : celle d'être devenu le chef-lieu d'un beau canton et le centre d'un riche bassin houiller. Toutefois, avant d'obtenir ces avantages, son antique château se trouva fort compromis; car, après la fin tragique de M. le duc de Clermont-Tonnerre et l'émigration des membres de sa famille, ses domaines furent confisqués, démembrés et vendus ainsi que le château, dont la démolition fut prononcée par les acquéreurs; déjà deux de ses tours étaient détruites, quand une famille israélite (MM. Blum) arriva assez tôt pour sauver le restant du marteau du vandalisme, et par ses entreprises hardies changea tout à coup la face du pays.

Le fait est qu'Epinac, dont la population n'était évaluée en 1656, dans les lettres-patentes d'érection en comté, qu'à cent habitants, en avait déjà six cents lors-

que Courtépée, en 1778, rédigeait sa description de la Bourgogne; tandis que maintenant ce chef-lieu de canton compte au-delà de trois mille ames.

Ici nous nous arrêterons, laissant aux hommes spéciaux le soin d'ajouter à cet essai historique les détails statistiques que comporte aujourd'hui l'industrie qui s'est concentrée à Epinac.



LE MAIRE DE TALANT

PETITE CHRONIQUE BOURGUIGNONNE

LUE EN SÉANCE PUBLIQUE

PAR M. J.-R. PARIS

Membre résidant.



Le dernier des *Condé,* dans ce ducal asile,
Fit un jour convier l'élite de la ville.
Le Maire de Talant, comme une autorité,
Au célèbre banquet fut de droit invité.
Ce maire dont je parle, il faut le dire ici,
Des manières de cour prenait peu de souci.
Simple dans tous ses goûts, modeste autant que sage,
Le patois bourguignon était son seul langage;
Du reste, homme de sens, de rare probité;
Il prouvait que l'esprit n'exclut pas la bonté;
Et *Devillebichot,* l'honneur de son village,
Appartient désormais à la postérité.

Quoi qu'il en soit, au jour fixé d'avance
Notre bon maire arrive en train de belle humeur.
D'un habit de drap fin, pour plaire à *Monseigneur,*
Sa femme *Jeanne* avait fait la dépense.

Devant tant de candeur la vanité s'efface;
Auprès de lui Condé l'invite à prendre place ;
En un mot, il devient le héros du repas
Et de tous ces honneurs il ne s'étonne pas.
Sur une nappe fine et de toile étrangère
Sont rangés avec art, en forme d'étagère,
Ces vases délicats, rares et gracieux
Que le ciseau romain a rendus précieux.
Le gibier, les poissons, les fruits et la volaille
Annoncent qu'a sonné l'heure de la bataille.
Les vins du *Clos-Vougeot*, de *Pommard, Chambertin*,
Ne sont point oubliés dans ce fameux festin,
Qui par son aspect seul à l'appétit provoque
Et déploie aux regards le faste de l'époque.
La moutarde, déjà renommée à Dijon,
Et qui, pour s'illustrer, avait eu son *Naigeon*,
Tenait sa place aussi dans ce repas splendide.

Cependant un valet à l'allure candide,
Près de notre héros s'étant placé soudain,
Le servait d'un côté, puis avec l'autre main
Enlevait prestement son assiette chargée,
Sans que l'on s'aperçût qu'elle eût été changée.

Par deux fois ce manége assez bien réussit;
Une aile de faisan venait d'être enlevée
Quand le maire, blessé jusqu'en son appétit,
Résolut sur-le-champ de prendre sa revanche,
Et, d'un couteau s'armant, assène, avec le manche,
Sur la main du valet qui va recommencer
Un coup bien dirigé qui le fait grimacer.
Pourtant, sur le couteau l'histoire n'est pas nette :
L'instrument pouvait bien n'être qu'une fourchette ;
Mais, comme il est certain que le coup fut porté,
Je reprends mon récit qu'à regret j'ai quitté.

« Qu'est-ce donc, dit Condé? parlez, Monsieur le Maire...
Quelqu'un, malgré mon ordre, a-t-il pu vous déplaire?...
— Nainni dà, Monseigneu; ç'a moi que san faiçon
Vén de baillé ène leçon
Ai vot' valet qué n'sai pa lire.
— Comment le savez-vous? Qui donc a pu vous dire?...
— I vo répon qu'lai l'çon étô bén ai prôpoo :
Car el é pri deu foi dés aile po dés oo. »



TABLE

PARTIE DES LETTRES.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SECTION DES SCIENCES.

Année 1855.

DIJON

IMPRIMERIE LOIREAU-FEUCHOT

place Saint-Jean, 1 et 3.

1856.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

BIBLIOGRAPHIE SEISMIQUE

PAR M. ALEXIS PERREY.

L'Académie ne pouvant pas publier en entier un catalogue de ce genre, j'ai dù faire un choix. Naturellement ce choix a dû se porter sur les ouvrages que je connais, sur ceux qui se trouvent déjà dans ma bibliothèque et dont les cartes sont annotées. Ainsi, les articles qui suivent font partie de ma *collection seismique;* mais j'ai dû, quoique à regret, supprimer toute remarque et toute annotation, en un mot abréger le plus possible, sans toutefois altérer les titres. — J'y joins quelques ouvrages ou opuscules sur la théorie de la terre et sur le système du monde.

1. **Abbadie** (Ant. d'). Sur les tremblements de terre et sur les mouvements du sol. — *Comptes rendus,* t. 34, p. 712-714. 11 mai 1852; tir. à part.

2. — Idées pour l'observation des tremblements de terre. — *Bull. de la Soc. météor. de France,* t. 2, p. 180-187. 11 nov. 1854.

3. Abich (H.). Vue générale de l'Ararat. — *Bull. de la Soc. géol. de France,* 2e série, t. 8, p. 265-271, 1 pl. 3 mars 1851. — *Amer. Jour. of sc.,* 2nd series, vol. 13, n° 38, p. 269-270.

4. Accademia di Napoli. Istoria de' Fenomeni del Tremoto avvenuto nelle Calabrie, e nel Valdemone nell' anno 1783, posta in luce dalla reale Accademia delle scienze, e delle Belle Lettere di Napoli. Napoli, 1784, petit in-fol. de XVII, VIII et 527 pp., et un Atlas de 69 pl. gd in-fol.

Acosta (Joaquin d'). Lettre à M. Alex. Brongniart sur le tremblement de terre qui a détruit Popayan le 16 novembre 1827, datée de Paris, 4 mars 1828. Le *Globe,* 22 mars 1828. — *Ann. de Ch. et de Phys.,* t. 39, p. 406-408. — Reproduite dans mon mémoire relatif à la Colombie (1).

5. — Lettre sur le tremblement de terre de la Colombie, adressée à M. Barbié du Bocage, datée de Paris, 10 avril 1828. *Bull. de la Soc. de Géogr.,* t. 9, p. 200-203. Avril et mai 1828.

— Relation de l'éruption boueuse sortie du volcan de Ruiz et de la catastrophe de Lagunilla, dans la république de la Nouvelle-Grenade, le 19 février 1845. — *Compt. rend.,* t. 22, p. 709-710. Séance du 27 avril 1846. — *Reprod.*

6. — Excursion aux montagnes de Ruiz et de Tolima, lettre adressée à M. Elie de Beaumont, et datée de Guaduas, 10 septembre 1850. — *Bull. de la Soc. géol. de France,* 2e série, t. 8, p. 489-496, 1 pl. 16 juin 1851.

7. Acosta (Joseph). Histoire naturelle et morale des Indes, tant orientales qu'occidentales, traduite par Robert Regnavld, cauxois. Paris, 1616, in-8° rel. Exempl. de de Brosses.

---

(1) Par le mot *reproduit*, je désignerai les articles insérés en entier ou par extraits seulement, suivant leur importance, dans quelqu'un de mes Mémoires, qu'il sera, en général, inutile de désigner.

8. **Adee** (Swithin). Two Letters on the agitation of the Water, 1st november 1755. — *Phil. trans.*, for 1755, vol. 49, p. 357-358, et édit. de Wittenberg, p. 174-175.

9. **Affleck** (Capt.). An Account of the Agitation of the sea at Antigua. Nov. 1st 1755. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 668-670.

10. **Agricola** (Georgius). De ortu et causis subterraneorum, lib. V; de natura eorum quæ effluunt ex terra, lib. IV; de natura fossilium, lib. X; de veteribus et novis metallis, lib. II; Bermannus, sive de re metallica dialogus..., a Joanne Sigfrido... Wittebergæ, 1612. In-8° parch.

11. **Airy** (G.-B.). Report of the astronomer royal to the Board of visitors, read at the annual visitation of the royal Observatory. — Greenwich, june 5, 1852. 12 p. in-4°.

12. **Albo** (Don Felice Castillo). Résumés météorologiques. — Mercurio Chileno, n° 7, publié à Santiago du Chili. — Il manque à ma collection; mais il est résumé par Arago à la suite du mémoire de Lambert, *Ann. de Ch. et de Phys.* Déc. 1829. T. 42, p. 406-408.

13. **Alexander ab Alexandro.** Geniales dies... L'ouvrage manque à ma collection; mais ce que l'auteur dit des tremblements de terre est cité par Gasp. Paragallo, ***Ragionamento de' Tremuoti***, p. 149.

14. **Allamand** (prof. à Leyde). A Letter to M. Trembley, concerning the Earthquake of the 1st november 1755 at Leyden; transl. from the french. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 397-398, et édit. de Wittenberg, p. 193-194.

15. — Another to the same, concerning the Earthquake of the 26th of december 1755, at Leyden. *Ibid.*, 1756, vol. 49, p. 512-513.

16. — An Account of an Earthquake felt in Holland, february 18, 1756; trans. from the french. — *Ibid.*, 1756, vol. 49, p. 545-546.

17. **Alvarez de Tolède** (P.). Tremblements de terre à Lima, en 1687. — *Phil. trans.*, 1694, n° 209; trad. de Gi-

belin, t. 1, p. 42-43, et de Marcantonio Ludrini, t. 1, p. 43-44.

18. Amaro (Fr. de). Ærumnæ anni 1822. Napoli, 1823; 12 p. in-4°. — C'est une épître en vers latins avec 4 pages de notes sur l'éruption du Vésuve en 1822.

19. Amato (P. Gaetano d'). Divisamento critico sulle correnti opinioni intorno ai fenomeni del Vesuvio e degli altri volcani. Napoli, 1756, in-8° de 90 p. — Il y a eu une autre édit. de 1759. — Trad. par l'abbé Péton à la suite de l'hist. du Vésuve, p. 295-370.

20. — Giudizio filosofico intorno ai fenomini del Vesuvio. Napoli, 1753, in-4° de 38 p.

21. Anaxagoras. Anaxagoræ Clazomenii fragmenta quæ supersunt omnia collecta commentarioque illustrata ab Ed. Schaubach. Lipsiæ, 1827, in-8° de 191 p.

22. Anderson (J.). Description du volcan qui se trouve au sommet du morne Garou, dans l'île Saint-Vincent. — *Phil. trans.*, an 1785, vol. 75. Trad. de Gibelin, t. 1, p. 327-333, 1 pl., et de Marcanton. Ludrini, t. 1, p. 336-342, 1 pl.

23. Anderson (J.). Nachrichten von Island, Groenland und der Strasse Davis. Hamburg, 1746, in-8° pl.

24. Andraud. On lit dans les *Comptes rendus de l'Académie*, t. 40, 15 janvier 1855, p. 138 :

M. Andraud appelle l'attention de l'Académie sur la coïncidence des tremblements de terre qui ont été ressentis vers les derniers jours de 1854, dans le midi de la France, et les crues extraordinaires de plusieurs rivières, notamment de la Saône. L'auteur voit dans le rapprochement de ces deux sortes d'événements la confirmation d'idées qu'il a émises depuis longtemps, et qu'il formule ainsi :

« Chaque fois qu'un tremblement de terre a lieu sur « quelque point du globe, il est à présumer qu'une inon- « dation se sera produite quelque part. Chaque fois qu'un « fleuve déborde et inonde ses rives par des crues soudaines,

« il faut tenir pour certain qu'un tremblement de terre se « sera manifesté en même temps sur quelque point du « globe. »

25. **André** (P. Chrysologue de Gy). Théorie de la surface actuelle de la terre. Paris, 1806, in-8° de 342 pages. — Rapport de Cuvier et remarques de Brochant de Villers sur cet ouvrage. (*Voir à ces noms.*)

26. — Plan d'une carte physique, minéralogique, civile et ecclésiastique de la Franche-Comté et de ses frontières. *Jour. de Phys.*, t. 30, avril 1787, p. 271-284.

27. **Andreæ** (Joh.-Leonh.). De montibus ignivomis, sive vulcaniis, dissertatio inauguralis. Altdorf, 25 junii 1710, in-4° de 32 p.

28. **Andréossy** (Le comte). Mémoire sur les dépressions de la surface du globe, dans le sens longitudinal des chaînes de montagnes et entre deux reliefs maritimes adjacents. Lu aux séances de l'Acad. des sc. des 13 et 20 fév. 1826. S. l. et a. In-8° de 41 p. et 2 pl.

29. **Angelot** (V.-F.). Note sur la permanence de la température à l'intérieur du globe. *Bull. de la Soc. géol. de France*, t. 13, p. 377-382. 6 juin 1842.

30. — Note additionnelle sur les causes des émanations gazeuses provenant de l'intérieur du globe. — *Ibid.*, t. 13, p. 398-402. 20 juin 1842.

31. — Nouvelles considérations (3e note) sur l'intervention des eaux de la mer dans les phénomènes volcaniques. — *Ibid.*, t. 14, p. 43-49. 7 nov. 1842.

32. — De quelques conséquences de la contraction des roches plutoniennes, et du granite en particulier, dans leur changement d'état. — *Ibid.*, p. 49-55.

33. — Quatrième note sur l'intervention des eaux de la mer dans les phénomènes volcaniques. — *Ibid.*, 2e série, t. 1, p. 23-29. 6 nov. 1843.

34. **Anthemius.** Application de la force élastique de la vapeur d'eau. — Agathias, liv. 5, p. 149-151, de la By-

zantine, édit. du Louvre, trad. de M. Léon Rénier. *Copie manuscrite* faite sur l'Exposition et hist. des principales découvertes scientifiques modernes de M. Louis Figuier, t. 3, p. 7 et 8, 1852. Quoi qu'en pense M. Figuier, cette expérience a sa valeur.

35. **Antonin** (Saint-). Tremblements des 5 et 30 décembre 1456. — Poli, Memoria sul Tremuoto del 26 Luglio 1806, p. 113-121.

36. **Apjohn.** Remarques sur le mém. de M. Mallet : « On the Dynamics of Earthquakes. » *Proceed. of the R. I. Academy,* vol. 3, p. 189. Copie manuscrite à la fin du mémoire de M. Mallet.

37. **Arago** (Fr.). Catalogues annuels de tremblements de terre, depuis 1818 jusqu'en 1830, publiés dans les *Annales de Chimie et de Physique :*

1818, t. 9, p. 433-435; t. 12, p. 425-426, et t. 33, p. 402-403;
1819, t. 12, p. 425-426 ; t. 15, p. 421-422, et t. 33, p. 404;
1820, t. 15, p. 422-424 ; t. 18, p. 413-415, et t. 33, p. 404;
1821, t. 18, p. 414-415 ; t. 21, p. 393, et t. 33, p. 405;
1822, t. 21, p. 393-396 ; t. 24, p. 429, et t. 33, p. 405-406;
1823, t. 24, p. 429-431 ; t. 27, p. 376-377, et t. 33, p. 406-407;
1824, t. 27, p. 377-380, et t. 33, p. 407-408;
1825, t. 30, p. 412-414 avec suppl. depuis 1816, p. 411, et t. 33, p. 408-409;
1826, t. 33, p. 409-412;
1827, t. 36, p. 396-398, et t. 39, p. 406-408;
1828, t. 39, p. 408-412, et t. 42, p. 347;
1829, t. 42, p. 347-351, et t. 45, p. 395-402;
1830, t. 45, p. 402.

Ces catalogues, dont je n'ai qu'un seul, celui de 1829, ont été fondus dans mes divers mémoires.

38. — Liste des volcans actuellement enflammés. — *Annuaire du bureau des Longitudes*, année 1824, p. 167-189.

39. — Remarques sur le mémoire de M. Lambert. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 42, déc. 1829, p. 406-410.

40. — Sur l'ancienneté relative des différentes chaînes de montagnes. — *Annuaire du bureau des Longitudes*, année 1830, p. 202-226, — et Bertrand, *Lettres sur les révol. du globe*, 5e édit., note 4, p. 379-395.

41. — Sur les soulèvements souterrains. — *Ibid.*, année 1833, p. 268-273.

42. — Instructions pour le voyage de *la Bonite*. Arago recommande l'observation des tremblements de terre. — *Ibid.*, année 1836, p. 346-349.

43.—Rapport verbal sur les nouvelles recherches de M. Capocci, sur le phénomène connu de l'érosion du temple de Sérapis à Pouzzoles. — *Compt. rend.*, t. 4, p. 750-753, 1837.

44. — Considérations sur la manière dont se forma dans la Méditerranée, en juillet 1831, l'île nouvelle qui a été tour à tour appelée **Ferdinandea**, **Hotham**, **Graham**, **Nerita** et **Julia**. — *Ibid.*, p. 753-757.

45. — Tremblement de terre de la nuit du dimanche 4 au lundi 5 juillet 1841. — *Compt. rend.*, t. 13, p. 80-83, 12 juillet 1841.

46. — Sur les volcans lunaires. — *Ann. du bureau des Long.*, année 1842, p. 526-529.

47. **Arago** et **Bouvard**. Remarques sur le déplacement horizontal de deux colonnes au palais des Archives, attribué à l'explosion du magasin à poudre de Grenelle, en septembre 1794. — *Compt. rend.*, 1839, t. 9, p. 415-416.

48. **Aranda** (Comte d'). Lettera anonima di Madrid, 30 dicembre. Senz' anno ma evidentemente del 1755. — Codice msc. dell' Olivieriana di Pesaro, n° 124. Copie mss. à la fin de mon mémoire relatif à la péninsule Ibérique, p. 10-11.

49. **Archiac** (Vicomte d'). Histoire des progrès de la Géologie de 1834 à 1845. Paris, in-8°, 1847. Le 1er vol. seulement.

50. Arcovito (Salvatore). Memoria de' fenomeni meteorologici osservati in Reggio di Calabria nel corso degli anni 1836, 1837 e parte del 1838. — Dito, nel 1839. — Dito, nel 1840. — Dito, nel 1841. — Dito, nel 1842. — Dito, nel 1843. Reggio, 1839-1846. 6 broch. in-8°, dans lesquelles on trouve le journal des secousses qui ont été ressenties à Reggio de 1836 à 1843. — Le 4e cahier, 1841, contient, sous le titre de *Catalogo de' Tremuoti accaduti nelle varie epoche*, la série des tremblements de Reggio de 225 avant J.-C. à 1841.

51. — Notamento de' Tremuoti avvenuti in Reggio di Calabria del 1844 a tutto il 1853, rimesso in Digione, capitale del departimento della Costa di Oro, in Francia, al sigr Alexis Perrey, professore alla facolta delle scienze in Digione, richiestomi con una sua lettera di 7 novembre 1853, inviatami per mezzo del cav. Vincenzo Flauti, illustre e dotto segretario perpetuo dell' Accademia Reale delle scienze in Napoli. — Ms. autographe de 21 pages in-4°.

52. Arderon (Will.). An Account of the Agitation of the Water, nov. 1, 1775. *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 380. Une page.

53. Argens (J.-B. Boyer, marquis d'). Timée de Locres, traduit par d'Argens; suivi de la lettre d'Aristote sur le système du monde. Paris, an 3, in-8° de 210 p. Notes.

54. — Ocellus Lucanus, sur l'Univers. Paris, an 3. In-8° de 188 p. Notes.

55 et **56. Aristote**. Des tremblements de terre, liv. 2, cap. 7 et 8 Meteorologicorum. — Texte et trad. anglaise dans R. Mallet : *First Report on Earthquakes*, p. 3-8 et 80-87.

57. — Lettre sur le système du monde, trad. par le marquis d'Argens, à la suite de Timée de Locres.

58. Astolfi (Matteo). Narrazione dell' orribile Terremoto sentitosi nella città di Rimino dopo la mezza notte della vigilia del Santo Natale dell' anno scorso 1786. Cesena,

s. d. mais de 1787, in-8° de 38 p. La dédicace au cardinal Greg. Chiaramonti est datée du 23 avril 1787.

59. **Attumonelli** (Michele). Della eruzione del Vesuvio accaduta nel mese di Agausto dell' anno 1779 Ragionamento istorico fisico. Napoli, 1779. In-8° de 147 p. 1 pl.

60. **Auberi** (Claude). Claudii Alberii de terræ motu oratio, in qua Hybornæ pagi, in ditione Ill. Reip. Bern., supra lacum Lemanum, per terræmotum oppressi, historia paucis attingitur. S. l. (Lausanne), 1585, in-8° de 39 p. — Trad. française, signée J. R. G. Lausanne, 1786, in-8° de 72 p. Je ne l'ai pas.

61. **Aubert.** (Le P.). Dissertation sur la cause physique des tremblements de terre, insérée par Lambert dans sa *Bibl. de Phys. et d'Hist. nat.,* t. 2, p. 178-200. Elle a paru dans les Mémoires de Trévoux, juin 1728, p. 1058.

62. **Aubuisson de Voisins** (J.-F. d'). Traité de Géognosie. Strasbourg, 1819. 2 vol. in-8°, 2 pl. Exempl. d'Héricart de Thury, avec deux lettres autographes de M. et Mme d'Aubuisson.

63. — Mémoire sur les Basaltes de la Saxe, accompagné d'observations sur les Basaltes en général. Paris, 1803. In-8° de 176 p. Exempl. d'Héricart de Thury.

64. — Sur les Basaltes. *Bull. de la Soc. philom.,* n° 76, messidor an 11, p. 118-120.

65. — Sur les Volcans et les Basaltes de l'Auvergne. *Bull. de la Soc. philom.,* n° 84, ventôse an 12, p. 182-185.

66. — Mémoire sur les Volcans et les Basaltes de l'Auvergne. *Journ. de Phys.,* t. 85, juin 1819, p. 442-449. Manque la suite.

67. — Recherches sur la force projective des volcans. — *Mém. de l'Acad. de Toulouse,* 2e série, t. 1, 1re partie, p. 203-204. 1814. Copie manuscrite du compte-rendu de ce Mémoire, qui n'est plus aux archives de l'Académie.

68. **Audot.** Royaume de Naples. Paris, 1835. In-8°. 90 pl., dont plusieurs représentent le Vésuve. Audot n'est

que l'éditeur; les auteurs sont MM. Saint-Germain-le-Duc et de la Chabanne.

69. **Augusti** (Michele). Dei Terremoti di Bologna opuscoli. Bologna, 1780. In-8° de 181 p. Cette deuxième édition contient les trois lettres de l'auteur, publiées sous le pseudonyme de Cimaste Hulugeo.

70. — Osservazioni, Memorie e Riflessioni su li Terremoti sentiti in Bologna nel mese ni Giugno 1779. Lettere tre di Cimaste Hulugeo. Firenze, 1779. In-8° de 38 p.

71. **Auldjo** (Jean). Vues du Vésuve, avec un précis de ses éruptions principales depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. Naples, 1832. In-8° de 102 p. et 17 pl. La treizième est une carte contenant les courants de lave de 1631 à 1831.

72. **Babbage** (Ch.). Observations on the temple of Serapis at Pozzuoli near Naples, with an attempt to explain the causes of the frequent elevation and depression of large portions of the Earth's surface in remote periods, and to prove that those causes continue in action at the present time. With a Supplement : Conjectures on the physical condition of the surface of the moon. London, 1847. In-8° de 42 p., 2 pl.

73. —The ninth Bridgewater Treatise. A Fragment. London, 1848. In-8° de 270 p., 2ᵉ édit.

74. **Baer** (Fréd.-Ch.). Essai historique et critique sur les Atlantiques. Paris, 1762. In-8° de 116 p. Une carte. On y trouve un extrait du Timée et du Critias de Platon, texte et traduction.

75. **Baglivi** (Georg.). De terræmotu romano et urbium adjacentium, anno 1703.

76. —De progressione romani terræmotus a kalendis martiis anni 1703 ad kalendas martias anni 1705, cum historia morborum et epidemiæ constitutionis, quæ his annis regnavit Romæ, et quamplurium naturæ effectuum per id temporis ibidem observatorum.

Opera omnia, édit. de C. Gottl. Kühn, Lipsiæ, 1838, t. 2, p. 192-265.

77. Bagnold. Tremblement de terre de Lima, le 30 mars 1828. — *Revue britannique...*, p. 363-365 (sans nom d'auteur).

78. Baillet (A.). Notice sur l'enfoncement subit d'une grande étendue de terrain dans le département de l'Ourthe. — *Journ. des Mines*, n° 55, germ. an 9, p. 563-566.

79. Bailly (Syl.). Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie, à M. de Voltaire. Paris, 1777. In-8°.

80. — Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne histoire de l'Asie. Paris, 1779. In-8°.

81. Balducci (Fr.). Gl' Incendi del Vesvvio Discorso accademico, p. 731-750, à la fin des *Rime* du même auteur. Un vol. in-18 avec portrait; le titre manque.

82. Balestrieri (Pasq.). Nuova Cosmogonia ossia Istoria della creazione e fine dell' Universo. Napoli, 1851. In-8° de 184 p., 2 pl.

83. Balzano (Franc.). L'antica Ercolano ovvero la Torre del Greco tolta all' obblio, libri 3. Napoli, 1688. In-4°. L'auteur y décrit, comme témoin oculaire, les éruptions du Vésuve en 1680, 81 et 85.

84. Barba (Ant.). Ragionamento fisico-chimico sull' eruzione ultima del Vesuvio accaduta ai 15 Giugno 1794. Napoli, 1794. In-8° de 38 p.

85. Barbaroux. Description des volcans éteints d'Ollioules en Provence. Extr. du *Journ. de Phys.*, t. 33, sept. 1788, p. 191-198, et t. 35, juillet 1789, p. 30-35.

86. Barber (Thomas). A letter to W. Arderon, concerning the Earthquake on nov. the first. — *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 380-381.

Barde (Paul). Voir Hamilton (W.).

87. Barral. Mémoire sur l'histoire naturelle de l'île de Corse. Londres, 1783. In-8° de 126 p.

88. **Barthélemy** (J.-J.). Voyage du jeune Anacharsis en Grèce. Paris, 1821, in-18, édit. stéréotype. Le tome 5 seulement renfermant le chap. 64, où l'auteur traite de la Physique des Grecs.

89. **Bartoli** (le R. P.). Terremoti in Ragusa. — Lettera del R. P. Serpieri del Gennaro 1853, ms. autog.

90. **Bartolucci.** Copia di una lettera del sig. ab. Bartolucci revisore del Nunzio, da una baracca d'un campo dove fu Lisbona, a dì 18 novembre 1755. — Codice mss. dell' Olivieriana di Pesaro, n° 124. — Trans. à la suite de mon Mém. relatif à la péninsule Ibérique, p. 10

91. **Baudot** (avocat au Parlement de Paris). Essai sur le bitume d'Auvergne et sur quelques objets d'histoire naturelle trouvés dans cette province. Ms. original de 211 feuillets, pet. in-4°, 1789.

92. **Beaumont** (Elie de). Extrait d'une série de recherches sur quelques-unes des révolutions de la surface du globe. — Cet extrait a été composé pour la traduction française du *Manuel géologique* de M. de la Bèche, par M. Brochant de Villiers. Paris, 1833. In-8° de 52 p.; tir. à part.

93. — Faits pour servir à l'histoire des montagnes de l'Oisans. — *Annales des Mines,* 3e série, t. 5, 1834. In-8° de 63 p., 2 pl.; tir. à part.

94. — Mémoire sur quelques points des cratères de soulèvements en réponse à différentes objections élevées contre l'hypothèse du soulèvement du Cantal. Lu à la Soc. géol. le 17 février 1834. Extrait, *Annales de la Soc. d'agric., sc. et arts du Puy,* an 1841-42, p. 134-147.

Ce Mémoire a paru intégralement dans les Mém. pour servir à une description géologique de la France, t. 3, p. 193-318.

95. — Recherches sur la structure et l'origine de l'Etna. *Annales des Mines,* 1836, t. 9, p. 175-216, 575-630; et 1837, t. 10, p. 351-370 et 507-576. 5 cartes, plans et coupes; tir. à part.

96. —Remarques comparatives sur les cendres de l'Etna et sur celles du volcan de la Guadeloupe. *Compt. rend.,* t. 4, 15 mai 1837, p. 743-746.

97. — Des diverses formations de Sédiment dont la position actuelle permet d'assigner l'époque relative des divers mouvements qui ont disloqué l'écorce du globe. Note 5. Dans les lettres d'Alex. Bertrand sur les révol. du globe, 5e édit. Paris, 1839, p. 396-400.

98. — Note sur les systèmes de montagnes les plus anciens de l'Europe. — *Bull. de la Soc. géol. de Fr.,* 2e sér., t. 4, séance du 17 mai 1847, p. 864-991; tir. à part, publié en mai 1848.

99. — Comparaison entre les masses montagneuses annulaires, de la terre et de la lune. — *Compt. rend.,* t. 16, p. 1032-1035, 1843.

100. — Note sur les émanations volcaniques et métallifères. — *Bull. de la Soc. géol. de Fr.,* 2e sér., t. 4, 5 juillet 1847, p. 1249-1373; tir. à part, paru en mars 1849.

101. — Lettre à M. Constant Prévost, relative à la note que M. P. a publiée dans les *Comptes rendus,* 1850, t. 31, p. 461-469. — *Compt. rend.,* 1850, t. 31, p. 501-505.

102. — Notice sur les systèmes de montagnes. Paris, 1852, 3 vol. in-12 de 1543 p., 4 pl.

103. — Tremblement de terre de la nuit du 28 au 29 décembre 1854 en différents points de la France et des Etats-Sardes. — *Compt. rend.,* t. 40, 24 janv. 1855, p. 194-198. — Autre exempl. extr. du *Moniteur* du 30 janv. 1855.

104. — Sur un effet de la *Lune Rousse.* — *Bull. de la Soc. météor. de Fr.,* t. 2, p. 165-172.

Beaumont (Elie de). Instructions pour :

105. — L'expédition scientifique qui se rend dans le nord de l'Europe. — *Compt. rend.,* t. 6, 23 avril 1838, p. 549-571; tir. à part, 24 p.

106. — L'exploration géologique de l'Algérie. — *Compt. rend.,* 19 mars 1838, 40 p. in-4o ; tir. à part.

107. — M. Duplessis. Pour son voyage dans le Texas.— *Compt. rend.,* t. 27, 10 juillet 1848, 5 p.; tir. à part.

108. — M. Rochet (d'Héricourt). Pour un nouveau voyage en Abyssinie. — *Compt. rend.,* t. 25, 2 août 1845, 14 p.

109. — M. le docteur Petit. Pour son voyage au Chili.— *Compt. rend.,* t. 29, 13 août 1849; tir. à part, 8 p.

Rapports sur :

110. — Un Mémoire de M. F. de Castelnau, relatif au système Silurien de l'Amérique septentrionale. — *Compt. rend.,* 6 mars 1843; tir. à part, 12 p.

111. — Un Mémoire de M. Alcide d'Orbigny, intitulé : Considérations générales sur la Géologie de l'Amérique méridionale. — *Compt. rend.,* 28 août 1843; tir. à part, 39 p.

112. — Le Voyage de *la Vénus.* — *Compt. rend.,* 24 août 1840, t. 11, n° 8, p. 336-339.

113. — Un Mémoire de M. Pierre de Tchihatcheff, relatif à la Constitution géologique de l'Altaï. — *Compt. rend.,* t. 20, 12 mai 1845; tir. à part, 26 p.

114. — Les observations auxquelles M. Ch. Deville s'est livré durant son voyage aux Antilles, à Ténériffe et aux îles du Cap-Vert. — *Compt. rend.,* t. 22, 29 juin 1846; tir. à part, 30 p.

115. — Les travaux de M. A. Perrey, relatifs aux tremblements de terre. — *Compt. rend.,* t. 38, 12 juin 1854; tir. à part, 8 p. (1).

« A la suite de ce Rapport, les commissaires MM. Liouville, Lamé et Elie de Beaumont, ont proposé à l'Académie d'accorder à M. Perrey, sur les fonds dont elle peut disposer,

---

(1) Ce Rapport a été traduit par M. James D. Dana et inséré dans l'*Amer. Jour. of sc.*, 2nd ser., vol. XIX, January, 1855, p. 55-60; il est reproduit en partie dans le *Boston Evening Traveller*, vol. X, n° 263, February, 9, 1855, dans le compte-rendu de la première séance de la Soc. d'Hist. nat. de Boston avec la discussion à laquelle il a donné lieu. — Ces deux articles se trouvent aussi dans ma collection.

une certaine somme destinée à subvenir aux frais de ces recherches.

« Cette proposition est renvoyée à l'examen de la section de Minéralogie et de Géologie, à laquelle M. Elie de Beaumont est invité à s'adjoindre. »

L'Académie, à l'unanimité, a alloué deux mille francs. (Lettre autographe de M. Chasles, du 20 juin, jointe à l'exemplaire du Rapport que j'ai fait relier en tête de mon manuscrit.)

Enfin, M. le ministre de l'instruction publique autorise l'Académie à imputer, sur les fonds dont elle dispose, une somme de 2,000 fr. à M. A. Perrey, pour subvenir aux frais de recherches sur les tremblements de terre. — *Compt. rend.*, t. 39, p. 199; séance du 24 juillet 1854.

116. — Réponse à M. C. Prévost, sur une interpellation relative au mot soulèvement, à l'occasion d'un rapport de M. de Verneuil, sur un Mémoire de M. Jules Marcou. — *Compt. rend.*, t. 40, p. 756-762, 2 avril 1855.

117. Beaumont (Elie de) et **Dufrénoy.** Mémoire sur les groupes du Cantal, du Mont-d'Or et sur les soulèvements auxquels ces montagnes doivent leur relief actuel. — *Ann. des Mines,* 3[e] sér., t. 3, juillet 1833; tir. à part, 94 p. in-8° et 2 cartes.

118. Beccaria (J.-B.). Dell' Elettricismo artificiale e naturale. Torino, 1753, in-4°.

119. — Al sig. conte G.-F. san Martino della Motta, pella sua Laurea in jurisprudenza applaudisce G.-B. Beccaria e discorre di questioni all' occasione de' Tremuoti Bolognesi daquello proposte. S. l. et a. (1779), pet. in-4° de 19 p., 1 pl.

* **Bécher.** Notice sur les tremblements de terre qui ont causé des désastres à Acapulco. Voyage de *la Vénus,* par Dupetit-Thouars. — *Relat. hist.,* t. 2, p. 212-215, en note, reproduit dans mon Mém. relatif au Mexique.

120. Beccher (Joh.-Joach.). Physica subterranea, pro-

fundam subterraneorum genesim, è principiis hucusque ignotis ostendens. Edit. noviss. Lipsiæ, 1732, in-4°, specimen Beccherianum subjunxit G.-Ern. Stahl.

121. **Becker** (J.). Von der Erderschütterug am 29. Juli 1846. Mitgetheilt in die General-Versammlung des Vereins fuer Naturkunde zu Wiesbaden am 31. August 1846, 15 p. in-8°.

122. **Becquerel.** Recherches sur les altérations qui ont lieu à la surface du sol et dans l'intérieur du globe. — *Bibl. univ.*, avril 1834, p. 435-443.

Begitschef. Eruption dans la péninsule de Taman, le 18 août 1853. Extr. du *Moniteur* du 13 octobre, ms. inséré dans mon calalogue pour 1853.

Belcher (Cap.). Voir Cuming.

123. **Belcher** (Lady). Extract of a Letter concerning an extraordinary motion in the Waters in the lake Ontario. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 544, une page.

124. **Bell** (B.). Strictures on the hypothesis of M. Joseph Ducommun, on volcanoes and Earthquakes. — *Amer. Journ. of sc.*, vol. 16, april 1829, p. 51-53.

* **Bellicard.** Voyez Cochin et Bellicard.

125. **Bembi.** De Ætna Dialogus. Venetiis, 1530, in-4° de 32 p.

126. **Berghaus** (H.). Allgemeine Laender-und Voelkerkunde. Les deux premiers volumes, Stuttgart, 1837, in-8°.

— Chronik der Erdbeben. Voir V. Hoff.

127. **Bergmann** (Torbern). De' Prodotti volcanici considerati chimicamente Dissertazione. Trad. publiée par Gius. Tofani, avec les notes de Dolomieu, qui paraît être le traducteur (1). Napoli, 1789. In-8°. Breislak. *Inst. géol.*, t. 1, p. 447, dit que cet ouvrage a été publié à Florence. Le titre de notre exemplaire manque.

---

(1) Dolomieu a traduit Bergmann, Notice de Lacépède, Journ. des Mines, n° 69, prairial an X, p. 226.

128. Berkeley (E.). Eruption du Vésuve en 1717. — Gibelin, t. 1, p. 60-66, et Ludrini, p. 62-68, d'après le n° 354 des *Phil. trans.*

129. Bernard. Lettre à M. Faujas-St-Fond sur les volcans d'Ollioules, d'Evenos et de Broussan, de Laverne et de Cogalin en Provence. — Faujas, *Volc. du Vivarais,* p. 436-440.

* **Bernard** (J.-J.-B.). Traducteur ; voy. *Breislak.*

130. Bernardino (Fr.). Discorso istorico intorno l'eruzione del monte Vesuvio accaduta a di 15 Giugno 1794. Napoli, 1794, in-4° de 22 p.

131. Bernoulli (Joan.). De terræ motibus Carolo-Hesychii factis, mense maio 1737. — Opera omnia. Genevæ et Lausannæ, 1742, 4 vol. in-4°, t. 4, p. 502-522. Cop. msc.

132. Beroaldi (Filip.). Opusculum de terræ motu et pestilentia, cum annotamentis Galeni. Argentorati, 1510, in-4°. Don de la bibl. publ. de Bâle.

133. Beroldingen (Franz Von). Die Vulkane ælterer und neuerer Zeiten. Manheim, 1791, 2 vol. in-8°. Double de la bibl. publ. de Bâle.

134. Berth. Ascension au volcan de l'île Bourbon le 26 juin 1791 et description de l'éruption de cette année. — Bory de Saint-Vincent, *Voy. aux quatre îles,* t. 2, p. 277-286. Bory de Saint-Vincent indique, t. 3, p. 8, qu'il en a le manuscrit entre les mains et en donne l'analyse, p. 8-12.

135. Berthelot (S.). Description orographique de l'île de Ténériffe. — *Bull. de la Soc. de Géogr.,* 2e série, t. 3, n° 16, avril 1835, p. 263-275.

136. Bertholon de Saint-Lazare. Mémoire sur un paratremblement de terre et un paravolcan. — *Journ. de Phys.,* t. 14, part. 2, août 1779, p. 111-121. La traduction italienne de ce Mémoire forme la première partie de Vivenzio, *Istoria del terremoto del* 1783.

137. — Electricité des météores. Paris, 1787, 2 vol. in-8°.

138. Bertou (Comte Jules de). Dépression de la vallée

du Jourdain et du lac Asphaltite. — *Bull. de la Soc. de Géogr.,* 2e sér., t. 16, nos 69-70, sept.-oct. 1839, p. 113-169, 2 cartes.

139. — Lettre à M. le Président de la Commission centrale, en date de Jérusalem, 29 avril 1838. *Ibid.,* t. 10, n° 55, juillet 1838, p. 18-32.

140. Bertrand (Alexandre). Lettres sur les anciennes révolutions du globe. Paris, 1839. In-8°, 5e édit., notes et 5 pl.

141. — Le même, trad. allemande, par P. von Maack. Kiel, 1844, in-8°.

142. Bertrand (Elie). Recueil de divers traités sur l'Histoire naturelle de la terre et des fossiles. Avignon, 1766, in-4°.

143. — Mémoires historiques et physiques sur les tremblements de terre. Lahaye, 1757, in-12. Exempl. de Gueneau de Montbéliard.

144. Bertrand (Louis), professeur. Renouvellements périodiques des continents terrestres, 2e édit.; Genève, 1803, in-8°.

145. Bertrand (Ph.), ingénieur. Lettre à M. le comte de Buffon, ou Critique et nouvel essai sur la Théorie générale de la terre, 2e éd. Besançon, 1782. In-8° de 360 p., sans nom d'auteur.

146. — Mémoire sur les questions élémentaires ou fondamentales d'une théorie de la terre. — *Journ. de Phys.,* t. 49 (VI), thermidor an VII (1799), p. 120-134.

147. — Lettre à Duhamel fils, sur la litho-minéralogie des pays granitiques. — *Journ. de Phys.,* t. 50 (VII), germinal an VIII (1800), p. 268-276.

148. — Lettre à G.-A. Deluc. — *Journ. de Phys.,* pluviôse an VIII, p. 88-94. Elle roule sur sa nouvelle théorie de la terre.

149. — Extrait d'une lettre à Ch. Coquebert. — *Journ. des Mines,* n° 53, pluviôse an VII, p. 371-376. L'auteur défend sa théorie de la terre contre Lelièvre.

150. — Lettre au cit. Muthuon sur les observations volcaniques insérées au n° 47 du *Journal des Mines,* relativement à celles du cit. Dolomieu. — *Journ. des Mines,* n° 53, p. 377-384. L'auteur y soutient encore sa théorie.

151. — Extrait d'une lettre au cit. Ch. Coquebert. — *Journ. des Mines,* n° 54, ventôse an VII, p. 435-438, même sujet.

152. Bertrand (J.-M. de Doue, le même que **Bertrand-Roux**). Description géognostique des environs du Puy en Velay. Paris, 1823. In-8°, 3 pl.

153. — Mémoire sur les ossements fossiles de Saint-Privat d'Allier et sur le terrain basaltique où ils ont été découverts. — *Ann. de la Soc. d'agr. du Puy,* t. 6, p. 194-214, 1828; tir. à part, 24 p. in-8°.

154. — Traduction d'extraits d'un mémoire de Poulett Scrope, qui ont pour objet le département de la Haute-Loire. — *Ann. de la Soc. d'agr. du Puy,* ann. 1841-42, p. 153-215; tir. à part.

155. — Traduction et analyse d'un Mémoire sur la géologie volcanique du Vivarais, par S. Forbes. — *Ibid.,* an 1850, 2e sem., p. 779-799; tir. à part.

156. Bertrand-Geslin. Note sur les tremblements de terre des environs d'Alicante; extrait d'une lettre de M. Cassas, consul à Alicante, à M. Bertrand-Geslin. — *Ann. des Sc. nat.,* 1re sér., mai 1839, t. 17, p. 105-107. Copie manuscrite dans mon Mém. relatif à la péninsule Ibérique, p. 8-10.

157. Bertrand (curé). Secousses de tremblement de terre du 20 juillet 1854, ressenties à Château-Larcher, dans le département de la Vienne. — *Compt.-rend.,* t. 39, 9 octobre 1854, p. 697-698.

158. Besson. Passage de colonnes ou prismes de basalte volcanique à l'état de boules. — *Journ. de Phys.,* t. 31, août 1787, p. 147-153.

159. — Particularités remarquables dans quelques gra-

nits et roches primitives. — *Journ. de Phys.*, t. 35, août 1789, p. 121-131, 1 pl.

160. Beudant (F.-S.). Voyage minéralogique et géologique en Hongrie pendant l'année 1818. Paris, 1823, 3 vol. et atlas in-4°.

161. — Géologie faisant partie du cours d'Hist. nat. publ. par MM. Beudant, Milne Edwards et A. de Jussieu. Paris, s. d., in-12.

162. Beurard. Rapports sur quelques mines de mercure situées dans les nouveaux départements de la rive gauche du Rhin. — *Journ. des Mines,* t. 7, n° 41, pluviôse an VI, p. 321-360. Suivant l'auteur, il n'existe pas de produits volcaniques dans les ci-devant Palatinat et pays de Deux-Ponts, p. 323-325.

163. Bewick (Benjamin). An Account of the Earthquake at Cadiz, nov. 1, 1755. — *Phil. trans.,* 1755, vol. 49, p. 424-427.

164. Billiet (Alexis). Notice sur les tremblements de terre que l'on a éprouvés dans la province de Maurienne, depuis le 19 décembre 1838, jusqu'au 18 mars 1840. — *Mém. de l'Acad. roy. des sc. de Turin,* 2e sér., t. 2; tir. à part, 20 p. in-4°.

165. — Mémoire sur les tremblements de terre ressentis en Savoie. — *Mém. de l'Acad. roy. de Savoie,* t. 13, (t. 1, 2e série), p. 245-282 et p. xc-xcii. Chambéry, 1848, in-8°; tir. à part.

166. Biot (Edouard). Catalogue général des tremblements de terre, affaissements et soulèvements de montagnes observés en Chine depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. — *Ann. de Ch. et de Phys.,* 3e sér., t. 3, juillet 1841, p. 372-415, et *Compt.-rend.,* t. 8, 6 mai 1829, p. 705-708.

167. — Etudes sur les montagnes et les cavernes de la Chine, d'après les géographies chinoises. — *Journ. asiat.,* octobre 1840, 3e sér., t. 10, p. 273-295.

168. Birch (Thomas). An Account of the agitation of

the Water, november 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 362-363.

169. Bischof (Gust.). On the natural History of volcanos and Earthquakes. — *Amer. Journ. of sc.*, vol. 36, 1839, p. 230-282, et vol. 37, p. 41-77.

170. — Sur la loi d'accroissement de température vers l'intérieur de la terre. — *Bibl. univ.*, décembre 1835, p. 405-414.

171. — Die Waermelehre des innern unsers Erdkoerpers Leipzig, 1837. In-8°, exemplaire de Reinwardt.

172. — Chemische Untersuchung der mineralwasser..... nebst allgemeinen Betrachtungen über vulkanische Mineralquellen. Bonn, 1826, in-12 de 412 et 131 p. Exempl. de Reinwardt.

173. — **Blouet.** Note sur des secousses ressenties en pleine mer les 27 sept. et 9 oct. 1838. — *Compt.-rend.*, t. 8, p. 32, 1839.

174. Blume (Car. Lad.). Over de Gestelheid van het Gebergte Gede. — *Verhandl. van het Batav. Genoots. V. Kunsten en Wetenschappen*, t. 10, p. 55-104.

175. Boblaye. Calcul appliqué aux cratères de soulèvements. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 3, 7 juin 1833, p. 317-320.

176. Bochet (E.). Lettre sur la plus grande fréquence des tremblements de terre ressentis depuis quelques années aux Antilles. — *Compt.-rend.*, t. 16, 15 mai 1843, p. 1084, une page.

177. Boccone (D. Paolo). Recherches et observations naturelles. Amsterdam, 1674, in-12, fig.

178. — Museo di fisica e di esperienze, variato e decorato di osservazioni naturali. Venetia, 1697, in-4°, fig.

179. — Osservazioni naturali ove si contingono materie medico-fisiche, et di botanica, produzioni naturali, fosfori diversi, Fuochi sotterranei d'Italia ed altre curiosità. Bologna, 1684. In-12, fig.

180. **Bœgner** (J.). Das Erdbeben und seine Erscheinungen. Francfurt am Main, 1846. In-8° de 208 p., et carte du pays ébranlé par le tremblement de terre du 29 juillet 1846.

181. **Bœkhold** (Franç. van). Relaas van twee togtijes gedaan op den brandende Berg op Java, met eene korte opmerking over de Gelegenheid dier plaats. — Copie manuscrite faite sur les *Verhandlingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, Deel* 6, p. 8-17.

* **Bollaert.** Voy. *Budge* et *Bollaert.*

182. **Bomare** (Valmont de). Articolo sopra il Vesuvio ed altri vulcani. Dans l'ouvrage : *Dei vulcani e monti ignivomi.* Livorno, 1779, 2 vol. in-12, t. 2, p. 99-123.

183. **Bonafous.** Tremblement au Chili, le 20 février 1835. — *Bull. de la Soc. de Géogr.,* 2ᵉ sér., t. 4, n° 24, décembre 1835, p. 415-416.

184. **Bonajuto** (Vinc.). Sur le tremblement de terre qui ruina la Sicile en 1693. — Gibelin, t. 1, p. 32-42, et Ludrini, p. 34-43, d'après les *Phil. trans.,* n° 207. Boccone, Museo di fisica, osser. 2 a, p. 17-20.

185. **Bonito** (Marcello). Terra tremante overo continvatione de' terremoti dalla creatione del mondo sino al tempo presente. Napoli, 1691, in-4°. *Rarissimo.*

186. **Bonnet.** Account of an Earthquake happened at Valais in Swizerland, the 14th november 1755, at 3 o'clock of afternoon. — *Phil. trans.,* 1755, vol. 49, p. 511-512.

187. **Bonstetten** (Charles-Vict. de). Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide, suivi de quelques observations sur le Latium moderne. Genève, an XIII, in-8°, une carte.

188. **Boon Mesch** (Ant.-H. vander). Disputatio geologica inauguralis de incendiis montium igni ardentium insulæ Javæ, eorumdemque lapidibus. Lugduni Batavorum, 1826. In-8°, 3 pl.

189. **Borda,** de **Verdun** et **Pingré.** Mesure de la hauteur

du Pic de Ténériffe. — *Journ. de Phys.*, t. 13, janvier 1779, p. 61-66.

190. — Détail d'un voyage fait au Pic de Teyde, connu plus généralement sous le nom de Pic de Ténériffe, en 1754. — *Ibid.*, février 1779, p. 129-133.

* **Bordeu.** Tremblement de terre ressenti les 24 et 25 mai 1750 dans le midi de la France. — *Acad. des Sc.*, an 1750, p. 36, 1 page; reproduit dans mon Mém. relatif à la France.

191. Borelli (Jo.-Alfonso). Historia et meteorologia incendii Ætnæi anni 1669. Accessit responsio ad censuras Rev. P. Honorati Fabri contra librum auctoris de vi percussionis. Regio Ivlio, 1670, in-4°, 1 pl.

192. Borgia (Girolamo). Incendium ad Avernum lacum horribile pridiè cal. Octobris 1538, nocte intempesta exortum. Ce petit poème en latin, devenu excessivement rare, a été réédité par Giustiniani. (*Voir à ce nom.*)

193. Borlase (W.). An Account of the Agitation of the Water, the 1st Nov. 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 373-378.

194. — An Account of the Earthquake in the West Parts of Cornwall; July 15th 1757. — *Phil. trans.*, 1758, vol. 50, p. 499-505.

195. Bormans. Collation des 168 premiers vers de l'Ætna, de Lucilius Junior, avec un fragment manuscrit du XIe siècle. — *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, t. 21, n° 8, p. 258-379, 1854. Tir. à part.

196. Bory de Saint-Vincent. Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique. Paris, 1804, 3 vol. in-8° et atlas in-4° de 50 pl.

197. — Essais sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide. Paris, an XI, in-4° et 10 pl. ou cartes.

198. — Sur une éruption du volcan de Mascareigne, qui eut lieu en 1812. — *Ann. génér. des Sc. phys.*, t. 3, p. 145-

149. Tirage à part, Bruxelles, 1820, avec la carte de l'éruption.

199. Bcttis (Gaetano de). Istoria di varj incendj del monte Vesuvio, cui s'aggiugne una breve relazione di un fulmine, che cadde qui in Napoli nel mese di Giugno dell' anno 1774. Seconda edizione; Napoli, 1786, in-4° de 344 p. et 12 pl.

C'est la reproduction de quatre Mémoires publiés isolément :

199 *bis.* — 1° Ragionamento istorico intorno ai nuovi volcani comparsi nello fine del 1760, nel territorio della Torre del Greco. Napoli, 1761, in-4° de 67 p., 2 pl. Nous l'avons.

200. — 2° Ragionamento istorico dell' incendio del Vesuvio accaduto nel mese di Ottobre del 1767. Napoli, 1768, in-4° de 74 p., 2 pl. Nous l'avons.

201. — 3° Ragionamento storico dell' incendio del Vesuvio che commincio nel 1770 e varie eruzioni che a cagionate. Napoli, 1776, in-4° de 84 p. Nous l'avons.

4° Ragionamento istorico intorno all' eruzione del Vesuvio che commincio il 29 Luglio e fini a 15 Agosto 1779. Napoli, 1779, gr. in-4° de 118 p., 4 pl.

202. Bottoni (Domin.). Pyrologia typographica, seu de igne dissertatio. Neapoli, 1692, in-4° de 246 p.

203. Boubée (Nérée). Sur un tremblement de terre ressenti à Saint-Bertrand-de-Comminges le 27 octobre 1835. — *Compt.-rend.,* t. 1, 9 nov. 1835, p. 322-323.

204. Boué (Dr. Ami). Tremblement de terre du 23 janvier 1838 dans la Russie méridionale. — *Bull. de la Soc. géol.,* t. 9, 16 avril 1838, p. 253-254.

205. — Note sur les idées de M. Elie de Beaumont relativement au soulèvement successif des diverses chaînes du globe. — *Journ. de Géol.,* t. 3, n° 12, avril 1831, p. 238-359.

206. — Ueber das Erdbeben, welches Mittell-Albanien im October D. J. so schrecklich getroffen hat. — *Sitzungsber. d.*

mathem.-naturw. Classe d. kais. Akad. d. Wissensch. Bd. VII, nov. hefte 1851, S. 776-784. Tir. à part.

207. — Ueber die Nowendigkeit die Erdbeben und vulkanischen Erscheinungen genauer als bis jetzt beobachten zu lassen. — *Ibid.*, Bd. VII, nov. hefte 1851, S. 563-570. Tir. à part.

208. — Vortrag des w. M., herrn Dr. Boué, in der Sitzung der math.-naturw. Classe am 30. Jaenner 1851. — *Ibid.* Tir. à part, 5 p. in-8°.

209. — Essai sur la configuration générale du fond des mers et du sol émergé aux différentes époques géologiques. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 9, 21 juin 1852, p. 437-464.

210. — Mémoires géologiques et paléontologiques. Paris, 1832, t. 1 (le seul paru), in-8°, 4 pl.

211. — Essai géologique sur l'Ecosse. Paris, s. d., in-8°, 2 cartes et 7 pl. lithog.

* **Bouguer** (P.). Tremblement de terre ressenti en Bretagne le 15 janvier 1725. — *Acad. des Sc.*, an 1725, p. 4-5. Reproduit.

* — Tremblement ressenti au Havre le 5 nov. 1734. — *Ibid.*, an 1734, p. 17. Reproduit.

212. — Relation abrégée du voyage fait au Pérou par messieurs de l'Académie royale des Sciences. — *Acad. des Sc.*, an 1744, p. 249-297. Manque. — Reproduit la partie relative aux volcans de la Cordelière des Andes, p. 266-272.

213. — Of the volcano's and Earthquakes in Peru. — The History and Philosophy of Earthquakes. London, 1757, in-8°, p. 193-208.

— Voir de La Condamine.

Bouillet. Tremblement de terre ressenti à Béziers le 9 juillet 1745. — *Acad. des Sc.*, an 1745, p. 15-16. Reproduit.

214. Bouillet (J.-B.). Extrait du procès-verbal des

séances du Congrès scientifique tenu à Clermont en 1838, p. XVII-XX et 17-43. Phénomènes volcaniques.

Bouillet (J.-B.) et **Lecoq** (H.). Voy. Lecoq.

215. Boulanger. L'Antiquité dévoilée par ses usages. Amsterdam, 1775; 4 tomes en 2 vol. in-8°.

216. — Lettre à l'auteur du *Mercure de France* au sujet de la lettre de M. Musard, de Genève, écrite à M. Jallabert. — Dulac, *Mél. d'Hist. nat.*, t. 1, p. 241-250.

217. Bourdelot (abbé). Réponse à la lettre de M. Boccone, sur l'embrasement de l'Etna. Paris, 1672, in-12. Manque; mais elle se trouve dans Boccone, 8e lettre, p. 53-78.

218. Bourguet (L.). Lettres philosophiques sur la formation des sels et des cristaux, avec un Mémoire sur la théorie de la Terre. Amsterdam, 1729, in-12 de 220 p.

219. — Traité des Pétrifications. Paris, 1778, in-8°.

220. Bourguignon. Relation de l'île nouvelle de Santorin. — *Mém. de Trévoux,* juillet 1708, p. 1261-1276. Copie manuscrite.

221. Bournon (J.-L. comte de). Extrait d'une lettre à M. Romé de l'Isle (sur quelques roches volcaniques). — *Journ. de Phys.,* t. 35, août 1789, p. 153-157.

222. Boussingault (J.-B.-J.-D.-D.). Recherches chimiques sur la nature des fluides élastiques qui se dégagent des volcans de l'Equateur. — *Ann. de Ch. et de Phys.,* t. 52, janv. 1833, p. 1-23.

223. — Sur les tremblements de terre des Andes. — *Bull. de la Soc. géol.,* t. 6, 14 sept. 1834, à Strasbourg, p. 52-57. — Ce Mémoire se retrouve *Ann. de Ch. et de Phys.,* t. 58, p. 81-88, et *Bibl. univ.,* mai 1835, p. 43-50.

224. — Ascension au Chimborazo, exécutée le 16 décembre 1831. — *Bibl. univ.,* t. 61, nov. 1835, littér., p. 264-295.

225. — Rapport sur un Mémoire de M. Ed. Biot, concer-

nant les phénomènes géologiques observés en Chine. — *Compt.-rend.*, t. 10, p. 787-794; 1840.

226. — Observations sur une eau minérale acide du Paramo de Ruiz, dans la Nueva Granada. — *Compt.-rend.*, t. 24, 15 mars 1847, p. 397-400. Voy. *Ann. de Ch. et de Phys.*, 3e série, t. 20, p. 109-118.

227. — Rapport sur un Mémoire de M. Wisse : Exploration du volcan de Sangaï. — *Compt.-rend.*, t. 36, 25 avril 1853, p. 716-722.

228. — Rapport verbal sur un ouvrage de M. Claude Gay, intitulé : *Historia fisica y politica del Chile.* — *Compt.-rend.*, t. 40, p. 743-749, 2 avril 1855.

* **Bouvard.** Voy. *Arago* et *Bouvard.*

229. Bouvij (Pablo). Sobre el Terremoto occurrido en la isla de Mallorca, el 15 de Mayo de 1851. — *Revista Minera*, t. 2, n° 26, del 15 de Junio 1851, p. 375-378, et n° 32, del 15 de Setiembre 1851, p. 556-563.

230. — Notice sur le tremblement de terre du 15 mai 1851, de l'île de Mayorque. — *Bull. de la Soc. géol.*, 18 avril 1853, p. 359-364.

231. Bowles (Guil.). Introduction à l'Histoire naturelle et à la Géographie physique de l'Espagne, trad. du vicomte de Flavigny. Paris, 1776, in-8°. — Exempl. de A.-C. Ferber et Dr J.-N.-W. Baumann.

232. Boyle (Robert). Confirmation des observations du Dr Wallis sur le tremblement de terre arrivé près d'Oxford le 19 janvier 1665 (29 janv. 1666, n. s.). — *Coll. acad.*, part. étrang., t. 2, p. 33-34, trad. des *Philos. trans.*, 1666, n° 11, p. 179-181. L'article est reproduit dans *An historical Account of Earthquakes.* London, 1750, p. 56-58.

233. Braccini (ab. Giulio Cesare). Dell' incendio fattosi nel Vesvvio a XVI di Decembre 1631, e delle sue cause ed effetti. Napoli, 1632, in-4° de 104 p.

234. Braconnot (H.). Indices de débris organiques dans les roches les plus anciennes du globe; moyen de dis-

tinguer les Trapps des Basaltes. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 67, janvier 1838, p. 104-111.

235. **Bravais** (Aug.). Physique du sol de la France. *Patria.* Le chap. III contient un catalogue de tremblements de terre, col. 167-175. Tirage à part.

236. — Sur les lignes d'ancien niveau de la mer dans le Finmark. *Voy. de la Comm. sc. du Nord en Scandinavie.* Géogr. phys., t. 1, p. 57-128. Tirage à part. Une carte.

237. — Le Mont-Blanc, ou description de la vue et des phénomènes que l'on peut apercevoir du sommet du Mont-Blanc. Paris, s. d. (1853), in-12 de 38 p. 1 pl.

238. **Breislak** (Scipion). Institutions géologiques, trad. de P.-J.-L. Campas. Milan, 1818, 3 vol. in-8° et atlas in-4° oblong de 55 pl. — Ex. d'Héricart de Thury.

239. — Introduction à la géologie ou à l'histoire naturelle de la terre, trad. de J.-J.-B. Bernard. Paris, 1812, in-8° de x-595 p.

240. — Voyages physiques et lithologiques dans la Campanie, suivis d'un Mémoire sur la constitution physique de Rome. Paris, an IX (1801), 2 vol. in-8°, cart. et pl. Trad. du général de Pommereuil.

241. — Essais minéralogiques sur la solfatare de Pouzzole, trad. du général de Pommereuil. Naples, 1792, in-8°.

242. — Saggio di osservazioni mineralogiche sulla Tolfa, Oriolo e Latera. Roma, 1786, in-8° de 110 p.

243. — Mémoire géologique sur le gisement de quelques roches porphyritiques et granitiques observées dans le Tyrol, par le comte Marzari Pincati. — 2ᵉ partie, *Journ. de Phys.*, t. 95, oct. 1821, p. 247-271.

244. — et **Winspeare** (Ant.). Memoria sull' Eruzione del Vesuvio accaduta la sera del 15 Giugno 1794. Napoli, 1794, in-8° de 88 p.

245. — — Forgesetze Berichte von Ausbruche des Vesuvs am 15 Junius 1794, nebst einer meteorol. Abhandlung von

hagel, v. A. d'Onofrio, aus d. Ital. übers. Dresden, 1795, in-4° de 96 p. — Double de la ville de Bâle.

246. Bressey (de) et **Champy.** Nouvelles observations sur le volcan de Drevin. — *Mém. de l'Acad. de Dijon,* 1782, 2e sem., p. 105-113.

247. Brière de l'Isle. Lettre à M. Guillory, sur le tremblement de la Martinique, le 11 janvier 1839. — *Bull. de la Soc. indust. d'Angers,* t. 10, n° 2, p. 189-191.

248. — Lettre à M. Guillory sur le tremblement de terre de la Martinique, le 8 février 1843. — *Ibid.,* t. 14, n° 2, p. 193.

249. Brochant. Remarques sur la théorie de la surface actuelle de la terre, de M. André. — *Journ. des Mines,* n° 126, juin 1807, p. 431-444.

250. Brongniart (Alex.). Classification et caractères minéralogiques des roches. — Paris, 1827, in-8° de 144 p.

251. Brosses (le présid. de). Lettres sur l'état actuel de la ville souterraine d'Herculée et sur les causes de son ensevelissement sous les ruines du Vésuve. — Paris, 1750, in-8° de 106 p. Imprimé à Dijon, sans nom d'auteur.

252. — Les mêmes, copiées sur un manuscrit conservé à l'Acad. des Sc. de Dijon. Variantes nombreuses.

253. Brun (Tropis, Isidore). Sur un volcan ouvert au milieu de la Méditerranée (île Julia). — *Journ. de Géol.,* t. 3, n° 12, avril 1831, p. 372-374.

254. Bruno (Fr.). Rapporto sulla memoria del fu insigne geometra N. Fergola, relativa alle concussioni. — *Rendiconto dell' Accad. di Napoli,* n. ser., n° 3, Maggio 1853, p. 85-88.

* **Bruun.** Voy. *Malte-Brun.*

255. Brydone (P.). Voyage en Sicile et à Malte. Trad. de Demeunier. Amsterdam et Paris, 1775, 2 vol. in-8° de xvi-419 et 400 p.

256. — Lettre sur l'éruption du Vésuve en 1770. — Hist. du Vésuve du P. della Torre, trad. de Campo, p. 223-230.

257. **Buch** (Léop. de). Mémoire sur la nature des phénomènes volcaniques des îles Canaries, avec leurs rapports avec les autres volcans de la terre, — Trad. par L. de La Faye, *Mém. de la Soc. Linn. de Normandie*, 2e sér., t. 1, p. 76-156, in-4°, 1829, 3 cartes.

258. — Considérations sur le Granit. — *Journ. de Phys.*, t. 49, fructidor an VII (1799), p. 206-213.

259. — Géologie du Tyrol. — *Bibl. univ.*, nov. 1834, p. 210-220.

260. — Observations sur les volcans d'Auvergne. Lettre à Pictet. — *Journ. des Min.*, t. 13, n° 76, niv. an XI, p. 249-256. — Cette lettre se trouve dans la *Bibl. Brit.*, t. 20, juillet 1802, p. 306-316.

261. — Lettre à M. Pictet sur les volcans. — *Bibl. Brit.*, t. 16, an IX (1801), p. 227-249.

262. — Description physique des îles Canaries, 2e partie. Volcans en serie. — *Ann. des Mines*, 3e sér., t. 1, p. 229-260, 1832. Trad. de E. Debilly.

263. **Buckland** (W.) and David **Milne**. Report of the committee appointed by the British Association, in 1842, for registering the shocks of Earthquakes, and making such meteorological observations as may appear to them desirable. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1843. London, 1844, in-8°, p. 120-127.

264. **Budge** (R.) et **Bollaert** (W.). Communication relative to te Great Earthquake experienced in Chile, April 2, 1851, in a Letter to Mr. W. Bollaert, dated Apr. 17, with observations by the latter. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1851. London, 1852, in-8°, part. 2, p. 85-86. *Amer. Jour. of sc.*, 2nd. ser., vol. 12, n° 36, nov. 1851, p. 424-426.

265. **Buffon** (le comte de). Théorie de la terre. Paris, 1749, in-4°. — La partie relative aux volcans est traduite dans the History and Philosophy of Earthquakes, p. 209-239.

266. — Epoques de la nature. Paris, 1780, 2 vol. in-12.

267. Bulifon (Ant.). Lettera nella quale si dà distinto ragguaglio dell' incendio del Vesuvio succeduto nel mese d'Aprile 1794. Napoli, 1694, in-12 de 88 p., 1 pl.

268. — Compendio istorico del monte Vesuvio, in cui si ha piena notizia di tutti gl' incendj, ed eruzioni accadute in esso in fino a quindici di Giugno del 1698. Napoli, 1698, in-12 de 106 p., 2 pl. — Ex. du Tribunat.

269. — Lettera all' Eccell. sig D. Gio. Fr. Pacecco... si dà pieno, ed accuratissimo ragguaglio del Tremuoto, successo li 5 Giugno 1688, in Napoli. Lettere memorabile, istoriche, politiche ed erudite. Napoli, 1697, in-12, t. 3, p. 66-97. — Je n'ai que le 3e vol. de ces Lettres.

270. — Le Guide des Etrangers curieux de voir et de connaître les choses les plus mémorables de Poussol, Bayes, Cumes, Misène et autres lieux des environs, de l'abbé Sarnelli, trad. en français, avec le texte en regard, et la Description des vertus et propriétés des bains d'Ischia, par J.-C. Capaccio. Naples, 1699, in-12, fig. nombreuses. Portrait de Bulifon.

271. Bullock. An Account of the Earthquake, nov. 1, 1755, as felt in the Lead mines in Derbyshire. — *Philos. trans.,* 1755, vol. 49, p. 398-402.

272. Bunsen (R.). Ueber den innern Zusammenhang der pseudovulkanischen Erscheinungen Islands. — *Annal. d. Ch. u. Pharm.,* LXII Bd. 1 heft. Tir. à part offert à Œrstedt. 59 p. in-8°, 1 pl.

273. — Ueber die Processe der Vulkanischen Gesteins-Bildungen Islands. — *Poggend. Ann.,* Bd 83. Nr. 6, 1851. Tir. à part de 76 p. in-8°. — Les corrections msc. sont de M. Bunsen lui-même.

274. Buoni (Jac.-Ant.). Del Terremoto dialogo distinto in quattro giornate, s. l. et a. Modena, 1571, in-4° de III-63 feuillets.

275. Burat (Amédée). Description des terrains volcani-

ques de la France centrale. Paris, 1833, in-8°, 10 pl. Ex. de la Soc. des Sc. nat. avec envoi d'auteur.

276. — Analyse du même. — *Bull. de la Soc. géol.,* t. 3, 28 janv. 1833, p. 169-170.

277. — Note sur la continuité des gîtes métallifères en profondeur. — *Ann. des Mines,* 4e sér., t. 11, 1847. Tir. à part, 20 p. in-8°.

278. **Burgos** (Alessandro). Lettera del P. Al. Burgos scritta ad un suo amico, che contiene le notizie sin ora avute de' danni caggionati in Sicilia da Terremoti a 9 e 11 Gennaro 1693, con una elegia nel fine. Panormo e Napoli, 1693, in-4°. *Manque.*

Réimprimée dans le Museo di Fisica di S. Boccone, p. 25-31, en 1697. — Traduite par Gibelin, t. 1, p. 21-31, d'après les *Philos. trans.,* n° 202, et par Ludrini, p. 23-33.

279. **Burnes** (Alexander). A memoir on the eastern branch of the Indus, and the Run of Cutch, containing an Account of the Alterations produced on them by an Earthquake in 1819, also a Description of the Run. — Travels into Bokkara, 2nd edit. London, 1835, 3 vol. in-12, vol. 1, chap. 17, p. 308-328. Copie msc.

280. **Burnet** (Th.). Telluris Theoria sacra. Libri duo priores de Diluvio et Paradiso. Londini, 1681, in-4°.

281. — The sacred theory of the Earth. The third edit. London, 1697, deux tomes en 1 vol. contenant les 4 livres, grand in-4°.

282. **Burrow** (James). An Account of an Earthquake felt at Lingfield in Surrey and Edenbridge in Kent, on the 24th of January 1758. — *Phil. trans.,* 1758, t. 50, p. 614-617.

283. **Butmann.** Recherches sur le volcan de l'île de Lemnos, trad. par Depping. — *Ann. des Voy.,* t. 6, 2e cahier, 1809, p. 60-73.

284. **Bylandt Palstercamp** (comte A. de). Résumé préliminaire de l'ouvrage ayant pour titre : Théorie des volcans. — 2e édit. Paris, 1834, in-8° de 78 p.

285. **Cadet** (le jeune). Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, suivi de notes sur l'histoire naturelle, de la trad. du *Critias* et de divers morceaux du *Timée* de Platon. Bastia, 1785, in-18 de 239 p. Ex. d'Héricart de Thury.

286. **Caffin** (J.-F.). Nouvelle théorie de la Géologie exposée dans une réponse de Mme *** aux lettres qui lui ont été adressées par M. Bertrand sur les révolutions du Globe. Paris, 1840, in-8° de 40 p.

287. **Calamai** (Luigi). Osservazioni del Prof. Luigi Calamai sugli effetti prodotti dal Terremoto dato in Toscana nell' Agosto 1846. Firenze, 1846, in-8° de 22 p.

288. — Poche parole sopra le osservazioni del Dot. L. Rossini intorno al Terremoto delle colline Pisane e Livornesi. Firenze, 1846, in-8° de 16 p.

289. — Esame critico della replica del D. L. Rossini alle parole del Prof. L. Calamai intorno al Torremoto delle colline Pisane e Livornesi. Firenze, 1847, in-8° de 16 p.

290. **Caldcleugh** (Alex.). Some Account of the volcanic eruption of Cosiguina, in the Bay of Fonseca, on the western coast of Central America — *Philos. trans.*, 1836, part. 1, p. 27-30.

291. — An Account of the great Earthquake experienced in Chili, on the 20th of February 1835. — *Ibid.*, p. 21-26, et traduit dans mes Documents sur les tremblements de de terre au Chili.

292. **Calese** (Ferdin.). Maremoto del 25 Giugno 1824. — Autographe de 2 p. in-fol.

293. **Callum** (Mark Mac). An Account of the Agitation of the waters, on the first of Nov. 1755, in Scotland. — *Philos. trans.*, 1756, vol. 49, p. 551-552.

294. **Camerlenghi** (Gio. Balt.). Incendio del Vesuvio Poema. Napoli, 1632, in-4° de 194 p.

295. **Campbell** (Patrick). Détails sur le tremblement de

terre ressenti à Bogota et à Popayan le 16 nov. 1827. — *Nouv. Ann. des voy.*, 2ᵉ sér., t. 9, p. 254-257, août 1828.

296. **Campo** (Donato). Histoire des phénomènes du Vésuve exposés par le P. Don J. M. de la Torre. Naples, 1771, in-8° de 298 p., 10 pl.

297. **Canterzani**. Lettera del Caval Sebastiano Canterzani sul Terremoto di Bologna degli anni 1779-1780 e sulla causa fisica di un tale disastro. Bologna, 1834, in-8° de 14 p. Réimpression. La lettre est datée de Casa, il 23 Luglio 1779.

298. **Capaccio** (Jul. Cesare). Descrizione delle virtu e proprietà de' Bagni d'Ischia, avec la trad. franç. en regard par Bulifon, à la fin du Guide de Pouzzoles.

299. **Capellen** (Bⁿ R. Van der). Description de l'éruption du mont Galoungoun, dans l'île de Java, les 8 et 12 octobre 1822. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, t. 12, p. 201-216, n° 79, nov. 1829.

300. **Capocci**. Relazione del fenomeno delle corone di fumo e di cenere presentate dal Vesuvio nell' eruzione del Dicembre del 1845 e ne' mesi seguenti. — *Rendiconto* della R. Accad. delle scienze di Napoli. Vol. 5, 1846. — Copie autographe de M. Flauti.

301. **Carafa** (Gregor.). In opusculum de nouissima Vesuuij conflagratione, Epistola isagogica. Secunda editio. Neapoli, 1632, in-4° de 93 p.

302. **Caravantes** (Manuel). Rapport sur un affaissement de terrain, arrivé le 13 janvier 1854 à Finana, prov. d'Almeria, en Andalousie, et présenté par les journaux comme un tremblement de terre désastreux. Copie msc. de deux pages.

303. **Carnegie** (Capt). An Account of the late Earthquake at the Islands of Antigua and Guadalupe. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1843, part. 2, p. 59; une demi-page.

304. **Carpi** (Pietro). Sopra un' antica corrente di lava

scoperta nelle vicinanze di Roma. Roma, 1829, in-8° de 16 p.

305. Casiano de Prado. Adicion a las Noticias de Santiago Rodriguez sobre los Terremotos acaecidos en el otono de 1848, en Albarracin, por el ingeniero D. C de Prado en union con MM. de Verneuil y de Lorière. — *Revista minera,* t. 2, p. 472-473, n° 29 del 1° de Agosto de 1851.

306. Cassano (prince de). Eruption du Vésuve en 1737. — *Philos. trans.,* an 1739, n° 455, Gibelin, t. 1, p. 71-79, et Ludrini, p. 73-84.

307. Cassas. Lettre à M. Bertrand Geslin sur le tremblement de terre des environs d'Alicante en 1829. — *Bull. de la Soc. de Géogr.,* t. 11, p. 269-270, n° 73, mai 1829, et copie msc. à la *Péninsule Ibérique,* p. 8-10. — On la trouve encore dans les *Ann. des Sc. nat.,* mai 1839, p. 105-107 et dans Férussac : *Bull. des Sc. nat. et de Géol.,* t. 19, p. 207-209, nov. 1829.

* **Cassini** (comte de). Tremblements en 1786. — Acad. des sc., an 1786, p. 324, et 1787, p. 18. Cités dans mes Mémoires.

308. Cassola (F.) e **Pilla** (L.). Lo Spettatore del Vesuvio e de' Campi Flegrei. Napoli, 1832-33, in-8°, fasc. 1, Luglio a Dicembre 1832, di p. 34, 24 e 31 ; fasc. 2, Gennajo aG iugno 1833, di 90 p.

309. Castelli (Pietro). Incendio del monte Vesuvio colla giunta d'alcuni quesiti fatti da esso, e sciolti dal R. P. fra Egidio di Napoli, Minore osservante, e commentati dal Castelli. Roma, 1632, in-4° de 92 p., non compris l'Index.

310. Castelnau (vicomte de). Catalogue des tremblements de terre ressentis sur la côte du Pérou et plus particulièrement à Aréquipa, depuis l'année 1810 jusqu'en 1845. — *Expéd. dans les parties austr. de l'Amér. du Sud,* t. 5, p. 303-358.

311. — Discussion de ce Catalogue. — *Ibid.*, t. 4, chap. 42, p. 12-22.

312. Catanti (conte). Lettere all' Ab. Mecatti sul Vesuvio. — Voir Mecatti, p. 55-69.

313. Cavanilles (Ant. J.). Del Terremoto que se observe en el Regno de Quito en 1797. — *Anales de Hist. nat.,* t. 1, n° 4, Madrid, 1800, p. 90-104.

314. — Le même, *Journ. de Phys.,* t. 49, 1799, fructidor an VII, p. 230-232.

315. Cavendish (H.). Expériences pour déterminer la densité de la terre. — *Phil. trans.,* t. 88, 1798, trad. par N.-M. Chompré, *Journ. de l'Ecole polytechnique,* 17e cahier, p. 263-320. 2 p.

316. Céloron de Blainville. Sur un volcan qui a fait éruption entre la Guadeloupe et Marie-Galante le 17 mars 1843. — *Compt.-rend.,* t. 16, p. 1083-1084, 15 mai 1843.

317. Chabot (comte Aug. de). Description et observations sur le tremblement de terre de Bologne en Italie. — *Journ. de Phys.,* t. 14, p. 198-199, sept. 1779.

318. Chabrier (J.). Idées nouvelles sur le système du monde. — *Journ. de Phys.,* t. 92, p. 342-376, mai 1821.

319. Chambers (Ch.). An Account of the Earthquake felt at Madeira, nov. 1, 1755. — *Phil. trans.,* 1755, vol. 49, p. 435-436.

320. Chamousset. Rapport sur le Mémoire de Mgr Billiet, sur les tremblements de terre ressentis en Savoie. — *Mém. de l'Acad. roy. de Savoie,* t. 12, ou t. 1, 2e sér., p. 283-288.

321. Chaptal. Sur l'utilité qu'on peut retirer des laves. Msc.

322. Charlevoix (le P.). Tremblements de terre au Canada en 1663. — Ext. des *Beautés du Canada,* par Dainville, p. 245-254.

323. Chatelet (Mme du). Dissertation sur la nature et la propagation du feu. Paris, 1744. In-8°.

324. Chevalier (E.). Sur la constitution géologique des

environs de Valparaiso et sur le soulèvement du sol de la côte du Chili. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 14. p. 396-402, 1er avril 1843, et p. 448-451, 1er mai. — On y a ajouté une page copiée sur le voyage de la *Bonite*, part. géol., ch. 3, p. 73-87, pour compléter cet article.

325. **Chevalley de Rivaz.** Description des eaux minéro-thermales d'Ischia. Naples, 1837, 3e éd. In-8° de 182 p.

326. — Terremoto del di 7 Giugno 1852 in Casamicciola. — *Rendiconto dell' Accad. di Napoli*, n° 3, Maggio 1852, p. 88.

327. **Chevignard de la Pallue.** Idée du monde, ou idées générales des choses. Paris, 1788, 3 vol. in-12, 3e édit. — Outre une mauvaise théorie des tremblements de terre et des volcans, on y trouve la description à peu près incomplète du tremblement du 7 juin 1692 à la Jamaïque.

328. **Chevreau** (Urbain). Le tableau de la fortune. Paris, 1644, in-12. Le ch. 14, liv. 1, traite des tremblements de terre.

329. **Chocque** (Hipp.). Note sur le tremblement de terre de la Pointe-à-Pître le 8 février 1843.— *Compt.-rend.*, t. 17, p. 355-356, 21 août 1843.

330. **Choiseul-Gouffier** (de). Voyage pittoresque de la Grèce. Paris, 1842, 2e édit., 4 vol. in-8°. Manquent les planches.

331. — Recherches sur l'origine du Bosphore de Thrace. Dans ce Voy., t. 4, p. 293-318.

* **Chomel de Bressieu.** Lettre à Réaumur sur les secousses de tremblement de terre ressenties à Annonay les 30 janvier, 14, 15 et 21 février 1740. — *Acad. des Sc.*, an 1740, p. 2-3. — Une page, reproduite dans mon Mémoire pour la France.

* **Chompré.** Voy. *Cavendish.*

332. **Cicconi** (Michel Angelo). Il Vesuvio, Canti anacreontici. Napoli, 1778. In-8° de 96 p.

Cirillo. Voy. *Cyrillo.*

333. Clairaut. Théorie de la figure de la terre tirée des principes de l'hydrostatique. Paris, 1808, 2e édit. In-8° de XL-308 p.

* **Clinton** (de Witt). Mouvement des eaux des grands lacs de l'Amérique du Nord. — *Rev. Brit.*, t. 14, p. 350-358, oct. 1827. Analysé dans mon Mém. sur les tremblem. aux Etats-Unis.

334. Clozier. Lettre en réponse à celle de M. Musard, insérée dans le *Mercure* de mai, sur les fossiles. — Dulac, *Mél. d'Hist. nat.*, t. 1, p. 297-303.

335. Coan (Rev. Titus). On the Eruption of Mauna Loa in 1851. — *Amer. Jour. of Sc.*, 2nd ser., vol. 13, p. 395-397, May 1852.

336. — On the Eruption of Mauna Loa in 1852. — *Ibid.*, vol. 14, p. 219-224, sept. 1852.

337. — Notes on Kilauea and the recent Eruption of Mauna Loa. — *Ibid.*, vol. 15, p. 63-65, Jan. 1853.

338. — On the present Condition of the Crater of Kilauea. — *Ibid.*, vol. 18, p. 96-98, July 1854.

339. Cochin et **Bellicard.** Observations sur les antiquités d'Herculanum. Paris, 1755, 2e édition. In-12, 40 pl. L'exposition de l'état actuel du Vésuve est de Bellicard.

340. Colaci (Onofrio de). Dialoghi intorno a' Tremuoti di questo anno 1783; s. l. (Napoli), 1783, 8 di p. 79.

341. Colden (Cadwallader). An Account of the Earthquake felt in New-York, Nov. 18, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol 49, p. 443. 1 page.

342. Colla (Ant.). Giornale astronomico, anni 1833, 1834, 1838, 1839, 1840, 1841 e 1842. On y trouve le catalogue des tremblements de terre de 1830 à 1833 et de 1837 à 1841.

343. — Terremoti sentiti in diversi punti del Globo nel 1834, 35, 36. — *Biblioteca Italiana*, Milano, nei tomi 78, 83, 86 e 92. Reproduits dans mes Catalogues.

344. — Catalogo dei Terremoti sentiti in diversi parti del

Globo, nell' anno 1842, coi risultamenti di quelli degli otto anni precedenti 1834 a 1841. Bologna, 1843, in-8° di 23 p. — Estr. dell' *Ann. geogr. Italiano.*

345. — Notizia intorno ad agitazioni straordinarie dell' ago magnetico di declinazione osservate nella specola della D. Università di Parma, nel giorno 18 di Aprile 1842. — Estr. della *Revista ligura*, fasc. 6, 8 p. in-8°.

346. — Notizie meteorologiche relative agli anni 1841, 1842 e 1843. Parma, 1844, 45 p. in-12.

347. — Sur les tremblements de terre de Borgotaro, du 28 nov. 1849 au 14 avril 1850. — *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique,* t. 17, p. 505-507. Reproduit dans mes Mémoires.

348. — Liste des tremblements de terre sentis à l'Observatoire de Palerme de 1826 à 1847, copie faite sur les Annuaires de cet Observatoire de 1842 à 1849. Lettre autographe du 4 octobre 1850.

349. Coleman (Benj.). Tremblement de terre à Boston en 1727. — *Phil. trans.,* 1729, vol. 35, p. 123. Nous l'avons dans : A chronological and historical Account of Earthquakes...., p. 75-76.

350. Collini (Côme-Al.). Considérations sur les montagnes volcaniques. Manheim, 1781, 64 p. in-4°, 1 pl., 1 tabl.

351. — Le même, trad. allem. Dresden, 1783, 108 p. in-4°, 1 pl., 1 tabl.

352. Cologan (Bern.). Eruption du Ténériffe en 1798. Bory de Saint-Vincent, Essais sur les îles Fortunées, p. 296-301.

353. Colombière (marquise de). Réflexions sur les causes des tremblements de terre, avec les principes qu'on doit suivre pour dissiper les orages tant sur terre que sur mer. Paris, 1756, 51 p. in-12. Sans nom d'auteur.

354. Colosimo (Vinc.). Sul terremoto della Calabria avvenuto nella sera del di 8 Marzo 1832, con alcune riflessioni geologiche per lo suolo Calabro, ed un prospetto chronologico de' terremoti che hanno nelle diverse epoche scossa

l'Europa ed altri luoghi lontani. Napoli, 1832, 95 p. in-8°.

355. **Colquhoun** (James). An Account of the Agitation of the Water in Scotland, nov. 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 389-390.

356. **Commun** (Jos. du). Hypothesis on Volcanoes and Earthquakes. — *Amer. Jour.*, vol. 15, p. 12-27, oct. 1828.

357. **Condilli** (Giorgio). Relazione del nuovo scoglio di Santorine Isola dell' Archipelago. — Vallisneri, *Op. fis.-mediche*, t. 2, p. 351-353. Venezia, 1733, in-fol. Cop. msc. — Se retrouve dans Laz. Moro, p. 214-247, et J.-A. Deluc, *Lettres phys.*, t. 2, p. 392-397.

358. **Cook** (le cap.). Eruption du volcan de Tanna en août 1774.—*Journ. de Phys.*, t. 13, p. 424-436, juin 1779.

359. **Coquand**. Des solfatares, des alunières et des lagoni de Toscane. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 6, p. 91-160. 1848.

360. **Corafa** (Giorgio). Dissertazione istoroico-fisica delle cause e degli effetti dell' Eruttazioni del monte Vesuvio negli anni 1751 e 1752. Napoli, sans date, in-4° di 85 p. — Imprimées avec variantes et quelques additions dans Mecatti, p. 371-387.

361. **Cordier** (L.). Essai sur la température de l'intérieur de la terre. Paris, 1827, in-4° de 84 p. Ext. des *Mém. du Muséum*, t. 15, p. 161-264. Tir. à part.

362. — Mémoire sur les substances minérales dites *en masse*, qui entrent dans la composition des roches volcaniques. Paris, s. d., in-4° de 87 p.

363. — Mémoire sur la montagne de sel gemme de Cardonne, en Espagne. S. l. e. a., in-4° de 15 p.

364. — Recherches sur différents produits volcaniques. — *Journ. des Mines*, t. 21, n° 124, p. 249-260, avril 1807; t. 23, n° 133, p. 55-74, janv. 1808.

365. — Lettre sur le mont Mézenc à M. de la Méthrie. — *Journ. de Phys.*, t. 69, p. 460-462, déc. 1809. — La même, *Ann. de la Soc. d'Agric.* du Puy, an 1841-42, p. 148-150.

366. — Sur la butte volcanique des environs de Figeac. — *Journ. des Mines*, t. 21, n° 126, p. 470-471, juin 1807.

367. **Cornette** (le P.). Ext. de différentes lettres sur la Géologie de l'Amérique du Sud. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 9, p. 509-560, 1852.

368. **Corrao** (Alb.). Memoria Sopra i Tremoti di Messina accaduti in questo anno 1783. Messina, 1783, in-4° di 106 p.

369. **Cortès**. Mémoires sur la géologie des Antilles, lettre à M. de Humboldt.—*Journ. de Phys.*, t. 70, p. 129-134, fév. 1810.

370. **Cotta** (Ber.). Der innere Bau der Gebirge. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 9, p. 505-507. C'est une analyse de la brochure in-8° publiée à Freiberg en 1851.

371. **Cotte** (Le P.). Traité de météorologie. Paris, 1774, in-4°.

* — Tableau chronologique des principaux phénomènes météorologiques observés en différents pays depuis 33 ans (de 1774 à 1806). — *Journ. de Phys.*, t. 65, p. 161-168, 250-264 et 329-364; 1807.

* — Le même, pour 1807 et 1808. *Ibid.*, t. 68, p. 331-335; 1809. Et pour 1809, t. 70, mai 1810. Nous avons plusieurs de ces articles, entre autres le premier, où se trouve l'introduction, reproduits d'ailleurs dans nos Mémoires.

* **Cousinery**. Tremblement de terre en Syrie, en octobre et novembre 1759. — *Acad. des Sc.*, an. 1760, p. 23; une demi-page. Reproduit.

372. **Covelli** (N.). Terremoto d'Ischia, del di 2 Febbrajo 1828. Deux lettres autographes à Monticelli.

373. — Observations sur le tremblement de terre qui a eu lieu dans l'île d'Ischia, le 2 fév. 1828. — *Bibl. univ.*, t. 39, p. 157-165, oct. 1828.

— Voir encore à Monticelli.

374. **Cowper** (Dr. Spencer). An Account of the Agitation of the Water, nov. 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 385-386.

375. **Crémont** (de). Relation du premier voyage fait au volcan de l'île Bourbon, les 26 et 27 oct. 1768. — *Année littér. de Fréron,* 1770, t. 7, p. 73-97. Copie msc.

376. **Croiset** (l'ab.). Notice sur un tremblement de terre qui s'est fait sentir en Auvergne en octobre 1833. — *Ann. scient., littér. et indust.* de l'Auvergne, t. 6, p. 459-480, nov. et déc. 1833.

377. — Lettre à M. Lecoq relativement au Mém. précédent. — *Ibid.,* p. 481-485.

378. **Crommelin.** Dissertation sur la chaussée des Géants, avec quelques remarques faites sur les lieux. Une pl. *Msc.* original.

379. **Cuche** (le past.). Tremblement de terre dans le canton de Dieu-le-Fit (Drôme) en novembre et décembre 1852. Deux lettres, l'une à M. Fournet (copie) et l'autre à nous (autographe).

380. **Cuming** (H.) and **Belcher.** On the Earthquake in Chile, november 19th 1822. — *Trans. of the geol. Soc. of London,* 2nd ser., vol. 5, p. 263-265.

381. **Curbeto** (Dr. And. Lorenzo). Description de l'éruption de Lancerote en 1730, publ. par L. de Buch, *Canar. Ins.,* reproduite par Ungern-Sternberg, *Vulkane,* p. 33-39, et par nous dans un Mém. sur les tremb. et les ér. volc. dans l'océan Atlantique.

382. **Cvsset** (Pierre). Des tremblements de terre arriués à Chalon; IX. Relation hist., t. 1, p. 416-419, de l'*illustre Orbandalle.* Paris, 1662, 2 vol. in-4°. Cop. msc.

383. **Cuvier** (G.). Discours sur les révolutions de la surface du globe, 6[e] édit. Paris, 1830, in-8° de 408 p., 6 pl.

384. — Rapport sur l'ouvrage de M. André ayant pour titre : Théorie de la surface actuelle de la terre. — *Journ. des Mines,* t. 21, n° 126, p. 413-430, juin 1807.

385. **Cyrillo** (Mich.). Eruption du Vésuve en 1730. — *Philos. trans.,* an 1732, n° 424, Gibelin, t. 1, p. 68-69, et Ludrini, p. 70-72.

386. — Eruption du Vésuve en 1732. — *Philos. trans.*, an 1733, nº 430, Gibelin, 1, 70-71, et Ludrini, p. 72-73.

* **Daleman.** Tremblement ressenti à Carpentras le 18 octobre 1738. — *Acad. des Sc.*, an 1738, p. 37 ; une demi-page. Repr. dans mon Mém. rel. au bassin du Rhône.

387. **Dana** (James D.). On the origin of continents. — *Amér. Journ. of Sc.*, 2nd ser., vol. 3, p. 94-100. 1847.

388. — Origin of the great ontline features of the Earth. — *Ibid.*, p. 381-398.

389. — Geological results of the Earth's contraction in consequence of cooling. — *Ibid.*, p. 176-188.

390. — A general review of the geological effects of the Earth's cooling from a state of igneous fusion. — *Ibid.*, vol. 4, p. 88-92.

391. — On the volcanos of the Moon. — *Ibid.*, vol. 2, p. 335-355. 1846.

392. — On Changes of Level in the Pacific Ocean. — *Ibid.*, vol. 15, p. 157-175. 1853.

393. — On the denudation in the Pacific Ocean. — *Ibid.*, vol. 9, p. 48-62. 1850.

394. — Review of Chamber's ancient sea margins with observations on the study of Terraces. — *Ibid.*, vol. 7, p. 1-14. 1849.

395. — On the consolidation of coral formation. — *Ibid.*, vol. 15, p. 357-364.

396. — On a change of Ocean Temperature that would attend a change in the level of the african and South-American continents. — *Ibid.*, p. 391-392.

397. — Note on the eruption of Mauna Loa. — *Ibid.*, vol. 14, p. 254-259. 1852.

398. — Abstract of a paper on the humite of monte Somma, by A. Scacchi, with observations. — *Ibid.*, p. 175-182.

399. — Historical Account of the Eruptions on Hawaii. — *Ibid.*, vol. 9, p. 347-364. 1850.

400. — On coral Reefs and Islands. — *Ibid.*, vol. 11,

p. 357-372, 1851; vol. 12, p. 25-51, 165-186, 329-338, 1851; vol. 13, p. 34-41, 185-195, 338-350, et vol. 14, p. 76-84, 1852.

401. **Darbie** (Fr.). Istoria dell' incendio del Vesuvio accaduto nell' anno 1737; dans l'ouv. *Dei Vulcani e monti ignivomi*. Livorno, 1779, 2 vol. in-12, t. 2, p. 125-188.

* **Darquier**. Tremblement ressenti à Toulouse le 19 mai 1765. — *Acad. des Sc.*, an 1765, p. 23. 1 p., reprod. dans mes Mém.

402. **Darmeno** (Cristoforo). Relatione de' maravigliosi et horrendi prodigii nuovamente apparsi in aria sopra la Terra di S. Giorgio nell' Ungheria superiore. Roma, Venezia, e Bologna, 1601, 6 p. in-18 non paginées. Ex. de l'abbé de Bearzi.

* **Darragory**. Agitation extraordinaire de la mer au port de la Vera-Cruz, le 17 oct. 1742. — *Acad. des Sc.*, an 1744, p. 34. 1 page, reprod.

403. **Darwin** (Ch.). Geological observations on coral reefs, volcanic Islands, and on South America; being the Geology of the voyage of the Beagle, under the command of cap. Fitz-Roy, R. N. during the years 1835 to 1836, vith numerous illustrations and maps. London, 1851, in-8°.

404. — On the connexion of certain volcanic phœnomena in South America, and on the formation of Mountains Chains and volcanos as the Effect of the same Power by which continents are elevated. — *Trans. of the geol. Soc.*, 2nd ser., vol. 5, p. 601-631, in-4°, with a map. 1838.

405. — Observations on the parallel Roads of Glen Roy, and of other Parts of Lochaber in Scotland. — *Phil. trans.*, 1839, p. 39-81, 2 pl. Ex. d'Arago.

406. **Dass**. Observations des tremblements de terre sentis à Luuroee, en Norvège, de 1819 à 1829. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 7, p. 18-21, 2 nov. 1835.

407. **Daubeny** (Ch.). A description of active and extinct

Volcanos, of Earthquakes and of thermal springs... London, 1826, in-8°. Ex. de Walcknaer.

408. — Le même. London, 1848, in-8°, 2nd ed. greatly enlarged, de p. xxiv-743, 4 pl. et 11 cartes. Ex. de Reinwardt.

409. — On the quantity and quality of the Gazes disengaged from the thermal spring which supplies the King's Bath in the city of Bath. — *Phil. trans.,* 1834, 13 p. in-4°. Tir. à part d'Arago.

410. — Réflexions chimico-géologiques sur les eaux minérales et leur origine, suggérées par la lecture de deux ouvrages : celui de M. Scadamore sur les eaux de Buxton... et celui de M. G. Bischof sur les sources volcaniques. — *Journ. de Géol.,* t. 2, p. 113-136, oct. 1830.

411. — Report on the present state of our Knowledge with respect to the mineral and thermal waters. — *Rep. of the Brit. Assoc. for* 1836, p. 1-95.

412. — Note on the Paper by J. Davy entitled : Notice of the Remains of the recent volcano in the Mediterranean. — *Phil. trans.,* 1833, p. 545-548. Ex. d'Arago.

413. — Narrative of an Excursion to the Lake Amsanctus and to mount Vultur in Apulia, in 1834. Oxford, 1835, in-8° de 50 p. et 4 pl.

414. Some Account of the Eruption of Vesuvius, which occurred in the month of August 1834, extracted from the manuscript Notes of the Cav. Monticelli..., and other sources ; together with a statement of the Products of the Eruption, and of the condition of the volcano subsequently to it. — *Phil. trans.,* 1835, p. 153-159.

415. — Reply of Dr Daubeny to Prof. Bischof's Objections tho the chemical Theories of volcanos.—*Amer. Journ. of Sc.,* vol. 37, p. 78-84. 1839.

416. — On the site of the ancient city of the Aurunci and on the volcanic phænomena which it exhibits; with some remarks on craters of elevation, on the distinctions between

plutonic and volcanic rocks, and on the theories of volcanic action which are at present most in repute. Oxford, 1846, in-8° de 59 p. et 2 pl.

417. — Tabellarische Uebersicht vulkanischer Erscheinungen enthaltend ein Verzeichniss der feuerspeienden Berge und ihrer Ausbrueche von der æltesten bis auf die gegenwartige Zeit nebst den damit Zusammenhangenden bedeudensten Erdbeben. Weimar, 1829, 1 feuille grand-aigle. Ex. d'Œrsted.

418. —Ueber die Vulkane in der Auvergne. Trad. all. de Noeggerath u. Pauls, p. 201-263. *Voir* à ces noms.

419. **Daubrée.** Notice sur le tremblement de terre des bords du Rhin, le 29 juillet 1846. — *Compt.-rend.,* t. 24, p. 453-455.

420. **Daussy.** Notice sur l'île volcanique qui a paru, en 1720, entre les îles Tercère et Saint-Michel aux Açores. — *Ann. marit. et col.,* 1830, p. 60-76, 2 cartes.

421. — Note sur l'existence probable d'un volcan sous-marin situé par environ 0° 20' de lat. S. et 22° de long. O. — *Compt.-rend.,* t. 6, p. 512-516, 16 avril 1838, et t. 15, p. 446-448, 29 août 1842. Insérées aussi aux lettres de Bertrand sur les Révol. du Globe, note XII, p. 428-432.

422. – Lettre à l'éditeur du *Nautical Magazine,* sur un mouvement de terrain qui a eu lieu près d'Axmouth, sur la côte du Devonshire, le 24 nov. 1839. — *Bull. de la Soc. de Géogr.,* 2e sér., t. 13, p. 114-119, fév. 1840.

423. **Davy** (Humphry). Sur les phénomènes des volcans. — *Philos. trans.,* 1828, p. 241-250. Trad. dans la *Bibl. Univ.,* t. 39, p. 21-38, sept. 1828, et les *Ann. de Ch. et de Phys.,* t. 38, p. 133-150, juin 1828. Nous avons seulement la *Bibl. Univ.*

424. **Davy** (John). Some Account of a New volcano in the Mediterranean. — *Philos. trans.,* 1832, p. 237-250, 2 pl. Cop. msc.

425.— Further Notice of a New volcano in the Mediterranean. — *Ibid.,* p. 251-254. Cop. msc.

426. — Notice of the Remains of the recent volcano in the Mediterranean. — *Ibid.,* 1833, p. 143-146.

427. — Some Remarks in reply to Dr. Daubeny's note on the air disengaged from the sea over the site of the recent volcano in the Mediterranean. — *Ibid.,* 1834, p. 551-554. Cop. msc.

428. Debilly (E.). Note sur les volcans éteints des environs d'Olot en Catalogne. Paris, 1829, in-8° de 37 p., 1 carte et 2 pl. Extr. des *Ann. des Mines*, t. 4, 1828.

429. — Description des îles Canaries, par L. de Buch. Volcans en séries. — *Ann. des Mines,* nouv. sér., t. 1, p. 229-260, 1832.

430. Defay (le chev.). Lettre sur le tremblement de terre du 5 février 1783, datée de Messine, le 11 mars 1783. *Voyage Pittoresque* de Saint-Non, t. 3, p. 130, 2 p. in-fol. Cop. msc.

431. Delafosse. Mémoire sur une relation importante qui se manifeste, en certains cas, entre la composition chimique et la forme cristalline, et sur une nouvelle appréciation du rôle que joue la silice dans les combinaisons minérales. Tir. à part de 47 p. in-8°. Extr. des *Ann. des Mines.*

432. Delaire. Osservazioni fatte sul Vesuvio negli anni 1745-52, insérées dans l'ouvrage de Mecatti, p. 360-370 et 407-409.

433. Delamarche. Sur le volcan de Taal et sur quelques secousses de tremblement de terre ressenties aux environs le 24 octobre 1842. — *Compt.-rend.,* t. 16, p. 756-758, 10 avril 1843.

434. De la Méthrie. Compte-rendu des ouvrages de Géologie parus en l'an VI. — *Journ. de Phys.,* t. 48 (V), niv. an VII, p. 63-83.

435. Delarbre. Extrait d'un mémoire sur la nature et la formation des fers spéculaires de Volvic, du Puy-de-

Dôme, du Mont-d'Or, etc. — *Journ. de Phys.*, t. 29, p. 119-129, août 1786.

436. — Mémoire sur la formation et la distinction des basaltes en boules des différents endroits de l'Auvergne. — *Ibid.*, t. 31, p. 133-153, août 1787.

437. **Delaunay**. Conjecture sur la cause de la chaleur centrale du globe terrestre, lue par M. Champoiseau, à la séance publique de la Soc. d'Agric. de Tours, le 29 août 1840. S. l. e. a. 14 p. in-8°.

438. **Deluc** (J.-And.). Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme. Paris, 1779, 5 vol. in-8°. Ex. d'Arago.

439. — Le même, trad. all. de D. Johann Samuel Traugott Gehler. Leipzig, 1781, 2 vol. in-8°. Ex. d'Œrstedt.

440. — Lettres sur l'histoire physique de la terre, adressées à M. le prof. Blumenlach. Paris, an VI (1798). In-8° de cxxviii-406 p.

441. — Remarks on the geological Theory supported by James Smithson, in his Paper on a saline substance from mount Vesuvius. — *Philos. Magaz.*, vol. 43, p. 127-137, n° 190, Febr. 1814.

442. **Deluc** (J.-A. neveu). De la chaleur intérieure de la terre. — *Bibl. Univ.*, t. 18, p. 40-61, sept. 1821.

443. — Considérations sur la stabilité des montagnes. — *Ibid.*, t. 15, p. 142-149, oct. 1820.

444. — De la fluidité originelle des roches primitives. — *Ibid.*, t. 10, mars 1819, 8 p. in-8°. Tir. à part.

445. **Deluc** (G.-Ant.). Observations générales sur les volcans. — *Journ. des Mines*, t. 12, n° 69, p. 165-173, prairial an X.

446. — Nouvelles observations sur les volcans et sur leurs laves. — *Ibid.*, t. 16, n° 95, p. 329-354, therm. an XII, et *Bibl. Brit.*, t. 16, n° 208, p. 355-372, août 1804.

447. — Observations sur les corps cristallisés renfermés dans les laves, pour faire suite aux observ. précédentes. —

Journ. des Mines, t. 20, nº 115, p. 5-40, juillet 1806, et *Bibl. Brit.,* vol. 32, p. 156-202, juin 1806.

448. — Observations relatives à la lettre de Patrin sur les Basaltes. — *Bibl. Brit.,* vol. 32, p. 263-276, juin 1806.

449. — Remarques sur la partie qui concerne les volcans, dans le mémoire de Kirwan, sur l'état primitif du globe et la catastrophe qui lui a succédé. — *Journ. de Phys.,* t. 49, p. 23-37, messidor an VII.

450. — Examen de quelques opinions de M. A. de Humboldt contenues dans une lettre qu'il a adressée à J. de La Méthrie, insérées dans ce Journal. — *Ibid.,* t. 50 (VII), 1800, p. 141-146, pluv. an VIII.

451. **Deluc** (J.-A.?). Lettre à Seguin, sur le feu. — *Journ. de Phys.*, t. 37, p. 116-120, août 1790.

452. — 7ᵉ lettre à M. de La Méthrie, sur les difficultés de la Météorologie et ses rapports avec la Géologie. — *Ibid.,* p. 120-138.

453. — 11ᵉ lettre, sur la formation des couches calcaires et leurs premières catastrophes et sur les éruptions volcaniques. — *Ibid.,* p. 441-459, déc. 1790.

454. — 12ᵉ lettre, sur les calcaires de la seconde classe et les couches de pierre sableuse de la première et sur leurs catastrophes. Formation des montagnes du second ordre. — t. 38, p. 90-109, fév. 1791.

455. — 13ᵉ lettre, sur les couches de craie et celles de houille et sur leurs catastrophes. — *Ibid.,* p. 174-191, mars 1791.

* **Demeunier.** Voy. *Brydone.*

456. **Dennery.** Le tremblement de terre de la Martinique, drame en quatre actes, précédé d'un prologue, joué pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 23 janvier 1840.

457. **Denso** (Joh.-Daniel). Sendschreiben vom Erdbeben. Rostok u. Wismar, 1756, in-4° de 44 p.

458. **Derché.** Relation du tremblement de terre d'Alep

en août 1822. — *Journal des Voyages,* nov. 1824, p. 224-234.

459. Derham. Delle caverne sotterranee e de' monti che vomitano fuoco. Dans *Dei Vulcani o monti ignivomi...,* t. 2, p. 189-193.

460. Descartes. Les principes de la philosophie naturelle. Trad. de Cl. Picot. Paris, 1681, in-4°.

461. Deschamps. Précis sur l'île de Java (1796). — *Mém. de la Soc. roy.* d'Arras, t. 3, p. 212-228. 1821.

462. Descloiseaux (A). Note sur la hauteur de l'Hekla et sur l'éruption de 1845. — *Compt.-rend.,* t. 13, p. 771-773. 26 oct. 1846.

463. — Rapport à M. le ministre de l'Instr. publique sur les observations géologiques et physiques faites en Islande pendant l'été de 1846. — *Arch. des Missions scient. et litt.,* 10e cah., p. 587-607, oct. 1850.

464. Desgenevetz (A.). Observations sur le Cantal, les Monts-Dores et la composition des roches volcaniques. — *Mém. de la Soc. Géol.,* t. 1, p. 175-195, 1 pl. Tir. à part.

465. Desmarest. Conjectures physico-mécaniques sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre et sur la disposition des lieux qui en ont ressenti les effets. Paris, 1756, 63 p. in-12, sans nom d'auteur. Ex. de Gueneau de Montbelliard.

466. — Compte-rendu de ce Mémoire. — *Journal des Savants,* mars 1756, p. 487-498. Ed. in-18.

467. — Extrait d'un Mémoire sur la détermination de quelques époques de la nature par les produits des volcans et sur l'usage de ces époques dans l'étude des volcans. — *Journ. de Phys.,* t. 13, p. 115-126, fév. 1779.

468. — Lettre à M. l'abbé Bossut sur les différentes sortes de pouzzalanes, et particulièrement de celles qu'on peut tirer de l'Auvergne. — *Ibid.,* p. 192-204, mars 1779, 2 pl.

469. — Tirage à part de ces deux Mémoires. Paris 1779, in-8°.

470. — Considérations générales sur le rapport des boules de lave avec les prismes de basalte articulé. — *Journ. de Phys.*, t. 31, p. 65-69, juillet 1787, 1 fig.

471. Desnoyers. Notice sur l'île Julia (dans son Rapport des travaux de la Soc. géol. de Fr. pendant l'année 1831). — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 2, p. 238-242.

472. Deville. (Ch.-S[te]-Claire). Observations sur le tremblement de terre éprouvé à la Guadeloupe le 8 février 1843. Basse-Terre, 1843, in-4° de 52 p.

473. — Le même, réimprimé dans la partie des observations météorologiques de son *Voyage aux Antilles.*

474. — Extrait du même. — *Compt.-rend.*, t. 17, p. 1283-1288, 4 déc. 1843.

475. — Note sur un Mémoire de M. Duchassaing relatif à des observations sur le tremblement de terre de la Guadeloupe du 8 février 1843. — *Ibid.*, t. 27, p. 294-295, 11 sept. 1848.

476. — Sur le Pic de Ténériffe. — *Ibid.*, t. 22, p. 1117-1129, 29 juin 1846, et *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 3, p. 465-472, 20 avril 1846.

477. — Sur le volcan de Fogo, aux îles du cap Verd. — *Compt.-rend.*, t. 22, p. 1129-1134, 29 juin 1846, et *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 3, p. 656-657, 15 juin 1846.

478. — Esquisse topographique de l'île de Fogo, 1 carte in-4°.

479. — Mémoire sur les roches volcaniques des Antilles. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 8, p. 423-430.

480. — Etudes de lithologie. 1er Mémoire. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, 3e sér., t. 40. Tir. à part, 36 p. in-8°.

481. — Trois lettres à M. Elie de Beaumont sur l'éruption du Vésuve du 1er mai 1855. — *Compt.-rend.*, t. 40, p. 1228-1229, 4 juin 1855; p. 1247-1265, 11 juin 1855, et t. 41, p. 62-67, 9 juillet 1855. On y a joint des extraits de journaux.

482. Dewey (C.). Facts relating to the Great Lakes. — *Amer. Jour. of Sc.*, 2nd. ser., vol. 2, p. 85-87, 1846.

* **Dietrich.** Voy. *Ferber.*

483. **Dingley** (Rob). An Account of the Irregularities of the Tides in the River Thames, on the 12th and 13th of February 1756. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 533-534.

484. **Dolomieu** (Déodat de). Mémoire sur les tremblements de terre de la Calabre pendant l'année 1783. Rome, 1784, in-8° de 70 p.

485. — Le même, trad. ital. Napoli, 1785, in-12 de 93 p.

486. — Voyage aux îles de Lipari, fait en 1781. Paris, 1783, in-8° de 208 p.

487. — Mémoire sur les îles Ponces et Catalogue raisonné des produits de l'Etna, suivi de l'éruption de l'Etna en 1787, par Gioeni. Paris, 1788, in-8°.

488. — Lettres (4) à M. Faujas de Saint-Fond sur les volcans des environs de Lisbonne. Faujas de Saint-Fond, *Volc. du Vivarais...*, p. 440-448.

489. — Mémoire sur les volcans éteints du Val de Noto en Sicile. — *Journ. de Phys.*, t. 25, p. 191-205, sept. 1784.

490. — Distribution méthodique de toutes les matières dont l'accumulation forme les montagnes volcaniques. — *Journ. de Phys.*, t. 44, p. 102-125, pluv. an II; p. 175-200, ventôse; p. 241-263, germinal, et t. 45, 406-428, fructidor an II. Tir. à part. — Voy. *Tofani.*

491. — Rapport fait à l'Institut sur les voyages de l'an V et de l'an VI. — *Journ. des Mines*, t. 7, p. 385-402, n° 41, pluv. an VI, n° 42 et p. 406-432, ventôse an VI.

492. — Lettre à M. Pictet sur la chaleur des laves et sur des concrétions quartzeuses. — *Journ. des Mines,* t. 4, n° 22, p. 53-72, messidor an IV.

493. — Théorie générale de l'action des feux souterrains, ou histoire naturelle des volcans. 1796, in-4° msc. — Le manuscrit, inscrit sous ce titre au n° 158 du Catalogue de vente de la bibliothèque de M. Héricart de Thury, paraît avoir été rédigé par un élève du Cours de

Géologie que fit Dolomieu en 1796, date écrite sur la troisième page.

494. **Domeyko**. Notice sur les changements qu'a subis la côte prussienne de la mer Baltique depuis les temps historiques. — *Compt.-rend.,* t. 4, p. 965-969, 19 juin 1837.

495. **Domis** (H.-J.). Journal eener Reis van Welerie naar het Gebergte Praauw. — *Verhandl. van het Bataviaasch Genootschap vun Kunsten en Wetenschappen,* Deel 12, p. 357-383. 1825.

496. — Aanteekeningen over het Gebergte Tinger. — *Ibid.,* t. 13, p. 323-356. 1830.

497. **Donati** (Vitaliano). Lettre sur le prétendu volcan ouvert dans les Alpes en 1751. — De Saussure, *Voyag. dans les Alpes,* § 493, t. 1, p. 346-348, et Bertrand (L.), *Renouvellements périodiques des continents,* 2e édit., p. 234-236.

498. — Extract of a Letter concerning the Earthquakes felt at Turin, December 9, 1755 and March 8, 1756. — *Phil. trans.,* 1756, vol. 49, p. 612-616.

499. **Donati**. Notice sur l'île de Stromboli. — *Bull. de la Soc. géol.,* t. 1, p. 242-245. 1831.

500. **Drapiez**. Sur l'éruption du volcan de Neyra, l'une des îles Banda, arrivée le 11 juin 1820. — *Ann. gén. des Sc. phys.,* t. 7, p. 316-323. *Reprod.*

501. **Dubois-Aymé**. Appendice au Mémoire sur les anciennes limites de la mer Rouge. Paris, 1822, 20 p. in-fol. Ex. d'Arago.

502. **Dubois de Montpéreux**. Lettre à M. Elie de Beaumont sur les principaux phénomènes géologiques du Caucase et de la Crimée. — *Compt.-rend.,* t. 4, p. 962-965, 19 juin 1837, et *Bull. de la Soc. géol.,* t. 8, p. 371-394, 1 pl., 1837.

503. **Ducarla**. Du feu souterrain. Paris, 1783, in-8° de 54 p.

504. **Duchassaing** et **Lauréal**. Sur le tremblement de la Guadeloupe du 8 février 1843. — *Compt.-rend.,* t. 17,

p. 190-191, 14 août 1843, et *Bull. de la Soc. géol.*, t. 14, p. 612-613, 19 juin 1843.

505. **Dufour** (P.-A.). Essai géologique. Paris, 1821, in-8° de 28 p.

506. **Dufour** (Louis). Sur le tremblement du 25 juillet 1855. — *Gaz. de Lausanne*, 14 août 1855.

507. **Dufrénoy**. Mémoire sur les terrains volcaniques des environs de Naples. — *Ann. des Mines*, 3e sér., t. 11, p. 113-158, 369-386, 389-435 et 732-734, 3 pl. 1837.

508. — Examen des produits volcaniques de la Guadeloupe. — *Compt.-rend.*, t. 4, p. 746-749. 1837.

509. — Examen de cendres émises par le volcan de la Guadeloupe et le Cosiguina. — *Ibid.*, t. 6, p. 174-178, 5 fév. 1838.

510. — Examen chimique et minéralogique de quelques cendres volcaniques. — *Ann. de Ch. et Phy.*, t. 67, p. 251-269, mars 1838.

511. — Examen chimique et microscopique d'une poudre recueillie à Amphissa, en Grèce, après une pluie lente et douce, dans la nuit du 24 au 25 mars 1842. — *Compt.-rend.*, t. 15, p. 580-584, 19 sept. 1842.

512. — Parallèle entre les différents produits volcaniques des environs de Naples, et rapport entre leur composition et les phénomènes qui les ont produits. — *Compt.-rend.*, t. 1, p. 353-356, 16 nov. 1835 ; *Bull. de la Soc. géol.*, t. 9, p. 334-338, 18 juin 1838, et *Ann. de. Ch et Phys.*, t. 69, p. 95-100, sept. 1838.

513. — Rapport sur le second voyage en Abyssinie, de M. Rochet d'Héricourt. — *Compt.-rend.*, 18 mai 1846.

514. **Dujac**. Théorie des volcans. — *Acad. de Toulouse*, 2e sér., t. 4, p. 28-31, 1835. C'est un simple compte-rendu; le mémoire n'a pas été publié.

515. **Dulac** (Alléon). Promenade au mont Pilate. — *Mél. d'Hist. nat.*, t. 3, p. 273-313.

516. — Compte-rendu de : Examen historique et physi-

que de la prétendue diminution de l'eau et de l'augmentation de la terre, où son hypothèse, son origine et ses progrès sont examinés mûrement et dans toutes leurs circonstances, par J. Browallius. — *Ibid.*, t. 4, p. 94-184.

517. — Compte-rendu de l'histoire du Vésuve, par della Torre. — *Ibid.*, p. 375-401. 1 pl.

518. — Tremblement de terre aux Açores le 9 juillet 1757 et les jours suivants. — *Ibid.*, p. 333-336.

519. — Tremblement de terre dans le district de Myrdal, en Islande. — *Ibid.*, t. 5, p. 91-92.

520. — Extrait de la dissertation de Stenon : De solido intra solidum. — *Ibid.*, p. 166-172.

521. — Histoire naturelle de plusieurs îles de la Grèce. — *Ibid.*, t. 6, p. 153-212.

522. — Compte-rendu de l'histoire naturelle de l'Islande, par Anderson. — *Ibid.*, p. 323-369.

523. — Essai sur la génération des pierres, par Lieberoth. — *Ibid.*, p. 370-404.

524. — Explication de la formation des pierres et des minéraux. — *Ibid.*, p. 275-287.

525. Dumoulin. Tremblement de terre au Chili. — *Compt.-rend.*, t. 7, p. 705-707, et *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 71, p. 442-444.

526. — Coïncidence de date de quelques mouvements extraordinaires de la mer observés en Océanie, avec le tremblement qui, en 1837, renversa la ville de Valdivia, au Chili. — *Compt.-rend.*, t. 10, p. 835-837, 25 mai 1840.

* — **Duperron de Castéra.** Voy. *Serao.*

* — **Dupetit-Thouars.** Voy. *Petit-Thouars.*

527. Dupleix (Scipion). La physique ou science des choses. Sans lieu ni date; in-12.

528. Dupuget. Coup-d'œil rapide sur la physique et la minéralogie des Antilles. — *Journ. des Mines*, t. 3, n° 18, p. 43-57. Suivent des annotations sur les soufrières de la Martinique et de la Guadeloupe, p. 58-60.

529. **Dutrouleau et Gonnet.** Relation médico-chirurgicale du tremblement de terre de La Pointe à Pitre, 8 février 1843. — *Ann. marit. et colon.*, 1844. Tir. à part de 51 p. in-8°.

530. **Ebel** (Joh. Gottfried). Ueber den Bau der Erde in den Alpen Gebirge mit geognostischen Karten. Zurich, 1808, in-8°, 2 vol. et atlas.

531. **Ebelmen.** Recherches sur la décomposition des Roches, 2ᵉ mémoire. — *Ann. des Mines*, 1847. Tir. à part de 32 p. in-8°.

532. **Echaniz** (Gr.). Cenni sul Tremuoto de' 14 agosto 1851 in Melfi. Rapporto del presidente della R, Societa Economica della Prov. della Basilicato. Msc. original.

533. **Edens** (J.). Voyage au pic de Ténériffe, 15 août 1715. — *Phil. trans.*, 1715, n° 345; Gibelin, t. 1, p. 296-306, et Ludrini, p. 304-314.

534. **Edmonds** (Rich. Jr.). An Account of an extraordinary movement of the Sea in Cornwall, in July 1843, with notices of similar movements in previous years, and also of Earthquakes which are occurred in Cornwall. — *Trans. of the R. geol. Soc. of Corn.*, vol. 6, p. 111-121. 1846.

535. — On remarkable Lunar Periodicities in Earthquakes, oscillations of the Sea, and great atmospherical Changes. — *Ibid.*, p. 196-210.

536. — Lunar Periodicities in Earthquakes, and great atmospherical Changes, also some remarkable hygrometrical facts connected with recent Earthquakes. — *Ibid.*, p. 259-264.

537. **Eggers** (Chr. Ulr. Detl.). Physikalische and statistische Beschreibung von Island. Ersten Theils erste Abtheilung (seul paru). Kopenhagen, 1786, in-8°.

* **Eidous.** Voy. *Kracheninnikow.*

538. **Ellenberger** (Fried. Wilh.). Die durch das Erdbeben erweckte Tugend. A la fin de *Krueger*, Gedancken..., p. 203-231.

539. **Ellis** (W.). Récit d'une excursion au volcan d'Hawaii, la principale des îles Sandwich. — *Nouv. Ann. des voy.*, 2e série, t. 1, p. 171-218, août 1826.

540. **Emilia de Cesare.** Sul Tremuoto del 14 Agosto 1851 in Basilicata. — *Omnibus*, n° 76, 20 settembre 1851. Cop. msc. et trad. franç. msc.

541. **Erslev** (Ed.). Den Danske Stats Geographie en Lereborg, med 4 kort og 8 Afbildninger. Kjobenhavn, 1852, de 74 p. in-8°.

542. **Escoffier** (J.-N.). Formation subite d'îles nouvelles à 60 lieues à l'ouest de Valparaiso, le 12 février 1839. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, t. 11, p. 344-349, mai-juin 1839.

544. **Espana** (la) de 26 y 28 Diciembre de 1852. Terremotos en las Islas Filipinas el dia 16 de setiembre de 1852. 2 p. du journal. In-fol.

545. **Estève.** Lettre sur le tremblement de terre ressenti à Paris le 30 avril 1756. — *Journ. OEconom.*, mai 1756, p. 76-86.

* **Eyre**. Les prisonniers anglais au Caboul.—*Rev. Brit.*, 5e sér., t. 14. On y trouve des détails sur le fameux tremblement de terre du 19 février 1842. Reproduits.

546. **Fabritii Padvanii.** Tractatus duo, alter de ventis, alter perbrevis de Terræmotu. Bononiæ, 1601, in-fol., fig.

* **Fagergren** (Dr.). Tremblement de terre en Perse ; destruction de Chiraz dans la nuit du 21 au 22 avril 1853. — *Nouv. Ann. des voy.*, 5e série, t, 35, p. 187-189. Repr. dans mon catalogue pour 1853.

547. **Falconi** (Marcant. delli). Dell' incendio di Pozzuolo ..... nel 1738. Réimprimé par Giustiniani, p. 285-330. Voir à Giustiniani.

548. **Favre** (A.). Notice sur les systèmes de montagnes, par M. Elie de Beaumont.—*Bibl. univ.*, suppl. juillet 1853. Tir. à part de 16 p. in-8°.

549. — **Siluria.** Histoire des roches les plus anciennes con-

tenant des restes d'êtres organisés, avec une esquisse de la distribution de l'or sur la surface de la terre, par Roderik Impey Murchison. —*Bibl. univ.,* suppl. juillet 1855. Tir. à part de 39 p. in-8°.

550. **Faujas de Saint-Fond.** Mémoire sur le Trass ou Tuffa volcanique des environs d'Andernach. — *Ann. du Muséum,* t. 1, p. 15-26, 1 pl. 1802.

551. — Description des carrières souterraines et volcaniques de Niedermennich, à trois lieues d'Andernach, d'où l'on tire les laves poreuses propres à faire d'excellentes meules de moulin. — *Ibid.,* p. 181-193, 3 pl.

552. — Essai de classification des produits volcaniques, ou prodrome de leur arrangement méthodique. — *Ibid.,* t. 3, p. 85-100. 1804.

553. — Classification des produits volcaniques. — *Ibid.,* t. 5, p. 325-348. 1804.

554. — Voyage géologique depuis Mayence jusqu'à Oberstein par Creutznach, Martinstein et Kirn. — *Ibid.,* t. 5, p. 293-315, 3 pl.

555. — Voyage géologique à Oberstein. — *Ibid.,* t. 6, p. 53-80, 2 pl. 1805.

556. — Minéralogie des volcans, ou Description de toutes les substances produites ou rejetées par les feux souterrains. Paris, 1784, in-8° de XIV-508 p., fig.

557. — Le même, trad. all. Leipzig, 1786, in-8°, fig. Double de la Bibl. publ. de Bâle.

558. — Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay. Grenoble, 1778, in-fol., pl.

559. — Histoire naturelle de la province du Dauphiné. Grenoble, 1781, in-8°, t. 1 (seul paru).

560. — Essai de Géologie, ou Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Globe. Paris, 1803-1809, 3 vol. in-8°, 30 pl., dont la 20e *bis.* Ex. d'Héricart de Thury.

561. — Voyage géologique au volcan éteint de Beaulieu,

départ. des Bouches-du-Rhône. — *Ann. du Muséum,* t. 8, p. 206-219.

562. — Notice sur le gisement des poissons fossiles et sur les empreintes de plantes d'une des carrières à plâtre des environs d'Aix, départ. des Bouches-du-Rhône. — *Ibid.,* t. 8, p. 220-226.

563. Faye. Lettre à M. Constant Prévost sur la théorie de la Terre. — *Compt.-rend.,* t. 31, p. 525-532. 1850.

564. Fayers (J.). Letter concerning the Earthquake in the West Indies. — *Jameson's Journal,* n° 69, vol. 36, p. 180, juillet 1843.

565. Ferber. Lettres sur la minéralogie et sur divers autres objets de l'histoire naturelle de l'Italie, trad. par Diétrich. Strasbourg, 1776, in-8°. Ex. de Lavoisier.

566. Fergola (N.). Ricerche sui Vulcani; Ricerche sulle concussioni derivanti da' Tremuoti. — *Rendiconto* della R. Accad. delle Sc. di Napoli. N. ser., n° 1, Genn. e Feb. 1852, p. 20-22, e n° 3, Maggio 1853, p. 81-88. Extraits des manuscrits de l'auteur par M. le chev. V. Flauti.

567. Ferrara (Ab.-Fr.). Campi flegrei della Sicilia e delle Isole che le sono intorno, o descrizione fisica e mineralogica di questa isola. Messina, 1810, in-4°, pl.

568. — Storia generale dell' Etna. Catania, 1793, in-8° de 360 p., 5 pl.

569. — Descrizione dell' Etna con la Storia delle Eruzioni e il catalogo dei prodotti. Palermo, 1818, in-8° de XVI-256 p., 5 pl.

570. — Memoria sopra i Tremuoti della Sicilia in Marzo 1823. Palermo, 1823, in-8° de 51 p., avec une carte de l'île.

571. — Le même, analysé dans l'*Amer. Jour.,* vol. 9, p. 207-239.

572. — Della influenza dell' aria alla sommita dell' Etna sopra l'economia animale. Palermo, 1825, in-8° de 17 p.

573. Férussac (de). Compte-rendu du Mémoire de

M. Cordier sur la température de l'intérieur de la terre. — *Bull. des Sc. nat. et de Géol.*, t. 13, p. 1-9.

574. **Fich** (Alfred). Beskrivelse af den Danske Stat. Kjobenhavn, 1854, in-12 de 113 p.

* **Fichtel** (Leop. von). Voy. *Gioeni.*

* **Fiore** (D. Giov.). D'alcuni Avvenimenti infelici quali alcuna volta anno travagliato la Calabria; dans *Calabria illustrata.* Napoli, 1691, in-fol., p. 286-290. *Reprod.*

575. **Fitz-Roy.** Sketch of the surveying voyage of His Majesty's ships *Adventure* and *Beagle.* — *Journ. of the geogr. Soc. of London*, vol. 6, p. 311 et suiv. Copie msc. et trad. dans mes Documents sur les trembl. de terre au Chili.

576. **Flamsteed** (J.). A Letter concerning Earthquakes, written in the year 1693 to a Gentleman then residing at Turin.... London, 1750, in-8° de 20 p.

* **Flauti** (Vinc.). Voy. *Fergola.*

* **Flavigny** (vicomte de). Voy. *Bowles.*

577. **Fleming** (R.). A Discourse on Earthquakes as supernatural and premonitory signs to a nation. London, 1793, in-8° de p. IV-84.

578. **Flint.** Earthquakes on the Mississipi. — *Amer. Journ. of Sc.*, vol. 15, p. 366-368.

579. **Fodera** (Dr.). Compte-rendu de l'histoire de l'Etna par Ferrara. — *Journ. de Phys.*, t. 88, p. 283-289 et 364-372, avril et mai 1819.

580. **Fodero** (Jac.). Lettere del Clerico Jacopo Fodero al molto Rev. Jac. Fodero Preposito, curato della chiesa di S. Rocco in Girifalco, suo zio. Assegnasi la Cagion del Tremuoto, secondo l'opinione del Gassendo. Bulifon, *Lettere memorabili*, t. 3, p. 98-103.

* **Folkes.** Tremblement ressenti à Londres le 19 février 1749. — *Acad. des Sc.*, an. 1749, p. 27-28. Reprod.

581. **Fonseca** (Ferd.). Una peregrinazione geologica fatta nella Lucania l'anno 1843, Lettera ad A. Scacchi. Estr.

dalla *Temi Napolitana*, t. 1, quad. 2. Napoli, 1844, in-8° de 8 p.

582. **Forbes** (J. D.). On the Theory and construction of a seismometer or instrument for measuring Earthquake shocks, and other concussions. — *Trans. of the R. soc. of Edinburgh*, vol. 15, p. 219-228, 1 pl., 1841. Ex. d'Ettingshausen et de Schumacher.

583. — On the volcanic Geology of the Vivarais. — *Ibid.*, vol. 20, trad. par M. Bertrand de Doue, en extraits dans les *Ann. de la Soc. d'gric.* du Puy, t. 15, 2e sem. 1850, p. 779-799.

584. — On the temperatures and geological Relations of certain hot Springs, particularly those of the Pyrenees. — *Philos. trans.*, 1836, p. 571-616, 1 pl. Ex. d'Arago.

585. — Illustrations of the viscous Theory of Glacier motion. — *Ibid.*, 1846, p. 143-210, 8 pl. Ex. d'Arago.

586. — **Forchhammer** (Gio). On some Changes of Level which have taken place in Denemarck during the present Period. — *Trans. of the geol. Soc. of London*, vol. 6, p. 157-160. 1837.

587. **Forster** (Th.). Ile nouvelle sortie de la mer près de Tercère, en 1720. — *Philos. trans.*, an 1722, n° 372. Gibelin, t. 1, p. 66-68, et Ludrini, p. 68-70.

588. **Forster** (John). A letter concerning an Earthquake at Taunton. — *Philos. trans.*, an 1748, t. 45, n° 488, p. 398-400. Insérée dans *A chronological Account of Earthquakes*, p. 69-71.

589. **Forstner** (A. von). Einige Betrachtungen ueber das Weltgebaude. Berlin, 1825, in-18 de 86 p.

590. **Fortis** (abbé). Della valle vulcanico-marina di Ronca nel territorio Veronese memoria orittografica. Venezia, 1778, in-4° de 65 p., 4 pl.

591. — Mémoires pour servir à l'histoire naturelle et principalement à l'oryctographie de l'Italie et des pays adjacents. Paris, 1802, 2 vol. in-8°.

592. **Fougeroux de Bondaroy.** Sur les secousses de tremblement de terre ressenties à la Guadeloupe les 18 et 19 septembre 1766 et sur le volcan de cette île. — *Acad. des Sc.*, an 1767, p. 24-26. Reprod.

593. **Fourier.** — Détérioration matérielle de la Planète. — *La Phalange*, revue de la science sociale, t. 6, p. 401-440, nov. 1847. Il y a un second article dans le numéro de décembre, p. 497-556. Je ne l'achèterai pas.

594. **Fourier.** Théorie du mouvement de la chaleur dans les corps solides. — *Mém. de l'Acad.*, 1819, p. 185-555, et t. 5, p. 153-246.

595. — Mémoire d'analyse sur le mouvement de la chaleur dans les fluides. — *Ibid.*, t. 6, p. 507-530, et t. 7, p. 605-624.

596. — Mémoire sur les températures du globe terrestre. — *Ibid.*, 1824, p. 569-604.

597. **Fournet** (J.). Notes additionnelles au Mémoire de M. A. Perrey, sur les tremblements de terre dans le bassin du Rhône. In-8° de 20 p. A la suite de mon Mém.

598. — De même pour la Péninsule Ibérique, in-8° de 4 p. A la suite de mon Mém.

599. — Nouvelles observations sur le dégagement de l'acide carbonique en Auvergne. — *Annal. scient. de l'Auvergne*, juin 1829, p. 241-255.

600. — Sur quelques circonstances de la cristallisation dans les filons. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 68, 387-415, août 1838.

601. **Fowke** (G[al]). An Account of the Earthquakes that happened in Barbary. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 428-432.

602. **Francq** (Félix de). Note sur la formation et la répartition des reliefs terrestres. — *Compt.-rend.*, t. 36, p. 617-619, 1853.

603. **Frapolli** (L.). Réflexions sur la nature et sur l'application du caractère géologique. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 4, p. 604-646.

604. Freeman. An Extract of a Letter, dated May 1750, relating to the ruins of Herculaneum.—*Philos. trans.,* 1751, vol. 47, p. 131-142. On y a joint d'un anonyme : Extract of a Letter from Naples, concerning Herculaneum, containing an Account and Description of the Place, and what has been found in it. — *Ibid.,* p. 150-159.

605. Frezier. Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili, du Pérou et du Brésil, pendant les années 1712, 1713, 1714. Paris, 1732, in-4°, Pl.

606. Fromond (Lib.). Meteorologicorum libri sex. Lovanii, 1646, in-4°.

607. Gabaldi (Fr.). Terremuoto del di 14 Agosto 1851, in Melfi. Rapp. del Presidente della R. Soc. Economica di Capitanata. Msc. original.

608. Gagne (Paulin). Tremblement de terre de la Guadeloupe, suivi de l'incendie de Hambourg. Poème. Paris, 1843, in-18 de 48 p.

* **Gagnebin** (Abraham). Sur les secousses ressenties à la Ferrière en Erguel, en juin et le 19 novembre 1756. — *Acta Helvetica,* t. 3, p. 438-441. Reprod.

* **Galand.** Tremblements de terre ressentis à Smyrne le 18 déc. 1787, les 10, 11, 12 juillet, 11 août et 10 sept. 1788. — *Acad. des Sc.,* t. 2, p. 37-39. Reprod.

609. Galeota (D. Onofrio, poeta), ou

Galiani (abbate). Spaventosissima descrizione dello spaventoso spavento che ci spavento tutti coll' eruzione del Vesuvio la sera delli otto d'Agosto del corrente anno ma (per la Grazia di Dio), duro poco. Napoli, 1779, in-4° de 18 pag.

610. — Le même. Napoli, 1825, in-8° de 20 p. Réimpression.

611.—Catalogo delle materie appartenenti al Vesuvio contenuti nel museo con alcune breve osservazioni, opera del celebre autore de' Dialoghi sul commercio de' Grani. Londra, 1772, in-12 de 184 p. Sans nom d'auteur.

612. — Osservazioni sopra il Vesuvio e delle materie appartenenti a questo vulcano ed altre contenute nel Museo. Nel opera *Dei Vulcani o monti ignivomi,* t. 1. p. lxvij-lxx et 1-149.

613. **Galimi** (Procopio). Lettera al sig. Gius. Vairo su' Tremuoti di Calabria dell' anno 1783. Napoli, 1783, in-12 de 32 pag.

614. **Galindo** (Juan). Volcanic Eruptions and Earthquakes. I. Eruption of the volcano of Cosiguina, January 1835; II. Earthquake in Chile, Febr. 20, 1835. — *Amer. Journ.,* vol. 28, p. 332-340.

615. **Galliano** (Dom.). Liste des Eruptions de l'Etna. Lettre imprimée à Palerme par Michel Picciotto, 1780. Trad. de J. Houel, *Voy. pittor.* de Sicile..., t. 2, p. 115-120. Cop. manusc.

616. **Gallo** (And.). Lettere scritte pelli Terremoti del 1783, con un Giornale meteorologico. Messina, 1784, in-4° de 88 p., 3 tav.

Galusky (Ch.). Voy. *de Humboldt.*

617. **Gamba.** Sur l'éruption volcanique de Bukou. Lettre à M. de Férussac, datée de Tiflis, 1er fév. 1828. — *Bull. des Sc. nat. et géol.,* t. 14, p. 44-46, mai 1828.

618. **Gandolfi** (Bartolomeo). A Monsignore Stanislao Sanseverino sulle Cagioni del Tremuoto Memoria. Roma, 1787, in-8° de 54 p.

619. **Gardener** (Rob.). An Account of the Agitation of the Water in Scotland, nov. 1, 1755. — *Phil. trans.,* 1755, vol. 49, p. 387-389.

620. **Gargiolli** (Girol.). Tremuoto nella Lunigiana nell' anno 1837. — *Giorn. agr. Tosc.,* n° 45. Firenze, 1837, in-8° de 12 p. Tir. à part.

621. **Garlieb** (G.). Island rücksichtlich seiner Vulkane, heissen Quellen, etc.. Freyberg; 1819, in-8° de 140 p. 2 ex. d'Oerstedt et de Reinwardt.

622. **Garnier** (abbé). Lettre sur les ruines de Lisbonne. — *Journ. OEconomique,* oct. 1755, p. 189-191.

Cet abbé a traduit les deux relations suivantes :

623. — Leve rasgo y succinta descripcion de los lastimosos efectos, que en esta ciudad de Sevilla causo el espantoso terremoto, que acaecio el dia primero de Noviembre de este ano de 1755. Réimprimé à Cadix.

624. — Relacion succinta de el Terremoto acaecido en la ciudad de Cordova y Lugares circonvecinos, el dia primero de Noviembre de 1755, Cadix. — *Ibid.,* sept. 1756, p. 134-140 et 140-142.

625. — Observations météorologiques faites aux Olivaes, à 1 lieue 1/4 au N.-E. des ruines de Lisbonne, pendant les mois de janv., février, mars et mai à décembre 1756. — *Ibid.,* mars, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1756.

626. **Garnier** (J.-G.). Traité de Météorologie ou de Physique du Globe. S. l. e. a. (Paris, 1838), in-8° de 480 p.

627. **Gassendi** (P.). De terræ motu et de calore subterraneo. Cop. msc. faite sur les Opera omnia, Lugduni, 1658, 6 vol. in-fol., t. 2, lib. 1, c. 6, p. 42-51.

628. **Gassi** (Mich.). Tremuoto di Melfi del di 14 Agosto 1851. Rapporto del Presidente della R. soc. Econ. del Principato citeriore. Msc. original.

629. **Gatteschi** (Gius.). Relazione del Tremuoto accaduto in Siena nel di 26 Maggio 1798. In fine della Relazione fatta dal Soldani, p. 93-98.

630. **Gaudin.** Relation du tremblement du 1er novembre 1755, à Cadix, adressée à la cour de Madrid. Voir *Rapin,* p. 40-47.

631. **Gaudry** (Albert). Analyse des relations qui ont été publiées sur les éruptions volcaniques de l'île Hawaii (Sandwich). — *Bull. de la Soc. géol.,* 2e sér. t. 12, p. 306-312, 19 fév. 1855.

632. — Lettre sur l'état actuel du Vésuve. — *Compt.-*

rend., t. 41. p. 486-487, 24 septembre 1855. Ext. du *Moniteur* du 2 octobre.

* **Gautier.** Tremblement ressenti à Québec le 16 mai 1744. *Acad. des Sc.*, an 1745, p. 218. Reprod.

633. **Gautier-Dagoty.** Observations sur les volcans, les ouragans et les tremblements de terre.—*Obs. sur la phys., l'hist. nat. et les arts*, an 1752, t. 1, part. 2, p. 269-290. Edit. in-12.

634. — Sur la création du monde et sur le déluge universel et critique de Telliamed. — *Ibid.*, t. 2, part. 5, p. 281-317.

635. — Sur les tremblements de terre et critique à ce sujet d'une lettre insérée dans le Journal de Verdun (novem. 1752), et d'un extrait des journaux d'Angleterre inséré dans le Journal Œconomique (du même mois), qui traite de la même matière. —*Ibid.*, t. 2, part. 6, p. 546-564.

636. **Gay.** Tremblement de terre au Chili, le 7 novembre 1837. —*Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 68, p. 204, juin 1838.

637. — Extrait d'une lettre à M. Jomard, datée de San-Carlos de Chiloe, 25 avril 1837. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, 2e sér., t. 10, p. 45-48, juillet 1838.

Nous possédons encore les documents suivants publiés par M. Gay (1) :

638. — Carta de la real audiencia de Chile sobre el Terremoto del 13 de Mayo de 1647.

639. — Carta de los oficiales de la tesoreria sobre el Terremoto del 13 de Mayo de 1647.

640. — Carta de Nic. Polanco sobre el Terremoto del 13 de Mayo de 1647.

641. — Informe del cabildo eclesiastico de la catedral de Santiago sobre el Terremoto de 1647 y sobre la santa conducta del obispo fray Gaspar de Villaroel.

---

(1) Historia de Chili. Documentos, t. 2, p. 456-482.

642. — Informe, que con varios testimonios hace el obispo de Santiago, de ruina que à pacedido esta ciudad con los primeros terremotos del dia ocho de Julio del ano de 1730 y seguientes en mas de dos meses.

643. — Tosca narracion de lo acahecido en la ciudad de la Concepcion de Chile, el 24 de Mayo de 1751.

Ces six articles ont été traduits et insérés dans nos Documents sur les tremblements de terre au Chili, avec de nombreux extraits des Journaux personnels de M. Gay, que nous remercions encore ici.

644. Gay-Lussac. Réflexions sur les volcans. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 22, p. 415-429, 1823.

Gehler. Voy. *Deluc* (J.-A.)

645. Gemmellaro (C.). Relazione de' fenomeni del nuovo vulcano sorto del mare fra la costa di Sicilia e l'isola di Pantellaria nel mese di Luglio 1831. Catania, 1831, in-8° de 72 p., 2 pl.

646. — Sopra i vulcani estinti del val di Noto Memoria seconda. Catania, 1835, in-4° de 35 p.

647. — Cenno sull' attuale eruzione dell' Etna. Catania, 1838, in-8° de 37 p. Ommagio dell' autore al clariss. prof. Gmelin.

648. — Sopra la varieta di superficie nelle correnti vulcaniche memoria. Catania, 1848, in-8° de 41 p.

649. — Breve Ragguaglio della Eruzione dell' Etna del di 21 Agosto 1852. Catania, 1852, in-4° de 30 p., 3 pl.

650. Gemmellaro (Maria). Giornale dell' eruzione dell' Etna del 1819. Catania, 1819, in-8° de 30 p., 3 pl.

651. Gennaro (D. Ant. di). Lettera sopra l'ultima eruzione del Vesuvio dell' anno 1779, nel opera *Dei Vulcani o monti ignivomi...*, t. 2, p. 217-226.

652. Gentili (Gio.). Dei Vulcani o monti ignovomi più noti e distintamente del Vesuvio osservazioni fisiche. Livorno, 1779, 2 vol. in-12 de lxx-149 et viij--228 p., con una tavola. Sans nom d'auteur.

653. **Geoffroy-St-Hilaire**. Des changements à la surface de la terre, qui paraissent dépendre originairement et nécessairement de la variation préexistante, incessante, lente et successive des milieux ambiants divers et consécutifs du globe terrestre.—*Compt.-rend.,* 1837, t. 5, p. 183-194.

654. **Gerdin** (Geor.-Joh.). Dissertatio gradualis de montibus ignivomis. Upsal, 1760, in-4° de 14 p.

655. **Gerhard**. Beobachtungen ueber die Temperatur im Innern der Erde, angestellt auf verschiedenen Bergwerken im Preussischen Staats. S. l. e. a. In-8°, p. 497-533.

656. **Geri** (Fr.). Osservazioni sul Vesuvio. Voy. *Mecatti*, p. 45-48 et 388-399.

657. **Gibelin**. Abrégé des Transactions philosophiques, t. 1 de l'Hist. nat., contenant les art. relatifs aux volcans et aux tremblements de terre. Paris, 1787, in-8°.

* **Gilli** (le P.). Tremblement du 21 octobre 1766.... — *Saggio di storia Americana*, t. 2, p. 6. Reprod.

658. **Gimma** (Giac.). Della storia naturale delle gemme, delle Pietre e di tutti minerali ovvero della Fisica sotterranea. Napoli, 1730, 2 vol. in-4°.

659. **Gioeni** (Gius.). Saggio di Litologia Vesuviana. Napoli, 1790, in-8° de xcii-208 p.

660. — Le même, trad. all. par Fichtel. Vienne, 1793, in-8° de 392 p.

661. — Relation de l'éruption de l'Etna en juillet 1787. Trad. de Dolomieu, Mém. sur les îles Ponces, p. 482-501.

662. **Giovene** e **Castella**. Seconda lettera in cui si legge la continuazione, ed il lucidamento de' danni cagionati in Napoli e nel regno dall' orribile Terremoto accaduto nella notte de' 26 Luglio 1805. Napoli, 30 Luglio 1805, in-8° de 4 p.

Cette lettre est anonyme, mais elle fait probablement suite à celle que ces auteurs adressèrent au rédacteur du *Giornale astrometeorologico* pel 1806. Venezia.

663. Girard (H.). Ueber Erdbeben und Vulkane. Berlin, 1845, in-8° de 32 p., 1 pl.

664. Girardin (J.). Considérations générales sur les volcans et examen critique des diverses théories qui ont été successivement proposées pour expliquer les phénomènes volcaniques. Rouen et Paris, 1831, in-8° de 250 p.

665. — Compte-rendu et critique de la théorie des volcans de H. Davy. — Férussac, *Bull. des Sc. nat. et de Géol.*, t. 15, p. 230-239, oct. 1828.

666. Giraud-Soulavie (abbé). Chronologie physique des éruptions des volcans éteints de la France méridionale. Paris, 1781, in-8°, 5 pl.

667. — Histoire naturelle du Vivarais. Nîmes, 1780, 2 vol. in-8°, 10 pl.

Ces ouvrages forment les t. 4, 1 et 2 de l'*Hist. nat. de la France méridionale.*

668. — Sur un volcan trouvé en Bourgogne près de Couches et du hameau de Drevin. — *Mém. de l'Acad. de Dijon,* 1783, 2e sem., p. 101-105.

* — Traduction de W. Hamilton. Voir à ce nom.

669. Girtaner. Lettre sur les volcans lunaires découverts par W. Herschel. — *Journ. de Phys.*, t. 30, p. 470, 1 p., 1 pl. Juin 1787.

670. Giuliani (Gio. Bern.). Trattato del Vesuvio e dei suoi Incendij. Napoli, 1632, in-4° de 224 p.

671. Giustiniani (Lorenzo). I tre rarissimi opuscoli di Simone Porzio, di Girolamo Borgia e di Marcantonio delli Falconi, scritti in occasione della celebre eruzione avvenuta in Pozzuoli nell' anno 1538. Napoli, 1817, in-8° de 219 p.

672. Glennie (Guill. et Fréd.). Relation d'une ascension au volcan de Popocatepetl, dans le Mexique, les 16-21 avril 1827. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, n° 57, p. 5-14. Janvier 1828.

673. Gmelin (C.-G.). Beitraege zur nacheren Kentniss

der Natur vulkanischer Gebirgsarten.—Erste Abhandlung. *Naturw. Abahndl.,* II, 2, p. 133-162.

674. **Godden** (Mich.). An Account of the Irregularities of the Tides at Chatam, Sheerness. Woolwich and Deptford, in February 1756.—*Phil. trans.,* 1756, vol. 49. p. 523-524.

675. **Godefroy** (M.-N.-P.). La Cosmogonie de la Révélation, ou les quatre premiers jours de la Genèse en présence de la science moderne. Paris, 1847, in-8°, 2e édit.

* **Gonnet.** Voy. *Dutrouleau.*

676. **Goudard** (le chev. Ange). Relation historique du tremblement de terre survenu à Lisbonne le 1er nov. 1755. La Haye, 1756, in-12 de 216 p. Sans nom d'auteur.

677. **Gourbillon** (J.-A. de). Voyage critique à l'Etna en 1819. Paris, 1820, 2 vol. in-8°, 3 pl.

La description du tremblement de terre des Calabres, en 1783, a été reproduite par Audot, *Roy. de Naples,* p. 223-231.

678. **Graham** (Miss Maria). Journal of a Residence in Chile during the year 1822. London, 1824, in-4° de v-513 p., avec pl. nombr.

679. **Grateloup** (J.-S.). Notice minéralogique sur les Basaltes des environs de Dax, départ. des Landes. — *Journ. de Phys.,* p. 413-420, déc. 1817.

680. **Greenock** et **David Milne.** On obtaining Instruments and Registers to record shocks of Earthquakes in Scotland and Ireland. — *Report of the Brit. Assoc.,* 1841, p. 46-49.

681. **Grellet.** Esquisse géologique du canton d'Allègre. — *Ann. de la Soc. d'Agric. du Puy*, 1837-1838, p. 109-120; carte.

682. **Grifoni** (Hector). Vue du cratère du Vésuve après l'éruption d'octobre 1822. 1 f. grand aigle.

683. **Grimaldi** (Fr. Ant.). Descrizione de' Tremuoti accaduti nella Calabria nel 1783. Napoli, 1784, in-8° de 88 p.

* **Griswold** (Stanley). Information concerning Earthquakes.... Notice sur les trembl. de terre qui ont eu lieu dans les Etats-Unis depuis le mois de décembre 1811, particulièrement dans les contrées voisines du Mississipi. — *Medical Repository of New-York*, 1er trim., 1813, et *Bibl. Brit.*, t. 54, p. 83-88, 1813. Reprod.

684. **Grovestins.** An Extract of a Letter concerning an Earthquake felt at the Hague, on the 18th of February 1756. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 544, 1 page.

685. **Gruithuisen** (F. v. P.). Gedancken und Ansichten ueber die Ursachen der Erdbeben nach der Aggregations-Theorie der Erde. Nuernberg, 1825, in-8° de 80 p.

686. **Gueneau de Montbéliard.** Liste chronologique des éruptions volcaniques, des tremblements de terre, de quelques phénomènes météorologiques les plus remarquables, des comètes, des maladies pestilentielles, etc., jusqu'en 1760... (Z). — *Coll. Acad.*, t. 6, part. étrang., p. 488-675.

687. **Guibourt.** Considérations sur la cause des éruptions volcaniques. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 46, p. 39-51, mai 1831.

688. **Guiet** (E.-L.). Essai de Géologie rationelle. Prospectus de 4 p. in-8°, sans lieu ni date.

689. **Guirault de Saint-Marsal.** Notice sur les eaux thermales et minérales du départ. des Pyrénées-Orientales. — *Mém. de la Soc. scient. des Pyr.-Orient.*, t. 8, 1850, p. 235-249; carte.

690. **Guiscardi** (Guigl.). Del solfato potassico trovato nel cratere del Vesuvio nel Novembre e Dicembre del 1848. Napoli, 1849, in-8° de 11 p., con 1 tav.

691. — Lettera all' egregio prof. A. Scacchi, ai 5 del 1855. (Stato del Vesuvio nel primo del 1855). S. l. e. a., in-8° de 4 p. et 1 pl.

692. **Gulston** (Edw.). An Account of an Earthquake at Chattigaon (April 1762). — *Phil. trans.*, 1763, t. 53, p. 251-256 et 263-264. Se retrouve dans les Mém. de *Baird Smith.*

693. **Gumprecht** (T. E.). Die vulkanische Thaetigkeit auf dem Festlande von Africa, in Arabien und auf den Inseln des Rothen Meeres. Berlin, 1849, in-8° de 216 p.

694. **Gussone** e **Tenore.** Tre articoli inseriti nell' *Omnibus* e nel *Lucifero* riguardanti le peregrinazioni fatte in alcuni luoghi del Regno di Napoli, nella state del 1838. Napoli, 1838, in-8° de 36 p.

695. **Guttierrez.** Sur les tremblements de terre de Murcie en 1829. — *Journ. de Géol.,* t. 2, n° 5, p. 21-26, sept. 1830; 1 carte.

696. **Guyon.** Sur le tremblement de terre ressenti à Alger le 14 avril 1839. — *Compt.-rend.,* t. 8, p. 763-764, 13 mai 1839.

697. **Hales** (Stephen). Some Considerations on the Causes of Earthquakes. — *Phil. trans.,* 1750, t. 46, p. 669-681, et *The Hist. and philosophy of Earthquakes,* p. 243-252.

698. — Le même, 2nd edit. corrected. London, 1750, in-8° de 23 p.

699. — Le même, trad. française. Paris, Debure, 1751, in-8° de XII-24 p., suivie d'une lettre pastorale de Mgr Thomas, évêque de Londres, p. 25-53.

700. — Le même, trad. franç. dans l'Hist des tremblements de terre arrivés au Pérou. Voy. *Mazéas.*

701. **Hall** (capit. Basil). Extracts from a Journal written on the Coasts of Chili, Peru, and Mexico, in the years 1820, 1821, 1822. Edinburgh, 1824, third edit., 2 vol. in-8°. Manquent les pl.

702. — Tremblement d'avril 1819 au Chili. — *Bibl. univ.,* t. 27, p. 365-371, déc. 1824. C'est la trad. de B. Hall.

703. **Hall** (James). On the Revolutions of the Earth's surface. — *Trans. of the R. Soc. of Edinburgh,* t. 7, p. 139-212, 3 pl., 1812.

704. — Experiments on the effects of Heat... Expériences

sur les effets de la chaleur modifiés par la compression. — *Bibl. Brit.*, t. 27, n° 216, p. 289-309, déc. 1804.

705. — Curious Circumstances.... Circonstances singulières desquelles dépendent le caractère vitreux ou le caractère pierreux dans les basaltes et les laves... — *Journ. de Phys.*, t. 48 (V), p. 313-320, germinal an VII.

706. **Hallaschka**. Nachricht ueber die im Monate Januar und Februar 1824, im westlichen Theile Boehmens und den angrenzenden Laendern verspuerten Erderschuetterung. — *Arch. fuer die ges. Naturlehre*, v. Karstner, Bd. 1, Heft 3, p. 320-326.

707. **Haller** (baron de). Physikalische Betrachtungen von dem Erdbidem des 1 nov. 1755, besonders in Lissabon. Frankfurt u. Leipzig, 1756, in-8° de 212 p., 3 pl.

La préface est signée, le titre ne porte pas de nom d'auteur.

708. **Hamilton** (Mathie). Observations on the recent Earthquakes on the west Coast of south America. — *From the Edinb. New Phil. Journ.*, for Jan. 1841. Tir. à part de 8 p. in-8°.

709. — Le même. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1840. Trans. of the sections, p. 123-124.

710. — Account of Earthquakes on the south west coast of America in the years 1844-5-6 and 7. Copie manuscrite faite sur le msc. inédit qui nous a été envoyé par l'auteur; 18 p. in-fol. Ce msc. est suivi de l'art. suivant :

711. — Contestacion a las Noticias que solicita el Dr Hamilton desde Tacna con fha 26 de Dbre del ano ultimo Anterior con respecto al horrible temblor de tierra ocurrido en la Capl de Salta la noche del 18 de Octubre de 1844. 7 p. in-fol. Copie msc.

712. **Hamilton** (le chev. W.). Observations on mount Vesuvius, mount Etna, and other volcanos : in a series of Letters. A new édit. London, 1774, in-8° de 179 p., 5 pl., 1 carte.

713. — Le même. Œuvres complètes du chevalier Hamilton, trad. et commentées par l'abbé Giraud-Soulavie. Paris, 1781, in-8° de xx-506 p., 1 cart.

714. — Le même, trad. all. Beobachtungen ueber den Vesuv, den Aetna und undere vulkane. Berlin, 1773, in-8° de 176 p., pl. et cart.

715. — Le même, trad. all. Neuere Beobachtungen ueber die vulkane Italiens und am Rhein nebst merkwuerdigen Bemerkungen des Abts Giraud Soulavie, v. G. A. R. Frankfurt u. Leipzig, 1784, in-8° de xvi-214, p. 1 carte.

716. — Eruption du Vésuve, le 28 mars 1766.—*Philos. trans.*, 1767, t. 57. Gibelin, t. 1, p. 106-114, et Ludrini, p. 109-117.

717. — Eruption du Vésuve, en 1767. —*Philos. trans.*, 1768, t. 58. Gibelin, p. 115-127, et Ludrini, p. 118-130, 3 pl.

718. —Observations ultérieures sur le Vésuve. –*Philos. trans.*, 1769, t. 59, Gibelin, p. 127-129, et Ludrini, p. 131-132.

719. — Remarques sur la nature du sol de Naples et de ses environs. · *Philos. trans.*, 1771, t. 61. Gibelin, p. 129-188, et Ludrini, p. 133-194.

720.—Eruption du Vésuve en 1779. - *Philos. trans.*, 1780, t. 70. Gibelin, p. 190-225, et Ludrini, p. 196-232, 2 pl.

721. — La même. — *Journ. de Phys.*, t. 17, p. 3-11, janv. 1781.

722. — Voyage au mont Etna en juin 1769. — *Philos. trans.*, 1770, t. 60. Gibelin, p. 311-327, et Ludrini, p. 319-336.

723. — Le même, trad. de Villebois. *Voy. en Sicile et dans la Grande-Grèce,* adressé à Winckelmann, trad. de l'allemand. Lauzanne, 1773, in-12, p. 354, ad finem. Cop. msc.

724. — An Account of the Earthquakes which happened

in Italy, from February to May 1783.—*Philos. trans.*, 1783, t. 73, p. 169-208.

725. — Account of the Earthquake which happened in Calabria march 28, 1783.—*Ibid.*, p. 209-216. C'est le texte de la lettre du comte Ippolito. La traduction est à la fin.

726. — Les mêmes, Gibelin, p. 226-296, et Ludrini, p. 232-304.

727. — Les mêmes, trad. ital. de Gasparo Sella. Firenze, 1783, in-4° de 79 p.

728. — Les mêmes, trad. franç. de Lefebvre de Villebrune. Paris, 1783, in-8° de 75 p.

729. — Les mêmes, trad. franç. de Paul Barde. Genève, 1784, in-12 de 76 p.

730. — Bericht vom gegenwaertigen Zustande des Vesuvs und Beschreibung einer Reise in die Provinz Abruzzo und nach der Insel Ponza. Trad. all. Dresden, 1787, in-4° de 28 p.

731. — An Account of the late Eruption of mount Vesuvius. —*Philos. trans.*, 1795, t. 85, p. 73-116, 7 pl.

732. — Campi Phlegræi. Observations on the volcanos of the two Sicilies; angl. et français. Naples, 1776, 2 vol. in-fol., 1 carte et 54 pl. coloriées par le Sr. Pierre Fabris.

733. — Supplement to the Campi Phlegræi, being an Account of the great eruption of mount Vesuvius in August 1779, in english and french. Naples, 1779, in-fol. de 29 p. Tab. æneæ, col. 5.

734. — Les mêmes, nouv. édit. Paris, Lamy, an VII, 2 vol. in-fol., l'un de 60 pl. gravées, l'autre de 120 p. de texte. Nous n'avons que le t. 1, pl. doubles en noir et en couleur. Les numéros 51, 52, 53 et 54 manquent.

735. **Hannay** (Capt.). Memorandum of Earthquakes and other remarkable occurrences in Upper Assam, from January 1839 to September 1843.—*Journ. of the As. soc. of Bengal*, vol. 12, n° 142, p. 907-909, 1843. Reproduit dans les Calalogues de Baird Smith, et cop. msc.

736. Harrison (John). An Account of the water, Nov. 1, 1755. — *Philos. trans.,* 1755, vol. 49, p. 381-384.

737. Hartop (Mart.). Conjectures sur le tremblement de terre qui ravagea la Sicile en 1693.—*Philos. trans.,* 1693, n° 202, Gibelin, t. 1, p. 20-21, et Ludrini, p. 22-23.

738. Haupt. Sur les volcans éteints des bains de Bertrich (Rhin et Moselle), ci-devant électorat de Trèves. Extr. par le Cen. Cordier. — *Journ. des Mines,* t. 10, n° 55, p. 507-510, germinal an IX.

739. Hauslab (de). Recherches sur l'origine de l'état actuel du Globe terrestre, ou son clivage comme cristal, partie d'une série de Leçons sur la Géographie physique et géologique faites de 1836 à 1841. — *Bull. de la Soc. géol.,* 2e sér., t. 8, p. 178-194.

740. Haute-Feuille (de). Microscope micrométrique, pour diviser les instruments de mathématiques... avec un moyen de faire des observations sur les tremblements de terre et les pouvoir prédire. Paris, 1703, in-4° de 28 p. et 1 pl.

741. — Lettre écrite à Mgr le duc de C***, contenant quelques nouvelles inventions sur les Lunettes et sur le Niveau. Paris, 1679, in-4° de 11 p., 1 pl.

742. Head (Capt.). Effets du tremblement de terre de novembre 1822 dans les mines d'or d'El Bronca (*Rough notes in the Pampas*). *Nouv. Ann. des Voy.,* p. 128 (1 page), juillet 1827.

743. Heberden (Th.). An Account of the Earthquakes in the Island of Madeira, Nov. 1, 1775. — *Philos. trans.,* 1755, vol. 49, p. 432-434.

744. — Observations made in going up the Pic of Teneriffe and Observations of the Weather in Madeira.—*Philos. trans.,* 1751-52, vol. 47, p. 353-359.

745. — Les mêmes. Gibelin, t. 1, p. 306-310, et Ludrini, p. 314-319.

746. — Compte-rendu des mêmes. — *Journ. OEcon.*, sept. 1756, p. 153-155.

747. Hellzen (Pet.). Om en Iordbaefning uti Lidens Socken i Medelpad, d. 23 Maji 1782. — *Kongl. Vetenskaps Acad. nya handlingar faor Maonaderna* Ok. Nov. Dec. aor 1782, p. 323-329, in-8°. Trad. msc. par M. Benloew.

748. Hennessy (H.). Researches in Physical Geology, part 2. — *Proceedings of the R. Soc.* 1849, n° 73, p. 807-809, march 15.

749. — On the Connexion between Geological Theories and the Theory of the Earth. — *Report of the Brit. Assoc.* 1852, part 2, p. 21. Une demi-page.

750. Henwood (W. Jory.). The metalliferous Deposits of Cornwall and Devonshire, forming vol. V, of the *Trans. of the R. geol. Soc. of Cornwall.* Penzance, 1843, in-8°.

751. Herbin (J.-F.-Gab.). Essai d'un nouveau système du monde élevé sur les ruines des anciens systèmes. Lyon, 1808, in-8° de x-115⅜p. Ex. de Héricart de Thury.

752. Herbinius (Joh.). Dissertationes de admirandis mundi cataractis. Amstelodami, 1678, in-4°., fig.

753. Herrgen. Investigaciones sobre los volcanos, del ciudadano Patrin. — *An. de Hist. nat.*, t. 2, p. 80-91, n° 4, Junio 1800.

754. Herschel (W.). Account of three Volcanoes in the Moon. — *Philos. trans.*, 1787, t. 77, p. 229-231.

755. Herschel (John). On the Action of the existing Causes in producing Elevations and Subsidences in portions of the Earth's surface. Extracts from Letters to Lyell and Murchison. Babbage, *the ninth Bridgewater Treatise,* 2nd edit., note 1, p. 225-247.

756. —On the Astronomical Causes which may influence Geological Phœnomena. — *Trans. of the R. geol. Soc.,* 2nd ser., vol. 3, p. 292-299. Tir. à part offert par l'auteur en 1832.

757. Hesselink (G. J.). De montium ignivomorum terræ-

que motuum origine et cognatione ex illorum effectibus colligenda, Diss. phys. inauguralis. Groningæ, 1778, in-4° de 60 p.

758. **Hitchcock** (Edw.). Description of a slide on Mount Lafayette, at Franconia, New-Hampshire. — *Amer. Journ.*, 2nd ser., vol. 14, p. 273-276, July 1852.

759. **Hodgson** (John). A Letter on the Agitation of the Water at Pelworth, Nov. 1, 1755. — *Philos. trans.*, 1755, vol. 49, p. 358-359.

760. **Hoefer** (Ferd.). Sur la cause des tremblements de terre.—*Compt.-rend.*, t. 40, p. 1184-1186, 28 mai 1855, et Ext. du *Moniteur* du 6 juin, in-8° de 3 p.

761. Koff (K. E. A. von). Geschichte der durch Ueberlieferung nachgewiesenen naturlichen Veraenderungen der Erdoberflaeche. Gotha, 1822-1834, 3 vol. in-8°.

762. — Chronik der Erdbeben und Vulkan. Ausbrueche, t. 4 et 5 de l'ouvrage précédent, publiés par H. Berghaus. Gotha, 1840 et 1841, 2 vol. in-8°.

763. **Hoffmann** (Fred.). Geschichte der Geognosie und Schilderung der Vulkanischen Erscheinungen. Berlin, 1838, Hinterlassene Schriften, t. 2, in-8° de VIII-596 p.

764. — Mémoire sur les terrains volcaniques de Naples, de la Sicile et des îles Lipari. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 3, p. 170-180, janv. 1833. Suit une discussion de M. C. Prévost.

765. **Holdsworth** (H.). Extract of a Letter, relating to the Agitation of the waters observed at Darmouth on the 1st of Nov. 1755. — *Philos. trans.*, 1756, vol. 49, p. 643-644.

766. **Holm** (Semund Magnus). Vom Erdbrand in Island im J. 1783. Kopenhagen, 1784, in-12. 2 cartes.

767. **Hombres-Firmas** (L. A. d'). Essai sur les pétrifications et en particulier sur celles qui se trouvent à Sauvages, près d'Alais (Gard). — *Journ. de Phys.*, t. 89, p. 247-253, oct. 1819.

768. **Hondt** (de). A letter concerning the Agitation of the Waters at the Heague, Nov. 1, 1755, transl. fr. the fr. — *Philos. trans.,* 1755, vol. 49, p. 396-397.

769. **Hook** (Rob.). Discourses concerning Earthquakes. — *The hist. und Phil. of Earthq.,* p. 68-175.

770. **Hœpfner** (Albrecht). Versuch einer systematischen Eintheilung der Helvetischen Gebirgsarten nebst deren vermuthlichen Entstehung. — *Mag. f. d. Naturk. Helv.,* t. 1, p. 271-298. 1787.

771. **Hopkins** (W.). Researches in physical Geology. — *Phil. trans.,* 1839, p. 381-423; 1840, p. 193-208, et 1842, p. 43-58.

772. — Report on the Geological Theories of Elevation and Earthquakes. — *Rep. of the Brit. Assoc.,* 1847, p. 33-92. Et tir. à part.

773. — On the Refrigeration of the Earth. — *Report of the Brit. Assoc.* 1837, part. 2, p. 91-94.

774. — On the Causes which may have produced Changes in the Earth's superficial Temperature. — *Amer. Journ.,* vol. 14, p. 282-283, Sept. 1852; vol 15, p. 248-259, March 1853, et p. 334-340, May 1853.

775. **Horner** (L.). Geologische Gestelheid van den Vulkaan Gedé op Java. Batavia, 1837, in-8° de 28 p. — *Verhand. van het Bat. Gen. van Kunsten en Wetenschappen,* t. 17.

776. **Horrebows**. Nouvelle description physique et historique de l'Islande, avec des observations critiques sur l'histoire naturelle de cette île, donnée par Anderson. Trad. du danois par Rousselot de Surgy. Paris, 1764, 2 vol. in-12, 1 carte.

777. — La même, trad. all. Copenhagen u. Leipzig, 1753. 1 vol. in-12, 1 carte.

778. **Horsford** (prof.). Solidification of the Rocks, and the sources of Lime in the Growth of Corals. — *Amer. Journ.,* 2nd ser., vol. 14, p. 245-253, sept. 1852.

779. **Houel** (Jean). Tremblement de terre de Messine, en 1783. — *Voy. pittor. des îles de Sicile, de Malte et de Lipari,* t. 2, p. 23-26. Cop. msc.

780. — Plans du monte Rosso et de l'Etna. Hypothèse sur la formation des volcans. — *Ibid.,* p. 87-98, 3 pl. Cop. msc.

781. **Houry**. Observations sur un ouvrage allemand de C. G. Nose, ayant pour titre : Description d'une collection de fossiles, etc. — *Journ. des Mines,* t. 9, n° 53, p. 389-398, pluv. an VII.

782. **Howard** (J.). Observations sur la chaleur du sol sur le mont Vésuve en juin 1770. — *Philos. trans.,* 1771, t. 65. Gibelin, t. 1. p. 188-189, et Ludrini, p. 194.

783. — Le même, *Journ. de Phys.,* t. 13, p. 224, mars 1779.

784. **Hubert de Montfleury**. Eruption du volcan de Bourbon en 1800. Bory de Saint-Vincent, *Voy. aux quatre îles...* t. 2, p. 288-291.

785. Lettre de M. Hubert l'aîné à M. Bory de Saint-Vincent sur une éruption qui a eu lieu depuis les voyages de ce dernier au volcan de la Réunion. — *Ibid.,* t. 3, p. 335-358. — Il s'agit de l'éruption de janvier 1802 ; la lettre est *in extenso.*

786. **Hughes** (Griffith). The natural history of the Island of Barbados. London, 1750, in-fol. Compte-rendu dans le *Journ. Œconom.,* janv. 1755, p. 174-182.

787. **Huhn** (Dr. Otton de). Description d'une montagne volcanique au Kamtschatka. *Mém. des nat. de Moscou,* 1789, p. 189-197, in-4°. 1 pl.

Hulugeo (Cimaste). Pseudonyme de Mich. Augusti. Voir à ce nom.

788. **Humboldt** (A. de). Ueber die unterirdischen Gasarten und die Mittel ihren Nachtheil zu verminden. Braunschweig, 1799, in-12. Ex. d'Œrstedt.

789. — Fragments de Géologie et de Climatologie asiatique. Paris, 1831, 2 vol. in-8°.

790. — Kosmos. Entwurf einer physischen Weltbeschreibung. Stuttgart und Tubingen, 1845, 1847, in-8°. Les deux premiers volumes.

791. — Kleinere Schriften. Geognostische und physikalische Erinnerungen mit einem Atlas, enthaltend Umrisse von Vulkanen aus den Cordilleren von Quito und Mexico. Stuttgart und Tubingen, 1853, in-8°. Bd I.

792. — Tableaux de la nature, nouv. édit. Trad. de Ch. Galusky. Paris, 1851, 2 vol. in-12, pl.

793. — Observations géognostiques et physiques sur les volcans du plateau de Quito. *Klein Schr.,* p. 1-132. Trad. de Léon Lalanne. — *Ann. des Mines.,* t. 16, 1839. Tirage à part de 44 p. in-8°. Et par extrait dans les *Ann. de Ch. et de Phys.,* t. 69, p. 345-351, nov. 1838.

794. — Notice sur deux tentatives d'ascension du Chimborazo. — *Klein. Schr.,* p. 133-174, et *Ann. de Ch. et Phys.,* t. 69, p. 401-438, déc. 1838.

795. — Analyse de l'eau du Rio Vinagre, dans les Andes de Popayan, par M. Mariano de Rivero, avec des éclaircissements géognostiques et physiques sur quelques phénomènes que présentent le soufre, l'hydrogène sulfuré et l'eau dans les volcans.—*Ann. de Ch. et Phys.,* t. 27, p. 113-136, oct. 1824.

796. — Sur les chaînes et les volcans de l'Asie et sur une nouvelle éruption dans les Andes. — *Frag. asiat.,* p. 100-129, et *Journ. de Géol.,* t. 2, p. 136-173, oct. 1830.

797. — Observations sur les tremblements de terre de Cumana. — *Voy. aux Rég. équin., Rel. hist.,* t. 2, p. 271-302 de l'édit. in-8°. Inséré dans les *Ann. marit. et col.,* avril 1818, p. 187-200; sera reproduit avec d'autres passages de l'auteur dans mes Documents relatifs à la Colombie.

798. — Tremblements de terre de Caraccas. — Liaison de ce phénnmène avec les éruptions volcaniques.—*Voy. aux*

Reg. équin., t. 1, p. 1-67 de l'édit. in-8°, et Perrey, Documents sur les tremblements de terre dans la Colombie.

* — Sur les tremblements de terre au Mexique. Essai pol. sur la Nouv.-Esp., t. 1, p. 303-305. Reproduit.

799. — Sur la structure et l'action des volcans dans les différentes régions du Globe. Compte-rendu par Malte-Brun. — *Ann. des Voyages,* avril 1823, p. 98-109.

800. — Esquisse d'un tableau géologique de l'Amérique méridionale. — *Journ. de Phys.,* t. 53, p. 30-60, messidor an IX. C'est un extrait d'un Mém. envoyé par l'auteur, avec une collection géol., au directeur du Cabinet d'hist. nat. de Madrid.

801. — Des volcans de Jorullo. — *Ibid.,* t. 69, p. 149-155, août 1809. Ext. de l'Essai sur la Nouv.-Esp., p. 249.

802. — Statistique physique de la Nouvelle-Espagne, ext. par De la Méthrie. — *Ibid.,* t. 69, p. 45-55, juillet 1809.

803. — Lettres à son frère : de Quito, 3 juin ; de Cuença, 13 juillet ; de Lima, 25 nov. 1802, sur les tremblements de terre et les volcans de Quito. — *Ann. du Muséum*, t. 2, p. 322-338. 1803.

804. Huot (J.-J). Coup-d'œil sur les montagnes de la Sibérie. Paris, 1835, in-8° de 60 p.

805. Hutton (Ch.). Lettre à M. le Mis de La Place sur différents sujets astronomiques et physiques. — *Journ. de Phys.,* t. 90, p. 307-312, avril 1820.

806. Huxham (John). An Account of the Agitation of the Water in Devonshire and Cornwall, Nov. 1, 1755. — *Philos. trans.,* 1755, t. 49, p. 371-373.

807. Imbert de Villefosse. Vue du mont Vésuve et de son éruption arrivée le 25 octobre 1751. 1 f.

808. Ippolito (comte di Catanzaro). Ragguagli intorno al tremuoto dei 28 Marzo 1783 in Calabria, indirizzati al Sig. Cav. Gugl. Hamilton. — *Philos. trans.,* 1783, t. 73, p. 209-216. Trad. angl. à l'appendice, p. I-VII. Trad. fr.

Gibelin, I, 288-296. Trad. ital. faite sur la trad. fr. Ludrini, p. 296-304.

809. **Itier** (J.). Renseignements sur le tremblement arrivé à la Pointe-à-Pître le 8 février 1843.—*Bull. de la Soc. géol.,* t. 14, p. 610-611, 19 juin 1843.

810. **Ittigius** (Th.). Lucubrationes academicæ de montium incendiis. Leipzig, 1671, in-8°.

811. **Jacobaeus** (H.). Fulstaendige Efterretninger, om de udi Island ilsprendende Bierge. Kjoebenhavn, 1757, in-8° de 88 p. Sans nom d'auteur.

812. **Jadelot** (abbé). Mécanisme de la nature, ou système du monde fondé sur les forces du feu. Londres, 1787, in-8°.

813. **Jameson**. Tremblement de la Guadeloupe le 8 fév. 1843. Secousses en Angleterre et en Hollande.—*Jameson's Journ.,* n° 69, juillet 1843, t. 35, p. 179-185.

814. —Secousses en Dalmatie en septembre et en octobre 1843. — *Ibid.,* n° 71, janv. 1844, t. 36, p. 202-203.

815. **Jamineau** (Isaac). An Extract of the substance of three Letters concerning the late Eruption of mount Vesuvius. — *Phil. trans.,* 1755, vol. 49, p. 24-28; Gibelin, p. 86-90, et Ludrini, p. 88-92.

816. **Jaucourt** (le chev. de). Vésuve; art. de l'*Encyclop.,* édit. de Genève.

* **Jelal-el-din As-Soyuté**, auteur d'un catalogue des tremblements de terre ressentis de 94 à 905 de l'hégire. Voir *A. Sprenger,* qui l'a traduit.

817. **Jenkins** (major). Earthquakes in Assam. — *Journ. of the As. Soc. of Bengal,* n° CC, Febr. 1849, p. 172-175.

818. **Jésuites.** Commentarii collegii Conimbricensis Societatis Jesu in libros Meteorum Aristotelis Satigiritæ. Lugduni, 1694, in-4°.

819. **Jeudy de Lhoumaud.** Histoire des merveilles de la nature dans deux de ses plus intéressants phénomènes, ou les moyens de reconnaître la cause physique des taches de la

lune et du soleil, de se convaincre de la vérité incontestable du déluge, etc. Paris, 1785, in-8° de xvi-88 p.

820. **Joinville** ou **Jonville** (de). Volcan de la Trévavaresse, plus connu sous le nom de volcan de Beaulieu. — *Journ. de Phys.*, t. 33, p. 24-36, juillet 1787 ; 1 carte.

821. **Jongste** (G.-A. Classens de). Souvenirs d'une promenade au Vésuve. Naples, 1841, in-8° de 61 p.

822. **Jonston** (Joh.). Taumatographia naturalis in decem classes distincta. Amstelodami, 1661, in-18.

823. **Julien** (Stanislas). Volcans de l'île Formose. Lettre à M. Arago. — *Compt.-rend.*, t. 10, p. 832-835, 25 mai 1840.

824. **Kaempfer** (v. Dohm). Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon, trad. de Scheuchzer. Amsterdam, 1732, 3 vol. in-18.

825. **Kant** (Imman.). Geschichte and Naturbeschreibung der merkwuerdigsten Vorfaelle des Erdbebens, welches am Ende des 1755 Jahres einem grossen Theil der Erde erschuettert hatte. Kœnigsberg, 1756, in-4° de 40 p.

826. — Physische Geographie zweite durchaus umgearbeite Auflage von Joh. Jak. Wilh. Vollmer. Mainz u. Hamburg, 1816-1817, 2 vol. in-8° en 4 part.

827. **Kastner** (K. W. G.). Beitraege zur nacheren Kentniss der Mineralquellen. — *Arch. f. ges. Naturlehre*, t. 1, cah. 3, p. 346-380, 1re part.

828. **Keferstein** (Ch.). Beitraege zur Geschichte und Kentniss des Basaltes und der ihm verwandten Massen, in mehreren Abhandlungen. Halle, 1819, in-8° de 250 p.

829. — Verzeichniss der jezt thaetigen Vulkane und ihrer bekannten Ausbrueche. — *Zeitung f. Geognosie, Geol. u. Naturg. d. Innern. der Erde*, Iahrgang 1827, III, Stueck, p. 261-279.

830. — Versuch eines chronologischen Verzeichnisses der Erdbeben und Vulkanischen Ausbrueche seit Anfang unsezer Zeitrechnung. — *Ibid.*, p. 280-346. Ce journal se trouve à la fin de *Teutschland geognostisch-geologisch dargestellt*, t. 3, cah. 4. Weimar, 1827, in-8°.

831. **Keilhau** (B.-M.). Tremblement de terre dans la Norvège septentrionale le 31 août 1819. — *Bull. de la Soc. géol.,* t. 7, p. 18-21, nov. 1835.

832. — Quelques faits relatifs au soulèvement de la Scandinavie dans une époque récente. — *Ibid.,* p. 21-25.

833. — Einiges gegen den Vulcanismus. Christiania, 1840, in-8° de 86 p.

834. — Efterretninger om Jordskielv in Norge... Notice sur les tremblements de terre en Norvège. — *Mag. for Naturvidenskaberne,* t. 12, p. 82, mai 1835, in-8° de 88 p. Ce Mémoire nous manque; M. A. Bravais a eu la bonté d'en extraire les faits qui m'étaient inconnus, et sa traduction a été insérée dans mon Mém. sur les tremblements de terre en Scandinavie.

835. — Undersoegelser om hvorvidt i Norge saaledes som i Sverrig, bines Tegn til en Fremstigning af Landjorden y den nyere og nyeste geologische Tid. — *Nyt. Mag. for Naturv.,* t. 1, 2e cah., p. 105-254. 1837.

836. — Om merkerne efter en almindelig Afskuring, som vort Nordens Klippegrund har vœret underkastet. — *Ibid.,* t. 3, 2e cah., p. 115-168.

837. — Reise fra Christiania til den oestlige Dul af Christiansands-slift i Sommeren 1840. — *Ibid.,* p. 169-225. Christiania, 1841. In-8°.

838. **Kelley** (Edw.). Remarks on the geological Features of the Island of Ovyhee or Hawaii... With an Account of the condition of the volcano of Kirauea... Drawn up from Statements made by Cap. Chase, of the ship *Charles Carroll,* and Cap. Parker, of the ship *Ocean,* who visited it in 1848. — *Amer. Journ.,* vol. 40, n° 1, p. 117-122, janv. 1841, 1 pl. (1).

---

(1) The plate accompanying this Paper, m'écrivait M. James D. Dana en me l'envoyant, is an abusive Caricature, half fancy, or fabrication without fancy.

839. **Kilpatrick** (Th.). An Account of an extraordinary Agitation of the Water in a small lake at Closeburn, in the shire of Dumfries. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 521-523.

840. **Kircher** (Ath.). Mundus subterraneus. Amstelodami, 1665, 2 tom. en 1 vol. in-fol.

841. **Kjerulf.** (Theod.). Chemisch-geognostische Untersuchungen ueber das Christiania-Territorium. Aus einem Briefen an herrn hofrath Bunsen von diesem guetigst mitgetheilt. S. l. e. a. In-8° de 7 p.

842. **Klaproth.** Phénomènes volcaniques en Chine, au Japon et dans d'autres parties de l'Asie orientale. — Humboldt. *Frag. asiatiques*, p. 217-235, plus complets que dans les *Ann. de Chim. et Phys.*, t. 40, p. 348-354. 1830.

843. **Klaproth.** Analyse de la chrysolite ordinaire et de la chrysolite des volcans. — *Journ. des Mines*, t. 4, n° 22, p. 3-20, messid. an IV.

844. **Kloeden** (Ch. F.). Ueber die Gestalt und die Urgeschichte der Erde. Berlin, 1829, in-8°. Nous n'avons qu'une analyse de cet ouvrage. — *Bull. de la Soc. géol.*, t. 1, n° 3, p. 57-60.

845. **Kneeland.** On an Earthquake at Manilla, September 16, 1852. — *Amer. Journ.*, 2nd ser., t. 17, n° 49, p. 135, janv. 1854.

846. **Knowler** (Cap.). Extract from a Letter, from Oporto, by the Western, Capt. Knowler, dated Nov. 1, 1755. — *Phil. trans.*, 1755, vol. 49, p. 421. Une page.

847. **Koerber** (C. von). Die Erdbeben. Populaere Analyse und Darstellung ihrer physikalisch-geologischen Ursachen. Wien, 1844, in-8° de 50 p. 1 pl. Sans nom d'auteur.

848. **Kracheninnikow.** Histoire du Kamtschatka, des îles Kurilski et des contrées voisines, publiée en langue russienne et traduite par E*** (Eidous). Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12.

849. **Kries** (Fried.). Von den Ursachen der Erdbeben und von den magnetischen Erscheinungen. Leipzig, 1827, in-8° de 151 p. Le premier Mém. en contient 64.

850. — De nexu inter terræ motus vel montium ignivomorum eruptiones et statum Atmospheræ, dissert. an. 1829 præmio ornata. Acta Soc. Jablon. nova, t. 14, fasc. 1, p. 1-59. Lipziæ, 1832, in-4°.

851. **Krueger** (Jo. Gottlob). Gedancken von den Ursachen der Erdbeben. Halle u. Helmstadt, 1756, in-12 de 231 p.

852. — Histoire des anciennes révolutions du globe terrestre, avec une relation chronologique et historique des tremblements de terre depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à 1750. Amsterdam, 1752, in-12, 3 pl. Cette trad., sans nom d'auteur ni de traducteur, est, dit-on, de Sellius, rev. et augm. par l'abbé Sepher. — Le catalogue des tremblements paraît être une trad. de A chronological and historical Account of the most remarkable Earthquakes. London, 1750 in-8°.

* **La Barbinais le Gentil**. Tremblement de terre arrivé à Pisco le 10 février 1716. — *Voy. autour du monde*, Paris, 1728, 3 vol. in-12, t. 1, p. 167-175. Cop. msc. à reproduire.

853. **La Chavanne** (de). Histoire du Vésuve. Audot, roy. de Naples, p. 51-78, vues.

853 *bis*. — Histoire des îles Lipari. — *Ibid.*, p. 277-284.

854. **Lachlan** (major). On the periodical Rise and Fall of the Lakes. — *Amer. Journ.*, 2nd ser., vol. 19, p. 60-71, et 164-175. 1855.

855. **La Condamine** (de). Observations mathématiques et physiques faites dans un voyage du Levant en 1731 et 1732. — *Acad. des Sc.*, an 1731, p. 295-322, 3 pl.

856. — Extract of a Letter to Dr Maty. — *Phil. trans.*, 1756, vol. 49, p. 622-624.

857. — Reise von La Condamine und Bouguer nach dem Pichincha. A. Humboldt, *Klein. Schr.,* p. 72-76.

858. Lacoste (l'abbé). Observations sur les volcans de l'Auvergne, suivies de notes... Clermont-Ferrand, 1802, in-8° de 196 p.

859. — Lettres minéralogiques et géologiques sur les volcans d'Auvergne. Clermont, 1805, in-8° de 450 p., 2 tabl.

860. — Annotations concernant deux erreurs qui se trouvent dans ces lettres. Clermont, 1810, in-8° de 8 p.

861. — Observations sur les travaux qui doivent être faits pour la recherche des antiquités dans le département du Puy-de-Dôme. Clermont, 1824, in-8° de 172 p.

862. La Faille (de). Mémoire sur les pierres figurées du pays d'Aunis. Dulac, *Mél. d'hist. nat.,* t. 1, p. 304-316.

* **Lagrange.** Voy. *Lucrèce.*

863. Laizer (L. de). Lettre à M. le prof. Jurine sur le Puy Chopine, l'une des montagnes volcanisées qui forment la chaîne du Puy-de-Dôme, avec la description de toutes les roches primitives ou volcaniques qu'on y rencontre. Clermont, 1808, in-8° de 60 pages. Manquent les 2 pl.

864. Lalande (de). Du mont Vésuve et de la nature des laves, t. 7, ch. 19 et 20, p. 475-545 du *Voy. en Italie.* Paris, 1786, 2ᵉ édit., in-12. Cop. msc.

* **Lalanne** (Léon). Voy. *Humboldt.*

865. Lallave (D. P.). Apuntes para la historia de los ruidos subterraneos. — *Reg. trim. o Colleccion de mem. de hist., liter., ciencias y artes.* Mexico, t. 1, Enero de 1832, p. 35-38.

866. Lallement. Tremblement des Calabres en 1783. — *Voy. pittor.* de Saint-Non, t. 4, p. 5-10. Cop. msc.

867. — Lettre à Dolomieu sur les éruptions de l'Etna en 1787. Dolomieu, Mém. sur les îles Ponces, p. 477-482.

868. Lamanon (de) et **Mongez.** Extrait d'un voyage au Pic de Ténériffe et de quelques expériences chimiques faites sur le haut de ce pic, avec la description de nouvelles variétés

de schorls volcaniques. — *Journ. de Phys.*, t. 29, p. 150-153, août 1786.

869. Lamarck. Considérations sur quelques faits applicables à la théorie du Globe, observés par M. Péron dans son voyage aux Terres Australes, et sur quelques questions géologiques qui naissent de la connaissance de ces faits. — *Ann. du Muséum*, t. 6, p. 25-52. 1805.

870. La Martinière (de). Ascension à l'Hécla en septembre 1653, ch. 37 et 38, p. 284-297 du *Voy. des Païs septentrionaux.* Paris, 2ᵉ édit., 1676, in-12. Cop. msc.

871. Lambert (abbé). Bibliothèque de Physique et d'Histoire naturelle. Paris, 1758, t. 1, 2 et 3 en 4 vol. in-12.

872. Lambert (Ingén.). Sur les causes des tremblements de terre au Chili et au Pérou, et sur les moyens de prévenir leurs ravages (1824), suivi de remarques par M. Arago. — *Ann. de Ch. et de Phys.*, t. 52, p. 392-410, déc. 1829.

873. Lambert (J.-H.). Système du monde, publié par Mérian, 2ᵉ édit. Berlin, Paris et Genève, 1784, in-8° de VIII-180 p.

874. Lamothe (B. de). Notice sur la théorie de la terre et la permanence de son axe primitif de rotation, suivie de quelques observations sur certains systèmes géologiques.— *Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de la Moselle*, 5ᵉ cah., p. 61-213. Metz, 1848-49.

875. La Mothe-Levayer. Des tremblements de terre. Lettre LXXV, p. 715-718, t. 2 de ses Œuvres. Paris, 1654, in-fol. Cop. msc.

876. Lamouroux (J.-P.). Résumé d'un cours élémentaire de Géographie physique, 2ᵉ édit. Paris, 1829, in-8°.

877. Lancelotti (Jonh.). Epistolæ tres : I de Incendio Vesuvii. II de Stabiis. III de petitione magistratuum. Napoli, 1784, in-8° de 22 p.

878. Landgrebe (Georg.). Naturgeschichte der Vulcane und der damit in Verbindung stehenden Erscheinungen. Gotha, 1855, 2 vol. in-8°.

879. **Landolina-Nava** (Saverio). Relazione del casma accaduto in Marzo 1790 presso a S. Maria di Niscemi, nel val di Noto in Sicilia. Napoli, 1794, 3ª ediz., in-8° de 40 p.

880. **Landré** (de Paramaribo). Aardbevingen in Guiana (Surinam, Berbice, Demerary, Essequebo). Msc. autographe in-4° de 6 p. 1855.

881. **Langrené** (de). Extrait d'une lettre (du 16 déc. 1751) sur les tremblements de terre arrivés dans l'île de Saint-Domingue à la fin de l'année 1751. — *Journ. OEcon.,* 1752, p. 127-137.

882. **Lanzetta** (Ant.). Osservazioni su di un fenomeno avvenuto nel lago di Patria (Lettera prima di un anonimo). Napoli, 1796, in 8° de x-50 p.

883. — Riposta del Ant. Lanzetta. Napoli, 1796, in-8° de 53 p.

884. — Seconda lettera del anonimo. In-8° de 74 p.

885. **La Place.** Exposition du système du monde, 4ᵉ édit. Paris, 1813, in-4°. Portrait.

886. — Sur la densité moyenne de la terre. — *Journ. de Phys.,* t. 91, p. 146-150, août 1820.

887. **Lardy.** Note sur l'éboulement d'une portion de la dent du midi le 26 avril 1835. — *Bull. de la Soc. géol.,* t. 7, p. 27-30, 16 nov. 1835.

888. **La Rive** (A. de) et **Marcet.** Observations de température du Globe dans un puits foré à Genève. — *Bibl. univ.,* mai 1834, p. 30-55.

889. **La Rive** (Aug. de). Effet du tremblement du 19 février 1822 sur les eaux thermales d'Aix en Savoie. *Bibl. univ.,* mai 1822, p. 21-24.

890. — Analyse de la partie du Traité sur la chaleur, de Poisson, qui se rapporte à la chaleur terrestre. — *Ibid.,* 1835, nov., p. 279-309, et déc., p. 415-448.

891. **La Roquette** (de). Notice sur l'Islande. — *Bull. de la Soc. de Géog.,* oct. 1848, p. 185-216.

892. **Larramendi** (Jose Augustin de). Memoria y Rela-

cion circunstanciada de los estragos que la terrible catastrofe de los terremotos de 21 de Marzo y seguientes, principalmente el del sabado santo 18 de Abril hasta el presente dia, han causado en Torrevieja y demas pueblos de la Gobernacion de Orihuela y sus Immediaciones, en la ciudad de Murcia y algunos pueblos de la provincia de este nombre. — *De orden superior.* Madrid, 1829, in-8° de 24 p. 1 tabl.

893. Latham (J.). Extract of a Letter, dated at Zsusqueira, Dec. 11, 1755, on the Earthquake of the 1st of Nov. — *Philos. trans.,* 1755, vol. 49, p. 411-413.

894. Lavant. Sur les secousses de tremblement de terre ressenties, en mai et juin 1750, à Tarbes et dans les environs. —*Mém. de l'Acad.* de Toulouse, 1re sér., t. 1, part. 2, p. 15-19. Cop. msc.

895. Lea (Isaac). On Earthquakes. Their Causes and Effects. — *Amer. Journ.,* t. 9, p. 209-215. 1825.

896. Le Brun. Odes sur Lisbonne et sur les causes physiques des tremblements de terre de 1755, suivies d'un examen physique adressé à l'auteur sur les mêmes révolutions. 2e édit., augmentée de quelques pièces. La Haye. 1756, in-8° de 84 p.

197. Le Camus. Dissertation sur l'origine et la formation des basaltes. Msc. signé de l'auteur.

898. Le Catt. Dissertation physique sur la terre considérée du côté de sa température ou de la chaleur intérieure dont elle jouit. Lambert, *Bibl. de Phys. et d'Hist. nat ,* t. 1, part. 2, p. 154-159. — Réfutation de cette théorie par Deluc, t. 2, lettre 56e.

899. Le Conte (John.). Account of some Volcanic Springs in the Desert of Colorado in southern California. — *Amer. Journ.,* 2nd ser., t. 19, p. 1-6, Jan. 1855.

900. Lecoq (H.). Recherches sur l'origine et la constitution des Puys feldspathiques des monts Dômes. — *Ann. sc. de l'Auv.,* fév. 1828, p. 65-96. Carte.

901. — Observations sur le gisement de l'acide carboni-

que et des bitumes dans le département du Puy-de-Dôme. — *Ibid.,* mai 1828, p. 217-232.

902. — Description de la montagne de Gravenoire. — *Ibid.,* juillet 1828, p. 305-317.

903. — Description géologique du Bassin de Menat. — *Ibid.,* oct. 1829, p. 433-447.

904. — Description du volcan de Pariou. Clermont, 1833, in-8° de 91 p. 2 pl.

905.—Promenades aux environs de Clermont et du mont Dore, ou souvenir du Congrès géologique en 1833. Clermont, 1834, in-8° de 115 p.

906. — Le mont Dore et ses environs. Clermont, 1835, in-8° de 437 p., 15 pl.

907. — Chaudes-Aigues et ses eaux thermales. Clermont, 1836, in-8° de 28 p.

908. — Itinéraire de Clermont au Puy-de-Dôme, ou Description de cette montagne et de la vallée de Royat et de Fontanat. Clermont, 1836, in-8° de 102 p.

909. — Note sur les petits lacs des terrains basaltiques de l'Auvergne. Clermont, 1838, in-8° de 11 p.

910. — Recherches sur les eaux thermales et sur le rôle qu'elles ont rempli à diverses époques géologiques. — Extr. du Congr. sc. à Clermont en 1838, p. 398-431.

— Les mêmes. Clermont, 1839, in-8° de 36 p.

911. — Recherches analytiques et médicales sur l'eau minérale de Grandrif, près d'Ambert (Puy-de-Dôme). Clermont, 1838, in-8° de 16 p.

912. — Le volcan de Monsineire et sa coulée de lave. Clermont, s. a., in-8° de 15 p.

913. **Lecoq** (H.) et **Bouillet** (J.-B.). Sur le passage des Domites aux vrais Trachytes. — *Ann. sc. de l'Auvergne,* t. 2, p. 529-553, déc. 1829.

914. — Coup-d'œil sur la structure minéralogique et géologique du groupe des Monts-Dores. Clermont, 1831, in-8° de 43 p., 5 pl.

915. **Lefebvre** (le P.). Poème sur les tremblements de terre. — Trad. dans le *Journ. OEcon.,* août 1756, p. 34-48.

* **Lefebvre de Villebrune**. Voy. *Hamilton.*

916. **Lefort** (F.). Note sur la coïncidence des secousses de tremblements de terre en Haute-Normandie et en Bretagne, avec l'altération momentanée de la limpidité des eaux au puits artésien de Grenelle le 23 décembre 1843. — *Compt.-rend.,* t. 18, p. 49-51, 8 janv. 1844.

917. **Le Grand d'Aussy**. Voyage fait, en 1787 et 1788, dans la ci-devant Haute et Basse-Auvergne, Paris, an III, t. 1 et 2, in-8°. Manque le t. 3.

918. **Lehaitre** (Mich.). Sur la cause des mouvements des corps planétaires et sur les causes des révolutions du Globe terrestre, avec des notes. — *Journ. d'Agr. sc. de l'Ain,* janv. 1853, p. 1-22.

919. **Lehmann** (J. Gottl.). Physikalische Gedancken von denen Ursachen derer Erdbeben und deren Fortplantzung unter der Erden, groestentheils aus dem Bau des Erdbodems bergeleitet. Berlin, 1757, in-8° de 55 p., fig.

920. **Leibnitz**. Protogæa, in lucem edita a Chr. Lud. Scheidio. Gœttingiæ, 1749, in-8° de 86 p., 12 pl.

921. **Lelièvre**. Lettre à M. de La Méthrie sur la chrysolite des volcans. — *Journ. de Phys.,* t. 30, p. 397, demi-page, mai 1787.

922. — Extrait d'un nouvel ouvrage de Géologie du Cen. Bertrand. — *Journ. des Mines,* n° 41, p. 373-384, pluviôse an VI.

923. **Lemery**. On Earthquakes and Volcanos. — *Hist. and Phil. of Earth.,* p. 183-192.

924. **Lenglet** (E.-G.). Introduction à l'Histoire, ou Recherches sur les dernières révolutions du Globe et sur les plus anciens peuples connus. Paris, 1812, in-8° de x-341 p.

* **Lennox**. Voy. *Richmond.*

925. **Lenoir du Parc**. Plaidoyer à l'occasion des désas-

tres de la ville de Lima, p. 140-227 du *Nouveau Recueil de Plaidoyers français*. Paris, 1786, in-12.

926. **Lenz.** Description des Pseudo-volcans ou volcans bourbeux de Bakou. — *Bibl. univ.*, t. 59, p. 245-262, mars 1835.

927. — Sur les salses et les feux de Bakou. Lettre à M. de Humboldt, insérée dans les *Frag. asiat.*, p. 172-183.

928. **Leonhard** (K. C. Ritter von). Zur Naturgeschichte der Erde. Leitfaden akadesmischer Vorlesungen. Frankfurt, 1819, in-12 de 61 p.

929. — Historia antiqua vulcaniorum montium. Heidelbergæ, 1823, in-4° de 14 p.

930. — Vulkanen Atlas zur Naturgeschichte der Erde. Stuttgart, 1844, 15 cart., in-4° obl.

931. **Le Prieur, Peyraud** et **Rufz.** Eruption du volcan de la montagne Pélée le 5 août 1851. S. l. e. a, in-8° de 22 p. Imprimé à la Martinique en 1851.

932. **Leras.** Sur un tremblement de terre observé à Brest le 26 mai 1849. — *Compt.-rend.*, t. 28, p. 743, 3/4 de page, 11 juin 1849.

933. **Lescalier.** Fragment sur la Géologie de la Guadeloupe. — *Journ. de Phys.*, t. 67, p. 373-387, 1 pl., 1808.

934. **Leschenault.** Notice sur le mont Idienne, volcan situé dans la province de Bagnia-Vangui, de l'île de Java. — *Ann. du Muséum*, t. 18, p. 425-446, 2 pl.

935. — Le même, trad. all. dans *Noeggerath u. Pauls*, p. 60-85.

936. **Le Semelier.** Lettre à Mme la baronne de *** sur la chaleur du Globe, démontrée par MM. de Mairan et le comte de Buffon, soutenue par M. Bailly, et encore existante, malgré les assertions de M. D. R. D. L., par L. S. Paris, 1780, in-8° de 92 p.

937. **Lespine.** Note des tremblements de terre qui ont eu lieu à la Pointe-à-Pître du 8 février au 31 mai 1843. — *Compt.-rend.*, t. 17, p. 352-355, 21 août 1843.

938. Levallois (J.). Observations sur la roche ignée d'Essey-la-Côte, arrond. de Lunéville. — *Mém. de la Soc. de Nancy,* 1846, p. 17-24, in-8°.

939. Lewy. Analyse des eaux minérales acidulées du Parama de Ruiz, dans la Nouvelle-Grenade. — *Ann. de Ch. et de Phys.,* 3e sér., t. 20, p. 109-113, 1847. *Compt.-rend.,* t. 24, p. 449-453, 15 mars 1847.

940. Lherminier (Fr.). Notice sur le tremblement de terre du 14 janvier 1839. — *Compt.-rend.,* t. 17, p. 980-981, 30 oct. 1843.

941. Licetus (Fortunius). De providentia : nimbiferi gripho : terræ motu : aliisque pluribus admirandis et arduis quinto quæsitis per epistolas a claris viris. Utini, 1648, in-4°.

942. Lignac (abb. de). Lettres à un Américain. Hambourg, s. d., in-18, t. 1 et 2.

* **Lindeblom.** Voy. *Troïl.*

943. Linera (D. Ant. Alvarez de). Descripcion y esplicacion de los hundimientos acaceidos el mas anterior en termina de Villa-Nueva del Rosario, prov. de Malaga. — *Rev. Minera,* t. 2, n° 22, p. 370-375, 1° de Agosto 1851.

944. Lippi. Qualche cosa ai vulcani in occasione dell' eruzione 1 Gennaio 1812. Napoli, 1813, in-8° de 168 p.

945. — Fu il fuoco o l'acqua che sottero Pompei ed Ercolano? scoperta geologico-istorica. Napoli, 1816, in-8 di 384 p., con 1 tavola.

946. — Sulla pretesa zurlite. Apologia di Lippi. Alla R. Accad. di Scienze. Napoli, 1819, 15 p. in-8°.

947. Lister (Martin). On the nature of Earthquakes. — *Philos. trans.,* 1683, n° 157. *The Hist. and Phil. of Earthq.,* p. 59-67.

948. Lloyd (John). Account of an Earthquake, near St. Asaph, Oct. 5, 1782. — *Philos. trans.,* 1783, t. 73, p. 104-105.

949. — (Humphrey). Sur les secousses insensibles de

tremblement de terre manifestées par les perturbations des appareils magnétiques. — *Proceed. of the R. I. Acad.*, v. 3, p. 192-193, 1846. Cop. msc.

950. Logoteta (Giu. de). Il tempio d'Iside e di Serapi di Regio illustrato. 2ª ed. Napoli, 1795, in-8° de 108 p., 1 pl.

951. Lombardi (And.) Cenno sul Tremuoto avvenuto in Tito ed in altri luoghi della Basilicata il di 1° Febbrajo 1826. Potenza, 1829, in-12 de 24 p.

952. Lomonosow (Mich.). De Meteoris vi electrica ortis. Petropoli, s. d., in-4° de 68 p., 4 pl.

953. — De Generatione metallorum a terræ motu. Petropoli, s. d., in-4° de 28 p.

954. — Le même, Dulac, *Mél. d'Hist. nat.*, t. 5, p. 248-262.

955. Longo (Agatino). Memoria storico-fisica sul tremoto del 20 Febbrajo 1818. Catania, 1818, in-4° de 68 p.

956. Lozano (le P.). Lettre sur le tremblement de terre de Lima du 28 octobre 1746. — *Lett. édif.*, t. 27, p. 445-476.

957. Lozeran du Fesc (L. R. P.). Dissertation sur la cause et la nature du tonnerre et des éclairs, avec l'explication des divers phénomènes qui en dépendent, qui a remporté le prix à l'Acad. de Bordeaux en août 1726. Paris, 1737, in-12 de 100 p.

958. Lubbock (J.). On change of climata resulting from changes in the Earth's axis of rotation. — *Quart. Journ. of the geol. Soc.*, t. 5, p. 4-7, 1849.

959. Luca (Frd. de). Nuove Considerazioni su' Vulcani e sulla loro cagione Memoria. Napoli, s. d., in-4° de 21 p.

960. Luck (Phil. G.) De horrendo terræ Siculæ motu nuper exorto. Ienæ, 1693, in-4° de 46 p.

961. Lucrèce. De rerum natura, libri sex. Birminghamiæ, 1773, in-12.

962. — Le même, trad. par Lagrange. Paris, 1823, 2 vol. in-18.

963. Ludrini (Ab. Marcanto). Storia naturale compresa nelle Transazioni filosofiche della Societa reale di Londra, compil. ed illust. dal Sig. Gibelin ed ora recata in Italiano, t. 1. Venezia, 1793, in-8° de 353 p., pl.

964. Lyell (Ch.). Principes de Géologie, trad. de Mme Tullia Meulien. Paris, 1846, in-12, t. 3.

965. Lymann (Rev. C. S.). On the recent Condition of Kilauea; including a Letter from Rev. T. Coan. — *Amer. Journ.,* 2nd ser., vol. 12, p. 75-82, July 1851.

* **Maack** (D. P. von). Voy. *A. Bertrand.*

966. Macadam (Stevenson). Remarks on the Central Heat and Density of the Globe, as also the Causes of volcanic Phœnomena.. — *Report of the Brit. Assoc.,* 1850, part. 2, p. 88-89.

967. Mac Farlane (Patrick). Register for Earthquakes shocks experienced at Comrie from July 23, 1841 to June 8, 1842. — *Report of the Brit. Assoc.,* 1842, p. 93.

968. — Register... from July 1, 1842 to June 17, 1843. — *Ibid.,* 1843, p. 126-127.

969. — Register... from August 25, 1843 to september 4, 1844. — *Ibid.,* 1844, p. 86-87.

970. — The Earthquakes of Strathearn. From *the Stirling Observer,* s. d. 4 p. in-8°.

971. — Primary and present State of the Solar system, particularly of our own Planet. Edinburgh, 1846, in-8° de 70 p. Sans nom d'auteur.

972. Mackie. Volcan de la Nouvelle-Galles du Sud. — *Bull. de la Soc. de Géog.,* déc. 1829, p. 337-338.

973. Maclure (W.). Essai sur la formation des roches, ou Recherches sur l'origine probable de leur forme et de leur structure actuelles. — *Journ. de Phys.,* t. 89, p. 296-308, oct. 1819.

974. Mac-Murdo (J.). Description détaillée du tremble-

ment de terre qui a désolé en 1819 tout le pays situé au N.-O de Bombay. — *Ann. Européennes,* t. 6, p. 472-478, déc. 1824, et *Journ. des Voyages,* t. 23, p. 340-345, sept. 1824.

975. **Macrini** (Giu). De Vesuvio, item ejus opuscula poetica. Napoli, 1693, in-8° de 156 p.

976. **Maggio** (Lucio). Del Terremoto Dialogo. Bologna, 1571, in-4° de 56 f.

977. **Magnati** (Vinc.). Notizie istoriche de' terremoti succeduti ne' secoli trascorsi e nel presente. Napoli, 1688, in-12 de 431 p.

978. **Magalotti** (Cte Lorenzo). Salita sul Vesuvio. Inserita nell' opera : *Dei vulcani o monti ignivomi,* t. 2, p. 11-16.

* **Magasin pittoresque.** Art. de *J. Regnault.* Voir à ce nom.

979. **Magistrates** of Mascali. An Extract of a Letter written by the Mag. of the City of Mascali, in Sicilia, and sent from their public office to Naples, concerning a late Eruption of Mount Ætna. Transl. fr. the Ital. and dated March 12, 1755. — *Phil. trans.,* 1755, vol. 49, p. 209-210.

* **Mairan** (Dortous de). Secousses de tremblement de terre ressenties aux Antilles du 15 sept. au 21 nov. 1751. — *Acad. des Sc.,* 1752, p. 16-17. Reprod.

980. — Dissertation sur la glace. Paris, 1749, in-12 de 384 p. 5 pl.

981. **Malherbe** (Alfred). Ascension à l'Etna. Metz, 1841, in-8° de 32 p.

982. **Mallement de Messange.** L'ouvrage de la Création. Traité physique du monde. Paris, 1679, in-12 de 260 p. Fig.

983. **Mallet** (Robert). On the Observation of Earthquake Phœnomena. — *A Manual of scientific Inquiry prepared*

for the use of Her Majesty's Navy and adopted for Travellers in general. London, 1849, in-8° de p. xii-488. p. 216-223.

984. — The Same, 1st and 2nd ed. s. l. e. a. 2 broch. in-8°.

985. — Le même, trad. par Alexis Perrey, avec notes additionelles du trad. — *Ann. météor. de Fr.*, 2e année, 1850, 1re part., p. 274-295.

986.—First Report on the facts of Earthquake Phœnomena. — *Report of the Brit. Assoc.*, 1850, p. 1-89 et tir. à part.

987. — Second Report... — *Ibid.*, 1851. p. 272-320. Pl. et tir. à part.

988. — Third Report... — *Ibid.*, 1852, p, 1-176; 1853, p. 118-212, et 1854, p. 1-326.

989. — Proposal for cooperative Investigations of the nature and conditions of Earthquakes. S. l., sept. 1846, 3 p. in-4°.

990. — On Dynamics of Earthquakes. — *Trans. of the R. I. Acad.*, 1846, vol. 21, p. 51-106. 3 pl.

991. — On the Objects, Construction and Use of certain New-Instruments for self-registration of the Passage of Earthquake Shocks. — *Ibid.*, p. 108-113. 1 pl.

992. — Notice of the British Earthquake of november 9, 1852. — *Ibid.*, vol. 22, p. 397-410. 1 carte. 1854.

993. — On some secular and diurnal motions of the earth's crust, etc. With a reference to a communication from Sir W. R. Hamilton. — *Journ. of the geol. Soc. of Dublin*, 1846, vol. 3, part. iii, n° 2, p. 180-187.

994. — Address delivered at the anniversary meeting of the geological Society of Dublin, February 10th, 1847. Dublin, 1846 (*sic*), in-8° de 23 p.

995. — Address at the annual general meeting, February 9, 1848. — *Journ. of the geol. Soc. of Dublin*, 1848, vol. 3, part. iv, n° 3, p. 265-300.

996. Malpica (Cesare). La notte del 3 Gennaio in cima del Vesuvio. — *Poliorama pittoresco*, n° 23 (19 Genn. 1839), p. 181-183. 1 grav. représentant l'éruption.

* **Malte Brun** (Malte Conrad Bruun). Voy. *de Humboldt*, nº 799.

997. **Malte-Brun** (V.-A.). Recherche d'une théorie des tremblements de terre, par M. A. Perrey. — *Ann. des Voy.*, 6e sér., t. 1, p. 96-104, 1er janv. 1855.

998. **Mamiani**. Lettres à M. Arago sur un tremblement de terre observé à Pesaro le 23 juin 1838. — *Compt.-rend.*, t. 7, p. 89, 9 juillet 1838, et t. 8, p. 344, 4 mars 1839.

999. **Manni** (Pasquale). Saggio fisico-chimico della cagione de' baleni e delle piogge che osservansi nelle grandi eruzioni vulcaniche. Con annotazioni da diversi... Napoli, 1793, in-8° de 16 p.

1000. **Mantel**. Lettre à MM. les auteurs du Journal des Savants sur un tremblement de terre, du 15 janv. 1767. — *Journ. des Sav.*, décembre 1767, p. 879-882, in-12 (secousses ressenties à Cayenne le 21 oct. 1766).

1001. **Maraldi** (Jac.-Phil.). Observations sur les tremblements de terre arrivés en Italie depuis le mois d'octobre 1702 jusqu'au mois de juillet 1703. — *Acad. des Sc.*, an 1704, p. 8-10, et *Coll. Acad.*, t. 2, p. 103-104.

1002. **Maravigna** (Carmelo). Istoria dell' incendio dell' Etna nel mese Maggio 1819. Catania, 1819, in-8° de 106 p. 2 pl.

1003. — Memoria compendiosa dell' ultima eruzione dell' Etna accaduta nel mese di Novembre 1802. Catania, 1803, in-4° de 19 p.

1004. — Abrégé d'orictognosie etnéenne, ou Description abrégée des minéraux qui se trouvent à l'Etna. — *Congrès scient. de France* à Clermont, en 1838, p. 331-349, in-8°.

1005. — Peut-on prouver les rapports qui existent entre le basalte et la téphrine, d'après l'inspection de leurs caractères orictognostiques et de leur gisement, pour établir quelque théorie sur l'origine et le moyen de leur formation? Que pourrait-on dire de probable sur cette question à l'é-

gard des trachytes de l'Etna? — *Ibid.*, p. 350-355. On trouve à la suite :

* — Monographie des formes diverses qu'offre le soufre cristallisé. — *Ibid.*, p. 356-364.

* — Monographie de la célestine de Sicile. — *Ibid.*, p. 365-369.

1006. **Marcel de Serres.** Considérations générales sur la minéralogie du département de l'Hérault. — *Journ. des Mines*, t. 24, n° 141, p. 231-236, sept. 1808.

* **Marcorelle.** Sur quatre tremblements de terre ressentis à Toulouse. — *Mém. des Sav. étr.*, t. 4, p. 118-120, 1763. Reprod. et cop. msc.

* — Tremblement de terre ressenti à Toulouse le 19 mai 1765. — *Acad. des Sc.*, 1765, p. 23. Reprod.

1007. **Maret** (Dr.). Mémoire sur le tremblement de terre arrivé le 6 juillet 1783. — *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1783, 2e part., p. 26-52.

1008. **Marius** (abbé). Journal des tremblements de terre arrivés à Manosque, tiré d'une lettre écrite à S. A. S. Mgr le duc de Maine. — *Mém. de Trévoux*, déc. 1708, p. 2094-2109. Cop. msc.

1009. **Martins** (Ch.). Note sur les roches volcaniques du bassin de Commentry (Allier) et la transformation de la houille en anthracite qui s'observe au contact de l'une d'elles. — *Bull. de la Soc. géol.*, 2e sér., t. 8, p. 15, 1850. Tir. à part, 23 p. in-8°.

1010. **Marzolla** (Benedetto). Descrizione dell' Isolo Ferdinandinea, al mezzo giorno della Sicilia. Napoli, 1831, in-4° obl. de 4 p. et 7 pl.

1011. **Mascolo** (J.-B.). De incendio Vesvvii excitato xvij Kal. Ianuar. anno 1631 Libri X, cum chronologia superiorum incendiorum et ephemeride ultimi. Neapoli, 1633, in-4° de 312 p. et 37 pour la chronol., partie la plus intéressante.

1012. Massario (D. Jo. Pet.). Syrenis lacrymæ effusæ in montis Vesevi incendio. Neapoli, 1632, in-4° de 28 p.

1013. Mather (Wm. W.). Notes and Remarks connected with meteorology on Lake Superior and on the varations in its Level by barometric Causes, and variations in the Season. — *Amer. Journ. of Sc.,* vol 6, p. 1-20. 1848.

1014. Maupertuis. Essai de Cosmologie. S. l., 1751, in-12.

1015. Mauri (Alessandro). Memoria sulla eruzione vesuviana de' 21 Ottobre 1822. Napoli, 1823, in-8° de 22 p.

* **Mazéas** (abbé Guill.). Voy. Halles pour la trad. dans le trembl. du Pérou.

* — Voy. Krueger et Warburton.

1016. Mazzella (Scip.). Sito et antichità della Città di Pozzuolo, e del suo amenissimo distretto. Napoli, 1595, in-8° de 291 p. Fig. sur bois, 1 carte.

1017. — Opusculum de Balneis Puteolarum, Baiarum et Pithecusarum. Neapoli, 1593, in-8° de 37 f., non compris l'index.

1018. Mead (Rich). Delle venefiche esalazioni ed effluvii che manda fuori la terra. Trad. dall' Inglese nel *Dei vulcani o monti ignivomi,* t. 2, p. 195-211.

1019. Mecatti (abb. Gius. Maria). Racconto storico-filosofico del Vesuvio... Napoli, 1752-(1776, in 4° de 730 p., con tavole 10).

Notre exemplaire est incomplet; il y a une première partie sous le titre ci-dessus; Napoli, 1752, paginé I à CCCCLX, sans avoir à cette page les mots *il fine* qui se trouvent à la page CCCCXI; puis, sans nouveau titre, une nouvelle pagination I à LXXII, et une autre de LXXXIX à CXXXVI. Au lieu de 10 pl., nous n'en avons que 8. Cet ouvrage complet est *très-rare*. Nous avons encore :

1020. — Discorsi storici-filosofichi sopra il Vesuvio estratti dal libro intitolato : Racconto... Napoli, 1754, in-4°

de CCIC p. Tous ces extraits se trouvent dans l'exemplaire précédent.

Ainsi, la relation des deux éruptions de 1754 est incomplète de seize pages, de LXXII à LXXXIX, et la narration historique : *Narrazione istorica di quel che è occorso nelle Eruzioni, e scrosci del Vesuvio dal di* 12 *Agosto* 1756 *in cui incomminicarono, fino a quanto è posteriormente avvenuto,* s'arrête au mois de juillet 1757 inclusivement.

Il manque aussi l'éruption de 1766. D'ailleurs, CAMPO cite encore du même auteur une narration historique de l'éruption de 1770 en italien et comme devant compléter le second volume.

1021. Megalissus (*pseudonyme*). Der undeutsche Katholich. Iena, 1731. — Dans la préface il est fait mention d'un volcan, le *Donnersberg*, qui aurait brûlé alors, vers les rives du Rhin, dans le voisinage de Worms et de Darmstadt. Voir la traduction et la réfutation de ce passage dans le Mémoire de Collini sur les montagnes, p. 53-59, et le texte même dans l'édition allemande.

1022. Meinecke (J. L. G). Ueber den Antheil, welchen der Erdboden an den meteoric Processen nimmt. Eine Vorlesung. Halle, 1823, in-8° de 35 p.

1023. Meinicke (C. von). Ueber den Gebirgsbau der Insel Java. Preuzlau, 1844, in-4° de 39 p.

1024. Meister (X.). Erdbeben und Erdstoesse in den Iahren 1839, 1840 u. 1841, nebst Angabe der gleichzeitig in Freysing stattgehabten Aenderung des Barometers. — *Ann. f. Meteo. u. Erdmag.* Ig. 1842, 1 heft, p. 160-163, in-8°.

Nous avons les trois années 1842, 43 et 44, les seules parues. Voir encore J. 1844, 9 heft, p. 198-199.

1025. Melloni (Macéd.). Considérations sur certains phénomènes de direction qui s'observent dans les volcans à double enceinte. — *Bibl. univ.*, oct. 1845. Tir. à part,

13 p. in-8°., comm. au 7e Congrès des Sav. italiens à Naples.

1026. — et **Piria.** Recherches sur les fumerolles. Lettre à M. Arago. — *Compt.-rend.*, t. 11, p. 352-356, 24 août 1840.

1027. Melograni (Giu). Descrizione geologica e statistica di Aspromonte e sue adjacenze coll' adgiunta di tre memorie concernenti l'origine dei volcani, la grafite di olivadi e le saline delle Calabrie, 1a ediz. Napoli, 1823, in-8° de 300 p.

1028. — Essais sur une nouvelle théorie des volcans, trad. par *C. Montagne.* Naples, 1810, in-8° de 29 p.

1029. Ménard de la Groye. Observations et réflexions sur l'état et les phénomènes du Vésuve pendant une partie des années 1813 et 1814. — *Journ. de Phys.*, 1815. Tir. à part de 102 p. in-4°.

1030. — Description de l'état des salses du Modénois dans l'été de 1814; indication d'effets semblables qui ont été observés dans d'autres contrées; définition générale et rapprochements. — *Journ. de Phys.*, t. 86, 1818, avril, p. 254-273, mai, p. 342-356, et juin, p. 417-434.

1031. — Suite de la nouvelle description des feux naturels de Pietra-Mala et de Barigazzo, dans les Apennins de Florence et de Modène, présentant l'état de ces feux en 1813 et 1814, suivie de l'indication des feux analogues (*terrains ardents* et *fontaines ardentes*) qui ont été observés dans d'autres pays. — *Ibid.*, t. 85, p. 290-314, oct. 1817.

1032. Mercanton. Affaissement de terrain dans le canton de Vaud le 15 octobre 1829. — *Bull. de la Soc. de Géol.*, t. 12, n° 79, p. 225-228, nov. 1829.

1033. Mercati (le comte). Note sur le tremblement de terre qui a désolé l'île de Zante le 29 décembre 1820, extr. d'une lettre à M. de Férussac. — *Journ. de Phys.*, t. 92, p. 466-470, juin 1821.

1034. Mercier. Notes sur l'éruption boueuse du volcan de la Guadeloupe, le 12 février 1837 (comm. par M. Biot). — *Compt.-rend.*, t. 4, p. 651-654, 1 pl. 3 mai 1837.

1035. — Note sur le tremblement de terre de la Guadeloupe, le 8 février 1843. *Msc. inédit et signé.*

1036. Merck. Lettre à Faujas de Saint-Fond sur divers objets d'histoire naturelle. — *Journ. de Phys.*, t. 27, p. 189-192, sept. 1785. L'auteur y parle des produits volcaniques de Hesse-Darmstadt.

1037. Merewheter. A Report of the desastrous consequences of the severe Earthquake felt on the frontier of Upper Scinde on the 24th January 1852.—*Trans. of the Bombay Geogr. Soc.*, vol. 10, p. 284-286. Cop. msc.

1038. Meriam (Eben). On the length and continuance of periods of cold weather during the last few years, and the connexion of Earthquake with atmospheric changes... — 66th *ann. Report of the Reg. of the Univ. of New York*, 1853, p. 277-313.

* — Sur l'état stationnaire du thermomètre pendant les tremblements de terre. — *Compt.-rend.*, t. 23, p. 638, 28 sept. 1846. Quelques lignes seulement, reprod. dans mon Cat. annuel pour 1846.

1039. Merian (Peter). Ueber die in Basel wahrgenommenen Erdbeben nebst einigen Untersuchungen ueber Erdbeben in Allgemeinen. Basel, 1834, in-4° de 20 p.

1040.—Ueber den Zusammenhang der Erdbeben mit atmosphaerischen Erscheinungen.—*Bericht ueber d. Verhand. d. Nat. Gesellschaft*, t. 3, p. 65-78. Basel, 1838, in-8°.

1041. — Ueber ein Erdstoss in Basel verspuert, in der Nacht vom 29 auf den 30 Maerz 1842. -- *Ibid.*, t. 5, p. 160.

1042. — Ueber das am 25 Maerz 1843 in Basel verspuert Erdbeben. — *Ibid.*, t. 6, p. 39-40. Nous avons la collection de ces Mémoires, moins le tome 1.

1043. Meunier (Victor). Imitation des phénomènes pluto-

niques. Article sur l'ouvrage de M. Gorini. — *L'Ami des Sciences,* n° 9, 4 mars 1855.

* **Micheli** (P.) a reconnu le mont Radicofani comme un volcan éteint en 1722. Voy. de Targioni Tozzetti, dans *Dei Vulcani o monti ignivomi...* t. 1, p. vii et x-xiij.

1044. Michell (John). Conjectures concerning the cause, and observations upon the Phœnomena of Earthquakes; particularly of that great Earthquake of the First of November 1755, which proved so fatal to the City of Lisbon, and whose effects ware felt as far as Africa, and more or less throughout almost all Europe.—*Phil. trans.,* 1760, t. 5, p. 566-634. 1 pl. Tir. à part.

1045. Miers. Travels in Chile and La Plata. London, 1826, 2 vol. in-8°. Il y a environ 20 p. sur le tremblement du 19 nov. 1819. Nous en avons une analyse dans le *Bull. de la Soc. de Géog.,* n° 41, t. 6, p. 65-66. 1826.

1046. Milius (Abr.). De Diluvii universalitate Dissertatio prolusoria. Genevæ, 1667, in-18. Sans nom d'auteur.

1047. Mills (Abr.). Some Account of the Strata and volcanic Appearances in the North of Ireland and Western Islands of Scotland. In two Letters to John Lloyd. — *Phil. trans.,* 1790, vol. 80, p. 73-100. 1 pl.

1048. Mills (H.). An Account of the Agitation of the Water, Nov. 1. 1755. —*Phil. trans.,* 1755, vol. 49, p. 561-562.

1049. Milne (David). Notices of Earthquake shocks fel. in Great Britain, and especially Scotland, with inferences suggested by these Notices as to the causes of such shocks. — *New Edinb. phil. Journ.,* t. 31 (1841), n° 61, p. 92-122, n° 62, p. 259-309; t. 32 (1842), n° 63, p. 106-127, n° 64, p. 362-378; t. 33 (1842), n° 66, p. 372-388; t. 34 (1843), n° 67, p. 85-106; t. 35 (1843), n° 69, p. 137-159; t. 36 (1844), n° 71, p. 72-86, et n° 72, p. 362-376.

1050. — On the Parallel Roads of Lochaber with Remarks on the Change of relative Levels of the Sea and Land in Scotland, and on the Detrital Deposits in that Country.—

Trans. of the R. Soc. of Edinb., vol. 16, p. 395-418. 1847. Ex. d'Arago, signé.

1051. — et **Greenock.** Report of a Committee appointed at Glasgow Meeting of the British Association in September 1840, for obtaining Instruments and Registers to record shocks of Earthquakes in Scotland and Ireland. — *Report of the Brit. Assoc.,* 1841, p. 46-50.

1052. — Report of the Committee appointed at the Meeting of the Brit. Assoc. held at Plymouth, in 1841, for registering Shocks of Earthquakes in Great Britain. — *Ibid.,* 1842, p. 92-98.

1053. — et **Buckland.** Report of the Committee appointed by the Brit Assoc. in 1842, for registering the Shocks of Earthquakes, and making such meteorological Observations as may appear to them desirable. — *Ibid.,* 1842, p. 120-127.

1054. — Report of the Committee for registering Earthquake shocks in Scotland. —*Ibid.,* 1844, p. 85-90.

1055. Milo (Dom. And. de). All' illustrissima Signora Maria Selvaggia Borghini, ragguagliandola del monte Vesuvio e de' suoi Incendj. —*Bulifon, Lett. memor.,* t. 3, p. 176-185.

1056. Minervino. (Saverio). Dell' Etimologia del monte Vulture, Lettera al Sig. abb. D. Dom. Tata ; à la suite du *Monte Vulture* de cet auteur, p. 63-235.

1057. — Lettera sopra l'ultima eruzione del Vesuvio dell' anno 1779. Dans l'ouv. *Dei Vulcani o monti ignivomi,* t. 2, p. 226-228.

1058. Mirone (Giu. Pasq.). Descrizione de' fenomeni osservati nell' eruzione dell' Etna, accaduta nell' anno 1787, e d'alcuni vulcanici prodotti che gli appartengono, colla trad. in francese. Catania, 1788, in-12 de 29 p.

1059. Misson (Max.). Voyage d'Italie, Amsterdam, 1743, 5e édit., 4 vol. in-12. On y trouve : Du Vésuve et des pays voisins, t. 2, p. 114-157, 1 pl., et Touchant le Vésuve, t, 4,

p. 205-206. Ce dernier art. contient une lettre curieuse d'un Anglais sur le tremblement du 5 juin 1688.

1060. Mitchel (Eup. W.). A Letter on the Irregularities of the Tides in the River Thames, on the 12th of February, 1756. — *Phil. trans.*, 1756, t. 49, p. 532. Une demi-page.

1061. Modesto (fra, *pseudonyme*). All' excellentissimo Sig. D. fr. Conte Esterhazy di Galantha. S. l. e. a., mais signé Calabria, 3 Gennaro 1795, in-4° de 26 p.

1062. Mohr (N). Forsoeg til en islandsk Naturhistorie med adskillige œconomiske samt andere Anmerkninger. Kjoebenhavn, 1786, in-8°, 7 pl.

1063. Moles (Don Fadrique). Relacion tragica del Vesuvio. Napoles, 1632, in-4° de 67 p.

1064. Molina (abbé). Des tremblements et des volcans au Chili. Cop. msc. faite sur la trad. de Grouvel, p. 17-22 de l'Essai d'hist. nat. du Chili. Paris, 1789, in-8°.

1065. Monarty (Mich.). Account of the Irregularities of the Tides at Sheerness, in February 1756. — *Phil. trans.*, 1756, t. 49, p. 525-526.

* **Mongez.** Voy. *Lamanon.*

1066. Monnet. Dissertation sur les débris des volcans d'Auvergne et sur les roches qui s'y trouvent. — *Journ. de Phys.*, t. 4, p. 65-77, juil. 1774.

1067. — Nouveau voyage minéralogique fait dans cette partie du Hainaut connue sous le nom de Thiérache. — *Ibid.*, t. 25 (1784), août, p. 81-94, et sept., p. 161-175.

1068. — Voyages minéralogiques faits en Auvergne dans les années 1772, 1784 et 1785. — *Ibid.*, t. 32, p. 115-132, fév. 1788.

1069. — Second voyage minéralogique fait en Auvergne. — *Ibid.*, p. 179-199, mars 1788.

1070. — Troisième voyage. — *Ibid.*, t. 33, p. 111-129, août 1788.

1071. — Quatrième voyage. — *Ibid.*, p. 321-339, nov. 1788.

1072. — Sur les petits volcans dans les anciennes montagnes volcaniques, et en particulier sur celui de la montagne de Coran (Puy-de-Dôme). — *Journ. des Mines*, t. 11, n° 64, p. 273-278, niv. an X.

1073. Montagnac (de). Eruption sous-marine aux Açores en 1721. — *Compt.-rend.*, t. 6, p. 302-303, d'après l'Acad. des Sc., 1721, p. 12. Voir aussi le mémoire de M. Daussy.

* **Montagne** (C.). Voy. *Melograni.*

1074. Montémont (Alb.). Des volcans en général, et plus spécialement du Vésuve et de l'Etna. — *Bull. de la Soc. de Géog.*, t. 16, p. 137-158, sept. 1841.

1075. Monticelli (Teodoro). Descrizione dell' eruzione del Vesuvio avvenuta ne' giorni 25 e 26 Dicembre dell' anno 1813. Napoli, 1815, in-4° de 47 p.

1076. — In Agrum Puteolanum camposque Phlegræos Commentarium. Napoli, 1826, in-4° de 25 p.

1077. — et **Covelli** (N.). Storia de' fenomeni del Vesuvio avvenuti nel corso degli anni 1821, 1822 e parte del 1823. Napoli, 1823, in-8° de xx-208 p. et 4 pl. On a joint à la fin le compte-rendu de Necker.

1078. — Le même, trad. all. de Noeggerath u. Pauls. Elberfeld, 1824, in-8° de 234 p. et 4 pl.

1079. — Observations et expériences faites au Vésuve pendant les années 1821 et 1822. Naples, 1822, in-8° de 66 p.

1080. — Analisi del fango dell' Etna. — *Bibl. analit. di Sc., Lett. ed Arti*, 4ª ser., n° 2, p. 143-148, 1 Agosto 1823.

1081. — Prodromo della Mineralogia vesuviana. Napoli, 1825, in-8° de 480 p. vélin, et Atlas de 19 pl. in-8°.

1082. — Le même, 2ª ediz. Napoli, 1843, in-4°, 19 pl.

1083. Montignot (abbé). Lettre sur le tremblement de terre de Lisbonne le 1er nov. 1755. — *Encycl.*, art. Tremblement de terre, t. 34, p. 75-79. Edit. de Genève.

1084. Montlosier (comte de). Essai sur la théorie des

volcans d'Auvergne. 1788, s. l. ni nom d'auteur. In-8° de 134 p., non compris la table.

1085. — Le même. 1789, titre changé avec le nom de M. le chev. de Raynaud de Montlosier. Ex. de M. Héricart de Thury.

1086.— Le même, 2e édit. Clermont, an X = 1802, in-8° de 184 p., sans nom d'auteur.

1087. — Le même, avec nom de l'auteur. Clermont, an X = 1802, in-8° de 184 p.

1088. — Le Mont-Dore; de sa composition, de sa formation, de son origine. Clermont-Ferrand, 1834, in-8° de 59 p. — *Annal. scient. de l'Auvergne,* tir. à part.

1089. — Du Cantal, du basalte et des anciennes révolutions de la terre, en réponse à un nouvel écrit de M. Elie de Beaumont. Clermont-Ferrand, 1834, in-8° de 104 p. — *Ann. sc. de l'Auvergne*, tirage à part.

1090. Moreau de Jonnès. Exploration géologique et minéralogique des montagnes du Vauclin à la Martinique, lue à l'Acad. des Sc. les 14 et 29 oct. 1817. Paris, 1818, in-8° de 20 p.

* — Sur huit tremblements de terre ressentis aux Antilles de décembre 1817 au 21 mai 1818. — *Ann. de Ch. et de Phys.,* t. 8, p. 415-416, 1818. Reprod.

1091. — Considérations sur les causes météorologiques qui, dans l'année 1812, ont transporté jusqu'à la Barbade des déjections du volcan de Saint-Vincent. — *Bull. de la Soc. Philom.,* juin 1819, p. 95.

1092. — Histoire physique des Antilles françaises. Paris, 1822, t. 1, in-8° de 560 p.

1093. — Documents relatifs à une éruption qui paraît avoir eu lieu sur le banc de Bahama. — *Compt.-rend.,* t. 6, p. 302, 5 mars 1838.

1094. — Note sur le tremblement de terre du 11 janvier 1839 à la Martinique. — *Ibid.,* t. 8, p. 329-331, 4 mars 1839.

1095. — Sur le tremblement ressenti à la Martinique le 2 août 1839. — *Ibid.*, t. 9, p. 415, 30 sept. 1839. Suivent des remarques d'Arago et Bouvard.

1096. — Les tremblements de terre ont été fréquents autrefois et désastreux aux Antilles. — *Ibid.*, t. 16, p. 1153-1154, 29 mai 1843.

1097. Morena (Gior.). Lettera all' abbate Mecatti sopra varj dubbj scambievolmente proposti intorno alla lava. Voy. *Mecatti*, p. 49-52.

1098. Morhof (Dan. Gur.). Polyhistor litterarius philosophicus et practicus. Lubeccæ, 1714, in-4°, 2 vol. en 1.

1099. Morlot (A.) Sur le tremblement du 25 juillet 1855. — *Compt.-rend.*, t. 41, p. 318-319, 20 août 1855.

1100. Mornand (Fil.) Sur les secousses de tremblement de terre aux Moluques en novembre et décembre 1852. — L'*Illustration*, n° 526, mars 1853, p. 204-206 et 1 gr.

1101. Moro (Ant. Lazaro). De' Crostacei et degli altri marini corpi che si truovan su' Monti Libri due. Venetia, 1740, in-4°.

1102. Morris (E. J.). On the Earthquake in Calabria. Letter from Naples, Aug. 26, 1850. — *Amer. Journ. of Sc.*, 2nd ser., t. 12, n° 36, p. 443-444, nov. 1851.

1103. Mortesagne (l'ab. de). Six lettres à M. Faujas de Saint-Fond sur les volcans du Velay. — *Volc. du Vivarais*, ... p. 369-416.

1104. Mottard. Sur les tremblements de terre ressentis à Saint-Jean-de-Maurienne en 1839. — *Compt.-rend.*, t. 9, p. 486, 14 août 1839.

1105. — Tableau de ces secousses. — *Mém. de la Soc. roy. acad. de Savoie*, t. 11, p. 349-352.

1106. Mueller (Alb.). Ueber das Vorkommen von reinem Chlorkalium am Vesuv. — *Verhand. d. Nat. Ges. in Basel*, 1es heft, p. 113-119, 1854.

1107. Murchison (sir R. J.). On the Earlier volcanic Rocks of the Papal States and the adjacents parts of Italy.

— *Quart. Journ. of the geol. Soc.,* t. 6, p. 281-310, Aug. 1850. Tir. à part.

1108. — On the Vents of hot Vapor in Tuscany, and their Relations to ancient Lines of fracture and Eruption, with woodcuts. — *Ibid.,* Nov. 1850, tir. à part, et *Amer. Journ. of Sc.,* 2nd ser., t. 11, n° 32, p. 197-217, March 1851.

1109. — On the former Changes of the Alps. — *Amer. Journ.,* 2nd ser., t. 12, n° 35, p. 245-250, Sept. 1851.

1110. Murphy. (Patrick). Meteorology considered in its connexion with Astronomy, Climates, and the geographical distribution of animals aud plants, equally with the Seasons and Changes of the weather. London, 1836, in-8° de 277 p.

1111. Murray. Examen comparatif des deux systèmes géologiques, en réponse à l'explication de Playfair sur la théorie de Hutton. — Trad. par Basset, à la fin de l'Explication de Playfair, p. 196.

1112. Musard (F.). Deux lettres à M. Jallabert sur les fossiles. — Dulac, *Mél. d'Hist. nat.,* t. 1, p. 233-240 et 287-296.

1113. — Lettre à M. Clozier sur la couleur blanche des coquilles fossiles et sur les bois pétrifiés. — *Ibid.,* p. 282-287.

1114. Muthuon. Observations sur le Rapport fait par Dolomieu sur la volcanisation. — *Journ. des Mines,* t. 7, n° 47, p. 869-882, therm. an VI.

1115. — Réponse à la lettre de Bertrand sur ces observations. — *Ibid.,* t. 9, n° 54, p. 439-448, vent. an VII.

1116. — Observations et rapport sur les tremblements de terre du Piémont en 1808. — *Ibid.,* t. 23, n° 135, p. 209-220, mars 1808.

1117. Muysson. Extract from a Letter, concerning the Earthquake at Oporto, Nov. 1, 1755. — *Philos. trans.,* 1755, vol. 49, p. 423, une demi-page.

(*La suite à une prochaine année.*)

CATALOGUE

DES

INSECTES COLÉOPTÈRES

DU DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR,

PAR AUG. ROUGET,

membre de la Société entomologique de France.

SUITE (1)

HYDROPHILI.

—

HELOPHORUS. *F.*

329. H. Rugosus. *Oliv.* (Beaune ; sous les pierres au bord des eaux; pas très-commun. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

330. H. Nubilus. *F.* Rare. Villenote, près Semur, en fauchant sur la lisière du bois de Champeaux, au bord d'un fossé. Septembre. (Pontailler-sur-Saône; sous les mousses humides, dans les bois au bord de la Saône; octobre. — M. *Dudrumel.*)

331. H. Aquaticus. *Linn.* — Grandis. *Ill.* Assez commun. Eaux stagnantes. Mai, juin. Dijon, sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. Gevrey, sablière près de la station du chemin de fer. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

---

(1) Voyez t. III, 2e sér., année 1854, p. 85 et suiv.

332. H. Granularis. *Linn.* — Minutus. *F.* Très-commun. Eaux stagnantes. Printemps, été, automne. Dijon, sablières près de l'Allée-de-la-Retraite et de la route d'Auxonne; bas des tours du Château; près du glacis au-dessus du moulin Vesson dans une souche de peuplier carié, etc. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant. Gevrey, dans la sablière près de la gare et au bord du petit étang de Satenay sous les détritus. Blaisy-Bas, au bord du ruisseau au midi du village. Chambolle, au vol le soir dans la combe. Villenote, près Semur. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

HYDROCHUS. *Germ.*

333. H. Carinatus. *Germ.* — Costatus. *Dej.* (Beaune; printemps; pas commun. — M. *Arias.*)

334. H. Elongatus. *Schaller.* Dijon, assez commun dans le contre-fossé au midi du Canal, près du chemin de fer de Paris à Lyon; février, mars; en remuant les pierres, les feuilles mortes et les détritus dans l'eau, l'insecte vient à la surface. (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

335. H. Crenatus. *F.* (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

OCHTEBIUS. *Leach.*

336. O. Exsculptus. *Müller.* Commun. Eaux courantes, sous les pierres. Juin, juillet, août. Dijon, dans l'Ouche entre le Parc et Longvic, au-dessous du barrage, par les basses eaux; pris aussi vers le pont de la Colombière et vers le pont du chemin de fer de Paris à Lyon. Gevrey, au bas du déchargeoir du grand étang de Satenay.

337. O. Pygmæus. *F.* — Riparius. *Ill.* Pas rare. Eaux stagnantes. Mars. Dijon, contre-fossé au midi du Canal près du pont du chemin de fer; en remuant les pierres, les feuilles, etc., ces insectes montent à la surface de l'eau. Trouvé aussi dans une sablière près de l'Allée-de-la-Retraite.

HYDRAENA. *Kugel.*

338. H. Riparia. *Kugel.* — Longipalpis. *Sch.* Assez commune. Eaux courantes. Sous les pierres et la mousse. Mars, juillet, août, octobre. Dijon, dans l'eau au bord de l'Ouche près de l'écluse de Larrey; au bas du glacis de Vesson et au bas du barrage entre le Parc et Longvic; Jardin des Plantes dans le petit ruisseau près de la maisonnette en pierre, lorsqu'il est presque à sec.

339. H. Angustata. *Dej.* Pas rare. Se trouve comme la précédente. Dijon, dans l'eau au bord de l'Ouche au bas du glacis près de Vesson. Octobre.

340. H. Pulchella. *Sturm.* Pas rare. Sous la mousse qui garnit les pierres et les racines, dans l'eau au bord de l'Ouche au-dessous du glacis qui est avant le moulin Vesson, et près de l'écluse de Larrey. Juillet, août, octobre.

LIMNEBIUS. *Leach.* — *HYDROBIUS. Leach.*

341. L. Truncatellus. *Thunb.* Environs de Dijon. Eaux stagnantes. (Rouvray. — M. *Emy.*)

342. L. Papposus. *Muls.* Commun. Eaux stagnantes. Printemps. Dijon, sablière près de la route d'Auxonne. Corcelles-les-Monts; fontaine de la Combe-aux-Serpents. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

343. L. Nitidus. *Marsh.* Un seul exemplaire, trouvé aux environs de Dijon.

344. L. Atomus. *Duft.* Un seul exemplaire, trouvé le 17 avril à Dijon sous une pierre dans l'eau d'une sablière près de la route d'Auxonne.

BEROSUS. *Leach.*

345. B. Æriceps. *Curtis.* — Signaticollis. *Charp.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

346. B. Luridus. *Linn.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

347. B. Affinis. *Brullé.* — Punctatissimus. *Dej.* Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château. Gevrey, sablière près de la gare. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

HYDROPHILUS. *Geoffroy.*

348. H. Piceus. *Linn.* Pas commun. Eaux stagnantes. Plombières, entre le Canal et l'Ouche. (Pontailler-sur-Saône; dans l'eau d'un fossé près de la Saône; octobre. — M. *Dudrumel.*) (Beaune; automne. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

M. *le Dr Vallot* a trouvé autrefois cet insecte et la coque construite par sa femelle aux Petites-Roches, près Dijon; mais les travaux faits dans cette propriété ne permettraient pas de l'y retrouver aujourd'hui.

HYDROUS. *Linn.* — *HYDROPHILUS. F.*

349. H. Caraboides. *Linn.* Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château; petite mare près du vieux Suzon; au bord d'un ruisseau près du pâquier de Bray, sur des plantes aquatiques. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

HYDROBIUS. *Leach.*

350. H. Oblongus. *Herbst.* — Picipes. *Duméril.* Pas commun. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

351. H. Fuscipes. *Linn.* — Scarabæoides. *F.* Pas rare. Eaux stagnantes ou peu courantes. Eté, automne. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés, sous la mousse au bord du ruisseau; bas des tours du Château. Blaisy-Bas, sous des lentilles d'eau, *Lemna,* dans les parties profondes et peu courantes du ruisseau qui est entre le village et le bois. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

352. H. Globulus. *Payk.* Commun. Eaux stagnantes. Printemps, été, automne. Dijon, sablière près de la route d'Auxonne, bas des tours du Château, contre-fossé au midi du Canal près du pont du chemin de fer. Gevrey, sablière près de la gare; et au bord du petit étang de Satenay, sous les détritus dans le bois d'aulnes. (Beaune.— M. *Bourlier.*)

LACCOBIUS. *Erich.* — *HYDROBIUS. Leach.*

353. H. Minutus. *Linn.* — Bipunctatus. *F.* Très-commun. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, dans les parties peu courantes de l'Ouche; sablières près l'Allée-de-la-Retraite et la route d'Auxonne, etc. Plombières, déchargeoir du Canal. Gevrey, sablière près de la gare. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

HELOCHARES. *Muls.* — *HYDROBIUS. Leach.*

354. H. Lividus. *Forster.* — Griseus. *F.* Très-commun. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, sablières près l'Allée-de-la-Retraite et la route d'Auxonne, bas des tours du Château. Gevrey, sablière près de la gare. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

PHILHYDRUS. *Solier.* — *HYDROBIUS. Leach.*

355. P. Melanocephalus. *Oliv.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray; mares près le Jarnois; mai. — M. *Emy.*)

356. P. Marginellus. *F.* — Affinis. *Payk.*, var. Marginellus. Pas rare. Eaux stagnantes. Printemps, automne. Dijon, bas des tours du Château, sablière près la route d'Auxonne. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

CYLLIDIUM. *Erich.* — *HYDROBIUS. Leach.*

357. C. Seminulum. *Payk.* — Hemisphæricus. *Dej.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

CYCLONOTUM. *Dej.* — *HYDROBIUS. Leach.*

358. C. Orbiculare. *F.* Pas commun. Eaux stagnantes, sous les pierres en partie hors de l'eau. Printemps. Dijon, contre-fossé au midi du Canal, près du pont du chemin de fer; sablière près de l'Allée-de-la-Retraite. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

SPHÆRIDIUM. *F.*

359. S. Scarabæoides. *Linn.* Très-commun. Dans les excréments de vache et de cheval. Printemps, été, automne. Dijon, près de Mirande, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

360. S. Bipustulatum. *F.* Très-commun. Se trouve comme le précédent et aux mêmes époques. Dijon, près de Mirande, etc. Je l'ai trouvé aussi dans un amas de raves en putréfaction près de Talant, le 14 mai. (Beaune.—M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

CERCYON. *Leach.*

361. C. Obsoletum. *Gyll.* Pas commun. Dijon, près de Mirande, dans les excréments de vache. Août.

362. C. Hæmorrhoidale. *F.* Pas commun. Excréments de vache, plantes en putréfaction, mousses humides au bord

de l'eau. Printemps, été, automne. Dijon, près de Mirande, dans les excréments de vache; fontaine près de l'Asile des aliénés, sous la mousse humide. Talant, dans un amas de raves en putréfaction. (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

363. C. Hæmorrhoum. *Gyll.* Pas commun. Excréments de vache. Printemps. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

364. C. Unipunctatum. *Linn.* Commun. Dans les excréments de vache et de cheval. Printemps. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*)

365. C. Quisquilium. *Linn.* — Unipunctatum. Mâle. *F.* Très-commun. Dans les excréments de vache et de cheval; par les soirées chaudes il vole sur les routes autour des excréments de cheval. Printemps, été. Dijon, près de Mirande, route de Gray, route de Paris par Plombières, prés du vallon de l'Ouche après la fauchaison, etc., Gevrey, Blaisy-Bas, en fauchant dans le bois. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

366. C. Centrimaculatum. *Sturm.* Pas commun. Été. Dijon, le soir au vol dans la ville quand il fait très-chaud.

367. C. Pygmæum. *Ill.* Pas commun. Excréments de vache. Été. Dijon, près de Mirande. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

368. C. Aquaticum. *Steph.* Pas rare. Sous les pierres et les plantes en décomposition au bord de l'eau. Printemps, été. Dijon, contre-fossé au midi du Canal, près du pont du chemin de fer. Gevrey, près du petit étang de Satenay, en fauchant. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

369. C. Flavipes. *F.* Commun. Dans les excréments de vache, au vol près de ces excréments et dans les matières végétales en décomposition. Printemps, été. Dijon, près de Mirande; rempart de Tivoli, au vol. Talant, dans un amas de raves en décomposition. (Beaune. — M. *André.* Dans un champignon; M. *Arias.*)

370. C. Melanocephalum. *Linn.* Pas commun. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

371. C. Lugubre. *Payk.* — Minutum. *F.* Var. Lugubre. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

372. C. Anale. *Payk.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune, sous les meules de foin, octobre. — M. *Bourlier.*)

MEGASTERNUM. *Muls.* — *CERCYON. Leach.*

373. M. Boletophagum. *Erich.* — Minutum. *Gyll.* Pas commun. Sous les pierres, les matières végétales en décomposition, et dans les bois sur les arbres morts et abattus et sur les plantes. Printemps. Dijon, au nord de la ville, entre le chemin d'Ahuy et celui de Fontaine, sous une pierre qui recouvrait une rave en décomposition et dans l'intérieur de cette rave; intérieur du Parc, au vol près d'un arbre coupé. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. (Beaune, sous des meules de foin; octobre.—MM. *Bourlier* et *André.*) Villenote, près Semur, en fauchant sur la lisière du bois de Champeaux; octobre.

CRYPTOPLEURUM. *Muls.* — *CERCYON. Leach.*

374. C. Atomarium. *F.* Très-commun. Dans les excréments de vache et de cheval, et souvent aussi au vol autour de ces excréments sur les routes et les chemins, par les soirées chaudes. Printemps, été. Dijon, au vol le soir dans les rues et sur les remparts, près de Mirande, route de Paris par Plombières, etc. Fontaine-lez-Dijon, sous des pierres recouvrant un fumier; octobre. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

PARNI.

—

PARNUS. *F.*

375. P. Prolifericornis. *F.* Commun. Dans les eaux stagnantes. Février, mars. Printemps, été. Dijon, contre-fossé au midi du Canal, près du pont du chemin de fer. Longvic, dans les parties de l'Ouche où l'eau est peu profonde et presque stagnante, dans le temps des basses eaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

376. P. Viennensis. *Dahl.* Pas commun. Longvic, dans les parties de l'Ouche où l'eau est presque stagnante et peu profonde, en remuant le gros sable couvert de matière végétale verte. Été.

377. P. Auriculatus. *Ill.* Pas commun. Blaisy-Bas, au bord du ruisseau dans les parties où l'eau n'est pas courante, vers le bois; juillet. (Rouvray. — M. *Emy.*)

378. P. Substriatus. *Müll.* — Dumerilii. *Latr.* Rare. Environs de Dijon.

ELMIDES.

—

LIMNIUS. *Müll.* — *ELMIS. Latr.*

379. L. Tuberculatus. *Müll.* Commun. Sous les pierres dans l'eau. Été. Dijon, au bas du glacis qui est au-dessus du moulin Vesson ; dans le Canal lorsqu'il est à sec, sous les pierres ; etc. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant sur les herbes près d'une petite source. (Beaune.—M. *Bourlier.*)

ELMIS. *Latr.*

380. E. ÆNEUS. *Steph.* Très-commun. Dans l'eau sous les pierres, surtout au bas des chutes ou des barrages, quand les eaux sont basses. Printemps, été. Dijon, au bas du glacis qui est au-dessus du moulin Vesson; fontaine de Larrey; dans l'Ouche près de l'écluse de Larrey, et entre le Parc et Longvic au bas du barrage; Jardin botanique, dans le petit ruisseau près de la maisonnette en pierre; trouvé aussi le soir en fauchant sur les prés au bord de l'Ouche. Plombières, combe de Neuvon en fauchant près d'une petite source. Mâlain, dans le ruisseau près du viaduc. Gevrey, déchargeoir du grand étang de Satenay. (Beaune; près de Gigny, dans le ruisseau de Rhoin; octobre. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

381. E. MAUGETII. *Latr.* (Beaune; pas rare; avec le précédent. Octobre. — M. *Bourlier.*)

382. E. VOLKMARI. *Latr.* Rare. Dans l'eau sous les pierres. Été, quelquefois au printemps. Dijon, au bas du glacis qui est au-dessus du moulin Vesson, quand l'eau est basse. (Beaune; avec le précédent. — MM. *Arias, André* et *Bourlier.*)

383. E. PARALLELIPIPEDUS. *Steph.* Commun. Comme l'*Æneus* et aux mêmes époques. Dijon, dans l'Ouche, au bas du glacis du moulin Vesson, et près de l'écluse de Larrey contre la prise d'eau pour le Canal; Jardin botanique. (Châtillon-s.-S. — M. *Gontard,* d'après M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

384. E. PYGMÆUS. *Müll.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

385. E. CUPREUS. *Steph.* Assez commun. Été. Dijon, sous les pierres dans l'Ouche, au bas du glacis au-dessus du moulin Vesson. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

386. E. SUBVIOLACEUS. *Héer.* (Beaune; pas rare. — M. *Bourlier.*)

387. E. NITENS. *Müll.* Rare; environs de Dijon.

STENELMIS. — *Dufour.*

388. S. Canaliculatus. *Dufour.* Deux exemplaires de cet insecte ont été pris par M. *Tarnier,* à Dijon, dans l'Ouche, au bas du glacis qui est au-dessus du moulin Vesson, le 25 août 1851.

HETEROCERI.

HETEROCERUS. *Bosc.*

389. H. Marginatus. *F.* Assez commun. Sous les pierres, dans la terre humide et le sable au bord de l'eau. Printemps. Dijon, fontaine près de l'Asile des aliénés, sablière près de la route d'Auxonne. (Environs de Rouvray, sur la rive gauche du Serein. — M. *Emy.*)

SILPHÆ.

NECROPHORUS. *F.*

390. N. Germanicus. *Linn.* Pas rare. Sous les cadavres d'animaux ou dans l'intérieur de ces cadavres, surtout ceux de chiens et de taupes. Avril à juillet. Dijon, autour de la ville, surtout sur les chemins de Fontaine, de la Charmette, de la fontaine des Suisses, de la rente de Morvau, et à la Combe-aux-Serpents. (Beaune.—M. *Arias.*)

391. N. Humator. *F.* Pas rare. Sous les cadavres dans les bois. Avril, mai. Dijon; au Parc; trouvé aussi une

fois près de la petite place Saint-Bernard, dans les champs. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*)

392. N. Vespillo. *Linn.* Très-commun. Sous les cadavres, surtout ceux de petits animaux. Printemps. Dijon, partout, autour de la ville, Combe-aux-Serpents, etc. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

393. N. Vestigator. *Hersch.* Commun. Sous les cadavres, dans les champs au bord des chemins. Printemps. Dijon, autour de la ville, surtout au nord. (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Cadaverinus. *Dej.* Avec le précédent; trouvé en outre à la Combe-aux-Serpents. J'ai trouvé une fois cet insecte sur des excréments de renard.

394. N. Fossor. *Erich.* Pas rare. Sous les cadavres. Printemps, été, automne. Dijon, sur les chemins autour de la ville; chemin de Daix, Jardin botanique, etc.

395. N. Sepultor. *Charp.* Rare. Chambolle, sous les cadavres, dans les bois.

396. N. Mortuorum. *F.* Pas commun. Dans les bois, au printemps, sous les cadavres, et en automne dans les champignons. Dijon, au Parc. Ruffey. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

NECRODES. *Wilkin.*

397. N. Littoralis. *Linn.* Commun. Sous les cadavres de gros animaux, chevaux, chiens, etc., ou dans l'intérieur de ces cadavres, dans les champs ou dans les bois, trouvé une fois dans un cadavre de crapaud. Printemps. Dijon, entre le Parc et Longvic; sur le chemin de la rente de Morvau. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Simplicipes. *Dej.* Dijon, au Parc, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Châtillon-s.-S. — M. *Gontard,* d'après M. *Emy.*)

SILPHA. *Lin.*

398. S. Thoracica. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, sous et sur les cadavres de petits animaux, quelquefois sur les excréments de renard et les champignons. Printemps, automne. Dijon, intérieur du Parc. Flavignerot, au vol et sur des cadavres. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

399. S. Rugosa. *Linn.* Commun. Sous les cadavres. Printemps. Dijon, chemin de la rente de Morvau, chemin entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy, etc., Combe-aux-Serpents. Trouvé une fois sur le chemin de Marsannay-la-Côte sur un amas de hannetons, *Melolontha vulgaris,* écrasés. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

400. S. Sinuata. *F.* Commun. Comme le précédent, à la même époque et dans les mêmes localités ; trouvé aussi sur des hannetons écrasés. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune. Rouvray.)

401. S. Dispar. *Herbst.* (Rouvray ; très-rare. Femelle. — M. *Emy.*)

402. S. Quadripunctata. *F.* Commun. Dans les bois, sur les chênes, à l'extrémité des branches, où il fait la chasse aux chenilles. Du 24 avril au 8 juin. Dijon, trouvé deux fois au bord du Canal du côté de Larrey sur les tiges d'herbe, intérieur du Parc par terre. Fixin, bois de la plaine près du chemin de fer, en fauchant (dans la combe en secouant les baliveaux, et sous les pierres. — M. *Tarnier.* 30 avril). Gevrey. Epernay. Chambolle. (Beaune; peupliers et chênes. — M. *Arias.*) (Rouvray ; commun, suivant les années. — M. *Emy.*)

403. S. Reticulata. *F.* Rare. Avril, juin. Dijon, Combe-aux-Serpents sur une tige d'herbe. Chambolle, sous les pierres. (Fixin ; sous les pierres, au bord du chemin, dans la combe. — M. *Tarnier.*) (Beaune ; cadavres ; été. — M. *Arias.*)

404. S. Tristis. *Ill.* (Rouvray ; très-rare. — M. *Emy.*)

405. S. Obscura. *Linn.* Commun. Dans les champs, après les moissons. Juillet, août. Dijon, au bord du chemin au midi de Montmuzard, derrière le Parc près du chemin de fer de Besançon. Gevrey, près du petit étang de Satenay, sous une pierre.

406. S. Polita. *Sulz.* — Lævigata. *F.* Pas rare. Dans les bois par terre et sous les pierres, quelquefois hors des bois. Mai. Dijon, chemin de Marsannay-la-Côte. Chambolle. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune; cadavres; printemps et été. — M. *Arias.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

407. S. Atrata. *Linn.* Commun. Sous les pierres ou sur la terre, surtout dans les bois. Printemps, été. Dijon, bord de l'Ouche près du moulin Vesson. Flavignerot. Gevrey, sous les détritus dans le bois d'aulnes près du petit étang de Satenay. Chambolle. (Pontailler; sous les mousses humides; octobre. — M. *Dudrumet.*) (Beaune; cadavres. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

CATOPS. *F.*

408. C. Angustatus. *F.* — Oblongus. *Latr.* Pas commun. Lieux humides et ombragés. Juin. Combe de Neuvon à Darois, en fauchant. (Beaune; printemps; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

409. C. Agilis. *Ill.* Commun. Dans les lieux humides et ombragés; dans les bois; dans les rues et les maisons, sur les murs à l'ombre, ou au vol. Printemps, été. Dijon, dans la ville. Marsannay-la-Côte, contre le rocher de la fontaine de Gouville. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Flavignerot. Chambolle, sous une écorce de racine de noyer abattu. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

410. C. Castaneus. *And. St.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *André.*)

411. C. Cisteloides. *Frœlich.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

412. C. Fuscus. *Panz.* — Rufescens. *F.* (Rouvray. Commun dans les maisons. — M. *Emy.*)

413. C. Picipes. *F.* — Major. *Dej.* Rare. Dans les bois sous les pierres. Mai. Chambolle, sur la lisière du bois, près des champs de Curley. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray.— M. *Emy.*)

414. C. Nigricans. *Spence.* Pas commun. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Juillet. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

415. C. Tristis. *Panz.* Pas commun. Mai. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, au pied des souches d'aulne, sous les détritus.

416. C. Chrysomeloides. *Panz.* Pas rare. Mai. Fixin, bois près du chemin de fer sous des ételles humides, dans une coupe en exploitation.

417. C. Quadraticollis. *Aubé.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

418. C. Fumatus. *Spence.* — Agilis. *F.* Pas rare. Mai, juillet. Dijon, près de la fontaine des Suisses, sous un cadavre de musaraigne. Fixin. Trouvé avec le *Chrysomeloides.* (Beaune. — M. *Bourlier.*)

419. C. Velox. *Spence.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

420. C. Sericeus. *F.* — Truncatus. *F.* Commun. Sous les pierres, dans les détritus, et courant par terre. Printemps, été. Dijon, derrière le mur du Parc du côté de Longvic; chemin près de la promenade de Montchapet. Gevrey, bord du chemin de Saulon, près de la ferme du Pontot, dans le terreau au bas d'un saule creux dans lequel se trouvaient des *Formica Fuliginosa.* Saint-Nicolas-lez-Cîteaux, en tamisant de la poussière de bois qui se trouvait au pied d'un arbre creux. (Beaune; sous des meules de foin; octobre. — MM. *André* et *Bourlier.*)

421. C. Coracinus. *Kellner.* Rare. Environs de Dijon.

CATOPSIMORPHUS. *Aubé.*

422. C. Arenarius. *Hampe.* — Pilosus. *Muls.* J'ai trouvé un seul exemplaire de cette espèce près des piles de bois à brûler, au bord du bassin du Canal, le 28 juillet, le soir, au vol, par un temps chaud.

COLON. *Herbst.* — *CATOPS. F.*

423. C. Affinis. *Sturm.* Pas commun. Dans les bois ombragés, en fauchant, surtout vers la fin du jour. Juillet. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Fixin, bois près du chemin de fer.

424. C. Angularis. *Erichs.* Un seul exemplaire. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. 8 juillet.

425. C. Nanus. *Erichs.* Assez rare. Trouvé avec le précédent, à la même époque.

SCAPHIDII.

SCAPHIDIUM. *Oliv.*

426. S. Quadrimaculatum. *Oliv.* Un exemplaire a été trouvé le 22 avril par M. *Dudrumel* à Gevrey, dans le bois qui est à gauche du chemin de Saulon, sur une branche pourrie gisant par terre. (Rouvray; pas rare; sous les écorces et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

SCAPHISOMA. *Leach.* — *SCAPHIDIUM. F.*

427. S. Agaricinum. *Linn.* Pas rare. Sous les écorces d'arbres morts où se trouvent des cryptogames, sur le bois mort et les champignons qui croissent sur les arbres morts. Mai, juin, juillet, septembre. Dijon, au Parc, sous une pile

de bois mort. Fixin, bois près du chemin de fer, sous des ételles humides dans une coupe en exploitation. Gevrey, bord du petit étang de Satenay sous les détritus; et près du chemin de Saulon, vers la ferme du Pontot, sur des champignons croissant sur un tronc de saule mort. (Rouvray. — M. *Emy.*)

428. S. Boleti. *Panz.* Rare. Environs de Dijon.

TRICHOPTERYX.

TRICHOPTERYX. *Kirby.* — *PTILIUM. Schüppel.*

429. T. Atomaria. *De Géer.* Commune. ~~Dans~~ les excréments de vache et d'autres animaux; au vol, près des fumiers et des ordures. Printemps, été. Dijon, intérieur du Parc, sous un amas d'herbe et de mousse; fossés du cours du Parc, au vol au premier printemps; près de Mirande, dans les excréments de vache, etc. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, dans le bois d'aulnes, sous les détritus, et en fauchant. (Beaune. — M. *André.* Sous des meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

430. T. Fascicularis. *Herbst.* Pas commune. Environs de Dijon. Même *habitat* que le précédent.

431. T. Intermedia. *Gillm.* — Grandicollis. *Er. Mark.* Pas rare. Juillet. Plombières, combe de Neuvon à Prenois, en fauchant. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant, etc.

432. T. Chevrolatii. *Allibert.* — Pygmæa. *Er.* Pas rare. Sous les détritus. Eté, automne. Dijon. Plombières, combe de Neuvon, dans une fourmilière de *Formica rufa,* un seul exemplaire, octobre. (Beaune; sous des meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

433. T. Montandonii. *Allibert.* — Pumila. *Er.* Dijon, chemin de Daix, sous des pierres recouvrant du fumier; 16 juillet.

434. T. Guerinii. *Allibert.* Pas rare. Dans les excréments de vache et les fumiers. Printemps, été. Dijon, chemin de Daix. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant.

PTILIUM. *Schüppel.*

435. P. Suturale. *Héer.* Rare. Trouvé en automne sous l'écorce humide d'une grosse branche de hêtre coupée sur le territoire de la commune de Concœur et Corboin, dans la ligne séparative entre le bois de Mantuan et les bois du château d'Entre-deux-Monts; quelques exemplaires. Trouvé aussi à Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt, sous l'écorce d'une grosse branche pourrie, en septembre.

436. Apterum. *Guérin.* Chambolle, un seul exemplaire trouvé dans une maison. Automne.

437. P. Minutissimum. *Weber.* — Trisulcatum. *Aubé.* Pas très-rare. Sous les pierres recouvrant du fumier. Printemps, été. Dijon, chemin entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine, chemin de Daix, chemin de la fontaine Sainte-Anne.

438. P. Exaratum. *Allibert.* Rare. Environs de Dijon, probablement dans les mêmes circonstances que le précédent.

439. P. Inquilinum. *Mark.* Pas rare. Dans les fourmilières de *Formica rufa.* Octobre, 1er novembre. Plombières, combe de Neuvon.

440. P. Kunzei. *Héer.* Pas commun. Juillet. Dijon, chemin de Daix, sous des pierres recouvrant du fumier. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant.

PTENIDIUM. *Erich.* — *PTILIUM. Schüpp.*

441. P. Pusillum. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune, sous des meules de foin ; octobre. — M. *Bourlier.*)

442. P. Apicale. *Gyll.* Pas rare. Sous les pierres recouvrant du fumier. Printemps. Dijon, chemin entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine, bord du Canal du côté de Plombières, fossés du cours du Parc, au vol. (Beaune, sous des meules de foin ; octobre. — M. *Bourlier.*)

NOSSIDIUM. *Erich.*

443. N. Pilosellum. *Marsh.* J'ai trouvé deux fois cette espèce à Dijon, au Parc ; la première fois le 3 août, en assez grande quantité sous des champignons et des végétaux en décomposition sur une souche d'arbre ; la deuxième fois le 22 septembre, au nombre de trois ou quatre exemplaires, sous la mousse humide d'une souche de charme. J'en ai trouvé, en outre, un exemplaire à Gevrey, près du petit étang de Satenay, en fauchant, en juillet.

ANISOTOMÆ.

HYDNOBIUS. — *Schmidt.* — *ANISOTOMA. F.*

444. H. Punctatus. *Erichs.* Pas commun. Juillet. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant.

ANISOTOMA. *Knoch.*

445. A. Picea. *Ill.* (Rouvray ; rare. — M. *Emy.*)

446. A. Obesa. *Schmidt.* — Ferrugineum. *F.* Je n'ai trouvé que deux exemplaires de cet insecte, tous deux sur la neige,

où ils étaient probablement tombés en volant, par un temps peu froid et un beau soleil ; le premier, le 10 janvier, dans le bois de Chambolle, et, le deuxième, le 30 novembre, dans le bois appelé le Plain-de-Suzanne, territoire de Fleurey-sur-Ouche.

447. A. Flavescens. *Schmidt.* (Rouvray ; rare. — M. *Emy.*

448. A. Ovalis. *Schmidt.* Rare. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. Mai. Juillet.

449. A. Nigrita. *Schmidt.* Un seul exemplaire. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Juillet.

450. A. Calcarata. *Erichs.* Pas rare. Juillet. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant dans les endroits ombragés.

451. A. Badia. *Sturm.* Pas rare. Juillet. Plombières, combe de Neuvon à Prenois.

452. A. Hybrida. *Erichs.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon, probablement une des combes de Neuvon.

453. A. Parvula. *Sahlberg.* Pas rare. Juillet. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant.

CYRTUSA. *Erichs.*

454. C. Subtestacea. *Gyll.* Pas commune. Plombières, combe de Neuvon à Prenois, en fauchant. Juillet.

COLENIS. *Erich.* — *ANISOTOMA. Schmidt.*

455. C. Dentipes. *Gyll.* Commune. Dijon, au Jardin botanique sur un champignon, au bord du massif des sapins ; septembre. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant ; juillet. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus ; avril.

AGARIGOPHAGUS. — *Schmidt.*

456. A. Cephalotes. *Schmidt.* Très-rare. Un seul exemplaire. Environs de Dijon, probablement à Plombières, dans la combe de Neuvon à Darois, en fauchant.

LIODES. *Erich.* — *ANISOTOMA. Knoch.*

457. L. Humeralis. *Kugel.* (Rouvray; pas commun; dans les chênes pourris et dans les champignons. — M. *Emy.*)

458. L. Axillaris. *Gyll.* (Beaune; dans les champignons, en septembre, dans les bois de la plaine; un seul exemplaire. — M. *André.*)

AMPHICYLLIS. *Erich.* — *AGATHIDIUM. Ill.*

459. A. Globus. *F.* Rare. Sur le bois mort. Mai, juin, juillet. Dijon, au Parc sur une pile de bois mort, coupé; fontaine de Larrey, le soir au vol. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant et sous des ételles humides dans une coupe. (Rouvray. — M. *Emy.*)

460. A. Globiformis. *Sahlb.* Plus rare que le précédent. Dijon, Parc, sous des écorces de charmes morts et abattus, et sur du bois mort empilé. Mai.

AGATHIDIUM. *Ill.*

461. A. Nigripenne. *Kugel.* Pas commun. Sous les écorces d'arbres morts et abattus. Mars, mai, juillet. Dijon, au Parc, sous des écorces de charmes morts et abattus, et sur du bois mort empilé. (Rouvray. — M. *Emy.*)

462. A. Atrum. *Payk.* Rare. Trouvé trois exemplaires seulement : le premier, le 6 avril, au vol, à Dijon, à la Combe-aux-Serpents; le deuxième, le 5 juin, à Fixin, dans

le bois qui est près du chemin de fer, sous des ételles humides, dans une coupe en exploitation; enfin le troisième par terre, le 8 juillet, sur un chemin humide, à Plombières, dans la combe de Neuvon.

463. A. Seminulum. *Linn.* Rare. Saint-Nicolas-les-Cîteaux; avec l'espèce suivante.

464. A. Badium. *Ziegl.* Rare. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la partie en futaie de la forêt de Cîteaux, sous les écorces de charmes morts sur pied, le 31 juillet. (Rouvray, battue des haies sèches. — M. *Emy.*)

465. A. Lævigatum. *Erichs.* Deux exemplaires. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, sous un tas d'ételles; 10 juin.

CLAMBUS. *Fisch.*

466. C. Pubescens. *Redt.* Rare. Dijon, dans la ville, sur le mur de la Préfecture, contre l'urinoir, à l'angle de la rue Neuve-Suzon. 25 juin.

467. C. Armadillus. *De Géer.* Commun. Sous les pierres. Mars, avril. Dijon, chemins entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine; chemin de Daix; bord du Canal, du côté de Plombières, etc. Gevrey, dans la combe près de la fontaine, en fauchant, 11 juin. (Beaune, sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

CALYPTOMERUS. *Redt.*

468. C. Enshamensis. *Westw.* Rare. Dijon, dans la ville, dans les caves, sous des morceaux de bois humide et sur des fruits. Septembre, novembre.

PHALACRI.

—

PHALACRUS. *Payk.*

469. P. Corruscus. *Panz.* Commun. Sous les écorces de platane et de sycomore. Janvier à avril. Dijon, au Parc. Chambolle. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

470. P. Substriatus. *Gyll.* Pas rare. Environs de Dijon, en fauchant. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

OLIBRUS. *Erich.* — *PHALACRUS. Payk.*

471. O. Corticalis. *Sch.* Très-commun. Sous les écorces de platane et de sycomore. Janvier à avril, décembre. Dijon, au Parc. Talant, trouvé quelquefois le soir, au mois de mai, sur l'*Erysimum cheirifolium.* (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

472. O. Æneus. *Ill.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

473. O. Bicolor. *F.* Commun. Sur différentes plantes, notamment le *Carduus nutans.* Printemps, été. Dijon, vieux Suzon, etc. (Beaune. — M. *Bourlier.* Sous les écorces et en fauchant. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

474. O. Liquidus. *Erichs.* Pas commun. Environs de Dijon.

475. O. Affinis. *Sturm.* Rare. Juillet. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Plombières, combe de Neuvon. Blaisy-Bas, en fauchant dans le bois. (Villenote, près Semur. Septembre. — M. *Lombard.*) (Beaune. — M. *Arias.*)

476. O. Millefolii. *Payk.* Pas commun. Sur l'*Achillea millefolium.* Juillet, août. Dijon, entre le Canal et l'Ouche du côté de Plombières, chemin de Mirande par les Argentières, etc.

477. O. Pygmæus. *Sturm.* — Pusillus. *Dej.* Rare. Dijon, chemin de Daix, sur l'*Achillea millefolium.* Juillet.

478. O. Geminus. *Ill.* — Testaceus. *Gyll.* Commun. En fauchant, surtout dans les bois. Juin, juillet, août, septembre. Dijon, chemin de Daix, sur différentes plantes et au vol le soir; trouvé aussi sous les pierres en avril. Gevrey, dans la combe et dans le bois d'aulnes près du petit étang de Satenay. Villenote, près Semur. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *André* et *Bourlier.*)

479. O. Piceus. *Knoch.* Très-commun. En fauchant dans les endroits humides. Juillet, août, septembre. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, en fauchant et sous les détritus. Plombières, combe de Neuvon. Villenote, près Semur. (Beaune, sous les écorces; rare. — M. *Arias.*)

480. O. Immaculatus. *Latr.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

481. O. Apicalis. *Latr.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

NITIDULÆ.

CERCUS. *Latr.*

482. C. Pedicularius. *Linn.* Pas commun. Sur les plantes en fauchant. Juin. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

483. C. Sambuci. *Erichs.* (Environs de Dijon. — M. *Tarnier.*)

484. — C. Rufilabris. *Latr.* — Rubicundus. *Dej.* Pas rare, en fauchant dans les endroits humides, surtout dans le voisinage des étangs. Juin. Gevrey; bord des étangs de Satenay. Fixin, fossés du chemin de fer près du bois. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux.

BRACHYPTERUS. *Kugel.* — *CERCUS. Latr.*

485. B. Gravidus. *Ill.* — Pulicarius. *Latr.* Pas rare. Sur les plantes et les fleurs, en fauchant. Juillet. Dijon, au bord des chemins de Daix, de Fontaine, etc. Blaisy-Bas, près du ruisseau. Gevrey, bord du petit étang de Satenay.

486. B. Pubescens. *Erich.* — Urticæ, var. c. *Gyll.* Commun. Sur les fleurs et les feuilles de l'ortie dioïque, *Urtica dioïca.* Fin juin, juillet. Dijon, chemin de Daix. Plombières, combe de Neuvon. Blaisy-Bas, près du ruisseau.

487. B. Urticæ. *F.* Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*)

CARPOPHILUS. *Leach.* — *IPS. Dej.*

488. C. Hemipterus. *Linn.* — Bimaculatus. *Oliv.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

489. C. Sexpustulatus. *F.* — Abbreviatus. *Panz.* Commun. Ecorces humides d'arbres morts, abattus ou sur pied. Printemps, automne. Dijon, au Parc, sous les écorces de charme. Chambolle, écorces des souches de chêne. (Savigny, près Beaune, Fontaine-Froide, sous les écorces; octobre. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

EPURÆA. *Erich.* — *NITIDULA. F.*

490. E. Decemguttata. *F.* (Environs de Dijon. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

491. E. Melina. *Erich.* Commune. Sur les fleurs. Juin. Environs de Dijon. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

492. E. Æstiva. *Linn.* — Depressa. *Ill.* Commune. Sur les fleurs et les plantes; en fauchant. Avril, juin, juillet. Environs de Dijon. Plombières, combe de Neuvon. Gevrey,

près du petit étang de Satenay. Fixin, bois près du chemin de fer. (Beaune. — MM. *André* et *Bourtier*. En battant les arbres ; printemps, été ; pas commune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

493. E. Variegata. *Herbst*. Pas rare. Sous les écorces et en fauchant. Mai, juin, septembre. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Dijon, au Parc, sur des troncs d'orme coupés et sous l'écorce. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, sur le suc suintant d'une souche. (Rouvray. — M. *Emy*.)

494. E. Parvula. *Sturm*. Pas commune. Sous les écorces d'arbres. Environs de Dijon.

495. E. Pygmæa. *Gyll*. Pas commune. Plombières, combe de Neuvon à Darois, 26 juin.

496. E. Pusilla. *Ill*. Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

497. E. Longula. *Erichs*. Pas commune. Environs de Dijon.

498. E. Florea. *Erich*. — Æstiva. *Ill*. Pas rare. Dijon, au Parc, sur l'extrémité de troncs d'ormes coupés. Mai.

499. E. Melanocephala. *Marsh*. — Ferruginea. *Héer*. Pas commune. Environs de Dijon. Plombières, combe de Neuvon à Prenois, en fauchant. Juillet. (Beaune ; pas rare. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

500. E. Limbata. *F*. Un seul exemplaire. Gevrey, près de la ferme du Pontot, dans un saule mort et en décomposition ; 22 juillet.

NITIDULA. *F*.

501. N. Bipustulata. *Linn*. Pas rare. Sur le lard suspendu dans les maisons à la campagne. Mai, juin. Chambolle. Flavignerot, etc. (Beaune. — M. *Bourlier*. Sous les écorces ; rare. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

502. N. Obscura. *F*. Pas rare. Sur les fleurs et sous les

cadavres desséchés. Mai, juin, juillet, août. Dijon, chemin au midi de Montmuzard, sur un cadavre desséché. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Flavignerot. Chambolle, sur des fleurs de campanule. (Beaune. — M. *Bourlier*. Sous les écorces; rare. — M. *Arias*.)

503. N. QUADRIPUSTULATA. *F*. Pas commune. Sous les cadavres desséchés. Mai, juin. Dijon, au champ de manœuvre de la Maladière, chemin au midi de Montmuzard. (Beaune. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

SORONIA. *Erich.* — *NITIDULA. F.*

504. S. PUNCTATISSIMA. *Ill*. Très-rare. Combe de Gevrey, en fauchant sur les pousses de chêne. Mai.

505. S. GRISEA. *Linn*. — Variété VARIA. *F*. Pas commune. Mai, juin. Combe de Gevrey en fauchant dans une coupe. Dijon, au vol près des saules le soir, à la fontaine de Larrey et près du ruisseau qui sort du clos de Pouilly. (Beaune; sous les écorces. — M. *Arias*.) (Rouvray; commune. — M. *Emy*.)

AMPHOTIS. *Erich.* — *NITIDULA. F.*

506. A. MARGINATA. *F*. Pas rare. Sous les écorces, dans le bois pourri, sous les pierres, etc. Dijon, au Parc, dans le bois pourri au bas d'un charme creux, en société avec la *Formica fuliginosa*, septembre; chemin près du vieux Suzon, sous une pierre avec la même espèce de fourmi, mai; fontaine de Larrey, le soir au vol et en fauchant, juin. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant, juin, juillet. Gevrey, sur le chemin de Saulon, près du bois, dans le terreau au pied d'un saule creux, en société avec la *Formica fuliginosa*; août. Curley, bois des Liards, entre des plateaux de hêtre superposés dans une coupe. Fin septembre, 10 novembre. (Rouvray; pas commune. — M. *Emy*.)

OMOSITA. *Erich.* — *NITIDULA. F.*

507. O. Depressa. *Linn.* — Sordida. *F.* Très-rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

508. O. Colon. *Linn.* Rare. Avril, juin, juillet. Dijon, trouvée sur la barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer; le soir au vol, dans la ville et à la fontaine de Larrey. (Beaune. — MM. *André* et *Bourlier.* En battant les arbres; printemps. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

509. O. Discoidea. *F.* — Discoides. *F.* Pas rare. Sur les os provenant des aliments, surtout ceux de bœuf lorsqu'on les expose dans les cours ou les jardins. Avril, mai. Dijon. sur les os de bœuf, et quelquefois sur les vitres dans les maisons. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*)

PRIA. *Kirby.* — *NITIDULA. F.*

510. P. Dulcamaræ. *Ill.* Commune. Sur la douce-amère, *Solanum dulcamara,* sur la fleur et les feuilles de cette plante. Fin juin, juillet. Dijon, le long de l'Ouche, près des Blanchisseries et près de la route de Plombières. Talant, entre le village et la route de Plombières. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Gevrey, près du petit étang de Satenay, sur le *Solanum ;* et dans le bois d'aulnes, sous les détritus, le 3 septembre. (Beaune, — M. *André.*)

MELIGETHES. *Kirby.* — *NITIDULA. F.*

511. M. Rufipes. *Gyll.* Commun. Sur les plantes et les fleurs dans les bois, surtout les fleurs de campanules. Mai, juin. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant dans une jeune taille. Chambolle. (Beaune. — MM. *Arias, André* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

512. M. Lumbaris. *Sturm.* — Rutipes, var. b. *Gyll.* Pas commun. Environs de Dijon.

513. M. Hebes. *Erichs.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

514. M. Æneus. *F.* Très-commun. Sur les fleurs de différentes plantes et surtout des crucifères. Depuis le mois d'avril au commencement de juillet. Dijon, autour de la ville, dans les champs de navette, sur la fleur de cette plante; au Parc, sur les fleurs de *Ficaria ranunculoides;* sur la barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer, etc. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Blaisy-Bas, dans le bois en fauchant. Chambolle, sur différentes fleurs, pissenlit, etc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

515. M. Viridescens. *F.* — Æneus. Var. Viridescens. *Dej.* Pas très-commun. Sur les plantes et les fleurs. Printemps, été. Dijon, au Parc, sur des fleurs de la petite pervenche, *Vinca minor.* Gevrey, près du grand étang de Satenay en fauchant dans un fossé. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

516. M. Coracinus. *Sturm.* Pas commun. Plombières, combe de Neuvon. Juillet.

517. M. Corvinus. *Erichs.* Pas rare. En fauchant dans les bois ombragés. Avril, mai. Dijon, au Parc, sur les fleurs de *Ficaria ranunculoides.* Fixin, bois près du chemin de fer. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

518. M. Subrugosus. *Gyll.* — Pedicularius. Var. Subrugosus. *Dej.* Commun. Sur les fleurs d'*Helleborus fœtidus, Anemone pulsatilla, Ficaria ranunculoides* et autres fleurs printanières. Avril. Dijon, au Parc, à la Combe-aux-Serpents, etc. Plombières, combe de Neuvon, etc. Trouvé aussi en juillet.

519. M. Symphyti. *Héer.* Pas rare. Dans les fleurs de

Symphytum officinale. Mai, juillet. Gevrey, bord du petit étang de Satenay.

520. M. Ochropus. *Sturm.* Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant. Juin, juillet, septembre.

521. M. Pedicularius. *Gyll.* Pas rare. Environs de Dijon. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Juillet.

522. M. Serripes. *Gyll.* Commun. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

523. M. Tristis. *Sturm.* Pas commun. Environs de Dijon.

524. M. Flavipes. *Sturm.* Pas commun. Avril, mai. Dijon, au Parc, sur les fleurs de *Ficaria ranunculoides.* Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant.

525. M. Erythropus. *Gyll.* — Pedicularius. Var. Erythropus. *Dej.* Très-commun. Sur les fleurs. Mai, juin, septembre. Environs de Dijon. Talant, sur les fleurs d'*Erysimum cheirifolium.* Plombières, combe de Neuvon. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

526. M. Subæneus. *Sturm.* Un seul exemplaire. Dijon, au bord de l'Ouche, près du moulin Vesson, sur les fleurs de *Spiræa ulmaria.* 12 août.

THALYCRA. *Erich.* — *STRONGYLUS. Herbst.*

527. T. Sericea. *Sturm.* Environs de Dijon. Je crois, mais sans en être bien certain, que l'unique exemplaire que je possède a été pris par moi, dans la combe de Neuvon, près de Darois, en juillet.

POCADIUS. *Erich.* — *STRONGYLUS. Herbst.*

528. P. Ferrugineus. *F.* (Environs de Dijon, au pied d'un frêne cassé sur la route de Gray, près de Montmuzard; mars. — M. *Nodot.*) Villenote, près Semur; pas rare dans

les lycoperdons, dans la partie sud-ouest du bois de Champeaux ; 22 octobre. (Rouvray. — M. *Emy.*)

CYCHRAMUS. *Kugel.* — *STRONGYLUS. Herbst.*

529. C. Fungicola. *Héer.* Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant, un seul exemplaire ; le 26 juin 1851. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André*. Pas rare.)

530. C. Luteus. *F.* Rare. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Juillet. Chambolle, dans la combe sur des feuilles. (Beaune ; champignons ; automne ; commun. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*) (Rouvray ; pas commun. — M. *Emy.*)

CRYPTARCHA. *Schuck.* — *STRONGYLUS. Herbst.*

531. C. Strigata. *F.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

532. C. Imperialis. *F.* (Environs de Dijon. — M. *Tarnier.* (Beaune ; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

IPS. *F.*

533. I. Quadrinotata. *F.* (Rouvray ; plaies des chênes et autres arbres ; assez rare. — M. *Emy.*)

534. I. Quadripustulata. *Linn.* Létang-Vergy, sous une écorce de noyer abattu ; un exemplaire ; le 20 octobre 1841. (Rouvray ; comme le précédent. — M. *Emy.*)

RHIZOPHAGUS. *Herbst.*

535. R. Ferrugineus. *Payk.* (Rouvray ; pas commun ; sous les écorces. — M. *Emy.*)

536. R. Parallelocollis. *Gyll.* Pas très-rare. Sur le bois récemment coupé ou abattu. Avril, mai, mai, juin. Dijon, au Parc, sur du bois coupé, ou au vol près de ce bois ; chemin entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy, le soir au vol, par un temps très-chaud. Villenote, près Semur, en fauchant dans le bois. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

537. R. Bipustulatus. *F.* Commun. Sous les écorces d'arbres morts, sur pied ou abattus, et aussi sous l'écorce de la souche qui reste après que l'arbre est coupé. Hiver, printemps, automne. Dijon, au Parc, sous les écorces de charme et de platane. Chambolle, écorces de noyers et celles des souches dans les bois. (Savigny près Beaune, Fontaine-Froide. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

538. R. Politus. *Hellw.* Pas commun. Dans les bois, sous les écorces d'arbres abattus, sur les planches et autres bois récemment façonnés dans les coupes en exploitation. Avril, mai, juin, juillet, septembre. Fixin, bois près du chemin de fer. (Epernay. — M. *Saintpère.*) Chambolle. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, sous les écorces humides. (Rouvray; fort rare. — M. *Emy.*)

TROGOSITA. *Oliv.*

539. T. Mauritanica. *Linn.* — Caraboides. *F.* (Dijon; dans une maison dans la ville; 27 mai. — M. *Tarnier.*)

COLYDII.

DIODESMA. *Meg.*

540. D. Subterranea. *Ziegl.* Rare. Combe de Flavignerot, en battant des fagots. Avril, juin.

COXELUS. *Ziegl.*

541. C. Pictus. *Sturm.* Rare. Fixin, bois près du chemin de fer, sous des ételles humides, dans une coupe en exploitation. Mai. (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray, très-commun en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

DITOMA. *Ill.* — *BITOMA. Herbst.*

542. D. Crenata. *F.* Commune. Dans les bois, sous les écorces d'arbres abattus et des souches restant après que les arbres sont coupés, sur le bois empilé dans les coupes, entre les planches, etc., et au vol le soir. Printemps, automne. Dijon, au parc, sous des écorces d'orme; chantiers de bois à brûler sur le bassin du Canal. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey. Chambolle. Curley. Saint-Nicolas-les-Cîteaux. (Beaune. — M. *Arias.* Dans un chantier de charpentier, sous des écorces d'arbres; octobre. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Rufipennis. *F.* Avec le type de l'espèce. Elle n'est bien certainement due qu'à une transformation récente.

COLOBICUS. *Latr.*

543. C. Marginatus. *Latr.* Pas commun. Sous les écorces, sur le bois mort abattu et sur les troncs de tilleuls sur pied, mais qui commencent à être malades. Hiver, printemps. Dijon, au Parc, sous les écorces de sycomore et sur du bois empilé; Allée-de-la-Retraite, sur les tilleuls. Plombières, au bord de la route, sous des écorces de noyers abattus.

SYNCHITA. *Hellw.*

544. S. Juglandis. *F.* Rare. Dijon, Allée-de-la-Retraite, le soir sur les troncs de tilleuls qui commencent à se carier. Juin, juillet. (Rouvray; en battant les haies sèches; commencement de juin. — M. *Emy.*)

CICONES. *Curtis.* — *SYNCHITA. Hellw.*

545. C. Variegatus. *Hellw.* Très-rare. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé; un seul exemplaire; fin de mai.

AULONIUM. *Erichs.* — *COLYDIUM. F.*

546. A Sulcatum. *Oliv.* (Pontailler-sur-Saône, sous des écorces d'arbres abattus dans un bois au bord de la Saône; 2 juin. — M. *Dudrumel.*)

COLYDIUM. *F.*

547. C. Elongatum. *F.* Très-rare. Juillet. Trouvé à Dijon dans une maison. (Rouvray ; sous les écorces d'une souche, au bois Denier. — M. *Emy.)*

TEREDUS. *Dej.*

548. T. Puncticollis. *Dej.* (Rouvray ; rare. — M. *Emy.*)

CERYLON. *Latr.*

549. C. Histeroides. *F.* Pas rare. Sous les écorces humides, au pied des arbres morts. Mars, avril, mai, juillet, septembre. Dijon, au Parc, sous les écorces de charme ; fontaine de Larrey, au pied d'un saule mort. Chambolle, écorces des souches de chêne et écorces de cerisier. Curley, bois des Liards, entre des plateaux de hêtre. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux, sous les écorces de chênes morts sur pied et de souches de chêne. (Savigny, près Beaune; Fontaine-Froide; octobre. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

550. C. Angustatum. *Erichs.* Rare. Forêt de Cîteaux, partie en futaie sur le territoire de Saint-Nicolas-les-Cîteaux, sous les écorces de chênes morts sur pied, au bas de l'arbre. Juillet, septembre.

PYCNOMERUS. *Erich.* — *CERYLON. Latr.*

551. P. Terebrans. *Oliv.* (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

CUCUJI.

LÆMOPHLOEUS. *Dej.*

552. L. Monilis. *F.* Rare. Quelquefois cependant on le trouve en certaine quantité. Mai, juin, juillet. Dijon, au Parc, sur du bois coupé empilé et sur des troncs sciés de tilleul; sur ces troncs, qui étaient raboteux et très-inégaux, j'ai trouvé cet insecte abondamment en soufflant fortement sur les parties creuses, dans lesquelles il se tenait caché sous l'épiderme et sous quelques débris, on le voyait aussitôt sortir de sa retraite; (rempart de Tivoli. — M. *Nodot.*) (Rouvray; en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

553. L. Testaceus. *F.* — Amygdaleus. *Sch.* Commun. Sous les écorces d'arbres morts. Presque toute l'année. Dijon, au Parc, sous les écorces de charmes abattus; dans la ville, sur les vitres d'un grenier où se trouvait du bois à brûler. Lux, forêt de Velours, sous les écorces de hêtres abattus. Chambolle, écorces de hêtres abattus et écorces des souches de chênes et autres arbres. (Rouvray. — M. *Emy.*)

554. L. Duplicatus. *Waltl.* Rare. Environs de Dijon.

555. L. Pusillus. *Sch.* Rare. Environs de Dijon.

556. L. Ferrugineus. *Creutz.* Un exemplaire trouvé à Dijon, dans de la soupe, en août. Cet insecte doit vivre dans la farine.

BRONTES. *F.*

557. B. Planatus. *Linn.* — Flavipes. *F.* Pas rare. Sous les écorces d'arbres morts, sur pied ou abattus, et sur le bois coupé. Printemps, automne, hiver. Dijon, au Parc, sous les écorces de charme et de platane et sur du bois coupé empilé; au vol, près des chantiers du bassin du Canal; sur

la barrière au-dessus du débarcadère ; entre le Canal et l'Ouche, dans la pépinière près de l'écluse de Larrey, sous des écorces de peupliers abattus. (Beaune; dans un chantier de charpentier. — M. *Bourlier.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

CRYPTOPHAGI.

SYLVANUS. *Latr.*

558. S. Frumentarius. *F.* — Sexdentatus. *F.* Commun. Dans les magasins et les greniers où l'on conserve du blé. Dijon, dans la ville. Villenote, près Semur. Septembre.

559. S. Bidentatus. *F.* Pas rare. Sous les écorces. Printemps, été. Fixin, bois près du chemin de fer, sous des ételles dans une coupe. Chambolle, écorces d'arbres abattus. (Savigny, près Beaune, sous des écorces de vieux chênes; octobre. — M. *Bourlier.*)

560. S. Unidentatus. *F.* Très-commun. Sous les écorces d'arbres abattus et des souches. Toute l'année. Dijon, au Parc, sous les écorces de charmes abattus et sur pied. pépinière près de l'écluse de Larrey, sous des écorces de peupliers abattus. Plombières, sous l'écorce d'un noyer abattu sur la route. (Fauverney, à la Bayotte, sous des écorces de vieux chênes coupés. — M. *Nodot.*) Fixin, bois près du chemin de fer. Lux, forêt de Velours, sous l'écorce d'un hêtre abattu. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. Chambolle. Curley, bois des Liards, entre des plateaux de hêtre. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

561. S. Similis. *Vesmael.* (Beaune. — MM. *André* et *Arias.*) (Rouvray; en battant les haies. — M. *Emy.*)

562. S. Populi. *Chevr.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

PSAMMOECIUS. *Latr.* *PSAMMÆCHUS.* *Boudier.*

563. P. Bipunctatus. *F.* Pas rare. Gevrey, sous les détritus, dans le bois d'aulnes près du petit étang de Satenay. Avril, mai, août, septembre.

LYCTUS. *F.*

564. L. Canaliculatus. *F.* Très-commun. Sur le bois coupé et dans les maisons, où il perfore les meubles et les boiseries ; on le trouve ordinairement, quand il fait du soleil, sur les vitres des croisées exposées au midi. Mai, juin. Dijon, dans les maisons dans la ville, dans les bûchers et les chantiers de bois à brûler ; sur les arbres abattus au Parc et sur les routes. Plombières. Fixin, bois près du chemin de fer. Chambolle, etc., etc. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

565. L. Bicolor. *Comolli.* Rare. Plombières-les-Dijon, sur un noyer coupé au bord de la route ; 31 mai.

566. L. Colydioides. *Dej.* (Dijon. — M. *Nodot,* d'après M. *Emy.*)

TELMATOPHILUS. *Héer.* *CRYPTOPHAGUS.* *Herbst.*

567. T. Typheæ. *Fallen.* Rare. Dijon, fontaine de Larrey, en fauchant sur le bord du ruisseau.

568. T. Caricis. *Oliv.* Rare. Dijon, sous les feuilles mortes au bas du mur au nord du clos de Pouilly, près du chemin de Ruffey ; trouvé aussi dans une maison dans la ville, sur les vitres d'une croisée. Avril, juillet. (Rouvray. — M. *Emy.*)

ANTHEROPHAGUS. *Knoch.*

569. A. Nigricornis. *F.* Rare. Juillet. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*)

570. A. Pallens. *Gyll.* Pas rare. Fin juin, juillet. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

CRYPTOPHAGUS. *Herbst.*

571. C. Lycoperdi. *F.* — Cellaris. Var. Lycoperdi. *Dej.* Pas commun. Sous les pierres, et en fauchant dans les bois. Printemps, été. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres au bas d'une haie. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Villenote, près Semur, bois de Champeaux, dans les lycoperdons. (Beaune. — M. *André.*)

572. C. Scanicus. *Linn.* — Cellaris. Var. Scanicus. *Dej.* Commun. Dans les maisons, surtout dans les caves sur les tonneaux, dans les latrines et autres lieux un peu obscurs et humides; dans les bois, en fauchant et sous les feuilles mortes et les détritus. Printemps, été, automne. Environs de Dijon et dans la ville. Plombières, combe de Neuvon, en battant les fagots. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus dans le bois d'aulnes. Chambolle, dans les caves, sur le fond des tonneaux. (Beaune; rare. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) Villenote, bois de Champeaux, en fauchant.

Variété Cellaris. *Sturm.* Comme le type de l'espèce. Commun également; dans les mêmes localités. (Rouvray. — M. *Emy.*)

573. C. Acutangulus. *Gyll.* — Cellaris. Var. Acutangulus. *Dej.* Rare. Environs de Dijon.

574. C. Fumatus. *Gyll.* — Cellaris. Var. Fumatus. *Dej.* Pas rare. Sous les pierres. Environs de Dijon, autour de la ville.

575. C. Dentatus. *Herbst.* Commun. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

576. C. Bicolor. *Sturm.* Rare. Dijon, dans les maisons, surtout les latrines et les lieux où les murs sont humides et présentent quelques traces de moisissure; par les temps humides. Mars, novembre. (Rouvray. — M. *Emy.*)

577. C. Crenulatus. *Erich.* — Crenatus. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon. Dijon, chemin de Daix, le soir au vol. Juillet.

ATOMARIA. *Kirby.* — *CRYPTOPHAGUS. Herbst.*

578. A. Nana. *Erichs.* Pas commune. Avril, juillet, août, septembre. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres. Gevrey, au bord du petit étang de Satenay, sous les détritus, dans le bois d'aulnes.

579. A. Umbrina. *Gyll.* Pas commune. Environs de Dijon. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

580. A. Linearis. *Steph.* Pas rare. Sous les pierres et les détritus. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres au bas d'une haie; 30 avril.

581. A. Mesomelas. *Payk.* (Rouvray. —M. *Emy.*)

582. A. Gutta. *Steph.* Un seul exemplaire. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus. Mai.

583. Fuscipes. *Gyll.* Pas commune. Environs de Dijon.

584. A. Nigripennis. *Payk.* Pas commune. Dans les maisons, surtout dans les caves sur les tonneaux moisis. Printemps, été. Dijon, dans les caves et les celliers, sur les tonneaux. Fixin, bois près du chemin de fer, sous des ételles humides et un peu moisies. (Beaune; commune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

585. A. Cognata. *Erichs.* Pas rare. Environs de Dijon. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

586. A. Atra. *Herbst.* — Fimetaria. *F.* Pas rare. Environs de Dijon.

587. A. Gravidula. *Erichs.* Rare. Environs de Dijon.

588. A. Pusilla. *Payk.* Très-commune. Le soir, au coucher du soleil, au vol, par un temps très-chaud, à Dijon, à la fontaine de Larrey, en juin, et en fauchant le long du ruisseau sur les graminées. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier.*)

589. A. Terminata. *Dahl.* Commune. Sous les pierres et les détritus. Avril, mai, juillet. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres au bas des haies, et au vol le soir; Vieux-Suzon, etc. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — MM. *Bourlier* et *André.*)

590. A. Versicolor. *Erich.* Pas commune. Environs de Dijon.

EPISTEMUS. *Erich.*

591. E. Dimidiatus. *Sturm.* Commun. Sous les pierres au bord des chemins, surtout celles qui recouvrent du fumier ou des excréments. Avril, septembre. Dijon, chemin de Daix, chemin entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy, etc. Fontaine. Villenote, près Semur, en fauchant dans le bois de Champeaux. (Beaune; très-commun sous les meules de foin; octobre. — MM. *Bourlier* et *André.*)

592. E. Globulus. *Payk.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. Un seul exemplaire. — M. *Bourlier.*)

MYCETÆA. *Steph.* — *CRYPTOPHAGUS. Herbst.*

593. M. Hirta. *Marsh.* Commune. Dans les maisons, surtout les caves, les bûchers, les latrines et les lieux un peu obscurs et humides où se développe de la moisissure.

Printemps, été, automne. Dijon, dans les maisons. Trouvée en décembre sur une bûche de bois mise sur le feu. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

ALEXIA. *Steph.* — *HYGROTOPHILA. Chevr.*

594. A. Pilifera. *Müll.* — Piligera. *Germ.* Pas rare. Sous les écorces, les planches humides, en battant les fagots, etc. Mai, juin, juillet. Dijon, au Parc, sous des écorces de charmes abattus, sur lesquels existait de la moisissure et d'autres petits cryptogames. Flavignerot, en battant de vieux fagots. Fixin, dans le bois près du chemin de fer, sous des ételles humides et un peu moisies en dessous.

ENGIS. *Payk.*

595. E. Humeralis. *F.* Rare. Sous les écorces. Janvier à Mai. Dijon, au Parc, sous les écorces d'arbres abattus, surtout d'ormes, et sur du bois coupé empilé. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant, le 13 juillet. (Rouvray. — M. *Emy.*)

TRITOMA. *F.* — *TRIPLAX. F.*

596. T. Bipustulata. *F.* Rare. Dans les champignons qui croissent sur les arbres, sous les écorces, etc. Printemps, été. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé; au bord de l'Ouche dans un saule pourri. Epernay. Chambolle, sur un agaric sur un noyer dans la combe. Concœur, bois de Mantuan, sur un hêtre mort sur pied et couvert de petits champignons. Curley, bois des Liards, sur une feuille. (Rouvray; commune sous les écorces, dans les caries des chênes et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

TRIPLAX. *Linn.*

597. T. Russica. *Linn.* — Nigripennis. *F.* Pas rare. Dans les champignons qui croissent sur le tronc des arbres. Juin

à septembre. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé, cours du Parc et route de Langres, dans les agarics sur le tronc des frènes. Chambolle, dans un bolet de noyer dans la combe. (Pontailler. — M. *Dudrumel.*) (Beaune; en battant les arbres; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

598. T. Rufipes. *Payk.* — Collaris. *Schaller.* Trouvée communément le 2 juin par M. *Dudrumel* à Pontailler-sur-Saône, sur des champignons qui croissent sur les arbres, dans les bois au bord de la Saône.

SPHINDUS. *Meg.*

599. S. Gyllenhalii. *Dej.* (Rouvray; dans les agarics et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

LATHRIDII.

MONOTOMA. *Herbst.*

600. M. Picipes. *Herbst.* Pas rare. Dans les maisons, au vol le soir, etc. Été. Dijon, dans la ville, sur les vitres d'un bûcher, au vol dans les rues le soir au soleil couchant par des temps chauds; bords du bassin du Canal. (Beaune. — M. *Arias.* Sous des meules de foin, octobre. — M. *Bourlier.*)

601. M. Conicicollis. *Guérin.* Rare. Bois de Marsannay-la-Côte, près du parc de Gouville, en fauchant sur l'herbe, près d'une fourmilière de *Formica rufa,* le 27 mai. Plombières, combe de Neuvon, dans les fourmilières de la même espèce de fourmi. Octobre, 1er novembre.

602. M. Angusticollis. *Gyll.* Plombières, combe de Neuvon, dans les fourmilières de *Formica rufa;* pas rare. Oc-

tobre. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans les fourmilières de la même fourmi. Septembre. (Rouvray; en fauchant près de la mare de la corne des trois bois, le 19 juillet 1840. — M. *Emy*.)

603. M. LONGICOLLIS. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon.

604. M. BREVICOLLIS. *Aubé.* Pas commune. Dijon, chemin de Daix, sous des pierres au bas d'une haie, le 30 avril. Fontaine, chemin de Daix à Dijon, sous des pierres recouvrant un fumier. Octobre.

605. M. QUADRICOLLIS. *Aubé.* Rare. Dijon, sur un chemin entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine, sous des pierres recouvrant des restes de fumier, le 4 avril.

MYRMECOXENUS. *Chevr.* — *MYRMECHIXENUS. Chevr.*

606. M. SUBTERRANEUS. *Chevr.* Pas rare. Dans les fourmilières de *Formica rufa*, dans les bois, au moyen du tamis. Avril, mai. Plombières, bois près de la ferme de la Cras. Gevrey, bois de la plaine.

LATHRIDIUS. *Herbst.*

607. L. ANGUSTICOLLIS. *Meg. Schüpp.?* (Rouvray. — M. *Emy*.)

608. L. CONSTRICTUS. *Gyll.* Pas rare. Environs de Dijon. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, sous les écorces; septembre. (Beaune, sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier*.)

609. L. CLATHRATUS. *Dahl.* Rare. Environs de Dijon.

610. L. EXILIS. *Dej.* Rare. Dans les bûchers, sur le bois à brûler. Dijon.

611. L. COLLARIS. *Mann.* — RUFICOLLIS. *Chevr.* (Rouvray; dans les débris de plantes médicinales chez M. *Cogniot*; 1839. — M. *Emy*.)

612. L. TRANSVERSUS. *Oliv.* — SCULPTILIS. *Schüpp.* Pas

commun. Sous les pierres. Mars, avril. Dijon, chemin de Daix, etc. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — M. *Bourlier*.)

613. L. Porcatus. *Herbst*. Très-commun. Dans les maisons, surtout dans les caves, sur les tonneaux, dans les latrines et les autres endroits un peu humides, sur les murs. Presque toute l'année. Dijon, dans les maisons dans la ville. (Beaune; troncs d'arbres; rare. — M. *Arias*. Sous des meules de foin; octobre. — MM. *Bourlier* et *André*.)

614. L. Filiformis. *Dej*. Rare. Dans les maisons. Août, novembre, décembre. Dijon, sur les murs dans les maisons, sous des papiers humides et un peu moisis; trouvé aussi sur une bûche de bois mise sur le feu.

615. L. Carbonarius. *Chevr*. Pas commun. Dans les bûchers sur le bois à brûler. Dijon.

616. L. Elegans. *Markel*. (Rouvray; dans les débris de plantes médicinales chez M. *Cogniot*; 1839. — M. *Emy*.)

617. L. Impressus... (Rouvray. — M. *Emy*.)

618. L. Marginatus... (Rouvray. — M. *Emy*.)

CORTICARIA. *Marsh*. — LATHRIDIUS. *Herbst*.

619. C. Pubescens. *Ill*. Commune. Sous les écorces, en battant les fagots, etc. Printemps, été, automne. Dijon, au Parc. Plombières, combe de Neuvon, en battant les fagots. Flavignerot, en battant les fagots. Chambolle. (Beaune; sous les meules de foin; octobre. — MM. *Bourlier* et *André*. en battant les fagots. — M. *Arias*. Savigny, près Beaune, sous les écorces de vieux chênes. M. *Bourlier*.)

620. C. Crenulata. *Schüpp*. Pas commune. Sous les écorces. Environs de Dijon.

621. C. Denticulata. *Schüpp*. Rare. Sous les écorces. Environs de Dijon.

622. C. Serrata. *Gyll*. Rare. Environs de Dijon.

623. C. Elongata. *Schüpp.* Commune. Sous les écorces; dans les bûchers sur le bois. Printemps été. Dijon, intérieur des maisons, dans les latrines; chemin de Daix, le soir au vol.

624. C. Ferruginea. *Marsh.* Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus dans le bois d'aulnes; 3 septembre.

625. C. Gibbosa. *Herbst.* Pas rare. Sous les écorces et les détritus. Printemps. Dijon, au Parc, sous les écorces de platane; au bas du mur au nord du clos de Pouilly, sous les feuilles sèches. (Beaune; rare. — M. *Arias.* Sous les meules de foin; octobre. — MM. *Bourlier* et *André.*)

626. C. Transversalis. *Schüpp.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon. (Rouvray, sous les écorces et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

627. C. Similata. *Schüpp.* Rare. Environs de Dijon.

628. C. Distinguenda. *Chevrier.* Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray, dans les débris de plantes médicinales, chez M. *Cogniot.* — M. *Emy.*)

629. C. Fuscula. *Meg.* Commune. Sous les pierres, les écorces, etc. Mars à juin. Dijon, chemin de Daix, sous les pierres; barrière au-dessus du débarcadère; au Parc, sur du bois coupé. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant.

DASYCERUS. *Brongniart.*

630. D. Sulcatus. *Müll.* Un seul exemplaire trouvé à Plombières dans la combe de Neuvon, dans une fourmilière abandonnée de *Formica rufa*, le 29 octobre 1854. (Beaune; sur des bolets, sur un arbre dans un bois. Septembre. — MM. *Bourlier* et *André.*)

MYCETOPHAGI.

—

MYCETOPHAGUS. *Hellw.*

631. M. Quadripustulatus. *Linn.* — Quadrimaculatus. *F.* Rare; trouvé cependant quelquefois au Parc en assez grande quantité. Sous les écorces. Printemps, été, automne et aussi l'hiver. Dijon, au Parc, sous les écorces d'ormes morts, sur pied ou abattus, et sur lesquels se développent des cryptogames, sur du bois coupé empilé; fontaine de Larrey, le soir au vol. (Au Parc, dans un bolet de tilleul. — M. *Tarnier.*)

632. M. Piceus. *F.* — Variabilis. *Gyll.* Très-rare. Sous les écorces. Dijon, à l'Arquebuse, sous une écorce de platane; Allée-de-la-Retraite, sur un tronc de tilleul, le soir, en juin. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

633. M. Atomarius. *F.* Rare. Sous les écorces d'arbres morts et sur le bois mort coupé. Février, avril, mai, juin, août. Dijon, dans les maisons, sur du bois à brûler provenant de vieux hêtres pourris; au Parc, sur du bois coupé. Concœur, bois de Mantuan, sur un vieux hêtre creux abattu. (Courlon, écorces de hêtre. — M. *Eug. Guillaume* [1]. (Pontailler-sur-Saône, dans les champignons qui croissent sur les arbres, dans les bois près de la Saône. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray, dans les vieux hêtres; pas commun. — M. *Emy.*)

634. M. Quadriguttatus. *Müller.* — Tetratoma. *Dej.* Trouvé plusieurs exemplaires de cette espèce à Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux, en tamisant de la poussière de bois recueillie au bas du tronc d'un chêne creux; 23 septembre.

---

(1) Actuellement sculpteur à Paris. S'est occupé d'Entomologie à Dijon en 1835, 1836 et 1837.

LITARGUS. *Erich.* — *TRIPHYLLUS. Meg.*

635. L. Bifasciatus. *F.* Commun. Sous les écorces d'arbres morts et sur les arbres abattus. Toute l'année. Dijon, au Parc, sous des écorces de platane, de charme et autres arbres morts, sur du bois mort empilé. Fixin, bois près du chemin de fer, sous une écorce de chêne abattu. Chambolle, écorces de hêtre. Curley, bois de Mantuan, écorces de hêtre. Saint-Nicolas-les-Cîteaux. (Rouvray, en battant les haies sèches. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Arias.* Dans un chantier de charpentier, sous les écorces d'arbres ; octobre. — M. *Bourlier.*)

DIPLOCOELUS. *Guérin.* — *TRIPHYLLUS. Meg.*

636. D. Fagi. *Chevrolat.* — Serratus. *Dej.* Pas commun. Ecorces de hêtres abattus. Printemps, automne. Chambolle. Curley, bois de Mantuan.

TIPHÆA. *Kirb.* — *TRIPHYLLUS. Meg.*

637. T. Fumata. *Linn.* Très-commune. Au vol, le soir surtout, près des chantiers de bois à brûler, etc. Eté. Dijon, chantiers près du bassin du Canal, à la fontaine de Larrey, sur le chemin de Daix, quelquefois même dans les rues de la ville, par les soirées très-chaudes. (En fauchant dans les bois. — M. *Nodot.*) (Beaune, sous les meules de foin ; octobre. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

DERMESTÆ.

BYTURUS. *Latr.*

638. B. Tomentosus. *F.* Assez commun. Sur les fleurs de ronce, surtout dans les bois, et en fauchant. Juin, juillet.

Dijon, Combe-aux-Serpents. Plombières, combe de Neuvon. Blaisy-Bas, dans le bois. (Beaune. — M. *Bourlier*. Dans les champignons, l'été; pas commun. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

639. B. Fumatus. *Linn.* — Tomentosus. Var. Fumatus. *F.* Très-commun. Dans les bois, sur les fleurs des plantes printanières. Mai, juin, commencement de juillet. Dijon, au Parc, sur les fleurs de *Leontodon taraxacum*, d'*Anthriscus sylvestris*, de *Ficaria ranunculoides*, etc. Plombières, combe de Neuvon. (Beaune; rare. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

DERMESTES. *Linn.*

640. D. Vulpinus. *F.* Pas commun. Sur les cadavres d'animaux. Printemps Environs de Dijon. Ahuy, sous les pierres au bord de Suzon, près du lavoir; novembre. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

641. D. Frischii. *Kug.* Pas rare. Sur les cadavres. Printemps. Environs de Dijon. Dijon, Combe-aux-Serpents.

642. D. Murinus. *Linn.* — Catta. *Panz.* Rare. Sur les cadavres. Printemps. Environs de Dijon. Dijon, cours du Parc, sur l'herbe des fossés. (Pontailler-sur-Saône, sous la mousse; octobre. — M. *Dudrumel*.) (Beaune; pas rare. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

643. D. Undulatus. *Brahm.* Pas rare. Sur les cadavres. Mai, juin. Dijon, autour de la ville; fossés du cours du Parc, sur l'herbe; champ de manœuvre de la Maladière. Talant. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy*.)

644. D. Mustelinus. *Erich.* — Murinus. *Dej.* Pas rare. Sur les cadavres. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

645. D. Laniarius. *Ill.* Commun. Sur les cadavres. Juin. Dijon, champ de manœuvre à la Maladière, etc. (Beaune. M. *Bourlier*.)

646. D. Ater. *Oliv.* Rare. Sous les écorces et dans le bois pourri d'orme. Dijon, au Parc. Février.

647. D. Lardarius. *Linn.* Commun. Dans les maisons, sur les peaux, le lard suspendu, etc. Printemps, quelquefois en septembre. Dijon, dans les armoires de la galerie zoologique de la Faculté des sciences. Chambolle, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

648. D. Bicolor. *F.* (Beaune; une seule fois. — M. *Arias.*)

ATTAGENUS. *Latr.*

649. A. Megatoma. *F.* Très-rare. Environs de Dijon, un seul exemplaire. (Beaune; très-commun dans les maisons. — M. *Arias.*)

650. A. Pellio. *Linn.* Très-commun. Dans les maisons. Fin mars, avril, commencement de mai; plus ou moins précoce selon les années. Dijon, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

MEGATOMA. *Herbst.* — *ATTAGENUS. Latr.*

651. M. Undata. *Linn.* Pas commune. Sous les écorces, sur le bois mort, etc. Février à juin, octobre. Dijon, dans les maisons de la ville; au Parc, sous les écorces de charmes et d'ormes abattus, sur du bois mort empilé, et au vol près de ce bois; au-dessus de la fontaine de Larrey, sous des écorces de sycomore; (sur un frêne cassé sur la route de Gray, près de Montmuzard. — M. *Nodot*); sur la barrière au-dessus du débarcadère; trouvée dans une boîte d'insectes; obtenue d'éclosion, provenant de fragments de lierre rapportés du Parc; (obtenue également d'éclosion, provenant de morceaux de tilleul pourris. — M. *Dudrumel.*) Chambolle, sous une écorce de noyer. (Rouvray, sur les vieux charmes. — M. *Emy.*)

HADROTOMA. *Erich.* — *ATTAGENUS. Latr.*

652. H. Nigripes. *F.* Assez commun. Dijon, au Parc, sur les fleurs de l'*Anthriscus sylvestris,* ombellifère très-commune dans les allées couvertes. Mai.

TRINODES. *Meg.*

653. T. Hirtus. *F.* Rare. Dans les vieux tilleuls creux, où il est retenu quelquefois dans des toiles d'araignées. Juin, juillet. Dijon, Allée-de-la-Retraite et cours du Parc; intérieur du Parc, sur une feuille de sureau près d'une pile de bois mort.

ANTHRENUS. *Geoffroy.*

654. A. Scrophulariæ. *Linn.* Pas rare. Sur les fleurs. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur les fleurs d'*Anthriscus sylvestris;* fontaine de Larrey, en fauchant. (Rouvray. — M. *Emy.*)

655. A. Pimpinellæ. *F.* Commun. Comme le précédent. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur les fleurs d'*Anthriscus sylvestris;* dans la ville, dans les jardins, sur différentes fleurs. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

656. A. Varius. *F.* — Tricolor. *Herbst.* Var. Verbasci. *Gyll.* Très-commun. Sur les fleurs; dans les maisons. Fin avril, mai, juin, commencement de juillet. Dijon, dans les jardins dans la ville, dans les maisons, les collections d'objets d'histoire naturelle, où il fait souvent de grands ravages. (Fixin, Gevrey, sur les ombellifères. — M. *Tarnier.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

657. A. Musæorum. *Linn.* Pas rare. Dans les maisons et sur les fleurs. Printemps. Dijon, dans les maisons dans la ville; sur les fleurs, dans les jardins et dans les bois. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

TROGODERMA. *Latr.*

658. T. Versicolor. *Creutz.* M. *Tarnier* a obtenu cette espèce de l'éclosion de larves contenues dans des coléop-

tères renfermés dans une boîte qui lui a été envoyée en 1853 de Cordoue (Espagne); ces *Trogoderma* sont éclos en juillet et août 1854 et 1855.

Je fais figurer ici cet insecte, non que je le considère comme spontané dans le département, mais parce que je crois qu'il pourrait très-bien s'y naturaliser.

659. T. Elongatula. *F.* Rare. Dans les tilleuls creux et quelquefois au vol près de ces arbres. Juin, juillet. Dijon, Allée-de-la-Retraite, rempart de Tivoli.

TIRESIAS. *Stephens.* — *MEGATOMA. Latr.*

660. T. Serra. *F.* Rare. Sur les arbres creux, sur le bois mort et coupé, etc. Mai. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé; Allée-de-la-Retraite, dans les tilleuls creux; (dans les plaies des tilleuls. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

GEORYSSI.

GEORYSSUS. *Latr.*

661. G. Pygmæus. *F.* (Rouvray; pas rare; dans les sables au bord des rivières. Juin et juillet. — M. *Emy.*)

BYRRHI.

ASPIDIPHORUS. *Latr.*

662. A. Orbiculatus. *Gyll.* Rare. Sous les écorces des arbres morts où croissent de petits cryptogames, et en fauchant dans les bois ombragés. Juin, juillet. Dijon, au Parc, sous des écorces de charmes abattus et où se développent

des moisissures ou autres végétaux cryptogames. Plombières, combes de Neuvon à Darois et de Neuvon à Prenois, en fauchant. Fixin, bois près du chemin de fer, sous des ételles humides et présentant des moisissures, dans une coupe en exploitation. (Rouvray. — M. *Emy.*)

LIMNICHUS. *Latr.*

663. L. Pygmæus. *Sturm.* Très-rare. Environs de Dijon.

SYNCALYPTA. *Dillwin.* — *BYRRHUS. F.*

664. S. Spinosa. *Rossi.* — Arenaria. *Duft.* Pas très-rare. Au vol par les soirées chaudes du printemps, dans le voisinage de l'eau ou en fauchant dans les bois humides. Mai, juin. Dijon, bords du Canal du côté de Larrey. Chambolle.

NOSODENDRON. *Latr.*

665. N. Fasciculare. *F.* Pas rare, à Dijon, au Parc dans les plaies humides des ormes. Mai, juin.

BYRRHUS. *Linn.*

666. B. Pilula. *Linn.* Commun. Sous les pierres et la mousse, sur l'herbe, surtout dans les bois. Fin avril, mai, commencement de juin, plus rarement en juillet. Dijon, au bord de Suzon du côté d'Ahuy et quelquefois dans la ville. Flavignerot. Plombières, combe de Neuvon. (Fixin, Gevrey. — M. *Tarnier.*) Chambolle, sous la mousse et sur les chênes. (Beaune; pas commun; été. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

667. B. Fasciatus. *F.* (Rouvray; 1843. — M. *Emy.*)

668. B. Dorsalis. *F.* Rare. Fixin, bois près du chemin de fer, sur la barrière au bord de ce chemin. 21 mai.

669. B. Murinus. *F.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *André.*)

CYTILLUS. *Erich.* — *BYRRHUS. F.*

670. C. Varius. *F.* Pas commun. Dans les bois, par terre et en fauchant; rarement dans les champs. Fin avril, mai, juin. Dijon, dans les rues de la ville, à l'Arquebuse, au bord de Suzon près de la route d'Auxonne. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, en fauchant et sur la boue d'une ornière. Fixin, bois près du chemin de fer. (Fixin, bois de la montagne. Gevrey. — M. *Tarnier.*) Blaisy-Bas, dans le bois, en fauchant. Villenote, près Semur, bois de Champeaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

MORYCHUS. *Erich.* — *BYRRHUS. F.*

671. M. Æneus. *F.* (Environs de Dijon, sur des plantes aquatiques; 25 mars. — M. *Nodot.*)

THROSCI.

THROSCUS. *Latr.*

672. T. Dermestoides. *Linn.* — Adstrictor. *F.* Commun. Dans les bois, en fauchant dans les parties ombragées et un peu humides, sous les écorces, en battant les fagots, etc. Avril, mai, juin. Dijon, au Parc, sous les écorces de charme, en fauchant et sur du bois mort coupé; fontaine de Larrey, le soir en fauchant. Flavignerot, en battant des fagots. Fixin et Gevrey, bois de la plaine, en fauchant. St-Nicolas-lez-Cîteaux, en fauchant dans la forêt de Cîteaux. (Rouvray; très-rare. — M. *Emy.*)

673. T. Pusillus. *Héer.* Pas commun. Dans les bois en battant les fagots, et sur le bois mort. Mai, juillet. Dijon,

barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer. Flavignerot, en battant de vieux fagots. Gevrey, près du petit étang de Satenay, sous les détritus au pied des vieilles souches d'aulne.

HISTRI.

PLATYSOMA. *Leach.*

674. P. Frontale. *Payk.* (Rouvray; rare; dans le bois mort — M. *Emy.*)

675. P. Oblongum. *F.* Très-rare. Dans les bois, sous les écorces des souches de chêne. Environs de Chambolle.

676. P. Depressum. *F.* Commun. Dans les bois, sous les écorces humides des arbres abattus ou des souches, principalement celles des chênes; sur le bois récemment coupé. Mai, juin, juillet, septembre. Dijon, au Parc, sur du bois coupé. Marsannay-la-Côte. Chambolle. Curley, bois des Liards, entre des plateaux de hètre un peu humides. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

677. P. Angustatum. *Ent. Hefte.* (Environs de Dijon. — M. *Tarnier.*)

HISTER. *Linn.*

678. H. Quadrimaculatus. *Linn.* — Lunatus. *F.* Assez commun. Dans les excréments, surtout ceux des vaches et des chevaux; quelquefois sous les pierres à la fin de l'hiver. Printemps et automne. Dijon, autour de la ville, dans les lieux où l'on fait paître les vaches et autres animaux. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

679. H. Quadrinotatus. *Scriba.* — Quadrimaculatus. *F.* Commun. Comme le précédent. Fin de l'hiver, printemps et automne. Dijon, Talant, près de la Fontaine-aux-Fées,

dans les excréments de mouton. Fixin, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

680. H. Helluo. *Truqui.* Pas très-rare. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sous les détritus au pied des souches d'aulnes. Avril, mai, juin.

681. H. Unicolor. *Linn.* Pas très-commun. Comme le *Quadrimaculatus.* Printemps, automne. Environs de Dijon. (Beaune.—M. *Arias.*)

682. H. Fimetarius. *Herbst.* Très-rare. Environs de Dijon.

683. H. Merdarius. *Ent. Hefte.* Pas commun. Dans les excréments; quelquefois au vol. Printemps. Dijon, autour de la ville, etc.

684. H. Cadaverinus. *Ent. Hefte.* Commun. Dans les cadavres et les excréments. Printemps. Dijon, autour de la ville. (Beaune; printemps, automne. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

685. H. Ventralis. *De Marseul.* Rare. Environs de Dijon.

686. H. Carbonarius. *Ent. Hefte.* Rare. Dans les excréments. Printemps. Environs de Dijon.

687. H. Nigellatus. *Germ.* (Rouvray, un seul exemplaire. — M. *Emy.*)

688. H. Purpurascens. *Payk.* Assez commun. Dans les excréments de vache et de cheval; quelquefois sous les pierres. Printemps. Dijon, autour de la ville. Talant, etc. (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

689. H. Stercorarius. *Ent. Hefte.* Assez commun. Dans les excréments. Printemps, automne. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*)

690. H. Sinuatus. *Payk.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

691. H. Bissexstriatus. *Payk.* (Beaune; pas commun. — M. *Arias.*)

692. H. Corvinus. *Germ.* Assez commun. Dans les excré-

ments et le fumier. Printemps. Dijon, autour de la ville; trouvé plusieurs fois sous des pierres posées sur du fumier. (Beaune; un seul exemplaire. — M. *Arias.*)

693. H. Bimaculatus. *Linn.* Pas rare. Dans les excréments. Printemps. Dijon, autour de la ville. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Saint-Nicolas-les-Cîteaux, sous une écorce humide dans le bois; septembre. (Beaune; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

694. H. Duodecimstriatus. *Payk.* Assez commun. Dans les fumiers et sous les pierres. Printemps. Dijon, autour de la ville, chemin de Daix, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*)

HÆTERIUS. *Godet.*

695. H. Quadratus. *Ent. Hefte.* Très-rare. Quelques exemplaires de cet insecte ont été trouvés à l'Etang-Vergy, par M. *J. Saintpère*, sous des pierres, avec une petite espèce de fourmi noire.

DENDROPHILUS. *Leach.*

696. D. Punctatus. *Payk.* Rare. Sous les écorces d'arbres morts et sur le bois coupé dans les bois. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé. (Rouvray. — M. *Emy.*)

697. D. Pygmæus. *Linn.* Plombières-les-Dijon, combe de Neuvon, dans les fourmilières de *Formica rufa*; octobre. Rare. (Rouvray. — M. *Emy.*)

PAROMALUS. *Erich.* — *PLATYSOMA. Leach.*

698. P. Flavicornis. *Payk.* Pas rare. Sous les écorces des souches de chêne, dans les bois. Septembre. Chambolle. Concœur, bois de Mantuan, etc. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

SAPRINUS. *Erich.* — *DENDROPHILUS. Leach.*

699. S. Rotundatus. *Ill.* Rare. Sous les écorces des arbres morts et sur les arbres coupés, dans les bois. Mai. Dijon, au Parc.

HISTER. Linn.

700. S. Nitidulus. *F.* Commun. Dans les cadavres et les excréments. Printemps, été. Dijon, autour de la ville, dans les champs et sur les chemins. (Beaune. — M. *Arias.*)

701. S. Subnitidus. *De Marseul.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

702. S. Furvus. *Erichs.* Rare. Environs de Dijon.

703. S. Chalcites. *Ill.* — Affinis. *Payk.* Rare. Environs de Dijon.

704. S. Speculifer. *Latr.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune ; dans les bouses, l'été. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

705. S. Æneus. *F.* Pas commun. Environs de Dijon. (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

706. S. Conjungens. *Payk.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

707. S. Rugifrons. *Ent. Hefte.* — Metallicus. ? *F.* Très-rare. Environs de Dijon. Un seul exemplaire.

TERETRIUS. *Erich.* — *PLATYSOMA. Leach.*

708. T. Picipes. *F.* Rare. Sous les écorces des arbres morts et sur le bois coupé. Mai, juin, octobre. Dijon, sur la barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer. Velars-sur-Ouche, sur la maçonnerie d'un petit viaduc du chemin de fer, entre Neuvon et Velars. Chambolle. (Rouvray ; en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

ONTHOPHILUS. *Leach.*

709. O. STRIATUS. *F.* (Fixin, le soir au vol dans la combe; un seul exemplaire. — M. *Tarnier.*) (Beaune; en battant des fagots de chêne, dans le bois de la plaine; octobre. — M. *Arias.* Trouvé aussi par M. *André.*) (Rouvray; assez rare; dans les bouses. — M. *Emy.*)

PLEGADERUS. *Erich.* — *ABRÆUS. Leach.*

710. P. CŒSUS. *F.* Très-rare. Dans le bois de saule pourri. Fin mars, milieu d'avril. Dijon, à l'Ile, sur le bord de l'Ouche; fontaine de Larrey; un seul exemplaire dans chacune de ces localités. (Rouvray; très-rare; dans le bois pourri au pied des chênes. — M. *Emy.*)

ABRÆUS. *Leach.*

711. A. GLOBULUS. *Creutz.* Rare. Dijon, cours du Parc, dans des champignons dans l'intérieur d'un tilleul creux.

712. A. GLOBOSUS. *Ent. Hefte.* Rare. Dans les matières végétales en décomposition. Dijon, au Parc, sous des détritus au pied d'une souche de charme; 1[er] avril. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans du bois de chêne pourri et humide; 23 septembre. (Rouvray, dans les bolets et sous les écorces de hêtre; rare. — M. *Emy.*)

713. A. GRANULUM. *Erich.* Rare. Dijon, cours du Parc, dans un champignon en décomposition dans l'intérieur d'un tronc de tilleul.

714. A. MINUTUS. *F. De Marseul.* Assez rare. Environs de Dijon.

715. A. NIGRICORNIS. *Ent. Hefte.* Commun. Sous les pierres qui recouvrent du fumier. Avril, mai. Dijon, chemins entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine; chemin de la fontaine Sainte-Anne, etc.

SCARABÆI.

PLATYCERUS. *Geoffr.*

716. P. Caraboides. *F.* Pas rare. Sur les branches de chêne dans les bois, quelquefois au vol ou sur les fagots; la femelle se tient ordinairement dans l'intérieur des bourgeons de chêne. Paraît dès la fin d'avril les années précoces, mais toujours lorsque la feuille de chêne commence à se développer; on le trouve pendant tout le mois de mai. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, dans la grande combe et sur le plateau près du parc de Gouville. Messigny, fontaine de Jouvence. Fixin, dans la combe et dans le bois près du chemin de fer. Gevrey, Chambolle, etc. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; assez commun. — M. *Emy.*)

Variété Rufipes. *Muls.* Rare. Comme le type de l'espèce et aux mêmes époques. Plombières, combe de Neuvon. Combe de Marsannay. (Rouvray. — M. *Emy.*)

LUCANUS. *Scop.*

717. L. Cervus. *F.* Pas rare. Dans les bois, la journée sur les arbres, et le soir, après le coucher du soleil, au vol. Du 11 juin aux premiers jours de juillet; j'ai cependant trouvé des femelles en août et au commencement de septembre sur des souches de chêne où elles déposaient sans doute leurs œufs; cet insecte a aussi été trouvé dans la terre, bien développé, le 9 mai. Dijon, au Parc; quelquefois à la fontaine de Larrey, sur les saules, où j'ai observé une fois plusieurs mâles se battant avec leurs mandibules près d'une partie du tronc qui laissait suinter un liquide jaunâtre. Marsannay-la-Côte. Fixin. Gevrey. Chambolle, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. M. *Emy.*)

Les exemplaires de très-grande et de très-petite dimension sont rares. J'en possède de 25 et de 52 millimètres de longueur, mesurés depuis la partie antérieure du labre jusqu'à l'extrémité suturale des élytres.

DORCUS. *Mac-Leay.*

718. D. Parallelipipedus. *Linn.* Commun. Sur les troncs d'arbres creux par les soirées chaudes de l'été, sur les vieilles souches. Du 15 mai au 20 juillet; trouvé cependant le 25 avril, sous une pierre dans un bois, et le 16 septembre. Dijon, cours du Parc, rempart de Tivoli et Allée-de-la-Retraite, sur les tilleuls; fontaine de Larrey, sur les saules, quelquefois au vol le soir; route de Langres, sur un frêne; bord du bassin du Canal, sur des troncs de chênes, le matin. Plombières, combe de Neuvon, sur une vieille souche de chêne. Flavignerot. Marsannay. Chambolle, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

SINODENDRON. *F.*

719. S. Cylindricum. *Linn.* (Environs de Rouvray, dans l'intérieur de très-vieux hêtres, 7 juillet. — M. *Nodot* et M. *Emy.*)

GEOTRUPES. *Latr.*

720. G. Stercorarius. *Linn.* Pas rare. Dans les excréments de cheval et dans les trous que l'insecte se creuse en terre sous ces excréments. Eté. Dijon, chemin de la rente de Morvau, etc. (Beaune; sur la route de Dijon, par terre; octobre. — M. *Arias.* Trouvé aussi par M. *André.*)

721. G. Putridarius. *Esch.* Assez commun. Dans les excréments et au vol le soir, sur les routes et les chemins. Printemps, été. Dijon, chemin d'Ahuy, chemin de la rente de Morvau, Vieux-Suzon, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*)

722. G. Mutator. *Marsh.* Très-commun. Dans les excré-

ments de vache, de cheval et ceux de l'homme, et le soir au vol. Printemps, été. Dijon, sur les routes et les chemins autour de la ville; chemin d'Ahuy, chemin de Daix, etc. Plombières; octobre. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

723. G. Hypocrita. *Schn.* (Beaune; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray; très-rare. — M. *Emy.*)

724. G. Sylvaticus. *Panz.* Pas commun. Dans les bois, par terre et sous les champignons. Mai. Combe de Gevrey. Chambolle. (Rouvray; très-commun. — M. *Emy.*)

725. G. Vernalis. *Linn.* Commun. Dans les excréments. Printemps. Dijon, chemins autour de la ville, chemin de Saint-Joseph à Gouville, etc. (Beaune. — M. *Arias.*)

CERATOPHYUS. *Fisch.* — *GEOTRUPES. Latr.*

726. C. Typhleus. *Linn.* Pas rare. Le soir au vol, surtout après une pluie chaude. Fin avril, mai. Dijon, chemin de la Charmette, près de Saint-Martin; très-rarement dans d'autres localités; chemin de Fontaine, chemin d'Ahuy, lit de Suzon. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

BOLBOCERAS. *Kirb.*

727. B. Mobilicornis. *F.* Ce remarquable insecte a été jusqu'ici considéré comme très-rare, et moi-même j'avais eu la même opinion; mais j'ai pu me convaincre, comme l'a fait M. Aubé, l'un des premiers entomologistes de Paris (1), que la rareté de cette espèce résultait seulement de la difficulté de sa recherche lorsqu'on ne connaît pas les circonstances indispensables pour la rencontrer avec certitude. J'ai indiqué ces circonstances dans une lettre que j'ai adressée à M. Aubé, et qui a été insérée dans les *Annales de la Société*

(1) *Note sur le Bolboceras mobilicornis.* Annales de la Société entomologique de France, 2e série, tome 10, 1852, p. 659 et suiv.

entomologique de France (1). Je vais les rappeler en abrégé. Cet insecte vole le soir au crépuscule, très-près de terre, depuis les derniers jours de mai jusqu'au milieu de juillet, lorsqu'il fait une grande chaleur; et c'est toujours de huit heures et demie à neuf heures du soir que je l'ai rencontré, excepté quelquefois par un temps très-couvert et orageux, où j'ai pris le *Bolboceras* dès les sept heures un quart; il se trouve en outre dans les lieux humides ou dans leur voisinage. Il faut, après avoir réuni les conditions de lieu, de saison et d'heure, y ajouter celle d'un ciel sans nuage ou à peu près, et se placer alors de manière à ce que l'insecte en volant se détache sur le ciel; autrement l'obscurité ne permettrait pas de l'apercevoir; il faut pour cela se baisser presque jusqu'à terre. J'ai pris ainsi près de Dijon, sur le petit chemin de Ruffey, près du ruisseau qui sort du clos de Pouilly, une certaine quantité de *B. Mobilicornis,* ordinairement cinq ou six pendant la demi-heure que dure cette chasse, quelquefois un plus grand nombre, quelquefois aussi deux ou trois seulement. J'ai également trouvé cette espèce près de Dijon, à la fontaine de Larrey, sur le chemin d'Ahuy près de Suzon, sur le chemin de Fontaine, rarement dans la première de ces localités, et un seul exemplaire dans chacune des deux autres; deux exemplaires ont été trouvés le 4 juin (var. jaune) par M. *J. Luce,* au commencement du chemin de Daix; elle a été prise également une fois au Parc, et une autre fois par M. *Tarnier,* à Fixin; toujours le soir au vol.

GYMNOPLEURUS. *Ill.*

728. G. Mopsus. *Pallas.* — Pillularius. *F.* Commun. Dans les excréments de l'homme, principalement sur les montagnes ou dans leur voisinage. Printemps. Dijon,

---

(1) 3e série, t. 1, 1853, Bulletin, p. XXV et XXVI.

Combe-aux-Serpents. Marsannay-la-Côte, sur le chemin de la combe de Gouville. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*)

SISYPHUS. *Latr.*

729. S. Schæfferi. *Linn.* Commun. Comme le *Gymnopleurus mopsus;* aussi au printemps. Marsannay-la-Côte, chemin de la combe de Gouville. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray ; fort rare. — M. *Emy.*)

COPRIS. *F.*

730. C. Lunaris. *Linn.* — Femelle. Emarginata. *F.* Assez commun. Dans les excréments de cheval et de vache. Printemps. Dijon, derrière le Parc du côté de Longvic ; chemin de la rente de Morvau. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

ONTHOPHAGUS. *Latr.*

731. O. Lemur. *F.* Assez commun. Dans les excréments de l'homme, principalement sur les montagnes. Printemps. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune ; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray ; pas commun. — M. *Emy.*)

732. O. Maki. *Ill.* (Beaune ; rare. — M. *Arias.*)

733. O. Nuchicornis. *Linn.* (Beaune ; pas rare. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

734. O. Fracticornis. *Preyssl.* Assez commun. Dans les excréments de vache, etc. Printemps, automne. Talant, près de la Fontaine-aux-Fées, dans des excréments de mouton. Fixin, Chambolle, sur les pâturages des montagnes. (Beaune ; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

735. O. Nutans. *F.* Pas rare. Dans les excréments. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

736. O. Coenobita. *Herbst.* Pas rare. Dans les excréments

de l'homme. Printemps. Dijon, chemin près de la Combe-aux-Serpents, etc. (Beaune; rare. — MM. *Arias* et *André*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

737. O. Vacca. *Linn.* — Medius. *F.* — Affinis. *Sturm.* Commun. Dans les excréments de vache. Printemps. Dijon. Fixin, etc. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

738. O. Taurus. *Linn.* — Capra. *F.* Pas commun. Dans les excréments de vache. Dijon, environs de Mirande. (Beaune; très-commun. — MM. *Arias* et *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

739. O. Schreberi. *Linn.* Très-commun. Dans les excréments de vache. Printemps. Dijon, environs de Mirande. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

740. O. Ovatus. *Linn.* Très-commun. Dans les excréments de vache. Printemps, été. Dijon. Environs de Mirande, etc. (Fixin. — M. *Tarnier*.) Chambolle. (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

ONITICELLUS. *Lepellet.*

741. O. Flavipes. *F.* Commun. Dans les excréments de vache. Printemps. Dijon, chemin de la rente de Morvau, environs de Mirande, etc. Chambolle. (Beaune; rare. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

COLOBOPTERUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

742. C. Erraticus. *F.* Très-commun. Dans les excréments de vache. Printemps, été. Dijon, chemin de Morvau, environs de Mirande, chemin de Daix, etc. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

EUPLEURUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

743. E. Subterraneus. *Linn.* Pas rare. Dans les excréments de vache. Printemps, été. Dijon, environs de Mirande. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

OTOPHORUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

744. O. Hæmorrhoidalis. *Linn.* Pas rare. Dans les excréments. Printemps. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

TEUCHESTES. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

745. T. Fossor. *Linn.* Commun. Dans les excréments de vache. Mai à août. Dijon, chemin de la rente de Morvau; derrière le Parc du côté de Longvic. Fixin. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Sylvaticus. *Ahrens.* Assez rare. Fixin. Chambolle. (Beaune. Rouvray.)

APHODIUS. *Ill.*

746. A. Scybalarius. *F.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

747. A. Foetens. *F.* Rare. Environs de Dijon. (Juillet; dans les bouses. — M. *Nodot.*)

748. A. Fimetarius. *Linn.* Excessivement commun. Dans les excréments de vache, de cheval, et ceux de l'homme; au vol au premier printemps, et même à la fin de l'hiver, par les temps sereins, auprès des excréments. Depuis le milieu de février jusqu'en automne. Dijon, fossés du cours du Parc, environs de Mirande, chemin de la rente de Morvau, chemin de Daix, etc. Fixin. Chambolle, etc. (Pontailler. — M. *Dudrumel.*) (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

749. A. Alpinus. *Scopoli.* — Rubens. *Dej.* (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

750. A. Constans. *Meg.* — Vernus. *Muls.* Pas commun. Environs de Dijon.

751. A. Granarius. *Linn.* — Carbonarius. *Sturm.* Commun. Dans les excréments et au vol. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

752. A. Bimaculatus. *F.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.)

753. A. Plagiatus. *Linn.* — Niger. *Gyll.* (Rouvray. — M. *Emy*.)

754. A. Quadrimaculatus. *Linn.* — Quadripustulatus. *F.* Pas commun. Environs de Dijon.

755. A. Tristis. *Panz.* (Beaune; rare. — M. *Arias*.)

756. A. Pusillus. *Herbst.* Commun. Dans les excréments et au vol. Environs de Dijon. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant, 26 juin. (Beaune; rare. — MM. *Arias* et *André*.)

757. A. Sordidus. *F.* Commun. Dans les excréments de vache. Printemps, été. Dijon, environs de Mirande, etc. (Beaune. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

Variété Rufescens. *F.* Assez commun. Comme le précédent. Dijon, environs de Mirande. (Rouvray. — M. *Emy*.).

758. A. Lugens. *Creutz.* Pas rare. Dans les excréments de vache et au vol le soir. Juillet, août. Dijon, environs de Mirande; fontaine de Larrey, etc. (Beaune; rare. — M. *Arias*.)

759. A. Immundus. *Creutz.* Commun. Dans les excréments de vache. Été. Dijon, environs de Mirande. (Beaune. — M. *Bourlier*.)

760. A. Nitidulus. *F.* Pas rare. Dans les excréments. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier*.)

761. A. Merdarius. *F.* Commun. Dans les excréments. Printemps. Dijon, Combe-aux-Serpents, etc. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

762. A. Lividus. *Oliv.* — Anachoreta. *F.* Rare. Dans les excréments et au vol. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Arias*.)

763. A. Melanostictus. *Schüpp.* — Conspurcatus. *F.* Pas rare. Dans les excréments et au vol. Été. Dijon, environs de Mirande, chemin de Saint-Martin à Fontaine, etc. (Rouvray. — M. *Emy*.)

764. A. Inquinatus. *Herbst*. Rare. Environs de Dijon. (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

765. A. Consputus. *Creutz*. Pas commun. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy*.)

766. A. Quadriguttatus. *Herbst*. — Quadrimaculatus. *F*. Rare. Dans les excréments. Mai. Dijon, environs de Mirande. (Fixin. — M. *Tarnier*.)

ACROSSUS. *Muls*. — *APHODIUS*. *F*.

767. A. Rufipes. *Linn*. Pas rare. Dans les excréments de vache et le soir au vol. Eté, automne. Dijon, environs de Mirande, fontaine de Larrey, petit chemin de Ruffey, etc. Talant. (Fixin. — M. *Tarnier*.) (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

768. A. Luridus. *F*. Commun. Dans les excréments de vache et de mouton. Printemps. Dijon, Combe-aux-Serpents. Flavignerot. (Fixin. — M. *Tarnier*.) (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

Variété Variegatus. *Herbst*. Flavignerot. Rare.

Variété Gagatinus. *Fourcr*. — Nigripes. *F*. Comme le type de l'espèce et dans les mêmes lieux ; encore plus commun. (Beaune. — M. *André*.)

769. A. Depressus. *Kugel*. (Beaune; rare. — M. *Arias*.)

770. A. Pecari. *F*. Pas rare. Dans les excréments. Printemps. Dijon, environs de Mirande. (Fixin, près de la ferme de la Fortelle. — M. *Tarnier*.) (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

MELINOPTERUS. *Muls*. — *APHODIUS*. *F*.

771. M. Obliteratus. *Heyden*. Très-commun. Dans les excréments de l'homme, et au vol près de ces excréments, par les temps chauds et sereins. Octobre. Dijon, au bord des chemins. Fixin. (Beaune; dans les excréments de cheval, sur les routes, en automne. — M. *Arias*.)

772. M. Prodromus. *Brahm.* Commun. Au vol, près des excréments de l'homme. Printemps, automne. Dijon, fossés du cours du Parc, etc. (Beaune; comme le précédent. — M. *Arias.*) Villenote, près du bois de Champeaux. (Rouvray; dans les bouses un peu desséchées, sur l'Erigny, 16 avril. — M. *Emy.*)

HEPTAULACUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

773. H. Sus. *Herbst.* — Pubescens. *Sturm.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

AMMOECIUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

774. A. Elevatus. *F.* (Beaune; pas commun. — M. *Arias.*)
775. A. Brevis. *Erich.* (Fixin. Rare. — M. *Tarnier.*)

PLAGIOGONUS. *Muls.* — *APHODIUS. F.*

776. P. Arenarius. *Oliv.* Rare. Environs de Dijon.

OXYOMUS. *Esch.*

777. O. Porcatus. *F.* Très-commun. Au vol, par les soirées chaudes. Printemps, été. Dijon, sur les chemins, cours du Parc, fontaine de Larrey, etc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

PLEUROPHORUS. *Muls.* — *OXYOMUS. Esch.*

778. P. Cœsus. *Panz.* Pas rare. Au vol le soir par les temps très-chauds et orageux. Printemps, été. Dijon, sur les chemins entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy, etc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

RHYSSEMUS. *Muls.* — *OXYOMUS. Esch.*

779. R. Germanus. *Linn.* — Asper. *F.* Très-rare. Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cette espèce, au vol par une soirée très-chaude, à Dijon, au bord du jet-d'eau de la porte Saint-Pierre, le 28 mai.

TROX. *F.*

780. T. Perlatus. *Scriba.* Pas rare. Sous les cadavres desséchés. Printemps, été. Dijon, chemin de Talant, chemin de Fontaine près de la promenade de Montchapet, etc. Plombières, combe de Neuvon, sur des excréments de renard, 28 mai. (Beaune; été, automne; rare. — M. *Arias.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

781. T. Hispidus. *Laichart.* (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

782. T. Sabulosus. *Linn.* Pas commun. Le soir au vol par les temps chauds et quelquefois aussi sous les cadavres desséchés. Printemps, été. Dijon, chemin de Talant, chemin de Saint-Martin à Fontaine, etc. Chambolle.

783. T. Scaber. *Linn.* — Arenarius. *F.* Pas rare. Le soir au vol par les temps chauds. Du 25 mai au 13 juillet. Dijon, fontaine de Larrey; petit chemin de Ruffey; bord de Suzon, sur un peuplier; Allée-de-la-Retraite, sur un tilleul. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

ORYCTES. *Ill.*

784. O. Nasicornis. *Linn.* (Châtillon-sur-Seine, dans le tan. — M. *Nodot.*)

POLYPHYLLA. *Harris.* — *MELOLONTHA. F.*

785. P. Fullo. *F.* (Saulieu. — M. *Lombard.*)

MELOLONTHA. *F.*

786. M. Albida. *Dej.* Un exemplaire de cet insecte a été trouvé à Dijon sur la route de Plombières, au bord de l'Ouche, sur un jeune peuplier, près du moulin Vesson, par M. *L. Humbert.*

787. M. Vulgaris. *Linn.* Cet insecte n'est que trop commun, surtout certaines années; il paraît avec les premières

feuilles, à la fin d'avril, quelquefois dès le 15 quand l'année est précoce, et ne disparaît qu'au commencement de juillet; mais c'est pendant le mois de mai qu'il est le plus commun. Partout, sur les arbres des jardins et des promenades, ainsi que sur ceux des bois; sur les haies; le soir au vol. Trouvé une fois dans la terre dès le mois de février.

RHIZOTROGUS. *Latr.*

788. R. ÆSTIVUS. *Oliv.* Très-commun. Le soir au vol au bord des chemins; dans les champs; autour des haies. Du 16 avril au 4 mai. Dijon, autour de la ville. Trouvé une fois sous une pierre le 14 avril, derrière le mur du Parc du côté de Longvic. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Beaune; juin, juillet. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

789. R. CICATRICOSUS. *Muls.* — MERIDIONALIS. *Dej.* (Beaune; rare; juin, juillet. — M. *Arias.*)

AMPHIMALLUS. *Latr.* — *RHIZOTROGUS. Latr.*

790. A. ATER. *Herbst.* Commun. Le mâle se trouve ordinairement le matin au vol au bord des chemins et dans les champs, où il se cramponne quelquefois aux tiges de blé ou de seigle. La femelle se trouve par terre sur les chemins, souvent sur la poussière. Du 17 juin au 25 juillet. Dijon, cours du Parc et intérieur de cette promenade, Vieux-Suzon, bord du Canal, chemin de Daix. Plombières, bord de la route. Velars-sur-Ouche, dans la combe de La Cude. Gevrey. (Nantoux, près Beaune. — M. *Péragallo.*) (Beaune; dans les fossés et sur les *Sedum* des terrains incultes; juin; très-commun. — M. *Arias.*)

791. A. SOLSTITIALIS. *Linn.* Commun. Le soir au vol, dans les prés, au bord des chemins et autour des peupliers. Juillet. (Juin. — M. *Nodot.*) Dijon, dans les prés entre le Canal et l'Ouche, surtout autour des jeunes peupliers; derrière le Parc; bord du Canal; chemin de Daix; Vieux-Suzon; chemin d'Ahuy, autour des peupliers qui bordent le lit de Suzon, etc.

792. A. Ochraceus. *Knoch.* — Fallenii. *Sch.* Pas commun. Environs de Dijon.

793. A. Ruficornis. *F.* — Paganus. *Oliv.* Pas commun. Au vol le matin, au bord des chemins. Juin. Dijon, Allée-de-la-Retraite. Plombières, bord de la route. (Nantoux, près Beaune. — M. *Péragallo.*) (Beaune; très-commun sur les routes et les fossés. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

ANOMALA. *Meg.*

794. A. Frischii. *F.* — Julii. *F.* Var. (Auxonne; 20 juillet environ; sur les fleurs de rosiers dans les jardins. — M. *Eug. Guillaume.*)

PHYLLOPERTA. *Kirby. ANISOPLIA. Meg.*

795. P. Horticola. *Linn.* Assez commune. Sur les fleurs des rosiers sauvages. Juin. Dijon, chemin d'Ahuy, chemin de Daix, intérieur du Parc sur des feuilles. Asnière, sur les feuilles dans le bois. Flavignerot, sur des ombellifères dans la combe. (Beaune; sur les herbes au bord des ruisseaux; mai et juin. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Ustulatipennis. *Villa.* Moins commune que le type. Dijon, chemin d'Ahuy. (Rouvray. — M. *Emy.*)

ANISOPLIA. *Meg.*

796. A. Fruticola. *F.* (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

797. A. Agricola. *F.* (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

798. A. Tempestiva. *Erichs.* — Austriaca. *Muls.* Var. Deleta. *Muls.* J'ai trouvé deux exemplaires de cet insecte, le 4 juillet, sur des tiges de seigle, à Perrigny, près de la ferme de Sans-Fond.

SERICA. *Mac Leay.* — *OMALOPLIA. Meg.*

799. S. Brunnea. *Linn.* Rare. Juillet. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Cet insecte doit avoir des habitudes

nocturnes; j'en ai trouvé quelques individus morts pris dans des toiles d'araignées tendues sur des plantes. (Fixin, au vol, le soir dans la combe, trouvée avec une lanterne à 10 heures. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

OMALOPLIA. *Steph.*

800. O. Holosericea. *Scop.* — Variabilis. *F.* Très-rare. Environs de Dijon.

BRACHYPHYLLA. *Muls.* — *OMALOPLIA. Meg.*

801. B. Ruricola. *F.* Pas rare. Le matin au vol sur les pelouses, dans les champs, au bord des chemins, sur la lisière des bois. Commencement de juillet. Dijon, combe Saint-Joseph; fossés à l'ouest du cours du Parc, autour des tas d'herbe coupée, par un temps couvert, dans l'après-midi. Flavignerot. Chambolle. La variété noire est plus rare.

HOPLIA. *Ill.*

802. H. Philanthus. *Sulz.* — Argentea. *Oliv.* Commune. Autour des saules, dans les lieux un peu humides. Juin, juillet. Dijon, le long du cours de Suzon, près la route d'Auxonne; chemin d'Ahuy, sur les chardons. (Crimolois, au vol autour des saules. — M. *Tarnier.*) Gevrey, au-dessus du grand étang de Satenay. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. Pommard, sur le chemin de Nantoux. — M. *Péragallo.*) (Beaune; pas commune; dans les bois sur les plantes. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

803. H. Farinosa. *Linn.* — Squamosa. *F.* Commune. Sur les fleurs des rosiers sauvages et des ombellifères, surtout dans les bois des montagnes. 31 mai, juin. Marsannay-la-Côte, chemin de la combe et dans le bois. Plombières, bois de Bonveau et combe de Neuvon. Flavignerot. Fixin. Gevrey. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray; très-rare. — M. *Emy.*)

VALGUS. *Scriba.*

804. V. Hemipterus. *Linn.* Pas rare. Dans les arbres creux et sur le bois mort. Avril, mai, commencement de juin. Dijon, cours du Parc dans les tilleuls creux et sur l'herbe des fossés; intérieur du Parc dans un peuplier creux et sur du bois mort empilé; serre chaude du Jardin botanique, 12 mars. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

TRICHIUS. *F.*

805. T. Fasciatus. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, sur les fleurs de ronce et d'ombellifères. Juin, juillet, août. Plombières, combe de Neuvon à Darois. (Rouvray. — M. *Emy.*)

806. T. Gallicus. *Dej.* Commun. Sur différentes fleurs, les roses, les ombellifères, etc. Mai, juin, juillet. Dijon, dans les jardins de la ville sur les roses; le long du Canal, sur les ombellifères; bord de l'Ouche, sur les fleurs d'yèble, *Sambucus ebulus*, etc. (Fixin. Gevrey. — M. *Tarnier.*) Chambolle, sur les fleurs d'héraclée, *Heracleum sphondylium.* (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

OSMODERMA. *Lepellet.*

807. O. Eremita. *Scop.* Pas commune. Sur les troncs d'arbres creux, principalement de tilleuls et de saules, et sur le bois mort. Cet insecte exhale une odeur assez forte, ressemblant à peu près à celle de la prune ou de l'abricot, et qui le fait facilement découvrir à l'entrée des cavités des arbres sur lesquels il se tient dans l'après-midi lorsqu'il fait chaud (1). Du 28 juin au 12 août. Dijon, intérieur et cours du Parc, rempart de Tivoli, fontaine de Larrey. Plombières.

---

(1) Cette odeur est assez prononcée pour qu'une personne qui la connaît puisse sentir un insecte de cette espèce à 20 mètres environ de distance en se plaçant sous le vent.

Concœur, sur un noyer près du château d'Entre-deux-Monts. (Beaune. — M. *Arias.*) (Villenote, près Semur. — M. *Lombard.*) (Dompierre-en-Morvant, au pied d'un prunier carié, près du hameau de Genouilly; trouvée une seule fois. — M. *Emy.*)

GNORIMUS. *Lepellet.*

808. G. Nobilis. *Linn.* Pas rare. Sur les fleurs, surtout les ombellifères et les roses, sur les arbres et le bois mort. Du 26 mai au 10 juillet. Dijon, au Parc sur du bois mort empilé; dans l'intérieur de la ville, sur les roses dans les jardins; fontaine de Larrey, sur les saules. Fontaine-lez-Dijon, sur des roses dans un jardin. (Beaune; fleurs d'yèble, *Sambucus ebulus.* — M. *Arias.* Au jardin anglais. — M. *Péragallo.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

CETONIA. *F.*

809. C. Stictica. *Linn.* Commune. Sur les fleurs, dans les jardins, les haies, au bord des chemins, etc. Avril à juillet. Dijon, dans les jardins sur différentes fleurs; au bord des chemins sur les fleurs de plantain; dans les haies sur les fleurs d'aubépine; fontaine de Larrey, etc. (Fixin.— M. *Tarnier.*) (Beaune; sur les fleurs, le blé, etc. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

810. C. Hirtella. *Linn.* — Hirta. *F.* Commune. Sur différentes fleurs, pissenlit (*Leontodon taraxacum*), aubépine, plantain, etc., au bord des chemins. Avril à juin. Dijon, Parc, chemin de Chenôve, chemin de Daix, etc. Marsannay-la-Côte. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

811. C. Aurata. *Linn.* Très-commune. Sur différentes fleurs, roses des jardins et sauvages, ombellifères, fleurs d'yèble, etc. Avril, mai, juin; 27 mars sous une pierre. Dijon, dans les jardins dans la ville, au bord des chemins sur les haies,

sur les ombellifères dans les prés et dans les bois, sur le bois mort au Parc. Flavignerot. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) On trouve la larve et la nymphe de cette espèce dans le terreau au bas des tilleuls en août, et c'est à cette époque qu'elle subit sa dernière métamorphose dans sa coque pour ne sortir qu'au printemps suivant.

812. C. Morio. *F.* (Rouvray ; rare. — M. *Emy.*)

813. C. Metallica. *Payk.* Variété Obscura. *Andersch.* Moins commune que l'*Aurata.* Aussi sur différentes fleurs. Printemps. Dijon, cours du Parc, etc. (Beaune ; rare ; sur les roses ; l'été. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Metallica. *F.* (Rouvray ; rare. — M. *Emy.*)

814. C. Marmorata. *F.* Rare. Sur le bois mort, dans les creux des arbres et au vol près des arbres morts ou creux. Mai, juin. (25 avril. — M. *Nodot.*) Dijon, intérieur et cours du Parc. Concœur, bois de Mantuan, près du Télégraphe. (On trouve, dans le terreau au pied des tilleuls, au cours du Parc, à la fin de juillet et en août, la nymphe de cette espèce, qui ne tarde pas à se métamorphoser dans sa coque, où elle reste jusqu'au printemps suivant. — M. *Tarnier.*)

BUPRESTI.

PTOSIMA. *Solier.*

815. P. Novemmaculata. *F.* Rare. Sur les ronces et les rosiers. Du 30 mai au 1er juillet. (Dijon, trouvée une fois au Parc par M. *Eug. Guillaume.*) (Gevrey, près d'une fontaine dans les vignes au bord du bois du Chaignot. — M. *Tarnier.*) M. *Piffond,* conseiller à la Cour impériale de Dijon, m'a donné un certain nombre d'exemplaires de cet insecte pris par lui dans son jardin, à Chambolle. (Rouvray ; extrêmement rare. — M. *Emy.*)

CAPNODIS. *Esch.*

816. C. Tenebrionis. *Linn.* Rare. Sur les prunelliers couverts de lichens. Du 30 mai au 29 juin ; en septembre et jusqu'au 16 octobre. (Dijon, combe Saint-Joseph. — M. *Dudrumel.*) Marsannay-la-Côte. Chambolle, dans la combe ; au bord du bois, contre les champs d'Entre-deux-Monts ; combe d'Orvau.

BUPRESTIS. *Linn.* — *LAMPRA. Meg.*

817. B. Rutilans. *F.* Pas rare. Sur le tronc des tilleuls au soleil. Du 25 mai au 19 juillet. Dijon, cours et intérieur du Parc, Allée-de-la-Retraite, remparts autour de la ville, route de Langres. (Beaune. — MM. *Arias* et *Péragallo.*)

CHRYSOBOTHRIS. *Esch.*

818. C. Affinis. *F.* Rare. Dans les bûchers et les chantiers de bois à brûler et dans les bois sur les arbres coupés. Fin juin, juillet. Dijon, dans les bûchers et les chantiers de la ville, surtout sur le bois de hêtre et de tremble ; au Parc sur un arbre coupé. Chambolle, dans la combe sur un noyer abattu. Curley, bois des Liards, sur un hêtre abattu, dans une coupe en exploitation.

AGRILUS. *Curtis.*

819. A. Guerinii. *Lacord.* (Châtillon-sur Seine ; un exemplaire de ce bel insecte a été trouvé par M. *Gontard*, en présence de M. *Emy*, dans le parc de Mme *de Rochechouard.*)

820. A. Biguttatus. *F.* Pas rare. Sur les jeunes pousses de chêne qui croissent sur les gros troncs coupés, sur les arbres abattus et le bois coupé dans les coupes en exploitation. Du 25 mai au 23 juin. Corcelles-les-Monts, bois près de la route de Paris. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Gevrey. Chambolle. Concœur. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rou-

vray; au vol à la cime des grands chênes et sous les écorces des souches des gros chênes coupés deux ans auparavant. M. *Emy*.)

821. A. Sinuatus. *Oliv.* Très-rare. Marsannay-la-Côte, près du parc de Gouville, dans une coupe de deux ans, sur une feuille de noisetier, 10 juin; un seul exemplaire. Un second m'a été donné comme pris aux environs de Semur.

822. A. Aubei. *Lap.* et *Gory.* Pas rare. Sur les pousses de chêne. 21 mai, 25 juin. Fixin, bois près du chemin de fer.

823. A. Fallax. *Perroud. Inédit* (d'après M. *Reiche*). Pas rare. Juin. Fixin, bois de la plaine.

824. A. Graminis. *Laferté. Inédit* (d'après M. *Reiche*). Pas rare. Sur les pousses de chêne. Mai. Fixin, bois de la plaine.

825. A. Viridipennis. *Lap.* et *Gory.* Très-rare; environs de Dijon. (Rouvray.— M. *Emy*.)

826. A. Auripennis. *Solier.* (Rouvray; rare; sur le tremble dans le bois Darié; juin. — M. *Emy*.) J'en possède un exemplaire qui m'a été donné comme provenant des environs de Semur.

827. A. Cinctus. *Oliv.* (Rouvray; pas rare. — M. *Emy*.)

828. A. Derasofasciatus. *Lacord.* Rare. Flavignerot, en fauchant dans le bois; 28 mai.

829. A. Cyaneus. *Oliv.* (Rouvray, peu commun.— M. *Emy*.)

830. A. Laticornis. *Ill.* Rare. Environs de Dijon, je crois dans les bois de la plaine au bas de Fixin et de Perrigny. (Beaune, pousses de chêne; juin. — M. *Arias*.)

831. A. Linearis. *F.* — Roberti. *Chevr.* Pas rare. Sur les pousses de chêne dans les coupes d'un an, dans les bois de la plaine. Juin, commencement de juillet. Crimolois. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, bois près de la voie romaine. (Beaune; un seul exemplaire, bois de chêne. — M. *Arias*.)

832. A. Nocivus. *Ratz.* (Beaune; rare; juin.—M. *Arias*.)

833. A. Tenuis. *Ratz.* — Viridis. *F.* Commun. Dans les

bois, sur les pousses de chêne et sur le bois coupé. Fin mai, juin. Dijon, au Parc et dans les chantiers de bois à brûler dans la ville et près du bassin du Canal. Marsannay-la-Côte. Chambolle, etc. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

834. A. Angustulus. *Ratz. Ill.* Pas rare. Fixin, bois de la plaine, en fauchant. Mai, juin. (Rouvray. — M. *Emy.*)

CORRÆBUS. *Lap. et Gory.* — *AGRILUS. Meg.*

835. C. Undatus. *F.* Très-rare. Juillet, août. Sur les pousses de chêne. Environs de Dijon. (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — M. *Arias.*)

836. C. Amethystinus. *Oliv.* Pas rare. En fauchant dans les bois, sur les jeunes taillis. Du 18 mai au 2 juillet. Plombières, combe de Neuvon et coteaux. Corcelles-les-Monts, bois près de la route de Paris. Flavignerot. Blaisy-Bas. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey. Curley, bois de la Reine. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux.

837. C. Elatus. *F.* Très-rare. Trouvé une seule fois dans la combe de Chambolle, sur une graminée, le 29 juin.

ANTHAXIA. *Esch.*

838. A. Manca. *F.* Pas rare. Sur les fagots d'orme, les troncs d'orme, le bois coupé, etc. Du 5 mai au 1er juin. Dijon, au Parc sur des ormes coupés, sur une barrière et des fagots d'orme; cours du Parc sur les petits ormes sur pied entourés d'épines; (chemin du réservoir de la montée de Montmuzard, sur le tronc des jeunes ormes.—M. *Dudrumel.*) dans la ville, dans les bûchers et les chantiers de bois à brûler. Plombières, bois de Bonveau, sur des fagots; Marsannay-la-Côte, sur des feuilles de noisetier dans la combe. (Savigny-sous-Beaune, bois de Chenôve, sur des rejetons de chêne; juin. — M. *Arias.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

839. A. Nitens. *F.* — Nitida. *Rossi.* Commune. Sur les

roses sauvages, les ombellifères, les renoncules, l'*Achillea millefolium* et d'autres fleurs. Du 15 mai au 8 août. Dijon, chemin de Daix, bords du Canal, bords de l'Ouche, fontaine de Larrey, chemins entre celui de Fontaine et celui d'Ahuy. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, petit chemin près de la combe et dans la combe. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Gevrey, dans la combe. Chambolle. (Savigny-sous-Beaune, bois de Chenôve, sur les rejetons de chêne; pas commune. — M. *Arias.*) (Pommard. — M. *Péragallo.*) (Rouvray; sur les roses églantines et sur les radiées. — M. *Emy.*)

840. A. Cichorii. *Oliv.* Commune. Sur les fleurs de carotte et de l'*Achillea millefolium.* Du 1er juillet au 15 août. Dijon, chemin de Daix; bord de Suzon, près la route d'Auxonne; bords du Canal. (Beaune. Nantoux, 17 juin. — M. *Péragallo.*) (Savigny-sous-Beaune, bois de Chenôve, sur les rejetons de chêne; juin. — M. *Arias.*)

841. A. Inculta. *Germ.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

842. A. Læta. *F.* (Dijon; commune, mêmes lieux que la *Nitens.* — M. *Nodot*, d'après M. *Emy.*)

843. A. Nitidula. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, sur les jeunes pousses de chêne et de noisetier, les ombellifères, les roses sauvages, les ronces, et en fauchant. Du 9 mai au 3 août. Dijon, au Parc. Plombières, combes de Bonveau et de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Gevrey, dans la combe. Chambolle. (Rouvray; mêmes lieux que la *Nitens.* — M. *Emy.*)

844. A. Funerula. *Ill.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

TRACHYS. *F.*

845. T. Pygmæa. *F.* Très-rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

846. T. Pumila. *Ill.* — Minuta. *F.* Commune. Dans les bois sur les feuilles, principalement celles de noisetier et de tilleul. Du 8 mai au 3 juillet et le 3 septembre. Dijon, au Parc.

Corcelles-les-Monts, Combe-aux-Serpents. Flavignerot, dans la combe. Plombières, combe de Neuvon. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, sur le saule Marceau. (Beaune; pas commune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

847. T. Nana. *F.* Trouvé un seul exemplaire sur une pierre au soleil, le 27 mai, sur un chemin près de la combe de Marsannay-la-Côte.

848. T. Ænea. *Mann.* Rare. Environs de Dijon, dans les bois.

APHANISTICHUS. *Latr.*

849. A. Emarginatus. *F.* Pas commun. Dans les bois de la plaine, sur le saule Marceau; rarement dans les bois de montagne. Du 16 au 29 juin. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Gevrey, près du grand étang de Satenay. Chambolle, jardin de M. *Piffond,* sur une tige de graminée. Saint-Nicolas-les-Cîteaux; forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

850. A. Pusillus. *Oliv.* Très-rare. Plombières-les-Dijon, combe de Neuvon à Darois, en fauchant, le 26 juin. Curtil-Vergy, bois de Mantuan, sur une pierre au soleil, le 17 septembre. Un seul exemplaire dans chacune de ces localités.

ELATERES.

MELASIS. *Oliv.*

851. M. Buprestoides. *Linn.* — Flabellicornis. *F.* Très-rare. Sur le vieux bois. 25 mai, 16 juin. Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé. Chambolle, sur du vieux bois de char-

pente dans le village; (dans la combe. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

CEROPHYTUM. *Latr.*

852. C. ELATEROIDES. *Latr.* Rare. Sous les écorces des arbres morts et dans les troncs creux des arbres. Du 31 mars au 30 mai. Dijon, au Parc, sous les écorces d'érables morts sur pied, sous les écorces de platanes vivants, sur un tronc de peuplier creux, sur du bois mort empilé; Allée-de-la-Retraite, dans un tronc de tilleul creux. (Rouvray; extrêmement rare. — M. *Emy.*)

EUCNEMIS. *Ahrens.*

853. E. CAPUCINUS. *Ahrens.* Rare. Sur les tilleuls et peupliers creux. Du 18 mai au 6 juillet. Dijon, au Parc, sur un tronc de peuplier creux et sur du bois mort empilé; cours du Parc, sur les troncs de tilleuls creux; Allée-de-la-Retraite et rempart de Tivoli, aussi sur des tilleuls creux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

854. E. EMYI. *Rouget. Inédit.* (1) J'ai trouvé trois exemplaires de cette espèce en fauchant dans les bois; le premier

---

(1) J'extrais d'une description manuscrite, que je me propose d'adresser à la Société Entomologique de France, la diagnose suivante, qui suffira pour faire reconnaître facilement cette nouvelle espèce :

Elongatus, niger, confertim punctatus, cinereo-pilosus; capite convexo, non carinato, antennis longioribus, serratis; pronoto latitudine breviori, convexo, basi transversim impresso, postice medio longitudinaliter carinato, antice angustato, lateribus rectis, angulis posticis valde productis, acutissimis, supra carinatis; prosterno brevi, scrobibus antennariis profundis, rectis; elytris stria suturali tantummodo conspicua, apice summo laxe subseriatim foveolato-punctatis; tibiis tarsisque testaceis, his tenuibus, posticis elongatis.

MAS. *Antennis quarta parte corpore brevioribus, acutissime serratis.*
FEM. *Antennis tertia parte corpore brevioribus.*

(*Long.* 0m,0033-0m,0038. — *Lat.* 0m,0011-0m,0012.)

le 12 juin, à Flavignerot, au bas de la combe, et les deux autres les 20 et 24 juillet, à Plombières, dans la combe de Neuvon à Darois.

SYNAPTUS. *Esch.*

855. S. Filiformis. *F.* Rare. Bois de la plaine, en fauchant. Juin. Fixin, bois près du chemin de fer. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Beaune; sur les plantes. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

MELANOTUS. *Esch.* — *CRATONYCHUS. Dej.*

856. M. Niger. *F.* Trouvé une seule fois à Dijon, par terre dans une rue, le 19 mai. (Beaune; pas commun; l'été; sur des plantes. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)
857. M. Castaneipes. *Payk.* — Obscurus. *F.* Pas rare. Dans les bois sur les pousses de chêne. Du 16 mai au 11 juin. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, bois du Chaignot et de Château-Renaud. Plombières, combe de Neuvon, sous l'écorce d'une vieille souche de chêne. Chambolle. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

LACON. *Laporte.* — *AGRYPNUS. Esch.*

858. L. Murinus. *Linn.* Très-commun. Sur les tiges des plantes et au vol. Mai, juin. Dijon, au cimetière, à la Combe-aux-Serpents, sur les bords de Suzon, dans les fossés du cours du Parc, etc. (Quetigny. — M. *Tarnier.*) Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. Chambolle, etc. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

ATHOUS. *Esch.*

859. A. Rhombeus. *Oliv.* Rare. Le soir au vol autour des saules, à huit heures environ, lorsqu'il fait très-chaud; quelquefois la journée sur le tronc des tilleuls. Du 15 juin

au 7 août. Dijon, fontaine de Larrey, bord du Canal près de Larrey, cours du Parc, (rempart de Tivoli. — M. *Nodot*).

860. A. Hirtus. *Herbst.* Commun. Sur les graminées et les feuilles d'arbres, surtout dans les bois. Juin. Dijon, au Parc et dans les fossés du cours du Parc. Gevrey. Chambolle. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

861. A. Longicollis. *F.* Commun. Sur les plantes et les feuilles d'arbres, surtout dans les bois. Juin, juillet. Dijon. Gevrey, bois de la plaine et de la montagne. Etc. (Fauverney, en fauchant, sur les chênes près de la Bayotte. — M. *Nodot.*) (Beaune; rare. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

862. A. Hæmorrhoidalis. *F.* Très-commun. Dans les bois, en fauchant dans les taillis de deux ou trois ans. Mai, juin. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois de la montagne et bois de la plaine. Etc. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

863. A. Inunctus. *Panz.* Rare. Dans les saules pourris, en creusant le bois. Avril. (Dijon, bord de l'Ouche, près du moulin Vesson. — M. *Tarnier.*) Quetigny, au bord du ruisseau; moins rare qu'à Dijon. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*)

864. A. Crassicollis. *Dej.* Pas commun. Sur les plantes, par terre et dans les bois en fauchant. Fin juin, juillet. Dijon, dans les rues de la ville, par terre, à l'époque où se font les provisions de bois à brûler; rempart de Tivoli et cours du Parc, par terre; barrière au-dessus du débarcadère du chemin de fer. Talant, du côté de Dijon, sur le *Carduus nutans.* Fixin, bois près du chemin de fer.

865. A. Vittatus. *F.* Commun. Dans les bois, en fauchant dans les jeunes taillis. Mai, juin. Dijon, bord de l'Ouche; avril. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Gevrey. Chambolle, etc. (Beaune; rare. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

866. A. Dilutus. *Kugel.* — Subfuscus. *Gyll.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

867. A. Lugens. *Redt.* Rare. Dans les tilleuls creux et sur le bois mort. Mai, juin. Dijon, cours du Parc et Allée-de-la-Retraite; chantiers de bois à brûler près du bassin du Canal.

CREPIDOPHORUS. *Muls.* — *ATHOUS. Esch.*

868. C. Mutilatus. *Rosenh.* — Foveolatus. *Hampe.* — Anthracinus. *Muls. Opusc. Ent.* 2. Très-rare. Je n'ai trouvé qu'une seule fois cet insecte, au nombre de deux exemplaires, le 14 juin, au Parc, sur le tronc d'un peuplier creux.

CAMPYLUS. *Fisch.*

869. C. Linearis. *F.* Rare. Dans les bois de la plaine sur le saule Marceau, très-rarement dans les bois de montagne. Du 13 mai au 7 juillet. Dijon, au Parc sur du bois coupé; (cours du Parc. — M. *Nodot*). Fixin et Gevrey, bois de la plaine. Epernay. Curley, bois des Liards. Concœur, bois de Mantuan, sur un vieux hêtre creux abattu. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété Mesomelas. *F.* Comme le type, mais beaucoup plus rare. Dijon, au Parc, sur du bois mort coupé. Fixin et Gevrey, bois de la plaine. (Rouvray. — M. *Emy.*)

LIMONIUS. *Esch.*

870. L. Nigripes. *Gyll.* Commun. Sur les graminées et dans les bois, en fauchant. Mai. Dijon, fossés du cours du Parc, intérieur du Parc, Combe-aux-Serpents, etc. J'ai aussi trouvé cet insecte le 3 avril, sous une pierre, au bas du mur au nord du clos de Pouilly. Fixin, bois de la montagne et de la plaine. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

871. L. Minutus. *Linn.* Pas commun. Dans les tilleuls creux. Du 12 avril au 20 mai. Dijon, cours du Parc et Allée-de-la-Retraite. J'ai aussi obtenu cet insecte d'éclosion; il provenait de tiges de lierre mort rapporté du Parc. (Beaune. — M. *André*.)

872. L. Bructeri. *F.* (Rouvray; très-rare. — M. *Emy*.)

873. L. Bipustulatus. *Linn.* Pas commun. Sur les ombellifères dans les bois et en fauchant, sous les écorces d'arbres morts et abattus, sur le bois mort, quelquefois dans les maisons sur le bois à brûler. Du 3 mai au 8 juin; 24 mars, sous des écorces. Dijon, au Parc, en fauchant sur les fleurs d'*Anthriscus sylvestris*, sur du bois mort empilé, sous des écorces de charmes abattus, sur le mur de la maison du concierge; sur la barrière au-dessus de la gare du chemin de fer; trouvé aussi, en février, dans les maisons sur du bois mis sur le feu. Fixin, bois de la plaine près du chemin de fer. (Pontailler-sur-Saône, dans l'intérieur du bois mort et sous les écorces de chêne; octobre. — M. *Dudrumel*.) (Beaune. — M. *André*.) (Rouvray; rare; sous les mousses. — M. *Emy*.)

J'ai trouvé au Parc et à Fixin une très-jolie variété de cet insecte, dont les élytres sont entièrement d'un rouge testacé; mais cette variété est très-rare. On trouve aussi quelquefois des exemplaires dont la tache humérale disparaît presque complètement.

874. L. Parvulus. *Panz.* — Mus. *Ill.* Très-commun. En fauchant dans les bois sur les jeunes taillis. Mai. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois de la plaine et de la montagne. Gevrey. Chambolle. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

CARDIOPHORUS. *Esch.*

875. C. Thoracicus. *F.* Pas commun. Sur le bois à brûler, dans les chantiers, et dans les troncs d'arbres creux. Avril, mai, commencement de juin. Dijon, cours du Parc,

dans les tilleuls ; à Larrey, sur un mur ; dans les maisons, sur le bois à brûler. (Beaune ; sous les écorces de vieux saules. — M. *Arias*. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

876. C. Rufipes. *F*. (Fauverney ; en fauchant, sur les chênes à la Bayotte ; 13 juin. — M. *Nodot*.) (Rouvray ; pas commun. — M. *Emy*.)

877. C. Rubripes. *Germ*. — Albipes. *Meg*. (Rouvray ; commun. — M. *Emy*.)

ELATER. *Linn*. — *AMPEDUS*. *Meg*.

878. E. Sanguineus. *Linn*. Pas commun. Dans les bois, sur les fleurs et les feuilles, sous les écorces et dans le bois pourri. Fin février, mars, mai, juillet, septembre. Dijon, au Parc, dans l'intérieur de branches mortes tombées par terre ; près de l'Ile, dans un peuplier pourri. Velars-sur-Ouche, coteau au-dessus de la forge. Gevrey, près du petit étang de Satenay, sur les feuilles d'aulne, dans les souches mortes de cet arbre et sur des piles de bois. Curley, bois des Liards, sur les ombellifères, en fauchant, et sous des écorces de cerisiers morts. (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

879. E. Lytropterus. *Germ*. (Beaune ; pas commun. — M. *Arias*.)

880. E. Ephippium. *F*. Rare. Dans le bois pourri. Mai, juillet, septembre. Quetigny, dans un saule pourri abattu. (Pontailler-sur-Saône, bois au bord de la Saône, dans le bois mort. — M. *Dudrumel*.) Gevrey, sur des piles de bois d'aulne, près du petit étang de Satenay.

881. E. Præustus. *F*. Rare. Dans les bois. Du 16 mai au 5 juin. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant. Gevrey, bois du Chaignot, un seul exemplaire, en fauchant. (Beaune. — M. *Bourlier*.)

882. E. Pomorum. *Geoffr*. — Ferrugatus. *Ziegl*. Pas rare. Dans les saules pourris. Avril à septembre. Dijon, bords de

l'Ouche; fontaine de Larrey, dans les saules, sur les feuilles de cet arbre et au vol le soir. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

883. E. Crocatus. *Geoffr.* Pas rare. Comme le précédent. Avril à juillet. Dijon, fontaine de Larrey, saules et peupliers pourris, sur les feuilles des saules, en fauchant sur les herbes au bord de l'eau, et au vol le soir. Quetigny. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sur des piles de bois d'aulne. (Rouvray. — M. *Emy.*)

884. E. Balteatus. *Linn.* (Rouvray; fort rare. — M. *Emy.*)

885. E. Elongatulus. *F.* Assez commun. Sur le saule Marceau dans les bois de la plaine. Mai, juin. Fixin et Gevrey, sur les rejets de saule Marceau, dans les jeunes taillis, et en fauchant; bord du petit étang de Satenay, sur des piles de bois d'aulne. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, en fauchant. (Rouvray. — M. *Emy.*)

886. E. Megerlei. *Germ.* Très-rare. Deux exemplaires ont été trouvés à l'Allée-de-la-Retraite par M. *Tarnier,* l'été, sur des troncs creux de tilleuls, le soir.

887. E. Brunnicornis. *Germ.* — Æthiops. *Frœlich.* Rare. Dans le bois pourri des tilleuls, sur le bois mort et sous les écorces d'arbres morts. Février, mars, mai, juin, août. Dijon, (Allée-de-la-Retraite, Cours-Fleury, dans le bois pourri des tilleuls. — M. *Dudrumel;* il a également obtenu d'éclosion cet insecte chez lui, après avoir renfermé dans une chambre du bois pourri de tilleul provenant de ces localités); Parc, écorces de charmes abattus; trouvé dans une chambre dans la ville à la fin de l'hiver; il sortait sans doute de vieux bois à brûler mis sur le feu. Curley, bois des Liards, écorces de cerisiers morts.

ISCHNODES. *Germ.* — *AMPEDUS. Meg.*

888. I. Sanguinicollis. *Panz.* J'ai trouvé un seul exemplaire de ce très-rare insecte, à Dijon, au Parc, sur un banc en bois, le 15 mai. Un deuxième exemplaire existe dans la

collection du Muséum de la ville de Dijon ; il provient sans doute aussi des environs de cette ville.

CRYPTOHYPNUS. *Esch.*

889. C. Pulchellus. *Linn.* (Dijon, le long de l'Ouche derrière le Parc ; 23 avril. — M. *Nodot.*) (Rouvray ; rare ; sur les sables au bord des ruisseaux. — M. *Emy.*)

890. C. Tetragraphus. *Germ.* — Quadripustulatus. *Payk.* Commun. Dans le sable et sous les détritus au bord de l'eau. Avril, juin, août, novembre. Dijon, bord de l'Ouche au-dessous de Dijon, bord de Suzon. Ahuy, bord de Suzon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

891. C. Dermestoides. *Herbst.* — Minimus. *Dej.* (Rouvray ; rare ; sous une pierre près du moulin Fricot ; fin avril. — M. *Emy.*)

892. C. Lapidicola. *Westerh.* — Exiguus. *Dej.* Un seul exemplaire trouvé dans les environs de Dijon, je crois dans la combe de Neuvon, près Plombières.

893. C. Minutissimus. *Germ.* Rare. En fauchant dans les bois. 3 et 24 juin. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot, au bas de la combe.

LUDIUS. *Latr.* — *STEATODERUS. Esch.*

894. L. Ferrugineus. *Linn.* Assez rare. Sur les feuilles et sur le tronc des saules, sur les troncs creux des peupliers, des tilleuls et des marronniers d'Inde. Du 23 juin au 8 août. Dijon, fontaine de Larrey, bords de l'Ouche sur les saules ; cours du Parc et Allée-de-la-Retraite, dans les tilleuls creux ; (rempart du Château, troncs creux des marronniers d'Inde. — M. *Dudrumel.*) (Beaune. — M. *Arias.*)

La variété à prothorax noir a été prise une fois à la fontaine de Larrey par M. *Tarnier.* Elle a été trouvée aussi près de Semur.

CORYMBYTES. *Latr.* — LUDIUS. *Latr.*

895. C. Hæmatodes. *F.* Pas commun. Dans les bois de la plaine, sur le saule Marceau. Du 24 avril au 19 juin. Fixin, bois près du chemin de fer, sur les pousses de saule Marceau et sur la barrière du chemin de fer. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, sur les saules Marceau, au bord du fossé du chemin de Saint-Nicolas à Nuits et dans un faux chemin dans la partie en futaie de la forêt. Trouvé aussi, mais rarement, à Flavignerot, sur les ombellifères dans le pré de la combe, par MM. *Ch.* et *L. Humbert.* (Semur, autour des arbres fruitiers en fleurs; avril. — M. *Nodot.*) (Rouvray; assez commun dès le commencement de la feuillaison des chênes, il voltige à la cime des jeunes cépées. — M. *Emy.*)

896. C. Castaneus. *Linn.* Très-rare. J'ai trouvé une femelle de cet insecte dans la forêt de Cîteaux, près de Saint-Nicolas, sur un saule Marceau, le 19 juin. (Rouvray. — M. *Emy.*)

897. C. Tessellatus. *Linn.* J'ai trouvé un exemplaire de cet insecte le 8 juin, en fauchant dans un petit pré situé entre les bois, au bord de la voie romaine, sur le territoire de la commune de Fénay, et deux autres à Gevrey, au bord du petit étang de Satenay, en fauchant et sur le saule Marceau, le 10 juin. (Rouvray; pas rare. — M. *Emy.*)

DIACANTHUS. *Latr.* — LUDIUS. *Latr.*

898. D. Holosericeus. *F.* Commun. Dans les bois de la plaine, sur le saule Marceau et en fauchant. Du 24 avril au 30 juin. (Dijon, au Parc, sur l'*Anthriscus sylvestris;* une seule fois. — M. *Tarnier.*) Fixin et Gevrey, bois de la plaine. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Beaune; pas commun. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

899. D. Metallicus. *Payk.* Pas très-rare. Dans les bois de la plaine, sur le saule Marceau. Du 16 mai au 23 juillet.

Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, bois de la plaine; une seule fois en montagne dans le bois du Chaignot. Saint-Nicolas-les-Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

900. D. Latus. *F.* Commun. Sur les graminées, dans les clairières et sur la lisière des bois de montagne. Du 13 mai au 14 juin. Corcelles-les-Monts, Combe-aux-Serpents et Mont-Afrique. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Gevrey. Chambolle. (Beaune; sur les fleurs; printemps et automne. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

AGRIOTES. *Esch.*

901. A. Pilosus. *F.* Assez commun. Dans les bois, sur les feuilles, en fauchant et au vol. Du 24 avril au 26 juin. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois de la plaine et de la montagne. Gevrey. Chambolle. Reulle-Vergy, bois de Mantuan. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

902. A. Gallicus. *Dej.* Commun. Sur les ombellifères et autres fleurs. Août. Dijon, au bord des chemins autour de la ville; chemin de Daix, sur les fleurs de carotte; etc. (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

903. A. Graminicola. *Redt.* — Gilvellus. *Ziegl.* Commun. Sur les fleurs d'yèble et de carotte. Juillet, août. Dijon, au bord du Canal et au bord des prés de l'Ouche vis-à-vis la Combe-aux-Serpents, chemin de Daix et la plupart des petits chemins peu fréquentés autour de la ville. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

On trouve, aussi communément que le type, les deux variétés de cette espèce; la première avec les élytres plus ou moins obscures à leur partie postérieure, et la deuxième avec les élytres entièrement obscures.

904. A. Segetis. *Bierk.* Assez commun. Sous les pierres, dans les champs et les prés au bord de l'eau. Fin de l'hiver, printemps. Dijon, bords de Suzon et de l'Ouche. Ahuy.

(Beaune. — MM. *Arias* et *André*. Savigny, près Beaune, Fontaine-Froide, sous des écorces; octobre. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

905. A. Obscurus. *Linn.* — Variabilis. *F.* Pas rare. Sous les pierres, dans les prés. Avril, mai. Dijon, prés du bord de l'Ouche, près le moulin Vesson. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier*.)

906. A. Sputator. *Linn.* Commun. Sur les fleurs, surtout les ombellifères. Juillet. Environs de Dijon, au bord des chemins dans les lieux cultivés en vigne. (Beaune; pas commun. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

907. A. Rufulus. *Dej.* Très-rare. Environs de Dijon.

908. A. Fallax.... (Rouvray; très-rare. — M. *Emy*.)

SERICOSOMUS. *Serv.*

909. S. Fugax. *F.* (Rouvray; très-rare. — M. *Emy*.)

DOLOPIUS. *Meg.*

910. D. Marginatus. *Linn.* Commun. Dans les bois, en fauchant et sur les ombellifères. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur les fleurs de l'*Anthriscus sylvestris*. Plombières, combe de Neuvon. Fixin, bois près du chemin de fer. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

ADRASTUS. *Meg.*

911. A. Pallens. *F.* Commun. Dans les bois en fauchant. Mai, juin. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, etc. (Beaune. — M. *Bourlier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

912. A. Pusillus. *F.* Commun. Sur les graminées, au bord de l'eau et dans les bois. Juin, juillet. Dijon, fontaine de Larrey, le soir; bords de l'Ouche, le soir, sur les *Dipsacus* et autres plantes, au bord des prés, après la fauchaison.

Chambolle, dans un jardin, sur des noisetiers. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.)

913. A. Quadrimaculatus. *F*. (Beaune; rare.— M. *Arias*.)

914. A. Umbrinus. *Germ*. (Beaune; pas commun. — M. *Arias*.)

CYPHONES.

ATOPA. *Payk.*

915. A. Cervina. *F*. Pas commune. Dans les bois de montagne, sur le noisetier dans les jeunes taillis, sur les ombellifères et en fauchant; on le trouve quelquefois noyé dans l'eau retenue par les feuilles des *Dipsacus*. Du 6 juin au 15 juillet. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Gevrey. Chambolle. L'Etang-Vergy. Blaisy-Bas.

D'après des observations récentes, la larve de cet insecte vivrait dans les bulbes d'orchidées.

916. A. Cinerea. *F*. Comme la précédente, avec laquelle on la trouve presque toujours, mais plus rarement. J'ai trouvé une fois la *cinerea* accouplée avec la *cervina ;* celle-ci était une femelle. Je suis très-disposé à croire que la *cinerea* n'est qu'une variété du mâle de la *cervina*.

ELODES. *Latr. — CYPHON. F.*

917. E. Livida. *F*. Pas rare. Dans les endroits humides près de l'eau. Juin. Plombières, combe de Neuvon. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. Etc. (Beaune; été. — — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

918. E. Variabilis. *Thunb*. — Pubescens. *F*. (Rouvray; commune. — M. *Emy*.)

919. E. Coarctata. *Payk.* — Grisea. *F.* Commune. Sur les plantes, au bord de l'eau. Juin, juillet, septembre. Dijon, fontaine de Larrey. Fixin, fossés du chemin de fer, près du bois. Gevrey, au-dessus du grand étang de Satenay et sous les détritus dans le bois d'aulnes près du petit étang.

920. E. Serricornis. *Müll.* — Testacea. *Dej.* Très-rare. Dijon, dans l'intérieur du Parc, sur une feuille du lierre qui entourait un gros orme, 29 juin; un exemplaire. Velars-sur-Ouche, près des terres à l'est de la ferme du Fays, au-dessus d'un coteau, en fauchant, sur de jeunes pousses de chêne, dans une coupe en exploitation; 8 juillet; trois exemplaires.

921. E. Pallida. *F.* Assez commune. Sur les plantes, au bord de l'eau. 20 mai, juin, juillet. (Messigny, vallon de Sainte-Foy. — M. *Nodot.*) Gevrey, au bord des ruisseaux, près des étangs de Satenay. Blaisy-Bas, au bord du ruisseau, sur le *Nasturtium officinale* et d'autres plantes. (Beaune; pas commun. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

SCIRTES. *Ill.*

922. S. Hemisphæricus. *Linn.* Commun. Sur les plantes aquatiques, au bord de l'eau. Fin juin, juillet. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant; très-abondant au bord des fossés du chemin de fer, sur le saule Marceau, les roseaux, les prêles, etc. Saint-Nicolas-les-Cîteaux. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray; lieux humides; en automne. — M. *Emy.*)

EUCINETUS. *Schüpp.* — *NYCTEUS. Latr.*

923. E. Hæmorrhoidalis. *Germ.* — Hæmorrhous. *Ziegl.* Rare. Sous les pierres. Du 17 mars au 30 avril. Dijon, chemins entre celui d'Ahuy et celui de Fontaine; chemin de Daix, au bas d'une haie.

TELEPHORI.

LYGISTOPTERUS. *Dej.*

924. L. Sanguineus. *F.* Très-rare. Trouvé à Epernay par M. *J. Saintpère,* le 29 juin, sur un vieux chêne; quatre exemplaires. (Rouvray. — M. *Emy.*)

DICTYOPTERUS. *Latr.*

925. D. Aurora. *F.* Très-rare. Trouvé dans la combe de Flavignerot, le 23 juin, par M. *Ch. Humbert.*

926. D. Minutus. *F.* Très-rare. Trouvé un exemplaire, mort récemment, à Dijon, au Parc, sous la mousse qui recouvrait une souche, au commencement de septembre.

OMALISUS. *Geoffr.*

927. O. Suturalis. *F.* Commun. En fauchant, dans les bois. Du 28 mai au 30 juin. (Messigny, vallon de Sainte-Foy. — M. *Nodot.*) Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay, dans la combe et vers le parc de Gouville. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey. Chambolle. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*)

LAMPYRIS. *Linn.*

928. L. Noctiluca. *Linn.* Commune. Tout le monde connaît la femelle, que sa lumière phosphorescente fait aisément découvrir par terre, entre les herbes et les plantes, dans les soirées chaudes de l'été; le mâle, qui n'est pas lumineux, ou seulement quelquefois peu distinctement, se trouve souvent accouplé avec la femelle; si l'on a pris une de ces dernières, il n'y a qu'à la placer dans un endroit

découvert (sur son chapeau, par exemple), et, en la visitant de temps à autre, on trouvera fréquemment des mâles auprès d'elle; on peut aussi chercher à prendre les mâles au vol, ce qui n'est pas très-facile à cause de l'obscurité; mais, si l'on se munit d'une lanterne ou si l'on expose une lumière sur une fenêtre, dans une maison de campagne, ces insectes viennent voltiger à l'entour, souvent en grand nombre. Juin et juillet les deux sexes; août, seulement des femelles. Dijon, bords du Canal, talus des deux routes de Paris, aux Perrières, etc. Talant. Fixin. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Je n'ai jamais trouvé cet insecte pendant le jour; je ne sais où il se tient caché alors. On ne le rencontre que le soir lorsque l'obscurité est à peu près complète, et la nuit.

La larve se trouve assez communément dans les endroits secs, sous les pierres, presque toute l'année. Cette larve est quelquefois un peu lumineuse, pendant les soirées chaudes d'août et de septembre.

PHOSPHÆNUS. *Lap.* — *GEOPYRIS. Dej.*

929. P. Hemipterus. *F.* Pas commun. Par terre sur les chemins la journée, surtout par un temps chaud, lorsque la terre est un peu humide; on le trouve aussi le soir, mais il est à peine lumineux et par conséquent très-difficile à apercevoir. Du 24 mai au 24 juillet. Dijon, au Parc, sur les chemins autour de la ville, au bord des routes; je l'ai trouvé une fois, au nombre de plusieurs centaines, le 6 juin, dans les ornières du chemin de Pouilly à Fontaine, entre la route de Langres et Suzon; presque tous ces insectes étaient noyés dans l'eau de pluie retenue dans les parties profondes de ces ornières. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant. Talant, chemin de Dijon. Flavignerot, dans la combe. Marsannay-la-Côte, sur le chemin de Dijon. Chambolle. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Rouvray. — M. *Emy.*)

J'ai trouvé deux ou trois exemplaires de la larve de cette espèce ; elle est faiblement lumineuse, peut-être même n'est-ce pas en tout temps. Un de ces exemplaires a été trouvé au mois de mai, le soir, près de Marsannay-la-Côte, sur le chemin de Dijon, et un autre à Gevrey, au bord du petit étang de Satenay, sous les détritus.

DRILUS. *Oliv.*

930. D. Flavescens. *F.* Mâle, pas rare. Au bord des chemins, sur les graminées et sur les haies. Du 25 mai au 26 juin. Dijon, fontaine de Larrey, etc. Plombières, combe de Neuvon. Marsannay-la-Côte, dans la combe. (Fixin. — M. *Tarnier*.) (Beaune. — M. *Arias*.) (Rouvray. — M. *Emy*.)

La femelle de cet insecte est aptère, comme celle des *Lampyris;* elle est excessivement difficile à trouver ; elle vit dans les *Helix*. M. *Tarnier* en a pris une à Fixin.

J'ai trouvé la larve de cette espèce à Dijon, une fois par terre sur la route devant la porte de l'Arquebuse, et une autre fois au bas d'un mur sur le chemin qui va du faubourg Raines à l'Asile des Aliénés ; en août. J'ai également récolté un certain nombre d'exemplaires de cette larve, vers le milieu d'août, au Jardin botanique de Dijon, dans les coquilles de l'*Helix hortensis* (n° 31 du *Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles du département de la Côte-d'Or,* de M. Barbié), dont elle dévore le mollusque ; j'en ai recueilli dans la même localité au mois d'octobre et au mois de février ; dès la première de ces époques cette larve a atteint tout son développement et habite le fond de la spire de l'*Helix;* elle y reste immobile tout l'hiver, s'y transforme en nymphe, et l'insecte parfait n'éclot qu'à la fin de mai suivant ou au commencement de juin. J'espère, cette année (1856), obtenir l'éclosion de mes larves, et me procurer ainsi quelques femelles de *Drilus*, que j'ai vainement cherchées depuis que je collige des Coléoptères.

Pour se procurer ces larves, il suffit, après l'hiver, au mois de février ou de mars, de ramasser des coquilles vides d'*Helix hortensis,* qui sont très-communes à cette époque, par terre, surtout au bas des murs exposés au nord et au pied des haies vives, dans le voisinage des vignes ou dans les endroits un peu humides. On peut aisément reconnaître celles des coquilles où se trouvent des larves de *Drilus,* en faisant un petit trou, après le premier tour de spire, contre la bouche de ces coquilles; on voit alors aisément, lorsqu'il existe une larve, la peau provenant de sa dernière mue; en détournant cette peau, on aperçoit l'abdomen de la larve; cependant, quand celle-ci est de petite taille, elle est plus avancée vers le fond de la coquille, et il faut alors faire l'ouverture sur une partie de la spire un peu plus éloignée de la bouche.

Voyez, au surplus, les détails intéressants donnés par MM. *Mielzinski* et *Desmarest* dans les *Annales des Sciences naturelles,* 1824, t. I, p. 67, s. pl. VII, et t. II, p. 257, s. pl. XV.

TELEPHORUS. *Geoffr.* — CANTHARIS. *Linn.*

931. T. Fuscus. *Linn.* — Anticus. *Märkel.* Commun. Sur les graminées et les haies vives. Mai. Environs de Dijon. Blaisy-Bas, dans le bois; 6 juin. (Beaune. — M. *Arias.*)

932. T. Rusticus. *Fallen.* — Fuscus. *F.* Très-commun. Sur les graminées, surtout au bord des chemins. Mai, commencement de juin. Dijon, fossés du cours du Parc, etc. (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

933. T. Dispar. *F.* Assez commun. Sur les graminées et les feuilles d'arbres, dans les bois. Mai, commencement de juin. Dijon, intérieur du Parc et fossés du cours du Parc. Fixin, bois près du chemin de fer. (Beaune. — M. *Bourlier.*) (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

J'ai trouvé un mâle de cette espèce accouplé avec une femelle du *Lividus* (n° 942).

934. T. Pellucidus. *F.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune; très-commun. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

935. T. Violaceus. *Payk.* Un exemplaire de cette espèce a été trouvé aux environs de Beaune, en 1855, par M. *André.*

936. T. Nigricans. *F.* Assez commun. Environs de Dijon. Plombières, combe de Neuvon, en fauchant, sur les chênes, 4 juin. (Beaune; rare. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

937. T. Obscurus. *F.* Pas commun. Dijon, chemin de Marsannay-la-Côte, etc. Mai. (Beaune; très-commun; sur les plantes. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

938. T. Lateralis. *Linn.* Très-commun. Dijon, Combe-aux-Serpents, etc. Mai. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sur les chardons, 10 juin. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

939. T. Pulicarius. *F.* Commun. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

940. T. Italicus. *Dej.* — Flavicollis. *Dej.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

941. T. Fulvicollis. *F.* (1). Pas rare. Je ne l'ai trouvé que dans la forêt de Cîteaux, sur le territoire de Saint-Nicolas, dans la partie en futaie, en fauchant, le 29 juin.

942. T. Lividus. *F.* Commun. Au bord des chemins, sur les graminées et les haies vives; dans les bois. Mai, 2 juin. Dijon, chemins autour de la ville, fossés du cours du Parc. Fixin, bois près du chemin de fer. (Beaune; sur les blés. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

Voyez l'observation à la suite du *T. Dispar* (n° 935).

943. T. Rufus. *Linn.* Rare. Environs de Dijon.

944. T. Bicolor. *F.* Pas commun. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *André.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

---

(1) Dans le catalogue de M. Gaubil cette espèce est placée par erreur dans le genre *Ragonycha*, mais elle appartient réellement au genre *Telephorus.*

945. T. Lituratus. *Gyll.* Pas rare. Environs de Dijon.

946. T. Clypeatus. *Ill.* Assez commun. Sur les feuilles d'arbres et de plantes. Mai. Dijon, bords des chemins autour de la ville ; chemin de Marsannay-la-Côte, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*)

RAGONYCHA. *Esch.* — *CANTHARIS. Linn.*

947. R. Melanura. *F.* Très-commune. Sur les graminées et différentes plantes, surtout le soir au coucher du soleil ; dans les bois ; etc. Mai, juin, juillet, août. Dijon, presque partout autour de la ville au bord des chemins, sur les fleurs d'yèble, les chardons, etc. Parc, Vieux-Suzon, etc. Fixin, bois près du chemin de fer et bois de la montagne. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

948. R. Testacea. *Linn.* Commune. Dans les bois en fauchant. Mai, juin. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois près du chemin de fer. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

949. R. Fuscicornis. *Oliv.* Pas rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

950. R. Pallida. *F.* — Pallipes. *F.* Commune. Dans les bois en fauchant. Juin. Fixin, bois près du chemin de fer, etc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

MALTHINUS. *Latr.*

951. M. Minimus. *Oliv.* — Flavus. *Latr.* Pas rare. Dans les bois en fauchant. Juin. Fixin, bois près du chemin de fer. Chambolle. (Beaune. — M. *André.*)

952. M. Fasciatus. *Oliv.* Assez commun. Dans les bois en fauchant. Juin. Fixin, bois près du chemin de fer. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

953. M. Biguttulus. *Payk.* Rare. Trouvé les 19 et 25 mai, à Dijon, au Parc, sur du bois mort empilé.

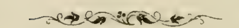
954. M. Biguttatus. *Linn.* Commun. Dans les bois et les prés. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur les fleurs d'*Anthris-*

cus sylvestris; sur les prés au bord de l'Ouche. (Messigny, vallon de Sainte-Foy. — M. *Nodot.*) Marsannay-la-Côte. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey. (Beaune; pris une seule fois, en août, dans un jardin. — M. *Arias.* MM. *Bourlier* et *André.*) (Rouvray. — M. *Emy.*)

955. M. Marginatus. *Latr.* — Minimus. *Gyll.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

956. M. Sanguinicollis. *Sch.* Très-rare. Un seul exemplaire, pris en fauchant, sur les prés au bord de l'Ouche, à Dijon, le 1er juin.

957. M. Brevicollis. *Payk.* Pas rare. Dans les prés et sur les haies. Mai, juin. Dijon, prés au bord de l'Ouche; fontaine de Larrey; chemin de Daix, sur une haie. (Rouvray; sur les fleurs d'aubépine. — M. *Emy.*)



TABLE

PARTIE DES SCIENCES.

LISTE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

ANNÉES 1855-1856.

Composition du Bureau de l'Académie.

Président, M. De Lacuisine.

Vice-Président, M. Gaulin.

Secrétaire, M. Brulet.

Secrétaire-Adjoint, M. Garnier.

Bibliothécaire, M. Brullé.

Conservateur des Médailles et Antiquités, M. Baudot.

Trésorier, M. Perrey.

Conseil d'Administration.

Président, M. De Lacuisine.

Membres, MM. Foisset, Rossignol, Boucher, Ladrey.

LISTE DES MEMBRES.

1° *Membres honoraires.*

Académiciens honoraires non résidants.

MM.

Tocqueville (de) (O ✱), ancien préfet de la Côte-d'Or. 6 mars 1816.

Chaper (P.-M.-A.) (O ✱), ancien préfet de la Côte-d'Or. 26 décembre 1834.

Lamartine (de) (O ✱), membre de l'Académie française. 21 janvier 1846.

Le Roy de la Tournelle (Adrien) (O ✱), ancien député et ancien premier président de la Cour impériale de Dijon. 27 janvier 1847.

Vaillant (comte) (G. C. ✱), sénateur, membre de l'Institut, ministre de la guerre, maréchal de France, grand-maréchal du palais de l'Empereur. 29 juin 1853.

2° *Membres résidants.*

MM.

1. **Vallot**, D.-M., ancien professeur-adjoint d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 26 janvier 1792.
2. **Gueneau d'Aumont** (✱), ancien professeur de physique à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 24 janvier 1816.
3. **Foisset**, conseiller à la Cour impériale. (Cl. des Belles-Lettres.) 28 juin 1820.

MM.

4. **Tilloy**, ancien pharmacien. (Cl. des Sciences.) 3 juillet 1822.

5. **Salgues**, D.-M., professeur de clinique médicale et ancien directeur de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie. (Cl. des Sciences.) 24 juillet 1822.

6. **Sené** (✻), D.-M., ancien doyen de la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 7 août 1822.

7. **Frantin** aîné. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 mai 1826.

8. **Girard de Caudemberg** (✻), ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées. 16 décembre 1829.

9. **Darbois**, professeur de sculpture à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts. (Cl. des Beaux-Arts.) 14 décembre 1831.

10. **Stiévenart** (✻), chevalier de l'ordre grec du Sauveur, doyen de la Faculté des Lettres. (Cl. des Belles-Lettres.) 14 novembre 1832.

11. **Paul** aîné, chef de division à la Préfecture. (Cl. des Belles-Lettres.) 14 novembre 1832.

12. **Nodot**, directeur du cabinet d'histoire naturelle de la ville. (Cl. des Sciences.) 10 juillet 1833.

13. **Baudot** (H.), président de la Commission départementale d'Antiquités de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres.) 23 mai 1838.

14. **Ripault**, D.-M., ancien interne des hôpitaux et hospices civils de Paris. (Cl. des Sciences.) 29 février 1840.

15. **Perrey** (✻), professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 29 juillet 1840.

16. **Brullé** (✻), chevalier de l'ordre grec du Sauveur, professeur de zoologie et de physiologie à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 28 avril 1841.

17. **Morelot** (✻), doyen de la Faculté de Droit de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 30 juin 1841.

18. **Delarue**, pharmacien, conservateur du Laboratoire départemental de Chimie. (Cl. des Sciences.) 14 juillet 1841.

MM.

19. **Rossignol**, conservateur des archives du département de la Côte-d'Or et de l'ancienne province de Bourgogne. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 novembre 1841.

20. **Lodin de Lalaire**, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 novembre 1841.

21. **Brulet**, D.-M., ancien interne des hôpitaux de Lyon. (Cl. des Sciences.) 7 février 1844.

22. **De Lacuisine** (✻), président à la Cour impériale de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 22 mai 1844.

23. **Noirot** père, géomètre, économiste forestier. (Cl. des Sciences.) 28 janvier 1846.

24. **Despeyrous**, professeur de mathématiques pures à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 16 mai 1849.

25. **Guillemot** (Paul), secrétaire-général de la préfecture. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.

26. **Mignard**, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.

27. **Gaulin** (✻), ancien élève de l'Ecole polytechnique. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.

28. **André** (Aimé), peintre-paysagiste. (Cl. des Beaux-Arts.) 23 janvier 1850.

29. **Billet**, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 19 mars 1851.

30. **Boucher**, D.-M., (Cl. des Sciences.) 6 août 1851.

31. **Tissot** (Joseph) (✻), professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Dijon. (Cl. des Lettres.) 4 février 1852.

32. **Guignard** (Philippe), bibliothécaire de la ville. (Cl. des Belles-Lettres.) 25 août 1852.

33. **Chevreul**, ancien magistrat. (Cl. des Belles-Lettres.) 5 janvier 1853.

MM.

34. **Garnier** (Joseph), archiviste de la ville. (Cl. des Belles-Lettres.) 2 février 1853.

35. **Paris**, organiste de la cathédrale. (Cl. des Beaux-Arts.) 3 août 1853.

36. **Ladrey**, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 7 juin 1854.

3° *Membres non résidants.*

MM.

Adelon (✻), professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris. 1er décembre 1824.

Arthur, professeur de physique, à Paris.

Bally (Victor) (✻), D.-M., ancien président de l'Académie impériale de Médecine, président de la section médicale du Congrès général de France, à Villeneuve-sur-Yonne.

Bard (Joseph), homme de lettres, à Chorey. 1848.

Babbage (Ch), secrétaire de la Société astronomique de Londres. 7 août 1822.

Billiet (Alexis), archevêque de Chambéry. 26 mars 1851.

Bollu-Grillet, D.-M., à Dole. 9 décembre 1835.

Brifaut (✻), membre de l'Académie française, à Paris. 16 mars 1825.

Brissac (de) (C ✻), ancien pair de France, à Paris. 24 juin 1812.

Chassay (l'abbé), professeur de philosophie au grand-séminaire de Bayeux. 19 mars 1851.

Colin (✻), professeur des sciences physiques à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. 12 avril 1820.

Colin (✻), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Orléans. 5 mars 1850.

Collenza, D.-M., à Naples. 7 décembre 1853.

Cournot (O ✻), ancien inspecteur-général, recteur de l'Académie de Dijon. 24 août 1853.

MM.

Coussemaker (de) (✻), chevalier de l'ordre de saint Grégoire-le-Grand, juge au Tribunal civil, et membre du Conseil général du Nord, à Dunkerque. 29 mars 1854.

D'Audiffret, ancien receveur-général de la Côte-d'Or, à Nantes.

Darcy (O ✻), inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, à Paris. 15 janvier 1845.

Delcros (G.-C.) (O ✻), ancien officier supérieur au corps des ingénieurs géographes militaires et de l'état-major, à Paris. 20 novembre 1820.

Derome (✻), doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers. 30 juin 1841.

Dompmartin, directeur de l'établissement orthopédique, à Besançon. 8 février 1839.

Estocquois (d'), professeur à la Faculté des Sciences de Besançon. 22 décembre 1852.

Flauti, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Naples. 7 décembre 1853.

Floquet, correspondant de l'Institut. 27 juin 1855.

Forget, D.-M. (✻), professeur de clinique interne à la Faculté de Médecine de Strasbourg. 20 mars 1844.

Gibson (William-Sydeney) de Londres. 7 décembre 1853.

Greppo, vicaire-général, à Belley, 3 juin 1835.

Guignaut, de l'Académie des Inscriptions, à Paris. 4 juin 1828.

Hecker, professeur de médecine à l'Université de Berlin. 27 avril 1836.

Henry (Ossian), membre de l'Académie impériale de Médecine de Paris. 14 décembre 1853.

Herschel (Sir J.-F.-W.), de la Société royale de Londres. 7 août 1822.

Heyfelder, premier médecin de la régence de Sigmaringen, en Souabe. 10 juin 1835.

Hubert, ancien inspecteur de l'Académie universitaire d'Amiens. 5 mars 1835.

MM.

Jouffroy (✻), sculpteur, à Paris.

Labouïsse (A. de), homme de lettres, à Castelnaudary. 26 mai 1824.

Laferrière (✻), ancien inspecteur-général des Facultés de Droit, recteur de l'Académie de Toulouse. 10 août 1850.

Lapérouse (Gustave) (✻), docteur en droit, sous-préfet de Sens. 15 mars 1843.

Mallet (Robert), ingénieur, à Dublin. 29 juin 1853.

Malo, homme de lettres et administrateur de la caisse d'épargnes, à Paris. 18 juillet 1827.

Martin, D.-M., à Paris. 18 juillet 1812.

Masson, professeur suppléant à la Faculté des Sciences de Paris. 22 décembre 1852.

Mathieu de Fossey, homme de lettres, naturaliste, à Oaxaca (Mexique). 21 mai 1845.

Mauduit, membre de l'Institut. 22 décembre 1852.

Mérian (Pierre), professeur de physique, à Bâle. 29 juin 1853.

Monnier (Désiré), membre de la Société des Antiquaires de France, inspecteur-correspondant du ministère de l'intérieur pour les monuments historiques, à Domblans (Jura). 9 juillet 1834.

Montalembert (de) (✻), ancien pair de France, membre du Corps législatif, à Paris. 28 août 1844.

Montmeyan (de) (✻), secrétaire de l'Académie des Sciences, Agriculture, Lettres et Arts d'Aix. 23 avril 1827.

Nisard (O ✻), professeur à la Faculté des Lettres de Paris, membre de l'Académie française. 20 mars 1839.

Parker, membre de l'Institut royal de la Grande-Bretagne, à Londres. 24 juillet 1822.

Passy (A.), ancien sous-secrétaire d'Etat, géologue, à Evreux. 1er juillet 1835.

Pautet (J.). 16 janvier 1833.

MM.

Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon. 4 mai 1825.

Pihan de la Forest, homme de lettres, à Paris. 3 juin 1835.

Pommer, professeur à la Faculté de médecine de Zurich. 24 juin 1835.

Roget de Belloguet (✱), officier de cavalerie en retraite, à Saint-Mandé, près Paris. 27 janvier 1847.

Rose (Gustave), professeur, à Berlin. 29 juin 1813.

Studer (B.), professeur de géologie, à Berne. 29 juin 1853.

Vienne (H.), ancien archiviste et ancien conservateur de la Bibliothèque de la ville de Toulon, à Gevrey. (Côte-d'Or). 24 décembre 1845.

Vrohk, professeur d'anatomie, secrétaire général de l'Académie des Sciences d'Amsterdam. 2 janvier 1856.

4° *Membres correspondants.*

MM.

Abord, avocat à Autun.

Audibert-Caille, D.-M., à Brignolles (Var). 28 juin 1809.

Avezac de Castera de Macaya (d'), garde des Archives de la Marine et des Colonies, membre de la Société asiatique, à Paris. 29 juillet 1829.

Barrau, officier de l'Université, à Chaumont (Haute-Marne). 19 décembre 1827.

Barrier, D.-M., chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon. 28 août 1844.

Baudier, ancien sous-préfet de Morlaix, à Morlaix. 2 juillet 1845.

Baux (J.) (✱), archiviste du département de l'Ain, à Bourg. 12 août 1846.

Beaudoin (Jules), géologue, à Châtillon-sur-Seine. 13 décembre 1843.

MM.

Bineau, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Lyon. 18 février 1846.

Blanchard, professeur de mathématiques au lycée de Clermont-Ferrand. 31 janvier 1844.

Bégin (Emile), D.-M., membre de la Société médicale, à Metz.

Bellin (Gaspard), docteur en droit, juge suppléant au Tribunal de première instance, à Lyon. 31 mars 1841.

Bernot, professeur de rhétorique au collége de Langres. 12 février 1851.

Bollo, notaire à Limonest (Rhône). 20 mars 1855.

Bouillet, inspecteur divisionnaire des monuments historiques, à Clermont-Ferrand. 18 décembre 1839.

Boullée, ancien magistrat, à Paris. 1er août 1832.

Brachet, D.-M., médecin du grand Hôtel-Dieu de Lyon et professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine. 26 janvier 1842.

Calmels (L.), géomètre en chef du Cadastre, à Mâcon. 1er avril 1846.

Canat (Marcel), avocat, à Châlon-sur-Saône. 30 août 1854.

Canonge, homme de lettres, à Nîmes. 30 mai 1838.

Carlet (J.), conducteur des ponts-et-chaussées, à Saulieu. 20 juillet 1853.

Carpentier-Méricourt, D.-M.-P., à Paris. 2 juillet 1845.

Chalon (Renier), président de la Société des Bibliophiles de Mons. 31 août 1836.

Chapuis-Montlaville (de), sénateur. 13 janvier 1830.

Chevalier, chimiste, à Paris. 10 janvier 1855.

Colby, capitaine royal des ingénieurs, à Edimbourg. 18 mai 1818.

Colla (Antonis), professeur de physique, à Parme. 10 juin 1845.

Collard de Martigny, D.-M., à Mirecourt. Mai 1828.

Collyer (W.), ministre de la chapelle de Hanôvre, membre de la Société philosophique, à Londres. 28 janvier 1818.

MM.

Colson, D.-M., médecin à l'hôpital de Noyon. 23 janvier 1828.

Corblet (l'abbé), antiquaire, à Amiens. 11 janvier 1843.

Coubard d'Aulnay, homme de lettres, à Paris. 14 avril 1839.

Coulon, docteur en droit, juge à Lons-le-Saulnier. 17 avril 1839.

Daremberg (Ch.), D.-M., bibliothécaire à la Bibl. Mazarine, à Paris. 17 mars 1847.

Denis, D.-M., professeur de chimie organique, à Toul. 26 janvier 1842.

Désormes-Duplessis, manufacturier à Verberie. 14 juin 1800.

Despine fils (le baron), D.-M., à Aix, en Savoie. 23 mars 1836.

Desportes, homme de lettres, à Paris. 8 décembre 1841.

Devilly, homme de lettres, à Metz. 23 janvier 1822.

Donnet, ingénieur géographe, à Paris. 10 août 1825.

Duchesne (E.) (✻), D.-M., à Paris. 21 août 1833.

Duhamel (✻), membre du Conseil général des mines, à Paris. 18 novembre 1802.

Dumont (Ch.-Em.), bâtonnier de l'ordre des avocats, à St.-Mihiel, en Lorraine. 12 mai 1844.

Duret, D.-M., maire de la ville de Nuits. 25 mai 1831.

Duvivier (Anthony), homme de lettres, archéologue, à Nevers. 31 mars 1841.

Eynard (Ch.), homme de lettres, à Genève. 10 février 1846.

Falconnet, procureur général, à Pau. 22 mars 1836.

Faivre, D.-M., à Paris. 30 août 1854.

Fauré, pharmacien, à Bordeaux. 10 février 1845.

Flour de Saint-Genis, à La Rochelle. 25 mai 1831.

Foucher de Careil, à Paris. 10 mai 1854.

Fouques, libraire, à Chalon-sur-Saône. 9 février 1853.

Gauthier, D.-M., médecin de l'hospice de l'Antiquaille, à Lyon. 28 mars 1832.

MM.

Gerbaud (J.-M.), docteur en médecine et maître en pharmacie, à Lyon. 26 août 1846.

Gimet de Gouland, homme de lettres, à Paris. 14 août 1830.

Gintrac, D.-M., professeur de clinique médicale à l'Ecole préparatoire de Médecine, à Bordeaux. 19 janvier 1825.

Gistl, de Munich (Bavière). 7 décembre 1850.

Goulet, architecte, à Paris. 22 juillet 1803.

Grateloup, naturaliste, à Bordeaux. 23 mars 1836.

Grellet-Dumazeau, conseiller à la Cour impériale de Riom. 5 février 1851.

Guérin (Jules), rue Chanoinesse, n° 12, à Paris.

Guillaume (l'abbé), membre de la Société des Antiquaires de Normandie, à Amiens. 17 mai 1843.

Guillaume (Am.), D.-M., à Moissey (Jura). 20 novembre 1843.

Guillory aîné, président de la Société industrielle de Maine-et-Loire, à Angers. 15 février 1846.

Haxo, D.-M., à Epinal. 9 mars 1853.

Hazard-Mirault, secrétaire-général de l'Athénée des Arts, à Paris. 27 janvier 1819.

Hombres-Firmas (d') (✵), correspondant de l'Institut, à Alais. 5 mai 1830.

Hubaud, homme de lettres, à Marseille. 5 juillet 1820.

Jacquemyns, D.-M et Ch., membre de la Commission d'examen et de surveillance médicale de la Flandre occidentale, à Dadizeele, près Ménin (Belgique). 26 août 1829.

Jobard (✵), contrôleur-aviseur, directeur du musée industriel belge, à Bruxelles. 18 juillet 1832.

Jolibois, curé de Trévoux, président de la Société de Trévoux. 1844.

Kerckhove dit **de Kirckhoff de Varent** (le vicomte) (G. C. ✵), commandeur et chevalier de plusieurs ordres, D.-M., ancien médecin en chef des hôpitaux militaires, à Anvers. 16 août 1837.

MM.

Kuhnholtz, D.-M., professeur agrégé à la Faculté de médecine, conservateur de la Bibliothèque médicale de la même Faculté, à Montpellier. 14 décembre 1836.

Lamoureux, magistrat, à Nancy. 24 août 1808.

Landouzy, D.-M., membre correspondant de l'Académie de Médecine et professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine, à Reims. 17 février 1841.

Laurens, homme de lettres, chef de division à la préfecture, à Besançon. 25 mai 1831.

Lavirotte, ancien inspecteur des finances, receveur particulier, à Autun. 5 juillet 1837.

Le Bidart de Thumaïde, magistrat, à Liége. 19 mars 1851.

Lécurieux, de Dijon, peintre d'histoire, à Paris. 24 juillet 1844.

Legeay, professeur au Lycée de Lyon. 11 mai 1831.

Lemaistre (L.-F.) (✻), ex-inspecteur général des poudres et salpêtres de France, à Saint-Martin-de-la-Lieue (Calvados). 18 novembre 1802.

Le Peintre, homme de lettres, à Paris. 18 juillet 1838.

Lestiboudois, D.-M., député du Nord, à Lille. 30 mai 1827.

Lévy (Michel), chirurgien-major à l'armée du Nord. 26 novembre 1834.

Lubanski, D.-M., à Pont-à-Mousson (Meurthe). 17 mars 1847.

Mahon (Eugène), à Saint-Germain-en-Laye. 11 mai 1853.

Maignien, doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble. 16 août 1838.

Malherbe, juge au Tribunal de première instance et homme de lettres, à Metz. Juillet 1844.

Malle (P.-N.-F.), D.-M., professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Strasbourg, chirurgien-major aux ambulances de l'Algérie. 5 février 1834.

Mazade, D.-M., à Anduze (Gard). 10 janvier 1855.

MM.

Migneret, (Stanislas), préfet de la Haute-Garonne. 25 mai 1836.

Mirault (✻), homme de lettres, ex-président de la Société libre des Beaux-Arts, à Paris.

Mongis (✻), procureur général près la Cour impériale de Dijon. 23 juillet 1834.

Montfalcon, D.-M., à Lyon. 16 avril 1823.

Montherot (de), homme de lettres, à Lyon. 9 juillet 1834.

Moreau (César), ancien consul de France en Angleterre, à Marseille. 12 novembre 1817.

Moreau de Jonnès (✻), membre correspondant de l'Institut, à Paris. 26 novembre 1817.

Mourouval, homme de lettres, à Bapaume (Pas-de-Calais). 25 mai 1836.

Munaret, D.-M., médecin en chef du dispensaire spécial pour le traitement des vénériens indigents, à Lyon. 12 décembre 1838.

Muteau (Ch.), juge au Tribunal de Dijon. 28 mars 1855.

Morren, professeur de botanique à l'Université de Liége. 6 juin 1838.

Nadaut de Buffon, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Paris. 7 mai 1834.

Olry, homme de lettres, à Nancy. 27 mai 1840.

Parent, D.-M. 28 juillet 1830.

Pasquier, D.-M., membre du Conseil municipal, à Lyon. 23 mars 1836.

Patris de Breuil, homme de lettres, ancien juge de paix, à Troyes. 20 avril 1825.

Pequégnot, curé de Rully. 13 août 1845.

Perraut-Ménant, ancien chef d'institution, à Lyon. 17 mai 1843.

Peschier (Ch.), D.-M., ancien chirurgien-major, à Genève. 10 juin 1835.

MM.

Petit ✻, D.-M., à Corbeil. 19 août 1818.

Petitot, statuaire, à Paris. 23 décembre 1802.

Petrequin, D.-M., ex-chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu, professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, à Lyon. 26 janvier 1842.

Pettigrew, de la Société philosophique, à Londres. 28 janvier 1818.

Picquet, D.-M., à Saint-Claude. 12 décembre 1804.

Piogey, D.-M., à Paris. 9 mars 1853.

Poisot (Charles), compositeur de musique, à Paris.

Protat, à Brazey. 20 juillet 1853.

Pyot, D.-M., à Clairvaux (Jura). 30 mai 1838.

Regazzoni (Gaëtan). 30 août 1843.

Révolat père (E.-B.) (✻), D.-M., à Bordeaux. 6 mars 1808.

Richard de la Prade, D.-M., à Lyon. 10 août 1808.

Rivaud de Poitiers, D.-M., à Lyon. 15 mars 1843.

Roosmalen, homme de lettres, à Paris. 1er juillet 1840.

Rougier, D.-M., secrétaire de la Société médicale, médecin du grand Hôtel-Dieu, à Lyon. 15 février 1839.

Rousseau (E.), D.-M., chef des travaux anatomiques au Jardin des Plantes, à Paris. 4 juillet 1832.

Rousset, homme de lettres, à Lyon. 6 juillet 1842.

Santerre, archéologue, à Beauvais. 11 janvier 1843.

Saucerotte, D.-M., médecin en chef de l'hôpital civil et militaire, à Lunéville. 9 août 1837.

Soyer-Willemet, bibliothécaire de la ville de Nancy. 2 décembre 1829.

Thomas, secrétaire de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans. 24 décembre 1823.

Tudot, conservateur du Musée de Moulins.

MM.

Villiers du Terrage (✻), ancien pair de France, à Paris. 15 mars 1837.

Vingtrinier, D.-M., à Rouen. 9 janvier 1828.

Voillot, D.-M., à Beaune. 13 mai 1835.

Voizot, principal du Collége de Châtillon-sur-Seine. 9 décembre 1835.

Westreenen de Tiellandt (G.-H.) (✻), conseiller d'État et ministre de S. M. le Roi des Pays-Bas, à La Haye. 13 août 1834.

MM. les Membres non résidants et correspondants sont invités à faire rectifier les erreurs ou omissions qui auraient pu avoir été commises dans l'énoncé de leurs titres ou de leurs adresses, en écrivant *franco* à l'Académie.

Le Secrétaire de l'Académie,
BRULET.

Le Président de l'Académie,
DE LACUISINE.

Dijon, imprimerie Loireau-Feuchot.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY.

OUVRAGES

ENVOYÉS A L'ACADÉMIE

PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES

A L'ÉTRANGER.

AMÉRIQUE (ETATS-UNIS).

I. *Travaux publiés par l'Institution Smithsonienne, à Washington.*

Smithsonian contributions to Knowledge. Vol. I-VII (1848-1855), 4°.

Reports, etc., of the Smithsonian institution, from the third annual Report of the board of regents. 1849-1855, 7 vol. 8°.

Report on the history of the discovery of Neptune, by Benj. Apthorp Gould j^r. 1850, 8°.

The annular eclipse of mai 26, 1854. By James C. Dobbin, 1854, 8°.

On recent improvements in the chemical arts, by prof. James C. Booth and Campbell Morfit. 1851, 8°.

Catalogue of the described Coleoptera of the United States, by Fried. Ernst Melsheimer, revised by Haldeman and J.-L. Le Conte. 1853, 8°.

Notices of public Librairies in the United States of America, by Ch. C. Jewett. 1851, 8°.

On the construction of Catalogues of Librairies and of a general Catalogue. 1853, 8°.

Directions for collecting, preserving and transporting specimens of natural history. 1852, 8°.

Ibid. 2d ed. 1854, 8°.

II. *Ouvrages envoyés par l'intermédiaire de l'Institution Smithsonienne.*

Historical and statistical information respecting the Indian tribes of the United States; published by the authority of Congress. Philadelphia. 3 vol. 4°, 1851-1853. — Offert à l'Académie par M. L. Lea, commissaire pour les affaires indiennes aux Etats-Unis.

Annual Report of the commissioner of patents for the year 1848. — House of Representatives. Washington, 1849, 8°.

Report of the secretary of the Treasury. Senate. 1849, 8°.

Letter from the secretary of the Treasury. Commerce and navigation of the United States. 1849-50. 8°.

W. F. G. Morton. M. D. Sulfuric Ether. — House of Representatives. 1852, 8°.

Statements of W. F. G. Morton, M. D. On his claim to the discovery of the anæsthetic properties of Ether. 32d congress, 2d session. Washington. 1853, 8°. — Offert par M. Morton.

The seventh census. — Report of the superintendent of the census. — House of Representatives. Washington. 1853, 8°.

Report of the computation of tables, to be used with the hydrometer recently adopted for use in the United States custom-houses, etc. — Senate. 1851, 8°.

Geological Report on the Copper Lands of Lake superior Land district, Michigan. — House of Representatives. 1850, 8°.

Report on the Geology of the Coast Mountains and part of the Sierra Nevada, etc., by D. J.-B. Trask. 1854, 8°.

Report of the Board of Trustees of the Wisconsin institution for the education of the blind. Madison. 1853, 8°, pp. 19.

Report of the debates in the Convention of California, etc. Washington. 1850, 8°.

American zoological, botanical and geological Bibliography for the year. 1851, 8°. (From the American journal of science and arts. 2d ser., vol. 13.)

A Notice of the origin, progress and present condition of the Academy of natural sciences of Philadelphia. — Philadelphia. 1852, 8°.

Norton's Literary Register and Book Buyer's Almanac. New-York. 1853, 8°.

Norton's Literary and Educational Register. New-York. 1854, 8°.

III. *Académie de Boston.*

Memoirs of the American Academy of arts and sciences. New series. Cambridge and Boston. vol. I-IV; V (part. 1). 1833-1853, 4°.

Proceedings of the American Academy of arts and sciences. Vol. I, II, III (pag. 1-184), 8°.

Description of a skeleton of the *Mastodon giganteus* of north America, by J. C. Warren. Boston. 1852, 4°. — Offert par l'auteur.

IV. *New-York.*

Index to the Library of the Lyceum of natural history of New-York. 1830, 8°.

ANGLETERRE.

Memoirs of the royal Astronomical Society of London. Vol. I-XXII; XXIII, part. 1 (1822-1854), 4°.

Monthly Notices of the royal Astronomical Society. Vol. VII-XIII. (1845-1853), 8°.

Regulations of the Astronomical Society of London. 1820, 8°.

Ibid. 1821, 8°.

Report of the council of the Astronomical Society of London. 1821, 8°.

Transactions of the Society for encouragement of arts, manufactures and commerce. London, vol. I-LV (1783-1845), 8°. Manquent : tome 40 (1822); tome 43 (1825); tome 45 (1827); tome 48 (1830), part. 2; tome 48 (1831), part. 1; tome 49 (1832), part. 2.

Transactions of the royal Asiatic Society. London. Vol. I, part. 1 (1824); part. 2 (1826). — Vol. II, part. 1 (1829). — Vol. III, part. 1 (1831); part. 2 (1833). 4°.

Catalogue of the printed books in the royal Asiatic Society's Library, etc. London. 1830, 4°.

Journal of the royal Asiatic Society. London, vol. VI. 1841, 8°.

Proceedings of the tenth annual Meeting of the royal Asiatic Society. London. 1833, 8°.

An oration delivered at the anniversary of the philosophical Society. London. 1816, 8°.

An oration, etc. London. 1817, 8°.

Academic Annals, published by authority of the royal Academy of arts. London. 1801-2, 1803, 1804-5, 1805-9. 4°

Records of the origin and proceedings of the Outlinian Society. London, vol. I. part, 1 (1822). 4°.

Regulations of the horticultural Society of London. — London. 1805, 8°.

Communications to the Board of agriculture, etc. New series, vol. I, part. 1. London. 1819, 8°.

An account of the mode of draining land, etc., 2d ed. London. 1801, 8°. (Adressé à l'Académie par la Société centrale d'agriculture d'Angleterre.)

A Letter... on the advantages of using salt in agriculture and in feeding cattle. Fourth ed. London. 1819, 8°. (Ibid.)

The rules and the proceedings of the Workington agricultural Society, etc. Workington. 1809, 1810, 1811, 1812, 1813-14. 8°.

The president's Report to the Workington agricultural Society. London. 1819, 8°.

Memoirs of the literary and philosophical Society of Manchester. London, new series, vol. I-V, VII-XII (1805-1855). 8°.

The Transactions of the royal Irish Academy. Dublin, vol. I-XXII (1787-1850). 4°.

Proceedings of the royal Irish Academy. Vol. I-IV (1837-1850). 8°.

AUTRICHE.

Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Wien. 8°.

— Mathematisch-naturwissenschaftliche Klasse. Band VIII, Heft. 4, 5; Band IX, Heft. 1-5; Band X, Heft. 1-5; Band XI, Heft. 1-5; Band 12, Heft. 1-5; Band XIII, Heft. 1, 2; Band XIV, Heft. 1-3; Band XV, Heft. 1, 2. (1852-1855).

— Philosophisch-historische Klasse. Band VIII, Heft. 3-5; Band IX, Heft. 1-5; Band X, Heft. 1-5; Band XI, Heft. 1, 2, 4, 5; Band XII, Heft. 1-5; Band XIII, Heft. 1-3; Band XIV, Heft. 1, 2; Band XV, Heft. 1 (1852-1855).

Die feierliche Sitzung am 29 mai 1852.

Archiv fuer Kunde œsterreichischer Geschichts-Quellen, Band VIII, heft. 1, 2; Band IX, heft. 1; Band X, heft. 1, 2; Band XI, heft. 1, 2; Band XII, heft. 1, 2; Band XIII, heft. 1, 2; Band XIV, heft. 1. (1852-1855).

Notizenblatt. Beilage zum Archiv, etc. 1852, 11-24; 1853, 1-24; 1854; 1-24; 1855, 1-12.

Fontes rerum Austriacarum. 2e Abtheil. Band V, 1852; Band VI, 1853; Band VII, 1853.

Monumenta Habsburgica. 2e Abtheil. 1er Band, 1853. — 1e Abtheil. 1er Band, 1854.

Almanach der kaiserlichen Akademie, etc., 3, 4, 5 Jahrg. 1853-55, 12°.

Jahrbuch der kais-kœnigl. Geologischen Reichanstalt. 1 Jahrg. 1-3. Wien. 1850, 4°.

BAVIÈRE.

Abhandlungen der kœnigl. Bayerischen Akademie der Wissenchaften. Muenchen. 4°.

— Mathem.-physik. Klasse. Band VII, abth. 1, 2. (1853-54), 4°.

— Philos.-philolog. Klasse. Band VII, abth. 1, 2. (1853-54), 4°.

Ueber die Bewegung der Bevœlkerung im Kœnigreiche Bayern. Festrede, etc. 1853, 4°.

Die klassischen Studien und ihre Gegner. Eine Rede, etc. 1853, 4°.

Pfalzgraf Rupert der Cavalier. Ein Lebensbild aus dem 17 Jahrhundert. Festrede, etc. 1854, 4°.

Ueber das klima von Muenchen. Festrede, etc. 1854, 4°.

Friedr. Wilh. Joseph v. Schelling. Denkrede, etc. 1855, 4°.

Denkrede auf die Akademiker Dr Thaddæus Siber und Dr Georg Simon Ohm. 1855, 4°.

Rede in der œffentlichen Sitzung, etc., zu 96 Stiftungsfeier. 1855, 4°.

Almanach der kœnigl. Akademie. 1855, 12°.

Wegweiser fuer die Besucher des botanischen Gartens in Muenchen. Von Dr Martius. 1852, 12°.

BELGIQUE.

Bulletins de l'Académie royale de Belgique. Bruxelles. Tomes XVI à XXI, XXII (1re partie), (1849-1855), 8°.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique. 15e-21e année (1849-55), 12°.

Bibliographie académique, ou Liste des ouvrages publiés par les membres de l'Académie. 1855, 12°.

Mémoires de l'Académie royale des sciences de Liége. Tomes 1 à 7 et tome 9 (1843-1851 et 1854). 8°, atl. 4°.

Société libre d'Emulation de Liége, séances publiques de 1821, 1842, 1851. 3 vol. 8°. — Rapp. sur les travaux de la Société, par M. Le Bidart de Thumaïde. Liége, 1851. 8°, pp. 32.

Les trois époques, le passé, le présent et l'avenir de la Société libre d'Emulation de Liége, ou Esquisse historique de cette Société, par le secr. gén. Alb. d'Otreppe de Bouvette. Liége, 1853. 12°.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Mons, 1852. 8°.

Bulletin et Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique. Anvers. Année 1843. Tome 1er, 1re livraison; ann. 1845, tome 2e, 3e livraison. 8°.

Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique. Anvers. Tome 12e, livraisons 1-3. 1855, 8°.

Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand. — Rapport sur les travaux de la Société, par M. Edmond de Busscher. Gand, 1851. 8°, pp. 30.

HOLLANDE.

Verhandelingen der eerste Klasse van het Koninglijk-Nederlandsche Instituut, enz. Amsterdam. Derde Reeks. Deel. I-V (1849-1852), 4°.

Verhand. der koningl. Akademie van Wetenschappen. Deel. I, II (1854, 55), 4°.

Organik Reglement der Akademie, enz. Amsterdam. 1855, 4°, pp. 27.

Catalogus der Bœkerij van de honingl. Akad. enz. Amsterdam. 1855, 8°.

Verslagen en mededeelingen der koningl. Akad. van Wetenschappen. Deel. 1, 2, 3 (stuk. 1, 2). Amsterdam. 1853-55, 8°.

Natura artis magistra. Bijdragen tot de dierkunde. Eerste deel. Amsterdam. 1848-1854, 4°.

Natuurkundige Tijdschrift voor Neerlandsch Indië. Reeks 2. I-IV, V (1-4); VI (1, 2). Batavia, 1853-1855. 8°.

Eenige misgeboorten. Vrolik. Amsterdam. 1855, 4°. — Offert par l'auteur.

Monographie de la hernie du cerveau. Spring. Liége. 1855, 4°. — Offert par M. Vrolik.

ITALIE.

Annales de l'Observatoire de l'Académie de Turin. 1809, 1er semestre, 1810, 1811. Turin, 4°.

Memorie della Societa centrale di agricultura di Torino. Ann. IX e X; tom. VIII, IX, X, XI (1805-1838). 8°.

Calendario georgico della reale Societa agraria di Torino, per ann. 1837, 1838, 1839. 8°.

Annali della reale Societa agraria di Torino. Vol. I, II, III, IV (1-3). 1840-1847, 8°.

Rendiconto della Societa reale Borbonica. Accademia delle scienze. Nuova serie. Napoli, 4°. 1852, n° 6. 1853, nos 1, 2, 3, 4, 5. 1854 compl.

PRUSSE.

Monatsbericht der kœnigl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin. (1852-1855, jan.-jun.) 8°.

Neues Lausitzischer Magazin, im Auftrage der Oberlausizischen Gesellschaft der Wissenschaften. Gœrlitz. Band. XXIII-XXXI (1846-1855). 8°.

Scriptores rerum Lusaticarum. Herausg. von der Oberlaus. Gesellschaft der Wissensch. Gœrlitz. I-III (1837-1852). 8°.

Verzeichniss Oberlausizischer Urkunden. Herausg. van der Oberlaus. Gesellschaft der Wissensch. Gœrlitz. 1799. 2 Baend., 4°.

Die Bibliothch der Oberlaus. Gesellsch. der Wissenschaften. Gœrlitz. 1819. 2 Baend., 8°.

RUSSIE.

Annales de l'Observatoire physique central de Russie, par A. F. Kupffer. St-Pétersbourg. Année 1849, nos 1, 2, 3 (1852). — Année 1850, nos 1, 2 (1853). 4°.

Compte-rendu annuel par le directeur de l'Observatoire, A. F. Kupffer. Années 1851, 1852, 1853 (publ. en 1852, 53, 54). 4°.

SAVOIE.

Mémoires de la Société royale académique de Savoie. Chambéry. Tomes I-XII (1825-1846). 8°. — 2e série, tomes I, II (1851-54). 8°.

SUÈDE.

Kongl. Vetenskaps Akademiens nya Handlingar. Stockholm. Tom. III (1782); tom. IV (1783) 1, 2 quart.

SUISSE.

Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève. Tome I-XIV (1re p.) (1821-1855). Genève. 4°.

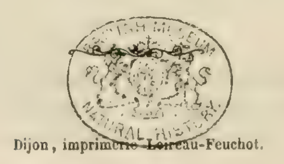
Nouveaux Mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles. Tomes I-XIII (1837-1853). Neufchâtel, Neubourg et Zurich. 4° (en allem.).

Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft bei ihrer 36e. Versammlung in Glarus. 1851, 8°.

Mittheilungen der Naturforschenden Gesellschaft in Bern. 1851, nos 195 à 257 ; 1852, nos 258 à 264 ; 1853, nos 265 à 309. 8°.

Bericht ueber die Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft in Basel. 1-9 (1835-1851). 8°.

Acta helvetica, physico-mathem.-botanico-medica. Basileæ. I-IX (1751-1787). 4°.



Dijon, imprimerie Loireau-Feuchot.



Dijon, imprimerie Loireau-Feuchot.